

M

arges

L

inguistiques

Numéro 9, Mai 2005

Langage – Communication – Représentations

REVUE ELECTRONIQUE EN SCIENCES DU LANGAGE

Analyse du discours État de l'art et perspectives

Dominique Maingueneau (Ed.)

Sommaire

L'analyse du discours et ses frontières
Dominique Maingueneau

Critical discourse analysis
Norman Fairclough

Où va l'analyse du discours ?
Autour de la notion de *formation discursive*
Jacques Guilhaumou

La part de l'énonciateur dans la construction
interactionnelle des points de vue
Alain Rabatel

Dis-moi avec qui tu dialogues, je te dirai qui tu es...
De la pertinence de la notion de *dialogisme*
pour l'analyse du discours
Jacques Brès et Aleksandra Nowakowska

L'analyse de discours et ses corpus
À travers le prisme du discours rapporté
Laurence Rosier

Analyse conversationnelle, analyse de discours et interprétation
des discours sociaux : le cas de la radio de confrontation
Diane Vincent

L'organisation informationnelle du discours de vulgarisation scientifique
Cristina Alice Toma

Oui non, une pratique discursive sous influence
Virginie André

Modes d'appropriation topiques et structuration
d'un genre : la consultation psychologique radiophonique
Véronique Magaud

La désignation des acteurs dans un discours de justification :
Jacques Chirac et le conflit de l'Irak
Clara Ubaldina Lorda Mur

O et Oh : une graphie entre langue et genres de discours
Yana Grinshpun





Novembre 2005 Numéro 10 :

Langues régionales

Numéro dirigé par *Claudine Moïse* (Université d'Avignon, France),
Véronique Fillol (Université de Nouméa, Nouvelle-Calédonie)
et *Thierry Bulot* (Université de Rouen et Université de Rennes, (France))

Mai 2006 Numéro 11 :

L'origine du langage et des langues

Publication collective – *Marges Linguistiques*
Coordinatrice : *Beatrice Fracchiolla*, Université de Toulon (France)

Novembre 2006 Numéro 12 :

Combattre les fascismes aujourd'hui : propos de linguistes...

Numéro dirigé par *Jacques Guilhaumou* (ENS, France)
et *Michel Santacroce* (Cnrs, Université de Provence, France)

La revue électronique gratuite en Sciences du Langage **Marges Linguistiques** est éditée et
publiée semestriellement sur le réseau Internet par :

M.L.M.S. Éditeur
Le petit Versailles
Quartier du chemin creux
13250 Saint-Chamas, France

La revue **Marges Linguistiques** accepte les articles, non publiés par ailleurs, présentant un lien étroit avec le thème du numéro particulier auquel il est destiné et faisant état soit d'une analyse personnelle (corpus, exemples) individuelle ou collective ; soit un travail plus spéculatif et plus théorique qui, dans une perspective originale, fait le lien entre recherches antérieures et théories linguistiques de référence, soit encore d'une lecture critique, concise et synthétique d'un ouvrage récent dans le domaine (ayant trait à la thématique du numéro en cours).

Mode de sélection

Le principe de sélection est le suivant : (1) un tri préalable sera effectué par les membres du comité de rédaction et aboutira à une présélection des articles destinés au numéro en cours ; (2) chaque article sera ensuite relu par deux membres du comité scientifique (évaluation en double aveugle). En cas de désaccord, l'article sera donné à relire à un troisième lecteur : consultant associé à la revue ou personnalité scientifique extérieure à la revue mais jugée particulièrement apte pour porter une évaluation dans le champ concerné, par le comité de rédaction.

L'auteur (ou les auteurs) sera avisé dès que possible de la décision prise à l'égard de son article : (1) sélection ; (2) refus avec les justifications du refus ou (3) report dans la sélection immédiate accompagnée des commentaires des relecteurs pouvant amener à une révision du texte pour une nouvelle soumission ultérieure.

Informations indispensables

Les auteurs sont priés de bien vouloir accompagner les articles d'une page de garde fournissant les informations suivantes (cette page confidentielle ne sera pas transmise aux membres du comité scientifique) :

- Nom et prénom
- Nom de l'université, du groupe de recherche (plus généralement nom du lieu professionnel)
- Adresse électronique impérativement, éventuellement adresse http (site web)
- Notice biographique éventuellement (50 à 100 mots)
- Titre, résumé de l'article (150 mots) et 10 mots clés (en français).
- Titre, résumé de l'article (150 mots) et 10 mots clés (en anglais).

Mode d'acheminement

ML étant une revue entièrement et résolument électronique, gratuite, et ne disposant d'aucun fond propre pour l'acheminement d'un éventuel courrier postal, les articles proposés doivent obligatoirement nous parvenir sous la forme d'une annexe à un courrier électronique : envoyez votre article comme document attaché à :

contributions.ML@wanadoo.fr. Prenez soin également de respecter les formats. RTF (.rtf) ou .DOC (.doc) en d'autres termes Rich Text File, Microsoft Word (à ce propos voir **Les formats de fichiers**). Précisez dans le corps du message si le fichier attaché est compressé et quel mode de compression a été utilisé (stuffit, zip, etc.).

Pour les raisons exposées ci-dessus, **ML** décline toutes responsabilités en ce qui concerne le sort des articles qui pourraient être envoyés par courrier postal à la revue ou à l'un des membres du comité de rédaction. Les disquettes (Mac ou Pc) peuvent éventuellement et très exceptionnellement être acceptées mais ne pourront en aucun cas être renvoyées aux expéditeurs.

Formats de fichiers

Les articles peuvent être soumis dans les formats suivants :

- Fichiers de type Microsoft Word [version 5, version 5.1, version 6, version 7 (Pc) ou 8 (Mac), Word 2000, 2001 (Pc)].
- Fichiers de type **Rich Text File** (.rtf)

Lorsqu'un fichier comporte des « images » incorporées au texte, il est bon d'envoyer :

- (1) le fichier avec les images disposées par vos soins et toujours accompagnées d'une légende précise en dessous de chaque image ;
- (2) le fichier texte seul [.rtf] ou [.doc] et les images (classées et séparées) [.pct] ou [.jpg].

Tableaux et figures doivent être accompagnés d'une numérotation et d'une courte légende, par exemple : Fig. 1 : texte de la légende. Lorsque la figure est un fichier « image », utilisez une image aux formats [.pct] ou [.jpg] que vous faites apparaître dans le corps de texte mais que vous envoyez également à part en [.pct], 300 dpi, 32 bits si possible.

Vous pouvez compresser le fichier en utilisant les formats de compression [.sit] ou [.zip]. Si vous compressez une image [.pct] en [.jpg], choisissez plutôt une compression faible ou standard pour préserver la qualité de l'image initiale.

Taille globale des textes

- Entre 10 pages (minimum) et 25 pages (maximum) – Une quantité moyenne de 20 pages est espérée pour chacun des articles.
- Les comptes rendus de lecture doivent comprendre entre 3 et 6 pages (maximum) – Les autres caractéristiques de présentation des comptes rendus sont identiques à celle des articles.
- 30 à 40 lignes (maximum) rédigées par page. Ce qui permet d'aérer le texte avec des sauts de ligne, des titres et sous-titres introducteurs de paragraphes.
- Chaque page de texte comporte entre 3500 et 4500 caractères, espaces compris (soit environ 2500 à 3500 caractères, espaces non compris), ce qui représente entre 500 et 650 mots.

Les styles des pages

Les marges :

2 cm (haut, bas, droite, gauche) – [Reliure = 0 cm, en tête = 0, 25 cm, pied de page = 1, 45 cm – sinon laissez les valeurs par défaut]

Interligne :

Interligne simple partout, dans le corps de texte comme dans les notes ou dans les références bibliographiques.

Présentation typographique du corps de texte :

Style : normal — alignement : justifié (si possible partout). Espacement : normal — Crénage : 0. Attributs : aucun (sauf si mise en relief souhaitée).

Police de caractères :

Verdana 10 points dans le corps de texte, Verdana 9 points les notes. Verdana 10 points dans les références bibliographiques.

Couleur(s) :

Aucune couleur sur les caractères (ni dans le corps de texte, ni dans les notes, ni dans les références) Aucune couleur ou trame en arrière-plan (des couleurs peuvent être attribuées ultérieurement lors de la mise en page finale des articles acceptés pour la publication)

Paragraphes :

Justifiés – *Retrait positif* à 0,75 et une ligne blanche entre chaque paragraphe. Pas de paragraphe dans les notes de bas de page. *Les paragraphes des références bibliographiques* présentent en revanche un *Retrait négatif* de 0,50 cm.

Les notes de bas de page :

Verdana 9 points, style justifié, interligne simple. Numérotation : recommencer à 1 à chaque page.

Tabulation standard :

0,75 cm pour chaque paragraphe.

Dictionnaire(s) et langue(s) :

Langue(s) « Français » et/ou « Anglais ».

Césure, coupure de mot :

Dans le corps de texte, coupure automatique, zone critique à 0,75, nombre illimité. Pas de coupure dans les titres et sous-titres.

Guillemets :

Guillemets typographiques à la française partout (« »).

Normes typographiques françaises :

Un espace après le point [.]
Un espace avant les deux points [:]
Pas d'espace avant une virgule [,] ou un point [.]
Un espace avant le point virgule [;]
Pas d'espace intérieur pour (...) {...} [...]
Un espace avant [?]
Un d'espace avant des points de suspension (trois points) : [...]
Un espace avant [%]
Un point après [etc.] ou [cf.]
Un espace avant et après les signes [=], [+], [-], [X], etc.

Les références bibliographiques

Les références complètes doivent figurer en fin de document. Les auteurs utilisent des références indexées courtes dans le corps de texte, en utilisant les conventions suivantes :

(Eco, 1994) (Py, 1990a) (Chomsky & Halle, 1968) (Moreau et al., 1997).

(Searle, 1982 : pp. 114) ou (Fontanille, 1998 : pp. 89-90).

Eco (1994) indique que — Eco précise également (*op. cit.* : pp. 104-105) que...

Les références complètes doivent être présentées par ordre alphabétique et respecter les normes suivantes :

Un article de revue :

Nom de l'auteur – Initiales du prénom (entre parenthèses) – Point – Année de publication – Point – Titre de l'article (entre guillemets) – Point – Nom de la revue (précédé de « in : ») – Volume – Première et dernière page de l'article.

Exemple 1 :

Bange (P.) 1983. « Points de vue sur l'analyse conversationnelle ». in : *DRLAV*, 29, pp. 1-28.

Un article dans un livre

Nom de l'auteur – Initiales du prénom (entre parenthèses) – Point – Année de publication – Point – Titre de l'article (entre guillemets) – Point – in : nom et initiales du ou des coordinateurs de l'ouvrage – Titre du livre – Ville – deux-points – Nom de l'éditeur – pages consultées de l'article.

Exemple 3 :

Véronique (D.). 1994. « Linguistique de l'acquisition et didactique des langues étrangères : à propos de la référence pronominal ». in : Flament-Boistrancourt (D.), (ed.). *Théories, données et pratiques en français langue étrangère*. Lille : Presses universitaires de Lille, pp. 297-313.

Remarques sur les citations

Les citations courtes (moins de deux lignes) apparaissent dans le corps du texte, entourées de guillemets (guillemets typographiques à la française). *Les citations longues* (plus de deux lignes) font l'objet d'un paragraphe spécial de marge inférieure au reste du texte. Le texte y figure en Verdana 9 points, sans guillemets.

Renseignements : écrire à
contributions.ML@wanadoo.fr

Comité scientifique

Jean-Michel Adam (Université de Lausanne, Suisse) — Jean-Jacques Boutaud (Université de Bourgogne, France) — Josiane Boutet (Université de Paris VII, France) — Thierry Bulot (Université de Rouen, France) — Paul Cappeau (Université de Poitiers, France), Jean Caron (Université de Poitiers, France), Chantal Charnet (Université Paul Valéry — Montpellier III, France) — Joseph Courtés (Université de Toulouse II, France) — Béatrice Daille (IRIN — Université de Nantes, France) — Marcelo Dascal (Université de Tel Aviv, Israël) — Françoise Gadet (Université de Paris-X Nanterre, France) — Alain Giacomi (Université de Provence, France) — Benoit Habert (Laboratoire LIMSI, Université Paris X, France) — Monica Heller (Université de Toronto, Canada) — Thérèse Jeanneret (Université de Neuchâtel, Suisse) — Catherine Kerbrat-Orecchioni (GRIC (Groupe de Recherches sur les Interactions Communicatives, CNRS-Lyon2) Université Lumière Lyon II, France) — Norman Labrie (Université de Toronto, Canada) — Guy Lapalme (Université de Montréal, Québec, Canada) — Olivier Laügt (Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, France) — Marinette Matthey (Université de Neuchâtel, Suisse) — Jacques Maurais (Conseil de la langue française, Québec, Canada) — Piet Mertens (Katholieke Universiteit Leuven, Département de Linguistique, Belgique) — Sophie Moirand (Université de la Sorbonne Nouvelle, France) — Claudine Moise (Université d'Avignon, France) — Lorenza Mondada (Université de Bâle, Suisse) — Marie-Louise Moreau (Université de Mons-Hainaut, Belgique) — Bernard Py (Université de Neuchâtel, Suisse) — François Rastier (CNRS, Paris, France) — Véronique Rey (Université de Provence, France) — Didier de Robillard (Université de Tours, France) — Eddy Roulet (Université de Genève, Suisse) — Daniel Véronique (Université de Paris III : Sorbonne nouvelle, France) — Jean Véronis (Université de Provence, France) — Evelyne Viegas (Natural Language Group, Microsoft Corporation, USA) — Diane Vincent (Université de Laval, Québec, Canada) — Robert Vion (Université de Provence, France).

Consultants associés

Michel Arrivé (Université de Paris X Nanterre, France) — Louis-Jean Calvet (Université de Provence, France) — Jacques Fontanille (Université de Limoges, Centre de Recherches Sémiotiques (FRE2208 CNRS), France) — Jacques Moeschler, Département de linguistique, Université de Genève, Suisse) — Geneviève Dominique de Salins, Faculté Arts, Lettres et Langues, CIREC (EA 3068), Université de Saint-Etienne, France) — Andréa Semprini (Université de Lille III, France).

Comité de rédaction

Michel Arrivé (Université de Paris X Nanterre, France) — Mireille Bastien (Université de Provence, France) — Thierry Bulot (Université de Rouen, France) — Stéphanie Clerc (Université d'Avignon, France) — Véronique Fillol (Université de Nouméa, Nouvelle Calédonie) — Alain Giacomi (Université de Provence, France) — Véronique Magaud (Université de Provence, France) — Marinette Matthey (Université de Neuchâtel, Suisse) — Michèle Monte (Université de Toulon, France) — Philippe Rapatel (Université de Franche Comté, France) — François Rastier (Cnrs, Paris, France) — Didier de Robillard (Université de Tours, France) — Michel Santacroce (Université de Provence, France) — Yvonne Touchard (IUFM de Marseille, France) — Daniel Véronique (Université de Paris III : Sorbonne nouvelle, France) — Jean Véronis (Université de Provence, France).

Rédacteur en chef

Michel Santacroce (Université de Provence, France).

002	<i>Calendrier prévisionnel</i>
003	<i>Consignes aux auteurs</i>
005	<i>Équipe éditoriale</i>
006	<i>Sommaire du numéro</i>
008	<i>Éditorial</i> Par Dominique Maingueneau (Directeur de publication)
011	<i>Colloques et manifestations</i>
028	<i>Comptes rendus d'ouvrages</i>
028	- Compte rendu critique de lecture de l'ouvrage : <i>L'expression gestuelle de la pensée d'un homme politique</i> . De Geneviève Calbris. Paris : Éditions du CNRS, 2003. Par Hugues de Chanay, Université Lumière, Lyon 2 (France).
034	- Compte rendu critique de lecture de l'ouvrage : <i>Les modèles du discours face au concept d'action</i> . <i>Cahiers de Linguistique Française</i> , n° 26, 2004. Par Beatrice Fracchiolla, Université de Toulon (France).
039	- Compte rendu critique de lecture de l'ouvrage : <i>L'effacement énonciatif dans les discours rapportés</i> . <i>Langages</i> , n° 156, décembre 2004. Par Michèle Monte, Université de Toulon (France).
042	- Compte rendu critique de lecture de l'ouvrage : <i>Les mots et leurs contextes</i> . De Fabienne Cusin-Berche. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2003. Par Véronique Magaud, Auteure indépendante, Aix en Provence (France).
047	- Compte rendu critique de lecture de l'ouvrage : <i>Essais de Linguistique – La Langue est-elle une invention des linguistes ?</i> De Louis-Jean Calvet. Paris : Plon, 2004. Par Méderic Gasquet Cyrus, Université de Provence (France).
053	- <i>Droit de réponse</i> . Par Jean Sibille, DGLFLF, Ministère de la Culture (France).
055	<i>Liens sur la toile</i>
056	<i>Nouvelles brèves</i>
064	<i>L'analyse du discours et ses frontières</i> Par Dominique Maingueneau, Université de Paris 12, France
076	<i>Critical discourse analysis</i> Par Norman Fairclough, Lancaster University, United Kingdom
095	<i>Où va l'analyse du discours ? Autour de la notion de formation discursive</i> Par Jacques Guilhaumou, E.N.S., Lettres et Sciences Humaines, Lyon, France
115	<i>La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue</i> Par Alain Rabatel, ICAR, UMR CNRS 5191, Université Lumière, Lyon 2, France
137	<i>Dis-moi avec qui tu dialogues, je te dirai qui tu es...</i> <i>De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours</i> Par Jacques Brès et Aleksandra Nowakowska, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Praxiling, F.R.E. CNRS 2425, France
154	<i>L'analyse de discours et ses corpus - À travers le prisme du discours rapporté</i> Par Laurence Rosier, Université Libre de Bruxelles, Belgique
165	<i>Analyse conversationnelle, analyse de discours et interprétation des discours sociaux : le cas de la radio de confrontation</i> Par Diane Vincent, Université Laval, Canada

176	<i>L'organisation informationnelle du discours de vulgarisation scientifique</i> Par <i>Cristina Alice Toma</i> , Université de Genève, Suisse
195	<i>Oui non, une pratique discursive sous influence</i> Par <i>Virginie André</i> , CRAPEL - Université de Nancy 2, France
214	<i>Modes d'appropriation topiques et structuration d'un genre : la consultation psychologique radiophonique</i> Par <i>Véronique Magaud</i> , Auteure indépendante, Aix en Provence, France
232	<i>La désignation des acteurs dans un discours de justification : Jacques Chirac et le conflit de l'Irak</i> Par <i>Clara Ubaldina Lorda Mur</i> , Université Pompeu Fabra, Barcelone, Espagne
242	<i>O et Oh : une graphie entre langue et genres de discours</i> Par <i>Yana Grinshpun</i> , Université de Paris 3, Sorbonne Nouvelle, France
256	<i>En mémoire de Jacques Derrida</i> Par <i>Francesca Manzari</i> , Université de Provence, France
266	<i>Remerciements</i>
268	<i>Les groupes de discussion de Marges Linguistiques</i>
270	<i>Forum des revues</i>
271	<i>Présentations de thèses</i>
272	<i>Rubrique éditoriale</i>
274	<i>Échos</i>
275	<i>Les appels à contributions</i>

Introduction

Par Dominique Maingueneau
Université Paris XII, France

Mai 2005

Il existe aujourd'hui divers courants des sciences sociales qui se réclament de l'analyse du discours, mais dont les relations avec les sciences du langage sont très lointaines. Ce n'est pas à eux qu'est consacré ce numéro spécial de *Marges linguistiques*, mais aux recherches inscrites dans l'orbite des sciences du langage. Depuis les années 1960, ce champ s'est progressivement structuré en se nourrissant de problématiques issues de traditions et de disciplines diverses. Loin de se réduire à un ensemble de « méthodes qualitatives » ou à un élargissement de la linguistique à des unités plus vastes que la phrase, par son existence même il implique une reconfiguration du savoir. Son émergence est l'une des manifestations de ce « tournant linguistique » si caractéristique de la pensée XX^e siècle.

Il y a déjà eu dans l'histoire des grands massifs de pratiques vouées à la gestion des textes : il suffit de songer à la rhétorique, à l'herméneutique, à la philologie. Les études actuelles sur le discours reprennent souvent certaines de leurs préoccupations et de leurs catégories, mais avec des cadres théoriques et des méthodologies très différents. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, n'importe quel type de production verbale peut se muer en un objet digne d'intérêt, inscrit dans des problématiques aux ramifications conceptuelles riches. C'est là une mutation considérable si l'on songe à la situation qui prévalait il y a seulement quelques décennies. Certes, la philologie, par exemple, pouvait étudier les énoncés les plus prestigieux comme les plus triviaux, les épopées comme les graffitis ou les documents comptables ; mais c'étaient pour elle des documents sur l'histoire d'une langue (point de vue du linguiste) ou des reliques laissées par quelque civilisation perdue (point de vue de l'historien). Il s'agissait pour elle de traverser le texte pour enrichir notre connaissance de ce monde qui l'avait produit et dont il témoignait.

L'analyse du discours ne traverse pas les textes, elle reconnaît l'existence d'un « ordre du discours » :

Mais ce dont il s'agit ici, ce n'est pas de neutraliser le discours, d'en faire le signe d'autre chose et d'en traverser l'épaisseur pour rejoindre ce qui demeure silencieusement en deçà de lui, c'est au contraire de le maintenir dans sa consistance, de le faire surgir dans la complexité qui lui est propre (...) Je voudrais montrer que le discours n'est pas une mince surface de contact, ou d'affrontement, entre une réalité et une langue, l'intrication d'un lexique et d'une expérience ; je voudrais montrer sur des exemples précis, qu'en analysant les discours eux-mêmes, on voit se desserrer l'étreinte apparemment si forte des mots et des choses, et se dégager un ensemble de règles propres à la pratique discursive (...). Tâche qui consiste à ne pas – à ne plus – traiter les discours comme des ensembles de signes (d'éléments signifiants renvoyant à des contenus ou à des représentations) mais comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent. (Foucault, *l'Archéologie du savoir*, Gallimard, 1969, pp. 65-67).

Il s'est ainsi développé des problématiques qui mettent à mal un certain nombre d'oppositions profondément ancrées : parole et action, texte et contexte, monologue et dialogue, etc. Toute institution ne se constitue et se maintient qu'à travers le travail incessant de locuteurs engagés dans des pratiques discursives qui les rendent possibles et qu'elles rendent possibles ; mais ces pratiques elles-mêmes sont des institutions. On ne saurait opposer un univers autonome de choses et de pratiques muettes à des paroles qui les redoubleraient ou les masqueraient.

Cette transformation a aussi pour effet de mettre en cause la frontière tacite qui, en matière de rapport aux textes, sépare traditionnellement facultés de lettres et facultés de sciences humaines ou sociales. Les premières entendent s'inscrire dans une relation herméneutique, faire se rencontrer deux consciences à travers les textes qu'a légués quelque Tradition ; on s'y occupe de textes consacrés, singuliers, qu'on analyse à l'aide de méthodes

normées (commentaire composé, commentaire stylistique, explication de texte...). Les secondes sont censées s'intéresser à des textes dépourvus de prestige ; entretiens, questionnaires, fonds documentaires de toutes sortes y mobilisent des techniques relevant des diverses variantes de l'analyse de contenu : il s'agit d'extraire et de structurer l'information que renferment des énoncés considérés comme révélateurs de réalités psychologiques ou sociales en amont d'eux.

Avec le développement d'une réflexion spécifique sur le discours, c'est cette division du travail qui devient progressivement obsolète. Certes, il y a des différences considérables entre les conversations familières, les formulaires administratifs, les émissions de divertissement à la télévision, la Déclaration des Droits de l'Homme ou *La Divine comédie* ; mais au lieu de postuler une coupure quasi-religieuse entre textes « profanes » et textes « sacrés », un analyste du discours s'efforce d'exprimer leurs relations à l'aide de concepts précis, d'inscrire leurs différences dans l'unité profonde du discours.

La « globalisation » de l'analyse du discours à partir des années 1980, la mise en relation dans un même espace de concepts et de problématiques issus des lieux les plus divers n'a pas provoqué d'homogénéisation. Cela n'a rien de surprenant si l'on songe à la position de carrefour qu'occupe l'analyse du discours pour les humanités comme pour les sciences humaines ou sociales : elle a tendance à se diversifier en fonction des disciplines qu'elle met en contact, des traditions de pensée dont elle se nourrit et des demandes sociales auxquelles elle cherche à répondre.

Cette diversité se retrouve dans les contributions présentées ici. Pour autant, on n'y verra pas un échantillon représentatif des multiples courants qui se réclament de l'analyse du discours, même en se limitant à la France. En effet, tous les auteurs pressentis à l'origine n'ont pu participer à ce numéro ; ceux qui ont pu apporter leur contribution n'ont pas obéi à un cahier des charges contraignant qui aurait permis de rendre leurs textes complémentaires. Le fait même que la majorité des textes proviennent d'un appel à communications largement diffusé interdisait d'unifier l'ensemble. Néanmoins, à défaut d'être représentatif, ce groupement d'articles est inévitablement significatif d'un certain état du champ.

Il est quelque peu artificiel de dégager des lignes de convergence d'un article à un autre, dans la mesure où un même texte peut servir à en exemplifier un grand nombre. Sans préjuger des possibilités que chacun d'eux, considéré isolément, ouvre aux lecteurs, on peut néanmoins dégager quelques axes.

On soulignera déjà l'équilibre entre cadres théoriques et analyses, alors même que l'analyse du discours se voit parfois reprocher deux défauts opposés : celui de spéculer sans ancrage empirique fort, et celui de décrire des régularités sans véritablement les inscrire dans une problématique. C'est une conséquence de la maturation de ce champ : avec le temps les appareils conceptuels et méthodologiques se sont affirmés.

Le second point que je mettrai en évidence est l'intérêt croissant pour l'oral. Sur les dix contributions qui travaillent sur un corpus, cinq portent directement sur des données orales ; pour une sixième – celle d'A. Toma – la relation est plus indirecte, puisqu'il s'agit d'entretiens oraux transcrits et publiés. Pour autant, cet intérêt pour l'oralité ne marque pas un glissement vers des perspectives strictement conversationnalistes. Il s'agit plutôt de situations de communication fortement contraintes sur le plan institutionnel. La présence d'un article (celui de Y. Grinshpun) qui s'intéresse à la graphie va aussi dans le sens d'une prise de conscience de plus en plus forte de l'importance du médium. Attitude très différente de celle qui a longtemps prévalu dans l'analyse du discours française.

On peut aussi noter le recul des démarches qui traitent les textes avant tout comme des réceptacles d'indicateurs permettant d'accéder immédiatement à des réalités extradiscursives. Certes, la plupart des contributions inscrivent leur corpus dans des configurations sociales, mais en s'interrogeant sur les fonctionnements discursifs, appréhendés dans leur double dimension textuelle et sociale, et non comme le reflet de faits « extérieurs ».

Enfin, on ne peut que prendre acte de la diversité des conceptions de l'analyse du discours qui se manifeste dans ce numéro spécial. Les contributeurs sont loin de travailler dans le même horizon théorique, même si l'on met à part la position de critique radicale de J. Guilhaumou. À côté des recherches ancrées dans la tradition de la linguistique de l'énonciation et celles plus proches des courants interactionnistes, il y a place pour des démarches qui n'entrent pas dans cette distinction (cf. N. Fairclough).

Pour rendre plus lisible la présentation des différents textes, je vais effectuer quelques groupements, nécessairement réducteurs, sans suivre toujours l'ordre du numéro.

Les articles de J. Bres & M. Nowakowska (« Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de *dialogisme* pour l'analyse du discours »), A. Rabatel (« La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue ») et L. Rosier (« L'analyse de discours et ses corpus à travers le prisme du discours rapporté ») explorent ce que dans mon propre article j'appelle les « ressources » communes de ceux qui travaillent sur le discours : « dialogisme », « locuteur / énonciateur », ou problématique du discours rapporté. Les deux premiers textes ont une structure comparable, puisqu'ils commencent par une discussion théorique, qui est ensuite exemplifiée par l'analyse précise d'un texte de la presse écrite. Celui de L. Rosier associe réflexions historique et épistémologique pour offrir un point de vue original sur l'analyse du discours francophone. Ces trois textes s'inspirent pour l'essentiel des problématiques de l'énonciation.

Les contributions d'A. Toma (« Cohésion informative dans le discours scientifique. L'analyse de l'organisation informationnelle et topicale d'un fragment d'entretien avec le professeur André Lichnerowicz »), de D. Vincent (« Analyse conversationnelle, analyse du discours et interprétation des discours sociaux : le cas de la radio de confrontation ») et de V. André (« *Oui non* : une pratique discursive sous influence ») procèdent à l'analyse précise d'interactions conversationnelles. Dans les trois cas il s'agit d'interactions fortement institutionnelles : l'entretien entre un savant et un journaliste, le débat politique à la radio, la réunion de travail en entreprise. Le travail d'A. Toma réfléchit sur les caractéristiques de la vulgarisation en exploitant avec précision le cadre modulaire défini par E. Roulet et ses collaborateurs. Les textes de D. Vincent et de V. André ont des préoccupations sociales plus fortes ; ils articulent des phénomènes linguistiques et ce qui relève du rôle des participants. D. Vincent associe approches conversationnelle, pragmatique et argumentative.

L'article de V. Magaud (« Modes d'appropriation topiques et structuration d'un genre : la consultation psychologique radiophonique ») porte également sur des interactions orales, mais avec un objectif différent, dans la mesure où il vise d'abord à caractériser un genre radiophonique déterminé, en mettant l'accent sur les instances d'énonciation et les processus argumentatifs. Quant à C. U. Lorda (« La désignation des acteurs dans un discours de justification : Jacques Chirac et le conflit de l'Irak »), elle suit une démarche plus traditionnelle d'analyse du discours politique : bien qu'elle s'appuie sur un corpus dialogal radiophonique (un entretien entre Chirac et des journalistes), son attention se concentre sur le paradigme des unités d'autodésignation du locuteur interviewé.

La contribution très originale de Y. Grinshpun (« *O* et *Oh* : une graphie entre langue et genres de discours ») doit être mise à part. Partant d'un détail largement négligé par les linguistes, elle prend en compte la dimension diachronique et travaille sur l'articulation langue/discours, liant graphie, unité lexicale et genre de discours sur plusieurs siècles.

Les trois derniers textes opèrent à un niveau différent, puisqu'ils s'interrogent sur la nature de l'analyse du discours.

La contribution de N. Fairclough (« Critical discourse analysis ») illustre l'un des courants majeurs de la « critical discourse analysis » anglo-saxonne. Son cadre théorique et méthodologique très riche, loin de s'en tenir à ce à quoi on réduit trop souvent la CDA, c'est-à-dire à une critique des représentations en termes de sexisme ou de racisme, s'attache aux « processes of social change in their discourse aspect ». Cette position est exemplifiée par l'analyse de deux textes, en anglais et en roumain, qui participent de la « transition » dans les pays de l'Est.

J. Guilhaumou (« Où va l'analyse du discours ? Autour de la notion de formation discursive ») propose une contribution très critique. En historien-analyste du discours, il procède à une réévaluation de la notion de « formation discursive », notion clé de l'École française des années 1970, pour définir une manière de travailler qui prenne ses distances avec la « disciplinarisation » de l'analyse du discours. Sa réflexion est étayée par une étude sur la parole des « exclus », pour laquelle le chercheur s'efforce de ne pas occuper une position de surplomb.

Mon propre article (« L'analyse du discours et ses frontières ») suit une voie plus classique, l'une de celles récusées par l'article de Guilhaumou. Je réfléchis sur la façon dont on peut structurer le champ des études sur le discours en prenant en compte la diversité des recherches actuelles dans ce domaine. Pour cela, j'essaie de montrer que la notion d'« approche », qui est communément utilisée, est insuffisante. Je propose également une classification des unités fondamentales sur lesquelles travaillent les analystes du discours.

Mai 2005

Titre :

Colloque International en Sciences du Langage : de l'impolitesse à la violence verbale

Dates et lieu :

Mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13 mai 2005, Université d'Avignon, France

Organisateurs :

CRILIC : Centre de recherche interdisciplinaire, langue et identité culturelle, Université d'Avignon, France

Coordonnées :

claudine.moise@univ-avignon.fr

Présentation :

Si la « violence verbale » fait partie du langage commun en France, si l'on retrouve cette notion dans les médias et dans l'Education Nationale, il nous semble intéressant dans le contexte social actuel d'en cerner les contours linguistiques et sociolinguistiques. Qu'elle soit interpersonnelle, institutionnelle ou familiale, la violence verbale parce qu'elle alimente conflits, tensions et incompréhensions, va à l'encontre d'un fonctionnement coopératif des interactions. Elle serait alors une forme de rupture dans les rituels conversationnels. L'objectif de ce colloque est d'appréhender le concept de violence verbale d'un point de vue descriptif, pragmatique, en actes de parole caractérisés et reconnus, de proposer une analyse des effets de rupture dans les interactions et des montées en tension. L'étude du processus langagier s'inscrivant dans une dynamique se jouant sans cesse dans la prise de parole, les analyses des contextes d'énonciation, des rites d'interaction en jeu, des interférences entre rapports langagiers (rapports à la langue ?), rapports sociaux et rapports institutionnels seront plus particulièrement privilégiées. Ainsi, la violence verbale peut être appréhendée dans ses aspects interactionnels et à travers les éléments qui la constituent en tant qu'actes du langage, injure, insulte, impolitesse, incivilité ou tout acte menaçant. Mais plus encore elle pourra être saisie dans toute sa dimension sociolinguisti-

que et symbolique, parce qu'elle est un signe de transgression des normes sociales et dérèglement de l'ordre légitime. Qui induit la violence verbale ? Quelle est la force des idéologies en place ? Du rapport de forces symboliques entre les groupes sociaux ? Finalement, il s'agira de s'interroger sur ce qui altère ou empêche l'accomplissement des échanges et donc la négociation communicative. L'intérêt d'étudier l'émergence, la réalisation, la gestion et la résolution éventuelle des attaques et des conflits par la parole conduit à s'interroger aussi sur la construction de sens autour de ce concept. Les approches linguistiques et diachroniques seront les bienvenues même si notre colloque s'inscrit résolument dans une optique sociolinguistique privilégiant les études de terrain. Le colloque vise à assurer une réflexion interdisciplinaire sur ce qui est perçu comme de la violence verbale et sur sa définition ou son identification. Ainsi, dans la problématique de rupture des productions langagières, le colloque s'inscrit dans une démarche méthodologique qualitative répondant au courant de la pragmatique linguistique, ethnométhodologie, linguistique interactionnelle, psychologie interculturelle ou sociale, ethnologie, sociologie (...). Le colloque a vocation à une large inter/transdisciplinarité et proposera une après-midi de réflexion avec des professionnels (médecins, psychologues, formateurs,) travaillant sur la question.

Mai 2005

Titre :

11th Annual Conference on Language, Interaction and Culture

Dates et lieu :

May 12-14, 2005, University of California, Santa Barbara, USA

Organisateurs :

The Language, Interaction, and Social Organization (LISO) Graduate Student Association at the University of California, Santa Barbara and The Center for Language, Interaction and Culture (CLIC) Graduate Student Association at the University of California, Los Angeles

Coordonnées :
LISOconf05@linguistics.ucsb.edu

URL :
<http://www.liso.ucsb.edu/conferences/LISOConf2005>

Présentation :
Submissions should address topics at the intersection of language, interaction, and culture from theoretical perspectives which employ data from recorded, spontaneous interaction. This includes but is not limited to conversation analysis, discourse analysis, ethnography of communication, ethnomethodology, and interactional sociolinguistics.

Mai 2005

Titre :
Journée d'étude: Corpus Oraux : Constitution, exploitation, conservation, diffusion.

Dates et lieu :
17 mai 2005, BNF, Paris, France

Organisateurs :
Langage Naturel, ATALA (Association pour le Traitement Automatique des Langues)

Coordonnées :
LN@cines.fr

URL :
http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/corpus_oraux.htm

Présentation :
La DGLFLF et le CNRS et la BnF organisent une journée d'étude consacrée à la présentation et à la discussion du Guide des bonnes pratiques pour la constitution, l'exploitation la conservation et la diffusion des corpus oraux rédigé par un groupe de travail composé de linguistes, juristes et conservateurs. Depuis une vingtaine d'années, les études sur les corpus de langues parlées ont complètement renouvelé les sciences du langage. Les toutes nouvelles technologies en matière de stockage, de diffusion mais aussi d'exploitation des enregistrements sonores, couplées aux outils de traitement automatique du langage, ouvrent de nouvelles perspectives. Toutefois cette situation ne va pas sans poser de nombreuses questions juridiques et éthiques mais aussi techniques, méthodologiques et théoriques. Le Guide des bonnes pratiques a pour vocation d'éclairer la démarche des chercheurs, de repérer les problèmes et les solutions juridiques et de favoriser l'émergence de pratiques communes pour la conservation et la diffusion des corpus oraux. Les discussions de la journée, sur la base d'une version de travail du Guide soumise à la communauté

des chercheurs, permettront d'élaborer la première version du guide vouée à être largement diffusée par la suite.

Mai 2005

Titre :
Langage, objets enseignés et travail enseignant en didactique du français

Dates et lieu :
17-18 mai 2005, Université Stendhal Grenoble 3, France

Organisateurs :
LIDILEM — Université Stendhal Grenoble 3 ; GRAFE — Université de Genève – FPSE

Coordonnées :
Sandra Canelas-Trevisi,
canelas.trevisi@wanadoo.fr,
Sandra.Trevisi@u-grenoble3.fr

Présentation :
L'objectif de ce colloque est d'approfondir la théorisation de la situation d'enseignement/apprentissage du français en s'appuyant sur les apports de l'analyse interactionniste d'inspiration ethnométhodologique ainsi que sur les concepts issus des disciplines de l'intervention, c'est-à-dire non seulement les didactiques des disciplines scolaires mais également l'ergonomie et l'analyse du travail.

Mai 2005

Titre :
Aspects cognitifs de l'interprétation simultanée — Cognitive aspects of simultaneous interpreting

Dates et lieu :
19-20 mai 2005, Université de Toulouse Le Mirail, France

Langue :
français et anglais

Organisateurs :
Laboratoire Jacques Lordat, Université de Toulouse Le Mirail, France & Institut de Linguistique, Université de Mons-Hainaut, Belgique

Coordonnées :
Barbara Köpke : bkopke@univ-tlse2.fr, Myriam Piccaluga : myriam.piccaluga@umh.ac.be

URL :
<http://acoustic31.univ-tlse2.fr/lordat/>

Présentation :
Depuis les premières recherches sur l'interprétation, la nécessité de procéder à des études psycholinguistiques prenant en compte

tant les capacités cognitives transversales comme la mémoire et l'attention que les contraintes de la tâche a été soulignée à maintes reprises. Malgré un certain nombre de contributions théoriques adoptant une telle approche (issues par exemple des discussions initiées par les ASCONA Workshops et les rencontres du GITI), les études expérimentales se situant dans cette perspective sont demeurées peu nombreuses et le plus souvent isolées. Le but de la présente journée d'étude est de rassembler des chercheurs de disciplines différentes et des professionnels afin de confronter données et expériences.

Since the beginnings of research on interpreting, the need of psycholinguistic research taking into account transversal cognitive skills like memory and attention as well as task constraints has been emphasized. Despite a number of theoretical papers adopting such an approach (issue of discussions initiated for example by the ASCONA Workshops and the meetings of the GITI), the few experimental studies adopting such an approach have been rather isolated. The present workshop is aimed at gathering together researchers from different backgrounds and professionals in order to confront data and experience.

Mai 2005

Titre :

Colloque international : Du fait grammatical au fait cognitif

Dates et lieu :

19-21 mai 2005, Bordeaux, Université de Bordeaux, France

Organisateurs :

Jean-Rémi Lapaire, Professeur de linguistique cognitive, Université de Bordeaux, France

Coordonnées :

Jean-Remi.Lapaire@u-bordeaux3.fr

URL :

<http://www.montaigne.u-bordeaux.fr/Actu/colloques/2004/25-22052005.htm>

Présentation :

La grammaire est-elle « une fenêtre ouverte sur l'esprit » ? Comment s'articule la relation entre sémiologie, structures grammaticales et représentations ? La grammaire forme-t-elle un système conceptuel autonome, distinct du reste de la cognition ? La grammaire est-elle rationnelle, phénoménologique, poétique, incarnée ? Qui est le « sujet cognitif » en grammaire ? Quelles sont les dimensions épistémologiques et méthodologiques propres à la grammaire cognitive ?

Mai 2005

Titre :

Journée d'étude interdisciplinaire : Le SMS : enjeux linguistiques, sociaux et culturels

Dates et lieu :

Le 20 mai 2005, Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris, France

Organisateurs :

Laboratoire Modyco, UMR 7114, CNRS/Paris X, projet « Communication électronique »

Coordonnées :

J. Anis, jacques.anis@u-paris10.fr

Présentation :

Le SMS (*Short Message Servicing*) est un mode de communication permettant d'envoyer et de recevoir des messages écrits de 160 caractères en utilisant un téléphone mobile. Conçu au départ, dans le cadre du standard de téléphonie cellulaire GSM, dont les premiers pas datent des années quatre-vingts et qui a été développé en Europe à partir de 1992 pour permettre aux opérateurs d'envoyer des informations aux usagers sur l'état du réseau, le SMS est devenu un moyen de communication interpersonnel qui a pris son essor en France dans les années 2000. Ce développement spectaculaire fortement médiatisé, profitant de l'expansion spectaculaire des téléphones mobiles, a été rendu possible par l'interconnexion des opérateurs en 1999. Rapide, discret, peu coûteux, le SMS — mini-message ou texto — a conquis massivement les 15-25 ans et conquiert progressivement les autres générations. En France, l'année 2003 a connu l'envoi d'environ 9,8 milliards de SMS. L'écriture abrégée et expressive qui caractérise ces messages, les investissements sociaux et affectifs qui les imprègnent ont suscité un grand intérêt des médias, ont donné lieu à de nombreux articles et à quelques ouvrages de vulgarisation. Un certain nombre d'études scientifiques récemment publiées ou sous presse tentent d'analyser objectivement et en profondeur ces phénomènes. Nous nous proposons de tenir la première manifestation scientifique entièrement consacrée au SMS. Les aspects langagiers y seront éclairés par la dimension sociale et culturelle. Le cas français sera éclairé par celui de l'arabe marocain.

Mai 2005

Titre :

Languages and the future

Dates et lieu :

22-25 May 2005, Forum Engelberg

Organisateurs :

Forum Engelberg

Coordonnées :

Stefan Toffol, forum-engelberg@mhp.ch

URL :

<http://www.mhp.ch/fe.pdf>

<http://www.mhp.ch/anmeldung.pdf>

Présentation :

La technologie est-elle un moyen d'améliorer la communication entre des hommes et des femmes marqués par la multiculturalité de nos sociétés ?

Mai 2005

Titre :

CiDE.8 : Multilinguisme/Multilingualism — 8th Colloque International sur le Document Electronique/8th International Conference on Electronic Document

Dates et lieu :

25-28 mai 2005/25-28 May 2005, Centre Culturel Français, Beyrouth — Liban/French Cultural Center, Beirut, Lebanon

Organisateurs :

Centre Culturel Français, Beyrouth — Liban/French Cultural Center, Beirut, Lebanon

Coordonnées :

Khaldoun Zreik, Université de Caen, zreik@info.unicaen.fr

URL :

<http://europia.org/CIDE8>

<http://www.certic.unicaen.fr/cide8>

Présentation :

Tighten-up the links between documentation engineering and linguistic engineering while taking into consideration the different dimensions, such as cognitive, structural, and technological, of the electronic document.

Resserrer les liens entre l'ingénierie documentaire et l'ingénierie linguistique tout en considérant les différentes dimensions des documents électroniques à savoir : cognitive, structurelle et technologique.

Mai 2005

Titre :

Thirteenth Manchester Phonology Meeting : What is a phonological fact ?

Dates et lieu :

26-28 May 2005, University of Manchester, United Kingdom

Organisateurs :

University of Edinburgh, University of Manchester, University of Newcastle, University Toulouse-Le Mirail, Universiye Montpellier-Paul Valéry

Coordonnées :

patrick.honeybone@ed.ac.uk

URL :

<http://www.englang.ed.ac.uk/mfm/13mfm.html>

Présentation :

We are pleased to announce our Thirteenth Manchester Phonology Meeting (13mfm). The mfm is the UK's annual phonology conference ; it is held in late May every year in Manchester (central in the UK and easily accessible from the whole of the country, and with excellent international transport connections), and is organised by people in various parts of the country, and abroad. For the past twelve years, this meeting has been a key conference for phonologists from all corners of the world, where anyone who declares themselves to be interested in phonology can submit an abstract on anything phonological. In an informal atmosphere, we discuss a wide range of topics, including the phonological description of a wide variety of languages, issues in phonological theory, aspects of phonological acquisition and implications of phonological change.

Mai 2005

Titre :

CNA2 : Temps et Musique. Temps et Langage

Dates et lieu :

27 et 28 mai, St Thierry, 15 km de Reims, France

Organisateurs :

CNA2 (Cercle de Neuro-audio Acoustique)

Coordonnées :

Nathalie Ehrlé, nehrle@chu-reims.fr

Présentation :

Le CNA2 (Cercle de Neuro-audio Acoustique) est une association loi 1901 fondée en 1985 par Jean Louis Signoret, François Michel et Bernard Lechevalier. Elle réunit un groupe de neurologues, psychologues, psychoacousticiens, musicologues, audiologistes et orthophonistes ayant tous un intérêt pour l'audition et la musique.

Juin 2005

Titre :

Fourth International Conference : Voice and Vision in Language Teacher Education
Language Teacher Education Conference

Dates et lieu :

June 2-4, 2005, Minneapolis, MN, USA

Organisateurs :

The Center for Advanced Research on Language Acquisition (CARLA)

Coordonnées :

Karin E. Larson, larso205@umn.edu

URL :

<http://www.carla.umn.edu/conferences/LTE2005/index.html>

Présentation :

The mission of this unique conference is to address the education of teachers of all languages, at all instructional and institutional levels, and in all the many national and international contexts in which this takes place, including: English as a Second or Foreign Language (ESL/EFL) instruction ; foreign/modern/world language teaching ; bilingual education ; immersion education ; indigenous and minority language education ; and the teaching of less commonly taught languages. The conference aims to bring together teacher educators from these many contexts to discuss and share research, theory, and best practices and to initiate and sustain meaningful professional dialogue across languages, levels, and settings.

Juin 2005

Titre :

7èmes Journées internationales du Réseau français de phonologie/7th Annual Meeting of the French Network of Phonology

Dates et lieu :

2-4 juin 2005, Université de Provence, France

Langue :

Français, anglais

Organisateurs :

Laboratoire Parole et Langage, CNRS & Université de Provence — Réseau français de phonologie

Coordonnées :

rfp2005@lpl.univ-aix.fr

URL :

<http://www.lpl.univ-aix.fr/~rfp2005/>

Présentation :

Les 7èmes Journées internationales du Réseau français de phonologie (RFP2005) auront lieu à Aix-en-Provence du 2 au 4 juin 2005. Le colloque est organisé par le laboratoire Parole et Langage, CNRS & Université de Provence, sous l'égide du Réseau français de phonologie (ex-GDR 1954 Phonologie). Le colloque vise à rassembler des chercheurs de France et d'ailleurs en phonologie et en phonétique, et il est ouvert à toute proposition de contribution dans ce domaine.

The 7th Annual Meeting of the French Network of Phonology (RFP2005) will take place in Aix-en-Provence in June 2-4, 2005. The meeting is organized by the laboratory Parole

et Langage, CNRS & the University of Provence, under the aegis of the French Network of Phonology. The meeting aims at bringing together French as well as foreign researchers in phonology and phonetics and it is open to all contributions in this areas.

Juin 2005

Titre :

Fourth International Conference : Voice and Vision in Language Teacher Education

Dates et lieu :

June 2-4, 2005, Radisson-Metrodome Hotel, Minneapolis, Minnesota, USA

Organisateurs :

The Center for Advanced Research on Language Acquisition (CARLA), University of Minnesota, USA

Coordonnées :

lteconf@tc.umn.edu, Karin E. Larson, larso205@umn.edu

URL :

<http://www.carla.umn.edu/conferences/LTE2005/call.html>

Présentation :

The fourth International Conference on Language Teacher Education welcomes proposals for papers and symposia on all aspects of the education and professional development of language teachers. Papers and symposia may report on data-based research, theoretical and conceptual analyses, or best practices in language teacher education. The mission of the conference is to address the education of teachers of all languages, at all instructional and institutional levels, and in all the many national and international contexts in which this takes place, including: English as a Second or Foreign Language (ESL/EFL) instruction ; foreign/modern/world language teaching ; bilingual education ; immersion education ; indigenous and minority language education ; and the teaching of less commonly taught languages. The conference aims to bring together teacher educators from these many contexts to discuss and share research, theory, and best practices and to initiate and sustain meaningful professional dialogue across languages, levels, and settings.

Juin 2005

Titre :

JALTCALL 2005 Conference « Globalization through CALL : Bringing People Together »

Dates et lieu :

3-5 June, 2005. Ritsumeikan University, Biwako Kusatsu Campus (BKC), Shiga, Japan

Organisateurs :
Association for Language Teaching

Coordonnées :
submissions@jaltcall.org, eng@jaltcall.org

URL :
<http://www.jaltcall.org>

Présentation :
The JALTCALL 2005 Conference focuses on the social dimension of CALL at local and global levels, as represented by the term « glocalization ».

Juin 2005

Titre :
RECITAL 2005 : Rencontre des Étudiants Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues — Conférence étudiante associée à TALN2005, sous l'égide de l'ATALA

Dates et lieu :
Du lundi 6 juin au vendredi 10 juin 2005, Dourdan, au sud de Paris, France

Langue : Français, Anglais

Organisateurs :
RECITAL, ATALA

Coordonnées :
recital200@limsi.fr

URL :
<http://recital.limsi.fr/>

Présentation :
RÉCITAL 2005, la conférence étudiante associée à TALN 2005, se déroulera à Dourdan, au sud de Paris. Elle est réservée aux doctorants et aux jeunes docteurs ayant obtenu leur doctorat depuis moins d'un an. Les étudiants sont invités à soumettre leurs travaux de recherche (de DEA ou de thèse). RÉCITAL a pour vocation d'offrir aux jeunes chercheurs en Traitement Automatique des Langues et dans les disciplines proches (linguistique descriptive et formelle avec une composante TAL, par exemple), l'occasion de se rencontrer, de présenter leurs travaux et de comparer leurs approches. Cette conférence a son propre comité de programme, constitué de chercheurs confirmés et de jeunes docteurs.

Juin 2005

Titre :
Antoine Culioli, un homme dans le langage — Originalité, diversité, ouverture

Dates et lieu :
8-12 juin 2005, Centre Culturel International de Cerisy la Salle, France

Organisateurs :
Dominique Ducard (Paris XII-Céditec), Claudine Normand (Paris X)

Coordonnées :
info.cerisy@ccic-cerisy.asso.fr

URL :
<http://www.ccic-cerisy.asso.fr/>
<http://www.univ-paris12.fr/www/labos/ceditec/colloqueCulioli.html>

Présentation :
Antoine Culioli développe depuis plus de 40 ans une théorie connue sous le nom de « Théorie des Opérations Énonciatives », qu'il définit comme une linguistique dont l'objet est l'étude de l'activité de langage à travers la diversité des langues, des textes et des situations. Longtemps limité à l'espace du séminaire de l'ENS et réputé d'un abord difficile, ce travail théorique sur le langage, toujours en chantier, devient accessible à une plus large audience avec les publications qui s'enchaînent depuis 1990 et, plus particulièrement, avec la parution d'entretiens où Antoine Culioli est amené à éclaircir les différents aspects et enjeux de sa théorie. Ses travaux, qui ont pris une place majeure dans l'histoire de la linguistique, ouvrent des perspectives sur d'autres champs de recherche, de l'anthropologie aux neurosciences, et intéressent plus généralement l'ensemble des sciences humaines. Cette richesse d'intérêts et cet engagement dans le dialogue des disciplines lui donnent une place originale, et on peut dire unique, dans les mouvements de pensée contemporains. Pour toutes ces raisons il nous paraît important d'organiser aujourd'hui ce colloque qui doit intéresser un large public. Les quatre journées feront alterner Rencontres intellectuelles avec des logiciens, philosophes, anthropologues, traducteurs, psychologues et psychanalystes, et sessions thématiques autour de questions centrales en recherche linguistique : Schèmes, schémas et schématisations, Représentations et rationalités, Observables et méthodes dans les études de cas.

Juin 2005

Titre :
Colloque Inter Labo 2005 (CIL 2005) Le sens, c'est de la dynamique ! La construction du sens en Sciences du Langage et en psychologie

Dates et lieu :
9 et 10 juin 2005, Université Paul Valéry, Montpellier 3, France

Organisateurs :
Dipralang, Laméco, Praxiling

Coordonnées :
cil2005@gmail.com

Présentation :

Ce colloque est l'occasion d'impulser une réflexion sur la dynamique de la construction du sens. Deux disciplines des sciences humaines que sont la Psychologie et les Sciences du Langage sont plus particulièrement concernées par cette problématique. L'objectif premier de ce colloque est donc de favoriser les échanges entre les chercheurs de ces deux disciplines autour de la question fondamentale suivante : Comment l'homme construit-il le sens ? Notre moindre rapport au monde s'exprime par la production de sens ; il est essentiel d'identifier les mécanismes et les processus qui sous-tendent cette activité. Les problématiques présentées doivent être envisagées sous l'angle de champs d'applications possibles, porter sur des problèmes concrets et participer à l'avancée théorique.

Juin 2005

Titre :

ISCA Workshop on Plasticity in Speech Perception

Dates et lieu :

15-17 June 2005, Senate House, London, United Kingdom

Organisateurs :

Acoustical Society of America, The British Academy, and the International Speech Communication Association (ISCA)

Coordonnées :

Valerie Hazan, val@phon.ucl.ac.uk and Paul Iverson

URL :

<http://www.psp2005.org.uk>

Présentation :

This 3-day workshop will bring together researchers who examine changes in speech perception during infancy and adulthood, from clinical and non-clinical perspectives, and will also include selected speakers who study plasticity in other domains and modalities. The workshop will include invited talks and submitted posters.

Juin 2005

Titre :

2ème Colloque des Jeunes Chercheurs du Laboratoire MoDyCo — Recueil des données en Sciences du langage et constitution de corpus : données, méthodologie, outillage

Dates et lieu :

16-17 juin 2005, Université Paris X : Nanterre, France

Organisateurs :

Laboratoire MoDyCo

Coordonnées :

coldoc_paris10@yahoo.fr

Présentation :

L'objectif est de rassembler des étudiants de DEA, des doctorants et postdoctorants en Sciences du Langage, tous domaines confondus, autour d'un thème fédérateur : recueil des données et constitution de corpus.

Juin 2005

Titre :

Langues proches : (Langues collatérales 2)

Dates et lieu :

16-18 juin 2005, Université de Limerick, Irlande

Langue :

français, irlandais, anglais

Organisateurs :

Department of Languages and Cultural Studies, University of Limerick, Irlande & LES-CLaP, Université de Picardie, Amiens, France.

Coordonnées :

tadhg.ohifearnain@ul.ie

jean-michel.eloy@u-picardie.fr

Présentation :

Certaines langues sont évidemment « proches » entre elles, mais l'évaluation de telles « distances entre langues » renvoie à un ensemble complexe d'approches distinctes et complémentaires. Les communications, posters et ateliers porteront sur les aspects systémiques, communicationnels, anthropologiques et métalinguistiques des relations entre langues « proches ».

Juin 2005

Titre :

Le français parlé au XXI^e siècle, normes et variations

Dates et lieu :

23 juin 2005, Université d'Oxford

Organisateurs :

Maison Française d'Oxford

Coordonnées :

fp2005@herald.ox.ac.uk

URL :

<http://users.ox.ac.uk/~fp2005>

Présentation :

L'Université d'Oxford vous convie à un colloque sur le français parlé qui aura lieu dans les locaux de la Maison Française d'Oxford le 23 juin 2005, avec la participation de conférenciers invités, dont Madame Claire

renciers invités, dont Madame Claire Blanche-Benveniste, Professeur Émérite à l'Université de Provence et Madame Henriette Walter, Professeur Émérite à l'Université de Haute Bretagne.

Juin 2005

Titre :

DECOLAGE : Développement Conceptuel et Langagier de l'Enfant

Dates et lieu :

23 et 24 juin 2005, Université de Reims, France

Organisateurs :

Laboratoire Accolade, Université de Reims, France

Coordonnées :

Marie Olivier, marie.olivier@univ-reims.fr

URL :

<http://www.univ-reims.fr/Labos/Accolade>

Juin 2005

Titre :

International Conference on Language Variation in Europe (ICLAVE 3)

Dates et lieu :

june 23-25, 2005, Meertens Instituut, Amsterdam, Hollande (Netherlands)

Organisateurs :

Meertens Instituut, Amsterdam, Hollande (Netherlands)

Coordonnées :

iclave3@meertens.knaw.nl

Présentation :

The International Conference on Language Variation in Europe (ICLaVE) is a biannual meeting addressing any aspect of linguistic variation observed in languages spoken in present-day Europe. The conference is intended to provide a platform for every scholar interested in issues related to this topic, be it as a historical linguist, a dialectologist, a sociolinguist, a specialist in grammatical theory, a psycholinguist or from any other relevant point of view.

Juin 2005

Titre :

The First International Conference on the Linguistics of Contemporary English

Dates et lieu :

23-26 June 2005, University of Edinburgh

Organisateurs :

University of Edinburgh

Coordonnées :

iclce.2005@ed.ac.uk

URL :

<http://www.englang.ed.ac.uk/iclce/iclce2005.html>

Présentation :

We are pleased to announce that the First International Conference on the Linguistics of Contemporary English (incorporating the Second International Conference on the Phonology of English) will be held from 23-26 June 2005, at the University of Edinburgh. The attention devoted to the linguistic phenomenon (or phenomena) known as English has resulted in a broad body of work in diverse research traditions, illustrating both the individual characteristics of the many Englishes, and the contributions that an understanding of these linguistic systems can make to our general knowledge of the human language faculty.

Juin 2005

Titre :

Workshop at ACL 2005 : Psychocomputational Models of Human Language Acquisition

Dates et lieu :

29-30 June 2005, University of Michigan Ann Arbor, USA

Organisateurs :

University of Michigan Ann Arbor

Coordonnées :

psycho.comp@hunter.cuny.edu

sakas@hunter.cuny.edu

URL :

<http://www.colag.cs.cuny.edu/psychocomp>

Présentation :

In recent decades there has been a great deal of successful research that applies computational learning techniques to emerging natural language technologies, along with many meetings, conferences and workshops in which to present such research. These have generally been motivated primarily by engineering concerns. There have been only a few venues in which computational models of human (first) language acquisition are the focus. In the light of recent results in developmental psychology, indicating that very young infants are capable of detecting statistical patterns in an audible input stream, statistically motivated approaches have gained in plausibility. However, this raises the question of whether or not a psychologically credible statistical learning strategy can be successfully exploited in a full-blown psychocomputational acquisition model, and the extent to which such algorithms must use domain-specific knowledge. The principal goal of the workshop is to bring together researchers who work within computational linguistics, formal learning theory, grammatical inference, machine learning, artificial intelligence, linguistics, psycholinguistics and other fields, who have

linguistics and other fields, who have created or are investigating computational models of language acquisition. In particular, it will provide a forum for establishing links and common themes between diverse paradigms. Although research which directly addresses the acquisition of syntax is strongly encouraged, related studies that inform research on the acquisition of other areas of language are also welcome.

Juin 2005

Titre :

The Seventh Annual International Conference of the Japanese Society for Language Sciences, JSLS 2005

Dates et lieu :

June 25 (Saturday)- 26 (Sunday), 2005. Sophia University (Yotsuya campus), Tokyo, Japan

Organisateurs :

The Japanese Society for Language Sciences

Coordonnées :

Kei Nakamura, JSLS 2004 Conference Coordinator, kei@aya.yale.edu

URL :

<http://www.cyber.sccs-u.ac.jp/JSLS/JSLS2005/cfp-e.htm>

Présentation :

The Japanese Society for Language Sciences invites proposals for our Seventh Annual International Conference, JSLS 2005. We welcome proposals for paper and poster presentations and for one symposium. We would like to encourage submissions on research pertaining to language sciences, including linguistics, psychology, education, computer science, brain science, and philosophy, among others. We will not commit ourselves to one or a few particular theoretical frameworks. We will respect any scientific endeavor that aims to contribute to a better understanding of the human mind and the brain through language.

Juin 2005

Titre :

Transcription de la langue parlée. Aspects théoriques, pratiques et technologiques

Dates et lieu :

Lundi 27 juin-jeudi 30 juin 2005, Université de Perpignan, France

Organisateurs :

GRELLANG, Université de Perpignan, France

Coordonnées :

Mireille Bilger, bilger@univ-perp.fr

Présentation :

Ce colloque comprend des ateliers et des conférences : les difficultés de transcription du français parlé, les variations régionales et

sociologiques, les pathologies du langage, typologie des conventions, les outils technologiques d'aide à la transcription...

Juin 2005

Titre :

3rd International interdisciplinary conference on Communication, Medicine & Ethics (COMET) and 7th annual seminar of the Centre for Values, Ethics and the Law in Medicine (VELIM)

Dates et lieu :

30 June-2 July 2005, Sydney, Australia

Organisateurs :

Centre for Language in Social Life, Department of Linguistics, Macquarie University and the Centre for Values, Ethics and the Law in Medicine, University of Sydney

Coordonnées :

Chris Candlin and Ian Kerridge

URL :

<http://www.comet-velim.org>

Présentation :

The conference focuses on the intersections between highlighting issues of diversity in contemporary social, disciplinary and policy contexts.

Juillet 2005

Titre :

Colloque JETOU 2005 : Journées d'Étude Toulousaines en sciences du langage

Dates et lieu :

1-2 juillet 2005, Pavillon de la Recherche

Langue :

Français, anglais

Organisateurs :

Farida Aouladomar, Estelle Cabrillac, Christine Fèvre-Pernet, Baptiste Foulquié, Carine Du-teil-Mougél, Julien Eychenne, Cécile Frérot, Edith Galy, Marie-Paule Jacques, Gerd Jendraschek, Marion Laignelet, Véronique Moriceau, Emmanuel Nicolas, Christophe Pimm, Karine Rigaldie, Halima Sahraoui, Pascale Vergely

Coordonnées :

halima.sahraoui@univ-tlse2.fr ou chr.pernet@wanado

URL :

<http://www.univ-tlse2.fr/erss/jetou2005/>

Présentation :

Au cours de ces journées, nous nous interrogerons sur le « rôle et la place des corpus en linguistique ».

Juillet 2005

Titre :

International Association of Forensic Linguists (IAFL) Conference

Dates et lieu :

July 1-July 4, 2005, Cardiff University, Cardiff, United Kingdom,

Organisateurs :

Association of Forensic Linguistics (IAFL), Cardiff University

Coordonnées :

Dr Janet Cotterill cotterillj@cardiff.ac.uk
iaflabstracts@cardiff.ac.uk

URL :

<http://www.cardiff.ac.uk/encap/clcr/iaflconference>

Présentation :

Cardiff University will host the 7th International Association of Forensic Linguistics (IAFL) conference. The meeting is a 4-day conference on forensic linguistics/language and law, to be held from the 1st to the 4th of July 2005. Papers are invited will deal with all aspects of forensic linguistics/language and law, in both civil and criminal contexts. The Cardiff conference will mark the inaugural year of the Malcolm Coulthard Scholarship, a bursary set up in honour of Professor Malcolm Coulthard, the Founding President of the International Association of Forensic Linguists. The scholarship acknowledges Professor Coulthard's major contribution to the establishment and promotion of the field.

Juillet 2005

Titre :

Fifth International and Interdisciplinary Conference on Modeling and Using Context (CONTEXT-05)

Dates et lieu :

July 5-8, 2005, Paris, France

Coordonnées :

Aline Chevalier, Aline.Chevalier@u-paris10.fr

URL :

<http://context-05.org>
<http://www.cognition-usages.org>

Présentation :

CONTEXT-05 will include oral paper presentations (a main conference and ten workshops), demonstration and poster sessions, and a doctoral consortium. It will provide a forum for a wide range of disciplines including Artificial Intelligence, Cognitive Science, Computer Science, Law, Linguistics, Medicine, Organizational Sciences, Philosophy, Psychology, Ubiquitous Computing, etc.

Juillet 2005

Titre :

17th Annual Conference : International Society for Humor Studies

Dates et lieu :

June 13-17, 2005, Youngstown State University, Youngstown, OH, USA

Organisateurs :

International Society for Humor Studies

Coordonnées :

Salvatore Attardo, ishs2005@cc.ysu.edu

Présentation :

The pre-conference seminars are three-hour long sessions, taught by experts in the field that introduce applied techniques for humor research. They are targeted at students or scholars from adjoining fields.

Juillet 2005

Titre :

1st Computational Systemic Functional Grammar Conference

Dates et lieu :

July 15-16, University of Sydney, Australia

URL :

<http://www.cs.usyd.edu.au/%7Ercdmnl/csfgc.html>

Juillet 2005

Titre :

32nd International Systemic Functional Linguistics Congress : Discourses of Hope : peace, reconciliation, learning and change

Dates et lieu :

July 17-22, 2005, University of Sydney, Australia

Organisateurs :

Systemic Functional Linguistics

Coordonnées :

Jim Martin, jmartin@mail.usyd.edu.au

URL :

<http://www.asfla.org.au/isfc2005/home.html>

Juillet 2005

Titre :

PALA25 : The 25th Annual Conference of the Poetics and Linguistics Association

Dates et lieu :

July 18th — 22nd July 2005, PALA25, University of Huddersfield, England

Organisateurs :

PALA25, University of Huddersfield

Coordonnées :

Lesley Jeffries, pala25@hud.ac.uk

URL :

<http://www.hud.ac.uk/mh/pala25/index.htm>

Présentation :

PALA is celebrating. The year 2005 will see our 25th annual conference and we are proud to have grown in that time into a mature international organisation. During the years

since PALA's founding, stylistics has evolved and matured, and in recent years, PALA has been at the forefront of the emergence of cognitive stylistics ; textual analysis with a new focus on how readers make meaning from text. The 25th Annual conference of PALA will consider the next step towards an integrated theory of style ; recognition of the overlapping commonality of meaning that may arise amongst communities of readers linked by social, geographical, historical, political and other aspects of their backgrounds. We are still learning from cognitive stylistics how individuals draw meaning from text. We have more to learn from traditional stylistics and from critical discourse analysis about the potential which texts have to embed meanings (which may also be naturalised ideologies) in stylistic choices. We want to add a third string to the bow, by considering those aspects of textual meaning that are social, that mark out agreement rather than variation, and that may be said to stand somewhere between the individual text/reader and the genre/society. These three approaches are not mutually exclusive, and all of them will be welcomed in this celebration of diversity and eclecticism in Stylistics and Poetics.

Juillet 2005

Titre :

12th Workshop on Logic, Language, Information and Computation (Wollic'2005)

Dates et lieu :

19-22 July 2005, Florianópolis (Santa Catarina), Brazil

Organisateurs :

IGPL, FoLLI, ASL, EATCS, SBC, SBL

Coordonnées :

Guilherme Bittencourt, gb@das.ufsc.br, Ruy de Queiroz, ruy@cin.ufpe.br

URL :

<http://www.cin.ufpe.br/~wollic/wollic2005/>

Présentation :

The « 12th Workshop on Logic, Language, Information and Computation » (WoLLI-C'2005), the twelfth version of a series of workshops which started in 1994 with the aim of fostering interdisciplinary research in pure and applied logic, will be held in Florianópolis (Santa Catarina), Brazil, July 19-22, 2005.

Août 2005

Titre :

17th European Systemic Functional Linguistics Conference & Workshop : Exploring meaning-making: field and the ideational metafunction

Dates et lieu :

1-4 August 2005, Kings College, London, England

URL :

<http://www.isfla.org/Conferences/ESW05/>

Août 2005

Titre :

FG-MOL 2005 : The 10th conference on Formal Grammar and The 9th Meeting on Mathematics of Language

Dates et lieu :

5-7 August 2005, Edinburgh, Scotland

Organisateurs :

The Association for the Mathematics of Language (ACL SigMoL) Institute for Communicating and Collaborative Systems/Human Communication Research Centre, University of Edinburgh ; The Association for Computational Linguistics (ACL) ; Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada.

Coordonnées :

<http://cs.haifa.ac.il/~shuly/fq05/intent.html>

URL :

<http://www.formalgrammar.tk>

<http://www.macs.hw.ac.uk/essli05/>

Présentation :

FG-MOL provides a forum for the presentation of new and original research on formal grammar, mathematical linguistics and the application of formal and mathematical methods to the study of natural language.

Août 2005

Titre :

Student Session (StuS) of the 17th European Summer School in Logic, Language and Information (ESSLI'05)

Dates et lieu :

8-19 August, Edinburgh

Organisateurs :

European Summer School

Coordonnées :

gervain@sissa.it

URL :

<http://www.macs.hw.ac.uk/essli05/>

Présentation :

We invite papers for oral and poster presentation from the areas of Logic, Language and Computation.

Août 2005

Titre :

Postgraduate Linguistics Conference at Victoria University of Wellington, New Zealand

Dates et lieu :

13th-14th August 2005, Victoria University of Wellington, New Zealand

Organisateurs :

School of Linguistics and Applied Language Studies, Victoria University of Wellington, Wellington, New Zealand

Coordonnées :

vuwling@yahoo.com

Présentation :

Following the success of last year's postgraduate conference, we are planning another conference for 2005 for which we invite papers any topics related to Linguistics, Applied Linguistics and Communication Studies. This conference is specifically targeted at postgraduate students and is a great opportunity for them to present their work and meet their peers.

Août 2005

Titre :

II Conference on Metaphor in Language and Thought

Dates et lieu :

17-20 August 2005, Universidade Federal Fluminense, Niterói, Rio de Janeiro, Brazil

Organisateurs :

Postgraduate Programme in Letters, Universidade Federal Fluminense and GEIM — LA — Grupo de Estudos da Indeterminação e da Metáfora em Linguística Aplicada (PUC-SP, UFSC, UFF, UNESP-Marília, UnB, UFPB)

Coordonnées :

metaphor@uol.com.br

URL :

<http://lael.pucsp.br/~tony/metaphor/2005>

Présentation :

The Conference aims at bringing together researchers interested in the exploration of the role of metaphor in language and thought.

Août 2005

Titre :

Second International Conference on First Language Attrition/Deuxième conférence internationale sur l'attrition d'une L1

Dates et lieu :

17-20 août 2005, Vrije Universiteit Amsterdam, Hollande

Langue : anglais**Organisateurs :**

Vrije Universiteit Amsterdam, Hollande

Coordonnées :

ICFLA2005@let.vu.nl

URL :

<http://acoustic31.univ-tlse2.fr/lordat/>

Présentation :

Attrition can be defined as the non pathological loss of a language in bilingual speakers. As such, it can be seen as a subfield of language contact, but it should be distinguished from other contact phenomena such as language change, shift, loss and death in bilingual communities. Language change, shift and death typically take place in bilingual communities across generations, whereas the term *Attrition*, is used to refer to individual language loss and consequently takes place within one generation. Furthermore, *Attrition*, can be defined as loss of the structural aspects of language, i.e. change or reduction in form, whilst *Shift*, is a loss of functional aspects, i.e. the gradual replacement of one language by another with respect to language use. It is this focus on structural aspects in individual language loss that makes the attrition field so promising for multidisciplinary approaches: linguistics, sociolinguistics, psycholinguistics and even neurolinguistics (see Köpcke & Schmid, forthc.).

Over the past decades, great progress has been made in the area of theoretical interpretation and evaluation of the phenomena witnessed in language attrition. The frameworks and models which have been applied to research on attrition have become more sophisticated, reflecting the relatively greater wealth of researcher's experiences. This fine-tuning of how research questions are asked has, in many instances, led to a more and more microlinguistic approach which has made it possible to answer (albeit tentatively) some very specific questions. The more general ones, however, remain unanswered.

Septembre 2005

Titre :

Colloque Association for French Language Studies, AFLS 2005

Dates et lieu :

2-4 septembre 2005, Université de Savoie, Chambéry, France

Organisateurs :

Université de Savoie (L.L.S.), École Polytechnique (Département *Langues et Cultures*) et ATILF/CNRS

Coordonnées :

Dominique.Lagorgette@univ-savoie.fr

Présentation :

La traduction en diachronie et en synchronie. Didactique des langues et linguistique de corpus. La variation en diachronie et en synchronie.

Septembre 2005

Titre :

Disfluency in Spontaneous Speech 2005, an ISCA Tutorial and Research Workshop.

Dates et lieu :

September 10-12, 2005 — Aix-en-Provence, France

Organisateurs :

DELIC team of the University of Provence

Coordonnées :

diss05@disfluency.org

URL :

<http://www.up.univ-mrs.fr/delic/Diss05>

Présentation :

DiSS 05 is the 4th meeting of the successful series of interdisciplinary workshops on Disfluency in Spontaneous Speech.

Septembre 2005

Titre :

38th BAAL Annual Meeting : Language, Culture and Identity in Applied Linguistics

Dates et lieu :

15-17 September 2005, The Graduate School of Education, University of Bristol, Bristol, England

Organisateurs :

BAAL — Pauline Rea-Dickins, Richard Kiely, Gerald Clibbon, Helen Woodfield, Jane Andrews, Patrick Andrews, Dilys Thorpe, Gabrielle Hogan-Brun

Coordonnées :

baalmail@education.leeds.ac.uk

Joan Cutting, Joan.cutting@ed.ac.uk

URL :

<http://www.baal.org.uk/conf2005.htm>

Présentation :

The theme for the conference — Language, Culture and Identity in Applied Linguistics — reflects different aspects of knowledge-building across the field. The notion of language and culture represents the communities and institutions which house and frame both language learning and language use. The notion of language and identity focuses on the relationships each individual has with communities and institutions, and which are evidenced in interactions in work, social and learning contexts. The theme of the meeting, then, provides opportunities for engagement with issues of language use, language form, language learning, language pedagogy and language assessment which inform on the construction of identity and on the social and cultural contexts where identity is profiled.

Septembre 2005

Titre :

SILF 2005 : XXIXème Colloque International de Linguistique Fonctionnelle/XXIXth International Conference on Functional Linguistics

Dates et lieu :

September 21-24, 2005, Helsinki, Finland(e)

Organisateurs :

Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle, Département des langues romanes, Université de Helsinki, Société Néophilologique de Helsinki

Coordonnées :

silf-2005@helsinki.fi

URL :

<http://www.helsinki.fi/romaanisetkielet/congres/>

Présentation :

La dynamique linguistique — Thème 1 : Créativité et figement — Thème 2 : Situations linguistiques complexes et contacts de langues

Septembre 2005

Titre :

30th annual conference of the Applied Linguistics Association of Australia (ALAA) : Identifying with Multiculturalism

Dates et lieu :

25-28th September 2005, University of Melbourne, Victoria, Australia

Organisateurs :

Applied Linguistics Association of Australia (ALAA)

Coordonnées :

<http://www.latrobe.edu.au/alaa/> > <http://www.latrobe.edu.au/alaa/>

URL :

<http://www.alaa2005.info/> > <http://www.alaa2005.info/>

Présentation :

The Applied Linguistics Association of Australia (ALAA) is organizing its 30th annual conference on the 25-28th of September 2005 at the University of Melbourne, Victoria, Australia. The theme is « Identifying with Multiculturalism »

Septembre 2005

Titre :

4th International Conference on Professional Communication and Translation Studies

Dates et lieu :

29-30 September, 2005, Politehnica University of Timisoara, Department of Communication and Modern Languages, Romania

Organisateurs :

Department of Communication and Modern Languages, University of Timisoara, Romania

Coordonnées :

comunicare@ceft.utt.ro

URL :

<http://www.utt.ro/>

Présentation :

The conference aims to continue and develop the exchange of ideas on the following topics : Communication and public relations: theoretical and didactic problems and solutions, Linguistic insights into professional communication, translation theory and translation didactics: their roles in communication.

Septembre 2005

Titre :

CSSP 05, Le sixième Colloque de Syntaxe et Sémantique

Dates et lieu :

29 septembre — 1er octobre 2005, Université Paris 7, Paris, France

Organisateurs :

Claire Beyssade (CNRS-J. Nicod), Olivier Bonami (Paris 4), Patricia Cabredo Hofherr (CNRS-Paris 8), Danièle Godard (CNRS-Paris 7)

Coordonnées :

info@cssp.cnrs.fr

URL :

<http://www.cssp.cnrs.fr/cssp2005/index.html>

Présentation :

Le sixième Colloque de Syntaxe et Sémantique à Paris (CSSP 05) aura lieu à l'Université Paris 7, du 29 septembre au 1er octobre 2005. Le colloque a pour vocation de permettre la présentation de travaux qui articulent recherche empirique et explicitation formelle ; il vise par ailleurs à favoriser la comparaison de recherches menées dans des cadres théoriques divers.

Octobre 2005

Titre :

The Second Language Research Forum (SLRF)

Dates et lieu :

October 7-9, 2005. Teachers College, Columbia University

Organisateurs :

Teachers College, Columbia University

Coordonnées :

slrf2005@tc.columbia.edu

URL :

<http://www.tc.columbia.edu/academic/tesol/SLRF2005>

Présentation :

SLA models and second language instruction.

Octobre 2005

Titre :

4^{ème} Colloque du Réseau français de sociolinguistique

Dates et lieu :

7 et le 8 octobre 2005 à l'université René Descartes Paris V, France

Organisateurs :

Réseau français de sociolinguistique

Coordonnées :

colloque-rfs.2005@paris5.sorbonne.fr

URL :

<http://rfsi.free.fr>

Octobre 2005

Titre :

Multimodal Texts : Engaging Sign Systems

Dates et lieu :

22-23 October 2005, University of Portsmouth, United Kingdom

Organisateurs :

School of Languages and Area Studies, University of Portsmouth, United Kingdom

Coordonnées :

Mario Saraceni, mario.saraceni@port.ac.uk, Carol O'Sullivan, carol.osullivan@port.ac.uk

URL :

<http://www.port.ac.uk/departments/academic/slas/multimodaltextsconference/>

Présentation :

« Multimodality » has been defined in semiotics as the co-existence of more than one mode, or sign system, within the same text. From advertising, film and television to websites, game environments and mobile technology, the texts that surround us today are increasingly multimodal. This is not, however, a uniquely contemporary phenomenon ; the interdependence of sign systems is central to the history of textuality and long predates digital and print eras. Nor is it peculiar to any one culture, as the movement of these texts between languages and cultures is accelerated through processes of globalisation. Contributions are invited for an international interdisciplinary conference to be held at the University of Portsmouth on the relationships between different sign systems within texts and on the transfer of multimodal texts between languages and cultures. Much work has already been done within individual disciplines on this topic, and the aim of the conference is to promote dialogue and to allow the dissemination of up-to-the-minute research in this area

between specialists in different fields. The organisers therefore welcome proposals for papers from scholars in linguistics, literature and comparative literature, film, television and media studies, translation studies, fine arts, musicology, creative art and design and other disciplines.

Octobre 2005

Titre :

IV Symposium international de Mercator sur les langues minoritaires européennes — Traduction de la culture, culture de traduction: les langues dans les films, à la télévision et dans la littérature

Dates et lieu :

26, 27 et 28 octobre 2005, Université du pays de Galles Aberystwyth, UK

Langue :/

Organisateurs :

Mercator

Coordonnées :

george.jones@aber.ac.uk

URL :

<http://www.aber.ac.uk/mercator>

Présentation :

Le transfert de langues, qui, en ce qui concerne ce symposium, inclut le sous-titrage et le doublage à la fois de films et de la télévision ainsi que la traduction littéraire, constitue un phénomène aux multiples facettes du point de vue des langues minoritaires. Il peut être utilisé pour propager les cultures qui se trouvent en dehors du « courant dominant » de l'audiovisuel et de la littérature et pour maximiser l'auditoire ou le nombre de lecteurs pour les produits culturels minoritaires. De plus, la traduction en langues minoritaires non seulement augmente la quantité de matériel disponible dans une langue marginalisée, mais il se peut qu'elle ait un impact culturel plus important et qu'elle contribue au développement de la langue en tant que moyen créatif dynamique. Par contre, l'effet de « l'importation » des références culturelles sur une grande échelle n'est peut-être pas toujours considéré de façon positive.

Ce symposium tentera d'obtenir des contributions à cette discussion de la part des personnes exerçant en tant que praticiens et des personnes décidant des politiques dans les domaines de l'audiovisuel et de la littérature (les producteurs, réalisateurs, radiodiffuseurs, sous-titres et doubleurs, scénaristes, éditeurs, auteurs, traducteurs), ainsi que des personnes concernées par ces questions dans un contexte académique. Tandis que l'accent portera sur les langues minoritaires autochto-

nes (c'est-à-dire les langues appartenant à des groupes établis depuis longtemps sur leur territoire actuel et utilisant une langue autre que la langue officielle principale de leur état ou bien une langue en quelque sorte marginalisée du point de vue social et/ou politique), des liens peuvent être établis avec des questions concernant des langues d'états plus petits, des langues venues de l'extérieur et des productions culturelles trouvant leur origine au-delà du courant dominant métropolitain.

Novembre 2005

Titre :

Symposium sur l'étude du Sens : Exploration et Modélisation (SEM-05) — Connecteurs, cadres discursifs et structure du discours : des analyses en corpus et des expérimentations aux théories du discours

Dates et lieu :

14-15 novembre 2005, Biarritz (Pays Basque, France) — Casino Bellevue

Organisateurs :

ERSS (CNRS & Univ. Toulouse 2), IKER (CNRS, Univ. Bordeaux 3 & UPPA), IRIT (CNRS, Univ. Toulouse 3, INPT & Univ. Toulouse 1), Laboratoire Jacques Lordat (Univ. Toulouse 2 & INSERM) avec le soutien de la Ville de Biarritz.

Coordonnées :

sem@univ-tlse2.fr

URL :

<http://www.univ-tlse2.fr/erss/sem05/>

Présentation :

Les symposiums SEM visent à confronter approches, données et théories, en linguistique descriptive, psycholinguistique et en sémantique formelle, en se focalisant chaque fois sur un thème spécifique de l'étude du sens. SEM-05 sera consacré à la segmentation et à l'organisation du discours. Son objectif est d'établir des liens entre différents domaines des recherches sur la construction et l'interprétation du discours. Certaines thématiques sont déjà largement reconnues et explorées, parmi lesquelles le rôle des relations de discours et la contribution de divers éléments linguistiques ou extra-linguistiques - connecteurs, adverbiaux anaphoriques, ...; connaissance du monde, principes pragmatiques- dans la détermination de ces relations, autant de moyens d'aborder la question de savoir comment le discours est « structuré », c'est-à-dire segmenté en unités liées les unes aux autres. D'autres questions émergentes ouvrent de nouvelles pistes pour les recherches sur la segmentation: c'est le cas, par exemple, de « l'encadrement du discours » qui examine des marqueurs linguistiques spé-

cifiques dont la propriété est d'avoir une portée dépassant le cadre de la phrase. Sur ce terrain fertile, le symposium SEM-05 propose de comparer différentes perspectives : études descriptives en corpus, expérimentations psycholinguistiques et analyses dans le cadre des théories formelles du discours. Une attention particulière sera réservée aux marqueurs linguistiques qui jouent à la fois un rôle des points de vue de la structure du discours et de l'encadrement discursif, tels que les adverbiaux en position initiale de phrase et les connecteurs discursifs.

Novembre 2005

Titre :

Ici et maintenant

Dates et lieu :

25-26 novembre 2005, Université de Nice, Pôle St Jean d'Angély, France

Langue :

français

Organisateurs :

UMR 6039 Bases, Corpus et Langage, CNRS

Coordonnées :

Marcel Vuillaume, marcel.vuillaume@unice.fr ;

Véronique Magri, magri@unice.fr

Présentation :

Ici et maintenant sont à prendre ici dans un sens métalinguistique, c'est-à-dire comme représentants d'un sous-ensemble de déictiques censés définir, selon l'expression de Bühler, l'origo. Ils ne désignent donc pas seulement les deux mots français dont ils sont les homonymes, mais les signes qui, dans les langues les plus diverses, dénotent cette origo (hic et nunc, hier et jetzt, here et now, etc.). Ce colloque sera l'occasion d'étudier, d'une part, la genèse du concept d'origo, d'autre part, l'évolution qu'a connue cette notion et le rôle qu'elle joue dans les recherches actuelles sur la deixis. Il conviendra de replacer la pensée de Bühler dans son contexte historique, en tenant compte de l'influence qu'a exercée sur elle la grammaire historique (notamment par l'intermédiaire des recherches de Brugmann et Delbrück). Il faudra également élucider les origines du concept très voisin de nynégocentrisme employé par Damourette et Pichon, en essayant notamment d'évaluer leur dette à l'égard d'Eugène Minkowski. Enfin, il sera intéressant de réfléchir sur les raisons du succès qu'ont connu ces notions et sur la variété des interprétations dont elles ont fait l'objet.

Décembre 2005

Titre :

Français Fondamental, corpus oraux, contenus d'enseignement — 50 ans de travaux et d'enjeux

Dates et lieu :

8-10 décembre 2005, École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines, Lyon

Organisateurs :

SIHFLES/ICAR avec le concours de l'INRP et de l'ASDIFLE

Coordonnées :

colloqueff@ens-lsh.fr

Marie-Anne.Mochet, Marie-Anne.Mochet@ens-lsh.fr

URL :

<http://colloqueff.ens-lsh.fr>

Présentation :

Ce colloque est centré sur les représentations de l'oral dans les traitements linguistiques et didactiques qui en sont et qui en ont été proposés. L'épisode du Français fondamental, significatif dans cette perspective, n'est ici qu'un point de départ pour des interrogations sur le post mais aussi sur l'ante. L'étude des corpus oraux d'une part, la détermination de contenus linguistiques à enseigner d'autre part, l'articulation entre ces deux ordres de travaux enfin, restent aujourd'hui et ont pu être dans le passé des zones sensibles, voire « chaudes », des sciences du langage et de la didactique des langues. Tel est le champ de la rencontre.

Décembre 2005

Titre :

ELA 2005, Emergence of language abilities: ontogeny and phylogeny

Dates et lieu :

December 8-10, 2005, Lyon, France

Langue :

anglais, français

Organisateurs :

Laboratoire Dynamique du Langage (CNRS & Université Lyon2)

Coordonnées :

ddl-ela2005@ish-lyon.cnrs.fr

URL :

<http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/ELA2005>

Présentation :

The general topic of this conference is early ontogenetic development and its relation to the phylogeny of language. It is generally assumed in the field of the ontogeny of language that the child's first years of life are particularly crucial. This period is even sometimes considered as predictive at least in the short term, of the later abilities to communicate. During these first two years, phonetico-phonological, lexical and morpho-syntactic skills chronologically emerge. Explanations are provided for this sequence of development: the increase of articulatory control allows for

example for the growth and diversification of vocabulary. Similarly, once a certain amount of words is acquired, the child starts to combine linguistic units and develops the morpho-syntactic aspects of his/her native language. The study of the development of communication also needs to include the gestural component since children use commonly also gestures instead of words. Ontogenesis was often proposed as a source of knowledge about phylogenesis by virtue of the famous principle according to which « ontogenesis recapitulates phylogenesis ». However, the validity of this principle that initially has concerned a specific domain (embryology) deserves careful evaluation in its applications to specific domains. The first aim of this conference is to bring together researchers working on the development of phonetico-phonological, lexical and morpho-syntactic developments in children under age 3. Our second aim is to evaluate if, and to what extent, language is a domain to which this principle applies. In the pursuit of that goal, we request the contribution of researchers addressing the issue of similarities and differences between the development of language in children and in early hominids.

Le thème général de cette conférence est l'ontogenèse précoce du langage et ses relations à la phylogenèse. Sur le plan ontogénétique, il est communément admis que les premières manifestations verbales de l'enfant sont particulièrement déterminantes de son développement linguistique ultérieur. Certains vont même jusqu'à leur attribuer une valeur prédictive au moins à court et moyen termes des habiletés à communiquer. Les premières années voient émerger chronologiquement chez l'enfant des compétences sur les plans phonético-phonologiques, lexicaux et morpho-syntaxiques. Il est possible de rendre compte de l'ordre observé : la maîtrise croissante du contrôle articulatoire favorise par exemple un développement et une diversification du répertoire lexical. De même, à partir d'une certaine quantité de vocabulaire, l'enfant entre dans la combinaison des unités linguistiques et développe les aspects morpho-syntaxiques de sa langue maternelle. L'étude du développement de la communication ne saurait ignorer non plus sa composante gestuelle : tous

les enfants utilisent certains gestes à la place des mots. L'ontogenèse a souvent été proposée comme une source de renseignements sur la phylogenèse en vertu du fameux principe selon lequel l'ontogenèse récapitulerait la phylogenèse. Cependant, la validité de ce principe proposé initialement dans un domaine spécifique (embryologie) est actuellement discutée dans ses applications à d'autres domaines. Le premier objectif de cette conférence est de rassembler des chercheurs travaillant sur le développement de la production phonético-phonologique, lexicale et morpho-syntaxique avant trois ans. La production pourra inclure également les gestes. Le deuxième objectif sera d'évaluer si et dans quelle mesure le langage est un domaine auquel ce principe peut s'appliquer. Dans cette discussion, nous sollicitons la contribution de chercheurs s'intéressant à la question des similarités et des différences entre l'émergence du langage chez l'enfant et chez les premiers hominidés.

Juillet 2006

Titre :

XVI ISA World Congress of Sociology : The Changing Quality Of Work In Contemporary Society

Dates et lieu :

23-29 July 2006, Durban, South Africa

Organisateurs :

RC30 Sociology of Work

Coordonnées :

Alice Abreu alice.abreu@br.inter.net, Delphine Mercier dmercier@univ-aix.fr

URL :

<http://www.csa.com/socioabs/submit.html>

Présentation :

RC30 Sociology of Work invites the proposals of papers for the XVI World Congress of Sociology to be held in Durban, South Africa, 23 to 29 July 2006. (1) Working conditions in a globalized world ; (2) Citizenship and political governance — work and society in the contemporary world and immigrant workers ; (3) New regulations and new collective forms of organization ; (4) Emotions and intimacy in the world of work : care work within the family, neighborhood, professional care work, privatization/liberalization of care work.

L'expression gestuelle de la pensée d'un homme politique

De Geneviève Calbris (2003)

Paris : Éditions C.N.R.S.

Compte rendu critique de lecture de l'ouvrage

Par Hugues de Chanay

Université Lumière, Lyon II, France

Mai 2005

Rigoureux, innovant, écrit avec clarté et élégance, l'ouvrage de G. Calbris articule sans hiatus une minutieuse analyse de discours centrée sur un objet très spécifique (les gestes exprimant des abstractions dans six interviews télévisées de Lionel Jospin – désormais L.J.) à des hypothèses théoriques de grande envergure étayées par les observations effectuées (l'étude ouvre des aperçus sur la pensée humaine en général, tant pour ses modes d'exposition que d'élaboration), tout en offrant une méthode reproductible et des outils utilisables par qui-conque voudrait analyser la dimension gestuelle des discours oraux.

Et l'on espère que ce livre fera des émules. Car les discours oraux, paradoxalement, sont encore trop souvent réduits à leurs seuls aspects linguistiques : si la médiatisation des discours fait aujourd'hui une large place à leur impact visuel, jusqu'à faire du corps des politiciens – discoureurs professionnels patentés – une arme de conviction¹, ce dont les conseils en communication ont bien mesuré l'importance, le phénomène rencontre encore peu d'échos du côté de l'analyse de discours. Aristote disait de l'*actio* (*hypocrisis*) qu'elle était sans doute la partie la plus importante de la rhétorique, et pourtant la moins développée, difficile sinon impossible à étudier. Bien que le développement des techniques d'enregistrement permette désormais de constituer des corpus, l'affirmation reste en grande partie exacte : l'étude des gestes verbaux est encore jeune, et mal intégrée aux autres branches des sciences du langage ; aussi G. Calbris, pionnière en France dans cette discipline, fait-elle toujours figure d'exception. Elle démontre ici brillamment non seulement la pertinence, mais la nécessité de l'étude des gestes pour les corpus oraux : sans eux le discours, fondamentalement multicanal (Calbris s'inscrit ici dans la lignée de J. Cosnier, qui préface l'ouvrage), est tronqué.

Tronqué, et non pas seulement, comme on aurait tendance à l'imaginer de manière trop restrictive, de ses aspects « phatiques », d'une sorte de sur-lignage illustratif facultatif qui en ferait la « vie », non le sens ; mais privé surtout, de manière plus inattendue, d'une importante partie de son contenu *conceptuel* : « La gageure est de montrer ici l'importance du geste jusque dans l'expression orale de l'abstrait, de démontrer le lien entre le geste et la pensée mise en paroles » (p. 11). Cet objectif explique sans doute pourquoi l'ouvrage est centré sur les gestes des mains, ne s'intéressant pour ainsi dire pas aux autres gestes (rotations, inclinaisons, oscillations de la tête, haussements d'épaule, mouvements posturaux – du buste, des jambes...) et très marginalement aux mimiques et regards, dans la seule mesure où ils accompagnent les gestes de main étudiés et en déterminent l'interprétation : les mains sont apparemment le véhicule privilégié de la pensée. L'abstraction leur va, si l'on ose dire, comme un gant. Rarement au repos, les mains conceptualisent comme elles bougent, avec une précision et une efficacité que l'auteure décèle avec une grande acuité, décortiquant leurs *configurations* (en « bol », en « pyramide », en « pince », en « poing », en « cadre »...) et leurs *déplacements* sur les trois axes spatiaux pertinents par rapport à notre corps : *verticalité* (haut/bas), *sagittalité* (avant/arrière) et *transversalité* (gauche / droite) – ce dernier axe jouissant d'un privilège particulier pour sa capacité à cumuler, par une série de dérivations (récapitulées p. 183), les significations attachées aux deux autres : il est ainsi (pp. 174-175) axe des valeurs (comme le premier), axe spatio-temporel (comme le second), et enfin axe logico-temporel (sa valeur propre).

On connaît la statue de Rodin, poing contre le front désignant l'invisible organe de la pensée et assurant au penseur appuyé une immobilité propre à le délester de l'embarras du corps et à lui permettre de plonger en lui-même, comme si la motricité était ennemie de la formation

¹ Voir Coulomb-Gully (2003).

des idées. C'est pourtant la motricité qui est au centre de l'étude de G. Calbris : « l'expression gestuelle de la pensée », qu'annonce le titre, mène à des hypothèses sur son élaboration. La pensée ne se contente pas de se couler dans des gestes accueillants par lesquels elle se dit, elle se forme aussi grâce à eux et par eux ; expressif, le geste est également « idéatoire » (p. 55, etc.) et nos pensées nativement chevillées au corps – la cognition est dans son essence même « incarnée » (p. 194), et en retour l'étude des figurations gestuelles des concepts peut nous permettre de « remonter aux origines d'une culture, voire de l'homme » (p. 192) : on mesure l'ambition théorique, et ce n'est pas le moindre mérite de l'étude de G. Calbris que d'aborder la question par la voie empirique.

Le cadre théorique expressément revendiqué, qui accorde un rôle fondateur à l'« embodiment », est celui des « métaphores préconceptuelles » de Lakoff & Johnson (1985), initialement élaboré à partir d'observations linguistiques, mais dans son principe même transposable à d'autres systèmes d'expression. On pourrait ici rapprocher les recherches de G. Calbris de travaux de D. Bouvet (2001), également sur les gestes, ou encore, en prosodie, de ceux de M.-A. Morel & L. Danon-Boileau (1998) : le principe sémiologique fondateur, déclaré d'entrée de jeu (p. 9) et maintes fois réaffirmé, en est la *motivation*, en relation avec des constantes perceptives et expérientielles. Il est va ainsi des gestes d'ouverture (pp. 98-99), toujours associés à la « découverte d'un intérieur », comme nous l'ont appris nos expériences d'« ouvertures » les plus diversifiées (portes, paupières, rideaux, voire éclosion des bourgeons...) ; ainsi encore des gestes d'appui vers le bas – geste du « bol retourné », de la « main à plat » –, qui évoquent l'acquis ou la stabilité en vertu de notre expérience du sol (pp. 114-116) ; des gestes d'énumération dichotomique, qui exploitent la symétrie du corps humain (pp. 79 sqq., 156 sqq., 181 sqq.), et encore des gestes figurant le progrès, fondés sur notre expérience de la marche, et surtout de l'orientation vers la droite de l'écriture en occident (p. 169, 174 sqq. : c'est sur l'exemple de la « transversalité » que l'hypothèse de la motivation des figurations conceptuelles par une origine perceptive et expérientielle est le plus richement explicitée – ce qui se justifie entièrement à partir dans la mesure où cet axe récapitule les autres).

Cette motivation fondamentale explique que la plupart des gestes conceptuels soient pour tout un chacun aisément décodables, souvent de manière « infra-consciente » (pp. 161-162, 165, 173... ; la chose vaut du reste autant à la réception qu'à la production), dans la mesure où ils dérivent de pratiques routinisées qui structurent la manière même dont nous appréhendons le monde et sont pour ainsi dire du sens « en acte », en prise directe sur l'expérience. Précisons que le rôle ainsi accordé à la motivation n'entraîne aucune affirmation hâtive sur l'universalité des conceptualisations : G. Calbris reste attentive aux différences interculturelles qui peuvent livrer des expériences non partagées (ainsi de l'orientation de l'écriture), ou présider diversement à la sélection d'expériences partagées – si la marche à pied fait que nous plaçons le futur « en avant », comme le prochain pas, elle ne joue pas comme modèle pour nombre de cultures africaines, qui, privilégiant la postérité, le placent « en arrière » (p. 183) – les enfants étant sans doute, comme traces, mis en rapport avec les empreintes de pas que l'on laisse derrière soi. Cognitivisme éclairé, donc, ce à quoi le primat accordé à l'observation empirique minutieuse de données authentiques que l'on devine scrupuleusement et longuement dépouillées n'est certainement pas étranger.

La composition de l'ouvrage, subtile (et que le sommaire, petit bémol, ne suffit pas à faire saisir en profondeur – l'on peut à ce titre regretter l'absence d'un index des notions qui eût facilité le repérage ; saluons en revanche l'utile index de l'ensemble copieux et très parlant des illustrations, schémas et tableaux récapitulatifs), découle pour partie de la méthode élaborée pour répertorier et analyser les gestes, et pour partie des résultats obtenus dans l'analyse du corpus. L'introduction, qui dresse en une dizaine de pages un utile et synthétique état des lieux des études consacrées au geste, est suivie de deux chapitres de méthode qui permettent à G. Calbris de préciser sa ligne spécifique au sein des courants actuels et de faire un exposé argumenté des principes qui guideront ses analyses ; après quoi, et avant un ultime chapitre de récapitulation sur l'opposition symbolique gauche/droite suivi d'une conclusion plus généralisante, dense et sans détours, l'on fait fort logiquement – c'est le cœur de l'ouvrage – « le tour » de L. Jospin, en quatre grands chapitres correspondant à ses principales facettes, et dans lesquels se déploie avec exhaustivité une analyse obéissant scrupuleusement aux principes précédemment exposés. Le nécessaire entrecroisement des deux objectifs, radiographie gestuelle raisonnée de L.J. d'une part, inventaire et description du « lexique » des gestes

conceptuels d'autre part, ne va pas sans quelques redites, inévitables sans doute dans la mesure où les aspects de la « personnalité gestuelle » de L.J. et les gestes qui la révèlent sont en classification croisée partielle, et aussi parce que la méthode impose un constant va-et-vient entre les gestes rencontrés (identification du signifiant) et les notions exprimées (détermination du signifié) : or là non plus il n'y a pas de correspondance simple – d'où parfois l'impression d'un plan un peu touffu, mais dont la complexité de détail découle directement de celle de l'objet : péché véniel.

Et de fait, identifier un geste n'est pas chose simple : il faut délimiter les *segments corporels* (qui ne correspondent pas forcément à des organes) qui composent, par leur *configuration* et par leur *déplacement*, son signifiant, pour héberger un signifié volontiers voyageur : la variation est forte d'un locuteur à l'autre (« l'un effectue discrètement avec la tête les mouvements plus amples et nuancés que l'autre produit avec la main », p. 11), mais aussi chez un même locuteur, car les gestes se reconfigurent en fonction des possibilités physiques offertes au gesticulateur (« l'attitude que l'on refrène au plan gestuel peut s'exprimer dans la voix », *ibid.*) – cette souplesse étant autorisée par la motivation fondamentale du système. Il y a donc, pour un même signifié, des « variantes gestuelles » (p. 17) analogues à ce que sont, sur le plan linguistique, les allomorphes et les synonymes ; d'où un premier travail, de type onomasiologique, d'inventaire des « gestes » exprimant une même notion abstraite. Tout au long de l'ouvrage, des illustrations habilement schématisées, ainsi qu'un ingénieux système de notation, permettent¹ d'en appréhender concrètement la réalité, et de se représenter sans trop de difficulté, à la lecture des transcriptions écrites des extraits d'interviews, les productions gestuelles qui leur sont associées et sont le principal objet de l'étude.

Interpréter le geste identifié n'est pas plus facile, malgré la motivation : non seulement les gestes ne sont jamais produits isolément, mais toujours pris dans un discours total, dans un infléchissement réciproque du sens ; mais en outre, du fait même de la motivation, la plupart des gestes sont à la fois – paradigmatiquement – *polysémiques* (plusieurs dérivations possibles, que le contexte sélectionne) et – syntagmatiquement – *polysignes* (un seul geste produit peut concentrer plusieurs notions indépendantes et concomitantes – ce phénomène de syllepse étant assez typique des systèmes motivés). C'est là un second travail, de type sémasiologique, et celui-ci double : inventorier, pour un segment corporel donné, tous les signifiés qui s'y rattachent dans le corpus ; déterminer, pour chaque occurrence, lesquels seulement sont pertinents.

Ce double mouvement de confrontation (de chaque geste à l'ensemble de ses notions, de chaque notion à l'ensemble de ses gestes) est ensuite systématiquement appliqué, et G. Calbris relèvera pour chacun des gestes étudiés tout ce qui les rend polysémiques et polysignes, récapitulant certains résultats en synthèses (Main à Plat, p. 113 ; Poing, p. 131) tableaux et schémas (par exemple le Cadre, p. 85 et p. 89) ; et dans le même temps, dans le mouvement inverse, elle rattachera à chacune des principales notions – l'énumération (p. 73 sqq.), la dichotomie (p. 78 sqq.), la délimitation (p. 85 sqq.), la précision (p. 116 sqq.), le pouvoir (pp. 113, 127 sqq.), l'acquis (p. 107 sqq.)... – qui se dégage du discours gestuel de L.J., la panoplie des variantes gestuelles que celui-ci leur associe, dégageant des préférences qu'elle interprète avec prudence (faisant notamment la part des contraintes physiques différentes pour les six émissions étudiées).

La délicatesse est en effet requise en matière d'interprétation, tant du point de vue de la réception (sens attribué au geste) que dans les hypothèses sur la production. Il est cependant incontournable d'interpréter², étant donné la définition du geste : un mouvement doté de signification pertinente (p. 16, pp. 33-34). C'est le critère même qui préside, au sein de l'ensemble des gesticulations (de transition, de confort, etc.), à la sélection des gestes à décrire. Le principe revendiqué de la « cognition incarnée » (p. 24), associé à celui de la

¹ À de rares exceptions près, où la description est parfois sous-explicitée, dans le cas de gestes moins fréquents – on peine ainsi quelque peu à se représenter ce que peut être la figuration gestuelle d'un cercle « en pointillés » (p. 152).

² Il paraît important de le préciser alors que la vogue, en sciences humaines, d'une sorte de réductionnisme néo-positiviste plutôt intolérant à tout ce qui est sémantique fait que la compatibilité entre scientificité et interprétation – la moindre des choses semble-t-il en sciences du langage – doit de nouveau être défendue ; ce que font par exemple, en éthologie (l'un des courants dont se réclame G. Calbris : p. 10) F. de Waal (1992, 2001), ou encore, en analyse du discours en interaction, C. Kerbrat-Orecchioni (à paraître 2005).

motivation, fait d'une certaine empathie avec l'objet d'étude une condition sine qua non de l'analyse – l'analyste est au départ dans la même position que l'interlocuteur de L.J., que « l'anticipation du geste qui lui permet de cerner ce qui va être dit [...] fait participer au processus d'énonciation. Par empathie, partie prenante dans l'élaboration du contenu, il est d'une certaine manière « captivé » par le locuteur » (p. 195) ; ce n'est cependant qu'un préalable à l'analyse, sur laquelle une méthodologie rigoureuse exerce un contrôle extrêmement strict qui coupe la route à tout reproche d'impressionnisme. Outre les recoupements systématiques par le double mouvement dont on a parlé, G. Calbris n'étudie le geste que dans son contexte, faisant entrer en ligne de compte l'ensemble des « informations connexes » (p. 188) apportée par la physionomie, les postures, l'intonation, les regards – la voix, la tête et la main étant le plus souvent « en synergie » (p. 125) –, et bien entendu par l'énoncé verbal, principale source de validation.

Car l'interprétation fine du geste doit beaucoup à son contexte verbal, avec lequel il interagit sémantiquement (voir pp. 129, 154-156, 172), et qu'il contribue le plus souvent à préparer (p. 88, *passim*) ; méthodologiquement, il ne s'agit pas pour autant de « placage » du contenu sémantique linguistique sur les gestes concomitants, d'abord parce que « le geste n'est pas un illustrateur de mot » (p. 39 ; principe maintes fois répété), ensuite parce que le geste a un signifié propre, grâce auquel il capte par affinités, et réunit – comme une sorte de point d'ancrage visuel –, les significations plus spécifiques, mais éparpillées et volatiles, des mots. Ce signifié est dégagé avec une triple vérification, (i) la cohérence dérivationnelle avec son signifiant (principe de motivation), (ii) la récurrence¹ de ce signifié en discours et sa compatibilité avec les éventuels autres emplois, et bien sûr (iii) la cohérence sémantique avec l'énoncé auquel il appartient, le geste anticipant le plus souvent sur le mot : s'il permet ainsi au locuteur de préparer pour autrui la réception sémantique des mots qu'il va dire (et aussi de se ménager le temps de figurer la formulation du concept annoncé – fonction *idéatoire*), ces derniers fournissent en retour à l'analyste une sorte de confirmation rétroactive du signifié postulé. Mais le geste n'est pas pour autant, en discours, qu'un avant-goût ou un fixateur du sens : son signifié propre vient parfois s'intégrer à l'énoncé de manière autonome, sans « attracteur » linguistique – le discours est alors sémiotiquement complexe (ex. p. 130 de l'« incise simultanée » du Poing ; voir aussi pp. 161-162). On regrette un peu l'absence d'un paragraphe spécifiquement consacré à l'interprétation linguistique qui constitue le métalangage, non seulement pour la désignation des signifiants – par des métaphores toujours judicieuses et parlantes : le Bol, la Pyramide, – mais surtout pour l'explicitation des significations, qui entre parfois dans des subtilités que la langue achoppe à décrire (ex. l'opposition, pour Bol et Pyramide, entre « restreint » et « réduit », p. 124), et dont on se dit qu'elles sont peut-être tributaires des catégories spécifiques du français. On peut se demander également jusqu'à quel degré de spécificité doit être raffinée la structuration du signifié gestuel, en particulier pour le caractère polysémique/polysigne du geste : le Poing, par exemple, recouvre-t-il de nombreuses acceptions, comme Calbris l'énonce p. 132, ou doit-on lui assigner une signification plus large, compatible avec de nombreux concepts plus spécifiques, que le contexte permet de préciser ? C'est d'ailleurs là un débat de fond qui dépasse le seul domaine des gestes – on le rencontre aussi régulièrement en lexicologie – et dans lequel G. Calbris, peut-être délibérément, n'entre pas ; sa position, en revanche, est claire (première option), et ouvre la discussion. Et quoi qu'il en soit, Calbris parvient à dégager un véritable lexique de ces gestes faussement simples et ô combien fréquents qui apportent aux énoncés, avec une discrétion inversement proportionnelle à leur action, une bonne part de leur teneur conceptuelle.

Leur rôle ne se limite pas là : à travers la manière dont on conceptualise gestuellement, c'est aussi la présentation de soi qui est en jeu. Ainsi assiste-t-on, au fil des pages, à un véritable décryptage kinésique de L.J. – globalement, même si elle n'emploie pas le terme, c'est bien l'*ethos* en action qu'analyse G. Calbris. En témoignent d'ailleurs certains titres de chapitre (« le pédagogue », « le premier ministre en fonction »). Au terme du recensement de ses gestes préférentiels, L.J. se découvre « explicateur méthodique et précis, volontaire et soucieux de faire partager ses opinions » (p. 189) ; mais aussi spontané, et homme de gauche, et courtois, etc. : bref, une radiographie psychologique du comportement communicationnel. Le portrait n'est pas que statique : l'étude gestuelle permet aussi une saisie en évolution (pp. 63

¹ Essentielle, et sémiotiquement fondatrice : p. 23. Dans le même sens, voir aussi Bouvet 2001, p. 139 sqq.

sqq., 190 sqq.), en relation avec le parcours politique de L.J. Ce n'est pourtant pas, à travers ce profil spécifique, une gestuelle idiosyncrasique qui est mise à jour. C'est l'usage particulier qu'il fait d'un système général qui permet de situer L.J. Pour le reste, sa gestuelle « incarne de manière particulière ce que le système symbolique gestuel français permet de figurer » (p. 188). De là les larges perspectives théoriques ouvertes par cette étude sur le langage et le fonctionnement cognitif en général. Le geste s'y révèle comme le préverbal par excellence, en un double sens au moins : d'abord, il opère selon des modalités de conceptualisation qui, à la manière des métaphores de base de Lakoff et Johnson, sont en amont des langages, mais assurément plus proches de l'expérience du corps que de l'abstraction désincarnée dont on fait habituellement l'apanage des mots ; mais il permet aussi, dans le temps, une gestion du flux discursif : anticipant, maintenant, rappelant, le geste structure la linéarité syntagmatique et crée un espace de mémoire sans lequel la compréhension ne serait pas (pp. 14-15, 194-195). Dans ce grand écart réussi qui rejoint le plus abstrait au plus concret, Calbris non seulement montre la manière dont, loin de n'être qu'un auxiliaire ou un succédané du discours verbal, le geste y est toujours incorporé, mais encore révèle tout ce que le verbal lui-même comporte nécessairement, lui aussi, d'incorporé.

Osera-t-on enfin parler de plaisir ? Parvenu pp. 176-177, c'est en effet avec une sorte d'exaltation intellectuelle que l'on est amené à lire deux pages de discours suivi de L.J. accompagnées de sa « partition gestuelle » (même restreinte en l'occurrence à la mention au fil du discours des interventions alternées de la main droite et de la main gauche). Car l'ouvrage, pédagogue, dessille : l'on y apprend à voir ce qui, à trop sauter aux yeux, échappe à l'attention. Et c'est comme une seconde compréhension, englobante, qui s'adjoint aux mots et les regroupe en configurations dotées non point de rôle syntaxique, mais de sens conceptuel ou d'orientation argumentative : tout ce que l'on aurait perdu, à ne point noter les gestes. Il y a une force de conviction dans le livre de G. Calbris : celui qui l'aura lu, s'il analyse un discours oral, ne pourra plus en oblitérer les gestes ; et si l'on avait encore besoin de leur donner des lettres de noblesse, on les y trouverait à chaque page, tant ils y révèlent une souplesse, une simplicité et une précision qui en font les premiers véhicules de l'abstrait.

Références bibliographiques

- Bouvet (D.). 2001. *La dimension corporelle de la parole. Les marques mimo-gestuelles de la parole, leurs aspects métonymiques et métaphoriques, et leur rôle au cours d'un récit*. Paris : Peeters.
- Coulomb-Gully (M.). 2003. « Rhétorique télévisuelle et esthétisation politique : le corps (en) politique ». in : Bonnafous (S.), Chiron (P.), Ducard (D.) & Levy (C.), (eds.). *Argumentation et discours politique. Antiquité Grecque, Révolution Française, Monde contemporain*. Rennes : P.U.R., pp. 121-130 [Colloque international de Cerisy-la-Salle].
- Kerbrat-Orecchioni (C.). à paraître. 2005. « The case for an eclectic approach to discourse-in-interaction ». in : Previgano (C.-L.) & Thibault (P.-J.), (eds.). *Language and Interaction*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins.
- Lakoff (G.) & Johnson (M.). 1985. *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris : Minuit.
- Morel (M.-A.) & Danon-Boileau (L.). 1998. *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Paris : Ophrys, Coll. « Faits de langues ».
- Waal (F. de). 1987. *La politique du chimpanzé*. Paris : Éditions du Rocher [rééd. 1995. Paris : Odile Jacob].
- Waal (F. de). 2001. *Quand les singes prennent le thé. De la culture animale*. Paris : Fayard.



Les modèles du discours face au concept d'action

Cahiers de Linguistique Française, n° 26, 2004

Actes du 9^{ème} Colloque de pragmatique de Genève
et Colloque Charles Bally

Compte rendu critique de lecture

Par Béatrice Fracchiolla

Université de Toulon, Laboratoire Babel, France

Mai 2005

1. Introduction

L'ensemble des communications présentées dans ce 26^e numéro des *Cahiers*¹, coordonné par Laurent Fillietaz, constitue une somme pluridisciplinaire importante dont l'objet est d'appréhender la problématique générale du « maillage » de l'action et de la parole (Fillietaz, p. 14 ; Kerbrat-Orecchioni, p. 42) en développant divers aspects socio-pragmatiques des actes de langage. Si parler est une activité cognitivo-corporelle, centrée en cela sur le sujet énonciateur, les faits de discours « consistent, selon des modalités bien particulières, à opérer, à accompagner ou à susciter des transformations dans l'environnement matériel, social et cognitif » (Fillietaz, p. 14). Les questions auxquelles les auteurs tentent ici de répondre sont multiples : quelle est la relation entre l'action et la parole ? Comment la parole anticipe-t-elle, est-elle ou décrit-elle l'action ? Comment le discours se trouve-t-il cadré par la réalisation d'une activité spécifique ? Et comment, par retour, en s'inscrivant dans le cadre d'une activité spécifique (professionnelle, de loisir, ou autre) ce discours contribue-t-il à « typifier » un certain type d'activité ? Comment définir le non-verbal ? Comment accompagne-t-il la parole, participe-t-il de l'action, est-il *action* ?

L'objectif est de faire le point sur la pragmatique, en explicitant ce « virage actionnel » (Fillietaz)² ou encore ce « tournant praxéologique » (Mondada, p. 269) qui trouve sa source dans le concept inaugural « d'acte de langage » (Austin, 1970). La théorie des « actes de langage », qui a transformé les études en sciences du langage, a connu de nombreux développements depuis, aussi bien dans la théorie sociale³ qu'en psychologie sociale et en sciences cognitives⁴. Dix-neuf textes de 26 auteurs se trouvent ainsi rassemblés en 456 pages sous quatre grandes thématiques qui s'organisent autour de réflexions théoriques et expérimentales⁵. Par-delà les questions théoriques soulevées par les auteurs, on notera le soin apporté à l'édition du volume, aux présentations des références et des exemples ainsi qu'à l'harmonisation de l'écriture, rendant l'ensemble d'une facture claire et agréable à lire.

Le recueil débute avec une présentation de la problématique et des contributions par Laurent Fillietaz. Ce premier texte fait un point, ici nécessaire, sur les différents héritages historiques et théoriques concernant la mise en relation — toujours controversée aujourd'hui — de l'action et du discours. Il souligne en particulier le fait que l'on ne dispose pas à l'heure actuelle d'une « théorie unifiée de l'agir humain », mais de multiples « théories de l'action » développées par des champs disciplinaires aussi variés que la philosophie analytique, l'herméneutique, la psychologie, ou la sociologie (Fillietaz, p. 10)⁶.

¹ Ce numéro, qui est le dernier des 26 numéros des *Cahiers* publiés sous l'égide d'Eddy Roulet, fondateur de ce que l'on a appelé parfois « l'Ecole genevoise d'analyse de discours », lui est dédié.

² Fillietaz (L.). 2002. *La parole en action. Éléments de pragmatique psycho-sociale*. Québec : Éditions Nota Bene, p. 16.

³ « [...] avec l'action sociale de Parsons, l'agir communicationnel de Habermas, la double structuration de Giddens, la pratique de Bourdieu, la microsociologie de Goffman, les accomplissements pratiques et méthodiques de Garfinkel, l'action située de Schuman. » (Mondada, p. 269).

⁴ « [...] par les notions d'activité chez Engeström, de cognition située chez Lave, de cognition distribuée chez Hutchins ; en ergonomie par celle de cours d'action chez Theureau... » (Mondada, p. 269).

⁵ Dont les titres sont respectivement : « Actes de langage, discours et interaction », « Usage du langage et activités sociales », « Approches multimodales du discours et de l'action » et « La représentation de l'agir dans le langage ».

⁶ « [...] philosophie analytique (Anscombe, [1957] 2001), l'herméneutique (Ricoeur, 1977, 1983), la psychologie (Leontiev, 1979 ; von Cranach et al., 1982) ou encore divers courants en sociologie (Garfinkel, 1967 ; Goffman, [1974] 1991 ; Schütz, 1987 ; Giddens, [1984] 1987 ; Suchman, 1987) ».

Après un bref rappel du problème posé par la légitimité même « du concept d'action dans le champ de la linguistique du discours »¹ et « l'omniprésence de la problématique praxéologique dans les modélisations contemporaines du discours » (Filliettaz, p. 10), qui conduit les uns à se demander s'il s'agit là simplement d'une « nouvelle doxa » (Kerbrat-Orecchioni, p. 42), et les autres à y voir « l'emblème d'une mutation profonde et durable de la discipline linguistique » (Filliettaz, p. 10), l'auteur explique en quoi « le concept d'action s'impose aujourd'hui incontestablement comme un objet de confrontation majeur des modèles du discours et comme élément structurant dans les rapports qu'entretiennent les différents sous-paradigmes des sciences du langage » (Filliettaz, p. 10). Les multiples difficultés émanant d'une réflexion sur l'action se trouvent ensuite évoquées (p. 11) et en particulier celles ayant trait à la mise en relation des catégories du discours et de l'action : le discours peut en effet « *médialiser* l'action ou la *réaliser* [...], la *préfigurer* [...] ou la *reconfigurer* [...], [ou encore] en construire des *représentations*. », en même temps qu'il peut « *accompagner* l'action, la *commenter*, voire même s'en *autonomiser* à des degrés divers. » (Filliettaz, p. 12).

L'un des principaux intérêts de l'ouvrage est de proposer un éventail de perspectives extrêmement diversifiées, ce qui a l'avantage de constituer un « état de l'art » relativement exhaustif sur la question et de montrer les différents ancrages théoriques et inter-influences, aussi bien dans leurs récurrences que dans leurs caractéristiques pluridisciplinaires. Il s'agit à la fois de rendre compte des enjeux liés aux théories linguistiques et des nouveaux cadres d'analyse de l'action qui sont apparus. C'est pourquoi nous avons choisi ici non pas de commenter chacune des contributions², mais de tenter plutôt de rendre compte de façon synthétique des problématiques soulevées et des nouvelles perspectives envisagées en citant celles des communications qui en donnent les éléments de compréhension les plus évidents.

Le premier texte, de Kerbrat-Orecchioni, introduit la problématique de l'ouvrage et révèle certains points de friction théorique ayant trait au cadre de la réflexion dans lequel il s'inscrit. Elle rappelle que la question « de la définition de l'acte, ou de l'action, n'est toujours pas réglée »³ (Kerbrat-Orecchioni, p. 30). En particulier, reprenant la position de Berrendonner qui insiste sur la différence de fonctionnement des actes de langage et des actes non langagiers⁴, Kerbrat-Orecchioni développe la notion de « *pragmatisation secondaire (quand dire, c'est secondement faire)* » (*idem*, p. 31) puis celle de « *sémiotisation secondaire (quand faire, c'est secondement dire)* » (*idem*, p. 37). Par un retour sur la double dimension intrinsèque à tout acte de parole de *sémiotisation*⁵ et de mise en représentation d'un acte cognitif⁶, Kerbrat-Orecchioni pose la question (apparemment sans réponse à cette heure) des modèles linguistiques très répandus actuellement référant aux termes d'*acte*, d'*action*, ou encore d'*activité(s)*. Est-il possible réellement d'*agir* verbalement sans que cette action se trouve « épaulée » par du non-verbal (Kerbrat-Orecchioni, p. 42) ? La lecture de l'ensemble des contributions semble apporter une réponse négative à la question posée par Kerbrat-Orecchioni : il n'est pas possible d'agir verbalement sans qu'existe simultanément avec cette action une part de non-verbal, dont les manifestations d'origine cognitivo-corporelle prennent des formes multiples et plus ou moins patentes. Émotivité, affects, intonation, prosodie, gestes du corps tout entier, de l'œil ou de la main... les textes rassemblés ici montrent précisément la diversité de ces formes non verbales et les différences de traitement qu'elles nécessitent en fonction de leur nature. Cependant, il apparaît également que cet accompagnement de l'agir verbal par du non-verbal serait moins l'objet d'une nécessité motivée que celui d'une nécessité de fait, dans la mesure où le non-verbal est un paramètre omniprésent et multiforme de la réalité environnementale de tout acte de langage. Abordées de façon théorique dans le premier ensemble, ces questions générales sont reprises sous des angles différents par chacun des groupes d'auteurs.

¹ Voir Berrendonner (1981) et la façon dont « la pragmatique cognitive post gricéenne (Sperber & Wilson 1986) exclut le concept d'action du champ des théories de la communication humaine » (Filliettaz, p. 9).

² Ce que fait très bien Laurent Filliettaz dans sa présentation de l'ouvrage.

³ « [...] par exemple, Schegloff (in Prevignano & Thibault 2003 : 169) » (Kerbrat-Orecchioni, p.30).

⁴ Pour qui « dire » n'est pas toujours « faire », voir Berrendonner 1981, « Quand dire, c'est ne rien faire » (titre du chapitre III) qui répond au titre de l'ouvrage d'Austin (J.). 1970. *Quand dire, c'est faire*, Paris : Seuil.

⁵ Relativement à sa mise en sens.

⁶ « [...] entre le dire et le faire viennent donc s'interposer deux instances : le sens et l'autre. » (Kerbrat-Orecchioni, p. 33).

2. Modèles de discours et méthodologie

L'ouvrage est constitué de quatre ensembles de textes. Au-delà de cette division, on peut distinguer entre les contributions qui développent une problématique dans une perspective générale d'ordre logique et théorique de l'agir communicationnel¹ (Moeschler, Sarangi, Charaudeau, Vernant, Brassac, Burger, Rossari & Razgouliaeva) et celles qui en proposent une approche psycho-sociolinguistique à travers une analyse multimodale de données empiriques (Auchlin, Filliettaz, Grobet & Simon, Mondada, Bouchard, De Saint Georges, Kostulski, Bonckart, Bulea & Fristalon, Revaz). Charaudeau interroge ainsi les enjeux de pouvoir qui s'exercent dans la prise de parole, en particulier en termes d'action/réaction et de soumission à l'autorité (p. 166), ce que Vernant aborde à travers la figure d'autorité du tiers et « la logique dialogique de la véridicité » (Vernant, p. 99)². Chabrol aborde également cette problématique à travers la manière dont un énonciateur a tendance « à s'emparer de la place du TIERS pour l'emporter dans des confrontations où l'enjeu est de parler au nom de la majorité la plus large (ON-VRAI) » (Chabrol, p. 211).

Les analyses qui développent une approche multimodale, en particulier celles portant sur des situations de travail, croisent et analysent différents types de données. Celles de Bronckart *et alii*, qui s'appuient sur la réflexion de Leontiev (1979) selon laquelle « c'est l'agir socialisé qui est le moteur du développement humain » dans la mesure où « c'est à travers lui que s'effectue toute rencontre entre les individus et leur milieu » (p. 355), sont situées en entreprise ; celle de Revaz en milieu hospitalier (p. 372) et celle de De Saint Georges, sur un chantier (p. 326). Ces trois contributions tentent ainsi d'appréhender la réalité de l'action en milieu spécifique en multipliant les saisies et en croisant les approches verbales des actions : documents textuels institutionnels ou d'entreprise (« travail prescrit »), enregistrement et retranscription des séquences d'actions elles-mêmes, entretiens avec les acteurs avant et après l'action (Bronckart *et al.*). Les contributions de Auchlin, Filliettaz, Grobet & Simon (qui s'intéressent à la prosodie) et de Bouchard mettent en avant la dimension de « typification » (Auchlin *et al.*, p. 228) liée à l'activité de vente d'une part, et à l'activité spécifique des travaux pratiques en situation de classe de l'autre. Celle de Mondada procède à une analyse très fine du rôle du « pointage de doigt » dans les tours de parole lors d'une réunion de travail entre agronomes et informaticiens. Cette mise en regard de différents types d'approches multimodales fait apparaître l'hétérogénéité et la complexité des modèles méthodologiques pour l'analyse de discours, comme celles des activités en jeu lors d'une interaction. Elle révèle également les différents éléments de focalisation possible d'une analyse en fonction de la méthode même d'analyse qui est choisie.

Les contributions formant le dernier sous-ensemble sont centrées sur le texte, la langue et l'énoncé. On y retrouve en particulier la problématique de la relation entre texte et action (Ricoeur, 1986) à travers le concept de genre (Bakhtine, 1984, p. 265), qui suppose la prise en compte de l'activité, des contextes et des usages. Baudouin (p. 391) montre avec l'exemple de l'autobiographie en quoi le concept de genre inscrit un certain type d'énoncé dans une tradition parce qu'il participe d'un présupposé quant à sa réception³. C'est également parce qu'il existe une « régularité » des genres (Baudouin, p. 408), que tout énoncé s'inscrivant, même de manière novatrice ou « provoquante » (pp. 397-398) dans cette tradition, contribue à une certaine stabilité culturelle et sociale⁴. L'idée développée par Bronckart *et alii* est que les

¹ Habermas, 1987.

² « La *véridicité* est le résultat d'un accord dialogique qui suppose au niveau interactionnel que les interlocuteurs reconnaissent leur consistance mutuelle et au niveau transactionnel, qu'ils acceptent mutuellement le jugement d'un tiers qui atteste de la vérité des propositions atomiques sur le monde en question [...] » (Vernant, p. 99).

³ « L'analyse des genres est à relier à une théorie de l'action, supposant un sujet capable d'initiative et doté de compétence, en termes de pouvoir agir, et développant des actions et des conduites linguistiques adaptées aux occurrences des pratiques dans lesquelles son "agir" s'inscrit. Dans une telle perspective, le contexte de production est avant tout un contexte d'effectuation [...] » (Baudouin, p. 395).

⁴ « La régularité des genres [...] apparaît ainsi comme la réception de deux facteurs : (i) la réception antérieure par le sujet de textes analogues, produisant une culture diffuse du genre considéré, que l'on peut conceptualiser en termes de « tradition », et permettant un jeu permanent de prorogation et de renouvellement ; (ii) la distribution de situations identiques « provoquantes », dont la structure commune (rendre viable le fait de raconter sa vie par un principe d'ordre) favorise le maintien des « lois du genre » » (Baudouin, p. 408).

« pratiques langagières » peuvent constituer « une occasion de *morphogenèse des faits sociaux* dans leur ensemble » dont la morphogenèse de l'action ne constitue qu'un des aspects, et que « ce processus peut se déployer dans *toute forme de production langagière*, et pas seulement dans les textes narratifs ». Les contributions de Bronckart, Bulea et Fristalon d'une part, sur le terrain de l'entreprise (p. 345), et de Revaz de l'autre, en milieu hospitalier (p. 371), tentent ainsi d'appréhender la réalité de l'action dans des milieux particuliers. La communication de Benetti et Corminboeuf, qui clôt cette quatrième partie, est un peu à part. Elle offre une démarche différente et propose une approche davantage linguistique de « l'action » à travers les nominalisations des prédicats d'action, en s'appuyant plus particulièrement sur la « notion primitive » de Culioli¹ (p. 418).

En guise de conclusion, le texte de Louis de Saussure s'attache à montrer que par-delà les tensions qui persistent encore entre approche « pragma-sémantique » d'une part et « psychosociale » de l'autre, celles-ci sont en réalité moins concurrentes que complémentaires, car elles ne portent pas sur le même objet. Elles ne sont pas non plus « le simple miroir l'une de l'autre » comme cela est habituellement admis² (de Saussure, p. 444). La première s'intéresse en effet à la « compréhension ou *interprétation* » alors que la deuxième « s'intéresse surtout à la *production* », c'est pourquoi elles peuvent, ensemble, servir une meilleure appréhension globale du concept d'action. Le texte et l'ouvrage se concluent par une réflexion concernant la séparation des tâches de « *l'interprète-destinataire* et de *l'analyste du discours* » qui, bien que différentes « en tant que projet [...] se ramènent à des opérations cognitives de nature similaires. » (de Saussure, p. 454). En effet, si l'analyste du discours procède à une « *[recontextualisation] a posteriori* », sa tâche peut néanmoins « également se modéliser comme processus linéaire. » (*idem*).

3. Conclusion

Cet ouvrage est une réussite dans sa tentative d'appréhender les différentes étapes de l'agir humain comme spécifiquement caractérisé par une capacité verbale et les différents processus mis en œuvre de façon spécifique, en fonction des activités humaines. Mondada parle d'une « écologie de l'action » (p. 274)³, et la dimension qui prime nous paraît être en effet celle renvoyant au versant écologique de toute action (linguistique et non linguistique)⁴. L'action, en s'inscrivant dans la réalité, implique tout un réseau d'interdépendances et de réactions possibles, non seulement au sein de l'organisation sociale dans laquelle elle a lieu, mais aussi de façon réciproque et individuelle. En effet, si le « je » énonciateur est toujours central, il ne semble plus l'être que comme une entité participant à une activité nécessairement sociale, et d'une envergure sociale beaucoup plus large et vaste qu'elle n'était envisagée auparavant. C'est en particulier à travers la critique de la lecture de Ricoeur — voir Filliettaz (2002, p. 146-147) — qui associe l'agent à l'individu, sans prendre en compte le contexte large, que semble se dessiner l'un des tournants conceptuels opérés par les études pragmatiques actuelles. La pragmatique, tout en centrant davantage l'observation sur le sujet énonciateur dans la mesure où elle le considère dans sa totalité d'être humain, introduit la notion d'intentionnalité (qu'est-ce que l'énonciateur *veut* dire, *veut* faire, et *veut* faire faire, et comment il le fait effectivement) (Austin 1970, Searle 1969). Cette notion d'intentionnalité, d'abord abordée dans le

¹ « Culioli appelle *notion* « un système complexe de représentations structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif » (1999, p. 100). L'idée est qu'il existe dans tout lexème un matériau sémantique primitif indifférencié en ce qui concerne la dynamique : une notion primitive n'est pas orientée (ni *R*, ni *R*⁻¹), ni positive, ni négative, ni différenciée en ce qui concerne l'ordonnancement des actants » (Benetti, Corminboeuf, p. 421).

² « [...] notamment en sociolinguistique (voir pour exemple Labov 1976) [...] » (de Saussure, p. 444).

³ « Le groupe travaille autour d'une table au milieu de laquelle se trouvent, dans un espace commun de travail, les chorèmes. La référence, à ces documents focalise tout particulièrement l'attention des participants. C'est ainsi une situation où les objets jouent un rôle important et avec eux les gestes qui les manipulent. Cette écologie de l'action, comprenant la disposition spatiale des objets et des participants, fournit des ressources spécifiques pour l'organisation à la fois située et systématique de l'interaction » (Mondada, p. 274).

⁴ Cette prise en compte *écologique* de l'action prend sa source chez Garfinkel : « Au lieu de considérer que les pratiques sociales sont « déterminées » par des « paramètres » « extérieurs » — aussi divers soient-ils, comme l'appartenance à la classe sociale, l'identité, les représentations, les scénarios, la culture, les normes... — [Garfinkel] insiste sur le fait que l'action est avant tout un accomplissement localement situé (voir Heritage 1984b, 1992 pour des présentations) » (Mondada, p. 271).

domaine des actes de langage (et du dire comme action), développe la dimension de l'altérité, et décentre l'observation du seul sujet énonciateur pour observer la dimension *écologique* de son énonciation et, plus particulièrement, l'altérité nécessairement co-existante à son énonciation. Il s'agit alors aussi d'observer non plus seulement l'intentionnalité du locuteur et la réception du dire, mais sa réflexivité et ses enchaînements : quelles sont les différentes réponses possibles du ou des allocutaires, et selon quelle temporalité ? En cela, la pragmatique s'intéresse à la *mise en relation* de l'ensemble des éléments qui participent de l'action ; d'où les approches multimodales. L'ouvrage propose une lecture de toute activité linguistique selon une compréhension ouverte de l'analyse de discours¹, qui se définirait, au-delà du cadre idéologique, à la fois comme processus (historique, technique, social...) et construction individuelle (intentions, buts, finalité de l'activité linguistique), tout en tenant compte des paramètres liés à un environnement caractérisé, imposés par le temps, le lieu, les personnes et les relations réciproques de ces différents éléments. En d'autres termes, l'activité linguistique est construite selon un *présent* différent du passé et du futur, mais que l'on pourrait décrire de manière transitionnelle comme un futur qui n'est déjà plus du futur mais pas encore du passé, et donc participant des deux en même temps² ; un *ici* du discours différent d'un ailleurs, mais en même temps construisant aussi cet ailleurs relativement à ce qu'il a de spécifique par rapport à ce que serait le discours dans un autre lieu (qui renvoie à la structuration sémiotique des événements : en classe, en entreprise ou sur un chantier) ; un *je* énonciateur individu, mais qui ne se construit comme individu qu'à travers le lien social et la capacité réciproque de parole qu'il partage avec les *autres*. La distinction opérée entre *activités* et *action* (Auchlin, Filliettaz, Grobet & Simon, p. 224)³ est applicable au discours même relativement à la parole : la parole est une *action*, qui s'inscrit dans le cadre d'une *activité* discursive, elle-même sociale.

Si les relations entre action, activité, acte et actes de langage sont empiriquement et théoriquement posées dans l'ouvrage, elles sont loin d'être résolues pour autant quant à leurs relations au social et au cognitif. Révélant la difficulté principale à laquelle les chercheurs sont confrontés depuis le tournant théorique de la théorie des actes de langage, à savoir l'impossibilité d'omniscience que semble présupposer une analyse exhaustive de tout acte de langage, au-delà de son caractère purement linguistique, l'ouvrage répond en proposant différents modèles d'analyse fonctionnant sur le principe de la mise en relation. Sans prétendre à l'exhaustivité de l'analyse, ces modèles constituent autant de grilles de lecture de la réalité de l'agir verbal et non verbal, qu'il demeure impossible d'appréhender dans sa totalité.

¹ Charaudeau (P.), Maingueneau (D.) éds 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil, pp. 41-45.

² Voir en particulier le texte de Mondada sur les liens entre action, séquentialité et temporalité, p. 273.

³ « Le terme *d'activité* désigne pour nous, au plan socio-historique, des pratiques attestées, qui se distinguent par leur caractère récurrent, par le fait qu'elles sont collectivement validées et qu'elles sont propres à tout domaine de la vie sociale. On parlera à ce propos d'activités professionnelles [...] pour désigner des pratiques qui se répètent, dont le fonctionnement obéit à des règles relativement stables et à propos desquelles les individus élaborent des représentations à caractère typifiant leur permettant de " cadrer " leur expérience » (p. 224). Bronckart, Bulea & Fristalon s'appuient eux sur Leontiev, qui propose de distinguer trois concepts : celui *d'activité* qui renvoie à « l'organisation collective de comportements » – comme la nutrition, ou la reproduction – « orientée par une finalité déterminée » (p. 346) ; celui *d'action* qui définit « l'agir collectif comme articulé à des buts dont les actants concernés sont capables de se forger des représentations ; et celui *d'opération* qui a trait aux moyens (techniques) mis en œuvre pour accomplir une action.



Effacement énonciatif et discours rapportés

Langages, n° 156, décembre 2004

Coordonné par Alain Rabatel

Compte rendu critique de lecture

Par Michèle Monte

Université de Toulon, France

Mai 2005

L'objectif de ce numéro de *Langages* est « d'examiner les effets pragmatiques de l'effacement énonciatif [désormais EE dans ce compte rendu] sur la construction interactionnelle des points de vue ». Dans l'article d'ouverture, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », Alain Rabatel définit un certain nombre de concepts théoriques et d'outils qui seront ensuite repris tout au long des contributions du numéro. Il commence par poser un continuum depuis l'EE au sens strict (présentation des événements ou arguments de façon à ce qu'ils apparaissent comme « indépendants de toute intervention du sujet parlant », ce qu'on observe dans les cas prototypiques d'énonciation historique ou théorique) jusqu'à des formes plus nuancées de « désinscription énonciative » qui tolèrent la présence de quelques marqueurs déictiques ou subjectivèmes. Adhérant à la distinction posée par Ducrot entre locuteur et énonciateurs, il souhaite cependant accorder une importance toute particulière à l'énonciateur E1, en syncrétisme avec le locuteur en tant que tel et en tant qu'être du monde, dont le point de vue sera au centre des analyses qui suivront. L'EE a partie liée avec les discours rapportés [désormais DR] dans la mesure où une des manières qu'a le locuteur de s'effacer, c'est de rapporter les propos d'autrui. Toutefois la désinscription énonciative peut affecter non pas tant le locuteur citant que le locuteur cité lorsque ses dires initiaux sont manipulés ou repris sans mention de leur source énonciative. Rabatel propose ensuite d'examiner les effets pragmatiques de l'EE en fonction d'une topique énonciative comprenant 3 postures : la coénonciation ou construction par le locuteur d'un point de vue commun et partagé, la surénonciation ou expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs, et la sousénonciation ou expression interactionnelle d'un point de vue dominé. Distinctes des places et des rôles sociaux, ces postures sont instables et indiquées par des marqueurs multiples et non univoques mais l'ambition du numéro est d'en analyser quelques-uns et de dépasser une conception des postures comme simples effets interprétatifs.

Les articles de Rabatel « Stratégies d'EE et posture de surénonciation dans le *Dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville » et de Grossmann et Rinck « La surénonciation comme norme du genre : l'exemple de l'article de recherche et du dictionnaire en linguistique » s'intéressent tous deux à des genres de discours (dictionnaires, articles scientifiques) où le locuteur cultive un éthos d'objectivité tout en adoptant une posture volontiers surplombante par rapport aux discours qu'il convoque. Les stratégies pour parvenir à un tel résultat sont étudiées en détail dans les deux articles et mettent en évidence des différences liées aux situations discursives : le *Dictionnaire philosophique* s'appuie sur une tradition qui autorise chez le locuteur premier (L1) le recours à l'anecdote personnelle, les commentaires évaluatifs et une mise en scène du dialogue avec le lecteur. Dans ce contexte les manipulations effectuées sur les discours cités (changement de modalités, jeu sur les temps des verbes du discours attributif, etc.) font de ceux-ci des faire-valoir du point de vue de L1 qui s'abrite par ailleurs derrière l'« autorité polyphonique » que lui confèrent le rappel dans des relatives explicatives de savoirs antérieurs non assertés ou le recours à une énonciation sentencieuse universalisante. Dans le dictionnaire scientifique, E1/L1 – instance auctoriale complexe – évalue la pertinence des notions recensées dans des modalisations appréciatives généralement confiées à un *on* indistinct ou se donne une position de surplomb théorique par la mise en scène narrative des points de vue et une vision téléologique où les notions s'autonomisent et fonctionnent comme agents. Le locuteur de l'article de recherche, quant à lui, s'efface généralement en cours d'article derrière des points de vue identifiés par des indéfinis et des étiquettes généralisantes (« *Les nominalistes* ») ou rendus implicites par les constructions passives. S'il lui arrive de se

décentrer dans des notes de bas de page ou d'adopter provisoirement des points de vue antagonistes, il se caractérise le plus souvent par une progressive désinscription énonciative qui donne à la thèse qu'il défend l'allure d'une évidence incontestable, découlant des faits eux-mêmes.

Dans son article « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine », Sophie Marquette recense tout d'abord les manifestations de la posture de surénonciation dans la presse *people* : décontextualisés et montés les uns à la suite des autres, les propos rapportés, dont l'origine est souvent effacée, sont présentés sous forme de discours mixtes et d'îlots textuels facilement intégrés au discours citant et soumis au vouloir dire de L1. Étudiant ensuite la façon dont des journaux différents ont rendu compte d'un même projet de loi, l'auteure montre comment la sousénonciation (prédominance du DD et des discours mixtes pour rapporter les propos des L2) est plutôt le fait des journalistes favorables ou hostiles au projet de loi et dont la stratégie est de laisser les énonciateurs seconds (ministres ou opposants) s'exprimer par eux-mêmes, alors que les journalistes plus neutres adoptent une posture de surénonciation qui privilégie le discours narrativisé et laisse le primat à L1.

L'article de Laurence Rosier « La circulation des discours à la lumière de l'EE : l'exemple du discours puriste sur la langue » montre combien la circulation des discours est essentielle dans les chroniques visant à stigmatiser ou légitimer un usage de la langue. Dans un des exemples étudiés, L1 se cache derrière un pseudonyme mais condamne et approuve comme un énonciateur réel les propos que d'autres locuteurs (voisins, lecteurs du journal) soumettent à son analyse. Dans cette mise en scène, l'EE me semble toutefois jouer un rôle mineur, tant le discours puriste, par l'axiologisation qu'il suppose, s'accommode mal d'une désinscription trop marquée de L1 et le pseudonyme me paraît relever plutôt de la distinction entre sujet parlant et locuteur que de l'EE à proprement parler.

Dans son article « Effacement énonciatif et co-construction de l'opinion dans les forums du journal *Le Monde* », Juan Manuel López Muñoz définit deux opérations concernant les discours rapportés et correspondant à deux mouvements argumentatifs différents : les extractions consistent à mettre à l'initiale du message envoyé au forum électronique un texte ou fragment de texte d'un autre forumiste sans indiquer sa provenance. Dans tous les cas observés, L1 cite de cette façon un argument qu'il va ensuite contester et l'EE subi par le discours cité en facilite la contestation comme si la non mention de la source en affaiblissait l'autorité. La deuxième opération consiste, au moment de justifier une opinion personnelle, à recourir à l'autorité indéfinie d'un énonciateur imprécis et collectif. L'effacement de la source présente le point de vue comme émanant d'un consensus dont bénéficie par ricochet le point de vue de L1. Il me semble cependant que, dans les exemples cités, certains des propos rapportés sont là en réalité non pas pour appuyer le point de vue de L1 mais pour être ensuite contestés. On retrouve alors une stratégie déjà observée dans les extraits étudiés par Rabatel et qui consiste à positionner L1 en contradicteur d'une idée rebattue. Quoi qu'il en soit, López Muñoz fait très justement observer que ces deux opérations d'EE contreviennent aux maximes conversationnelles en ne donnant pas toutes les informations requises et il tend à penser qu'un tel usage du DR peut amener à construire automatiquement comme inférence d'ordre social la posture de surénonciation de L1. On peut se demander si le sens de ces EE est assez univoque pour créer des inférences automatiques mais la question de leur décodage pragmatique mérite en tout cas d'être posée.

Dans la première partie de son article intitulé « Modalités, modalisations et discours représentés », Robert Vion propose une stimulante synthèse théorique sur les rapports entre *modus* et *dictum* où il montre que l'un et l'autre relèvent de la subjectivité du locuteur et peuvent porter ses marques ou au contraire s'inscrire dans un mouvement d'EE lorsque « les sujets ont besoin de croire qu'il est en leur pouvoir de se retirer du processus énonciatif » ou lorsque cela sert leurs stratégies. Puis il associe les modalisations (commentaires réflexifs sur le dit) à une position surplombante de L1 et à un dédoublement des énonciateurs auquel il s'associe, E2 exhibant sa distance vis-à-vis du dire de E1. Cette liaison entre surénonciation et réflexivité du dire me semble quelque peu discutable, dans la mesure où tout ce qui opacifie le dire me paraît aller plutôt du côté d'un affaiblissement de l'autorité du locuteur. Mais peut-être tous les modalisateurs ne produisent-ils pas les mêmes effets pragmatiques ? Dans les articles et l'extrait de dialogue étudiés ensuite, Robert Vion analyse différentes façons de reprendre les propos d'autrui qui lui semblent relever de la surénonciation et qui s'associent à un certain usage des marques modales et des modalisateurs. L'intérêt d'une telle approche est de relier

une constellation de traits (formes de DR, modalités, reformulations, connecteurs) pour dégager des positions énonciatives en constante évolution. De ce fait la surénonciation apparaît dans cet article comme une notion permettant de dégager les points communs de stratégies fort différentes consistant respectivement à impliciter la subjectivité présidant à la construction de l'objet du discours, à prendre ironiquement et progressivement ses distances vis-à-vis d'une *doxa* et à tenter d'annexer les propos de l'autre sans lui faire perdre la face. Une question cruciale surgit alors : engendrée par des phénomènes aussi divers, la surénonciation n'est-elle pas, comme le craignait Alain Rabatel dans son premier article, une pure construction interprétative ? Ne faudrait-il pas en restreindre le champ d'application à la seule hiérarchisation des points de vue discursifs ? On y perdrait une perspective globale sur les processus énonciatifs mais on en ferait peut-être une notion plus formalisable (car elle impliquerait moins de paramètres).

Dans le dernier article du numéro « Hyperénonciateur et « participation » », Dominique Maingueneau, s'attache pour sa part à une forme particulière de coénonciation, la participation. Cette modalité de citation se définit par 4 critères : l'énoncé cité est autonome, soit originellement soit par détachement – et les vers ou autres énoncés rythmés se prêtent particulièrement bien à cela –, la citation doit être reconnue comme telle par l'allocutaire sans que le locuteur citant cite sa source ni même ne précise qu'il effectue une citation, le locuteur citant montre son adhésion à l'énoncé cité, lequel appartient au thésaurus d'une communauté dont l'allocutaire et lui-même sont partie prenante, et qui est référée à un hyperénonciateur, distinct d'elle-même, dont l'autorité valide l'énoncé. Ce régime de citation rentre dans l'EE dans la mesure où l'accord présupposé acquis autour du point de vue manifesté dans la participation dispense d'autres marques d'accord explicites et où seule une dénivellation énonciative (italiques à l'écrit, prosodie à l'oral, par exemple) indique le changement d'énonciateur. D. Maingueneau examine différents cas de participation dont il analyse les spécificités : participations sentencieuses, scripturaires, de groupe, qu'elles soient militantes (supposant un Extérieur hostile) ou de communion (à caractère fusionnel). Le rapport entre l'hyperénonciateur et la communauté dont il valide le thésaurus oscille entre responsable d'un point de vue et garant d'une mémoire collective, mais dans tous les cas le locuteur et l'allocutaire prennent en charge l'énoncé à titre de porte-parole de cette instance complexe qui n'est pas à proprement parler un locuteur mais le garant de la cohésion de la communauté. Une telle situation d'énonciation n'est pas sans lien avec ce qui se passe dans d'autres cas d'élaboration collective d'un discours (journal, rapport produit par un appareil, tract, motion) où les liens entre locuteurs individuels et instance collective sont souvent délicats à établir.

Ce numéro de *Langages* enrichit notre compréhension du discours rapporté dans ses liens avec l'argumentation et l'éthos du locuteur premier et éclaire des situations d'énonciation complexes où la circulation des discours est particulièrement intense et productrice de significations en termes de construction interactionnelle des points de vue. Le concept d'effacement énonciatif permet de subsumer un ensemble de phénomènes qui ressortissent à une implicitation de la présence du locuteur et de poser autrement la question de la « subjectivité dans le langage ». Les analyses de corpus proposées dans les différents articles montrent qu'il y a entre les deux pôles d'une subjectivité affichée et d'une dépersonnalisation du discours tout un continuum dans le marquage linguistique de la situation d'énonciation et elles articulent de façon souvent convaincante ce marquage avec des positionnements argumentatifs et interactionnels. À ce titre elles apportent beaucoup d'outils méthodologiques et invitent à de fructueux questionnements. Il reste prématuré de savoir si on pourra au fil des études dégager des faisceaux de marques associées préférentiellement à chacune des trois postures énonciatives définies dans le numéro : il faudrait au minimum confronter les résultats obtenus à ceux portant sur des corpus dialogaux où la sousénonciation et la coénonciation seront peut-être plus visibles. Il me semble en effet que dans les corpus monologiques proposés par ce numéro, elles apparaissent plutôt comme des stratégies retorses du locuteur cherchant à faire passer habilement son point de vue que comme de véritables expressions d'un point de vue dominé ou partagé. Mais ce ne serait pas le moindre intérêt de ce numéro de *Langages* que d'avoir montré qu'un des meilleurs moyens de faire admettre son point de vue est de s'effacer de son énonciation.



Les mots et leurs contextes

De Fabienne Cusin-Berche

Paris : Presses Sorbonne nouvelle, 2003¹

Compte rendu critique de lecture

Par Véronique Magaud

Auteure indépendante, Aix en Provence, France

Mai 2005

Issu d'un ensemble de publications de F. Cusin-Berche dans des revues diverses entre 1992 et 1999, ce livre rassemble en hommage posthume les écrits les plus éclairants de l'auteure en matière de lexicologie. Ces articles réunis par S. Moirand, F. Rakotonoelina et S. Reboul-Touré explorent pour la plupart la constitution du/des sens dans un va-et-vient constant entre langue, discours et communauté discursive. Une autre orientation de recherche émerge toutefois dans les deux derniers articles davantage centrés sur les rituels énonciatifs qui structurent les textes didactiques et les messages électroniques.

L'ouvrage comporte au total 10 contributions structurées en trois parties distinctes qui illustrent trois champs de recherche :

- les positionnements et propositions théoriques (1ère partie : Les mots entre langue et discours) ;
- le fonctionnement sémantique mis en perspective dans des discours (2ème partie : Les mots dans l'entreprise et les textes de spécialité) ;
- des rituels institutionnels et des genres (3ème partie : Des mots pour agir et des manières de dire).

La partie inaugurale de l'ouvrage présente trois articles qui ont en commun de mettre en évidence le parti pris de l'auteure sur la constitution du/des sens des mots et dont l'intérêt réside dans l'articulation des apports d'une linguistique immanente avec une perspective pragmatique sans conférer de fait au seul contexte la toute puissance interprétative. Cette entrée en matière est éclairante à la fois par la rigueur des analyses et les exemples qui viennent appuyer les propositions théoriques. Elle s'avère également stimulante par les remises en cause de principes généralement admis que de fines démonstrations viennent ébranler. Si la démarche est incontestablement scientifique, la qualité de l'analyse procède aussi du souci de tenir compte de différents paramètres pour accéder au sens des unités considérées. Ainsi émerge une lexicologie dynamique où les mots sont appréhendés dans leur opposition paradigmatique mais aussi syntagmatique et cotextuelle. Le sens des mots advient de leur double inscription, en langue et en discours et c'est par cet entrelacement que de nouvelles acceptions apparaissent ou que des sèmes complémentaires émergent.

Le premier chapitre présente les propositions théoriques de l'auteure sur l'interdépendance entre lexème et vocable. À partir d'exemples de termes spécialisés, elle montre que si l'acception d'un mot en discours semble diverger de son acception en langue, celle-là ne procède pas d'un nouveau sens mais de l'actualisation de sèmes secondaires ou virtuels. Le contexte dote en effet les unités lexicales de sèmes complémentaires qui n'invalident pas le sémème et éventuellement qui viennent inverser la hiérarchie entre sèmes inhérents et sèmes afférents. Les exemples de termes prélevés dans des discours écrits spécialisés illustrent ces hypothèses: ainsi acteur utilisé par EDF conserve le sème commun à acteur au sens artistique (participant à une action) mais annule le trait « fictif » au profit du trait « réel, effectif ». Par ailleurs, l'usage métonymique récurrent du mot client dans le même type de discours ôte à celui-ci le trait « humain » ; le sème inhérent est donc supplanté par le sème afférent, comme l'atteste son changement de catégorie en langue (les industries clientes).

Cette heuristique sémique pour appréhender le sens d'un vocable est complétée par une approche cotextuelle et distributionnelle. En effet, des termes co-référents en discours peuvent recouvrir des sens différents si on envisage leur environnement immédiat (attribut, méronymes...). C'est par ces écarts que les sèmes complémentaires sont mis au jour en relation avec le contexte intertextuel ou situationnel.

¹ ISBN 2-87854-293-2, 200 pages.

Cette interaction entre langue et discours est envisagée par la suite à travers l'exploration des néologismes qui se coulent dans des formes attestées et dont les processus de constitution relèvent de différentes opérations de remaniement de celles-ci. Ainsi, les mots-valises associent des unités morphologiques existantes. De la même façon, les acronymes deviennent par dérivation des morphèmes (ex *pacser*) et les affixes provenant de la troncation d'unités lexicales (*info/tique*) permettent de créer de nouvelles unités et d'enrichir le stock lexical. Aussi, pour F. Cusin-Berche, la sémantique englobe-t-elle lexicale et syntaxe qui vont de pair puisque l'affixation consiste à décliner une phrase en mot. Par ailleurs, des groupes de mots (SN+SP/SN+Adjectif) se sont figés, lexicalisés. La distinction usuelle entre grammaire et lexicale est ainsi remise en question : ce que l'on tient pour une classe ouverte peut se grammaticaliser, comme par exemple les introducteurs de type *question, façon genre, style, histoire...* Inversement, les unités grammaticales obéissent aux critères qui les distinguent habituellement des unités lexicales. Elles s'inscrivent en effet dans des relations synonymiques (être *pour/soutenir*) et antonymiques par la présence de paires oppositives (*sur/sous*). Elles connaissent également des restrictions distributionnelles (cf. la localisation avec *dans* est exclue avec un environnement humain) et ne sont pas exemptes de sens et de référent.

De fait, la néologie ne procède pas seulement d'un changement de forme (nouveau signifiant) ou de sens (nouveau signifié construit à partir d'un signifiant existant) mais aussi d'un changement catégoriel. Ces considérations sur la néologie amènent l'auteure à s'intéresser à leur insertion dans les dictionnaires et donc à leur lexicalisation. Plusieurs hypothèses sont avancées et discutées, ce qui rend la lecture captivante. Ainsi, le critère de référentialité est introduit puis rejeté puisque des unités lexicales bien établies ne renvoient à aucune réalité tangible (ex. : *soucoupe volante/dahu...*). Le critère normatif est également écarté car certaines formations ne sont pas conformes au système en usage et s'imposent néanmoins (ex *briefer/weekend*). Le critère de la motivation ne s'impose pas non plus : il suffit pour s'en rendre compte de voir la grande productivité des sigles et mots-valises. En réalité, la lexicalisation de nouvelles formations procède d'un manque lexical. Cette proposition est illustrée par l'adoption des mots en verlan dont l'équivalent standard correspond à un développement périphrastique (ex. : *beur/maghrébin né en France*) et dont les étymons ne sont plus reconnaissables en raison de l'utilisation additionnelle de procédures autres que l'inversion de syllabes.

La deuxième partie de l'ouvrage articule ces phénomènes lexicaux aux discours et aux textes de spécialité. Elle comprend quatre contributions dont la première prolonge les études sur la néologie.

La néologie est alors appréhendée à travers des discours techniques et lexicographiques. L'auteure se penche sur le vocable *décideur* et s'interroge sur son fonctionnement en discours et en langue. Pour appréhender le sémantisme de l'unité, elle examine d'une part son environnement discursif : ce néologisme est toujours spécifié, que ce soit par un syntagme prépositionnel ou par un adjectif relationnel, qui l'inclut dans une catégorie institutionnelle. Par ailleurs, elle s'intéresse à son sémantisme en langue et met le mot en relation avec la parphrase sous-jacente habituellement sollicitée pour le paradigme des substantifs en -eur : *N radical + eur = agent qui V*. Cette heuristique s'avère inopérante pour les termes spécialisés (un [...] *achemineur* ne désigne pas celui qui achemine le courrier, mais *celui qui élabore un réseau de transport de courrier* (p. 73)), ce qui confirme la valeur fonctionnelle de la dénomination. Cette hypothèse est ensuite soumise à un examen contrastif en circonscrivant le sens spécifique de l'unité par rapport aux autres noms d'agent attestés dans le corpus. Ainsi, *décideur* s'oppose-t-il à *directeur* du fait qu'ils ne peuvent être interchangeables comme réponses à certaines topiques (*quelle est votre profession ? je suis directeur/* je suis décideur*)¹. L'auteure en conclut que comme d'autres termes, ce néologisme procède d'un changement d'organisation de l'entreprise où les désignations fonctionnelles prennent le pas sur les désignations institutionnelles.

Ce parcours sémantique des unités lexicales, de leurs potentialités révélées à la lumière de leurs usages porte par la suite sur les vocables *agent* et *acteur* qui dans le discours managérial semblent coréférents. La démarche consiste dans un premier temps à faire apparaître le sens qui émerge de ces mots du discours lexicographique. Ainsi sont dégagés les sèmes récurrents

¹ On peut cependant faire remarquer que « je suis décideur » est acceptable dans ce contexte et renvoie au genre alors que « directeur » relèverait de l'espèce.

[+ humain], [+ actif], [+ agentif] pour *acteur* et le sème de non-agentivité pour *agent* même lorsqu'il s'agit d'une appellation fonctionnelle (il agit pour le compte de quelqu'un et comporte le sème [+ factitif]). Cette analyse est confrontée au discours de l'entreprise EDF pour voir si ces différences de traits sont opérantes. Les deux termes sont alors appréhendés dans leur fonction attribut et dans les compléments de nom. Il apparaît ainsi qu'*acteur* renvoie toujours à un référent individuel ou collectif tandis qu'*agent* est en relation avec un non-animé. Par ailleurs, dans des groupes prépositionnel et adjectival, *agent* renvoie à une appartenance catégorielle et *acteur* à une participation comme l'atteste leur structure morphologique (*agent* est formé sur le verbe agir et *acteur* sur le radical de *action*) : l'agent agit alors que l'acteur a fait ses preuves (procès inaccompli vs procès accompli). Aussi ces potentialités linguistiques entrent-elles en discordance avec un emploi synonymique des deux termes.

En ce qui concerne l'appréhension sémantique des termes techniques et scientifiques, la difficulté ne procède d'aucune anomalie syntaxique ou morphologique mais d'habitudes associatives sur le rapport forme/sens. L'auteure rejette deux conceptions, l'une privilégiant la primauté du référent pour accéder au sens, démarche qui peut induire en erreur comme le terme *robe* dans son usage professionnel (en cuisine) associé à l'objet. En revanche, le recours aux sèmes communs (ici *enveloppe extérieure*) permet de mettre en évidence plusieurs acceptions. D'autre part, l'approche qui affirme le caractère conventionnel de la relation entre le terme et sa définition n'est pas retenue dans la mesure où cela n'est pas spécifique aux termes spécialisés. Par ailleurs, les termes techniques sont motivés et leur sens est accessible par une analyse compositionnelle mettant au jour un sème commun (cf. les suffixes usuels comme -eur et les suffixes -tique et -ciel relevant de troncations) et se dégageant du lien référentiel originel.

Ces considérations sont reprises dans le chapitre qui clôt cette deuxième partie où F. Cusin-Berche démontre que le vocabulaire spécialisé ne se comporte pas différemment du vocabulaire ordinaire. Ainsi la présence de néologismes (sigles, synapsies) n'est pas spécifique au discours technique et si les sigles y sont plus récurrents, ils ne désignent pas des notions techniques ou des concepts. De même, les mots dérivés se fondent sur des suffixes attestés dont le sens est redéfini (cf. le suffixe -iel impliquant l'appartenance ou la qualité confère au mot le trait *outil informatique* dans le discours technique). Par ailleurs, le vocabulaire spécialisé n'est pas exempt de polysémie, le critère de biunivocité étant souvent invoqué pour le distinguer de la langue usuelle. Les notions scientifiques comportent en effet de nombreux synonymes et ne se recoupent pas toujours : « le mot *morphème* ne revêt pas le même sens chez A. Martinet que chez les autres linguistes et simultanément [...] la lexie complexe de B. Pottier peut être assimilée à la synapsie d'E. Benveniste, au syntème d'A. Martinet [...] » (p. 113). L'auteure récuse également la distinction reposant sur une définition conventionnelle car elle concerne plus largement le phénomène de la dénomination. Aussi ces analyses rejetant tout fondement linguistique à la distinction langue usuelle vs spécialisée conduisent-elles l'auteure à s'intéresser à la dimension discursive des textes. Plusieurs critères sont généralement avancés pour déterminer le texte dont il s'agit : la dimension pragmatique d'une part qui oriente l'interprétation (connaissance du domaine), les objectifs d'autre part (acte directeur), et l'énonciation (ressources linguistiques mobilisées en fonction du destinataire). Deux aspects spécifiques se dégagent de l'examen de discours EDF : d'une part, les sujets non animés sont dotés de prédicats humains, ce qui confère aux actions une dimension immanente (et inversement les humains sont objectivés voire réifiés) ; d'autre part, la composition des textes se présente sous la forme d'énumérations d'actions sans tissu argumentatif et subordonnées à un but, ce qui ne facilite pas le décodage des textes. Il s'agit davantage d'un acte injonctif que d'une explication du but poursuivi.

La dernière partie de l'ouvrage se compose de trois articles illustrant le devenir des mots et des genres appréhendés dans leur dimension institutionnelle.

L'étude préliminaire concerne le lexème *serment* étudié diachroniquement à travers le discours lexicographique. Cette mise en perspective éclaire la dimension institutionnelle du mot : l'évolution de ses acceptions est informée par le contexte socioculturel, les normes, l'idéologie qui prévalaient à la Renaissance. Ainsi, deux mots distincts (*sacramentum* pour le domaine militaire avec l'idée d'une destination religieuse vs *jusjurandum* pour les domaines politique et juridique) renvoyant donc à deux réalités différentes mais comportant toutefois des traits communs (don et engagement) ont été assimilés au profit de serment. Les lexicographes se sont servis pour définir ce dernier de l'étymon *sacramentum* afin de lui conférer le trait [+ sacré] et

l'ont distingué de *jusjurandum* en les associant à des réalités socio-historiques distinctes (païens vs chrétiens). Par ailleurs, le mot *jurement* attesté dans l'usage comme synonyme de *serment* est doté par les lexicographes prescriptifs de traits négatifs (blasphème) et amputé du sème *engagement*.

Dans son acception contemporaine, le serment a conservé sa dimension solennelle et d'engagement. Son caractère institutionnel procède de la disparition de son homologue verbal (seul le substantif s'est maintenu, ce qui va dans le sens d'une objectivation) et de l'absence d'un actant bénéficiaire, symptomatique de sa valeur rituelle et transcendante. Parallèlement, le trait engagement a définitivement supplanté le sème *sacré*.

C'est également par le truchement de rituels qu'est appréhendé dans un deuxième texte le discours didactique. Par l'analyse de deux textes didactiques, l'un de type scolaire, l'autre de type universitaire, F. Cusin-Berche met au jour les procédés énonciatifs qui structurent ces deux discours et qui nous informent sur la place faite à l'altérité. La première distinction opérée concerne la mention des auteurs sources qui est hiérarchisée dans l'ouvrage scolaire : le nom des écrivains y figure dans une fonction illustrative tandis que les linguistes n'apparaissent qu'implicitement pour des lecteurs avertis grâce à la mention de leur notion sous forme de connotation autonymique ou de mention embrayée par un ON de porte-parole. Ainsi le lecteur est-il amené à faire sien ce qui relève de connaissances collectives sous peine d'exclusion. Dans l'ouvrage universitaire, au contraire, la présence des auteurs est plus manifeste et les destinataires sont sollicités. Par ailleurs, le discours scolaire se présente comme le discours de la vérité (présent de vérité générale, usage du passif sans mention du complément d'agent) avec toutefois des traces de subjectivité marquée par des modalités appréciatives (jugements sur les auteurs sollicités et sur la réception supposée aisée de ces références). Seuls les procédés de reformulations s'inscrivent dans une perspective altruiste. Aussi l'auteure souligne-t-elle l'absence d'altérité par le gommage des identités particulières et leur subordination à une identité collective.

Cette investigation dans les textes de spécialité est complétée dans le chapitre final par l'étude d'un genre émergent : les courriers électroniques. L'auteure examine au préalable les particularités propres à ce genre et qui le distinguent des correspondances classiques. C'est ainsi qu'elle avance l'idée d'un *discours reporté* : celui-ci procède d'une scène énonciative complexe où dans le même message, plusieurs discours en interaction se répondent sans recourir au discours rapporté. Par ailleurs, cette même scène énonciative peut se dilater au-delà de deux interlocuteurs, car le destinataire direct peut se doubler de *destinataires en copie* et *en copie conforme invisible* ou récepteurs. En outre, la fonction de transfert fait émerger un troisième participant, le *transmetteur* pur et simple ou le *médiateur* si le transfert de documents s'accompagne d'échanges verbaux dans le texte. Autre particularité significative : certains textes ne s'apparentent pas à un genre attesté, et l'auteure propose de les ranger sous la dénomination de *messiels*.

La nature de ces écrits électroniques est déterminée par une description empirique de quatre types de textes : les avis, les comptes rendus, les lettres, et les *messiels*. Les premiers se distinguent de leur homologue traditionnel par une signature tapuscrite, la délocution, et une instanciation dans le présent de l'énonciation. Les comptes rendus de réunion de type électronique sont marqués par une hétérogénéité temporelle comparée au compte rendu classique. Quant aux lettres, elles ne présentent pas de formules de politesse et les modes de salutations se caractérisent par leur brièveté. Si ces genres se caractérisent par quelques traits spécifiques, ils varient également selon les communautés discursives et les relations entre les correspondants. Cette disparité est également appréhendée dans les *messiels* à travers les *discours de jonction* et les *discours reportés*. Les premiers concernent les messages d'accompagnement de pièces jointes, tandis que les seconds se rapportent à des réponses ou commentaires faits directement sur le message d'origine. Les discours de jonction peuvent selon la communauté être ou non exempts de formules d'appel. En revanche, ils présentent par rapport aux correspondances classiques (carte de visite/dédicace) des traits spécifiques : un message plus loquace, des marques d'interlocution, des appréciatifs, qui les différencient du langage administratif dépourvu d'émotivité.

L'importance des discours reportés dépend là encore du type de communautés envisagées, celle constituée par des ingénieurs du ministère de l'équipement par exemple en faisant un usage plus abondant que les chercheurs en sciences du langage. Ces discours se caractérisent malgré leur différence par une instanciation contextuelle.

Ces analyses, aussi intéressantes soient-elles, appellent deux remarques. La première concerne la voix discordante que les deux derniers chapitres font entendre par rapport au reste de l'ouvrage. Malgré l'importance qu'ils revêtent, en particulier par l'introduction de nouvelles notions permettant de rendre compte d'un nouveau genre, le lien avec les autres chapitres reste ténu.

La deuxième remarque porte sur l'analyse des messiels. Si F. Cusin-Berche montre à plusieurs reprises que les messages sont conditionnés par des rituels communautaires et par le support électronique, il est toutefois difficile de cerner les normes qui innervent ces communautés et de faire la part entre ce qui relève de ces dernières et celles qui dérivent du support proprement dit. Il est regrettable également que les unités lexicales n'aient pas été rapportées à des genres et types de discours. Toutefois, ces remarques n'enlèvent rien à la qualité de l'ensemble qui demeure remarquable à la fois par les débats que l'auteure suscite et par le voyage auquel elle invite son lecteur à travers la dynamique des mots saisis dans leur diachronie, en langue et en discours et au sein d'institutions différentes.



Essais de linguistique **La langue est-elle une invention des linguistes ?**

De *Louis-Jean Calvet*. Paris : Plon, 2004
Compte rendu critique de lecture¹ de l'ouvrage
Par *Méderic Gasquet Cyrus*
Université de Provence, France

Mai 2005

En choisissant d'intituler son livre *Essais de linguistique*, Louis-Jean Calvet (désormais LJC) l'inscrit d'emblée dans la lignée des textes de linguistique générale – comment ne pas penser aux *Essais de linguistique générale* de Jakobson ? Pourtant, le sous-titre nous rappelle immédiatement que l'auteur est également connu depuis longtemps pour sa capacité à secouer les idées reçues, sinon à ébranler les modèles les plus éprouvés ; en posant dès la couverture la question « La langue est-elle une invention des linguistes ? », l'auteur annonce la couleur : les sujets qui seront abordés dans ces *Essais* seront de nature à remettre en question l'un des fondements de la linguistique : l'existence de la notion de langue. Mais encore bien d'autres conceptions de la langue et des langues.

Dans l'introduction, LJC revient – comme souvent dans ses livres – sur l'inévitable discussion entre linguistique et sociolinguistique, en reprenant la célèbre formule de Labov selon qui *la sociolinguistique est la linguistique*, postulat que LJC a déjà volontiers repris à son compte et abondamment illustré à travers d'autres textes. Pourtant, l'auteur constate une certaine impuissance de cette sorte d'imprécation face à deux obstacles majeurs : le repli sur elle-même d'une linguistique interne de plus en plus atomisée mais aussi le « profond sentiment d'infériorité » (p. 10) de nombreux sociolinguistes face à la forteresse de la linguistique « consonne-voyelle » (p. 10), des sociolinguistes qui n'oseraient pas prendre à leur compte certains domaines de la description linguistique. Or, LJC ne compte pas en rester là et se donne un double défi, ainsi présenté dans l'introduction : il s'agira, dans les *Essais de linguistique*, de « donner une perspective générale aux différentes choses » que LJC a pu écrire en linguistique, « à les reprendre dans le cadre de l'écologie des langues en y ajoutant des propositions théoriques complémentaires concernant » ce qu'il appellera « l'analogique et le digital » (p. 12) ; de « porter le fer [...] au cœur du problème, en tentant d'élaborer une critique épistémologique de certains des grands courants de la linguistique » (p. 12).

On note que ces *Essais* sont placés dans la lignée d'un ouvrage plus ancien consacré à l'élaboration d'un modèle écologique des langues du monde (Calvet, 1999), et que LJC tentera aussi une synthèse de ses différents travaux, aussi bien en sociolinguistique urbaine (Calvet, 1994) qu'en matière de politologie linguistique (Calvet, 2002). Cependant, on prendra bien soin de noter également le ton offensif de l'auteur qui, même s'il s'excuse de l'emploi d'une métaphore guerrière, n'en déclare pas moins vouloir « porter le fer » contre certaines théories linguistiques dominantes. Et offensif, le ton l'est tout au long des *Essais de linguistique*, lorsque LJC affirme que « le structuralisme constituait des œillères commodes » et que Martinet était « l'archétype de cette vision limitée » (p. 11), que la grammaire générative de Chomsky et la linguistique fonctionnelle de Martinet sont « exagérément simplificatrices », qu'elles « truquent les données », qu'elles « trichent objectivement avec les faits » (p. 14), que la théorie générative est « un monument de contradictions byzantines » (p. 106), que les revirements de pensée de Chomsky font parfois plus penser « au déroulement d'une pensée de type totalitaire qu'à une démarche scientifique » (p. 120), que Chomsky « n'avait rien compris à Labov » (p. 122), qu'il use d'un « remarquable tour de passe-passe qui va l'amener à ne pas prendre en considération des phrases réelles » (p. 123), que l'« on ne peut pas démontrer la

¹ Avant de procéder au compte-rendu de ces *Essais de linguistique*, nous tenons à préciser dans un souci de transparence intellectuelle que L.-J. Calvet fut notre directeur de thèse et qu'il est aujourd'hui un collègue à l'Université de Provence, ce qui ne nous empêchera aucunement – c'est du moins notre souhait – d'exercer un regard critique voire parfois discordant sur ce texte.

fausseté de l'hypothèse de la grammaire universelle » (p. 125) et que celle-ci serait donc « scientifiquement non recevable » (*idem*), que le générativiste pourrait bien n'être pas linguiste (p. 136), ou encore que la phonologie de Prague aurait généré « une paresse contagieuse qui enfonce des portes ouvertes » (p. 181 et p. 189) dont témoignent « les nombreuses et désolantes thèses de phonologie » (p. 237) inspirées des premiers travaux de Martinet.

Tout le propos de LJC va être de critiquer les dogmes des « mécaniciens de la langue » (en gros, les tenants d'une linguistique structurale et/ou générative pure et dure) mais aussi de réinvestir un terrain abandonné par les « sociolinguistes » à ces mêmes « mécaniciens ».

Le livre est découpé en neuf chapitres qui peuvent en effet être considérés comme autant d'« essais » qui se laissent aisément lire dans le désordre et comme des textes autonomes. L'auteur propose d'ailleurs au début de chaque chapitre un résumé de celui-ci. Toutefois, une lecture d'ensemble révèle la profonde homogénéité de la pensée qui se dégage de ces pages (même si, comme nous le verrons, le chapitre 7 sur la chanson semble décalé par rapport aux autres), une pensée qui suggère d'orienter la description linguistique, selon la perspective choisie par l'auteur, « de l'analogique au digital » sans jamais perdre de vue l'objectif initial énoncé implicitement dans l'introduction (p. 14) : remettre la périphérie au centre, mettre en avant les recherches linguistiques considérées comme périphériques et montrer en quoi elles doivent constituer le centre de la linguistique.

Pour cela, il convient de dépasser le « syndrome de Jéricho », une image qui montre les « sociolinguistes » tourner « autour de la citadelle générativiste ou fonctionnaliste, en claironnant que la langue est un fait social » (p. 12), mais sans parvenir à franchir les murailles et en restant donc hors de la place.

Dans le premier chapitre, LJC illustre sa démarche en s'inspirant des tableaux de Cézanne consacrés à la Sainte-Victoire. Il souligne en effet que le peintre n'a jamais représenté la montagne que depuis l'ouest, à partir d'un même point de vue global. Or, selon l'auteur, « le linguiste invente la langue comme Cézanne a inventé « une » Sainte-Victoire » (p. 25). C'est la raison pour laquelle il peut affirmer ici, en réponse à la question posée dans le sous-titre du livre, que la langue est bien une invention des linguistes et qu'il est donc légitime de critiquer les écoles et les dogmes qui ne proposent qu'une (et une seule) vision de la langue pour leur substituer une tentative de représentation globale – ou en tout cas plus complète – des pratiques linguistiques étudiées dans leur contexte social.

C'est dans le deuxième chapitre que LJC présente le principal modèle qui sera le sien tout au long de l'ouvrage, à savoir une perspective sur la langue qui va « de l'analogique au digital », des phénomènes continus ou non discrets aux phénomènes discontinus ou discrets. La description linguistique consiste en somme en un « effet de zoom » (p. 44) qui permet de passer de l'« étude de la vie des langues » au sein de la vie sociale » (p. 53) (politiques linguistiques, plurilinguisme, description de configurations urbaines) à l'analyse de faits linguistiques digitaux (comme les variantes phonologiques, par exemple). Ce chapitre 2 s'ouvre sur un passage en revue critique des différentes analyses « classiques » et « internes » du système du code de la route par L. Prieto, G. Mounin et J. Martinet, auxquelles l'auteur oppose l'approche dressée par Roland Barthes qui envisageait le code de la route comme un fait social et non exclusivement comme un code. Or, pour LJC, « l'objectif central serait de décrire et de comprendre la construction sociale des pratiques linguistiques, la description des codes étant un élément pertinent mais secondaire de cette approche » (p. 53).

Le chapitre 3 est consacré à l'analyse de la population linguistique du monde, que LJC propose de décrire à l'aide d'un « modèle logistique de croissance », emprunté à la démographie mais adapté à la linguistique. Ce modèle permet de prendre en compte l'évolution du nombre des langues parlées depuis les origines de la parole jusqu'à nos jours, une façon de réfléchir à la question de la « disparition » des langues de manière moins passionnelle et moins alarmiste qu'il est coutume de le faire. En effet, on a pu noter ces dernières années la parution de nombreux ouvrages destinés à sensibiliser l'opinion à la « mort » des langues, ouvrages que LJC range de manière sans doute beaucoup trop sévère dans la catégorie des discours « politico-linguistiquement corrects ». La prise en compte de la dimension sociale et identitaire de la langue passe par une considération plus appuyée sur les problèmes des minorités et des langues en voie d'extinction, problèmes que LJC a traités ailleurs mais qu'il semble évacuer trop rapi-

dement ici – il est vrai en faveur d’une approche plus théorique. Appliqué à la répartition des langues suivant les continents et en groupes de locuteurs de tailles immensément variables, ce modèle logistique de croissance explique que le nombre de langues parlées à la surface de la terre pourrait avoir atteint une certaine limite, une certaine stabilité, mais également que l’on irait plutôt, à plus ou moins long terme, vers une diminution de ce nombre. Cette projection – qui n’est toutefois pas soutenue comme une prévision – pose comme hypothèse que « les langues vont continuer d’une part à se modifier, et d’autre part à se remplacer les unes les autres » (p. 74).

LJC se penche ensuite dans le chapitre 4 sur le problème de l’origine (du langage/de l’apparition des langues) en critiquant diverses approches qui, selon lui, seraient en train de générer une « nouvelle synthèse ». Cette dernière, constituée par des orientations linguistiques (Ruhlen), génétique (Cavalli-Sforza) ou archéologique (Renfrew), serait non seulement scientifiquement très discutable, mais surtout, elle masquerait un certain créationnisme qui ne dirait pas son nom...

Il n’est pas étonnant que le chapitre 5 soit le plus volumineux (35 pages) des *Essais de linguistique* (précisons qu’il s’agit de la version étoffée d’un article paru dans le cadre des *Journées d’étude du Réseau Français de Sociolinguistique*, Calvet, 2003). En effet, à travers une vive critique de Chomsky et de ce que LJC appelle ses « objets linguistiques non identifiés », c’est à la fois le dogme d’une certaine linguistique monolithique qui est visé mais aussi l’argumentation en faveur d’une linguistique autrement plus soucieuse de tenir compte de la complexité des situations linguistiques et de l’aspect fondamentalement social de la langue.

Dans ce chapitre, LJC essaie d’appliquer ce qu’il annonce dans l’introduction, à savoir qu’il faut se placer sur le terrain de ceux qui prétendent décrire la langue de manière purement « interne » « en essayant de mettre en évidence ce que perd l’analyse uniquement interne de la langue, ou à l’inverse ce que l’approche sociale de la langue peut apporter à son analyse interne » (p. 103). L’auteur commence par présenter les contradictions contenues dans les premiers modèles théoriques de Chomsky, modèles dont les conclusions sur la langue peuvent facilement être réfutées par le simple examen d’usages réels mentionnés dans le texte. LJC insiste d’ailleurs sur les données inventées sans scrupule par la plupart des générativistes, une manière peu scientifique d’accommoder le « corpus » avec la théorie. Il se montre plus incisif encore lorsqu’il rappelle l’arrogance avec laquelle Chomsky (et par la suite ceux qui suivront le dogme) a pu balayer les approches « sociolinguistiques » de la langue, montrant ainsi « sa vision monolithique de la langue et son refus radical de prendre en compte la variation » (p. 122). Tout en évitant la polémique, LJC démonte ce qui peut être considéré comme l’« illusion » générativiste et illustre son propos de l’analyse du cas du créole haïtien, puis termine en montrant l’impossibilité du Chomsky militant à traiter des problèmes sociaux et politiques de son pays en raison de son impuissance à établir le moindre lien entre langue et société.

Le chapitre 6 traite d’une notion centrale, le signe linguistique, que LJC revisite en montrant d’abord que lorsque Saussure illustre sa propre définition du signe avec l’image d’une feuille coupée en deux, il se situait dans une perspective euclidienne. Or, nous dit LJC, on pourrait très bien envisager cette feuille dans un espace non euclidien. C’est donc cette remise en question de l’indissociabilité, de l’arbitraire et de la linéarité du signe saussuriens qui permettent à l’auteur de revisiter la théorie lacanienne du signe mais aussi de proposer une nouvelle conception du signe, notamment à partir de l’énantiosémie (le fait qu’un même signifiant renvoie à des signifiés opposés, du type hôte – « qui reçoit » –/ hôte – « qui est reçu »). En effet, LJC conclut ce chapitre en affirmant que la possibilité de la polysémie « est dans la nature du signe linguistique, dans le fait que le signifiant relève du digital et le signifié de l’analogique, et que le lien qui les unit est donc moins étroit que ne le croit la linguistique saussurienne » (p. 163). On voit ici comment la dynamique sur l’analogique et le digital énoncée dans le chapitre 2 prend tout son sens.

Nous devons concéder que le septième chapitre est sans doute le moins pertinent de l’ouvrage. Il est loin d’être inintéressant puisqu’il propose d’étudier, à travers le cas de la chanson, la « sémantique subliminale ». Celle-ci, à travers les effets portés par les mesures, les durées, etc., permettrait l’émergence d’un « autre texte, éclaté, fragmenté », le texte subliminal (p. 179). Le but de LJC est surtout d’illustrer, comme il l’a montré au chapitre précédent, « la conception très réductrice du signe linguistique proposée par Saussure » qui « durcit les rapports entre le signifiant et le signifié, les fige, et du même coup est sourde à la fois à

l'énantiosémie et au discours du signifiant » (p. 180). Le problème est qu'outre une analyse textuelle peu différente par endroits (et peu convaincante selon nous) de ce qui est proposé, par exemple, dans le domaine de la critique littéraire, LJC fait appel à la psychanalyse pour expliquer une subliminalité finalement peu étonnante dans la mesure où l'on sait que l'implicite et l'inintentionnalité accompagnent souvent les œuvres des artistes.

Dans le chapitre 8, LJC revient à une critique épistémologique de l'un des courants les plus ancrés dans la linguistique du XXe siècle, à savoir la phonologie de l'école de Prague, dont il se demande sans concession si elle n'aurait pas débouché sur « une paresse contagieuse qui enfonce des portes ouvertes » (p. 181). La phonologie pragoise est pour lui « une machine bien huilée » (p. 182) qui possède un intérêt certain, mais dont l'application vers d'autres domaines de l'analyse linguistique se serait avérée être un « leurre » (p. 185). La réification de la langue opérée par la phonologie, qui constitue le noyau dur de la linguistique « interne », permet une fois de plus à LJC de montrer que dans une telle perspective, la dimension sociale de la langue – pourtant affirmée y compris par les phonologues – n'a aucune chance d'être prise en compte. On retrouve alors les travaux de Labov qui, après avoir montré « la nature sociale du phonème » (p. 192), ont pu laisser croire qu'il pouvait y avoir une articulation entre la grammaire générative – qui décrirait l'invariant – et la sociolinguistique – qui décrirait la variation. Pourtant, « l'entreprise de Labov n'est pas parvenue à faire passer dans les faits son principe initial : faire de la sociolinguistique toute la linguistique » (p. 194). C'est notamment ce constat d'échec qui pousse d'ailleurs LJC à rédiger son ouvrage dans un cadre de linguistique « générale ».

Le neuvième et dernier chapitre des *Essais de linguistique* est une description du plurilinguisme alexandrin. Il s'agit de fait d'une tentative d'application du programme présenté tout au long du livre, puisque la ville égyptienne y est décrite, sous son versant linguistique, de l'analogique au digital.

Après avoir pris connaissance du plurilinguisme local à travers l'environnement graphique et la présence d'inscriptions en arabe, en français et anglais (entre autres), on se plonge dans l'histoire de la constitution de la ville en commençant par l'époque antique où la ville était, déjà, plurilingue (grec, égyptien, hébreu, araméen, etc. s'y côtoyaient). L'émergence de l'Alexandrie moderne (à partir du XIXe siècle) est expliquée à partir de facteurs urbains et démographiques, avec une importance particulière attachée à la répartition des populations et notamment des migrants dans la ville, où l'on retrouve l'auteur des *Voix de la ville* (Calvet, 1994) et la sociolinguistique urbaine. On voit comment la partie ouest de la ville est quasiment monolingue en arabe alors que la partie est, plurilingue, a érigé le français en langue véhiculaire. Puis LJC continue de faire fonctionner le « zoom » en proposant, à partir de données éparses et des notes de terrain, des descriptions des variétés en présence comme le français et l'arabe parlés à Alexandrie, envisagés sous leurs aspects lexicaux, phonétiques ou morphosyntaxiques.

Dans sa postface, LJC tient à rappeler que ce chapitre constitue bien « un texte de linguistique » (p. 241), comme s'il s'agissait de couper l'herbe sous le pied de ceux qui ne verraient qu'une analyse « sociolinguistique » externe là où il s'agit bien d'un programme descriptif complet allant de l'analogique au digital, en prenant en compte la langue (les langues) dans son (leur) contexte social et en incluant l'analyse des faits digitaux dans l'ensemble plus global des faits analogiques. Il écrit d'ailleurs : « Je défends simplement l'idée que l'étude de n'importe quel petit problème de phonologie ou de syntaxe ne prend son sens que si elle est située dans ce cadre général, que l'analyse digitale ne peut être que l'aboutissement d'une approche analogique » (p. 241).

LJC pratique depuis longtemps une linguistique affranchie de toute contrainte, de tout dogme ou de toute école, en faisant des va-et-vient incessants entre différents terrains (les villes africaines, asiatiques et européennes, par exemple) et des modèles théoriques (la ville dans Calvet, 1994 ; l'écologie linguistique dans Calvet, 1999 ; la politologie linguistique dans Calvet, 2002) pour proposer des analyses globales de situations linguistiques très diverses, qui vont des interactions entre individus aux relations intergroupes et à l'aménagement linguistique. Au fil de ces *Essais de linguistique*, LJC s'attaque de manière directe aux grands courants ayant dominé la linguistique du XXe siècle (le structuralisme saussurien, la phonologie de Prague, la grammaire générative de Chomsky, le fonctionnalisme de Martinet) tout comme il remet en question les concepts les plus solides de cette même linguistique (le signe, le pho-

nème, la langue). Il construit également un modèle d'étude des phénomènes linguistiques qui irait « de l'analogique au digital » et il montre (notamment dans son chapitre sur « Le plurilinguisme alexandrin ») que l'on peut entreprendre la description complète d'une configuration donnée en ayant une perspective « sociolinguistique » globale tout en prenant en charge la phonologie, la morphosyntaxe, l'étude du lexique.

Dans l'introduction et dans la postface de son livre, LJC fait appel à ses souvenirs et fait part de sa propre expérience de linguiste, depuis ses débuts jusqu'à ses travaux les plus récents. Le but n'est pas de mettre en valeur son propre parcours, mais plutôt d'expliquer comment il a pu passer de la « tribu » Martinet (le mot est de lui) dans les années 1960 à cette position de représentant emblématique (parmi d'autres sans doute) de la « sociolinguistique » française dont il semble finalement vouloir se dégager pour se situer dans le cadre de la linguistique, une linguistique globale, serions-nous tenté de dire. En effet, LJC insiste sur le fait que « la linguistique ne devrait pas s'opposer à la sociolinguistique mais devrait s'inclure en elle, dans une approche allant de l'analogique vers le digital par une lente accommodation » (p. 132).

Nous avons nous-même (Gasquet-Cyrus, 2002) souligné le relatif « échec » du sous-titre de l'ouvrage de LJC *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine* (Calvet, 1994). En effet, affirmer que la sociolinguistique « est » la linguistique tout en plaçant son livre dans la catégorie « sociolinguistique » pouvait laisser penser à une contradiction de la part de l'auteur. Or, celui-ci semble avoir décidé d'affirmer davantage l'aspect « général » de ses réflexions, qui s'insèrent de fait dans le cadre de la « linguistique générale » – au moins telle qu'on la concevait du temps de Meillet. Le titre *Essais de linguistique* est ainsi totalement justifié puisqu'il est question dans ce livre de phonétique, de phonologie, de syntaxe, du signe linguistique, de démolinguistique, de variation, du plurilinguisme, de politique linguistique, de diachronie et de synchronie... LJC conclut son livre en affirmant que c'est en enchâssant les phénomènes digitaux dans une approche analogique plus large « que les distinctions byzantines entre linguistique, sociolinguistique et sociologie du langage pourront être définitivement écartées » (p. 241).

En revenant par ailleurs sur les parenthèses qui accompagnaient le titre de son célèbre « Que sais-je ? » intitulé « La (socio)linguistique » (Calvet, 1993), LJC avoue ainsi dans l'introduction que « cette graphie baroque ne changeait pas grand-chose au problème » (p. 10), problème énoncé comme tel :

La (socio)linguistique en effet, ou plutôt ceux qui se considèrent comme (socio)linguistes, ont depuis trop longtemps laissé libre le terrain aux mécaniciens de la langue, qui se contentaient de construire des modèles pour rendre compte de choses que, nous le verrons, tout le monde savait déjà intuitivement, et dont de toute façon le traitement qu'ils en donnaient était à la fois une simplification abusive de l'objet décrit et la négation même de tous les présupposés théoriques qui nous rassemblaient plus ou moins. (p. 10)

Le dernier « nous » renvoie à tous ceux qui, à la suite de Labov, ont tenu à affirmer d'une manière ou d'une autre que la sociolinguistique était la linguistique, c'est-à-dire les chercheurs qui, tout en faisant depuis une trentaine d'années de la « sociolinguistique », ne considèrent pas faire autre chose que de la linguistique, ne considèrent pas être aux « marges » des sciences du langage où certains ont – souvent implicitement mais parfois explicitement et durement – voulu les reléguer.

C'est d'abord à ces linguistes-là que ces textes seront précieux, en leur donnant à la fois les armes propres à mener une critique frontale et argumentée des théories linguistiques dominantes (parfois arrogantes et inhibantes), ainsi que des outils de description linguistique de configurations globales. La double dimension critique et programmatique des *Essais de linguistique* en fait déjà un grand livre de linguistique pour les années à venir.

Références Bibliographiques

- Calvet (L.-J.). 1993. *La sociolinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? ».
- Calvet (L.-J.). 1994. *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris : Payot.
- Calvet (L.-J.). 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- Calvet (L.-J.). 2002. *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris : Plon.
- Calvet (L.-J.). 2003. « Approche (socio)linguistique de l'œuvre de Noam Chomsky ». in : Blanchet (P.) & De Robillard (D.), (dirs.). *Langues, contacts, complexité : perspectives théoriques en sociolinguistique, Cahiers de Sociolinguistique*, 8, pp. 11-29. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, [Actes des Journées de Travail du Réseau Français de Sociolinguistique, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 18 et 19 septembre 2003].
- Gasquet-Cyrus (M.). 2002. « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique ». in : *Marges Linguistiques*, 3, pp. 54-71 [Bulot (T.), (ed.). <http://www.marges-linguistiques.com>].



Mai 2005

J'ai été très surpris de lire dans le n° 8 de *Marges linguistiques*, un compte rendu de l'ouvrage *Les langues de France*, sous la direction de Bernard Cerquiglini (PUF, 2003), mettant en cause le chapitre sur l'occitan dont je suis l'auteur. Ce chapitre serait indigent et partial, l'idéologie et la militance y prendraient le pas sur la démarche scientifique. Ces affirmations (toujours gratuites) ne me surprennent pas de la part de l'auteur du compte rendu dont on sait qu'il voit des nationalistes occitans partout. En revanche, je suis étonné que le comité de rédaction de votre revue ait pu accepter de publier un papier d'un tel contenu polémique et d'une telle mauvaise foi. Il y a là une carence en matière de contrôle scientifique sur les articles publiés. Cela est révélateur de l'ignorance du public français, y compris chez les linguistes, de la réalité linguistique de la France et de la nature des langues (régionales) qui s'y parlent ou qui s'y sont parlées. Cela me semble également révélateur d'une certaine incapacité (ou d'un refus) de la linguistique française à penser la variation linguistique. Je vous prie donc de publier la présente réponse dans votre prochain numéro.

Je répondrai d'abord sur quelques points de détail avant de répondre sur le fond, et ce n'est pas sans un certain désarroi que je me mets à la place du linguiste non-spécialiste, plongé brutalement dans une mauvaise querelle qui lui apparaîtra sans doute comme purement clochementerlesque :

- Si le chapitre sur l'occitan fait 17 pages (« seulement » déplore l'auteur du compte rendu) c'est qu'il correspond à la longueur normalement prévue pour les différents chapitres (voir le breton, le basque, le catalan...). Si quelques chapitres sont plus longs (*langues d'oïl*, *Alsace-Moselle*...) c'est qu'il s'agissait de domaines pour lesquels il n'existait pas de synthèse générale ; la coordination de l'ouvrage (dont j'étais responsable) a donc jugé qu'ils nécessitaient de ce fait un développement un peu plus important. J'ajoute que la place réservée à chaque langue correspond, non pas à la superficie du territoire occupé par celle-ci (ce que semble déplorer l'auteur du compte rendu), mais à des critères linguistiques : le ligurien n'étant pas de l'occitan il était donc nécessaire de lui consacrer un chapitre.
- Sur l'italique dans le titre « Occitan ou *langue d'oc* » : il ne faut y voir aucune arrière-pensée : l'italique est là parce que *langue d'oc* est employé comme autonyme. Dans la première phrase du chapitre l'ordre inverse a été adopté et c'est *occitan* qui est en italique : « La langue d'oc ou *occitan*, représente ... ».
- Le pluriel à *langues d'oïl* est une concession au militantisme, que j'aurais tendance à déplorer, même si je peux comprendre ce militantisme. En toute rigueur scientifique, il aurait fallu parler de *langue d'oïl* au singulier : ce qui est précisé dans le chapitre introductif (qui n'a pas été rédigé par un militant occitaniste), où l'on peut lire la phrase suivante : « En revanche, le français standard, le champenois et le picard sont sans doute trois variétés ou *dialectes*, de la même langue dite *langue d'oïl* (même si l'appellation *langues d'oïl*, au pluriel, tend à s'imposer comme désignation usuelle des différentes variétés d'oïl) ». D'ailleurs on remarque que l'auteure elle-même du chapitre sur « Les

¹ Note de l'éditeur. Conformément à l'article XIII de la loi du 29 juillet 1881, modifié par ordonnance 2000-916 2000-09-19, article 3 ; un droit de réponse est accordé par la revue *Marges Linguistiques* à M. Jean Sibille suite à la publication dans le numéro 8 de la revue (pp. 22-23) d'un compte rendu critique de lecture rédigé par M. Philippe Blanchet et portant sur l'ouvrage *Les langues de France*, sous la direction de Bernard Cerquiglini (PUF, 2003). M.L.M.S. Éditeur. Saint-Chamas, Mai 2005.

langues d'oil », semble manifester une certaine réticence vis à vis de ce pluriel. En effet, l'expression *langues d'oil* (au pluriel), n'apparaît que dans le titre du chapitre, lequel titre n'est pas de son fait, et dans le premier intertitre qui est une reprise du titre du chapitre : la seule fois où l'auteur emploie, dans le corps du texte, le pluriel *langues* à propos des variétés d'oil, elle met ce mot entre guillemets ! : « *Le rapport Cerquiglini a pris en compte ces « langues » et leurs dénominations* ». (p. 139).

- La bibliographie n'est pas expurgée : mais elle ne cite pas les travaux de l'auteur du compte rendu, pour les raisons qui sont exposées ci-dessous.

J'en viens maintenant aux questions de fond :

La façon dont l'occitan est présenté dans le chapitre incriminé est communément admise par la très grande majorité des universitaires et chercheurs spécialistes de cette langue, dont la plupart sont regroupés au sein de l'AIEO (Association Internationale d'Études Occitanes) qui compte quelque 450 adhérents dont les deux tiers à l'étranger. Ces universitaires n'ont de leçon de scientificité ou d'objectivité à recevoir de personne. L'auteur du compte rendu, pour des raisons idéologiques, a démissionné de cette association il y a quelques années.

Ce dernier renverse les perspectives et présente sa position, partielle, militante et idéologique, comme neutre et « scientifique » ; il tend ainsi à faire croire que, s'agissant de l'existence d'une ou de plusieurs langue(s) d'oc, il y aurait plusieurs points de vue et plusieurs analyses possibles, que la communauté scientifique serait partagée et qu'il y aurait débat sur ce point. Ceci est faux. S'il y a débat (ou plutôt polémique), c'est entre la quasi-totalité des spécialistes du domaine d'un côté et, de l'autre, l'auteur du compte rendu, qui se trouve isolé.

Ce dernier défend, pour des raisons difficilement explicables sur le plan scientifique, une position contraire à la tradition culturelle, à la tradition scientifique, à l'évidence empirique et à l'évidence scientifique ; du moins si l'on entend par *langue* ce que l'on définit habituellement comme une langue en typologie des langues. S'il considère que ses positions sont partagées par des linguistes faisant autorité en la matière, qu'il cite des noms et des références ! En ce qui me concerne, je ne suis pas en peine de le faire !

Je n'ai pas l'habitude de faire appel à l'argument d'autorité, mais je citerai néanmoins Jean-Claude Bouvier, linguiste et dialectologue, professeur émérite et ancien président de l'Université de Provence, dont personne ne met en cause l'impartialité et la compétence scientifique :

« Cette langue [la langue d'oc ou *occitan*] est composée d'un certain nombre de dialectes, ou ensembles linguistiques tels que le provençal, le languedocien [...], le gascon, le limousin, l'auvergnat, le vivaro-alpin : ce sont les réalisations géographiques de la langue qui ne se conçoivent pas en dehors de leur appartenance à cet ensemble englobant qu'est la langue ni en dehors des solidarités qu'ils ont entre eux. Parler de « langues occitanes » au pluriel est un choix idéologique qui n'a aucune base scientifique et dire, comme le fait M. Blanchet, que « la plupart des linguistes du monde et des ouvrages de référence au niveau international » sont de cet avis, est une affirmation pour le moins surprenante, qui fera sourire tous ceux qui ont un peu d'expérience des débats sur la langue d'oc au niveau international ».¹

J'ajoute que, sur le plan institutionnel, la *langue occitane* (au singulier) est ainsi nommée dans la loi Deixonne de 1951 et qu'il existe un CAPES d' *Occitan – langue d'oc* (cet intitulé tient compte des deux façons usuelles de nommer la langue) et non un CAPES de *Langues d'oc* au pluriel, ni plusieurs CAPES de différentes *langues d'oc*. Mais il faut croire que l'État français, et en particulier le ministère de l'Éducation Nationale sont, depuis plus d'un demi-siècle, noyautés par d'affreux nationalistes occitans animés des pires intentions !

Je terminerai par une citation de la *Grammaire provençale* de Bruno Durand (1890-1975), archiviste paléographe, conservateur de la Bibliothèque Méjane à Aix en Provence, félibre et défenseur – s'il en fut – du provençal (donc non suspect d'impérialisme pan-occitan) :

« Le provençal n'est qu'un des dialectes de la langue d'oc ou occitane ». ²
(Chapitre XIII, p. 142 de l'édition de 1926).

¹ Jean-Claude Bouvier, lettre parue dans *Le Monde* du 03/02/05.

² Dans certains usages, notamment chez les romanistes du XIXe et du début du XXe siècle, le terme *provençal* est également utilisé « lato sensu » pour désigner la langue d'oc en général. C'est ainsi que le dictionnaire de Frédéric Mistral, porte le titre suivant : *Lou Tresor dóu Felibrige ou dictionnaire provençal – français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne*.



Liens
sur
la toile

- Alphabit
<http://www.alphabit.net>

Ressources de linguistique générale, linguistique computationnelle, philosophie du langage et histoire de la langue italienne ; infos de didactique universitaire. En italien et anglais.

- La francophonie dans le monde
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/francophonieacc.htm>

Une histoire du français.

- Agence Universitaire de la francophonie
<http://www.auf.org/>

Un réseau mondial de plus de 520 établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

- L'aménagement linguistique dans le monde
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/index.shtml>

Site réalisé par Jacques Leclerc. Ces pages présentent les situations et politiques linguistiques particulières dans 328 États ou territoires autonomes répartis dans les 192 pays (reconnus) du monde.

- Dictionnaire des identités culturelles de la francophonie
http://globegate.utm.edu/french/globegate_mirror/dicoreg.html

De très nombreux dictionnaires en ligne.

- La métaphore en question
<http://www.info-metaphore.com>

Ce site a l'ambition de regrouper des articles sur la métaphore, définition (s) de la métaphore, bibliographie sur la métaphore, index thématiques au sujet de la métaphore, forum sur la métaphore.

- Cultures, Langues, Textes : La Revue de Sommaires
<http://www.vjf.cnrs.fr/clt/php/vf>

Cultures, Langues, Textes : La Revue de Sommaires est une revue de sommaires spécialisée en ethnologie et linguistique et elle couvre notamment les aires géographiques suivantes: Afrique, Amérique Latine, Asie du Sud-Est et monde Austronésien, Himalaya, Océanie, ... Plus d'une centaine de titres de périodiques sont indexés avec les coordonnées de l'éditeur, un lien vers le site de la revue ou du distributeur, un scan de la couverture, le courriel des auteurs. Les sommaires de plusieurs années sont accessibles et la numérisation rétrospective des collections reçues dans ce cadre est en cours.

- Office québécois de la langue française
<http://www.oqlf.gouv.qc.ca>

Mise à jour de l'hyperlien vers l'*Office québécois de la langue française*.

[Vous souhaitez proposer des liens sur la toile ? marges.linguistiques@wanadoo.fr](mailto:marges.linguistiques@wanadoo.fr)

Présentation de quelques ouvrages

Titre : *La lecture électronique*

Auteur(s) : Thierry Baccino

Éditions : 2004. Presses Universitaires de Grenoble

Descriptif : La lecture électronique n'est pas équivalente à la lecture sur papier. Depuis une vingtaine d'années, les données s'accumulent montrant un déficit général lié à l'emploi des supports électroniques à la fois en terme de perception et de compréhension des documents numériques. Ce problème est toujours d'actualité avec le développement croissant des réseaux informatiques, des bibliothèques virtuelles et des logiciels multimédia qui impliquent de nouveaux comportements et de nouvelles compétences du lecteur. L'ouvrage synthétise les découvertes et les développements théoriques apportés par la psychologie cognitive et l'ergonomie cognitive dans le domaine de la lecture électronique. Trois grands thèmes majeurs sont abordés ; la visibilité, la lisibilité et la compréhension. On y trouvera également une description de méthodes expérimentales originales telles que l'analyse des mouvements des yeux ou des trajectoires de la souris et une partie appliquée concernant l'ergonomie des interfaces homme/ordinateur.

Titre : *Psycholinguistique Cognitive — Essais en l'honneur de Juan Segui*

Auteur(s) : Ludovic Ferrand et Jonathan Grainger (eds.)

Éditions : 2004. Éditions De Boeck Université — Collection « Neurosciences et Cognition »

Descriptif : La psycholinguistique cognitive consiste en l'étude scientifique des processus cognitifs mis en jeu au cours de l'acquisition, de la perception, de la compréhension et de la production du langage écrit et parlé. Ce terme n'est apparu que récemment dans l'histoire de la psychologie et Juan Segui est l'un des fondateurs de la discipline. Ses nombreuses découvertes concernent les capacités langagières de l'adulte. Cet ouvrage, né de l'idée de lui rendre hommage à l'occasion de son départ à la retraite, rassemble les contributions de ses proches collaborateurs et de ses anciens étudiants, eux-mêmes parmi les meilleurs spécialistes au monde dans ce domaine. Elles s'articulent autour de trois grands thèmes : Parole, Lecture, Acquisition.

Titre : *Écriture. Approches en sciences cognitives*

Auteur(s) : Annie Piolat

Éditions : 2004. Publications de l'Université de Provence, Collection « Langues et écritures »

Descriptif : L'écriture fixe la parole, tout en permettant de communiquer et penser. Dans cet ouvrage interdisciplinaire, linguistes, neurologues, psychologues et pédagogues livrent leurs travaux sur le fonctionnement de l'écriture. Du geste à la pensée, du fonctionnement standard aux troubles, de l'apprentissage à la maîtrise de l'activité, des contextes d'exercices les plus standards à la création, l'écriture est pensée sous des angles divers. Les 14 contributions informent le lecteur selon quatre grandes approches : le rôle du fonctionnement cérébral dans la maîtrise du geste ; celui des types d'écriture et des difficultés orthographiques qu'elles provoquent ; l'impact des situations de production écrite (rédaction en langue seconde, prise de notes, ordinateur) et de la diversité des adaptations ; enfin la création, celle que l'on découvre dans les textes d'enfants mais aussi dans les scénarios de film, celle qui dit la symbolique de l'écriture.

Titre : *L'Unité texte*

Auteur(s) : Sylvie Porhiel, Dominique Klingler

Éditions : 2004. Paris : Association Perspectives

Descriptif : Comme en atteste la littérature, le texte est à présent reconnu comme une unité fonctionnelle première : on ne communique pas avec des phrases mais avec des textes. Unité de prédilection des syntacticiens, la phrase obéit à des contraintes rectionnelles et positionnelles en nombre fini. Sorti des limites de ce système on entre dans le texte qui obéit à des principes organisationnels d'une autre nature. De ce point de vue, le texte est un objet empirique et complexe. Pour le décrire les chercheurs (linguistes, informaticiens, psycholinguistes) recourent à des cadres et à des moyens théoriques divers ce que reflète cet ouvrage. Partant du texte, conçu comme un objet théorique analysable, il présente un ensemble d'articles envisageant le texte sous différents angles : celui des marques linguistiques codant sa cohérence et plus généralement, celui des processus mis en œuvre lors de sa production, de sa compréhension et de son interprétation.

Contact : perspectives@email.com

Titre : *Politique linguistique — Langue basque et langue occitane du Béarn et de Gascogne*

Auteur(s) : Jean-Baptiste Coyos

Éditions : 2004. Éditions Elkar

Descriptif : Face à la mondialisation des échanges économiques, à l'uniformisation des cultures, une prise de conscience du danger de la disparition des langues régionales de France commence à s'installer dans l'opinion publique. En Aquitaine, le basque et l'occitan, dans sa variété gasconne ici retenue, sont des langues menacées.

Contact : mattin@megadenda.com

Titre : *La littéracie (Conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture)*

Auteur(s) : Barre de Miniac Christine, Brissaud Catherine, Rispail Marielle (dirs.)

Éditions : 2004, Paris, L'Harmattan, Collection « Espaces Discursifs »

Descriptif : L'acquisition de compétences solides et variées en matière de lecture et d'écriture est devenue un enjeu de société majeur. La notion de littéracie, de plus en plus employée dans les médias et les écrits de recherche, permet de rendre compte de la complexité des apprentissages et de la diversité des pratiques de lecture et d'écriture, tant à l'école que dans la vie quotidienne et professionnelle. Le présent ouvrage propose un examen de cette notion. Il a été conçu collectivement par des chercheurs venus d'horizons disciplinaires et géographiques divers. La littéracie est définie et éclairée dans ses différentes facettes par la présentation de travaux de recherche. Il s'adresse aux chercheurs, aux étudiants en didactique, pédagogie et sciences du langage, aux formateurs de jeunes et d'adultes, aux enseignants qui souhaitent réfléchir sur leurs pratiques ou les confronter à celles des autres.

Titre : *Enquête sur la prononciation du français de référence (Préface d'Henriette Walter)*

Auteur(s) : Landick Marie

Éditions : 2004, Paris, L'Harmattan, Collection « Espaces Discursifs »

Descriptif : Ne voulant ni surestimer la variation ni privilégier la norme, cet ouvrage décrit dans le détail l'usage des membres d'un groupe apparemment homogène. Partagent-ils les mêmes habitudes phonétiques et phonologiques ? La langue française évolue-t-elle vers un système vocalique simplifié ? L'harmonie vocalique existe-elle vraiment ? Se focalisant sur les voyelles moyennes du français, l'auteur présente les résultats d'une enquête menée auprès d'un groupe d'élèves de l'École Normale Supérieure et les compare avec les descriptions de nombreux linguistes. Les résultats sont présentés sous forme de tables comprenant des transcriptions simplifiées de plus de 330 voyelles chez chacun des locuteurs dans deux contextes différents, soit un total de près de 14 000 articulations. L'étude comporte une analyse instrumentale qui est résumée dans des chartes biformantiques illustrant l'influence du contexte phonétique sur l'articulation des voyelles moyennes dans trois séries de mots. Ces analyses, effectuées par l'auteur sur des enregistrements faits à Paris, sont publiées ici pour la première fois.

Titre : *Dictionnaire étymologique et ethnologique des parlers brionnais (Bourgogne du sud)*

Auteur(s) : Mario Rossi

Éditions : 2004. Paris : Éditions Publibook

Descriptif : Cet ouvrage de 600 pages, illustré, retrace la vie des mots d'un dialecte d'oïl qui fait la transition entre langue d'oïl et franco-provençal.

Titre : *The Cambridge Companion to Saussure*
Auteur(s) : Carol Sanders
Éditions : 2004, Publisher : Cambridge University Press
Descriptif : /

Titre : *Cahiers de Sociolinguistique 9, Les parlers jeunes (Pratiques urbaines et sociales)*

Auteur(s) : Bulot T. (dir.)

Éditions : 2004. Presses Universitaires de Rennes

Descriptif : Tantôt perçu comme une menace par les tenants d'une langue française immobile, tantôt présenté comme le creuset des nouveaux usages langagiers, le terme « parlers jeunes » rend compte de la mise en spectacle d'une réalité socio-langagière nécessairement plus complexe. Il importe d'aborder le parler des jeunes comme il convient, c'est-à-dire à la fois comme un mouvement générationnel posant la différence par l'affirmation des identités, et à la fois comme un lieu symbolique où se jouent les minorations sociales. Il n'est en effet jamais vain de rappeler que le langagier (la langue et son usage) est et crée le lien social et, qu'à ce titre tout groupe de jeunes qui produit des énoncés étiquetés « jeunes » renvoie à la société la complexité des tensions en cours ; mais il démontre aussi une réelle compétence à construire du lien par la connaissance montrée du système linguistique. La sociolinguistique urbaine a montré que non seulement, en tant que structure sociale, milieu spécifique marqué par des interactions, par une culture, la ville produit un certain nombre d'effets sur les langues et le langage mais surtout que les discours tenus par les habitants sur leur(s) ou les langues dites urbaines sont un élément important, voire déterminant pour la production de l'espace énonciatif singulier que constitue chaque ville. Qu'en est-il alors du discours tenu sur les jeunes, par les jeunes ou par ceux qui ne le sont plus ? Des discours tenus sur les parlers jeunes ? Autour de ces questionnements, le volume envisage d'une part le terme « parlers jeunes » en tant que concept à la fois analytique et synthétique pour aborder l'urbanité langagière et, d'autre part, rend compte, à partir de terrains très divers, de la part à faire à des considérations plus citoyennes portant sur « le vivre ensemble » ou, pour le moins, sur des pistes d'interventions sociolinguistiques qui constituent, au final, un réel programme et de recherche et d'action.

Titre : *De l'identification à la catégorisation. L'Antonomase du nom propre en français*

Auteur(s) : Sarah Leroy

Éditions : 2004, Louvain/Paris : Peeters, Bibliothèque de l'Information Grammaticale n° 57, XIV

Descriptif : L'antonomase, figure de rhétorique autant qu'emploi modifié du nom propre, est ici abordée à travers ses nombreuses réalisations dans les discours de presse, où elle apparaît dans des énoncés comme : « Chirac fut surtout, ce 14 juillet, le Barthez de la cohabitation » ou « Dans le collectif avec qui j'ai dû négocier une journée entière à Gaillac, il y avait des José Bové, des instits, des intermittents, tous fondus dans un truc nihiliste... ». Une synthèse des travaux existants permet de préciser la place de l'antonomase du nom propre dans les approches rhétoriques et grammaticales et de faire apparaître les problématiques linguistiques qui y sont liées : sémantique du nom propre, catégorisation, sens figuré, relations avec la métaphore. L'analyse de données attestées permet une description systématique des fonctionnements discursifs de l'antonomase, au niveau du groupe nominal antonomasique comme aux niveaux phrastique et transphrastique. Il s'en dégage une typologie basée sur le caractère in *absentia* ou in *praesentia* (selon que le référent-cible de l'antonomase, distinct du référent originel du nom propre, est explicitement mentionné ou non), ainsi que sur le type, prédicatif ou référentiel, de l'expression ainsi constituée. Ceci permet d'aborder les aspects sémantiques du phénomène, en relation avec sa dimension métaphorique. On traite en particulier le rôle et l'importance du co(n)texte pour la production de sens, ainsi que les dimensions coénonciative et dialogique. On fait enfin apparaître divergences et convergences sémantiques entre les deux figures de l'antonomase et de la métaphore et celle de la synecdoque.

Titre : *Interpréter en contexte*

Auteur(s) : Francis Corblin et Claire Gardent

Éditions : 2005, Hermes-Lavoisier — Série Cognition et traitement de l'information

Descriptif : /

Titre : *Revue Parole — Handicap langagier et recherches cognitives : apports mutuels*
Auteur(s) : Jean-Luc Nespoulous & Jacques Virbel
Éditions : 2004, Université de Mons-Hainaut
URL : <http://w3.umh.ac.be/RPA/>
Contact : Nathalie.Couvreur@umh.ac.be

Titre : *Les adjectifs de relation employés attributivement*

Auteur(s) : Nowakowska Małgorzata

Éditions : 2004, Krakow (Pologne) : Wydawnictwo Naukowe Akademii Pedagogicznej

Descriptif : Cet ouvrage traite des adjectifs de relation, appelés aussi « pseudo-adjectifs » ou « adjectifs non prédicatifs ». Comme cette appellation l'indique, ces adjectifs sont rarement employés en position d'attribut (? Ce parc est municipal). L'auteur soutient que cette contrainte syntaxique est due à l'incompatibilité de leurs propriétés sémantiques et syntaxiques avec les propriétés de la fonction de prédicat. Les analyses syntaxiques et sémantiques proposées sont fondées pour l'essentiel sur le calcul des prédicats. Plusieurs contextes sont analysés dans lesquels ces adjectifs peuvent être utilisés comme attributs en dépit de la contrainte évoquée. Tel est le cas par exemple du *française* dans l'énoncé *L'Alsace est française*. En réalité, l'adjectif n'a pas ici de fonction de prédicat logique : il occupe la deuxième position argumentale ouverte par un prédicat implicite relationnel, appelé R – la première position étant occupée par le syntagme */Alsace*. Le prédicat implicite R peut donner lieu à diverses interprétations contextuelles, comme par exemple « fait partie de », « est dominé par » ou « est occupé par ».

Titre : *Comment l'esprit produit du sens*

Auteur(s) : Jean-François Le Ny

Éditions : 2005, Odile Jacob

Descriptif : À quoi sert le langage, sinon à produire du sens ? Or la conception que l'on peut s'en forger aujourd'hui, à partir des analyses et des résultats apportés par les sciences cognitives, notamment la psycholinguistique, diffère beaucoup de celle léguée par la tradition. Le sens y apparaît comme une représentation complexe se formant dans l'esprit des individus, dans leur cerveau, notamment au cours de la compréhension. Ce livre démonte pièce à pièce l'activité qui réalise cette construction à partir des représentations élémentaires qui lui servent de briques. Une somme unique sur l'une des questions les plus cruciales en linguistique, en philosophie de l'esprit et en sciences cognitives.

Titre : *Comment parlent les enfants de 6 ans ? — Pour une linguistique de l'acquisition*

Auteur(s) : Claire Martinot

Éditions : 2005, PUFC, Collection « Orthophonie et Logopédie »

Descriptif : Comment se fait-il que les énoncés phrastiques des enfants de 6-7 ans soient en général conformes aux règles de la langue cible, ici le français, et permettent donc de postuler que la langue est acquise à cet âge-là mais, qu'en même temps, ces énoncés soient toujours identifiés sans erreur par n'importe quel locuteur francophone adulte comme des énoncés produits par des enfants d'environ 6 ans ? L'acquisition de la langue maternelle serait-elle encore loin d'être achevée ? C'est à ces questions que tente de répondre ce livre. On y défendra également l'idée qu'une description systématique des énoncés phrastiques produits par les enfants d'une tranche d'âge donnée est incontournable si l'on veut caractériser précisément l'état de la langue produite par ces enfants relativement à un état antérieur et à un état postérieur. L'objectif de ce livre est de fournir un premier ensemble de résultats concernant les compétences linguistiques des enfants de 6-7 ans lorsqu'ils construisent leurs énoncés phrastiques et qu'ils les enchaînent par coordination ou subordination.

Titre : *Sémantique et corpus*

Auteur(s) : Anne Condamines (ed.)

Éditions : 2005, Hermes

Descriptif : La question du sens examinée à travers l'analyse de textes n'est pas nouvelle: depuis des siècles, des disciplines s'intéressent à cette question: la philosophie, la philologie, l'analyse comparative, et plus récemment, la sociolinguistique, l'ethnolinguistique... La nouveauté vient de ce que le développement de l'informatique a mis à disposition un grand nombre de tex-

tes sous format électronique et d'outils pour les interroger. Cet ouvrage cherche à comprendre en quoi ce développement majeur permet un nouvel éclairage sur le problème de l'étude du sens dans les textes. La nécessaire clôture du corpus (ensemble de textes rassemblés pour une étude déterminée) crée un effet de limite et de confrontation à la réalité qui oblige à une réflexion sur les connaissances mises en œuvre lors de l'analyse. Les régularités mises au jour lors d'une analyse peuvent-elles être la base de l'élaboration d'un système de règles? Comment les contextes de production et d'interprétation des textes peuvent-ils être pris en compte lors de l'analyse? La notion de genre textuel peut-elle être une possibilité pour généraliser les résultats d'analyse? En quoi les méthodes d'analyse (outils de TAL, méthodes quantitatives...) viennent-elles multiplier les points de vue sur un corpus et en quoi risquent-elles de biaiser les observations? L'objectif de l'étude: analyse discursive, analyse littéraire, constitution de ressources en TAL, ingénierie des connaissances... A-t-il une influence déterminante sur les choix de catégorisation des phénomènes observés? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles des chercheurs d'horizons divers tentent de donner des réponses.

Titre : *L'engagement littéraire*

Auteur(s) : Emmanuel Bouju

Éditions : 2005, Presses Universitaires de Rennes, Coll. « Interférences »

Descriptif : En quoi et à quelles conditions la notion d'engagement peut-elle aider à éclairer la représentation de la littérature? Et en retour : quelle représentation de la littérature l'usage de la notion suppose (ou implique)-t-il? Faut-il revenir strictement à l'acception sartrienne du terme, ou en proposer de nouveaux modes d'interprétation? Est-ce seulement le propre d'une certaine littérature que d'être engagée? L'engagement peut-il être considéré selon des modalités spécifiquement littéraires?

Titre : *Psychosociolinguistique. Les facteurs psychologiques dans les interactions verbales*

Auteur(s) : Van Hooland Michelle (ed.)

Éditions : 2005, Paris, L'Harmattan, Collection « Espaces Discursifs »

Descriptif : Comment prendre en compte les facteurs psychologiques dans les interactions verbales? Peut-on proposer une approche psychosociolinguistique pour appréhender les situations de communication telles que celles de la maltraitance, de l'entretien clinique et du recouvrement de l'ouïe chez l'enfant sourd? Si, comme l'affirme la sociolinguistique, la langue est éminemment sociale, prenant en compte la co-variance des phénomènes linguistiques et des phénomènes sociologiques, la question qui se pose est de savoir si la langue ne serait pas éminemment psychosociale et s'il n'y aurait pas une co-variance des phénomènes linguistiques et des phénomènes psychosociologiques. De même que les sociolinguistes ont posé l'existence de leur discipline parce qu'il y a des problèmes linguistiques qui intéressent la vie sociale de certaines communautés d'une manière tellement dramatique qu'ils mettent en cause leur propre existence, il semble que la psychosociolinguistique peut exister pour les mêmes raisons à savoir que l'individu peut rencontrer des problèmes linguistiques tels qu'ils mettent en jeu sa santé mentale, sa socialisation. La psychosociolinguistique reposerait sur la complémentarité dialectique du « psy » et du « socio ».

Titre : *Signes langues et cognition*

Auteur(s) : Pierre-Yves Raccah

Éditions : 2005, Paris, L'Harmattan, Collection « Sémantiques »

Descriptif : Les langues sont des systèmes de signes et leur étude a longtemps servi de modèle aux études sémiotiques. Malgré de sensibles évolutions dans leurs rapports et l'autonomisation de la sémiotique vis-à-vis de la linguistique, l'étude des langues continue d'être importante en sémiotique, et pas seulement en tant que systèmes spécifiques de signes. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à confondre l'étude des langues avec celle de la cognition, ni de réduire la sémiotique à la linguistique, pour admettre l'existence de relations essentielles entre ces trois objets d'étude: l'utilisation des systèmes de signes nécessite des compétences cognitives; elle reflète des états cognitifs; elle produit enfin des changements d'états cognitifs. Pour qu'une communication soit possible, qu'elle utilise une langue ou tout autre système de signes, ces compétences, ces états et ces transformations sont, dans une certaine mesure (à déterminer...), socialement partagés. Cet ouvrage vise à apporter quelques pièces à la construction des différentes problématiques qui émergent de ces constatations. Les auteurs, Émilie Clazure, Jean-

Claude Coquet, Jacques Fontanille, Danielle Forget, Pierre Frath, Inna Merkoulouva, Louis Panier, Alain Rabatel, Pierre-Yves Raccah, Marta Tordesillas, Jean-Emmanuel Tyvaert, ont été sollicités par Pierre-Yves Raccah, directeur de l'ouvrage, pour répondre à certains aspects de ce questionnement interdisciplinaire. Ces positions et réflexions sont argumentées et informées des différents courants de pensée qui ont abordé, de près ou de loin, les rapports entre signes, langues et cognition, mais l'ouvrage n'a pas la prétention de donner un aperçu exhaustif de l'ensemble de la question. Il propose, en revanche, une délimitation de ce champ d'étude, dans le cadre de laquelle les débats et les désaccords ne sont pas masqués, de sorte que le lecteur intéressé par ces différentes problématiques puisse s'orienter dans les nombreuses manières de les aborder.

Titre : *Onze rencontres sur le langage et les langues*

Auteur(s) : Antoine Culioli & Claudine Normand

Éditions : 2005, Éditions Ophrys, coll. HDL,

Descriptif : Deux linguistes se rencontrent ici ; l'un a fondé une théorie notoire, toujours en cours d'élaboration et jugée par certains difficiles : l'autre désire mieux comprendre cette démarche de pensée singulière et la perspective qu'elle donne sur le langage et les langues. Il fallait, de part et d'autre, confiance et sympathie pour oser ces questions directes et insistantes comme pour accepter de clarifier sans souci de parade ni de contrainte académique. Certaines réponses tâtonnent, d'autres sont comme des fusées ; des remarques jaillissent qu'on n'aurait pas risquées ailleurs que dans ce « hors-piste épistémologique » : confrontation vive sans agression, respectueuse sans dévotion. Écartant les remaniements et corrections, qu'aurait exigés une présentation plus classique, on a voulu conserver le ton de ces échanges, leur sérieux sans gravité, leur gaieté vigilante, les surprises aussi des moments où se dit, sans emphase, une passion de chercheur entre déception et espoir. Invités, un an après, à se prononcer sur cette expérience, l'un et l'autre concluent de façon diversement allègre : « la poésie était au rendez-vous » et « le combat continue ». On retrouve là ce qui, dans cette entreprise commune, était la marque de chacun et fait que le pari a été tenu : on peut interroger d'ailleurs un discours non sectaire ; on peut trouver un vrai plaisir à confronter des convictions.

Titre : *Beyond the Aspect Hypothesis — Tense-Aspect Development in Advanced L2 French*

Auteur(s) : Emmanuelle Labeau

Éditions : 2005, Peter Lang — European Academic Publishers

Descriptif : The Aspect Hypothesis (AH) claims that the association of any verb category (lexical aspect) with any grammatical aspect (perfective or imperfective) constitutes the endpoint of acquisition. The present book evaluates the explanatory power of the Aspect Hypothesis for the acquisition of French past tenses, which constitutes a serious stumbling block for foreign learners, even at the highest levels of proficiency. The present research applies the Aspect Hypothesis to the production of 61 Anglophone 'advanced learners' in a tutored environment. In so doing, it tests concurrent explanations, including the influence of the input, the influence of chunking, and the hypothesis of cyclic development. It discusses the cotextual and contextual factors that still provoke «non-native glitches» at the final stage of the Aspect Hypothesis. The book shows that the AH fails to account for the complex phenomenon of past tense development, as it adopts a local and linear approach.

Re v u e s e n l i g n e

Revue Le français en Afrique

Les numéros 18, 19 et 20 sont désormais téléchargeables.

URL : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/>

Contact : AJMQUEFFLEEC@aol.com

Revue de sociolinguistique GLOTTOPOL

Le numéro 5 de GLOTTOPOL, Situations de plurilinguisme en France : transmission, acquisition et usages des langues, sous la direction de Clara Mortamet, est en ligne sur le site de GLOTTOPOL

URL : <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

C é d é r o m s

Titre : Dictionnaires de la langue française sur cédérom

Éditeur : CNRS Éditions — ISBN : 2-271-06273-X

Lien URL : <http://www.cnrseditions.fr>

Contact : jerome.boudet@cnrseditions.fr

Présentation : L'intégralité des 16 volumes du Dictionnaire de référence de la langue française des XIXe et XXe siècles est réunie sur cédérom ! Enrichi d'une mise à jour complète, le TLFi constitue un instrument indispensable pour toutes les personnes qui pratiquent la langue française. Cet outil représente une véritable révolution sur le plan technique. À l'exhaustivité des articles répond la précision remarquable des critères de recherche : domaine technique, catégorie grammaticale, type d'emploi sont autant d'options paramétrables pour trouver immédiatement les réponses à vos interrogations. Les recherches croisées à partir de plusieurs sujets pré-sélectionnés permettent d'affiner encore vos recherches. Vos requêtes sont traitées instantanément et vous avez la possibilité de surligner les parties des articles qui suscitent le plus d'intérêt.

D i v e r s

Anthologie des écrits de *Gunnar Fant*

collection « Text, Speech and Language Technology »

<http://www.springeronline.com/sgw/cda/frontpage/0,11855,5-40374-69-33110538-0,00.html>

La revue *Langage et Inconscient*, dirigée par Michel Arrivé et Izabel Vilela, publiée chez Lambert-Lucas, devrait voir son premier numéro paraître en juin 2005.

La seconde édition de l'ouvrage de Michel Arrivé : *Langage et Psychanalyse, Linguistique ET Inconscient* devrait paraître en mai 2005 chez Lambert-Lucas.

L'ouvrage de Michel Arrivé : *Verbes Sages et verbes fous* devrait paraître en juin 2005 chez Lambert-Lucas.

L'ouvrage de Michel Arrivé et Izabel Vilela : *Langage et Psychanalyse, Linguistique et Inconscient, Tome 2*, devrait paraître en 2006 chez Lambert-Lucas.

Journée d'étude Constitution, exploitation, diffusion et conservation des corpus oraux

Le mardi 17 mai 2005, Bibliothèque nationale de France.

http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/corpus_oraux.htm

Un Guide des bonnes pratiques pourra être téléchargé à partir du 9 mai 2005 sur la page :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cotelecharger.htm>

Sous la direction de *Dominique Maingueneau*
Université de Paris 12, France
Numéro accompagné Par *Daniel Véronique*
Université de Paris 3, France

- 01- L'analyse du discours et ses frontières**
Par **Dominique Maingueneau**, Université de Paris 12, France Pages 064 — 075
-
- 02- Critical discourse analysis**
Par **Norman Fairclough**, Lancaster University, United Kingdom Pages 076 — 094
-
- 03- Où va l'analyse du discours ? Autour de la notion de formation discursive**
Par **Jacques Guilhaumou**, E.N.S., Lettres et Sciences Humaines, Lyon, France Pages 095 — 114
-
- 04- La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue**
Par **Alain Rabatel**, ICAR, UMR CNRS 5191, Université Lumière, Lyon 2, France Pages 115 — 136
-
- 05- Dis-moi avec qui tu dialogues, je te dirai qui tu es...**
De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours
Par **Jacques Brès** et **Aleksandra Nowakowska**, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Praxiling, F.R.E. CNRS 2425, France Pages 137 — 153
-
- 06- L'analyse de discours et ses corpus - À travers le prisme du discours rapporté**
Par **Laurence Rosier**, Université Libre de Bruxelles, Belgique Pages 154 — 164
-
- 07- Analyse conversationnelle, analyse de discours et interprétation des discours sociaux : le cas de la radio de confrontation**
Par **Diane Vincent**, Université Laval, Canada Pages 165 — 175
-
- 08- L'organisation informationnelle du discours de vulgarisation scientifique**
Par **Cristina Alice Toma**, Université de Genève, Suisse Pages 176 — 194
-
- 09- Oui non, une pratique discursive sous influence**
Par **Virginie André**, CRAPEL - Université de Nancy 2, France Pages 195 — 213
-
- 10- Modes d'appropriation topiques et structuration d'un genre : la consultation psychologique radiophonique**
Par **Véronique Magaud**, Auteure indépendante, Aix en Provence, France Pages 214 — 231
-
- 11- La désignation des acteurs dans un discours de justification : Jacques Chirac et le conflit de l'Irak**
Par **Clara Ubaldina Lorda Mur**, Université Pompeu Fabra, Barcelone, Espagne Pages 232 — 241
-
- 12- O et Oh : une graphie entre langue et genres de discours**
Par **Yana Grinshpun**, Université de Paris 3, Sorbonne Nouvelle, France Pages 242 — 255
-



Mai 2005

I

Pour certains, les recherches qui portent sur le discours, ce qu'on appelle quelquefois « linguistique du discours » ou « analyse du discours » (deux termes qui à notre sens ne sont pas équivalents, comme on le verra) sont une occupation pas toujours sérieuse, qui mêle de manière mal contrôlée des analyses d'ordre linguistique avec des considérations socio- ou psychologiques de seconde main. La solution de facilité a longtemps consisté à les rejeter aux confins des sciences du langage. Aujourd'hui on s'y risque moins, car une crise d'identité généralisée affecte les partages disciplinaires traditionnels.

S'il est de plus en plus difficile de récuser l'intérêt de ce type de recherches, en revanche on peut se demander si l'on peut leur assigner des limites claires. Comme le reconnaît D. Schiffrin, « l'analyse du discours est une des zones les plus vastes et les moins définies de la linguistique. » (1994, p. 407) Un débat récurrent oppose d'ailleurs ceux qui veulent y voir une discipline de plein droit et ceux qui préfèrent y voir un espace de rencontre privilégié entre les divers champs des sciences humaines, tous confrontés à la question du langage.

Il est vraisemblable que l'usage peu contrôlé du label « analyse du discours » résulte pour une part de l'écart de plus en plus grand qui se creuse entre l'inertie des découpages institutionnels du savoir hérités du XIX^e siècle et la réalité de la recherche actuelle qui les ignore. Un nombre croissant de travaux qui ont de grandes difficultés à se reconnaître dans les partages traditionnels peuvent être incités à se ranger sous l'étiquette d'« analyse du discours » pour se donner un minimum d'autorité, en se rattachant à un domaine qui a l'avantage de se présenter comme un domaine ouvert. Ceci n'est d'ailleurs pas réservé à l'analyse du discours. Il se développe des ensembles de recherche transverses dans les sciences sociales ou humaines qui, selon les pays, se rattachent à des espaces dont les objets et les démarches sont encore mal identifiés si on les rapporte au découpage classique des Facultés : « cultural studies », sémiotique, communication...

Mais à moyen ou à long terme une telle situation n'est pas saine, car au lieu de provoquer un déplacement des frontières, elle peut amener le développement d'une recherche en quelque sorte à deux vitesses : l'une selon les disciplines traditionnelles, qui serait hautement contrôlée et valorisée, l'autre plus proche des intérêts du moment (ceux de la société, ceux des populations de chercheurs), plus ouvertes sur les médias mais sans assise conceptuelle et méthodologique solide. On voit bien ce qu'une sociologie des sciences d'inspiration bourdieusienne pourrait dire d'une telle situation. Pour ma part, je ne partage pas le pessimisme de ceux qui voient dans les travaux sur le discours un phénomène plus sociologique qu'épistémologique, même si c'est un espace dont les contours apparaissent encore flous.

Les réticences que certains manifestent à l'égard des travaux sur le discours tiennent sans doute au fait qu'on a tendance à les aborder en prenant pour point de référence le noyau de la linguistique « dure ». Or, les recherches sur le discours bénéficient (ou au contraire pâtissent, pour certains) d'un statut singulier qui les inscrivent dans les sciences du langage, tout en en faisant une zone carrefour pour l'ensemble des sciences humaines ou sociales, voire des « humanités ». On peut en effet aborder les recherches sur le discours aussi bien en partant de la linguistique qu'en partant de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie, de la théorie littéraire, etc. Situation qui n'a rien d'extraordinaire : la philologie d'antan pouvait être abordée aussi bien comme une entreprise linguistique que comme une entreprise historique, selon la façon dont on la considérait.

Aujourd'hui, quand on parle d'analyse du discours on ne peut plus ignorer que cette étiquette recouvre dans le monde entier des travaux d'inspirations très différentes. On a beau multiplier les synthèses, les présentations, les mises au point, l'analyse du discours reste extrêmement diversifiée. À l'heure de « l'e-mail » et de la mobilité des chercheurs, les découpages géographiques et intellectuels traditionnels doivent composer avec des réseaux d'affinités scientifiques qui se jouent des frontières et qui modifient profondément les lignes de partage épistémologique. En analyse du discours comme ailleurs, la transformation des modes de communication a modifié en profondeur les conditions d'exercice de la recherche.

D'ailleurs, on ne peut pas rapporter l'analyse du discours à un fondateur reconnu : c'est un espace qui s'est constitué progressivement à partir des années 1960 par la convergence des courants venus de lieux très divers. Certains préfèrent mettre l'accent moins sur sa nouveauté que sur son ancienneté, sans doute pour lui donner davantage de légitimité. Ainsi Teun Van Dijk considère-t-il qu'elle prolonge la rhétorique antique :

Discourse analysis is both an old and a new discipline. Its origins can be traced back to the study of language, public speech, and literature more than 2000 years ago. One major historical source is undoubtedly classical rhetoric, the art of good speaking. (1985, p. 1)

Il y a toutefois un danger évident à placer l'analyse du discours dans la continuité de la rhétorique, comme si la rhétorique – ou plutôt les formes qu'a prises la rhétorique – n'étaient pas solidaires de configurations du savoir et de pratiques irrémédiablement disparues. À notre sens, l'analyse du discours implique au contraire la reconnaissance d'un « ordre du discours » irréductible au dispositif rhétorique. Ce qui ne l'empêche pas de réinvestir, une fois convenablement réélaborées, un grand nombre de catégories et de problématiques issues de la rhétorique ou d'autres pratiques.

L'analyse du discours n'est pas non plus venue combler un manque en pointillés dans la linguistique du système, comme si à Saussure on avait ajouté Bakhtine, à une linguistique de « langue » une linguistique de la « parole ». Certes, elle a un lien privilégié avec les sciences du langage, dont elle relève – du moins dans la conception qui prévaut communément, et particulièrement en France – mais son développement implique non seulement une extension de la linguistique, mais aussi une reconfiguration de l'ensemble du savoir. On notera d'ailleurs que ses grands inspirateurs des années 60 ne sont que pour une part des linguistes. On y trouve aussi des anthropologues (Hymes, ...), des sociologues (Garfinkel, Sacks...), mais aussi des philosophes soucieux de linguistique (Pêcheux) ou non (Foucault).

Pour introduire un minimum de cohérence tout en prenant en compte l'hétérogénéité du domaine, on est souvent tenté de produire des définitions consensuelles, mais peu contraintes. C'est le cas du *Handbook of discourse analysis* de Teun Van Dijk qui voit dans l'analyse du discours l'étude de « l'usage réel du langage par des locuteurs réels dans des situations réelles » (1985, p. 2). C'est le cas aussi de Deborah Schiffrin, pour qui l'analyse du discours « studies not just utterances, but the way utterances (including the language used in them) are activities embedded in social interaction » (1994, p. 415). On en arrive ainsi à se représenter l'analyse du discours comme une sorte de « superlinguistique », où se réconcilieraient forme et fonction, système et usage.

À l'opposé, on trouve des définitions claires mais à l'évidence trop restrictives. Une telle attitude peut correspondre à deux démarches bien distinctes :

- Certains appellent « analyse du discours » les recherches qui s'inscrivent dans le cadre de leur propre problématique et rejettent dans les ténèbres extérieures toutes les autres. La chose n'est pas rare ; elle pousse dans sa logique extrême le fonctionnement habituel des sciences humaines, où l'on est bien obligé de produire une définition de la discipline dont on se réclame qui soit en harmonie avec ses propres recherches.
- D'autres, dans le souci d'user de désignations univoques, construisent une définition de l'analyse du discours qui ne prend pas du tout en compte la diversité des recherches effectivement menées en son nom. On pourrait évoquer à ce propos l'intéressante distinction établie par S.-C. Levinson (1983) : l'analyse du discours constituerait l'un des deux grands courants de l'analyse des interactions orales, à côté de « l'analyse conversationnelle » ; l'analyse du discours, centrée sur les actes de langage, serait représentée par des recherches comme celles de J. Mc H. Sinclair et M. Coulthard (1975) ou de l'École de Genève (Roulet & al., 1985) à ses débuts. Cette distinction est sans nul doute pertinente, mais ce n'est qu'une décision terminologique.

Avec le même souci de produire une définition restrictive, d'autres voient dans l'analyse du discours une discipline qui prendrait en charge les phénomènes que dans les années 60 ou 70 on disait relever de la « grammaire de texte ». M. Charolles et B. Combettes, par exemple, intitulent « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours » (1999) ce qui, en fait, est un panorama de l'évolution de la linguistique textuelle. Cet usage qui consiste à appeler « analyse du discours » l'étude des phénomènes de cohérence/cohésion textuelle – même s'il peut se prévaloir l'article de Harris « Discourse analysis » (1952) qui a consacré le label « analyse du discours » – ne correspond pas à l'usage dominant. Il serait en effet réducteur de voir dans le discours une simple extension de la linguistique au-delà de la phrase. C'est d'ailleurs ce que soulignent très justement Charolles et Combettes eux-mêmes :

À l'échelle du discours, on n'a en effet pas affaire (...) à des déterminismes exclusivement linguistiques, mais à des mécanismes de régulation communicationnelle hétérogènes dans lesquels les phénomènes linguistiques doivent être envisagés en relation avec des facteurs psycholinguistiques, cognitifs, et sociolinguistiques. (1999, p. 79).

On retrouve cette assimilation plus ou moins exacte entre analyse du discours et étude des régularités transphrastique chez J. Moeschler et A. Reboul :

Le problème que cherche à résoudre L'ANALYSE DE DISCOURS à son origine, c'est celui de l'interprétation des discours. Comment, étant donné un discours (une suite non arbitraire de phrases), peut-on lui donner un sens ? (1998, p. 12).

L'Analyse de discours est ainsi définie comme la

sous discipline de la linguistique qui tente d'expliquer un grand nombre de faits (anaphore, temps verbaux, connecteurs, etc.) en recourant à une unité supérieure à la phrase, le DISCOURS, et à des notions permettant de le définir (COHÉRENCE, mémoire discursive, etc.). (1998, p. 14).

Il est vrai que rabattre l'analyse du discours sur l'étude des phénomènes transphrastiques lui donne une respectabilité et une visibilité qu'elle n'a pas quand elle se présente comme un ensemble confus de travaux aux frontières de la linguistique. Même s'il n'existe évidemment aucun monopole en matière de définitions de l'analyse du discours, l'usage qui consiste à appeler « analyse du discours » l'étude des phénomènes de cohérence/cohésion textuelle va à l'encontre des habitudes, et pas seulement de celles qui prévalent en France ; je pense par exemple au manuel d'analyse du discours de Brown et Yule (1983) qui met l'accent non sur la cohésion textuelle, mais sur la fonction communicationnelle des textes.

La difficulté qu'il y a à définir l'analyse du discours tient aussi au fait que l'on pense spontanément la relation entre « discours » et « analyse du discours » sur le modèle de la relation entre objet empirique et discipline qui étudie cet objet. Constatant qu'il existe un domaine communément appelé « discours », identifié plus ou moins vaguement avec l'activité contextualisée de production d'unités transphrastiques, on considère l'analyse du discours comme la discipline qui le prendrait en charge. C'est présupposer ce qui ne va pas de soi : que « le discours » est un objet *immédiatement donné*, et de surcroît l'objet d'une discipline.

Certes, il ne constitue pas un domaine aussi ouvert que « l'éducation » ou « la presse », par exemple, mais ce n'est pas pour autant qu'il puisse être saturé par une seule discipline. Dans cette perspective j'ai défendu (Maingueneau, 1995) l'idée que le discours ne devient véritablement objet de savoir que s'il est pris en charge par diverses disciplines qui ont chacune un *intérêt* spécifique : sociolinguistique, théories de l'argumentation, analyse du discours, analyse de la conversation, l'analyse critique du discours (la « CDA » anglo-saxonne), etc. Dans cette optique, on distingue *analyse du discours* et *linguistique du discours*, la première n'étant qu'une des composantes de la seconde. L'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique. Ce dispositif relève à la fois du verbal et de l'institutionnel : penser les lieux indépendamment des paroles qu'ils autorisent, ou penser les paroles indépendamment des lieux dont elles sont partie prenante, ce serait rester en deçà des exigences qui fondent l'analyse du discours.

Ici la notion de « lieu social » ne doit cependant pas être appréhendée de manière trop immédiate : il peut s'agir d'un *positionnement* dans un champ discursif (politique, religieux...). Dans tous les cas l'analyste du discours doit accorder un rôle central à la notion de genre de discours, qui par nature déjoue toute extériorité simple entre « texte » et « contexte ».

Suivant cette logique, les mêmes productions verbales peuvent permettre d'élaborer des corpus pour diverses disciplines du discours. Étudiant un débat politique à la télévision, par exemple, l'analyste de la conversation ou celui de l'argumentation ne se focaliseront pas sur les mêmes aspects. Le premier s'interrogera sur la négociation des tours de parole, la préservation des faces, les phénomènes paraverbaux, etc. ; le spécialiste d'argumentation centrera son attention sur l'auditoire visé, la nature et le mode d'enchaînement des arguments, l'éthos, etc. Quant à l'analyste du discours, il s'interrogera au premier chef sur le genre de discours lui-même, sur la composition textuelle, sur les rôles socio-discursifs qu'il implique, sur la redéfinition du politique qu'implique ce genre télévisuel, etc.

Ces disciplines du discours ne fonctionnent pas pour autant de manière insulaire, elles sont constamment amenées à prendre en compte les perspectives de telle(s) ou telle(s) autre(s), mais à partir du site qui est propre à chacune : on mobilise les ressources d'une discipline du discours pour les mettre au service d'une autre.

Pour autant, toute recherche sur le discours ne relève pas nécessairement d'une discipline. Pour nombre de travaux à visée fortement descriptive on est parfois dans l'incapacité de dire quelle discipline les régit. Les différences entre disciplines n'apparaissent en effet que si la recherche s'inscrit véritablement dans une problématique, profilée par l'intérêt qui gouverne la discipline concernée.

On n'exagérera pas non plus l'indifférence des objets aux diverses disciplines du discours. S'il n'existe pas de « données » qui soient la propriété exclusive d'une discipline, il est néanmoins indéniable que chacune a des *objets préférentiels*. Un analyste du discours est a priori moins intéressé que d'autres par des conversations familières ; il s'agit en effet de pratiques verbales qu'on peut difficilement rapporter à un lieu institutionnel ou à un positionnement idéologique. On conçoit aussi qu'un analyste de l'argumentation accorde une attention soutenue au discours publicitaire et qu'un analyste de la conversation n'affectionne guère les corpus philosophiques, fût-ce les dialogues de Platon (ce qui n'empêche pas les analystes du discours philosophique de tirer profit des travaux sur la conversation (Cossutta (ed.), 2005)).

Une telle conception de l'analyse du discours n'est pas sans évoquer celle qui prévaut dans le monde britannique. On la voit par exemple à l'œuvre chez Brown et Yule, qui présentent l'analyse du discours comme « the analysis of language in use », puis comme « an investigation of what language is used for » (1983, p. 1). Le manuel de David Nunan, *Introducing discourse analysis*, qui s'inscrit dans le même courant, est plus précis :

In the case of the discourse analyst, the ultimate aim of this analytical work is both to show and to interpret the relationship between these regularities and patterns in language and meanings and purposes expressed through discourse. (1993, p. 7).

Même dans ces limites, il s'en faut de beaucoup que l'analyse du discours soit homogène. J'ai eu l'occasion d'énumérer (Maingueneau, 1995, p. 8) un certain nombre de facteurs interdépendants qui poussent à la diversification des recherches en analyse du discours. Je les rappelle ici :

- *L'hétérogénéité des traditions* scientifiques et intellectuelles ; celle-ci, comme nous l'avons dit plus haut, est d'ailleurs de moins en moins liée à une répartition strictement géographique, même si elle n'en est pas indépendante. C'est davantage une affaire de réseaux. Dans diverses publications j'ai ainsi pu parler de « tendances françaises », bien que cela ne veuille pas dire que toutes les recherches d'analyse du discours menées en France soient concernées, ni que ce type de recherche ne soit mené qu'en France, ni même que tous les chercheurs qui participent de ces tendances y soient impliqués au même degré. Au nombre de ces « tendances » on peut évoquer l'intérêt pour des corpus fortement contraints sur le plan institutionnel, le recours aux théories de l'énonciation linguistique, la prise en compte de l'hétérogénéité énonciative, le souci de ne pas effacer la matérialité linguistique derrière les fonctions des discours, la primauté donnée à l'interdiscours, la nécessité d'une réflexion sur les positions de subjectivité impliquées par l'activité discursive.
- *La diversité des disciplines d'appui* : au carrefour des divers champs des sciences humaines, l'analyse du discours prend des visages très variés selon le ou les champs qui lui donnent une impulsion. Aux Etats-Unis l'anthropologie et la sociologie ont joué un rôle essentiel dans sa constitution ; en France la psychanalyse, la philosophie ou l'histoire ont exercé sur elle une grande influence.

- *La diversité des positionnements* (« écoles », « courants », etc.), avec leurs fondateurs charismatiques, leurs mots de ralliement, etc.
- *Les types de corpus* privilégiés par les chercheurs.
- *L'aspect de l'activité discursive* qui est pris en compte : les conditions d'émergence, de circulation, les stratégies de production ou d'interprétation...
- *La visée appliquée ou non* de la recherche, même s'il est impossible de tracer une ligne de partage claire entre recherches appliquée et non-appliquée, l'analyse du discours étant très sensible à la demande sociale.
- *La discipline de rattachement* des analystes du discours : un historien ou un sociologue qui recourent à l'analyse du discours auront inévitablement tendance à y voir un instrument au service d'une interprétation ; a priori ce sera moins le cas d'un chercheur qui se réclame de la linguistique.

Mais une telle liste présente l'inconvénient de mettre les facteurs de diversification sur le même plan. En outre, en laissant entendre que la distinction linguistique du discours/disciplines du discours suffit à structurer cet espace, elle minore d'autres lignes de partage. Pour rendre compte de la complexité effective des recherches sur le discours, il faut pousser plus loin la réflexion.

Il existe d'ailleurs une autre position sur cette question, celle qu'exemplifie l'ouvrage de Deborah Schiffrin *Approaches to discourse* (1994). S'appuyant sur une définition du discours comme « utterances as social interaction » (*op. cit.*, p. 419), elle établit une distinction entre deux niveaux : celui de « l'analyse du discours », qui chez elle correspond à peu près à ce que nous appelons « linguistique du discours » - avec toutefois une insistance sur la dimension interactionnelle-, et un nombre ouvert d'« approches » qui la spécifient. Ces dernières sont censées partager six postulats (1994, p. 416) :

1. Analysis of discourse is empirical (...).
2. Discourse is not just a sequence of linguistic units : its coherence cannot be understood if attention is limited just to linguistic form and meaning.
3. Resources for coherence jointly contribute to participant achievement and understanding of what is said, meant, and done through everyday talk.
4. The structures, meanings, and actions of everyday spoken discourse are interactively achieved.
5. What is said, meant, and one is sequentially situated, i.e. utterances are produced and interpreted in the local contexts of other utterances.
6. How something is said, meant, and done – speakers' selections among different devices as alternative ways of speaking – is guided by relationships among the following :
 - (a) Speaker intentions ;
 - (b) Conventionalised strategies for making intention recognizable ;
 - (c) The meanings and functions of linguistic forms within their emerging contexts ;
 - (d) The sequential context of other utterances ;
 - (e) Properties of the discourse mode, e.g. narrative, description, exposition ;
 - (f) The social context, e.g. participant identities and relationships, structure of the situation, the setting ;
 - (g) A cultural framework of beliefs and actions.

Le postulat même qu'il existe un certain nombre de principes partagés fait problème ; on peut au contraire soutenir que les spécialistes du discours ne partagent de présupposés que sur le mode de l'air de famille wittgensteinien. De plus, chez D. Schiffrin, comme c'est souvent le cas dans le monde anglo-saxon, « discourse » est référé à l'interaction orale (l'« everyday spoken discourse »). Or, ce n'est pas une question triviale que de décider si l'univers du « discours » s'organise autour de cette caractérisation. Cette restriction va sans doute de pair avec l'absence de problématiques de la subjectivité énonciative ou des genres de discours. Rien d'étonnant si dans ces formulations il est question de « situation », de « setting », de « context », et non d'institution. Quant à la notion d'interdiscours, elle est réduite au « sequential context of other utterances. »

On peut également s'interroger sur la nature des « approches » que présente l'ouvrage de Schiffrin : a) « speech act approach », b) « interactional sociolinguistics » (Gumperz, Goffman) ; c) « ethnography of communication » (Hymes), d) « pragmatic approach », e) « conversation analysis » (ethnomethodologie), f) « variationist approach » (Labov).

À l'évidence, cette liste est hétérogène. Il semble clair que la théorie des actes de langage et la pragmatique ne se situent pas du tout au même niveau que les autres ; ce ne sont pas des « approches » proprement dites : elles correspondent en fait à une certaine conception du langage et du sens, partagée par de multiples courants.

On retrouve un point de vue proche de celui de Schiffrin chez beaucoup de chercheurs ; ainsi dans le manuel de S. Titscher, M. Meyer, R. Wodak, E. Vetter (2000) *Methods of Text and Discourse Analysis*, qui juxtapose pas moins de douze « approches » différentes. Plus récemment encore dans un article collectif M. Stubbe & al. (2003) testent cinq « approches » sur un même fragment de conversation : 9 minutes d'un entretien entre un homme et une femme sur leur lieu de travail, en Nouvelle Zélande. Parmi ces cinq approches (« conversation analysis », « interactional sociolinguistics » (Gumperz), « politeness theory » (Brown and Levinson), « critical discourse analysis », « discursive psychology » (Potter et Wetherell)) trois ne figuraient pas dans le livre de Titscher & al. Dans leur article, Stubbe & al. évoquent même la possibilité de recourir à d'autres « approches » :

pragmatic, speech act theory, variation, analysis, communication accommodation, theory, systemic-functional linguistics, semiotics, proxemics, and various types of rhetorical, stylistic, semantic and narrative analysis. (2003, p. 351)

On est un peu surpris de voir ici la théorie de la politesse, par exemple, promue au rang d'« approche », alors même que c'est un composant obligé de toute interaction. Ici encore les « approches » se situent sur des plans distincts. On peut y distinguer :

- des disciplines ou des courants : ainsi la sémiotique, la stylistique, l'ethnographie de la communication, la « critical discourse analysis »
- des composants obligés des interactions verbales : proxémique, politesse, actes de langage... ;
- des conceptions du langage, qui ne sont pas propres à un courant : ainsi la pragmatique.

Dans cette démarche rien ne semble permettre d'arrêter la prolifération des « approches ». Ce mode de présentation, d'un point de vue didactique, est commode (d'ailleurs les ouvrages de Schiffrin et Titscher et al. sont des manuels), mais il induit une certaine conception des études sur le discours : celle d'un vaste marché où s'exerce une concurrence généralisée, où chaque producteur propose son « approche » à des chercheurs qui font leur choix en fonction de leurs besoins. Cet effet est accentué par la présentation choisie par Stubbe et al., qui consiste à étudier le même fragment de conversation : on peut s'étonner de cette indépendance entre les « data » et les approches, comme si les approches ne contribuaient pas de manière décisive à construire ces « data ».

Il nous semble préférable de ne pas verser dans les « approches » du discours ce qui en fait appartient aux *ressources* communes à ceux qui travaillent sur le discours : genre de discours, cohérence/cohésion textuelle, typologie des discours, polyphonie, actes de langage, théorie de la politesse, etc. Certes, tel ou tel courant va mettre l'accent sur tel type de ressource, mais on peut difficilement en parler en termes d'approche. À ces « ressources » communes on doit ajouter les présupposés théoriques partagés par un grand nombre de spécialistes du discours : le langage comme activité, la contextualité radicale du sens, le caractère interactif de la communication verbale, etc. Il est inévitable que ces présupposés fassent l'objet de discussion, mais sans eux il n'y aurait pas un espace de recherche commun. Par exemple, il est bien connu que l'analyse du discours d'inspiration française défend quelques postulats qui ne sont pas ceux de la majorité des chercheurs ; mais cela ne va pourtant pas jusqu'à provoquer un éclatement du champ, dans la mesure où il s'en faut de beaucoup qu'il y ait désaccord sur tous les postulats. D'ailleurs, le désaccord n'est pas toujours perceptible car il porte sur l'interprétation et non sur le présupposé : tout le monde n'interprète pas de la même manière le postulat de la primauté de l'interdiscours, mais un grand nombre de chercheurs y adhèrent.

Le point litigieux, rappelons-le, concerne la manière d'appréhender la diversité des recherches sur le discours. La position défendue en 1994 par Schiffrin et beaucoup d'autres ensuite consiste à dire que ces recherches se partagent entre une multitude d'« approches » qui sont autant d'éclairages distincts du « discours ». La position que j'ai défendue en 1995 mettait au contraire au premier plan diverses « disciplines du discours ». La question de fond qui est ainsi posée est de savoir si la recherche sur le discours est structurée par des disciplines ou par des « approches » au sens de Schiffrin et de ses successeurs (en éliminant

toutefois quelques indésirables comme la pragmatique ou la politesse), c'est-à-dire par des « courants ». Par « courant » il faut entendre à la fois a) une certaine conception du discours, b) de la finalité de son étude, c) des méthodes pertinentes pour l'analyser. Par exemple, l'ethnographie de la communication, la sociolinguistique interactionnelle de Gumperz, le courant althussérien de l'Ecole française (M. Pêcheux) seraient autant de courants.

En mettant au contraire au premier plan les disciplines du discours, on fait à mon sens une double hypothèse :

- 1) La communication verbale envisagée comme discours offre un nombre réduit d'angles d'attaque (justification par l'objet) ; en d'autres termes, par leur existence même, les disciplines, pour peu qu'elles acquièrent une certaine stabilité, disent quelque chose de l'objet auquel elles se confrontent. Certes, pas plus que les « courants », les disciplines ne sont des réalités transhistoriques (on sait par exemple que le champ de la rhétorique traditionnelle était beaucoup plus large que celui des théories modernes de l'argumentation), mais elles se développent sur une plus longue durée et sont moins liées à l'individualité d'un fondateur.
- 2) La recherche exige des espaces sociaux de mise en commun des produits scientifiques, des communautés de chercheurs qui ont besoin de travailler sur des espaces moins indéterminés que « le discours », des territoires qui soient communs à plusieurs courants.

Il y a ici le choix entre deux attitudes. L'une n'accorde aucun crédit au versant socio-discursif de la recherche ; l'autre consiste à penser qu'il y a une interaction essentielle entre son versant conceptuel et son versant institutionnel, en raison du caractère foncièrement coopératif de cette activité. Les disciplines sont indissociables de communautés de chercheurs qui partagent des intérêts communs, échangent des informations, participent de manière privilégiée aux mêmes groupements (colloques, tables-rondes, journées d'études, jurys de thèse...) et figurent dans les mêmes réseaux de renvois bibliographiques. Je citerai ici les propos d'un épistémologue des sciences sociales, pour qui la discipline est à la fois

un lieu d'échange et de reconnaissance, et matrice de discours et de débats légitimes (...) un lieu de ressources sociocognitives, de références autorisées, de normes partagées et d'exemples communs, permettant le tissage d'une *tradition*, problématique, conflictuelle, mais réelle, de connaissance. Cet espace de spécialisation disciplinaire est donc un lieu où peuvent s'articuler en une entreprise de connaissance légitime – non plus seulement socialement mais épistémologiquement, c'est-à-dire en une entreprise de connaissance *argumentée* – les divers langages par lesquels s'organise le travail analytique. *Espace social de légitimation de savoirs, une discipline est, indissociablement, un espace logique de construction d'argumentations* (Berthelot, 1996, pp. 99-100).

Dans cette perspective, si l'on maintient une distinction par exemple entre deux disciplines du discours, l'« analyse des conversations » et « l'analyse du discours », c'est à la fois pour des raisons liées à l'objet (il existe en particulier une forte spécificité des conversations) et pour des raisons de fonctionnement des communautés scientifiques : l'observation des colloques, des supports de publications, des références bibliographiques montre que les chercheurs de ces deux disciplines n'occupent pas le même espace, même si dans de nombreuses circonstances ils sont amenés à participer aux mêmes activités. La « conversation analysis » peut apparaître comme un courant si on la restreint à la problématique issue de la sociologie de Garfinkel, Sacks, etc. ; mais comme une discipline si on y intègre d'autres courants. On a vu plus haut que S. Levinson (1983) y distinguait deux courants majeurs, « conversation analysis » et « discourse analysis ».

Il nous semble que ce n'est pas rendre justice aux travaux de Labov, par exemple, que d'y voir, comme Schiffrin, une simple « approche » du discours, sans la référer d'abord au champ disciplinaire de la sociolinguistique, dont ils prolongent et renouvellent les questions les plus classiques, celles qui ont trait à la variation.

Cela dit, il serait tout à fait artificiel d'inscrire certains courants dans une discipline déterminée. C'est le cas par exemple de la sociolinguistique interactionnelle de Gumperz, pour laquelle cela n'a pas grand sens de se demander si elle relève de la sociolinguistique, de l'analyse des conversations ou de l'analyse du discours. Cela n'empêche pas que les travaux de Gumperz ne reçoivent pas le même éclairage selon qu'on les aborde comme une contribution à l'analyse des conversations ou comme un moyen de « traiter les problèmes d'identité et

leurs rapports aux divisions sociales, politiques et ethniques » (Gumperz, 1989, p. 7), ce qui rapproche de perspectives plus sociolinguistiques. On peut même aller plus loin : certains courants ne se laissent pas enfermer dans l'espace des recherches sur le discours : le courant ethnométhodologiste relève aussi de la sociologie.

En outre, pour rendre compte de la réalité des recherches sur le discours, il faut également prendre en compte un autre mode de groupement des chercheurs qui, pour n'être pas fondé sur des présupposés théoriques et méthodologiques, n'en est pas moins très puissant : les territoires délimités par l'objet d'étude (discours télévisuel, discours administratif, discours politique...) Ces domaines de recherche sont eux-mêmes en général des composantes de domaines plus vastes : l'analyse du discours télévisuel, par exemple, pourra être une composante des études sur la télévision, ou sur les médias. Comme dans les « cultural studies » anglo-saxonnes, le principe de groupement est alors thématique : « gender studies », « postcolonial studies », « gay studies », etc. Dans ces « territoires » l'étude du discours n'est qu'une des approches possibles, à côté d'autres, venues d'autres horizons des sciences humaines et sociales.

La constitution de réseaux de chercheurs qui se regroupent autour du même objet (nous dirons du même *territoire*) sans pour autant appartenir au même champ des sciences humaines ou sociales ni appartenir au même courant n'est pas un phénomène marginal. Déjà, le postulat même des études sur le discours, à savoir que n'importe quel type de production verbale est digne d'investigation, a pour corollaire la rareté des objets effectivement étudiés, eu égard à l'infini des corpus possibles. Ce sont inévitablement les phénomènes sociaux perçus comme importants – à quelque titre que ce soit – qui retiennent plus facilement l'attention et sont les mieux subventionnés. À cela s'ajoute le fait que la pluri-, la trans, l'inter-disciplinarité sont aujourd'hui largement recommandées par les politiques de recherche, qu'elles deviennent souvent la condition *sine qua non* pour obtenir des crédits.

On aurait tort néanmoins de reconduire à ce propos les vieilles oppositions en considérant que les groupements par territoires ne sont qu'une sorte d'application sans portée théorique : à partir du moment, pense-t-on, où un certain nombre de chercheurs aux formations très diverses n'ont pas d'autre commun dénominateur qu'un certain objet, découpé en fonction d'une demande d'ordre social, ce ne sera jamais qu'une juxtaposition éclectique d'approches hétéronomes dont la validité s'évaluera essentiellement par leur pouvoir d'intervention dans la société. En réalité, les choses sont beaucoup plus complexes : les recherches par territoires interviennent fortement dans les élaborations conceptuelles : le parler des jeunes est, certes, un territoire socialement sensible et médiatiquement porteur, mais c'est aussi un objet qui va infléchir significativement les concepts des chercheurs. En outre, il existe une dynamique intellectuellement créatrice dans la pluridisciplinarité : le seul fait que pendant une longue période des chercheurs de disciplines différentes collaborent sur le même territoire ne peut pas ne pas avoir des effets profonds, sur le plan théorique comme sur le plan institutionnel.

Pour résumer, on pourrait dire que les recherches sur le discours impliquent une interaction permanente entre deux grands principes de groupement des chercheurs :

- En premier lieu, des groupements par *disciplines du discours* et par *courants* (intégrés ou non dans une discipline). Les chercheurs y partagent un certain nombre de postulats et de « ressources » conceptuelles et méthodologiques ; il reste néanmoins entendu que ce « partage » est plutôt à penser sur le mode de l'air de famille wittgensteinien que sur celui des conditions nécessaires et suffisantes pour appartenir à une classe.
- En second lieu un groupement par *territoires*, qui lui-même peut se faire à deux niveaux distincts : a) des groupements de linguistes du discours qui ne relèvent pas des mêmes courants ou disciplines ; b) des groupements entre linguistes du discours et chercheurs d'autres domaines.

Ces divers modes de groupement produisent un paysage confus et instable. En outre, on ne saurait oublier qu'un certain nombre de travaux d'orientation descriptive ne relèvent ni d'une discipline ni d'un courant, ni d'un territoire, mais peuvent être exploités par de multiples disciplines, courants ou territoires. Il en va de même pour les travaux qui portent sur les « ressources » communes aux linguistes du discours (ainsi certaines études sur la thématisation, les connecteurs, la polyphonie, etc.).

Mais la notion même de groupement n'est pas sans danger. Elle peut donner l'impression que chaque chercheur possède *son* groupe d'appartenance. Rien n'est plus faux, à quelques exceptions près : en règle générale, le même individu peut participer de plusieurs. Ce qui ne contribue pas peu à brouiller les lignes de partage.

II

Je vais à présent réfléchir sur les unités fondamentales avec lesquelles travaillent les analystes du discours, au sens restreint d'une discipline du discours ayant un intérêt spécifique. Dans l'analyse du discours francophone la notion de « formation discursive », la plus ancienne, coexiste avec d'autres comme « positionnement » et « genre de discours », sans que bien souvent leur articulation, voire leur compatibilité soit réellement explicitée.

Dans des travaux antérieurs (Maingueneau, 1991, pp. 25-28), j'ai déjà souligné l'hétérogénéité de l'analyse du discours, partagée entre une démarche « analytique » et une démarche « intégrative ». La première a été bien illustrée par la problématique de Michel Pêcheux, caractéristique de l'École française d'inspiration lacano-althusserienne : dans ce courant, fortement influencé par la psychanalyse, l'analyse du discours visait avant tout à défaire les continuités, de manière à faire apparaître dans les textes des réseaux de relation invisibles entre énoncés. La démarche « intégrative », en revanche, vise à articuler les composants de l'activité discursive, saisie dans sa double dimension sociale et textuelle. Cette démarche peut être illustrée par les travaux de Jean-Michel Adam (1999) ou ceux de P. Charaudeau (1995).

Cette distinction entre démarches analytique et intégrative peut être à la fois affinée et élargie, en considérant que les analystes du discours manient deux grands types d'unités : *topiques* et *non-topiques*¹.

Les unités topiques

1. Les unités domaniales

Les unités qu'on pourrait dire *domaniales* correspondent à des espaces déjà « prédécoupés » par les pratiques verbales.

Il peut s'agir de *types de discours*, attachés à un certain secteur d'activité de la société : discours administratif, publicitaire..., avec toutes les subdivisions dont on peut avoir besoin. Ces types englobent un certain nombre de *genres de discours* - entendus comme des dispositifs de communication socio-historiquement variables (le journal télévisé, la consultation médicale, le guide touristique...). Même les genres qui sont définis par leur auteur, comme c'est souvent le cas en littérature ou en philosophie, le sont à l'intérieur de pratiques verbales instituées. Types et genres de discours sont pris dans une relation de réciprocité : tout *type* est un groupement de genres, tout *genre* n'est tel que d'appartenir à un type. Néanmoins, la notion de genre, même au sens restreint où nous l'entendons ici, recouvre des réalités différentes : le journal télévisé ou le guide touristique sont des routines stabilisées, alors qu'une œuvre littéraire a un véritable auteur, qui peut contribuer à la catégorisation générique de son texte².

La notion de type de discours aussi est hétérogène ; il s'agit en effet d'un principe de groupement de genres qui peut correspondre à au moins deux logiques différentes : celle de la co-appartenance à un même *appareil* institutionnel, celle de la dépendance à l'égard d'un même *positionnement*. Ce n'est pas la même chose de parler de « discours de l'hôpital » et de « discours communiste ».

Le « discours de l'hôpital », c'est le réseau des genres de discours qui sont à l'œuvre dans un même appareil, en l'occurrence l'hôpital (réunions de service, consultations, compte-rendus opératoires, etc.). Dans une logique d'appareil, ce n'est pas la concurrence qui structure au premier chef l'espace. Dans un tout autre domaine, pour un genre universitaire comme le rapport de soutenance de thèse en lettres et sciences humaines en France (Dardy, Ducard, Maingueneau, 2001), il y a mise en réseau de genres complémentaires (thèse, soutenance, prérapport, rapport, rapport sur les rapports, commission de recrutement ou d'évaluation...), qui sont constitutifs du fonctionnement d'une certaine institution.

¹ Je modifie ici la présentation des unités d'analyse du discours faite dans Maingueneau (2003).

² Sur cette question voir Maingueneau (2002).

Le « discours communiste », en revanche, c'est la diversité des genres de discours (journal quotidien, tracts, programmes électoraux, etc.) produits par un positionnement déterminé à l'intérieur du champ politique. Chaque positionnement investit certains genres de discours et non tels autres, et cet investissement est une composante essentielle de son identité.

Rien n'empêche cependant d'aborder le discours communiste comme discours d'appareil : dans ce cas ce sont les genres de discours attachés au fonctionnement du parti qui seront pris en compte. C'est donc une question de point de vue.

2. Les unités transverses

Les analystes du discours travaillent également avec des unités qu'on pourrait dire *transverses*, en ce sens qu'elles traversent les textes relevant de multiples genres de discours. On pourrait parler ici de *registres* ; ceux-ci sont définis à partir de critères linguistiques (a), fonctionnels (b) ou communicationnels (c).

- a) Les registres définis sur des bases *linguistiques* peuvent être d'ordre énonciatif ; ainsi la fameuse typologie établie E. Benveniste (1966) entre « histoire » et « discours », qui a été complexifiée par la suite, en particulier par J. Simonin-Grumbach (1975) ou Jean-Paul Bronckart (Bronckart & al., 1985). Il existe aussi des typologies fondées sur des structurations textuelles : ainsi les « séquences » de Jean-Michel Adam (1999).
- b) D'autres registres reposent sur des critères *fonctionnels* ; ainsi le célèbre schéma des six fonctions de Jakobson ; mais il en existe d'autres, qui s'efforcent de classer les textes en postulant que le langage est diversement mobilisé selon qu'il accomplit telle ou telle fonction dominante : ludique, informative, normative, rituelle...
- c) D'autres enfin combinent traits linguistiques, fonctionnels et sociaux pour aboutir à des registres de type *communicationnel* : « discours comique », « discours de vulgarisation », « discours didactique » Même s'ils s'investissent dans certains genres privilégiés, ils ne peuvent pas y être enfermés. La vulgarisation, par exemple, est la finalité fondamentale de certains magazines ou manuels, mais elle apparaît aussi dans les journaux télévisés, dans la presse quotidienne, dans les interactions ordinaires, etc.

Les unités non-topiques

Les unités *non-topiques* sont construites par les chercheurs indépendamment de frontières préétablies (ce qui les distingue des unités « domaniales ») ; en outre, elles regroupent des énoncés profondément inscrits dans l'histoire (ce qui les distingue des unités « transverses »).

1. Les formations discursives

Des unités comme « le discours raciste », « le discours postcolonial », « le discours patronal », par exemple, ne peuvent pas être délimitées par des frontières autres que celles qu'a posées le chercheur ; elles doivent en outre être spécifiées historiquement. Les corpus auxquels elles correspondent peuvent contenir des énoncés relevant de types et de genres de discours les plus variés ; ils peuvent même, selon la volonté du chercheur, mêler corpus d'archives et corpus construits pour la recherche (sous forme de tests, d'entretiens, de questionnaires...). C'est pour ce type d'unité que je suis tenté de recourir au terme de « formation discursive », l'écartant ainsi aussi bien de la valeur que lui donne Foucault (1969, pp. 52-53) que de celle que lui donnent Haroche, Henry, Pêcheux (1971), mais sans les trahir totalement. Ces auteurs ne précisent pas en effet les relations entre formations discursives et genres de discours ; ils mettent plutôt l'accent sur le fait qu'il s'agit de systèmes de déterminations inconscientes de la production discursive en un lieu et un moment donnés.

2. Les parcours

Les analystes du discours peuvent également construire des corpus d'éléments de divers ordres (lexicaux, propositionnels, fragments de textes) extraits de l'interdiscours, sans chercher à construire des espaces de cohérence, à constituer des totalités. Dans ce cas, on entend au contraire déstructurer les unités instituées en définissant des *parcours* inattendus : l'interprétation s'appuie ainsi sur la mise à jour de relations insoupçonnées à l'intérieur de l'interdiscours. Ces parcours sont aujourd'hui considérablement facilités par l'existence de logiciels qui permettent de traiter de très vastes ensembles de textes.

On peut envisager des parcours de type formel (tel type de métaphore, telle forme de discours rapporté, de dérivation suffixale...) ; mais, dans ce cas, si l'on ne travaille pas sur un

ensemble discursif bien spécifié, on retombe dans l'analyse purement linguistique. On peut également envisager des parcours fondés sur des matériaux lexicaux ou textuels : par exemple la reprise ou les transformations d'une même formule dans une série de textes, ou encore les diverses recontextualisations d'un « même » texte. C'est ainsi qu'un travail a été mené sur la formule « épuration ethnique » (Krieg-Planque, 2003) ; dans ce cas il s'agit avant tout d'explorer une dispersion, une circulation, et non de rapporter une séquence verbale à une source énonciative. On peut aussi songer aux travaux autour de Sophie Moirand sur la « mémoire interdiscursive » dans la presse à propos des « événements scientifiques à caractère politique », comme l'affaire de la vache folle ou celle des O.G.M. (Moirand, 2001 ; Beacco, Claudel, Doury, Petit, Reboul-Touré, 2002).

Il est très séduisant de traverser de multiples frontières, de circuler dans l'interdiscours pour y faire apparaître des relations invisibles, particulièrement propices aux interprétations fortes. Mais le revers de la médaille est le risque de circularité entre hypothèses et corpus. C'est pourquoi ceux qui pratiquent ce type d'approche sont obligés au départ de se donner des contraintes méthodologiques fortes.

Si l'on reprend les divers types d'unités que nous avons évoquées, on parvient ainsi à ce tableau :

Unités topiques		Unités non-topiques	
Domaniales	Transverses	Formations discursives	Parcours
- Types / Genres de discours ----- a) Genres de champs b) Genres d'appareils	- Registres linguistiques - Registres fonctionnels - Registres communicationnels		

Parmi ces unités, celles qui attirent le plus facilement la suspicion sont évidemment les unités non-topiques : « formations discursives » et « parcours ». En effet, elles ne sont pas stabilisées par des propriétés qui définissent des frontières prédécoupées (quelle que soit l'origine de ce découpage) : le principe qui les regroupe est pour l'essentiel à la charge de l'analyste. Il ne faudrait pas, néanmoins, exagérer l'écart entre unités topiques et non-topiques. D'une part, les unités topiques ont beau être d'une certaine façon prédécoupées, elles posent au chercheur de multiples problèmes de délimitation, comme toujours dans les sciences humaines ou sociales. D'autre part, il existe un ensemble de principes et de techniques qui régulent ce type d'activité herméneutique. Il est vrai que ces « règles de l'art » restent souvent implicites, qu'elles sont acquises par imprégnation, mais on peut présumer qu'avec le temps, la construction des unités sera de moins en moins laissée au caprice des chercheurs.

On a en outre tout intérêt à ne pas symétriser *unités topiques* et *non-topiques*, qui n'obéissent pas à la même logique. D'un côté, il ne peut pas y avoir analyse du discours sans unités topiques, que celles-ci soient « domaniales » ou « transverses » ; d'un autre côté, replier l'analyse du discours sur les seules unités topiques, ce serait dénier la réalité du discours, qui par nature met constamment en relation discours et interdiscours : l'interdiscours « travaille » le discours, qui en retour redistribue cet interdiscours qui le domine. La société est parcourue d'agréments de paroles agissantes auxquels qu'on ne peut assigner à un lieu. Force est donc de s'accommoder de l'instabilité d'une discipline qui est creusée par une faille constitutive. Il paraît impossible de faire la synthèse entre une démarche qui s'appuie sur des frontières et une approche qui les déjoue : cette dernière se nourrit des limites par laquelle la première s'institue. Entre les deux il y a une asymétrie irréductible. Le sens est frontière et subversion de la frontière, négociation entre des lieux de stabilisation de la parole et des forces qui excèdent toute localité.

Références bibliographiques

- Adam (J.-M.). 1999. *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Beacco (J.-C.), Claudel (Ch.), Doury (M.), Petit (G.), Reboul-Touré (S.). 2002. « Science in media and social discourse : new channels of communication, new linguistic forms ». in : *Discourse studies*, 4 (3), pp. 277-300.
- Benveniste (E.). 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Berthelot (J.-M.). 1996. *Les vertus de l'incertitude*. Paris : PUF.
- Bronckart (J.-P.) et al. 1985. *Le fonctionnement des discours*, Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé.
- Brown (G.), Yule (G.). 1983. *Discourse analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Charaudeau (P.). 1995. « Une analyse sémiolinguistique du discours ». in : *Langages*, 117, pp. 96-111.
- Charolles (M.), Combettes (B.). 1999. « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours ». in : *Langue française*, 121, pp. 76-116.
- Cossutta (F.), (ed). 2005. *Le dialogue : introduction à un genre philosophique*. Lille : Septentrion.
- Dardy (C.), Ducard (D.) & Maingueneau (D.). 2001. *Un genre universitaire : le rapport de soutenance de thèse*. Lille : Septentrion.
- Ducrot (O.) & Schaeffer (J.-M.). 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Foucault (M.). 1969. *l'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Gumperz (J.). 1989. *Engager la conversation*. Paris : Minuit.
- Krieg-Plangue (A.). 2003. « Purification ethnique », *Une formule et son histoire*. Paris : CNRS Éditions.
- Haroche (C.), Henry (P.) & Pêcheux (M.). 1971. « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours ». in : *Langages*, 24, pp. 93-106.
- Levinson (S.-C.). 1983. *Pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Maingueneau (D.). 1995. « Présentation ». in : *Langages*, 117, pp. 5-11.
- Maingueneau (D.). 2002. « Analysis of an academic genre ». in : *Discourse studies*, 4 (3), pp. 319-342.
- Maingueneau (D.). 2003. « Quelles unités pour l'analyse du discours ? ». in : *Romanistisches Jahrbuch*, 53-2002, pp. 109-118 [Berlin, Newyork : Walter de Gruyter].
- Moirand (S.) 2001. « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique ». in : *SEMEN*, 13, pp. 97-118.
- Nunan (D.) 1993. *Introducing discourse analysis*. London : Penguin English.
- Schiffrin (D.) 1994. *Approaches to discourse*. Oxford, UK and Cambridge, USA : Blackwell.
- Reboul (A.) & Moeschler (J.). 1998. *Pragmatique du discours*. Paris : A. Colin.
- Simonin-Grumbach (J.). 1975. « Pour une typologie des discours ». in : Kristeva (J.) & al., (eds.). *Langue, discours, société*, Paris : Seuil.
- Stubbe (M.), Lane (C.), Hilder (J.), Vine (E.), Vine (B.), Marra (M.), Holmes (J.) & Weatherall (A.). 2003. « Multiple discourse analyses of a workplace interaction ». in : *Discourse studies*, 5 (3), pp. 351-388.
- Titscher (S.), Meyer (M.), Wodak (R.) & Vetter (E.). 2000. *Methods of Text and Discourse Analysis*, London : Sage.
- Van Dijk (T.). 1985. « Discourse analysis as a new cross-discipline ». in : Van Dijk (T.), (ed.). *Handbook of Discourse Analysis*, vol.1. NewYork : Academic Press, pp. 1-10.



May 2005

« Critical discourse analysis » (henceforth CDA) subsumes a variety of approaches towards the social analysis of discourse (Fairclough & Wodak, 1997 ; Pêcheux M., 1982 ; Wodak & Meyer, 2001) which differ in theory, methodology, and the type of research issues to which they tend to give prominence. My own work in this area has also changed to some extent in these respects between the publication of *Language and Power* (Longman, 1989) and the publication of *Analysing Discourse : Textual Analysis for Social Research* (2003). My current research is on processes of social change in their discourse aspect (Fairclough (1992) is an early formulation of a version of CDA specialized for this theme). More specifically, I am concerned with recent and contemporary processes of social transformation which are variously identified by such terms as « neo-liberalism », « globalisation », « transition », « information society », « knowledge-based economy » and « learning society ». I shall focus here on the version of CDA I have been using in more recent (partly collaborative) work (Chiapello & Fairclough, 2002 ; Chouliaraki & Fairclough, 1999 ; Fairclough, 2000a, 2000b, 2003, 2004 ; Fairclough, Jessop & Sayer, 2004).

Methodologically, this approach entails working in a « transdisciplinary » way through dialogue with other disciplines and theories which are addressing contemporary processes of social change. « Transdisciplinary » (as opposed to merely « interdisciplinary », or indeed « postdisciplinary », Sum & Jessop, 2001) implies that the theoretical and methodological development (the latter including development of methods of analysis) of CDA and the disciplines/theories it is in dialogue with is informed through that dialogue, a matter of working with (though not at all simply appropriating) the « logic » and categories of the other in developing one's own theory and methodology (Fairclough forthcoming a). The overriding objective is to give accounts – and more precise accounts than one tends to find in social research on change – of the ways in which and extent to which social changes are changes in discourse, and the relations between changes in discourse and changes in other, non-discoursal, elements or « moments » of social life (including therefore the question of the senses and ways in which discourse « (re)constructs » social life in processes of social change). The aim is also to identify through analysis the particular linguistic, semiotic and « interdiscursive » (see below) features of « texts » (in a broad sense – see below) which are a part of processes of social change, but in ways which facilitate the productive integration of textual analysis into multi-disciplinary research on change.

Theoretically, this approach is characterized by a realist social ontology (which regards both abstract social structures and concrete social events as parts of social reality), a dialectical view of the relationship between structure and agency, and of the relationship between discourse and other elements or « moments » of social practices and social events (discourse is different from – not reducible to – but not discrete from – « internalizes » and is « internalized » by (Harvey, 1996) – other social elements).

I shall proceed as follows. In section 1 I shall summarise main theoretical features of this version of CDA. In Section 2 I shall discuss the view of methodology, including methods of data collection and analysis, referring specifically to an aspect of « transition » (and « globalisation ») in central and eastern Europe and more particularly in Romania : the project of developing « information societies » and « knowledge-based economies ». I shall develop this example in Section 3, discussing the recontextualization of discourses of the « information society » and « knowledge-based economy » in a Romanian policy document.

1. Theoretical issues

The term « discourse » is used in various ways within the broad field of discourse analysis. Two are of particular relevance here. First, « discourse » in an abstract sense as a category which designates the broadly semiotic elements (as opposed to and in relation to other, non-semiotic, elements) of social life (language, but also visual semiosis, « body language » etc). I prefer to use the term « semiosis » (Fairclough, Jessop & Sayer, 2004) to avoid the common confusion of this sense of « discourse » with the second, which I retain : « discourse » as a count noun, as a category for designating particular ways of representing particular aspects of social life (eg it is common to distinguish different political discourses, which represent for example problems of inequality, disadvantage, poverty, « social exclusion », in different ways). The category of « discourse » in this second sense is defined through its relation to and difference from two other categories, « genre » and « style » (see below).

The realist social ontology adopted here treats social structures as well as social events as parts of social reality. Like a number social theorists, such as Bourdieu and Bhaskar (Bourdieu & Wacquant, 1992 ; Bhaskar, 1986), I assume that coherent accounts of the relationship between social structures and social events depend upon mediating categories, for which I shall use the term « social practices », meaning more or less stable and durable forms of social activity, which are articulated together to constitute social fields, institutions, and organizations. There is a semiotic dimension at each of these levels. Languages (as well as other semiotic systems) are a particular type of social structure. I use the term « order of discourse » (the term is Foucault's, but it is recontextualized within this version of CDA in a distinctive way, see Foucault, 1984 ; Fairclough, 1992, 2003) for the semiotic dimension of articulated networks of social practices (for instance, the political field is partly constituted as a particular order of discourse, so too are specific governmental, educational or business organizations). I use the term « text » in an extended way for the semiotic dimension of social events – the written documents and websites of government are « texts » in this sense, as also are interviews and meetings in government or business organisations (Fairclough, 2003). The term « text » is not really felicitous used in this way, because one cannot shake off its primary association with written texts, but it is difficult to find a preferable general term.

Social practices and, at a concrete level, social events, are articulations of diverse social elements, including semiosis. One might for instance see social practices as including the following elements (though there is clearly room for argument about what the elements are) :

- Activities
- Social relations
- Objects and instruments
- Time and place
- Social subjects, with beliefs, knowledge, values etc
- Semiosis

These elements are dialectically related (Harvey, 1996). That is to say, they are different elements, but not discrete, fully separate, elements. There is a sense in which each « internalizes » the others without being reducible to them. So for instance social relations in organizations clearly have a partly semiotic character, but that does not mean that we simply theorize and research social relations in the same way that we theorize and research language. They have distinct properties, and researching them gives rise to distinct disciplines. Conversely, texts are so massively « overdetermined » (Althusser & Balibar, 1970 ; Fairclough, Jessop & Sayer, 2004) by other social elements that linguistic analysis of texts quickly finds itself addressing questions about social relations, social identities, institutions, and so forth, but this does not mean that linguistic analysis of texts is reducible to forms of social analysis. Nevertheless, the dialectical character of relations between elements underscores the value and importance of working across disciplines in a « transdisciplinary » way.

Semiosis figures in broadly three ways in social practices (and the articulations of practices which constitute social fields, institutions, organizations) and social events. First, it figures as a part of the social activity, part of the action (and interaction). For instance, part of doing a job (for instance, being a shop assistant) is using language in a particular way ; so too is part of governing a country. Second, semiosis figures in representations. Social actors acting within any field or organization produce representations of other practices, as well as (« reflexive ») representations of their own practices, in the course of their activity, and different social actors

will represent them differently according to how they are positioned within fields or organizations. Third, semiosis figures in ways of being, in the constitution of identities – for instance the identity of a political leader such as Tony Blair in the UK is partly a semiotically constituted way of being (Fairclough, 2000b).

Semiosis as part of social activity constitutes « genres ». Genres are diverse ways of (inter)acting in their specifically semiotic aspect. Examples are : meetings in various types of organisation, political and other forms of interview, news articles in the press, and book reviews. Semiosis in the representation and self-representation of social practices constitutes « discourses ». Discourses are diverse representations of social life. For instance, the lives of poor and disadvantaged people are represented through different discourses in the social practices of government, politics, medicine, and social science, as well as through different discourses within each of these practices corresponding to different positions of social actors. Finally, semiosis as part of ways of being constitutes « styles » – for instance the styles of business managers, or political leaders.

The semiotic aspect of a social field or institution or organization (ie of a specific articulation of social practices) is an « order of discourse », a specific articulation of diverse genres and discourses and styles. At a higher level of analysis, part of the analysis of relations between different social fields, institutions and (types of) organization(s) is analysis of relations between different orders of discourse (eg those of politics and the mass media). An order of discourse is a social structuring of semiotic difference – a particular social ordering of relationships amongst different ways of making meaning, ie different discourses and genres and styles. One aspect of this ordering is dominance : some ways of making meaning are dominant or mainstream in a particular order of discourse, others are marginal, or oppositional, or « alternative ». For instance, there may be a dominant way to conduct a doctor-patient consultation in Britain, but there are also various other ways, which may be adopted or developed to a greater or lesser extent alongside or in opposition to the dominant way. The dominant way probably still maintains social distance between doctors and patients, and the authority of the doctor over the way interaction proceeds ; but there are other ways which are more « democratic », in which doctors play down their authority. The political concept of « hegemony » can usefully be used in analyzing orders of discourse (Butler et al, 2000 ; Fairclough, 1992 ; Laclau & Mouffe, 1985). A particular social structuring of semiotic difference may become hegemonic, become part of the legitimizing common sense which sustains relations of domination, though hegemony is always open to contestation to a greater or lesser extent. An order of discourse is not a closed or rigid system, but rather an open system, which can be changed by what happens in actual interactions.

In critical realist terms (Fairclough, Jessop & Sayer, 2004), social events are constituted through the intersection of two causal powers – those of social practices (and, behind them, of social structures), and those of social agents. We may say that social agents produce events in occasioned and situated ways, but they depend on social structures and social practices do so – the causal powers of social agents are mediated by those of social structures and practices, and vice-versa. Texts in the extended sense I described earlier are the semiotic elements of social events, and it helps to highlight the productive activity of social agents in making texts if we think of them in process terms as « texturing » : social agents draw upon social structures (including languages) and practices (including orders of discourse) in producing texts, but actively work these « resources », create (potentially novel) texts out of them, rather than simply instantiating them.

Analysis of texts includes « interdiscursive » analysis of how genres, discourses and styles are articulated together. These are categories which are distinguished and related at the level of social practices (as elements of orders of discourse). At the level of social events – texts – they are drawn upon in ways which give rise to hybridity or « mixing » of categories, ie a text may be hybrid with respect to genres, discourses and/or styles (for instance, the « marketization » of higher education is partly a matter of texts which « mix » the genres and styles, as well as more obviously the discourses, of education and of the market, Fairclough, 1993). Analysis of texts also includes linguistic analysis, and semiotic analysis of for instance visual images (contemporary texts are characteristically, and increasing, « multimodal » with respect semiotic systems, Kress & van Leeuwen, 2000). Interdiscursive analysis is a central and distinctive feature of this version of CDA.

It allows one to incorporate elements of « context » into the analysis of texts, to show the relationship between concrete occasional events and more durable social practices, to show innovation and change in texts, and it has a mediating role in allowing one to connect detailed linguistic and semiotic features of texts with processes of social change on a broader scale.

Social change includes change in social practices and in the networking of social practices, how social practices are articulated together in the constitution of social fields, institutions and organizations, and in the relations between fields, institutions and organisations. This includes change in orders of discourse and relations between orders of discourse (and so changes in genres, discourses and styles and relations between genres, discourses and styles). Moreover, changes in semiosis (orders of discourse) are a precondition for wider processes of social change – for example, an elaborated network of genres is a precondition for « globalisation » if one understands the latter as including enhancement of possibilities for « action at a distance », and the spatial « stretching » of relations of power (Giddens, 1990). And in many cases, wider processes of social change can be seen as starting from change in discourse, as I argue below.

I said above that the relationship between semiosis and other elements of social practices is a dialectical relationship – semiosis internalises and is internalised by other elements without the different elements being reducible to each other. They are different, but not discrete. If we think of the dialectics of discourse in historical terms, in terms of processes of social change, the question that arises is the ways in which and the conditions under which processes of internalisation take place. Take the concept of a « knowledge-based economy ». This suggests a qualitative change in economies such that economic processes are primarily knowledge-driven, and change comes about, at an increasingly rapid pace, through the generation, circulation, and operationalisation (including materialization) of knowledge in economic processes. Of course knowledge (science, technology) has long (indeed, one might say always) been significant in economic change, but what is being suggested is a dramatic increase in its significance in comparison with other factors (including financial capital and labour force) – though the extent to which this is an actual change in reality rather than a fashionable rhetorical construal of reality remains contentious. The relevance of these ideas here is that « knowledge-driven » amounts to « discourse-driven » : knowledge is generated and circulates as discourses, and the process through which knowledge (as discourses) become operationalised in economies is precisely the dialectics of semiosis.

Discourses include representations of how things are and have been, as well as imaginaries – representations of how things might or could or should be. The « knowledge » of the knowledge-based economy includes imaginaries in this sense – projections of possible states of affairs, « possible worlds ». In terms of the concept of social practice, they imagine possible social practices and networks of social practices – possible articulations of activities, social subjects, social relations, instruments, objects, space times, values. These imaginaries may be operationalized as actual (networks of) practices – imagined activities, subjects, social relations etc can become real activities, subjects, social relations etc. Operationalization includes materialization of discourses – economic discourses become materialized for instance in the instruments of economic production, including the « hardware » (plant, machinery, etc) and the « software » (management systems, etc). Discourses as imaginaries also come to be enacted in new ways of acting and interacting, and such enactments are in part « intra-semiotic » : discourses become enacted as genres. Consider for instance new management discourses which imagine management systems based upon « teamwork », relatively non-hierarchical, networked, ways of managing organisations. They may become enacted semiotically as new genres (within new networks of genres), for instance genres for team meetings. Such specifically semiotic enactments are embedded within their more general enactment as new ways of acting and interacting in production processes.

Discourses as imaginaries may also come to be inculcated as new ways of being, new identities. It is a commonplace that new economic and social formations depend upon new subjects – for instance, « Taylorism » as a production and management system depended upon changes in the ways of being, the identities, of workers (Gramsci, 1971). The process of « changing the subject » can be thought of in terms of the inculcation of new discourses – Taylorism would be an example. Inculcation is a matter of people coming to « own » discourses, to position themselves inside them, to act and think and talk and see themselves in terms of new discourses. A stage towards inculcation is rhetorical deployment : people may learn

new discourses and use them for certain purposes (eg procuring funding for regional development projects or academic research) while at the same time self-consciously keeping a distance from them. One of the complexities of the dialectics of discourse is the process in which what begins as self-conscious rhetorical deployment becomes « ownership » – how people become un-self-consciously positioned « within » a discourse. Incultation also has its material aspects : discourses are dialectically inculcated not only in styles, ways of using language, they are also materialised in bodies, postures, gestures, ways of moving, and so forth (which are themselves semiotized to various degrees, but without being reducible to semiosis).

There is nothing inevitable about the dialectics of semiosis (the « dialectics of discourse », Harvey, 1996) as I have described it. A new discourse may come into an institution or organisation without being enacted or inculcated. It may be enacted, yet never be fully inculcated. Examples abound. For instance, managerial discourses have been quite extensively enacted within British (as well as other national) universities (eg as procedures of staff appraisal, including a new genre of « appraisal interview »), yet arguably the extent of inculcation is limited – many if not most academics do not « own » these management discourses. We have to consider the conditions of possibility for, and the constraints upon, the dialectics of discourse in particular cases. This has a bearing on theories of « social constructionism » (Sayer, 2000). It is a commonplace in contemporary social science that social entities (institutions, organisations, social agents etc) are or have been constituted or « constructed » through social processes, and a common understanding of these processes highlights the effectivity of discourses, as I have done above : social entities are in some sense effects of discourses. Where social constructionism becomes problematic is where it disregards the relative solidity and permanence of social entities (their « intransitive » reality in critical realist terms, Sayer, 2000), which may be more or less amenable or resistant to change of particular sorts. In using a dialectical theory of discourse in social research, one needs to take account, case by case, of the circumstances and factors which condition the allowances and resistances of social entities to particular discourse-led changes (eg those led by the powerful discourses of new public management).

Moreover, one might argue that dialectical processes of operationalizing (enacting, inculcating, materializing) discourses are always conditional upon them being incorporated into successful strategies. In circumstances of social crisis or instability, different groups of social agents develop different strategies for change which include discourses which project imaginaries for new forms of social life, narratives which construe a more or less coherent and plausible relationship between what has happened in the past and what might happen in the future. Which strategies (and discourses) succeed, become hegemonic, and become operationalized in new realities depends upon a variety of conditions (Jessop, 2002 ; Fairclough, forthcoming b).

2. Methodology

The example I shall refer to in discussing methodology is aspects of a particular research project (on the « knowledge-based economy » and « information society ») within a larger research programme : the investigation of semiosis as an element of processes of « transition » in central and eastern Europe (CEE)¹. I see methodology as the process through which, beginning with a topic of research such as in this case « transition », and more particularly « knowledge-based economy » and « information society » as objectives within « transition », one constructs « objects of research » (Bourdieu & Wacquant, 1992). The choice of appropriate methods (data selection, collection and analysis) depends upon the object of research. More precisely, certain aspects of method appertain to CDA as such, while others are dependent upon the research project and the object of research. CDA entails some form of detailed textual analysis. It specifically includes a combination of interdiscursive analysis of texts (ie of how different genres, discourses and styles are articulated together) and linguistic and other forms of semiotic analysis. What data is selected, how it is collected, depend upon the project and object of research. So too does the particular nature of linguistic and other forms of semiotic analysis – whether for instance one focuses on argumentation, narrative, modality, transitivity, nominalization, voice, etc. Some work in « critical linguistics » (Fowler & al, 1979) and CDA is particularly associated with Systemic Functional Linguistics (Halliday, 1978, 1994), but that merely reflects the biographies of certain figures in the field. In principle any approach to linguistic analysis might be drawn upon.

¹ I am currently embarking on research into « transition » in Romania and other CEE countries. The example I discuss here is very much work in progress.

One should not assume that the research topic is transparent in yielding up coherent objects of research, or that the way people in the domain identify issues and problems transparently yields objects of research. In this case, it is widely perceived that neither « transition » nor « information society » nor « knowledge-based economy » are concepts, representations of actual or projected realities, that can be taken at face value (see for instance : Pickles & Smith, 1998 ; Stark & Bruszt, 1998 ; Jessop, 2004 ; Garnham, 2001 ; Godin, 2003). They are themselves elements of discourses which are associated with particular strategies for change, and therefore with particular interested representations and imaginaries of change, whose epistemological and practical value may be difficult to unravel from their rhetorical value (and perhaps their ideological value). For instance, « transition » construes change in CEE and elsewhere as a passage from a well-defined point of departure to a unitary and well-defined destination, which seems difficult to reconcile with the complexity and diversity of the processes which are actually taking place. Stark & Bruszt (1998) for instance reject « transition » for such reasons in favour of « transformation ».

The process of constructing « objects of research » from research topics involves selecting theoretical frameworks, perspectives and categories to bring to bear on the research topic. It is only on the basis of such theorization of the research topic and the delineation of « objects of research » that one can settle upon appropriate methods of data selection, collection and analysis. Clearly, a critical discourse analyst will approach research topics with a theoretical predilection to highlight semiosis, but since this is inevitably a matter of initially establishing relations between semiosis and other elements, the theorisation of the research topic should be conceived of as an interdisciplinary (more specifically, transdisciplinary in the sense I have given to that term) process, involving a combination of disciplines and theories including CDA. In certain cases, this would be the work of a research team, in others (such as the present paper) it may be a matter of a critical discourse analyst drawing upon literature from other disciplines and theories (though in this case I have also collaborated with the main theorist in « cultural political economy » (see below) I draw upon, *ie.* Jessop). Needless to say, one has to be selective, *ie.* to make judgments about which « mix » of available resources yields the most fruitful theorisation of the research topic including the most fruitful perspective on relations between semiosis and non- semiotic elements.

I shall approach the « information society » and « knowledge based economy » as topics of research by way of recent developments in political economy (Pickles & Smith, 1998 ; Jessop, 2002, 2004 ; Stark & Bruszt, 1998 ; Ray & Sayer, 1999 ; Sayer, 1995). In particular, I shall follow Jessop (2004) in viewing them as strategies for achieving and stabilising a new « fix » between a regime of capital accumulation and a regime of political regulation in the aftermath of the demise of the « fix » commonly referred to as « Fordism ». This formulation derives from « regulation theory », which has a political-economic rather than a narrowly and purely economic perspective on economic change, arguing that an economic order (« regime of capital accumulation ») is dependent upon a political order (a « mode of regulation ») which can produce and sustain the preconditions for its durable operation. The more general claim is that there are non-economic (including as we shall see social and cultural as well as political) preconditions for the establishment and reproduction of economies. The dominant international political-economic order since the demise of Fordism has been widely identified as « post-Fordist », which is indicative of the uncertainty of what follows, or should follow, Fordism. The significance of the « knowledge-based economy » (this is Jessop's focus, though the same could be said for the « information society », and for the frequent conjunction of the two which is characteristic of the material I shall look at) is that it seems to be emerging as a strategy for change which can effectively be operationalized in real change.

They are strategies but, like any strategy, also discourses, particular ways of representing, or rather imagining (because they are certainly as much predictive as descriptive) a new political-economic order. And they are discourses of a particular kind, what we might call « nodal » discourses, in the sense that they are discourses which subsume and articulate in a particular way a great many other discourses – technical discourses (eg discourses of ICT), the discourse of « intellectual property », discourses of governance and government (eg « e-government »), discourses of « social exclusion » and « social inclusion », and so forth. As discourses, they constitute selective representations, « simplifications » (Jessop, 2002), « condensations » (Harvey, 1996) of highly complex economic, political, social and cultural realities, which include certain aspects of these realities and exclude others, highlight certain aspects and back-

ground others. Not any discourse would work as a strategic nodal discourse for imagining and potentially operationalizing, actualizing, a new political-economic fix. A discourse can only work in so far as it achieves a high level of adequacy with respect to the realities it selectively represents, simplifies, condenses – in so far as it is capable (as these seem capable) of being used to represent/imagine realities at different levels of abstraction, in different areas of social life (economy, government, education, health, regional and social disparities etc), on different scales (international, macro-regional (eg EU), national, local). It is only if it is a plausible imaginary that it will attract investments of time and money to prepare for the imaginary future it projects, material factors which are crucial to making imaginaries into realities (Cameron & Palan, 2004). In this sense, « the knowledge-based economy » and the « information society » have a partially discursive and partially material character. They are discourses, but not just discourses, they are discourses which are materially grounded and materially promoted. The theoretical framework we need to conceptualize this needs to be not just a political economy (rather than a narrow economics), but what Jessop calls a « cultural political economy », a political economy which, amongst other things, incorporates a theory of discourse and of the dialectics of discourse, of how discursive construals of the world can come to construct and reconstruct the world, without losing sight of the material reality of the world, or the conditions which the material reality of the world sets (as I have briefly indicated) on the discursive (re)construction of the world.

This strategic perspective provides a basis for formulating objects of research for this aspect of « transition » as a topic of research, and the « cultural » orientation of the approach to political economy means that objects of research can be formulated to include or highlight questions of semiosis. Objects of research might include the emergence and constitution, hegemony, dissemination and recontextualization, and operationalization of the strategies of the « knowledge-based economy », and the « information society ». These objects of research might be formulated specifically as objects for CDA research projects in the following ways :

- The emergence of the discourses of the « knowledge-based economy » and the « information society » as nodal discourses in association with the emergence of strategies, their constitution through the articulation of relationships between other discourses, including discourses « available » within existing or prior nodal discourses¹.
- Relations of contestation between discourses within the framework of relations of contestation between strategies, and the emerging hegemony of these nodal discourses².
- The dissemination of the discourses of « the knowledge-based economy » and the « information society » across structures (eg between economic markets, governments, public and social services such as education and health) and scales (between « global » or international, macro-regional (eg EU or NAFTA), national, and local scales of social life), their recontextualization in new social fields, institutions, organizations, countries, localities.
- The shift of these nodal discourses from « construals » to « constructions » (Sayer, 2000), from being just representations and imaginaries to having transformative effects on social reality, being operationalized - enacted as new ways of (inter)acting, inculcated in new ways of being (identities), materialized in new instruments and techniques of production or ways of organizing space.

These different research objects call for different methods in terms of data selection, collection and analysis. Researching the emergence and constitution of these discourses requires a genealogical approach which locates these discourses within the field of prior discourses and entails collection of historical series of texts and selection of key texts within these series, analysis of the constitution of these discourses through articulation of elements within the field of prior discourses, and specification of the relations of articulation between the diverse discourses.

¹ Godin (2004) lists some seventy five terms for societal transformation between 1950 and 1984 alone, including « post-industrial society », « neocapitalism », « management society ».

² The stance of key states (notably the USA, European states, Japan) and international institutions and agencies (the World Bank, the IMF etc) towards strategies and discourses is one important factor in the outcome of struggles for hegemony. Godin (2004) traces the displacement of 'national systems of innovation' (NSIs) by « knowledge-based economy » as the favoured strategy of the OECD in the 1990s.

ses which are drawn together within these nodal discourses. Researching the emergent hegemony of these discourses entails locating these discourses in their relations of contestation with other potentially nodal discourses, which involves for instance focusing on dialogical relations between and within texts in key institutions such as the OECD (Godin 2003). Researching dissemination and recontextualization entails comparing texts in different social fields and at different social scales (eg in different societies or localities), and analyzing for instance how, when these discourses are recontextualized, they are articulated with discourses which already exist within these new contexts. Research operationalization calls for ethnographical methods in the collection of data, in that it is only by accessing insider perspectives in particular localities, companies etc that one can assess how discourses are materialized, enacted and inculcated. I shall be discussing only aspects of the dissemination and recontextualization of these nodal discourses.

The predominant form of critique associated with CDA and critical social research more generally has been ideology critique. But we can distinguish three forms of critique which are relevant to CDA : ideological, rhetorical, and strategic critique (Fairclough, forthcoming b). Whereas ideological critique focuses on the effects of semiosis on social relations of power, and rhetorical critique on persuasion (including « manipulation ») in individual texts or talk, what we might call « strategic critique » focuses on how semiosis figures within the strategies pursued by groups of social agents to change societies in particular directions. The research objects I have distinguished (emergence, hegemony, recontextualization, and operationalization) can be seen as objects associated with strategic critique. One might see strategic critique as assuming a certain primacy in periods of major social change and restructuring such as the one we are going through now. This is not to suggest at all that ideological and rhetoric critique cease to be relevant, it is more a matter of their relative salience within the critical analysis.

3. Recontextualization of nodal discourses in Romania

The dissemination and recontextualization of the strategies and discourses of the « knowledge-based economy » and « information society » in CEE is closely connected to the process of EU enlargement. The Lisbon Council of the EU in 2000 adopted these strategies as part of the « e-Europe » initiative. The EU » s « strategic goal » is to « become the most competitive and dynamic knowledge-based economy in the world, capable of sustainable economic growth with more and better jobs and greater social cohesion ». The « e-Europe 2002 Action Plan » was agreed at Feira in 2000, and the candidate countries for EU membership in CEE were associated with the EU » s strategic goal in adopting the « e-Europe + Action Plan » in 2001, one reason for which was said to be avoiding a « digital divide » within the EU. According to the Romanian government's « National Strategy for the promotion of the New Economy and the implementation of the Information Society » (2002), it was made clear at a conference of ministers of the candidate countries and representatives of the EU in Warsaw (May 2000) that « the e-Europe initiative will become a basic element of the process of integration ».

The « e-Europe + Action Plan » agreed by the candidate countries was explicitly modelled upon the EU's « e-Europe 2002 Action Plan », and much of the Romanian government's « National Strategy » document is modelled upon them. The document is partly an « action plan » but it is also partly a strategy document comparable to an extent with the Lisbon Summit Declaration. The nodal discourse in the Lisbon Declaration is « the knowledge-based economy », whereas the nodal discourse in the Romanian document is « the information society » (the discourse of « the new economy » could be seen as a secondary nodal discourse). There seems to be no clear and stable relation between the two nodal discourses within the « eEurope » and « eEurope + » projects overall, they are articulated together in different ways in different policy documents. In the Romanian position paper on the knowledge-based economy for the World Bank » s « Knowledge Economy Forum for EU Accession Countries » held in Paris at precisely the same time as the publication of the Romanian « National Strategy » document (February 2002), the nodal discourse is « the knowledge-based economy », even though it refers to virtually the same set of strategies and policies. In the Lisbon Declaration, the « information society » is one element of one of three « strategies » for achieving the « strategic goal » of becoming « the most competitive and dynamic knowledge-based economy in the world » (see section 5 of the Lisbon Declaration, Appendix 1). Although « the knowledge-based economy » is not an entity or imaginary or strategic goal in the Romanian

« National Strategy », the « new economy » is defined partly in recognizably « knowledge-based economy » terms as the « intensification of incorporation of knowledge in new products and services » (« intensificarea înglobării cunoaşterii în noile produse şi servicii »).

As these comments imply, what is significant with respect to recontextualization is both the presence or absence of particular discourses in particular texts, and the relations in which diverse discourses are articulated, « textured », together. One can identify differences between texts in this regard by analysing the relationship between discourses and features of genre, in the sense that genres can be seen as « framing » devices for organising relationships between discourses (Chouliaraki & Fairclough, 1999). Relevant features of genre include the rhetorical structure and argumentative structure of the text (Fairclough, 2003). I shall focus my analytical comments upon these issues. One can see how this selection of focuses for analysis depends upon the particular object of research (recontextualization), though there are many other analytical issues (such as the presentation of processes and of agency) which are germane to recontextualization.

In the opening section of the Lisbon Declaration (« A strategic goal for the next decade », paragraphs 1-7, Appendix 1), predominant features of the rhetorical structure are arguments from problems to solutions and from ends to means. The two paragraphs of the first subsection (« The new challenge ») are both arguments from problem to solution, from what « is » happening to what « must » be done in response (from the « challenge », the changes that are happening, to the necessary responses, what the Union « must » do, « needs » to do, what is « urgent » for it to do, what these changes « require »). The second section (« The Union's strengths and weaknesses ») is also a version of a problem-to-solution argument, arguing for the proposed solution as a response to « weaknesses » which is timely in the light of « strengths ». Paragraphs 5 and 6 in the third section (« The way forward ») are both arguments from ends (« strategic goals ») to means (« strategy »), and paragraph 7 is an argument from ends (« strategy ») to means of governance for achieving them.

This rhetorical structure constitutes a frame within which diverse discourses are articulated together in a particular way, within which relations are textured (textually constituted) between these discourses. In paragraph 5, for instance, the formulation of the « strategic goal » sets up a relation of equivalence¹ (Fairclough 2003) between « sustainable economic growth » « more and better jobs » and « greater social cohesion » (more precisely : there is a comitative structure which sets up a relation of equivalence between the first and the other two phrases, and a coordinate structure which sets up a relation of equivalence between these two), all as attributes of « the knowledge-based economy ». Each of these equivalent phrases represents a substantive EU policy area associated with an elaborated discourse (the discourses of growth, (un)employment, social and regional cohesion). The formulation of the « overall strategy » which is the means to achieving the « strategic goal » sets up relations of equivalence between the three listed elements of the strategy, and within them between « better policies for the information society and R&D » (and within this, between « information society » and « R&D »), « stepping up the process of structural reform for competitiveness and innovation » (and within this, between « competitiveness » and « innovation ») and « completing the internal market » ; between « modernising the European social model », « investing in people » and « combating social exclusion » ; and so forth. Again, diverse policy areas and associated discourses (eg « the information society », « competitiveness », « social exclusion ») are articulated together in particular relations within the nodal discourse of the « knowledge-based economy ». A significant overall feature of the articulation of discourses in the document is that in the formulation of problems, the strategic goal, and the strategies for achieving it, discourses which represent the economy (« sustainable economic growth » in the strategic goal) are articulated with discourses which represent social problems and policies (« more and better jobs » and « social cohesion » in the strategic goal).

¹ In Fairclough 2003, I suggest that analysis of the texturing of relations of « equivalence » and « difference » as the operationalization in textual analysis of the view of the political (which one can extend more generally to social action) in Laclau & Mouffe (1985) as constituted through the simultaneous operation of the « logics » of « equivalence » and « difference ». I see this as a case where textual analysis can be enriched through transdisciplinary dialogue.

One notable difference between the Lisbon Declaration and the Romanian « National Strategy » document is that there is no section in the latter with a comparable rhetorical structure, articulating arguments from problems to solutions with arguments from ends to means. In more general terms, the Romanian document is not based upon arguments from the specific problems facing Romania to strategic goals for dealing with them (and strategies for achieving these). This is on the face of it a surprising absence in a national strategy document, though as I argue later not actually at all surprising given Romania's international position. This does not mean that problems are not identified in the document, or that goals and strategies and policies are not specified. They are, but what is significant is the relations that are textured between them. For instance, the relationship between strategic goals and problems is largely reversed : rather than goals and strategies being legitimized in terms of their adequacy and timeliness in responding to a diagnosis of the problems facing the country, the problems are construed as weaknesses and difficulties with respect to achieving the strategic goal of « the information society ». This is indicated by the wider rhetorical structure of the document : the strategic goal is formulated (as I shall show below) in chapters 1 and 2 on the basis of claims about the general benefits (not specific benefits to Romania) of the « information society » and Romania » s international commitments (especially to « eEurope + »), and specific Romanian problems (of poverty, emigration of skilled labour etc) are identified only in chapter 3 within an assessment of the country's current position in respect of the « information society ».

Arguments for the « information society » as the strategic goal are largely implicit. The Lisbon Declaration is « based upon » arguments from problems to solutions in the material sense that the document begins from these arguments. The Romanian document by contrast begins with a general chapter about the « information society » and the « new economy » which does not directly refer to Romania at all, and only indirectly alludes to Romania in the final few paragraphs. In terms of rhetorical structure, the chapter is an extended description of the « information society », followed by prescriptions about what is must be done to construct such a society. The first, descriptive, section construes the « information society » as actually existing, rather than as a strategic goal, representing it in an idealised (and to some degree utopian) way, which construes in universal terms what are commonly claimed to be its potential effects and benefits as if they were actual effects and benefits. Here for instance is a translation of the second paragraph :

« The information society represents a new stage of human civilization, a new and qualitatively superior way of life, which implies the intensive use of information in all spheres of human activity and existence, with major economic and social consequences. The information society allows widespread access to information for its members, a new way of working and learning, greater possibilities for economic globalization, and increasing social cohesion ».

It is only in the ninth of its thirteen paragraphs that a strategic perspective on « constructing the new model of society » (« Construirea noului model de societate... ») appears. The following paragraphs specify the role of government, business, the academic community, and civil society in this process. By this stage one can assume that Romania in particular is being alluded to without being explicitly named – this is implicit in the claim that « national development priorities for the medium-long term » and « objectives of adhesion to Euro-atlantic structures » (often formulated in this way in Romanian policy contexts) need to be taken into account. The « information society » as a strategic goal is covertly established on the basis of idealised claims about the « information society » as a universal reality.

The second chapter is a review of tendencies and policies internationally and within the EU including a summary of the « e-Europe » and « eEurope + » initiatives. Romania is a participant in « eEurope + ». The « information society » as a « development objective » is claimed to be « an essential condition for participation in the single European market ». It is implied, without being explicitly stated, that this applies to Romania, and that the « information society » is therefore its « development objective » (strategic goal). The third chapter is a STEEP (social, technological, economic and political factors) analysis of the current situation with respect to the « information society » internationally and in Romania, which includes a review of problems and possibilities and policies in Romania – it is here, as I said earlier, that specifically Romanian problems are introduced.

Thus the « information society » is implicitly established as Romania » s strategic goal on essentially extraneous grounds : the universal benefits it brings as an existing reality, and the commitment to this strategic goal as a part of commitment to the « e-Europe + » initiative.

It is only in chapter 4 (« Strategic Directions and Options ») that « strategic choices » for Romania are explicitly addressed. I shall comment on the rhetorical and argumentative structure of the first section (entitled « Global objectives », see Appendices 2 and 3), and how it frames the articulation of discourses. The rhetorical structure of the section is characterized by arguments from general factual claims about economic changes and their societal consequences in « the information society », to possibilities, policies and strategies (for, by implication, particular countries). Although these arguments are formulated in general terms without specific reference to Romania (Romania is referred to explicitly only in the last sentence), they can be taken as referring implicitly to Romania – the list of four policies includes what appear to be specifically Romanian policies (especially the fourth, which is very similar to policies advocated explicitly for economic applications of ICT in Romania in the next section of the chapter). The first sentence makes a general factual claim about the consequences of large-scale use of ICTs (« profound implications for socio-economic life, fundamental transformations in the way of producing goods and services and in human behaviour »). The second sentence is a conditional formulation of the possibilities opened up : greater use of information technologies « can ensure the socio-economic progress characteristic of information societies », as long as « objectives and orientations of a strategic nature are adopted through policies appropriate to the actual societies in which we live ». Four policies are then listed (« consolidation of democracy and the rule of law », « development of a market economy and progressive movement towards the new economy », « improving the quality of life » (and, through policies to achieve this, « integration into Euro-atlantic structures and the Global Information Society »), « consolidation and development of a national economic framework which ensures the production of goods and services which are competitive on internal and external markets »). The first three elements of this list are structured as arguments from end to means. In the following two paragraphs, there are two sentences making general factual claims about the « information society », which frame a more specific claim (sentence 3) about the development of knowledge as « a critical, determining, factor in economic growth and standards of living », which by implication makes it possible (sentence 4) for the « digital divide » to become, with « appropriate strategies », the « digital opportunity ». The pattern of argument from factual economic claim to strategic possibilities is repeated in the following two paragraphs. The final sentence is a recommendation, « given the example of the countries referred to above and presented in the appendix » (Ireland, Israel, Finland), that Romania « should make a fundamental choice to develop a branch of the economy which produces the goods and services demanded by the information society, based on ICT ».

The rhetorical structure of the first section of the Lisbon Declaration set up a relationship between diagnosed problems, a strategic goal for solving them, and strategies for achieving it (with means for achieving these strategic ends). Here by contrast the strategic goal is taken for granted rather than established on the basis of diagnosis of problems (there is no such diagnosis), and the focus is on possibilities arising from general claims about economic and social change ; and the strategies for realizing them. Thus at the one point in the document where « strategic options » specifically for Romania are addressed, there is no attempt to establish strategic goals adapted to Romania's particular problems, and the only strategic choice recommended, in the last sentence (the only one where Romania is explicitly referred to), relates specifically and narrowly to economic applications of ICT. The rest of the chapter is taken up with an elaboration of this.

I noted above that in the Lisbon Declaration, discourses which represent the economy are articulated with discourses which represent social problems and policies. In the Romanian document, there is something resembling this articulation in the list of four policies, but it is significantly different. First, this articulation is only within strategies to achieve the assumed strategic goal of « the information society », whereas in the Lisbon Declaration the articulation of economic and social discourses is present in the formulation of problems, strategic goal, and strategies for achieving it. Second, and connectedly, it is only social policies that are represented, not social problems. Third, the social policies represented relate to political issues and « the quality of life », but not for instance to standards of living (or the key problem of poverty), employment (or the problem of unemployment), or the major divisions between urban and rural areas and populations¹.

¹ The discourse of « social exclusion » which is widely used in the EU is not widely used in Romania. The discourse of « poverty », which was for instance displaced by the discourse of « social exclusion » in the

That is, major social problems which one might see as demanding social policies (including those focused upon in the Lisbon Declaration, (un)employment, social and regional cohesion) are not represented.

I shall make a few comments on the articulation of discourses within the listed policies. In the first, a relation of equivalence is textured between « democracy » and « (the institutions of) the rule of law », which one can see as significant in terms of the recontextualization of the discourse of « e-government » (as a constituent discourse of both the nodal discourses) : the aim of establishing the « rule of law » was one of the key ways in which Romanian society after 1989 differentiated and distanced itself from the Ceausescu era. The equivalence relations within the formulation of the means for achieving the policy (between « the participation of citizens in public life », « the facilitation of non-discriminatory access to public information », « improvement of the quality of public services », modernization of public administration ») constitute an articulation of discourses which one might find in the « e-government » policies of EU members. In the third, the policy of « improving the quality of life » is represented as a means to « integration into Euro-atlantic structures and the Global Information Society ». This is again significant with respect to recontextualization. « Integration into Euro-atlantic structures », subsuming integration into the EU, is often formulated as a Romanian policy objective which has been interpreted as merging together in a confused way EU membership and NATO membership (*Repere*, 2004). Policies for improving the quality of life are a means to this end in the sense that they are amongst the conditions Romania must meet (in terms of the « acquis communitaires » and the « e-Europe » initiative) for joining the EU.

If we look at the arguments and explanations given in the document as a whole for Romania » s adoption of the « information society » as a strategic goal it may clarify what problems it is covertly construed as a solution to. ICT is « considered an important engine for boosting the national economy and promoting national interests ». Romania has adhered to the objectives of the « eEurope » programme, « considering them a beneficial framework for the urgent process of integration in the EU ». If Romania is not rapidly integrated into « Euro-Atlantic structures » (the strategy of the « information society » is represented as a precondition for this), « the economic gap between our country and developed countries will grow ». What is noteworthy is that factors to do with the economy, « national interests » and EU integration are included, but - in contrast with the Lisbon Declaration - social factors (unemployment, poverty, social exclusion, social and regional cohesion) are not. These are the cases where Romania is specifically and explicitly referred to. There is a much larger number of others where arguments for the « information society » are given in general terms, without reference to particular countries, which can be seen as implicitly applying to Romania. Apart from the first chapter, these are mainly economic arguments (eg « developing countries can obtain certain economic advantages from rapidly capitalizing on the opportunities offered by ICT and especially electronic commerce »). In the first chapter, there are a number of general claims about the « information society » which might be taken as implicit arguments in favour of adopting it as a strategic goal, and these do include solutions to social problems (see the paragraph quoted earlier). But these arguments do not of course address Romania » s particular and in some ways quite specific social problems (eg approximately 40 % of the workforce is still employed in agriculture).

In Chouliaraki & Fairclough (1999), we argued that recontextualization is a colonization-appropriation dialectic. There is both a process of an « external » discourse colonizing the recontextualizing practices (country, field, organization etc), and a process of the « external » discourse being appropriated within the recontextualizing practices. In principle one can claim that there is no colonisation without appropriation – recontextualization is always an active process on the part of « internal » social agents of inserting an « external » element into a new context, working it into a new set of relations with its existing elements, and in so doing transforming it. This is often manifested in the interdiscursive hybridity of texts, the mixing of « external » with « internal » discursive elements. Moreover, in strategic terms one could argue that strategic relations between « external » and « internal » social agents will always be inflected by strategic relations between « internal » social agents.

UK in the language of New Labour (Fairclough 2000), is by contrast widely used, though it appears only once in this document – the issue of poverty is not otherwise referred to.

However, it is necessary to add two provisos to this theoretical account. First, the degree to which recontextualization becomes an active process of appropriation entailing potentially substantive transformation of recontextualized elements (which includes the possibilities of them being strategically used by some « internal » agents in their struggles with others, being contained or marginalized or contested, etc) depends upon the state of the relations between « external » and « internal » agents and of relations between « internal » agents. Recontextualizing contexts may manifest degrees of passivity. Second, however active the process of appropriation, one cannot assume that it will be equally active in all practices within the recontextualizing context (eg a nation-state such as Romania).

In general terms, the room for autonomous agency and initiative in contemporary Romania with respect to the main lines of economic and social policy and activity is rather limited. Romania is strongly committed to integration into the European Union and « Euro-atlantic structures » and to maintaining good relations with and the support and assistance of the EU, the USA, EU states, international agencies (UNO, World Bank, IMF and so forth), and these come with conditions attached which leave Romania with little room for manoeuvre. I have shown in the analysis of the « National Strategy » document that, rather than being explicitly legitimized as solutions to Romania's particular problems, strategic goals are implicitly legitimized through idealized claims about the « information society » construed as a universal reality, and by reference to Romania's international commitments. Any state is faced with the problem of legitimizing its goals, strategies and policies, and these can perhaps be seen as the legitimizing strategies adopted by the Romanian government (though such a conclusion would require more extensive analysis of policy documents and other government material). Given its international position, one might argue that Romania does not have the option of formulating goals, strategies and policies on the basis of an analysis of its specific problems and needs. Though Boia (1997), in distinguishing « defensive » and « offensive » Romanian responses to integration with « the west » over the course of modern Romanian history, suggests that it is a characteristic of the « offensive » (integrationist) responses to proceed with scant regard for the consequences in terms of the already profound social divisions and inequalities in the country.

The data I have examined in connection with the recontextualization of the « information society » and the « knowledge-based economy » in Romania consists of policy texts produced by the EU, its member states, the EU in collaboration with the candidate countries, the governments of Romania and other candidate countries, individual government ministries, as well as interviews with government ministers. I have selected the Lisbon Declaration and the Romanian National Strategy document for illustrative purposes here in order to compare strategy documents and the formulation of strategic goals (though the Romanian document is in part also an « action plan », and only comparable to a limited degree to the Lisbon Declaration), because the grounding, justification and legitimation of strategic goals is an important aspect of the recontextualization of « nodal discourses » at the level of the nation-state. This data represents only a part of the sort of data relevant to recontextualization as an object of research ; one would also need material from within particular institutions (eg educational), businesses, localities, political parties etc, including spoken as well as written data, to arrive at a fuller assessment of the recontextualization of these « nodal discourses ». Such an extension of the data might also provide evidence of a more active appropriation of these discourses, hybrid relations between these and other discourses, and strategic differences in their recontextualization, than I have been able to show in this paper.

4. Conclusion

I have presented one specific version of CDA in this paper which is characterized by a realist and dialectical-relational theory of discourse, a methodology which is oriented to constructing objects of research through theorizing research topics in dialogue with other areas of social theory and research, and selecting methods which are in part inherent to this version of CDA and in part dependent upon the particular object of research. I have addressed the particular research topic of the « information society » and « knowledge-based economy » as elements of « transition » in Romania only with respect to recontextualization as an object of research, and then only in a partial way.

Let me add a final note on the politics of « transition » in Romania, which has its own specific characteristics. Romania was slower than other « transitional » countries in implementing transitional programmes, though the pace has quickened substantially in the past few years.

There is a general and widespread public cynicism about government and politics, and about how much the Romanian government's commitments on paper mean in reality. A commonplace in commentaries is that they are, in the much-used expression of the nineteenth century Romanian literary critic Maiorescu « form without content » – as modernisation and westernization in Romania have always been, many would add. The language of modernisation is readily « imitated » from the West, but without much change in social realities. Governments since 1989 stand accused of echoing the language of neo-liberalism, of the Washington Consensus, of EU accession, of perfecting a « rhetoric » for external consumption, while the Romanian economy, government and society remain relatively unchanged. The assessment of such accusations makes it particularly important to go beyond public policy documents, and to research the operationalization of discourses such as the « information society » and the « knowledge economy » not only by examining government initiatives such as the « e-government » website but also, crucially, through ethnographic research which can give insights into the relationship between discourses, rhetoric, and reality.

References

- Althusser (L.) & Balibar (E.). 1970. *Reading Capital*. London : New Left Books.
- Bernstein (B.). 1990. *The Structuring of Pedagogic Discourse*. London : Routledge.
- Bhaskar (R.). 1986. *Scientific Realism and Human Emancipation*. London : Verso.
- Boia (L.). 1997. *History and Myth in Romanian Consciousness*. Budapest : Central European University Press.
- Bourdieu (P.) & Wacquant (L.). 1992. *An Invitation to Reflexive Sociology*. Cambridge : Polity Press.
- Butler (J.), Laclau (E.) & Žižek (S.). 2000. *Contingency, Hegemony, Universality*. London : Verso.
- Cameron (A.) & Palan (R.). 2004. *The Imagined Economies of Globalization*. London : Sage.
- Chiapello (E.) & Fairclough (N.). 2002. « Understanding the new management ideology : a transdisciplinary contribution from critical discourse analysis and the new sociology of capitalism ». in : *Discourse & Society*, 13 (2), pp. 185-208.
- Chouliaraki (L.) & Fairclough (N.). 1999. *Discourse in Late Modernity : Re-Thinking Critical Discourse Analysis*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- Fairclough, (N.). 1992. *Discourse and Social Change* Cambridge : Polity Press.
- Fairclough (N.). 1993. « Critical discourse analysis and the commodification of public discourse ». in : *Discourse and Society*, 4 (2), pp. 133-68.
- Fairclough (N.). 2000a. « Discourse, social theory and social research : the discourse of welfare reform ». in : *Journal of Sociolinguistics*, 4 (2), pp. 163-195.
- Fairclough (N.). 2000b. *New Labour, New Language ?* London : Routledge.
- Fairclough (N.). 2003 *Analyzing Discourse and Text : Textual Analysis for Social Research*. London : Routledge.
- Fairclough (N.). 2004. « Critical Discourse Analysis in Researching Language in the New Capitalism : Overdetermination, Transdisciplinarity and Textual Analysis ». in : Harrison (C.) & Young (L.), (eds.). *Systemic Linguistics and Critical Discourse Analysis*. London : Continuum.
- Fairclough (N.). forthcoming a. « Critical discourse analysis in transdisciplinary research ». To appear in : Chilton (P.) & Wodak (R.). *New Directions in Critical Discourse Analysis*. Amsterdam : John Benjamins.
- Fairclough (N.). forthcoming b. « Critical discourse analysis and change in management discourse and ideology : a transdisciplinary approach to strategic critique ». To appear in : Ramallo (F.), (ed.). *Studies in Organisational Discourse*.
- Fairclough (N.), Jessop (R.) & Sayer (A.). 2004. « Critical realism and semiosis ». in : Joseph (J.) & Roberts (J.), (eds.). *Realism discourse and Deconstruction*. London : Routledge.
- Fairclough (N.) & Wodak (R.). 1997. « Critical discourse analysis ». in : Van Dijk (T.). *Discourse as Social Interaction*. London : Sage.
- Foucault (M.). 1984. « The order of discourse ». in : Shapiro (M.), (ed.). *The Politics of Language*. Oxford : Blackwell.
- Fowler (R.), Kress (G.), Hodge (B.) & Trew (T.). 1979. *Language and Control*. London : Routledge.
- Garnham (N.). 2001. « The information society : myth or reality ? ». in : *Bugs, Globalism and Pluralism conference*. Montreal.
- Giddens (A.). 1990. *Modernity and Self-Identity*. Cambridge : Polity Press.
- Godin (B.). 2004. « The knowledge-based economy : conceptual framework or buzzword ? ». in : *Project on the History and Sociology of S & T Statistics*, Working Paper, 24.
- Gramsci (A.). 1971. *Selections from the Prison Notebooks*. London : Lawrence & Wishart.
- Halliday (M.A.K.). 1978. *Language as Social Semiotic*. London : Edward Arnold.
- Halliday (M.A.K.). 1994. *An Introduction to Functional Grammar*. London : Edward Arnold [2nd edition].
- Harvey (D.). 1996. *Justice, Nature and the Geography of Difference*. Oxford : Blackwell.
- Jessop (B.). 2002. *The Future of the Capitalist State*. Cambridge : Polity Press.
- Jessop (B.). 2004. « Cultural political economy, the knowledge-based economy, and the state ». MS.
- Kress (G.) & van Leeuwen (T.). 2000. *Multimodal Discourse*. London : Arnold.
- Laclau (E.) & Mouffe (C.). 1985. *Hegemony and Socialist Strategy*. London : Verso.
- Pêcheux (M.). 1982. *Language, Semantics and Ideology*. London : Macmillan.

- Pickles (J.) & Smith (A.). 1998. *The Political Economy of Transition*. London : Routledge.
- Ray (L.) & Sayer (A.). 1999. *Culture and Economy after the Cultural Turn*. London : Sage.
- Repere 2.1. 2004. *România în lumea contemporană* [contributions to a Colloquium at the New Europe College, Bucharest].
- Sayer (A.). 1995. *Radical Political Economy*. Oxford : Blackwell.
- Sayer (A.). 2000. *Realism and Social Science*. London : Sage.
- Stark (D.) & Bruszt (L.) 1998. *Postsocialist Pathways : Transforming Politics and Property in East Central Europe*. Cambridge : CUP.
- Sum (N.-L.) & Jessop (B.) 2001. « On pre- and post-disciplinarity in (cultural) political economy ». in : *New Political Economy*, 6, pp. 89-101.
- Wodak (R.) & Meyer (M.) 2001. *Methods of Critical Discourse Analysis*. London : Sage.

Appendix 1 : extract from the Lisbon Declaration

A STRATEGIC GOAL FOR THE NEXT DECADE

The new challenge

1. The European Union is confronted with a quantum shift resulting from globalisation and the challenges of a new knowledge-driven economy. These changes are affecting every aspect of people's lives and require a radical transformation of the European economy. The Union must shape these changes in a manner consistent with its values and concepts of society and also with a view to the forthcoming enlargement.

2. The rapid and accelerating pace of change means it is urgent for the Union to act now to harness the full benefits of the opportunities presented. Hence the need for the Union to set a clear strategic goal and agree a challenging programme for building knowledge infrastructures, enhancing innovation and economic reform, and modernising social welfare and education systems.

The Union's strengths and weaknesses

3. The Union is experiencing its best macro-economic outlook for a generation. As a result of stability-oriented monetary policy supported by sound fiscal policies in a context of wage moderation, inflation and interest rates are low, public sector deficits have been reduced remarkably and the EU's balance of payments is healthy. The euro has been successfully introduced and is delivering the expected benefits for the European economy. The internal market is largely complete and is yielding tangible benefits for consumers and businesses alike. The forthcoming enlargement will create new opportunities for growth and employment. The Union possesses a generally well-educated workforce as well as social protection systems able to provide, beyond their intrinsic value, the stable framework required for managing the structural changes involved in moving towards a knowledge-based society. Growth and job creation have resumed.

4. These strengths should not distract our attention from a number of weaknesses. More than 15 million Europeans are still out of work. The employment rate is too low and is characterised by insufficient participation in the labour market by women and older workers. Long-term structural unemployment and marked regional unemployment imbalances remain endemic in parts of the Union. The services sector is underdeveloped, particularly in the areas of telecommunications and the Internet. There is a widening skills gap, especially in information technology where increasing numbers of jobs remain unfilled. With the current improved economic situation, the time is right to undertake both economic and social reforms as part of a positive strategy which combines competitiveness and social cohesion.

The way forward

5. The Union has today set itself a **new strategic goal** for the next decade : to become the most competitive and dynamic knowledge-based economy in the world, capable of sustainable economic growth with more and better jobs and greater social cohesion. Achieving this goal requires an **overall strategy** aimed at :

- preparing the transition to a knowledge-based economy and society by better policies for the information society and R&D, as well as by stepping up the process of structural reform for competitiveness and innovation and by completing the internal market ;
- modernising the European social model, investing in people and combating social exclusion ;
- sustaining the healthy economic outlook and favourable growth prospects by applying an appropriate macro-economic policy mix.

6. This strategy is designed to enable the Union to regain the conditions for full employment, and to strengthen regional cohesion in the European Union. The European Council needs to set a goal for full employment in Europe in an emerging new society which is more adapted to the personal choices of women and men. If the measures set out below are implemented against a sound macro-economic background, an average economic growth rate of around 3 % should be a realistic prospect for the coming years.

7. Implementing this strategy will be achieved by improving the existing processes, introducing a **new open method of coordination** at all levels, coupled with a stronger guiding and coordinating role for the European Council to ensure more coherent strategic direction and effective monitoring of progress. A meeting of the European Council to be held every Spring will define the relevant mandates and ensure that they are followed up.

Appendix 2 :

Chapter 4, section 1, of the Romanian « Strategia Națională Pentru Promovarea Noii Economii și Implementarea Societății Informaționale »

4.1 Obiective globale

Utilizarea largă a tehnologiilor informaționale și de comunicații (TIC) conduce la implicații profunde în viața social-economică, la transformări fundamentale în modul de a realiza produsele și serviciile și în comportamentul uman. Valorificarea superioară a acestor tehnologii poate asigura progresul economic-social ce caracterizează societatea informațională, cu condiția îndeplinirii unor obiective și orientări de natură strategică prin politici adecvate stării societății în care trăim :

1. **Consolidarea democrației și a instituțiilor statului de drept** prin participarea cetățenilor la viața politică și facilitarea accesului nediscriminatoriu la informația publică, îmbunătățirea calității serviciilor publice și modernizarea administrației publice (e-government, e-administration) ;

2. **Dezvoltarea economiei de piață și trecerea progresivă la noua economie**, creșterea competitivității agenților economici și crearea de noi locuri de muncă în sectoare de înaltă tehnologie prin dezvoltarea comerțului electronic, tele-lucrului, a unor noi metode de management al afacerilor, de management financiar și al resurselor umane, integrarea capacităților TIC în noi produse și servicii, dezvoltarea sectorului TIC.

3. **Creșterea calității vieții** prin utilizarea noilor tehnologii în domenii precum : protecția socială, asistența medicală, educație, protecția mediului și monitorizarea dezastrelor, siguranța transporturilor etc. și, pe această cale, integrarea în structurile euro-atlantice și în Societatea Informațională Globală.

4. **Consolidarea și dezvoltarea unei ramuri a economiei naționale care să asigure realizarea de produse și servicii competitive pe piața internă și externă**, cerute de evoluția lumii contemporane. O ramură a economiei bazată pe produse și servicii care valorifică TIC pe piața internă și, mai ales, la export, ar permite ocuparea resursei umane în activități caracterizate de eficiență maximă, comparativ cu alte ramuri, prin faptul că produsele și serviciile specifice SI conțin o cotă ridicată a valorii adăugate, asociată cu consumuri minime de resurse materiale și de energie. O asemenea opțiune corespunde previziunilor privind evoluția societății umane în secolul 21, fiind susținută de experiența ultimilor zece ani a unor țări de dimensiuni mici, cum sunt Irlanda, Finlanda sau Israelul. (vezi Anexa nr. 3).

În ultimii ani au intervenit schimbări importante în evoluția societății, cu un impact major asupra modului în care gândim, muncim, interacționăm, petrecem timpul liber și în mod special, asupra modului în care realizăm produsele și serviciile. Schimbările majore care au produs acest impact și care vor marca evoluția societății în perspectiva noului mileniu sunt legate în principal de globalizarea competiției și a pieței și de progresele obținute în domeniul TIC.

În acest context ce definește Societatea Informațională, asistăm la impunerea cunoașterii ca un factor critic, determinant, al creșterii economice și al standardului de viață. De la o diviziune a lumii în raport cu accesul la cunoaștere și la utilizarea noilor tehnologii din domeniu (« *global digital divide* ») se poate ajunge prin strategii adecvate, elaborate la nivel național și global, la noi oportunități oferite dezvoltării societății la nivel planetar (« *global digital opportunity* », The Okinawa Summit of the G7/G8", iulie 2000).

Globalizarea și noile TIC impun realizarea produselor și serviciilor la nivelul standardelor existente pe piața externă/globală, în special pe piața internă a UE, în care aceste standarde sunt la nivelul cel mai ridicat.

Realizarea produselor și serviciilor inovative la acest nivel nu se poate asigura decât prin menținerea și dezvoltarea unei capacități de cercetare-dezvoltare-inovare susținută și de un transfer tehnologic activ către producătorii de bunuri și servicii. Conștientizarea acestei stări impune elaborarea unei strategii a dezvoltării economiei naționale și a unor sectoare viabile ale acesteia care să facă față competiției pe piața internă și externă, mai ales a UE.

Având exemplul țărilor amintite mai sus și prezentate în anexe (Irlanda, Israel, Finlanda), România trebuie să facă o opțiune fundamentală pentru dezvoltarea unei ramuri a economiei care să realizeze produse și servicii cerute de societatea informațională, bazată pe tehnologiile informației și comunicațiilor.

Appendix 3

English translation of Chapter 4, Section 1, of the Romanian « National Strategy for the Promotion of the New Economy and the Implementation of the Information Society »

4.1 Overall objectives

The widespread use of ICT produces profound implications for socio-economic life, and fundamental transformations in the way of producing goods and services and in human behaviour. Capitalizing more on these technologies can ensure the socio-economic progress characteristic of information societies as long as objectives and orientations of a strategic nature are adopted through policies appropriate to the actual societies in which we live :

1. **Consolidation of democracy and the institutions of the state of the rule of law** through the participation of citizens in political life and the facilitation of non-discriminatory access to public information, the improvement of the quality of public services and the modernization of public administration (e-government, e-administration) ;
2. **Development of a market economy and progressive movement towards the new economy**, growth in the competitiveness of economic agents and the creation of new jobs in the high-technology sector through developing electronic commerce, tele-work, and new methods of business management, financial management and management of human resources, incorporation of ICT capacities in new goods and services, development of the ICT sector.
3. **Improving the quality of life** by using new technologies in areas such as : social welfare, health, education, protection of the environment and monitoring of disasters, transport security etc, and thereby **integration into Euro-atlantic structures** and the Global Information Society.
4. **Consolidation and development of a national economic framework which ensures the production of goods and services which are competitive on internal and external markets**, as the evolution of the modern world demands. A branch of the economy based on goods and services which capitalize on ICT for the internal market and especially for export would permit a maximally efficient use of human resources, compared with other branches, because specifically information society goods and services contain expanded added value associated with minimal use of material resources and energy. Such an option corresponds to forecasts about the development of human society in the 21 century, and is confirmed by the experience of several small countries over the last ten years, such as Ireland, Finland and Israel (see Annex nr 3).

Important changes in the development of society have taken place in recent years, which have had a major impact on the way we think, work, interact, spend our free time and, especially, on the way we produce goods and services. The major changes which have produced these effects and which will shape the development of society in the new millennium are linked especially to the globalization of competition and the market and progress in the field of ICT.

In this context of the Information Society we are witnessing the implementation of knowledge as a critical, determining, factor in economic growth and the standard of living. From the division of the world on the basis of access to knowledge and use of new technologies in the field (« global digital divide »), we can, with appropriate strategies developed at national and global levels, move towards new opportunities for social development at a planetary level (« global digital opportunity », The Okinawa Summit of the G7/G8, July 2000).

Globalization and new ICT mean producing goods and services to the standard of external/global markets, especially the internal market of the EU, where standards are the highest.

The production of innovative goods and services at this level can only be achieved through maintaining and developing a capacity for sustained research-development-innovation and for active technology transfer between producers of goods and services. Making people aware of this entails developing a strategy for development of the national economy and for viable sectors within it which can compete on internal and external markets, especially the EU.

Given the example of the countries referred to above and presented in the appendix (Ireland, Israel, Finland), Romania should make a fundamental choice to develop a branch of the economy which produces the goods and services demanded by the information society, based on ICT.



Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive¹

Par Jacques Guilhaumou
C.N.R.S., UMR « Triangle.
Action, discours, pensée politique et économique »
École Normale Supérieure de Lyon
Lettres et Sciences Humaines, France

Mai 2005

Depuis les années 1990, l'analyse de discours a obtenu droit de cité dans le milieu universitaire, alors qu'elle s'était constituée, dans son moment fondateur, aux marges des disciplines. En prévision de ce tournant, Michel Pêcheux réunit autour de lui au début des années 1980, dans le groupe « Analyse de discours et lecture d'archive », des chercheurs d'horizons divers, mais soucieux de conserver une place centrale à l'interrogation initiale sur les matérialités discursives (Conein et al., 1981 ; Pêcheux, 1990). C'est aussi le temps, où le sociologue Bernard Conein et l'historien linguiste que nous sommes assurent la direction d'un sous-groupe sur « L'archive socio-historique » : nous considérons alors que la description discursive est avant tout redécouverte de catégories énonçables à partir des propriétés empiriques des textes analysés. Un tel choix herméneutique tend à faire disparaître la notion de formation discursive, trop empreinte d'extériorité. Michel Pêcheux se demande donc comment situer un espace conceptuel propre à l'analyse de discours du fait de la prise en compte d'une telle configuration des énoncés attestés, et de leur réflexivité propre ; il en vient à retravailler des catégories centrales de l'analyse de discours, en particulier la notion de formation discursive, tout en demeurant dans la lignée des réflexions initiales de Michel Foucault en ce domaine.

Notre présent objectif n'est pas d'effectuer un bilan de ce « tournant herméneutique » de l'histoire du discours, d'autant plus que nous l'avons fait par ailleurs (1993) et qu'il pose désormais le problème complexe du lien de cette histoire langagière avec l'histoire des concepts dans son ensemble (Guilhaumou, 2000b ; Keller, 2004). Nous souhaitons seulement reprendre l'itinéraire des historiens du discours, là encore hors de toute approche d'ensemble - objet d'étude en soi (Guilhaumou, 2003) - mais du point de vue de cette notion de formation discursive.

Cependant il convient d'abord de préciser notre positionnement dans le champ de l'analyse de discours, en profitant de l'opportunité de la publication récente de deux Dictionnaires des termes et des concepts de l'analyse de discours.

1. Un bilan critique

Alors que les bilans se multiplient – pour ne citer que le cas allemand (Keller et al., 2001-2003) - la publication en français de deux dictionnaires d'analyse du discours, de ses termes et de ses concepts (Charaudeau & Maingueneau, 2002 ; Détrie, Siblot & Verine, 2001) dresse un panorama très complet d'un champ de recherche situé à la frontière de plusieurs disciplines, tout en étant fortement marqué par son ancrage dans la linguistique. Certes les auteurs réunis à cette occasion se situent plutôt dans un réseau, avec ses multiples interconnexions, qu'au sein d'un mouvement unifié. Mais il n'en reste pas moins que les objectifs « unitaires » présentés par les éditeurs méritent d'être pris au sérieux, d'autant plus qu'ils ont réalisé, avec l'aide des nombreux auteurs, un énorme travail, et d'une grande utilité pour l'ensemble de la communauté des chercheurs. Nous sommes l'un de ces auteurs (2002a), au titre de la relation histoire-discours au sein du *Dictionnaire d'analyse du discours*, et, à ce titre, nous sommes donc partie intégrante de cette entreprise. Cependant, prenant nos distances avec l'esprit général de cette entreprise, nous nous permettons d'en faire un bilan plutôt critique, quitte à revenir sur le problème de la spécificité de l'analyse de discours.

Nous nous proposons donc d'examiner en premier lieu le bilan actuel de l'analyse de discours proposé par ces deux dictionnaires, tout en privilégiant leur comparaison, au titre de leur complémentarité, voire de leurs limites.

¹ Note de l'éditeur : Ce texte a été initialement publié par *Texto* <http://www.revue-texto.net/> en juin 2004. Nous remercions vivement *François Rastier*, directeur de *Texto* ainsi que l'auteur pour leur aimable autorisation de réédition. Saint-Chamas : M.L.M.S. ed., 2005.

Pour Patrick Charaudeau et surtout Dominique Maingueneau, la réalisation d'un *Dictionnaire d'analyse du discours* marque fortement l'émergence d'une discipline qui aurait quelque peu mis de côté sa dimension critique initiale en s'élargissant « à l'ensemble des productions verbales ». Discipline qui aurait donc « développé un appareil conceptuel spécifique, fait dialoguer de plus en plus ses multiples courants et défini des méthodes distinctes » (entrée *Analyse du discours*). Au dialogue ainsi entamé entre divers courants de l'analyse de discours - richesse de cette publication - s'ajoute alors l'incitation auprès de chaque auteur à bien marquer, dans sa contribution, la perspective d'analyse du discours, par rapport aux points de vue de la linguistique, de la philosophie du langage, de l'analyse textuelle, etc.

Au-delà de ce dialogue fécond, les responsables de ce dictionnaire veulent imposer l'idée que la stabilisation de l'analyse du discours au sein des disciplines constituées nécessite la marginalisation de sa valeur critique initiale, en tant que lieu d'interrogation et d'expérimentation. *A contrario*, nous considérons que la perpétuation du champ de l'analyse de discours passe en permanence par une interrogation historique et épistémologique. C'est pourquoi nous revenons sans cesse vers *le geste inaugural de l'analyse de discours*, son inscription dans la matérialité de la langue, à charge d'explicitier les différentes figures de cette matérialité, y compris sous une forme aléatoire, au fil de l'histoire de l'analyse de discours.

En affirmant que l'analyse du discours n'est pas apparue, du moins en France, sur la base d'un acte fondateur, les éditeurs de ce Dictionnaire contournent volontairement cette réalité inaugurale, en laissant aux divers auteurs le soin d'y revenir ou non selon leur sensibilité au problème. Les choix épistémologiques des éditeurs de *Termes et concepts pour l'analyse du discours* (2001), dictionnaire d'orientation praxématique donc inscrit dans la perspective de la production du sens, sont plus précis en ce domaine. Ils répondent mieux à notre attente épistémologique. L'entrée *Épistémologie*, absente du premier Dictionnaire, met ici l'accent sur la nécessité d'opérer un va-et-vient entre l'interrogation philosophique et l'expérimentation pratique, et dans le cas présent de s'interroger *sur l'épistémé des objets discursifs*.

Ces auteurs n'hésitent donc pas, dans une entrée significativement intitulée *Idéalisme et matérialisme en linguistique*, donc d'une évidente résonance philosophique, à nous renvoyer aux fondements matérialistes de la langue, et d'abord à son statut matériel, tout en soulignant que l'occultation de ce geste « réaliste » inaugural a des conséquences majeures dans les choix théoriques en analyse du discours. L'entrée *Dialectique*, présente dans les deux dictionnaires, souligne encore plus ce contraste : notion seulement argumentative et logique pour l'auteur du *Dictionnaire d'analyse du discours*, elle constitue, pour l'auteur de *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, une notion fondamentale pour comprendre l'articulation du langage au réel.

L'étude de la production du sens à partir du repérage linguistique de ses marques dans le discours effectif apparaît ici singulièrement concernée par le primat ou non d'un point de vue matérialiste. Si *quelqu'un* parle, c'est que *quelque chose* existe : le langage est donc ontologiquement concerné par le réel, certes de manière dynamique, actionnelle. Cette considération centrale rejoint notre insistance, dans la lignée d'une histoire linguistique des usages conceptuels, sur la connexion empirique entre la réalité et le discours (2001). Une analyse du discours épistémologiquement fondée sur le statut matériel du langage nous semble, avec les auteurs de *Termes et concepts pour l'analyse de discours* et en dépit de leur champ plus restreint d'intervention, mieux apte à répondre aux interrogations contemporaines sur les fonctionnements discursifs, que la confrontation des courants de l'analyse de discours avec des catégories discursives généralisantes définies au sein d'un espace disciplinaire. Partant de la relation entre le langage et la praxis, terme là encore repris de la philosophie mais reformulé dans un cadre linguistique, Paul Siblot s'en prend à juste titre aux « théorisations régies pas un processus d'abstraction idéaliste » qui tendent à restreindre le champ de l'analyse du sens en refusant de prendre en compte la dimension linguistique des expériences pratiques d'appréhension et de transformation du monde dans sa matérialité. À ce titre, si nous partageons, avec Georges-Elias Sarfati (1997, p. 106) le constat que « Dominique Maingueneau, à partir d'une lecture de Michel Foucault, a dérivé et introduit nombre de concepts dans le domaine de l'analyse de discours », il nous est impossible d'adhérer à la suite de son propos : « La portée de ce dispositif conceptuel ouvre à la discipline des perspectives de développement importantes, tout en lui conférant des assises solides ».

En effet, on peut se demander si la volonté de disciplinariser l'analyse de discours ne procède pas ici d'une certaine distanciation généralisante vis-à-vis des matériaux empiriques et de leurs ressources propres, par le fait d'une métacatégorisation *ad hoc* qui tout à la fois dilue les notions de la linguistique et limite l'appréhension de l'historicité des textes. Qui plus est, catégoriser hors des énoncés empiriques rassemblés dans les corpus, donc au plus loin d'une linguistique de corpus (Habert, Nazarenko & Salem, 1997), tend à restreindre l'espace conceptuel de l'analyse du discours. Ainsi s'opère une réduction de la dimension critique des concepts par le fait d'éluder la présentation du programme épistémologique de l'analyse de discours à partir de la connexion entre réalité et discours, voire du lien social entre connaissance et intérêt. Habermas (1976) ne nous rappelle-t-il pas que le profil foncièrement herméneutique de la connaissance en sciences humaines nous interdit d'abstraire un élément de savoir d'un contexte à la fois cognitif et historique, et qu'à ce titre chaque domaine de savoir répond à un intérêt spécifique ? De ce point de vue, l'analyse du discours ne peut faire l'économie d'une approche de la société critique, basée sur le potentiel réflexif des acteurs historiques présent dans les énoncés attestés, sans prendre le risque de négliger les conditions langagières de possibilité d'émergence des faits socio-historiques.

Un exemple parlant est celui de l'entrée *Actualisation* présente dans les deux dictionnaires. Pour Dominique Maingueneau, cette notion sert à désigner « la conversion, dans chaque prise de parole, du système linguistique en énoncé singulier ». Et il ajoute significativement : « mais sa valeur reste instable ». C'est en effet cette instabilité de la catégorie d'actualisation qui en fait, pour lui, une notion d'un intérêt limité dans son effort de constitution d'un ensemble de catégories stables de l'analyste du discours. Après avoir situé cette notion du côté de la praxématique, il précise qu'elle a « l'inconvénient de se trouver au cœur des sujets les plus controversés de la réflexion contemporaine sur le langage » ! *A contrario*, les auteurs de *Termes et concepts pour l'analyse du discours* désignent tout l'intérêt de la notion d'actualisation définie comme ce qui permet de « passer des potentialités de la langue à la réalité du discours », inscrivant ainsi l'analyse de discours dans une perspective dynamique qui pose en permanence la question de la continuité/discontinuité entre la langue et le discours.

Il faut cependant reconnaître que le clivage entre une vision statique et une approche dynamique des catégories de l'analyse du discours traverse les deux Dictionnaires. Ainsi, de l'exemple du *Contexte*, défini, du côté de la praxématique, comme le simple fait de « la relation entre deux ordres de phénomènes qui s'informent mutuellement » alors que l'auteur du *Dictionnaire d'analyse du discours* met l'accent sur la réflexion récente en la matière, qui tend à souligner le rôle processuel du contexte. Il en est de même de la notion de *Corpus*, forte importante pour pouvoir appréhender des phénomènes discursifs sur une vaste surface textuelle. Prise d'une part comme un simple geste technique de l'analyste du discours au moment du recueil des énoncés attestés, elle peut aussi d'autre part, pour l'auteur du *Dictionnaire d'analyse du discours*, se problématiser de telle façon qu'elle mette en jeu la conception même de la discursivité. C'est le cas tout particulièrement des corpus d'archive qui relèvent d'une geste de lecture ouvrant des perspectives nouvelles sur la dynamique des genres et les prises de parole des acteurs ordinaires, au-delà de l'accent mis au départ sur les discours fortement légitimés.

Il n'en reste pas moins que les catégories revendiquées comme pivots de l'analyse de discours dans ce Dictionnaire sont souvent les catégories jugées les plus stables et les moins concernées par les débats entre linguistes. Nous serions alors confrontés à une *discipline pacifiée*. Ce choix peut s'avérer dans certains cas très problématique, tant dans le rapport à la tradition linguistique, que dans la relation aux débats actuels. Ainsi pourquoi s'en tenir d'un côté à la seule notion de *Champ discursif*, catégorie *ad hoc* de l'analyse de discours, alors que, de l'autre côté, il est question de façon certes plus classique de *Champ*, *Champ lexical*, *Champ sémantique*, *Champ notionnel*, notions dont l'analyste de discours a usé de façon courante dans ses descriptions textuelles ? De même, nous pouvons remarquer que l'entrée *Définition*, dans le *Dictionnaire d'analyse du discours*, ne fait pas référence au colloque de 1988 (Chaurand, 1990) qui s'inscrit dans une perspective linguistique. Mais là aussi, du fait de la diversité des auteurs, notre remarque critique n'induit aucun jugement globalisant. Par exemple, l'entrée *Référence* s'interroge d'emblée sur la place qu'occupe cette notion dans le débat philosophique et sémantique, l'interpellant donc à la fois dans son référent de réalité et sa manière de désigner une propriété du signe linguistique. Dans l'ensemble, le lien avec les débats actuels en lexicologie et en sémantique au sein de la linguistique est relativement bien

traité, ce qui s'avère beaucoup moins vrai pour les autres domaines des sciences du langage, en particulier la syntaxe pourtant très présente dans les premiers travaux en analyse de discours.

Il est un fait que la position de Dominique Maingueneau n'est pas celle de tous les auteurs du *Dictionnaire d'analyse du discours* tant ils demeurent soucieux, pour une partie d'entre eux, de conserver le lien de la discursivité à la matérialité de la langue en tant que « lieu matériel où se réalisent des effets de sens », pour reprendre une expression de Michel Pêcheux. La richesse de ce *Dictionnaire d'analyse du discours* procède donc, au-delà d'une catégorisation recherchant des valeurs stables en analyse de discours, de la grande diversité des champs abordés. Une mention particulière peut être faite du champ de la communication langagière, circonscrit par Patrick Charaudeau. La progression, et donc l'entrée, de ce champ de recherche en analyse de discours s'est faite sur la base d'un enrichissement progressif au contact de la pragmatique, de l'ethnographie de la communication, de l'ethnométhodologie, de la sociolinguistique et de la socio-psychologie du langage, au point de nous présenter un ensemble de perspectives beaucoup plus riches que celles des communicologues des années 1970, plus tournés vers le conseil en communication des hommes politiques. Le point d'aboutissement - l'insistance sur la co-construction du sens dans tout acte de langage - permet d'appréhender diverses modalités contemporaines du contrat de communication, au plus près des énoncés attestés et de leur articulation extralinguistique.

Cependant, ne faut-il pas avancer dans notre réflexion en considérant, pour reprendre une formule percutante de Sylvain Auroux (1998), que « la sphère du concept c'est la sphère du sens » ? Tout objet de l'analyse de discours ne relève donc pas nécessairement d'un positionnement au sens où Dominique Maingueneau renvoie les catégories de champ, univers, espace discursif à une identité énonciative qui se constitue en son sein de façon stable. Cette approche très peu dynamique (pour ne pas dire très peu historique) de l'analyse du discours prend le risque de faire l'économie du rapport de l'énoncé à ses objets, ses sujets et ses concepts : cet espace corrélatif, selon Michel Foucault (voir l'entrée *Analyse archéologique*), qui met en évidence des positions intrinsèques très variables au sein même de l'énoncé, et rend donc compte de « la délocalisation tendancielle du sujet énonciatif » pour reprendre une expression de Michel Pêcheux en introduction du colloque *Matérialités discursives* (Conein, Pêcheux & al., 1981, p. 17). Tout se passe présentement comme si le discours généralisant de ce *Dictionnaire d'analyse du discours* devait rendre disponible un certain nombre de catégories discursives dans le but de répondre au besoin de tel ou tel terme chez l'analyste de discours décrivant des pratiques discursives. Ne convient-il pas plutôt de s'intéresser, en analyse de discours, aux conditions langagières de production des concepts qui permettent d'appréhender l'ensemble d'une réalité sociale par la médiation de la langue comme fait matériel, contexte et ressource ?

Sous son apparence plus restreinte, le *Dictionnaire des Termes et concepts pour l'analyse du discours* nous permet de mieux appréhender, certes d'un point de vue praxématique, les relations qui s'établissent entre les concepts au sein d'une analyse de discours qui demeurent bien sûr proches des objets et des sujets empiriques. Il met par là même l'accent sur la dimension critique de l'analyse de discours, en appui sur les questions sociales et idéologiques, au moment même où une telle analyse critique du discours connaît d'importants développements dans le monde anglophone (Fairclough, 2003) et germanique (Jäger, 1999). Il fait ainsi contraste avec le projet des éditeurs du *Dictionnaire d'analyse du discours* qui tend à instrumentaliser le métadiscours des intervenants, en proposant une idéologie strictement disciplinaire, même si ces auteurs demeurent attachés à une histoire sociale du discours dans leur intervention.

D'une telle approche critique d'une démarche d'ensemble présentée sous le format dictionnaire, nous nous proposons maintenant de reprendre l'argument principal - la nécessaire relation à la matérialité de la langue - dans la description de notre démarche en analyse du discours. Mais nous le faisons à partir d'une notion en analyse de discours, la formation discursive, dont Paul Siblot a judicieusement écrit, dans son Dictionnaire, qu'elle demeure plus un champ d'étude et d'interrogations, qu'une « notion théoriquement établie ». C'est pourquoi il s'est proposé récemment de la mettre en débat parmi les analystes du discours : c'est grâce à notre participation à ce débat, tenu à l'Université de Montpellier les 26 et 27 avril 2002 sur le thème « De l'analyse du discours à celle d'idéologie : les formations discursives », que nous avons pu mener à bien la présente réflexion.

2. Les historiens du discours et la notion-concept de formation discursive. Récit d'une transvaluation immanente

Depuis nos premiers travaux en collaboration avec Denise Maldidier, nous pratiquons l'exercice intellectuel qui consiste à revenir sur le trajet historique de l'analyse de discours, en partant de la démarche inaugurale des années 1970. Ce retour réflexif s'est adressé essentiellement ces derniers temps à nos collègues étrangers, manifestement les plus intéressés, ne serait-ce que dans une perspective comparative avec d'autres courants de l'histoire langagière des concepts (Guilhaumou, 2000b).

Dans le cas présent, nous allons nous en tenir à diverses pauses réflexives - au sein du trajet des historiens du discours - où la notion-concept de *formation discursive* connaît un devenir contrasté. Très présente dans les premières recherches en analyse de discours, cette notion disparaît tout aussi rapidement au début des années 1980, et, dans notre cas, de manière définitive au moment du retour réflexif que nous effectuons en 1983 au colloque *Histoire et linguistique* sur nos premiers travaux (1984a). Cependant les interventions au colloque de Montpellier mentionné plus haut reposent le problème de la pertinence ou non d'un usage dynamique de la notion de formation discursive. Nous y revenons dans une dernière partie à notre façon, c'est-à-dire en centrant notre attention sur les avancées récentes en matière de co-construction du discours, auxquelles nous participons sur la base de l'analyse d'un corpus de récits de vie de dits « exclus de la société contemporaine ».

Notre objectif présent est donc d'abord d'interroger cette « mise en retrait » d'une notion cardinale de la démarche inaugurale de l'analyse de discours sur la base des sources d'archive de l'analyse de discours elle-même. De fait, nous disposons de deux types de sources :

- D'une part les textes initiaux des historiens, essentiellement publiés par Régine Robin et nous-même, sur le discours comme objet de l'histoire, où se formule au début des années 1970 la relation de nos premières études concrètes à la définition canonique de la formation discursive (Haroche, Henri & Pêcheux, 1971) dans son articulation au marxisme. Nous y adjoignons un inédit que nous avons rédigé de retour du colloque de Mexico en 1977 et qui doit paraître prochainement en portugais dans un ouvrage collectif sur Michel Pêcheux.
- D'autre part des retours critiques amorcés à la fin des années 1970 en collaboration avec Denise Maldidier, dans le cadre d'une histoire de l'analyse de discours.

Il ne s'agit pas de proposer ici *un récit de conversion*, qui, entrelaçant la source initiale et la source critique, nous ferait cheminer des vérités marxistes premières à des vérités plus actuelles toutes empreintes de post-modernisme, trajet qui justifierait la non-opérativité de la notion-concept de formation discursive au début des années 1980 dans les textes des historiens du discours. Il n'est pas non plus question de savoir si la notion de formation discursive est consubstantielle à l'analyse de discours, c'est-à-dire si elle fait partie des catégorisations fondamentales de cette nouvelle discipline. Il s'agit plutôt, dans une perspective critique, de se demander quelles sont les ressources interprétatives initialement véhiculées par cette notion, et donc de s'interroger sur leur devenir au-delà de son usage explicite.

Nous nous intéressons alors à ce qu'on peut appeler, avec Julian Bourg (2002), au moment où il caractérise l'esprit de mai 68, la *transvaluation immanente*. Transvaluation au sens où des valeurs liées à un intérêt émancipatoire se transmettent à l'intérieur même du déplacement de la notion de formation discursive vers son épuisement conceptuel. Immanence dans la mesure où le geste fondateur de l'analyse de discours, son inscription dans la matérialité de la langue, demeure, selon nous, omniprésent jusqu'à aujourd'hui. La mobilisation initiale des ressources du marxisme autour de la notion-concept de formation discursive subit alors des métamorphoses dans *quelque chose* qui n'en est pas la négation, par le fait même de conserver la matérialité et les potentialités émancipatoires d'un objet médiateur par excellence, le discours.

Cependant, décrire la transmutation de valeurs suppose la mise en œuvre d'un récit avec pour objectif de maintenir en permanence le parcours de la narration au concept sur la ligne d'horizon du sujet parlant. Il nous est alors apparu possible de construire un récit au sein du cercle restreint des historiens du discours, dans la mesure où l'élément *formation discursive* s'y déplace de manière limitée, donc aisément perceptible. Qui plus est, ce trajet aboutit, par épuisement de la notion de formation discursive, à la formulation princeps de l'horizon du sujet parlant en analyse de discours, l'expression de « délocalisation tendancielle du sujet énonciateur » énoncée par Michel Pêcheux (Conein, Pêcheux & al., 1981, p. 17).

2.1. La formation discursive confrontée à la complexité des agencements discursifs (les années 1970)

Au cours des années 1967-1968 où il enseigne à Tunis, Michel Foucault profite de la disponibilité que lui laisse l'absence des sollicitations parisiennes pour mettre au point « un travail de méthodologie concernant les formes d'existence du langage dans une culture comme la nôtre » (1994, I, p. 584). Il établit alors un ensemble conceptuel à propos du discours, sur lequel il restera discret jusqu'en mai 1968, même s'il a acquis la certitude de pouvoir en faire un livre, publié en 1969 sous le titre *L'archéologie du savoir*. Au centre d'une telle configuration conceptuelle se trouve la notion de formation discursive, ou tout du moins, dans sa première formulation, l'expression de « formation discursive individualisée » (*id.*, p. 675). Il s'agit alors de mettre l'accent sur l'importance du « champ des événements discursifs » (*id.*, p. 701), et de son corrélat l'individuation des formations discursives, en liaison avec l'archive définie comme « le jeu des règles qui déterminent dans une culture l'apparition et la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses » (*id.*, p. 708). Ainsi le critère de formation du discours est l'un des trois critères, avec ceux de seuil et de corrélation, retenus par Foucault pour rendre compte de « l'univers de nos discours ». Sans doute le plus « unitaire », il est « ce qui permet d'individualiser un discours » sous des règles tant du côté des événements que des objets et des concepts. Il convient alors, sur la base d'un travail d'archive - Michel Foucault est un lecteur assidu de la bibliothèque nationale à Tunis comme à Paris - de « détecter, à l'intérieur d'une formation discursive déterminée, les changements qui affectent les objets, les opérations, les concepts, les options théoriques » (*id.*, p. 678). Ainsi s'ouvre, à l'analyse discursive, « un domaine immense [...] constitué par l'ensemble de tous les énoncés effectifs dans leur dispersion d'événements et dans l'instance qui est propre à chacun » (*id.*, p. 705). Le « projet d'une description pure des faits de discours » prend ainsi corps.

Dans le même temps, Michel Foucault défend la fécondité méthodologique du marxisme à l'encontre de ses détracteurs et de ses vulgarisateurs : il y voit la tentative la plus aboutie de « comprendre, dans sa complexité, l'ensemble des relations qui ont constitué notre histoire » (*id.*, p. 583). Cette proximité particulière avec Marx, c'est-à-dire dans un regard à la fois proche et critique d'Althusser (*id.*, p. 587), se devait d'attirer l'attention d'un groupe de chercheurs, certes proche de *La Pensée* et de *La Nouvelle critique* par sa référence constante au marxisme, mais dont l'attention porte avant tout sur la formation historique d'un jeu d'écarts, d'interstices et de distances dans les discours. Michel Pêcheux en est le plus actif : il préside ainsi à l'avènement de la citation princeps - « Les formations idéologiques comportent nécessairement comme une de leurs composantes une ou plusieurs formations discursives interreliées qui déterminent ce qui peut et doit être dit... » (Haroche, Henry & Pêcheux, 1971, p. 102) - de toute référence inaugurale à la notion de formation discursive dans le champ de l'analyse de discours. Tout commence alors, du côté des historiens, avec *Histoire et linguistique*¹ de Régine Robin, ouvrage publié en 1973. La dimension conceptuelle de l'histoire du discours y est abordée dans le chapitre 4 sous le titre « Formation sociale, pratique discursive et idéologie ». Certes la notion-concept de formation discursive est absente de ce titre. Mais c'est pour mieux marquer l'emprunt direct, après le rappel du rôle central de Foucault, à la définition de Michel Pêcheux de la notion de formation discursive, longuement commentée (Robin, 1973, 104-105), et de son lien consubstantiel à « la théorie des idéologies », revue et réactualisée par Louis Althusser². C'est bien le moment initial où Régine et moi-même, nous situons les formations discursives du côté des formations idéologiques, certes avec leur autonomie propre, c'est-à-dire dans leur rapport à des systèmes de représentation, plus précisément à leurs conditions de production au sein d'une réalité sociale marquée par l'idéologie dominante. La première approche critique (Guilhaumou & Maldidier, 1979) de cette démarche théorique inaugurale montre que l'espèce discursive était ainsi classée dans le genre « idéologie », et que la question du sens était renvoyée au seul extérieur idéologique.

¹ Jeune chercheur, j'ai participé aux travaux préparatoires de cet ouvrage, dont le contrat chez Armand Colin a été initialement cosigné par Régine Robin et moi-même. Mais j'ai dû renoncer à cette collaboration pour me consacrer entièrement au concours de l'agrégation.

² Étienne Balibar, dans la préface à la réédition de *Pour Marx* (1996), a souligné le fait que la définition althusserienne de l'idéologie n'a au fond jamais varié. Elle a toujours désigné « la forme de conscience et d'inconscience, de reconnaissance et de méconnaissance, dans laquelle les individus vivent imaginairement leur rapport à leurs conditions d'existence » (p. X).

Il a été souvent dit que cette approche avait engendré un fantasme de « théorie du discours », à vrai dire qui n'a existé qu'un temps très bref, puisque, dès *Les Vérités de la Palice* (1975), ce fantasme est significativement révoqué par Michel Pêcheux lui-même dans les annexes à l'aide d'un correctif dont la formulation nous intéresse au premier chef :

« Il serait absurde de prétendre fonder une « nouvelle discipline » ou une nouvelle « théorie », fût-ce la « théorie matérialiste du discours ». Certes nous avons à plusieurs reprises employé cette formulation, mais, nous l'avons dit, c'était moins pour délimiter les frontières d'une nouvelle « région » scientifique que pour désigner quelques éléments conceptuels (avant tout celui de formation discursive) ». (p. 266).

Notons ici la désignation explicite du caractère transvaluateur de la notion-concept de formation discursive, en tant qu'élément conceptuel jugé temporairement stable, à l'horizon d'une donnée immanente, la matérialité signifiante.

Régine Robin et moi-même, de notre côté, nous mettons d'emblée l'accent sur le rapport à la conjoncture, donc sur la confrontation des positions discursives, certes rapportées de manière marxiste aux positions des agents dans le champ des luttes sociales et idéologiques. Régine Robin précise ainsi sa position dans un texte de 1974 publié en 1976, « discours politique et conjoncture » dont nous trouvons une formulation programmatique dans son article de *Dialectiques*, cosigné avec Michel Grenon, sous la forme suivante :

« L'étude des formations discursives dans une formation sociale, de leurs rapports d'hégémonie, d'alliances, d'antagonismes, et de leurs déploiements stratégiques, dans une conjoncture donnée, est en voie d'élaboration ». (1975, p. 29).

Il s'opère ainsi un déplacement majeur de la définition de la formation discursive au sein du discours comme objet de l'histoire vers une problématique des stratégies discursives¹. Qui plus est, la notion-concept de formation discursive se complexifie dans les travaux concrets des historiens du discours par l'apport des notions d'*effet de conjoncture* et de *stratégie discursive*. Ainsi, Denise Maldidier, Régine Robin et moi-même, nous introduisons très rapidement la notion de *formation rhétorique* qui tend à spécifier celle de formation discursive pour désigner les stratégies discursives décrites en tant qu'effets de la conjoncture, manifestations du moment actuel. Je parle même de façon plus extensive d'effets du moment de la conjoncture et de l'événement.

Ce n'est donc pas un hasard si c'est dans l'étude, publiée en 1976 et menée conjointement par Denise Maldidier et Régine Robin, sur un événement de mai 68, Charléty, que se formule le plus clairement ce déplacement :

« Ainsi, en nous plaçant au niveau strictement formel et sans préjuger des processus sémantiques en rapport avec l'idéologie et l'interdiscours, nous voyons que, dans l'appareil presse, la formation rhétorique qui est l'éditorial met en jeu des effets de conjoncture qui renvoient à une stratégie discursive ». (1976/1994, p. 62).

Travaillant aussi dans l'appareil presse, mais dans la conjoncture de 1793, je ne fais alors que décrire des stratégies discursives, tout en conservant à l'horizon l'interdiscours jacobin. Le cas le plus exemplaire est celui de la stratégie de masquage par des effets populaires du discours jacobin du *Père Duchesne* d'Hébert, par contraste avec l'idéologie de la « démocratie directe » des journalistes « enragés », en particulier Jacques Roux dans la même période de la Révolution française (Guilhaumou, 1975b).

Dans un retour critique, nous écrivions alors Denise Maldidier, Régine Robin et moi-même :

« Cette conceptualisation - l'interdiscours - désigne l'espace discursif et idéologique dans lequel se déploient les formations discursives en fonction des rapports de domination, subordination, contradiction ; elle rencontrait nos propres interrogations à partir des recherches concrètes dans lesquelles nous étions engagés. D'où une situation contradictoire. Nous tentions d'utiliser tout l'appareil conceptuel de la théorie du discours. Mais toute taxinomie se heurtait à la complexité des agencements discursifs ». (1989, p. 10).

¹ J'avais notifié (1975a) pour ma part ce déplacement dans mon premier article « synthétique » publié dans le même numéro de *Dialectiques*, sous le titre de ma thèse de 3ème cycle en cours, *Idéologies, discours et conjoncture en 1793* (1978). En le sous-titrant *Quelques réflexions sur le jacobinisme*, je désignais alors une thématique, le jacobinisme, que je n'ai jamais abandonnée depuis, y compris dans son rapport au marxisme, comme le prouve le titre d'un article récent (2002b), « Jacobinisme et marxisme : le libéralisme politique en débat ».

C'est ainsi que nous citons un extrait d'un texte inédit sur « Linguistique et analyse de discours. Lecture d'une crise » - actuellement en cours de publication - où je mets en cause le fait de vouloir « isoler dans le corps complexe des discours des éléments simples tels que discours bourgeois/discours féodal, discours jacobin/discours sans-culotte ». Ce texte avait été rédigé en janvier 1978 à la suite du colloque de Mexico (novembre 1977) qui introduit, nous allons le voir, un second déplacement.

Mais terminons par un résumé, sous la plume de Denise Maldidier, du premier déplacement :

« Venus de l'histoire, Régine Robin et Jacques Guilhaumou réfléchissaient au rapport entre idéologie et discours, mais confrontés, dans leur pratique d'historiens, à la matérialité complexe des textes, ils mettaient l'accent sur l'intrication des formations discursives. Ils parlaient de stratégies discursives, d'affrontements, d'alliances » (in : Pêcheux, 1990, p. 55).

2.2. Une transvaluation à l'horizon de la matérialité des textes (les années 1980)

La suite de notre récit montre comment, au début des années 1980, la transvaluation approche de son terme, la disparition relativement rapide de la notion-concept de formation discursive au profit d'une nouvelle manière de faire de l'histoire du discours.

Michel Pêcheux opère à Mexico en 1977 un retour à Foucault (« Remontons de Foucault à Spinoza »). Il en ressort une vision non-identitaire de l'idéologie qui n'existe alors que sous la modalité de la division. Et Michel Pêcheux de préciser : « l'idéologie n'existe que dans la contradiction qui organise en elle l'unité et la lutte des contraires » (1990, p. 255). L'analyse synthétique, que nous proposons de notre côté (1980), des travaux sur les discours politiques contemporains avec en son centre le travail de Jean-Pierre Faye et ses notions d'acceptabilité du discours et d'effet de récit, œuvre dans le même sens.

Il en ressort une critique de l'usage « unifiant » de la notion-concept de formation discursive. De fait cette notion laisse trop de place à la tentation taxinomique, typologique ; elle reproduit une approche totalitaire et externe de la formation discursive dominante qui contraste totalement avec la manière dont Jean-Pierre Faye décrit les mécanismes d'acceptabilité de l'idéologie nazie (1972). Il n'est donc plus possible de s'en tenir à la caractérisation des formations discursives comme des systèmes de représentation qui ne font sens que dans le discours dominant.

L'accent est mis désormais sur le jeu contradictoire des formations discursives, sur le rapport interne, local qu'elles entretiennent avec leur extérieur spécifique, ce qui équivaut à les considérer tant du point de vue régional de leur intérêt propre que du point du marxiste de la lutte des classes. Il convenait aussi, pour l'historien du discours, de recentrer l'attention sur la connexion entre faits discursifs et pratiques non discursives de manière non homologique, à la façon dont l'historien Reinhart Koselleck (1979) pose la compréhension du réel à partir de ses conditions langagières de formation, sans se confondre avec lui.

À suivre toujours Michel Pêcheux, il fallait en finir avec une conception de la formation discursive comme un bloc homogène rapporté à une idéologie dominante : elle est prise désormais comme non identique à elle-même, par référence à la catégorie spinoziste de contradiction. Il s'agissait alors de se poser la question de la présence en son sein de l'idéologie dominée, ce qui n'est pas sans conséquence sur notre choix actuel de repenser la notion de formation discursive dans le cadre d'une recherche sur l'exclusion¹. S'énonce aussi, dans cette nouvelle conjoncture, un bougé dans la référence à la tradition marxiste : l'accent est plutôt mis sur l'histoire des groupes sociaux subalternes, à l'exemple de Gramsci dans le dernier cahier des *Cahiers de prison* (Guilhaumou, 1979).

Par un apparent paradoxe, c'est au moment où tous les éléments sont réunis pour épuiser l'opérativité initiale de la notion-concept de formation discursive que nous la trouvons très présente sous la plume de Jean-Jacques Courtine (1980) et de Jean-Marie Marandin (1979), alors qu'ils viennent de produire une description située du discours communiste dans leurs thèses respectives, comme s'ils avaient voulu produire un ultime effort pour préciser ce qu'il en est du travail théorique effectué autour de ce concept, avant son épuisement. « Nous considérons une formation discursive comme hétérogène à elle-même » en concluent-ils dans leur intervention au colloque sur les *Matérialités discursives* (Conein et al., 1981).

¹ Voir la troisième partie.

Ainsi la notion-concept de formation discursive est prise *in fine* dans l'hétérogène, elle ne renvoie plus à des places énonciatives référées à un extérieur idéologique. La description de la relation en son sein entre intradiscours et interdiscours, donc du déplacement des sujets, du passage d'une place énonciative à l'autre, devient primordiale. Le métadiscours sur les positions énonciatives disparaît au profit d'une attention à ce que Pêcheux appelle, dans l'introduction au colloque *Matérialités discursives*, « la délocalisation tendancielle du sujet énonciateur » au sein même de la matérialité des textes¹.

À vrai dire la critique de l'historien du discours porte alors essentiellement sur le poids du métadiscours qui tend à engluier les discours analysés dans une extériorité idéologique. Soupçonnée de véhiculer insidieusement ce métadiscours, donc de rendre inaccessible la matérialité propre des textes, la notion de formation discursive ne sera guère plus utilisée par les historiens du discours jusqu'à l'interrogation présente².

Au-delà du cas des historiens du discours, la RCP « analyse de discours et lecture d'archive » (1982-1983) marque bien le moment où cette notion disparaît lexicalement du champ de réflexion des analystes du discours toujours soucieux de la matérialité discursive. Une nouvelle opération de lecture, *la lecture d'archive*, par retour à la conception de l'archive chez Foucault, valide, en la problématisant, le travail d'archive des historiens du discours³. S'agit-il alors de passer à côté des intérêts du marxisme, à l'exemple de Foucault ? Il n'en est rien. L'intérêt pour le concept marxiste de formation sociale ne disparaît pas de l'horizon de l'historien du discours. Si la résonance marxiste de l'expression « formation discursive » se perd au profit d'une approche processuelle des mécanismes discursifs, il n'empêche que la dimension résultative de l'étude des formations discursives, sa valeur d'identité au regard de l'articulation du social et du discours, demeure, sans pour autant passer par l'usage du terme de formation.

Nous assistons donc à un retrait « stratégique » du concept de formation discursive, au titre de son imposition externe et au profit des ressources interprétatives internes à l'archive : toute une série de catégories descriptives prennent la place du métadiscours, renvoyé au jugement de savoir de l'historiographie. Il devient alors possible d'inscrire la démarche de l'historien du discours dans un tournant interprétatif et herméneutique (Dosse, 1995 ; Guilhaumou, 1993) sur la base d'une part d'un Foucault « nouvel archiviste » (Deleuze, 1986), d'autre part de la référence majeure à la traductibilité des langages et des cultures chez Gramsci⁴, et enfin d'une prise de connaissance, grâce au sociologue Bernard Conein qui travaille un temps sur la Révolution française (1981), de l'ethnométhodologie et de sa conception de la réflexivité des descriptions sociales. De la formation discursive à l'énoncé d'archive, il est désormais question du sujet énonciateur, de l'objet discursif et de la notion-concept dans un rapport intrinsèque à l'énoncé lui-même. Tout discours fait partie d'un énoncé, la distinction entre texte et contexte perd un temps de sa pertinence.

C'est là où notre intervention de 1983 au colloque *Histoire et linguistique* est significative à la fois du mécanisme de transvaluation présentement décrit, et de son résultat, l'éclipse de

¹ Cette formulation théorique se traduira dans nos premières études empiriques sur les porte-parole jacobins par contraste avec la parole dominante des acteurs légitimés *a priori*, et devait nous mener à un intérêt particulier pour *la parole des sans* (1991, 1992, 1998a et b). C'est en effet au cours des années 1980 que nous menons à bien une vaste enquête dans les archives sur les « missionnaires patriotes » avec l'objectif de restituer les ressources interprétatives de ses acteurs distincts des notables jacobins, avant d'en venir, suite aux événements de 1995, à nous intéresser aux porte-parole du mouvement social.

² À une exception notable cependant, celle de Marc Deleplace dans son article de 1996, et auteur par ailleurs d'un ouvrage en histoire du discours sur la notion d'anarchie (2000).

³ C'est l'époque où, tout à la fois, nous menons à terme nos recherches sur la question des subsistances au 18^{ème} siècle et sur la propagation des mots d'ordre dans la description discursive en 1793 autour d'événements majeurs, par exemple la mort de Marat, tout en les publiant sur une longue période (1984b, 1986, 1989, 2000).

⁴ Loin de nous donc l'idée de révoquer la référence au marxisme. Au contraire, la tradition marxiste elle-même prend valeur de dimension interprétative en amont de ses premières formulations - dans le trajet de la Révolution française au jeune Marx - par le fait notifié de la traductibilité entre le langage politique française et la philosophie pratique allemande, comme nous l'avons indiqué dans un article-bilan de 1996, significativement intitulé « Révolution française et tradition marxiste : une volonté de refondation ».

la notion de formation discursive. Nous y retraçons l'itinéraire sur dix ans d'un historien du discours sans jamais user de la notion de formation discursive, dans la mesure où il y est essentiellement question de la redécouverte des textes, sous les auspices d'une description empirique de la matérialité de la langue au sein même de la discursivité de l'archive.

Nous pouvons ainsi constater, à la lecture des textes de cette époque, l'évolution suivante :

- D'une procédure de vérification d'hypothèses historiques déjà-là à visée référentielle, avec pour seul objectif de situer, au niveau discursif, des effets de conjoncture déjà répertoriés dans une histoire des idéologies,
- à une procédure de découverte de l'historicité même des énoncés d'archive sur la base de la notion de *trajet thématique* qui donne rang interprétatif à la configuration des ressources issues de la matérialité propre des énoncés.

Au-delà de l'inventaire catégoriel minimal de cette évolution et du nouveau positionnement qui s'ensuit - que nous présentons dans les entrées *Histoire/discours*, *configuration/archive* et *trajet thématique* du *Dictionnaire d'analyse du discours* - l'historien du discours situe désormais ses recherches discursives à l'articulation entre la description des énoncés d'archive configurant un trajet thématique et la mise en évidence des effets de sens repérable dans l'analyse d'un moment de corpus. Ainsi en est-il des travaux les plus récents de jeunes historiens du discours tels que Marc Deleplace (2000), à propos de la notion-concept d'anarchie pendant la Révolution française, et Didier Le Gall (2003), à propos des principales notion-concepts du discours libéral napoléonien : tous deux mettent désormais plus l'accent sur l'élaboration conceptuelle de notions à partir de leur dynamique discursive propre que sur leur relation à un extérieur idéologique. De même, Damon Mayaffre (2000, 2002) montre, à propos du discours communiste des années 1930 en France, que l'ambivalence singulière de ce discours atypique relève plus de l'évolution interne de son vocabulaire que de l'influence externe du débat républicain.

Dans le même mouvement, mais de façon plus restreinte, se reformule avec une vigueur accrue, du côté des linguistes, dans notre cas en collaboration avec Denise Maldidier, puis avec Sonia Branca et Francine Mazière¹, l'intérêt majeur pour des fonctionnements linguistiques précis, marquant ainsi un ancrage du discours dans la matérialité de la langue. Cette préoccupation est au centre de l'ouvrage que nous avons publié, Régine Robin et moi-même, en 1994 sur nos travaux en commun avec Denise Maldidier, suite à sa disparition brutale. Nous la retrouvons dix ans après dans notre contribution au récent ouvrage collectif sur *Résistances à l'exclusion* (Mesini, Pelen & Guilhaumou, 2004), certes selon un nouveau point de vue, la co-construction du discours.

Faut-il conclure de tout cela que revenir aux usages « anciens » de la notion-concept de formation discursive n'a guère de sens dans la perspective présente de l'historien linguiste ? Faut-il en déduire que cette notion, tout en ayant joué un rôle essentiel en son temps, n'est pas vraiment en adéquation avec *l'histoire linguistique des usages conceptuels* (2001) telle que nous la concevons actuellement à l'horizon de la connexion empirique entre la réalité et le discours, une connexion qui relève de la distinction entre les faits réels et les faits de discours, tout en précisant que la connaissance de la réalité historique passe par la description de ses conditions langagières d'existence ? Nous reviendrons sur ce point dans notre propos conclusif. Toujours est-il qu'en aboutissant à la formulation centrale de « délocalisation tendentielle du sujet énonciateur » sous la plume de Michel Pêcheux, la notion « structurale » de formation discursive tendait à laisser la place, dans le domaine de l'histoire langagière des concepts, à la notion plus dynamique de *sujet empirique*, un sujet à la fois ancré dans des blocs de réalité et pris dans des effets discursifs transverses.

La dimension conceptuelle de l'analyse de discours s'investit désormais dans des constructions abstraites issues de matériaux empiriques – en l'occurrence des éléments de la langue empirique – collectés sur la base d'un *esprit d'enquête* auprès des acteurs tant historiques que contemporains. Elle s'articule donc plus aisément avec une *histoire des pratiques langagières*, évitant ainsi la taxinomie *a priori* des discours de X, Y, Z qui seraient autant de formations discursives.

¹ Voir sur ce point, notre réflexion, présentée conjointement par Sonia Branca-Rosoff, André Collinot, Francine Mazière et nous-même, sur « Questions d'histoire et de sens » (1995).

Rappelons une fois encore que nous ne sommes pas ici dans un récit de conversion. Il ne s'agit pas de justifier l'abandon d'un concept, initialement lié à la relation complexe entre Foucault et le marxisme, au profit de la seule description des ressources textuelles dans une perspective herméneutique, compte tenu du fait constaté que ces vérités initiales étaient prises dans un métadiscours extérieur aux textes. *A contrario*, notre récit d'une transvaluation immanente pointe la part immanente d'une analyse historique des discours, son rapport à la matérialité de la langue, tout en valorisant les configurations textuelles d'événements émancipateurs, là où s'autolégitimisent des porte-parole distincts des acteurs légitimés *a priori*, donc toujours délocalisés par rapport à un positionnement initial. Il souligne seulement que la rencontre, à *vrai dire accidentelle*, entre Foucault et la tradition marxiste, à l'aide de la notion de formation discursive - en ce sens que Foucault défend le marxisme alors qu'il élabore sa propre conceptualisation hors du champ marxiste-althusserien alors dominant - a produit plus d'effets sur le devenir de l'analyse de discours que d'autres notions plus heuristiques au premier abord de ce champ de recherche. Mettre l'accent sur le fait même de *l'accidentalité* qui enclenche un processus de déplacement de valeurs consiste à rompre avec la conception usuelle de la construction scientifique d'une nouvelle discipline sur la base de catégories nécessaires.

Ainsi, à l'encontre d'une analyse de discours comme discipline constituée qui s'interrogerait sur la nécessité de conserver tel ou tel de ses concepts initiaux, et présentement celui de formation discursive, l'historien du discours s'inscrit plutôt dans une tradition interprétative, construite autour du marxisme, et plus largement dans l'esprit de mai 1968 où se conserve la portée émancipatoire de l'analyse de discours au regard de sa forme transvaluée d'un moment à l'autre de son trajet.

Loin de tout désenchantement, nous restons donc dans un récit de métamorphoses, de transmutations, au sein même de la traduction entre la théorie et la pratique, bref dans la *transvaluation immanente* qui a permis la mise en place d'un dispositif relativement stable de l'analyse de discours du côté de l'histoire, sans renonciation à la posture marxiste initiale. À l'encontre de tout état de choses existant, la description de la matérialité des textes focalise notre attention sur les pratiques discursives de sujets d'énonciation pris dans des relations de réciprocité à l'horizon d'une activité libre, donc émancipatoire. L'accent est mis sur la dimension inventive, donc interprétative, de l'énoncé.

Ce qui veut dire qu'autour de l'usage de concepts, en l'occurrence celui de formation discursive à l'horizon du marxisme, il a existé des ressources interprétatives, une traduction du conceptuel dans la pratique, qui ont ouvert des possibles, et ont permis de nouvelles expérimentations discursives. La parole émancipée des dominés est bien au bout de ce parcours. J'ai essayé de le montrer dans mon ouvrage sur *La parole des Sans* (1998b). Mais il fallait alors mener à terme un itinéraire complexe tout en maintenant les valeurs éthiques de l'analyse de discours. Je me suis toujours détourné de l'apparente nécessité de reproduire l'état de choses au profit d'un accent sur l'intentionnalité de l'analyste de discours affirmée jusque dans la co-construction de sa problématique émancipatoire avec les ressources propres des acteurs, des objets et des notions-concepts. Ainsi en est-il dans notre récent travail, en collaboration avec Béatrice Mesini et Jean-Noël Pelen (2004), sur les « récits de vie » des dits « exclus de la société contemporaine », et du rapport de leurs actions émancipatoires à la tradition civique issue de la Révolution française (Donzel & Guilhaumou, 2001).

3. L'espace de co-construction en analyse de discours

Nous venons de voir que la dynamique de valeurs d'émancipation à forte portée éthique, portée par la notion de formation discursive, se maintient tout au long du déplacement, au cours des années 1970 et 1980, de l'horizon du sujet parlant propre à l'analyse de discours vers ce que Michel Pêcheux appelle « la délocalisation tendancielle du sujet énonciateur ». Ainsi le geste inaugural de l'analyse de discours enclenche une *transvaluation*, au sens où s'impose d'emblée et se maintient, dans l'approche discursive des matériaux empiriques construits à l'horizon d'un sujet émancipateur, un lien consubstantiel entre la matérialité de la langue et la discursivité de l'archive.

Inscrivant nos travaux empiriques en analyse de discours dans une telle perspective, nous en sommes donc venu à nous intéresser, dans l'espace de *la parole des sans-part* (Rancière, 1995), à la manière dont se co-construit, au sein de l'échange discursif entre le chercheur et le membre de la société, une perspective émancipatoire au plus près des ressources propres d'acteurs dits « exclus ». En ressort-il une nouvelle modalité de la formation discursive ?

3.1. Une démarche éthique

À vrai dire, je subis souvent la réprobation de mes collègues quand je construis mes descriptions discursives en empathie avec les arguments des acteurs, par défaut, disent-ils, de catégorisation de l'objet de recherche. Il est vrai que je fuis, dans la mesure du possible, tout discours en surplomb sur les sources archivistiques et les enquêtes sociologiques qui constituent à la fois mes matériaux empiriques de travail et mes ressources interprétatives. Cette prise de distance avec le métadiscours jugé par d'autres significatif de la maîtrise scientifique, je ne l'ai jamais expérimenté avec autant d'acuité que dans la recherche que j'ai menée conjointement avec Béatrice Mesini et Jean-Noël Pelen sur un corpus de « récits de vie » de dits exclus¹. Ces deux chercheurs ont collecté ces récits tout au long de leur enquête sur l'exclusion aujourd'hui dans la région marseillaise et la vallée du Tarn (Mesini, Pelen & Guilhaumou, 2004). Ainsi s'est construite, d'un récit à l'autre, une œuvre dialogique où se légitime en permanence la qualité du positionnement relatif entre le témoin et le chercheur, une œuvre à valeur de train d'union entre le témoin et le chercheur dans la mesure où « il fait qu'il y ait accord sur le caractère irréductible de sa vérité, laquelle n'est pas ou n'était pas donnée d'avance » (*id.*, p. 226), ce qui réclame à vrai dire un certain déplacement du chercheur de sa position surplombante usuelle. Ainsi, en conclut Jean-Noël Pelen (*id.*, p. 227), « s'il y a positionnement initial de « l'enquêteur » et de « l'enquêté », dans lequel le premier sollicite, pour son information, le témoignage du second, l'acceptation par ce dernier de témoigner ressort à une *complexification de l'échange*, puisque c'est l'enquêteur qui devient, en définitive pour le narrateur, le témoin de son énonciation ».

Au fil de ce travail discursif d'une nature quelque peu particulière, comme nous allons le voir, j'ai donc eu le plaisir de décrire ce qu'on peut appeler un « récit construit ensemble », c'est-à-dire un espace discursif co-construit par l'enquêteur et l'enquêté dans le respect éthique de chacun. Ce travail m'a permis aussi de mener avec Jean-Noël Pelen une réflexion sur l'espace éthique où s'expriment, dans le même mouvement discursif, la responsabilité du chercheur et la quête d'émancipation du membre de la société dit « exclu » (Guilhaumou & Pelen, 2001).

J'ai donc voulu décrire des configurations de sens inédites contribuant à valoriser des sujets émergents. Il s'agit bien de désigner des formes nouvelles de subjectivation et des objets notionnels inédits au moment même où le chercheur prend conscience de ses responsabilités propres. De l'analyse d'un récit à l'autre, enclenché par l'énoncé premier du récit « Je suis né », j'ai tenté de mettre en évidence, à l'aide de *fonctionnements linguistiques* précis, un mouvement d'ensemble de conquête de l'autonomie discursive. Je me suis donc efforcé de rendre visible un espace de subjectivation dans le co-partage des arguments au sein même de la relation enquêteur-enquêté.

Ainsi, l'analyse discursive des « récits de vie » des dits « exclus » permet de singulariser un *trajet narratif*, en particulier dans la manière d'user des mots des autres, de déplacer leur signification, de les retourner parfois, et bien sûr de les définir selon un nouvel « ordre des choses ». Plus largement, elle caractérise la capacité et l'espace d'expression des témoins privilégiés de « l'exclusion » contemporaine dans une quête d'autonomie à forte résonance éthique.

L'implication de l'historien linguiste dans l'analyse discursive tend ici à mettre en valeur *l'autonomie interprétative* des ressources de cet espace discursif particulier, voire à lui donner un tour réaliste par la description conjointe de ses spécificités narratives et argumentatives. Ainsi, à travers la formation d'une identité narrative et argumentative, se forge une logique d'existence caractéristique d'une activité émancipatoire. Il existe donc bien un *intérêt émancipatoire* dans l'affirmation réflexive du moi au sein de ces « récits de vie ». Cet intérêt fonde les jugements tant de l'enquêteur que de l'enquêté et établit un lien étroit entre le monde moral et le travail singulier de l'esprit que l'on peut désigner sous la notion de raison discursive.

La part de la *raison discursive* dans l'enquête relève alors, me semble-t-il, du fait que l'analyste du discours ne s'en tient pas à une unique reconstruction narrative des trajets de sujets dits « exclus », et à leur étude comparative. Elle nous renvoie plus spécifiquement aux

¹ J'ai choisi d'introduire cette recherche à la première personne, dans le but d'individualiser ma démarche au plus proche du matériau de l'enquête, au sein d'un champ de recherche balisé par d'autres approches plus en prise directe sur le terrain de l'enquête.

arguments de l'analyse tels qu'ils sont reconstruits par la prise au sérieux des ressources des coauteurs de l'enquête au sein même de la dynamique pragmatique enclenchée par l'énoncé premier du récit : « Je suis né ». Elle procède d'une *reconnaissance réciproque* où chacun légitime l'autre à part égale, plus exactement argumente sur les intuitions de l'autre, traduisant ainsi la violence exercée par la société sur les dits « exclus » en une certaine forme de réconciliation discursive. Dans la lignée des stimulantes réflexions de Jean-Marc Ferry (1996), nous considérons ainsi que la *reconstruction discursive*, opérée par l'analyse des « récits de vie », décentre la narration en tant que telle pour la situer dans un *espace d'intercompréhension structuré par des arguments un temps copartagés par les protagonistes de l'échange sur le terrain*.

De fait, l'irruption de la parole du dit « exclu », par la médiation du récit confronte en permanence l'enquêteur à une subjectivité si prégnante qu'elle est irréductible à toute vision d'un sujet socialement dépendant. Alors, interpellé par une recherche d'autonomie, l'enquêteur ne se contente pas de laisser s'exprimer les convictions de l'enquêté. Il a sa part de responsabilité dans l'émergence de la dimension universalisante de l'expression personnelle. Il finit par participer activement aux moments producteurs d'arguments dans le cours du trajet des récits.

3.2. La redescription discursive

3.2.1. Le « travail du négatif » : analyse linguistique

Prenons le cas du récit de vie de Yannick, 32 ans, marionnettiste et fondateur à Marseille d'une association de défense des Rmistes, dont nous donnons de courts extraits en annexe. Nous voyons d'emblée se succéder dans son récit une série de propositions négatives, sur la part d'adversité dans sa vie, et de propositions positives porteuses d'émancipation jusqu'au moment où c'est l'enquêteur lui-même, en l'occurrence Jean-Noël Pelen, qui formule l'argument central du trajet narratif. En effet, il pose, à Yannick, en fin de parcours, une question résumant le lien entre la série dédoublée des propositions, « C'est quoi *le négatif et le positif* ? », pour aboutir, suite à la réponse de Yannick, à un constat émancipatoire à valeur définitive : « Fondamentalement, pour toi, être exclu c'est être inclus ». Suivons l'analyse linguistique de plus près.

Le mouvement discursif du « récit de vie » de Yannick se construit autour d'une connexion multiforme et d'emblée affirmée (« J'aime pas raconter ma vie, *mais* à la fois j'aime aussi le faire quoi »), mais conceptualisée tardivement par l'enquêteur sous l'expression : « le négatif et le positif ». Cette connexion diversifiée à l'extrême permet alors le constant déploiement, par l'usage répété de connecteurs entre propositions distinctes, voire même sémantiquement opposées, de l'expression forte d'une subjectivité qui part du « négatif » d'une vie (« Je préfère dire le négatif en premier *et* le positif après ») pour mieux installer en creux le « positif » d'une construction de l'identité dans l'exclusion (« J'ai trouvé une identité dans cette exclusion »).

Le choix premier du récit au « négatif », dans les énoncés introductifs au récit que nous venons de citer, s'appuie ainsi sur l'usage fréquent de connecteurs, - surtout *et*, *mais* -, qui favorise l'instauration progressive d'un univers de référence basé sur le retournement du négatif dans le positif.

Constatons que c'est avant tout l'usage de *mais*, en position centrale dans la stratégie des connecteurs (Ducrot, 1980), qui permet, du récit d'un élément de vie à l'autre, de valoriser graduellement la seconde partie des propositions coordonnées, renvoyant ainsi au positif, par la marque des étapes de son émergence progressive. Il n'en reste pas moins qu'il ne s'agit pas d'affirmer que l'usage répété de connecteurs est significatif en tant que tel, d'autant plus que l'oral se prête bien à la prolifération des connecteurs : c'est leur présence affirmée dans un contexte d'autonomisation discursive, par dégagement du positif dans le négatif, qui en définit leur valeur heuristique.

S'inscrivant désormais dans une vision de la vie qui s'organise autour de l'opposition inclus/exclu, tout en mettant en place le positionnement de l'inclus dans l'exclu, le récit de vie, à la fois très « sensible » et très « factuel », rend compte, dans le cours de la narration, d'une existence particulièrement bien remplie. Certes, l'enquêté ne va pas jusqu'à la maîtrise explicite du retournement, à la différence d'un autre « récit de vie », celui de Zonpo, parce qu'il revient à l'enquêteur lui-même de thématiser ce retournement en fin de récit, mais il fournit le faisceau d'éléments susceptibles de permettre l'expression finale de ce retournement.

Le cheminement argumentatif de Yannick peut alors se résumer succinctement dans la double séquence d'énoncés thématiques suivante : /être fils de..., c'est être français moyen, c'est s'ennuyer/ vs /être exclu, c'est trouver, par son énergie propre, une identité dans l'exclusion/.

Enfin, c'est l'enquêteur, nous l'avons déjà dit, qui formule, thématise, en fin de parcours, le retournement à partir d'une expression généralisant l'usage des connecteurs :

« C'est quoi le négatif et le positif ?

C'est dans la marge que tu as trouvé ton identité positive

Finalement pour toi, être exclu, c'est être inclus »

La réitération de la copule *c'est*, selon une gradation d'un simple présentatif sous forme interrogative (*C'est quoi X ?*) à une thématisation contrastive (*C'est dans X que*) et définitoire (*X c'est Y*), marque ici la transition finale vers une présentation « positive » multiforme de l'identité dans l'exclusion. Ainsi l'enquêteur en vient à thématiser « la marge » par une double opération discursive d'extraction (Berthoud, 1992) et de définition (Riegel, 1990) : il généralise ainsi « l'identité positive » de Yannick issue d'un retournement du négatif initial.

En définitive, ce « récit de vie » constitue un mouvement discursif basé sur un choix d'exposition narrative initiale (« le négatif ») permettant de présenter le récit de vie dans sa subjectivité même. Le « négatif » dont il est question ici, véritable figure de rhétorique, n'est-il pas ce que les littéraires appellent le travail du négatif, en d'autres termes « la modalité subjective du mouvement » (Bergounioux, 1991) ? Le « récit de vie » de Yannick serait en quelque sorte une source préparatoire à un récit littéraire plus élaboré. De fait j'ai appris, une fois cette analyse terminée, que Yannick avait actuellement une activité autonome d'écriture.

Nous pouvons alors parler de façon générale d'une *raison discursive* à la fois instituante d'une parole d'émancipation pour le dit « exclu », et copartagée avec l'enquêteur dans un espace communicatif, intersubjectif.

3.2.2. La co-construction discursive

En fin de compte, dans cette enquête, nous avons aussi rencontré des acteurs émergents au sein du champ de la lutte contre l'exclusion, donc engagés dans le mouvement des Sans. J'y ai reconnu une fois de plus l'espace du porte-parole, figure située au centre de mes recherches historiques et de mes interrogations contemporaines (1998a et b).

Au sein du corpus des récits de vie, un très bel exemple est celui de Patrick, dit Nouveaux, un des initiateurs du *Mouvement Action anti-Chômage* de Marseille. Il se présente vraiment comme « le porte-voix des zonards » pendant la Marche contre le chômage et l'exclusion de 1994. Certes il conserve le mot de *leader*, mais pour en subvertir sa part de pouvoir habituellement attribuée par la classe politique : « Quand je dis *leader*, ça me fait chier parce que je n'en suis pas un. [...] *Leader*, c'est un mec qui est anarchiste, qui arrive à faire marcher des trucs sans qu'il ait du pouvoir ». Il préconise en quelque sorte la dispersion du leader : « Il faut plein de gens qui aient un tout petit pouvoir ou qui soient leaders ». *Leader* est entendu ici au sens de l'homme d'action suscitant la mise en mouvement de citoyens au départ rendus passifs par leur adversité. Présentement, il s'agit bien d'un porte-parole qui se désigne comme tel. Avec le cas de Yannick déjà évoqué, il s'agissait aussi d'une position de porte-parole, mais plus nettement ancrée dans le copartage progressif des arguments entre l'enquêteur et l'enquêté.

Insistons finalement sur ce qui fait, pour nous, le propre de l'attitude éthique de l'analyste du discours : la mise en valeur de *l'activité du moi*, de l'espace conféré à l'individu comme être libre, déterminant et autonome, donc porteur d'un intérêt émancipatoire.

En s'intuitionnant comme actif dans un mouvement subjectif vers l'autonomie, le dit « exclu » peut affirmer « vivre avec les gens », c'est-à-dire agir avec eux dans le but de « la prise en charge des gens par eux-mêmes », selon les termes de Patrick. Le copartage devient ainsi inhérent à l'action dans le mouvement. Il en est de même, nous semble-t-il, dans la dimension pragmatique du « récit de vie » : l'enquêteur est, selon une part à définir, à la fois *coauteur et coacteur* des arguments de la narration qu'il enregistre. La *raison ethnographique* définit le chercheur lui-même comme un produit de l'histoire observée, dans sa position de co-auteur saisi par la rencontre avec l'Autre. La *raison discursive* nous introduit alors de manière complémentaire à un « récit de vie » où l'observateur-enquêteur a sa part de co-acteur, donc exerce directement sa responsabilité dans ce qui fait sens au sein même du « récit de vie » (Guilhaumou & Pelen, 2001).

Précisons enfin que le mode d'implication du chercheur dans l'enquête de terrain auprès des dits « exclus » sur la base de leur « récit de vie » – suite d'événements singuliers non dénués de préoccupations universalistes – interdit d'objectiver l'espace des représentations que chacun se donne de lui-même et des autres, et tout autant celles de l'enquêteur dans sa manière de suivre « le récit de vie » en le relançant à tout moment, que celles du sujet de « l'exclusion » en quête d'autonomie discursive.

C'est aussi pourquoi cette enquête discursive sur les acteurs du champ de l'exclusion a débouché sur la visibilité d'un *espace de réciprocité* entre les individus dits « exclus », y compris leurs porte-parole, et les chercheurs qui, tout en co-partageant la responsabilité éthique de leurs actions émancipatrices, n'en sont pas les porte-parole. Espace de réciprocité qui nous renvoie à la tradition civique du geste démocratique, au devenir-sujet des citoyennes et des citoyens. Mais c'est là s'engager dans une autre voie de recherche que nous avons exploré, conjointement avec le sociologue André Donzel, dans le cas marseillais (Donzel (A.) & Guilhaumou (J.). 2001).

Le chercheur ne doit pas seulement jouer, sur le terrain de ses expérimentations empiriques en analyse de discours, le rôle d'un témoin objectif et scientifique, ni celui d'un militant engagé : il n'est aussi et surtout qu'un sujet parmi d'autres au sein d'une expérience copartagée où, observateur, il est lui-même observé. Certes il est un membre de la société en position scientifique légitime. Pour autant, il lui revient de réduire la distance sociale au dit « exclu » par le fait d'expérimenter la centralité d'un mouvement d'émancipation mis en place dans le fait même de la co-construction discursive.

4. En guise de conclusion

Au sein d'un tel espace de co-partage, la notion de formation discursive peut-elle encore conserver une place ? Dans un premier temps, nous avons eu tendance à considérer sa disparition sur le devant de la scène discursive comme définitive, tout en laissant ainsi une place vide sans cesse remplie par *quelque chose* qui existe et *quelqu'un* qui parle – en l'occurrence l'existence d'un sujet empirique – à l'horizon d'une situation sociale donnée. Mais, à bien y réfléchir, la formation discursive peut désigner ce *quelque chose* en tant que genre discursif le plus élevé, dans la mesure où ce *quelque chose* s'avère être un sujet approprié pour la pensée et le discours, la réalité et le langage, donc s'inscrit dans un horizon donné, en l'occurrence la quête sociale de l'émancipation humaine. Plus simplement, la notion de formation discursive renverrait, dans une perspective nominaliste (Kaufmann & Guilhaumou, 2003), à la nécessaire médiation de l'ordre du discours entre la réalité et la pensée : un ordre du discours qui marque ainsi fortement sa présence au sein du lien entre la réalité et l'esprit.

Parler de formation discursive pour rendre compte de la régularité d'énoncés dispersés et hétérogènes, au sens de Michel Foucault, reviendrait alors à mettre l'accent sur le mode originel et non séparé d'existence de la pensée et du discours. La formation discursive serait alors le genre auquel appartient tout sujet, tout objet et tout concept apte à signifier l'existence conjointe de la réalité de la pensée et du discours, par le fait de l'existence empirique des phénomènes langagiers. Nous sommes au plus près de l'univers des dicibles, c'est-à-dire à la charnière de l'usage des mots, donc de leur utilité, et de leur lien à la pensée, donc de leur vérité. Ce qui est dit d'un sujet singulier sous un concept particulier n'est pas séparable de ce qui peut en être dit dans des circonstances empiriques données. Il est bien quelque chose qui peut être dit au sujet d'un corps humain de façon ontologique, donc de manière distincte, tout en restant ancré dans la réalité de la langue¹.

S'il importe de s'interroger sur l'essence des mots du discours, c'est-à-dire sur leur dimension ontologique, donc d'en signifier l'ancrage référentiel dans la seule réalité de l'individu

¹ À ce titre se pose le problème de la place de l'analyse de discours dans une tentative d'unifier les problématiques de la signification en sciences du langage, pour reprendre une formule de François Rastier (1991). Si les questions logiques nous renvoient vers la référence, la pragmatique du côté de l'inférence, et la sémantique du côté de la différence, le discours ne pose-t-il pas le problème de la co-référence, par le fait d'établir une connexion entre ce qui fait différence dans l'usage discursif et ce qui fait référence dans la réalité, à l'encontre de tout questionnement inférentiel ? Reste à reformuler, dans ce cadre, le caractère foncièrement interprétatif de l'analyse de discours, compte tenu de l'importance du questionnement herméneutique en son sein. Il convient ici, nous semble-t-il, de privilégier le parcours interprétatif des notions en usage dans le discours sur leur valeur tant référentielle que différentielle, donc d'en revenir au phénomène de la co-construction.

empirique, il convient tout autant de marquer leur existence même dans une telle connexion empirique entre la réalité et le discours. La notion de formation discursive pourrait alors désigner l'ensemble réglé des noms particuliers attachés à la généralité d'un discours ; elle nous rappellerait sans cesse que le discours procède à la fois de la particularité des individus parlants et de la généralité de leur production langagière commune.

Références bibliographiques

- Althusser (L.). 1965/1996. *Pour Marx*. Paris : La Découverte [avant-propos d'Étienne Balibar].
- Auroux (S.). 1998. *La raison, le langage et les normes*. Paris : PUF.
- Bergounioux (P.). 1980. « Le tremblement authentique ». in : *Quai Voltaire*, 3.
- Berthoud (A.-C.). 1992. « Deixis, thématization et détermination ». in : Morel (A.-M.) & Dannon-Boileau (L.), (eds.). *La deixis*. Paris : PUF, pp. 527-542.
- Bourg (J.). 2002. « Les contributions accidentelles du marxisme au renouveau des droits de l'homme en France dans l'après-68 ». in : *Actuel Marx*, 32, pp.125-138.
- Branca-Rosoff (S.) & al. 1995. « Questions d'histoire et de sens ». in : *Langages*, 117, pp. 54-66.
- Charaudeau (P.) & Maingueneau (D.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Chaurand (J.), (ed.). 1990. *La définition*. Paris : Larousse.
- Conein (B.). 1981. « La position de porte-parole dans la Révolution française ». in : *Peuple et pouvoir*. Lille : Presses Universitaires de Lille, pp. 153-164.
- Conein (B.), Pêcheux (M.) & al., (eds.). 1981. *Matérialités discursives*. Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Courtine (J.-J.). 1982. « Analyse du discours politique. Le discours communiste adressé aux chrétiens ». in : *Langages*, 62.
- Deleplace (M.). 1996. « La notion d'anarchie pendant la Révolution française. Un parcours méthodologique en analyse de discours ». in : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 43-2, avril-juin 1996.
- Deleplace (M.). 2000. *L'anarchie de Mably à Proudhon (1750-1850). Histoire d'une appropriation polémique*. Lyon : ENS Éditions.
- Deleuze (G.). 1986. *Foucault*. Paris : Éditions de Minuit.
- Détrie (C.), Siblot (P.) & Verine (B.), (eds.). 2001. *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Champion.
- Donzel (A.) & Guilhaumou (J.). 2001. « Les acteurs du champ de l'exclusion à la lumière de la tradition civique marseillaise ». in : Schnapper (D.), (ed.). *Exclusions au cœur de la Cité*. Paris : Anthropos, pp. 69-100.
- Dosse (F.). 1995. *L'empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*. Paris : La Découverte.
- Ducrot (O.) & al. 1980. *Les mots du discours*. Paris : Éditions de Minuit.
- Fairclough (N.). 2003. *Analysing Discourse. Textual analysis for social research*. London : Routledge.
- Faye (J.-P.). 1972. *Langages totalitaires*. Paris : Hermann.
- Faye (J.-P.). 1997. *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris : Armand Colin.
- Ferry (J.-M.). 1996. *L'éthique reconstructive*. Paris : Éditions du Cerf.
- Foucault (M.). 1979. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault (M.). 1994. *Dits et écrits*. Paris : Gallimard [trois volumes].
- Grenon (M.) & Robin (R.). 1974. « Pour la déconstruction d'une pratique historique ». in : *Dialectiques*, 10-11, pp. 5-32.
- Guilhaumou (J.). 1975a. « Idéologie, discours et conjoncture en 1793 ». in : *Dialectiques*, 10-11, pp.33-58.
- Guilhaumou (J.). 1975b. « Moment actuel et processus discursif : Hébert et Roux ». in : *Bulletin du centre d'analyse de discours*, 2, pp. 147-173. Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Guilhaumou (J.). 1978. *Discours, idéologies et conjoncture. L'exemple des discours révolutionnaires (1792-1794)*. Aix en Provence : Université de Provence [Thèse de 3ème cycle, M. Vovelle dir.].
- Guilhaumou (J.). 1979. « Hégémonie et jacobinisme dans les Cahiers de prison. Gramsci et l'histoire de la France contemporaine ». in : *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez*, 32-33, pp.159-187.
- Guilhaumou (J.). 1980. « Orientaciones actuales sobre et analisis del discurso politico contemporane ». in : *Estudios sobre la Revolucione francesca y el final del antiguo regimen*. Madrid : Aka/Universitaria, pp. 165-198.
- Guilhaumou (J.). 1984a. « Itinéraire d'un historien du discours ». in : Actes du colloque *Histoire et linguistique*. Paris : Éditions de la MSH, pp.33-42.
- Guilhaumou (J.). 1984b. « Subsistances et discours publics dans la France d'ancien régime (1709-1785) ». in : *Mots*, 9, pp. 57-87.

- Guilhaumou (J.). 1986. « La mort de Marat à Paris. Description d'un événement discursif ». in : *La mort de Marat*. Paris : Flammarion, pp. 39-81.
- Guilhaumou (J.). 1989. *1793. La mort de Marat*. Bruxelles : Complexe.
- Guilhaumou (J.). 1991. « Les porte-parole et le moment républicain (1791-1793) ». in : *Annales E.S.C.*, pp. 4-91.
- Guilhaumou (J.). 1992. *Marseille républicaine (1791-1793)*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques.
- Guilhaumou (J.). 1993. « À propos de l'analyse de discours : les historiens et le « tournant linguistique » ». in : *Langage et société*, 65, pp.5-38.
- Guilhaumou (J.). 1998a. *L'avènement des porte-parole de la République (1789-1792)*. Lille : Presses du Septentrion.
- Guilhaumou (J.). 1998b. *La parole des sans. Les mouvements actuels à l'épreuve de la Révolution française*. Lyon : ENS Éditions.
- Guilhaumou (J.). 2000a. « Subsistances (pain, bled, grains) ». in : *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich, 1680-1820*, Heft 19, Munich, Oldenbourg, pp. 141-202.
- Guilhaumou (J.). 2000b. « De l'histoire des concepts à l'histoire linguistique des usages conceptuels ». in : *Genèses*, 38, pp. 105-118.
- Guilhaumou (J.). 2001. « La connexion empirique entre la réalité et le discours. Sieyès et l'ordre de la langue ». in : *Marges-linguistiques*, 1, pp. 69-86 [reed. in : Santacrose (M.). 2002. *Faits de langue – Faits de discours. Qu'est ce qu'un fait linguistique ?* Paris : L'Harmattan, Coll. « Marges Linguistiques, pp. 119-162].
- Guilhaumou (J.). 2002a. « Histoire/discours, archive/configuration, trajet thématique, événement discursif/linguistique ». in : Charaudeau (P.) & Maingueneau (D.). 2002. *Dictionnaire d'analyse de discours*. Paris : Seuil.
- Guilhaumou (J.). 2002b. « Jacobinisme et marxisme : le libéralisme politique en débat ». in : *Les libéralismes au regard de l'histoire, Actuel Marx*, 32, pp. 109-124.
- Guilhaumou (J.). 2003. « Geschichte und Sprachwissenschaft : Wege und Stationen in der « analyse du discours » ». in : Keller (R.) & al. (Hrsg.). 2003. *Handbuch Sozialwissenschaftliche Diskursanalyse*. Band 2, Opladen : Leske & Budrich, pp. 19-65 [traduction et présentation de Reiner Keller].
- Guilhaumou (J.) & Mالدیدیر (D.). 1979. « Courte critique pour une longue histoire ». in : *Dialectiques*, 26, pp. 7-23.
- Guilhaumou (J.), Mالدیدیر (D.) & Robin (R.). 1989. « Jalons dans l'histoire de l'analyse de discours en France : un trajet des historiens du discours ». in : *Discours social*, pp. 3-89.
- Guilhaumou (J.), Mالدیدیر (D.) & Robin (R.). 1994. *Discours et archive. Expérimentations en analyse de discours*. Liège : Mardaga.
- Guilhaumou (J.) & Pelen (J.-N.). 2001. « De la raison ethnographique à la raison discursive. Les récits de vie dans le champ de l'exclusion ». in : Terrenoire (J.-P.). *La responsabilité des scientifiques*. Paris : L'Harmattan, pp. 277-292.
- Guilhaumou (J.) & Robin (R.), (eds.). 1975. « Sur la Révolution française ». in : *Bulletin du Centre d'analyse de discours de Lille III*, 2.
- Habermas (J.). 1976. *Connaissance et intérêt*. Paris : Gallimard, Coll. « Tel ».
- Habert (B.), Nazarenko (A.) & Salem (A.). 1997. *Les linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin
- Haroche (C.), Henry (P.) & Pêcheux (M.). 1971. « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours ». in : *Langages*, 24, pp. 93-106.
- Jäger (S.). 1999. *Kritische Diskursanalyse*. Duisburg : DISS.
- Kaufmann (L.) & Guilhaumou (J.), (eds.). 2003. *L'invention de la société. Nominalisme politique et science sociale au 18ème siècle*. Paris : Éditions de l'EHESS, Coll. « « Raisons pratiques » ».
- Keller (R.). 2004. *Diskursforschung. Eine Einführung für SozialwissenschaftlerInnen*. Opladen : Leske & Budrich.
- Keller (R.), Hirsland (A.), Schneider (W.) & Viehöver (W.), (hrsg.). 2001-2003. *Handbuch Sozialwissenschaftliche Diskursanalyse*. Band 1 et 2, Opladen : Leske & Budrich.
- Koselleck (R.). 1979/1990. *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Le Gall (D.). 2003. *Napoléon et le Mémorial de Saint-Hélène. Analyse d'un discours*. Paris : Kimé.

- Malidier (D.) & Robin (R.). 1976/1994. « Du spectacle au meurtre de l'événement. Reportages, commentaires et éditoriaux à propos de Charléty (mai 1968) ». in : *Annales E.S.C.*, 3-1976 [Repris dans *Discours et archive...*, *op. cit.* pp. 19-74].
- Marandin (J.-M.). 1979. « Problèmes d'analyse de discours. Essai de description du discours français sur la Chine ». in : *Langages*, 55.
- Mayaffre (D.). 2000. *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres*. Paris : Honoré Champion.
- Mayaffre (D.). 2002. 1789/1917. « L'ambivalence du discours révolutionnaire des communistes français des années 1930. in : *Mots*, 69, pp. 65-80.
- Mésini (B.), Pelen (J.-N.) & Guilhaumou (J.), (eds.). 2004. *Résistances à l'exclusion. Récits de soi et du Monde*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Pêcheux (M.). 1981. « Ouverture ». in : Conein (B.) & al. (eds.). *Matérialités discursives*. Lille : Presses Universitaires de Lille, pp.15-18.
- Pêcheux (M.). 1975. *Les vérités de la Palice*. Paris : Maspero.
- Pêcheux (M.). 1990. *L'inquiétude du discours*. Paris : Éditions des Cendres [textes de Michel Pêcheux présentés par Denise Malidier].
- Rancière (J.). 1995. *La Méésentente*. Paris : Galilée.
- Rastier (F.). 1991. *Sémantique et recherches cognitives*. Paris : PUF.
- Riegel (M.). 1990. « La définition, acte de langage ordinaire. De la forme aux interprétations ». in : Chaurand (J.), (ed.). *La définition*. Paris : Larousse, pp. 97-110.
- Robin (R.). 1973. *Histoire et linguistique*. Paris : Armand Colin.
- Robin (R.). 1976. « Discours politique et conjoncture ». in : Léon (P.-R.) & Mitterand (H.), (dir.). *L'Analyse du discours/Discourse Analysis*. Montréal : Centre éducatif et culturel, pp. 137-154.
- Sarfati (G.-E.). 1997. *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan, Coll. « Université ».

Annexe

Yannick, entretien avec Jean-Noël Pelen, extraits

in : Mesini (B.), Pelen (J.-N.) & Guilhaumou (J.). 2004. pp. 121-139.

Yannick : Moi c'est pas difficile, c'est un truc que je fais rarement, j'aime pas raconter ma vie. Mais à la fois j'aime bien aussi le faire.[...] J'ai toujours été exclu des autres, quoi. À la fois exclu et à la fois comme le clochard qu'on a reconnu. J'ai trouvé une identité dans cette exclusion malgré que j'étais français moyen. J'avais rien qui m'excluait, mais j'ai toujours été à part [...] J'ai l'impression qu'on m'a toujours sous-estimé par rapport à ce que je valais vraiment, sous-évalué [...] Etre exclu, c'est trouver, par son énergie propre, une identité dans l'exclusion [...] Le côté positif aussi c'est que j'ai eu beaucoup d'aventures amoureuses [...]

J'ai commencé par raconter toute ma vie côté négatif. Je préfère dire tout le côté négatif d'abord pour ressortir le côté positif. Et ça c'est de la modestie, de la fausse modestie que j'aime bien avoir. Mais je préfère passer pour un con au début et après paraître plus intelligent que j'en ai l'air. Montrer le bien et s'imaginer. C'est pas question de paraître, c'est...

Jean-Noël : Moi je juge ni l'un ni l'autre

Yannick : Oui je sais que tu juges pas, mais même, je préfère toujours dire le négatif en premier et le positif après. Mais quand même la sexualité, c'est quand même la partie incontrôlée de la vie, c'est quand même ce qui fait la colonne vertébrale de ma vie. [...]

J'ai toujours été placé malgré moi dans la revendication. Quand j'étais à l'école, au lycée, j'étais élu chef de classe par mes copains, et je me suis mis dans un rôle qui m'a fait détester des professeurs [...] J'ai toujours aimé observer et dire ce qui n'allait pas, et être clair et net, et pas être hypocrite. Et j'ai toujours été exclu à cause de ça, parce que j'observe et je dis ce qui ne va pas [...] J'ai toujours été exclu. Je me suis toujours mis dans l'exclusion. Pas dans l'exclusion mais dans la revendication et dans ne pas suivre. [...]

Jean-Noël : Quand tu dis que tu avais décrit le négatif en premier, le positif en second, c'est quoi le négatif et le positif .

Yannick : Le négatif c'est la base négative de ma vie : ce que j'ai mal vécu, ce dont je suis le moins fier, tout ce qui m'a amené aussi un peu une déprime au fond, que j'ai depuis longtemps. Le négatif, c'est ça : c'est avoir des choses qu'on peut pas dire vraiment à tout le monde. C'est ce qui est vécu négativement par les autres et pour moi-même aussi. Et le positif c'est ce qui fait la fierté dans l'entourage social, ce qu'on peut dire et qui apporte de la signification.[...]. D'ailleurs pour les exclus, je suis un bourgeois, parce que j'ai plus une attitude bourgeoise, une façon de parler un peu bourgeoise, d'ailleurs quand je suis avec des exclus, un langage plus cohérent et plus policé, et quand je suis avec les bourgeois, j'ai plus un langage d'exclu. Je joue souvent le contre-rôle, je joue toujours ce même rôle [...]

Jean-Noël : Est-ce que tu te sens exclu ?

Yannick : Non, je me sentais beaucoup plus exclu dans l'enfance, alors que j'étais pas du tout exclu [...] Je me suis plus du tout senti exclu quand j'ai vécu justement un peu en marge. Je me suis plus senti intégré dans la société quand j'étais soi-disant en marge de la société que quand j'étais complètement dans la société.

Jean-Noël : C'est dans la marge que tu as trouvé ton identité positive.

Yannick : Positive, voilà. [...] C'est un paradoxe, mais c'est ça. Et je fais plus bouger la société comme ça, en étant dans l'exclusion qu'en étant dans la société.

Jean-Noël : Finalement pour toi, être exclu, c'est être inclus ?

Yannick : Voilà, c'est ça. C'est le pouvoir du remplaçant. C'est le côté positif du remplaçant [...]

Jean-Noël : Ca veut dire quoi « les exclus » pour toi ? Tu parles d'exclusion, c'est quoi les exclus, ça existe ?

Yannick : Oui ça existe. C'est ceux qui se considèrent comme exclus, ceux qui se disent : « Je suis exclu » [...] C'est mental.



La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue

Par Alain Rabatel

IUFM de Lyon

ICAR, UMR CNRS 5191

Université Lyon II, France

Mai 2005

Le présent retour épistémologique sur les relations entre locuteur et énonciateur, héritées de Benveniste et de Ducrot, privilégie l'autonomie relative de l'instance de l'énonciateur et exemplifie les avantages qui en découlent dans la gestion du dialogisme.

Abattons d'emblée notre jeu : nous défendons des thèses, qui, sur bien des points, se séparent de Benveniste, dont les travaux sur l'appareil formel de l'énonciation ont fermé des pistes que Benveniste avait lui-même commencé à explorer, notamment celles qui concernent l'expression multiforme de la subjectivité indépendamment de l'appareil formel d'énonciation [1.]. D'où la proposition de disjoindre locuteur et énonciateur, en rapportant au premier les mécanismes d'actualisation déictique et au second ceux de l'actualisation modale, les deux actualisations n'allant pas nécessairement de pair [2.]. Mais l'énonciateur n'est pas simplement une instance privilégiée d'expression de la subjectivité, c'est aussi un point nodal des visées argumentatives des locuteurs. Aussi, à l'instar de Ducrot (1980 et 1984), on définira l'énonciateur comme l'instance à la source d'un point de vue exprimé dans un contenu propositionnel. Toutefois, dans la mesure où notre démarche s'intéresse à des textes et des discours, et aux interactions qui se nouent autour de l'interprétation des points de vue qui les structurent, nous proposerons de regrouper les contenus propositionnels en fonction de la source énonciative à l'origine de la visée argumentative qui préside aux choix de référenciation, à charge également de préciser les relations entre ces énonciateurs et le locuteur qui les met en scène, pour déterminer *qui* assume *quoi* [3]. Ces propositions seront mises à contribution pour l'analyse d'un extrait du journal *Le Monde* où le journaliste, astreint à une règle d'objectivité (fictive, comme l'a montré Koren, 1996), se retranche derrière la (re)construction des points de vue des locuteurs/énonciateurs seconds, en jouant à des fins critiques sur la déliaison des énonciateurs et des locuteurs. Cette double confrontation (de la théorie avec la pratique, du texte et du genre avec le contexte) sera menée en relation avec les représentations sociales qui sous-tendent les discours politiques et structurent les postures énonciatives dans une situation conflictuelle [4.].

1. Les tensions autour de l'énonciation chez Benveniste

1.1. Conceptions externe ou interne de l'énonciation

Comme le rappelle le *Dictionnaire d'analyse du discours*, la formule de Benveniste indiquant que « je signifie 'la personne qui énonce la présente instance de discours contenant je' » (Benveniste, 1966, p. 252) a donné naissance à deux lectures différentes, l'une considérant l'énonciateur de « manière très lâche comme un équivalent de locuteur pour désigner le producteur de l'énoncé », l'autre comme « l'instance dont 'je' est la trace, impliquée par l'acte d'énonciation en train de se faire et qui n'a pas d'existence indépendamment de cet acte » (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p. 224). Ainsi, soit l'énonciateur est l'instance de production de l'énoncé (et dans ce cas il n'y a pas d'énoncé sans énonciateur), soit c'est un effet de l'énoncé, et cela rend pensable la disjonction locuteur/énonciateur.

Benveniste (et une longue lignée de linguistes à sa suite) oscille entre ces deux conceptions de l'énonciation. Comme l'écrit fortement de Vogüé, c'est « l'ensemble des paramètres de l'énonciation qui, par-delà leur extériorité, sont pris dans la langue d'être créés par le discours » (de Vogüé, 1997, p. 150).

La conception du locuteur benvenistien est étroitement dépendante de sa conception philosophique du langage, qui rejaillit sur sa conception de l'énonciation. Le locuteur est appréhendé non seulement comme origine des repérages utiles pour l'étude des mécanismes d'embrayage, mais encore comme source du mécanisme énonciatif en tant que tel.

Cette conception met au premier plan des préoccupations l'étude des relations entre subjectivité, forme et sens : chez Benveniste, l'énonciation est un acte d'appropriation de la langue, et trouve son aboutissement dans la formule selon laquelle ce n'est pas l'homme qui produit le langage, mais le langage qui produit l'homme, ce qui signifie que l'homme se constitue comme sujet dans et par le langage. C'est ce qui fait dire à S. de Vogüé qu'au-delà de leurs similitudes apparentes, les programmes théoriques de Benveniste et de Culioli sont différents du fait même de cet arrière plan philosophique, qu'on ne retrouve pas chez Culioli : alors que l'énonciation selon Benveniste s'intéresse à la « façon dont un sujet s'énonce », elle se limite, chez Culioli, à la « façon dont un énoncé s'énonce » (de Vogüé, 1992, p. 80). Dans le premier cas, l'objet est le sujet s'énonçant, dans le second, l'objet est l'étude de l'agencement de marqueurs produisant un effet signifiant. Il en découle que l'énonciation chez Culioli vise à rendre compte de la construction du sens au plan de l'énoncé, au ras du texte, si l'on peut dire, indépendamment des cadres philosophiques de Benveniste (de Vogüé, 1992, pp. 81-84)¹.

On trouve la trace de ces tensions autour du statut de l'appareil formel de l'énonciation et autour de la définition de la référence. Examinons successivement ces deux points.

1.2. Appareil formel de la non énonciation ou appareil formel de l'effacement énonciatif ?

C'est dans ce cadre qu'il faut interpréter les hésitations de Benveniste à propos du statut de l'énonciation personnelle (qui lui font conclure qu'elle serait le mode naturel du langage), et concomitamment à propos du statut à donner à l'énonciation historique.

Sur cette question, on lira avec profit l'analyse de Philippe (2002). Son hypothèse est que Benveniste aurait imaginé en 1959, de façon radicale, en regard de ce qu'il n'appelait pas encore l'appareil formel de l'énonciation, l'existence opposée d'un *appareil formel de la non énonciation*. Cette version radicale, erronée, l'aurait conduit en 1970 à « jeter le bébé avec l'eau du bain », c'est-à-dire à ne pas théoriser son intuition initiale sous la forme plus « modeste » (et plus juste) d'un *appareil formel de l'effacement énonciatif* (Philippe, 2002, p. 25). Dans son premier article, « Les relations de temps dans les verbes français », Benveniste ne parlait pas encore d'« appareil formel de l'énonciation » (ce sera le titre de son deuxième article), mais cette notion était à lire entre les lignes et paraissait devoir exister face à un appareil formel de la non-énonciation, pour rendre compte de la production d'énoncés « non-énoncés ». En 1959, Benveniste oppose « discours » avec forte prise en charge énonciative et « récit » avec prise en charge plus discrète et même (mais idéalement seulement) nulle, le récit étant non actualisé. Ces marques sont de deux ordres différents, et c'est là une des sources de la confusion, car tout se passe comme si elles allaient de pair (pire ; comme si elles *devaient* aller de pair, avec les reformulations prescriptives de Benveniste lui-même, cf. pp. 238, 241, 245). Benveniste distingue ainsi :

- (i) les séries paradigmatiques pronominales – pronoms de premier et de deuxième rangs, possessifs afférents – ; les indices d'ostension – pronoms, déterminants et adverbes à base démonstrative – ; les marques temporelles égocentrées – verbales et adverbiales – ;
- (ii) les phénomènes de prise en charge énonciative latente par le biais des subjectivèmes de toute sorte, relevant de la modalisation – modalités phrastiques et modalisateurs adverbiaux – (Benveniste 1959, pp. 83-85).

Selon Benveniste, ces ensembles font système. Toutefois, ce système opère au niveau de (i), mais pas au niveau de (ii), dans la mesure où la présence des marqueurs déictiques n'implique pas nécessairement une forte présence de subjectivèmes ; réciproquement, la présence de subjectivèmes peut s'accommoder d'un repérage anaphorique : il y a là la base de l'opposition entre le repérage énonciatif et le marquage des modalisations et qualifications attribuables au sujet modal. La distinction peut paraître superfétatoire parce que le locuteur est toujours aussi sujet modal. Mais si ce syncrétisme n'est pas niable, sa réciproque est en revanche radicalement contestable, dans la mesure où tout énonciateur, en tant que sujet modal à l'origine d'un point de vue, n'est pas obligé d'exprimer son point de vue en devenant locuteur.

¹ On pourrait penser réduire l'opposition en disant que les chemins symétriques (du sujet à l'énoncé chez Benveniste, de l'énoncé au sujet chez Culioli) reviennent au même, en définitive, mais les différences philosophiques donnent aux concepts des entours très différents.

En 1970, Benveniste corrige son approche négative du « récit » en ne le définissant plus par des exclusions et des conditions restrictives mais comme le lieu d'un appareillage formel spécifique (Philippe, 2002, p. 20). Toutefois, contradictoirement, Benveniste limite l'énonciation à la seule énonciation discursive, en évacuant de la définition (mais non de l'analyse des marques) toute considération pragmatique qui était au cœur de sa première définition de l'énonciation : « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez ce premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Benveniste, 1959, 1966, p. 242). En 1970, « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation [...]. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte » (Benveniste, 1970, 1974, p. 80). La comparaison des deux versions montre les prudences de la version de 1970, mais une prudence coûteuse en ce qu'elle évacue la question pourtant décisive, de savoir si l'influence de l'autre peut opérer en dehors de l'énonciation de discours, et comment. On constate donc que les aspects normatifs/prescriptifs de 1959 ont heureusement disparu, tandis que la question pragmatique du rapport à autrui n'est abordée qu'obliquement et restrictivement à travers l'évocation des faits linguistiques et discursifs relevant de l'énonciation personnelle : « grandes fonctions syntaxiques » (avec l'interrogation, l'intimation, l'assertion), toutes les formes de modalisation, « l'accentuation de la relation discursive au partenaire », avec la forme du dialogue (Benveniste, 1970, 1974, pp. 84-85).

Or une chose est que ces marques apparaissent dans l'énonciation de discours, une deuxième de vérifier si elles n'apparaissent que dans ce cadre, et une troisième d'examiner comment l'interrogation, l'intimation, etc. s'expriment dans le cadre d'une énonciation historique. En n'évoquant pas ces questions, Benveniste prête le flan à une lecture étroite des phénomènes énonciatifs, réduits à la seule énonciation personnelle. Autrement dit, la question qui n'est pas posée, et qui déséquilibre la réflexion pourtant considérable de Benveniste, c'est de déterminer sous quelles formes, et selon quelles modalités se manifeste la subjectivité dans l'énonciation historique, et, au-delà, dans toute énonciation désembrayée :

[01] Le 14 juillet, prise de la Bastille. J'assistai, comme spectateur, à cet assaut contre quelques invalides et un timide gouverneur : si l'on eût tenu les portes fermées, jamais le peuple ne fût entré dans la forteresse. Je vis tirer deux ou trois coups de canon, non par les invalides, mais par des gardes-françaises, déjà montées sur les tours. De Launay, arraché de sa cachette, après avoir subi mille outrages, est assommé sur les marches de l'Hôtel de Ville ; le prévôt des marchands, Flesselles, a la tête cassée d'un coup de pistolet ; c'est ce spectacle que les béats sans cœur trouvaient si beau. Au milieu de ces meurtres, on se livrait à des orgies, comme dans les troubles de Rome, sous Othon et Vitellius. On promenait dans des fiacres *les vainqueurs de la Bastille*, ivrognes heureux, déclarés conquérants au cabaret (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, V, 8, Bibliothèque de la Pléiade, T. 1, p. 168).

[02] Il y a des livres qui ont sur l'âme et sur la santé des effets contraires, selon que c'est une âme basse, une énergie vitale débile, ou une âme haute, une énergie puissante qui en use. Dans le premier cas, ces livres sont dangereux, corrosifs, dissolvants ; dans le second cas, ce sont des appels aux armes qui provoquent les plus vaillants à déployer toute leur vaillance. Les livres pour tout le monde sont toujours malodorants ; il s'y attache une odeur de petites gens. Les lieux où le peuple mange et boit, ceux même où il adore sentent mauvais. Il ne faut pas aller dans les églises si l'on veut respirer un air pur (Nietzsche, *Par-delà le bien et le mal* II, « L'esprit libre », 30, 10/18, p. 57).

L'énonciation historique, en [01], et l'énonciation théorique (ce cas n'est pas répertorié par Benveniste), en [02], s'accommodent de la très forte présence de subjectivités exprimant un point de vue, alors que le locuteur a choisi de présenter ces objets du discours dans des énoncés non embrayés. Ainsi, l'absence de marques déictiques n'implique pas l'absence de marques modales, bien au contraire, puisqu'elles sont surabondantes dans les deux cas.

1.3. La conception de la référence, entre intériorité et extériorité

Les hésitations de Benveniste sur le statut de l'énonciation se matérialisent aussi autour la notion de référence. D'une part, Benveniste considère la référence comme tournée vers l'extérieur, en tant que « partie intégrante de l'énonciation » (1970, PLG II, p. 82) : toute référence au monde, de nature non sui-référentielle, est construite par le sujet énonçant. Quant au sujet, il est intégré, en tant que locuteur, à cette référence, *Je* « définissant l'individu par la construction linguistique dont il se sert quand il s'énonce comme locuteur » (1956, PLG I, p. 255). D'autre part, les pronoms sont sui-référentiels, ils ne renvoient pas à des places dans l'espace, ni à la réalité extra-linguistique, ils ne font que réfléchir leur propre emploi (1956, PLG I, p. 254), bref, ce sont des « signes vides », « non référentiels » (1956, PLG I, p. 254), relevant d'une conception de la référence « en intériorité ».

Ce sont là deux inscriptions distinctes de la subjectivité, qui marquent cette dernière de façon fort différente : dans le premier cas elles expriment le point de vue du locuteur/énonciateur à partir du mode de donation des référents des objets du discours, dans le second à partir de l'inscription du sujet dans son discours. Les deux approches sont complémentaires, de surcroît très imbriquées, car la référenciation des objets du discours est articulée avec la manière dont le locuteur/énonciateur se positionne dans son discours.

Or, lorsque Benveniste traite de l'appareil formel de l'énonciation, il se limite à penser la référence à partir du *ego, hic et nunc*, dans les deux sections qui abordent directement ce problème, la section II (« La communication ») et la section V (« L'homme dans la langue »). Pourtant, Benveniste a souvent écrit sur des phénomènes exprimant la subjectivité dans le langage (actualisation modale, indépendante de l'actualisation déictique) qui sont complémentaires de l'appareil formel de l'énonciation, et indiquent d'autres pistes de recherche, reconnaissant que « bien d'autres développements [que le système de l'appareil formel basé sur le *je, ici, maintenant*] seraient à étudier dans le contexte de l'énonciation », notamment à propos des « changements lexicaux », de la « phraséologie », de la démarcation de l'« énonciation parlée » et de l'« énonciation écrite » (1970, PLG II, 1974, pp. 79 et 88). Ainsi, à côté des marques de l'appareil formel de l'énonciation, il existe, selon Dahlet, un « programme perceptif » « longtemps ignoré », et qui a fait l'objet de publications antérieures de Benveniste, envisageant l'inscription de la subjectivité à partir du rapport du sujet aux objets : il s'agit moins des « valeurs d'un sujet en acte [marques de l'appareil formel] que de celles d'un objet pour le sujet » (Dahlet, 1997, p. 202).

Autrement dit, Benveniste, après avoir ouvert la voie de l'analyse du sujet passionnel et actionnel dans son rapport aux objets, ne reprend pas en compte cette conception de la référence dans son analyse de l'appareil formel de l'énonciation : listons rapidement quelques articles de Benveniste qui relèvent de cette autre conception de la référence, en extériorité : « Le système sublogique des prépositions en latin » (PLG 1, 1949), « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (PLG 1, 1954), « 'Être' et 'avoir' dans leurs fonctions linguistiques » (PLG 1, 1960), « Pour une sémantique de la préposition allemande *vor* » (PLG 2, 1972). Ces articles ont été rédigés pour l'essentiel avant ceux de 1959 et 1970, qui n'intègrent donc pas une réflexion largement amorcée et qui se poursuit après leur parution. Benveniste est pour partie responsable de ce réductionnisme.

Toutes ses formules insistant sur l'énonciation comme appropriation du trésor de la langue par un locuteur qui dit « je » (« le locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours », PLG I, 1958, p. 260) ne font pas de différence entre locuteur et énonciateur¹. Ce sont pour Benveniste les mêmes termes, surtout dans la conception « en extériorité » de l'énonciation ; dans le cadre d'une conception en intériorité de l'énonciation, qui aurait pu permettre de distinguer la part respective des deux instances, la centration sur les marques de l'appareil formel de l'énonciation personnelle ne fait que renforcer l'osmose entre locuteur et énonciateur. Or c'est précisément la possibilité pour le sujet (sujet de l'énonciation) de se penser comme sujet (modal) indépendamment de l'acte externe d'énonciation (de locution) qu'il s'agit d'examiner. Autrement dit, il s'agit d'analyser la subjectivité du locuteur, hors énonciation personnelle, ou encore celle d'énonciateurs internes aux énoncés du locuteur, qui ne sont pas des locuteurs de discours rapportés.

2. Déliaison théorique locuteur et énonciateur, c'est-à-dire de l'actualisation déictique et de l'actualisation modale

Si, dans un énoncé, il n'y a dans un énoncé qu'un seul centre déictique, en revanche, il est toujours possible qu'il y ait au moins deux centres modaux : une telle déliaison n'est pas propre au DR, elle est fondamentale dans tous les énoncés dialogiques². Certes, la déliaison des actualisations déictique et modale présente l'inconvénient de laisser penser que la modalité n'aurait rien à voir avec la déixis : il n'en est rien, bien entendu, certains modes (indicatif, impératif, etc.), temps (présent, futur, conditionnel, etc.) ayant une valeur modale

¹ Il est notable (ainsi que C. Normand 1997, p. 30 l'a fait remarquer), qu'on ne trouve pas chez Benveniste l'expression « sujet de l'énonciation », ce qui signifie vraisemblablement le refus de laisser croire qu'il existerait un sujet (sujet de l'énonciation) ayant une existence avant l'acte d'énonciation.

² Cette argumentation ayant déjà été publiée, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à Rabatel 2003a, pp. 57-58 et 2003e.

importante. Mais la conjonction des deux actualisations présente l'inconvénient rédhibitoire de sous-estimer les valeurs modales hors du système du *je*, *ici*, *maintenant*, ainsi que le remarque J.-M. Barbéris :

En limitant la réflexion sur la subjectivité aux marques de la personne (pronoms personnels de première ou de deuxième personne), aux déterminants ou pronoms démonstratifs et possessifs (*cet arbre*, *mon arbre*, *ça*, *le mien*...), aux adverbes déictiques (*ici/là/là-bas*, *hier/aujourd'hui/demain*), on se prive de la possibilité de relier le sujet égotique, pleinement individualisé, aux autres formes d'apparition de la subjectivité, beaucoup plus discrètes et diffuses, mais effectives. Ici se trouve sans doute la limite des approches énonciatives en termes de marques [...] Car les plus claires (cf. les embrayeurs par exemple) deviennent aussi les arbres cachant la forêt, où se trouvent tous les autres modes de positionnement linguistique de la subjectivité. En particulier, le sujet expérientiel ne trouve aucune place dans ce tableau de la subjectivité, qui fonctionne en tout (le sujet est pleinement actualisé dans la marque de première personne, et dans l'*ici* spatial), ou rien (on postule bien une approche anthropologique et expérientielle, mais elle ne s'appuie sur aucune forme identifiable de subjectivité, cf. Barbéris, in : Détrie, Siblot et Verine, 2001, p. 330).

C'est donc pour rétablir la balance en faveur d'un continent peu exploré que nous optons en faveur d'une déliaison *théorique* des actualisations, pour mieux rendre compte des *dynamiques pratiques* de la mise en scène énonciative dans un cadre radicalement dialogique. Le choix d'une énonciation embrayée n'implique pas nécessairement que l'énoncé soit empreint de traces nombreuses de subjectivité, hors de celles qui, évidemment, renvoient au *ego*, *hic et nunc* ; de même, le choix d'une énonciation désembrayée (englobant l'énonciation historique et l'énonciation théorique) n'implique pas qu'en l'absence bien réelle de marques de l'appareil formel de l'énonciation, la subjectivité ne trouverait pas à s'exprimer. Ainsi, les exemples [01] et [02], tout en appartenant à des plans d'énonciation non embrayés, comportent maints subjectivèmes, à la différence de [06] et [07] ; de même ; l'énonciation personnelle s'accommode d'énoncés plus ou moins saturés de subjectivèmes [04] ou d'énoncés dans lesquels ils tendent vers une présence idéalement nulle [05], aux fins de produire un énoncé aussi objectif que possible, pour en augmenter la crédibilité :

Plans d'énonciation					
Énonciation embrayée/actualisée			Énonciation non embrayée (ou désembrayée ¹)		
Énonciation personnelle		Énonciation historique		Énonciation théorique	
[04]	[05]	[06]	[01]	[07]	[02]
<i>subjectivante</i>	<i>objectivante</i>	<i>objectivante</i>	<i>subjectivante</i>	<i>objectivante</i>	<i>subjectivante</i>
Plans d'expression du sujet modal					

[04] J'ai essayé, pour ma part, j'essaie encore de me mettre en règle, de plus en plus profondément, avec cette terrible expérience², et de sauver d'un certain désastre ce qui mérite de l'être. Je n'ai pas cessé, depuis la guerre et l'occupation, de tirer les conséquences de ce déchirement et j'ai toujours cru que Breton le partageait. Bien qu'il le nie aujourd'hui, j'avoue qu'il m'est difficile de le croire (Camus, *Actuelles II*, Gallimard, p. 44).

[05] Je roulais sur la file de droite. J'avais mis mon clignotant droit et m'apprêtais à tourner à droite dans la rue Tronchet quand le véhicule B a déboîté de l'emplacement réservé au stationnement sur le côté droit de la chaussée, sans avoir mis son clignotant, et [m'a percuté sur la gauche³] a percuté [mon] le véhicule A sur le côté avant droit (voir croquis) (Constat amiable).

[06] Arrivés au sommet de la dune, Pencroff et ses deux compagnons, sans autres outils que leurs bras, dépouillèrent de ses principales branches un arbre assez malingre, sorte de pin maritime émacié par les vents ; puis, de ces branches, on fit une litière qui, une fois recouverte de feuilles et d'herbes, permettait de transporter l'ingénieur (Verne, *L'île mystérieuse*, t1, Le Livre de poche, p. 94).

[07] Métonymie : L'une des principales figures du discours, avec la métaphore, depuis l'Antiquité grecque. La métonymie désigne globalement les opérations rhétoriques touchant la combinatoire des

¹ L'énonciation non embrayée ou désembrayée désigne le même phénomène, mais le deuxième qualificatif indique la situation fondamentalement dominante de l'énonciation embrayée à partir de laquelle le locuteur effectuerait des opérations de débrayage.

² Camus évoque « un certain nihilisme », propagé par les surréalistes, qui joua un rôle négatif en désarmant certains dans leur lutte contre les fascismes.

³ Fragments entre crochets biffés.

termes au sein des énoncés. Au degré fort, ces opérations rhétoriques sont de nature tropique (substitution de termes). Au degré faible, elles concernent le fonctionnement non-tropique du langage (Marc Bonhomme, in : Charaudeau & Maingueneau. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. p. 379).

De même que le locuteur a le choix d'une énonciation embrayée ou désembrayée, il a le choix, dans ces deux plans d'énonciation, de donner à ses propos un tour subjectivant ou objectivant. Ces dernières marques dépendent moins du choix d'un plan d'énonciation que de contraintes génériques (voire stylistiques) qui ne se situent pas au niveau d'abstraction des plans d'énonciation : le choix *du ego hic et nunc* s'accompagne de nombreux subjectivèmes en [04] parce qu'il s'agit d'un écrit polémique ; ces subjectivèmes sont éliminés de [05], du fait du genre du constat amiable. La déliaison locuteur/énonciateur est fondamentale : si un énoncé monologique (pour autant que ce type d'énoncé ne soit pas un artefact) comporte un locuteur et un énonciateur en syncrétisme, en revanche, les énoncés dialogiques, qui sont la norme, comportent plus d'énonciateurs que de locuteurs, surtout dans les cas de dialogisme interne, c'est-à-dire dans les cas où les PDV sont exprimés dans des « phrases sans parole », comme le point de vue des sans culottes en [01] ou des âmes haute et basse en [02].

3. Tensions dans les relations locuteur/énonciateur chez Ducrot 1984... et 1980

À la différence de Benveniste, Ducrot (1984) propose une définition de l'énonciation qui se situe dans l'optique d'une énonciation interne, en rupture avec la problématique de la référence extra-linguistique. Parallèlement aux acceptions antérieures de l'énonciation comme « activité psycho-physiologique impliquée dans la production de l'énoncé (en y ajoutant éventuellement le jeu d'influences sociales qui la conditionne) » ou comme « produit de l'activité du sujet parlant, c'est-à-dire un [...] 'énoncé' » (Ducrot, 1984, p. 178), Ducrot privilégie :

L'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. C'est cette apparition momentanée que j'appelle 'énonciation'. On remarquera que je ne fais pas intervenir dans ma caractérisation de l'énonciation la notion d'acte – a fortiori, je n'y introduis donc pas celle d'un sujet auteur de la parole et des actes de parole. Je ne dis pas que l'énonciation, c'est l'acte de quelqu'un qui produit un énoncé : pour moi, c'est simplement le fait qu'un énoncé apparaisse, et je ne veux pas prendre position, au niveau de ces définitions préliminaires, par rapport au problème de l'auteur de l'énoncé. Je n'ai pas à décider s'il y a un auteur, et quel il est (Ducrot, 1984, p. 179).

Les distinctions entre *sujet parlant*, *locuteur* et *énonciateur* puis entre *locuteur-L* (responsable de l'énonciation considéré uniquement en tant qu'il a cette propriété) et *locuteur-λ* (ou « être du monde ») confirment que Ducrot se situe dans l'optique d'une *scénographie énonciative interne à l'énoncé*, avec des repérages abstraits, le discours véhiculant des points de vue pris en charge par le locuteur d'autres qui ne le sont pas, selon une hétérogénéité constitutive du dire. En d'autres termes, le point de vue théorique choisi implique de ne plus rabattre l'énonciateur sur le locuteur, mais de lui donner un espace distinct.

La disjonction locuteur/énonciateur repose sur l'idée que si tout locuteur (en tant qu'il est à l'origine locutoire d'un énoncé en situation) est bien énonciateur (c'est-à-dire en tant qu'il assume le contenu propositionnel de l'énoncé), en revanche, tout énonciateur n'est pas nécessairement locuteur : ainsi des points de vue véhiculés dans un énoncé, mais non pris en charge par le locuteur, comme un énoncé ironique, ou un énoncé doxique, ou un point de vue narratif dans un récit hétérodiégétique (cf. Charaudeau & Maingueneau, 2002, p. 226), comme en [08], dans cet incipit d'*Une vie*. Ducrot fait remarquer que même si Jeanne n'est pas à l'origine d'une parole, l'énoncé, raconté par le locuteur premier (le narrateur), envisage cependant les faits du point de vue de Jeanne, motivant l'acte par une impatience de partir, et indiquant par les choix de référenciation que cette dernière est déçue (cf. « mais », le sémantisme du verbe « cesser », la négation, etc.) :

[08] Jeanne, ayant fini ses malles, s'approcha de la fenêtre, **mais** la pluie ne cessait pas (in : Ducrot, 1980a, p. 20)

Ainsi, Jeanne est énonciateur, sans être locuteur ; la voix du narrateur accueille dans un récit qui relève de l'énonciation historique l'expression d'une subjectivité qui n'est pas celle du locuteur premier, et qui, de surcroît, s'exprime dans le cadre du *il + autrefois + là-bas* (Banfield, 1995). Bref, on se trouve face à une subjectivité doublement déconnectée, d'une part du locuteur premier, d'autre part du *ego hic et nunc*.

Ce sont de tels paradoxes, ou, plus encore, les énoncés avec des négations ou des présuppositions, qui amènent Ducrot à distinguer une instance d'énonciation interne à l'énoncé

déconnectée de l'activité de locution :

Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux (Ducrot, 1984, p. 205)

J'appelle « énonciateurs » ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles (Ducrot, 1984, p. 204)

Ducrot définit solidairement l'énonciateur et le point de vue. Toutefois, derrière l'implication réciproque des termes (pas de point de vue sans énonciateur, pas d'énonciateur sans point de vue), les deux concepts ne fonctionnent pas au même niveau, la notion de point de vue n'étant pas aussi fondamentale que le concept d'énonciateur, mais jouant plutôt un rôle ancillaire dans la définition de l'énonciateur en tant que ce dernier est désormais disjoint du locuteur.

On en veut pour preuve l'absence de critères sémantiques dans la définition du point de vue. Les parasyonymes « point de vue », « position », « attitude » disent éloquentement que l'expression « point de vue » n'a pas plus d'importance que les deux autres et que l'important est que le point de vue ne passe pas par « des paroles » : la définition est syntaxique et énonciative : un point de vue est la combinaison *modus ~ dictum*¹, et, sur le plan énonciatif, il renvoie à un énonciateur qui n'est pas locuteur, s'il n'est pas exprimé dans une parole.

Il est indéniable que la structure *modus ~ dictum*, héritée de Bally, n'est pas solide sur le plan linguistique : comme le remarque Ducrot, la notion de modalité « présuppose que l'on puisse séparer, au moins en théorie, l'objectif et le subjectif. Notamment elle exige qu'il y ait une part isolable de la signification qui soit pure description de la réalité » (Ducrot, 1993, p. 113). Ducrot poursuit ses mises en garde théoriques en notant que « ce qu'on appelle *idée*, *dictum*, *contenu propositionnel* n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de position » (Ducrot, 1993, p. 128)².

Il faut donc rechercher le point de vue non seulement dans le *modus*, mais aussi dans le *dictum*, puisque les choix qui président au mode de donation des référents sont hautement révélateurs du point de vue de l'énonciateur, indépendamment des commentaires du locuteur figurant dans le *modus*. Dans ces conditions, la notion d'énonciateur est d'abord utile pour rendre compte du dialogisme interne des énoncés, quand les points de vue ne renvoient pas à des locuteurs enchâssés dans le discours du locuteur premier ou à des interlocuteurs. Elle comporte également une dimension pragmatique forte, dans la mesure où les points de vue, en fonction du mode de donation des référents discursifs, orientent fortement les interprétations à partir d'instructions codées en langue. Toutefois, l'avancée théorique que représente cette mise en scène des énonciateurs à l'origine des contenus propositionnels des locuteurs soulève de nouvelles questions relatives aux relations entre locuteur et énonciateur, dès lors que les énonciateurs sont ainsi réévalués et distingués du locuteur, selon la diversité des mises en scène énonciatives (Vion, 1998). Sur ce plan, la théorie énonciative de Ducrot mérite d'être interrogée sur trois points essentiels :

- Tout d'abord, comment concilier l'idée que le PDV oriente les interprétations avec le refus de donner aux énonciateurs la possibilité d'émettre des actes de langage ?
- Ensuite, comment rendre compte des énoncés complexes, voire de textes en se limitant à une définition de l'énonciateur comme la source d'un contenu propositionnel, sans se poser la question d'une typologie des sources énonciatives à l'origine des contenus propositionnels ? La question de la saturation sémantique des énonciateurs, autrement dit

¹ « Un pdv est constitué d'un *modus* (MS) et d'un *dictum* (DM) » (Kronning 1993 : 294). De même, Nølke (1994, p. 149) conçoit « la structure interne des points de vue comme constituée de deux parties : un contenu propositionnel et un jugement qui porte sur ce contenu ».

² Il découle de ces mises en garde que si la notion de *dictum* (ou de contenu propositionnel, ou de dénotation) peut être maintenue, c'est en considérant que les sujets parlants ont effectivement besoin, comme condition de possibilité de l'utilisation du langage dans la relation intersubjective, de faire comme si les mots avaient un sens bien défini, comme si les propositions et états du monde renvoyaient à des discours et à des référents stables et transparents, voire à des contenus objectivants (Vion, 2001, p. 344).

de l'image de la subjectivité (ou du sujet modal) que l'on peut reconstruire à partir de la référenciation des objets du discours, est importante sur le plan interprétatif, car tous les énonciateurs ne se valent pas, certains sont plus importants que d'autres, prenant en charge plusieurs contenus propositionnels qui sont sous leur portée. Cette deuxième question vise à répondre à la question de la hiérarchisation des énonciateurs. Elle fournit aussi des éléments de réponse pour la question suivante.

- Enfin, quelles sont les relations que le locuteur noue avec les énonciateurs qui composent son discours ? Peut-on déceler des marques d'accord ou de désaccord explicites ? Comment rendre compte de ces relations en l'absence de marques explicites ? Question qui est cruciale dès lors qu'un énoncé convoque une multitude d'énonciateurs, et que l'on ne se satisfait pas de l'idée d'une mise en scène énonciative qui évacuerait les sujets parlants.

3.1. Locuteur, énonciateur et actes de langage

Ducrot (1980) attribue aux énonciateurs la responsabilité des actes de langage (AL), ce qu'il leur dénie en 1984 (cf. Larcher, 1998, p. 208) :

Finale­ment, je ne dis plus que les énonciateurs accomplissent des actes illocutoires, comme l'assertion, mais que l'énonciation attribuée au locuteur est censée exprimer leur point de vue, leur attitude, leur position (Ducrot, 1984, p. 153).

Je ne peux plus attribuer aux énonciateurs un acte illocutoire comme l'affirmation – les énonciateurs n'étant liés à aucune parole. (Ducrot, 1984, p. 215).

Ainsi Ducrot (1984) abandonne l'idée qu'il puisse y avoir unicité d'énoncé et pluralité d'actes illocutoires, comme c'était le cas dans « l'ordre sera maintenu coûte que coûte », dans lequel Ducrot voyait deux actes illocutoires, l'un de promesse, envers les bons citoyens, que l'ordre sera maintenu, l'autre de menace, envers les mauvais citoyens fauteurs de troubles, que le pouvoir sera sans pitié dans les opérations de « maintien de l'ordre ». Or cette manière de voir (Ducrot, 1980) reste toujours convaincante, à la condition de spécifier le fonctionnement des actes de langage. Ducrot 1984 propose à la fois un pas en avant avec sa fameuse disjonction locuteur/énonciateur, et dans le même temps procède à un pas (ou deux) en arrière, en indiquant que ce n'est que le locuteur qui est responsable de la prise en charge énonciative, puisque c'est le seul qui *parle*. Rien apparemment à objecter à cela, parler, c'est émettre des AL, mais la réciproque est-elle également vraie ? N'y aurait-il pas un mode spécifique de prise en charge, pour l'énonciateur, dans les cas de disjonction locuteur/énonciateur ? Dès lors que le point de vue ne se limite pas à sa seule dimension constative, mais intègre un faire voir, un faire penser, un faire dire, un faire agir, fût-ce indirectement (cf. l'effet-point de vue, Rabatel, 1998, 2004e), dès lors que les énoncés cumulent une valeur descriptive, dénotant des états de fait et une valeur interprétative exprimant les jugements de l'énonciateur envers les objets du discours dénotés (Rabatel, 2003d), ces derniers équivalent à un acte de langage indirect : même si le point de vue de l'énonciateur s'exprime dans une phrase sans parole, sa dimension argumentative indirecte lui confère cette valeur d'acte, motivant les actions de l'énonciateur, et, éventuellement, les réactions des coénonciateurs.

C'est le cas de [08] : cet énoncé n'est pas purement descriptif, il exprime indirectement un acte expressif, indiquant le vif souhait de sortir de Jeanne. Bref, les prédications de [08] sont à la fois descriptives d'un certain état du monde (qui inclut le sujet) : [08] = [il pleut] – ou : [il continue de pleuvoir]. Elles sont aussi interprétatives en ce qu'elles sont assimilables à un point de vue du sujet sur l'état du monde : [08] = [je veux sortir]. L'énonciateur muet de [08], Jeanne, est bien l'auteur d'un AL indirect promissif, puisque l'énoncé doit être interprété comme une volonté de sortir. Certes, l'AL indirect est ici moins conventionnel que « il fait chaud » (pour « ouvre la fenêtre »), mais il est interprété comme AL indirect, dans le cas d'assertions feintes. Et c'est notamment (voire essentiellement) la saisie de cet AL indirect qui permet d'interpréter correctement l'énoncé sur la base d'une saturation sémantique du sujet modal. Car Jeanne ne se réduit pas à un seul foyer de perception, autrement dit à un pur centre scopique, elle est présentée ici, du fait même de la référenciation de sa perception, comme un sujet praxéologique : en ce sens, il est indéniable que l'évaluation de sa perception, dans son amont comme dans son aval, est partie intégrante d'un schéma actionnel, reposant sur des schèmes d'expérience pratique orientés vers un but.

Ces AL indirects assumés par des énonciateurs non locuteurs ne se rencontrent pas seulement dans la fiction. Prenons par exemple un énoncé tel que « *A mais B* », dans lequel le locuteur donne son accord à *A* et prend totalement en charge *B* (Carel, 2002, p. 174)¹. Priver les énonciateurs de la possibilité d'émettre des AL paraît en contradiction avec la valeur argumentative intrinsèque des contenus propositionnels. De plus, comme Ducrot (1993) le dit expressément, il est difficile d'isoler le contenu propositionnel d'un *dictum* d'une orientation argumentative qui existe toujours déjà dans les choix de dénomination et de sélection du *dictum* (cf. *supra*). Si, dans « *A mais B* » le locuteur donne son accord à *A*, c'est pour en reconnaître la pertinence du point de vue, du moins sous certaines conditions. En ce sens, le point de vue de *A* équivaut à un AL car il invite, sous certaines conditions, à conclure *donc R*. Certes, en prenant totalement en charge le point de vue de *B*, comme point de vue hiérarchiquement supérieur à *A*, le locuteur émet bien un AL. Mais cet AL du locuteur n'empêche pas l'existence d'AL subordonnés des énonciateurs : d'abord celui de *A*, puisque le contenu propositionnel de *A* présente une certaine force argumentative invitant à conclure *donc R* ; ensuite celui de *B*, qui s'avère d'une force argumentative supérieure en faveur de la conclusion *donc non R*. Bref, il faut distinguer d'une part le fait que *L* adopte le point de vue de l'énonciateur *B*, et d'autre part l'existence de points de vue subordonnés des énonciateurs *A* et *B*.

Ducrot, en privilégiant dans ses analyses des énoncés courts articulés autour de questions logiques et argumentatives (négation, réfutation, présupposition, etc.), se satisfait d'une définition en creux de l'énonciateur, comme source d'un point de vue, et privilégie les relations logiques et argumentatives entre ces points de vue, indépendamment de leur source, contingente par rapport aux valeurs logiques. Cette situation, qui réduit l'énonciateur à des contenus propositionnels porteurs de valeurs argumentatives en langue explique que le recours à des valeurs argumentatives rapportées à des acteurs discursifs paraisse superflu. Il nous semble au contraire que cette saisie des acteurs discursifs que sont les énonciateurs est indispensable², car c'est bien par rapport à leur mise en scène que se nouent les interactions verbales. Cette saisie des énonciateurs semble également précieuse en ce qu'elle contrebalance les représentations énonciatives de la toute puissance du locuteur (cf. l'image du « grand « manietout » », chez Vincent, 2003), toute puissance qui mérite d'être interrogée, comme toute représentation du sujet idéal et désincarné de la langue, doté d'une compétence universelle et absolue, tel qu'on le trouve dans le sujet générique ou autonome du structuralisme, notamment dans le générativisme, ou encore dans certaines conceptions de l'énonciation.

3.2. Variabilité de la saturation sémantique des énonciateurs

Comme on vient de le voir, le concept d'énonciateur reste très abstrait chez Ducrot (1980 et 1984) ainsi qu'il appert des énonciateurs à l'œuvre dans les exemples avec le connecteur mais « *A mais B* » ou avec des énoncés négatifs (cf. l'exemple « ce mur n'est pas blanc ») ou des présupposés (un énonciateur prenant en charge l'énoncé présupposé qu'il existe un mur, etc.), et comme cela est encore plus net dans les développements actuels de la Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), les points de vue dépendant de l'orientation argumentative d'une dénomination (Ducrot/Carel). Une telle abstraction n'est pas un problème pour des exemples avec présupposition ou négation ; en revanche, si on sort du cadre des énoncés et qu'on aborde des textes (narratifs ou argumentatifs), comme pour l'incipit d'*Une vie*, alors la question de la saturation sémantique de l'énonciateur vient au premier plan, parce que le locuteur ne se contente pas de mettre en scène des énonciateurs abstraits à la source d'un contenu nié ou présupposé, mais les fait prendre en charge par un sujet de l'énoncé doué de plus ou moins de consistance, ce qui pose la question de savoir quelle est la nature exacte des relations entre le locuteur et les différents énonciateurs qui affluent dans son discours. La proposition des théoriciens de la théorie SCandinave de la Polyphonie LINGuistiquE (scapoline) de doubler l'énonciateur par l'instance des « êtres discursifs » correspond à un souci de prise en compte de l'importance de l'incarnation sémantique de tel ou tel énonciateur.

¹ Plus loin, Carel ajoute, à propos de cet accord qui n'équivaut pas à une prise en charge que ce type d'accord renvoie à la manière dont sont exprimés les présupposés « et plus généralement les contenus dont on ne tire rien discursivement » (Carel, 2002, p. 183).

² L'approche désincarnée de l'énonciateur était en congruence, chez Ducrot, avec l'accent mis sur le locuteur en tant que tel (« moi-maintenant-auteur de l'énoncé ») par rapport au locuteur λ (« moi-maintenant-objet du discours »). Il est intéressant de remarquer que, parallèlement à notre insistance actuelle sur l'énonciateur et notamment l'énonciateur principal (cf. *infra*), certaines analyses linguistiques contemporaines revalorisent le locuteur λ , dans le cadre de ses relations avec le locuteur en tant que tel : cf. l'analyse de l'atténuation chez Haillet (2004, pp. 12-13).

Selon les versions les plus récentes de la scapoline, les **points de vue (pdv)** sont des entités sémantiques porteuses d'une source qui est dite 'avoir le pdv'¹. Les sources sont des entités abstraites appelées les énonciateurs. Les **êtres discursifs (ê-d)** sont des entités sémantiques susceptibles de saturer les énonciateurs ; ils sont responsables des pdv exprimés (Nølke & Olsen, 2000, p. 50). Les **êtres discursifs (ê-d)**, qui n'existent que par rapport aux pdv, peuvent être loc virtuels (e.g. les personnages susceptibles de prendre la parole) ou non locuteurs, comme les stéréotypes, les discours de la loi, de l'opinion publique (Nølke & Olsen, 2000, p. 53). Enfin, le Locuteur construit les ê-d comme des images des participants du discours et les relie (par les *liens*) aux divers pdv qu'il présente dans son énoncé. Les liens énonciatifs (les **liens**) relient les ê-d aux pdv ; ces liens se subdivisent en liens de responsabilité et de non responsabilité, c'est-à-dire que dans le premier cas, le loc assume le pdv, tandis que dans le second il rapporte un pdv qui n'est pas le sien (Nølke, 2002, p. 217).

Le diagnostic du caractère trop abstrait des énonciateurs chez Ducrot a conduit certains à considérer que l'énonciateur était une instance inutile :

la présence même de plusieurs PDV est suffisante en soi pour rendre compte de la polyphonie d'un énoncé, sans qu'on les attribue à différents 'émetteurs'. Il n'est donc pas théoriquement économique de garder les énonciateurs dans ce cadre.

[...] En linguistique, il suffit donc qu'on identifie les divers PDV dans un énoncé ou un micro-texte et que l'on désigne le PDV pris en charge par le locuteur. Pour une analyse littéraire, il s'agit de rattacher ces PDV aux personnages ou au narrateur (Norén, 2000, p. 37).

Il est pourtant coûteux de rejeter l'énonciateur au profit d'un point de vue réduit au contenu propositionnel, surtout si c'est pour rajouter par après les êtres discursifs. D'autant que l'ajout d'une instance intermédiaire complique inutilement les mécanismes interprétatifs et que, sur le fond, le degré d'incarnation des êtres discursifs ne fait qu'indiquer le degré d'incarnation des énonciateurs eux-mêmes. La complexité des empilements énonciatifs est de peu de rendement sur le plan explicatif, comme le montrent les empilements² de pdv censés rendre compte d'un extrait de *La Chatte* (cf. notamment dans Fløttum et Norén, 2002, p. 88). C'est pourquoi nous proposons d'en rester aux instances de locution et d'énonciation, et considérons que l'énonciateur est susceptible d'être plus ou moins incarné... comme le locuteur d'ailleurs, dans « je dis que *P* », « on dit que *P* », « il est bien connu que *P* », etc.

De plus, pour éviter l'écueil de ces empilements énonciatifs qui distinguent autant d'énonciateurs que de contenus propositionnels, il semble plus économique en réception comme en production de regrouper les contenus propositionnels co-orientés, dont les subjectivités relèvent d'une vision et d'une direction d'ajustement convergentes. Ce choix théorique est directement tributaire des corpus traités : dès qu'on dépasse le cadre des énoncés limités à la phrase simple ou à la phrase complexe, pour s'intéresser à des phrases multiples ou à des textes, la question de la définition du point de vue par la source énonciative du CP, et non plus par le seul CP, paraît inévitable³.

¹ Sur le plan syntaxique, les pdv sont (normalement) indiqués par la phrase ; ils forment le corps de la structure polyphonique. Les **pdv simples** sont indépendants des autres pdv (par exemple « ce mur est blanc »). Ils se composent d'un contenu propositionnel et d'un *modus* (jugement porté sur le cp) : dans l'exemple précédent, pdv 1 a le cp : 'ce mur est blanc' et le *modus* = 'il est vrai que'. Il existe deux types de pdv complexes : les **pdv hiérarchiques** : cf. pdv2 dont la structure est 'pdv1 injustifié' (ainsi de « ce mur n'est pas blanc », le pdv2 indiquant qu'il est faux de dire que « ce mur est blanc »). Les pdv relationnels relient les pdv simples ou complexes entre eux, cf. les énoncés comprenant des connecteurs. (Nølke 2002, p. 218 ; cf. également Nølke & Olsen, 2000, p. 51).

² Leur fluctuation est certes une gêne, mais c'est le tribut des recherches en cours ; en revanche, le coût du traitement cognitif de ces empilements est un réel problème.

³ C'est du moins la proposition que nous faisons, depuis nos premiers travaux sur le point de vue (PDV), quand bien même ces derniers ne portaient que sur des comptes rendus de perception. Il est certain que le PDV ne se limite pas aux perceptions : c'est une des raisons de l'extension que nous avons donné à la notion, à partir de sa nature dialogique, en confrontant les comptes rendus de perception au monologue intérieur (Rabatel, 2001a), puis aux formes du discours rapporté (Rabatel, 2003a, b et c). Au demeurant, le cadre du discours rapporté (ou représenté), même étendu à des phénomènes dialogiques qui débordent des formes conventionnelles du discours représenté, est loin de prendre en compte la totalité des phénomènes relevant du PDV... Quoi qu'il en soit, les majuscules renvoient à un point de vue appréhendé par une instance énonciative susceptible de subsumer plusieurs contenus propositionnels, tandis que le point de vue, en toutes lettres, renvoie à l'approche ducrotienne, qui peut se résumer par l'équivalence, 1 CP = 1 point de vue.

Les textes se composent ainsi de paquets de contenus propositionnels qui peuvent avoir des contenus thématiques divers, comme en [01] : les CP évoquent *de Launay*, *de Flesselles*, puis des sans-culottes : plutôt que considérer que ce texte comporte autant d'énonciateurs que de CP, il semble plus simple de rassembler ces CP convergents sous l'autorité de l'énonciateur second qu'est le je narré, dans la mesure où ils participent tous de l'acte d'accusation muet de la révolution. De même, en [02], le locuteur premier met-il en scène deux énonciateurs seconds, « âme basse » vs « âme haute » (auxquels se rattachent des paquets de contenus propositionnels antithétiques), les termes valorisants (point de vue de l'âme haute) et dévalorisants (point de vue adverse) renseignant sur la consonance du locuteur premier avec l'âme haute et la dissonance envers l'âme basse.

3.3. Hiérarchisation des pdv et prise en charge des pdv par le locuteur : la question du principal

La dernière question que soulève la conception de l'énonciation de Ducrot (1984) concerne le statut du locuteur et sa relation aux énonciateurs. Le locuteur est réduit à un metteur en scène, répartissant la parole entre différents énonciateurs. Cette conception de la mise en scène énonciative fait du locuteur, sinon une instance vide, du moins l'organisateur abstrait et quasi fantasmagorique des relations avec les énonciateurs qui traversent son discours, sans que le locuteur soit aisément saisissable. D'une façon significative, le locuteur est partout, à travers sa mise en scène des énonciateurs, et nulle part, pour son propre compte, tellement la relation du locuteur à l'énonciateur est floue sous l'angle des mécanismes de prise en charge. Il en résulte que le locuteur choisit de parler à travers des simulacres, des « fluctuations permettant au sujet de jouer à cache-cache avec des opinions, de les camper, de disparaître, de jouer une position en mineur ou en contrepoint, puis de se réapproprié plus ou moins violemment une place énonciative dominante » (Vion, 1998, p. 199). Or, pour comprendre la stratégie discursive du locuteur, il faut pouvoir hiérarchiser les relations du locuteur avec les énonciateurs qu'il met en scène.

La minoration des énonciateurs réduits à des porteurs de contenus propositionnels entraîne une sur-valorisation du locuteur, considéré comme un grand metteur en scène « manie-tout », difficilement saisissable, auquel il est malaisé d'assigner un point de vue qui le caractérise en propre. Il y a là un risque de dérives idéalistes certaines, car, en donnant au locuteur le statut d'UN metteur en scène, répartissant la parole entre différents personnages (énonciateurs), on fait du locuteur une instance vide, seul lieu fantasmagorique de postures, qui le traversent, mais qui ne le constituent guère, sinon par l'activité même de parole. Le risque est d'alimenter les représentations de « sa majesté » le 'sujet' qui perdurent derrière le paravent de la polyphonie ou de l'hétérogénéité. C'est le reproche qu'Authier-Revuz adresse à toutes les représentations (« théâtre », « mise en scène », « jeux de rôle ») qui, en dernière instance, laissent intacte (voire alimentent) une représentation volontariste et toute puissante du sujet à travers les manipulations de la communication : ainsi persiste la toute-puissance de l'un derrière la mise en scène du multiple, comme à travers une représentation de l'autre qui, si l'on minore la dimension interactive d'une communication qui se co-construit, peut s'accommoder sans peine des représentations de l'interaction comme manipulation, à partir d'un vouloir-dire surplombant (Authier-Revuz, 1998, p. 69). Authier-Revuz plaide en ce sens pour une hétérogénéité radicale, elle-même fondée sur une conception du sujet qui emprunte à Freud et à Lacan, comme sujet toujours décentré, clivé, divisé, y compris dans son illusoire position de maîtrise (Authier-Revuz, 1998, p. 71).

Il est donc indispensable de hiérarchiser les relations entre énonciateurs, sans alimenter le fantasme d'un moi tout puissant. Par sa réflexion sur les rôles et les cadres participatifs, Goffman propose des outils pour hiérarchiser les phénomènes d'hétérogénéité polyphonique intérieurs à la parole autour de la notion de « footing » : soit L s'engage dans le dit (*be an author*) dont il est à l'origine (en quelque sorte l'équivalent du locuteur choisissant l'énonciation personnelle de Benveniste) ; soit il se réfère à d'autres sources assumant l'énoncé (*be an animator*), explicitement (« X », « nous », « on ») ou implicitement (dictons, proverbes) ; parmi ces postures, émerge souvent la voix d'un *principal* (cf. la voix de la Loi) qui n'a pas forcément de nom (Goffman, 1981, p. 144), qui exerce une certaine autorité, cependant que la *figure* correspond à l'image de soi dans le discours (cf. Plantin, 2002, p. 259). Il est tentant d'interpréter le principal comme la source d'un PDV qui s'exprimerait

sous la forme de l'effacement énonciatif^{1,2}, qui convient particulièrement bien à l'exposition des jugements d'autorité, de la doxa, qui se donnent l'apparence d'énoncés objectivants pour éviter que leur contenu soit contesté par leurs destinataires.

L'idée de dégager un *principal* est très utile, car elle fournit un point d'appui à la nécessaire hiérarchisation des énonciateurs qui sont sur la scène. Pour notre part, le *principal* ne se détermine pas essentiellement par le contenu (discours de la Loi, de la Science, de l'Autorité), ni même par les mécanismes linguistiques d'effacement énonciatif ; il se définit par le fait que c'est lui qui correspond au PDV³ du locuteur en tant que tel et du locuteur être du monde, et au-delà de lui, au sujet parlant : en d'autres termes, c'est par rapport à ce principal que le locuteur engage son PDV, et c'est par rapport à ce PDV qu'on sera(it) susceptible de lui demander des comptes, le cas échéant. En ce sens, le *principal* correspond à la symbiose du locuteur et de l'énonciateur. Ce syncrétisme est marqué tantôt par :

- des modalités (au plan du *dictum*) et des modalisations (au plan du *modus*), selon la distinction proposée par Vion (2003), notamment des modalités appréciatives (cf. en [02], la qualification du PDV de l'âme haute) ;
- des marques de distanciation explicites (cf. en [01], la mention ironique des sans culottes) ;
- des marques de connexion de nature syntaxique-hiérarchique, selon la terminologie de Hagège (cf. « A mais B »).

Dans un contexte interactionnel, tout particulièrement dans les interactions orales (mais aussi à l'écrit, en contexte de discours rapporté), il est envisageable que l'énonciateur principal soit aussi celui par rapport auquel se déterminent les autres locuteurs/énonciateurs, anti ou co-orientés par rapport au principal ; en ce cas, entrent en jeu des marques interactionnelles, notamment lorsque les locuteurs co-produisent un PDV commun, partagé (coénonciation), ou lorsque le PDV d'un des locuteurs s'impose à son partenaire, qui le reprend, l'amplifie, sans pour autant partager nécessairement ce PDV qui, par sa position surplombante, peut être considéré comme un surénonciateur : cf. Rabatel (2003b, 2004b).

Dans les cas de marquage explicite, on dira que le lien entre le locuteur et l'énonciateur est un lien de responsabilité ou de non responsabilité. Dans les cas où ces marques font défaut, on parlera de dissonance ou de consonance : ainsi, en [05] et en [08], le locuteur narrateur est en consonance par défaut avec l'énonciateur, dès lors qu'aucune dissonance ne se fait entendre, dans le cadre générique du constat amiable ou du récit réaliste. On propose de noter ce syncrétisme par une barre oblique réunissant le locuteur primaire et cet énonciateur primaire, soit L1/E1.

La question du *principal* n'est pas seulement importante pour les cas où les énonciateurs réfèrent à des pdv anti-orientés, elle est importante y compris dans les cas où les énonciateurs réfèrent à des PDV co-orientés : dans « l'ordre sera maintenu coûte que coûte » la promesse comme la menace n'ont pas les mêmes destinataires : il est possible d'interpréter l'énoncé comme un engagement ferme (le caractère certain de la menace étant alors la condition de la réalisation de la promesse) ou comme une rodomontade (cf. C. Pasqua, qui, alors qu'il était ministre de l'intérieur du gouvernement Balladur, avait déclaré vouloir « terroriser les terroristes » corses). La détermination du principal est cruciale lorsque les discours sont (re)s(t)itués dans leur contexte de production, car elle engage des jugements voire des actions différentes selon le sens que les destinataires donneront au message. Certes, nous n'avons pas la naïveté de croire que le discours des locuteurs se réduit en dernière instance à un *principal*, au détriment de la richesse (et des avantages pragmatiques) du feuilleté énonciatif : mais il s'agit de ne pas céder aux vertiges de l'analyse qui démultiplient les instances, les positions et les rôles, et cantonnent le langage dans un pur jeu intellectuel sans prises sur le réel. La langue n'est pas simplement un système désincarné, c'est un moyen de communication et d'action.

¹ Avec les passivations, impersonnalisations, infinitivations ou nominalisations fréquentes dans ce plan d'énonciation non embrayé, cf. Rabatel (2004a).

² Il est toutefois gênant, eu égard à cette hypothèse, de loin la plus plausible, que le « on » figure sous la rubrique *be an animator*.

³ Cf. *supra*, note 3, p. 10.

L'ensemble des remarques et propositions précédentes peut être synthétisé comme suit :

[1] **INSTANCES** : Le **locuteur (L)** est l'instance qui profère un énoncé (dans ses dimensions phonétiques et phatiques ou scripturales), selon un repérage déictique ou selon un repérage indépendant d'*ego*, *hic et nunc*. L'**énonciateur (E)** est à l'origine d'un PDV. Proche du sujet modal de Bally, c'est l'instance des actualisations modales, ce qui signifie qu'elle assume l'énoncé, en un sens nettement moins abstrait que la prise en charge découlant de l'ancrage déictique. Toutefois, à la différence de Bally, et conformément à Ducrot (1993), ce sujet modal n'est pas seulement présent dans le *modus*, il est également présent dans les choix de dénomination, qualification, structuration du *dictum*. Dans un énoncé monologique, le locuteur est aussi énonciateur. Un énoncé dialogique en revanche, peut comporter plus d'énonciateurs que de locuteurs, comme dans le cas des mentions ironiques. Bref, si tout locuteur est énonciateur, tout énonciateur n'est pas nécessairement locuteur.

[2] **STRUCTURES** :

HIÉRARCHISATION LOCUTEUR/ÉNONCIATEUR : On notera par une majuscule, suivie du chiffre 1, le locuteur primaire et cet énonciateur primaire, lorsqu'il correspond en quelque sorte au *principal* (c'est-à-dire exprimant le PDV du locuteur L et λ, voire du sujet parlant), et par une barre oblique le syncrétisme de L1 et de E1. En situation dialogale, l'*alter ego* de L1 est noté par une majuscule, suivie du chiffre 2, ou 3 en cas de trilogie (et ainsi de suite dans les polylogues), et chaque syncrétisme est noté L2/E2, etc.

Dans un cadre dialogal ou dialogique, on notera respectivement, par une minuscule suivie du chiffre 2, **I2** et **e2** (ou **I3** et **e3**, etc.) les locuteurs et énonciateurs enchâssés (ou cités) dans l'énoncé du locuteur citant, et dans le point de vue originel à partir duquel se marquent les positions énonciatives divergentes. En ce sens, L et E sont :

- linguistiquement premiers, par rapport à l et à e qui occupent une posture seconde, puisque la deixis est calculée par rapport à L1, impliquant les transformations idoines dans le discours cité de I2 ;
- hiérarchiquement supérieurs à l et à e, sur le plan pragmatique, dans la mesure où L1 rend compte des PDV de I2 en fonction de ses propres intérêts de locuteur primaire.

Bref, si un énoncé comporte un centre déictique, en revanche il peut comporter plusieurs centres de perspective modaux.

SATURATION SÉMANTIQUE ET HIÉRARCHISATION DES ÉNONCIATEURS : Même si l'énoncé – *a fortiori* une suite d'énoncés –, comporte autant d'énonciateurs que de pdv (rapportés à des contenus propositionnels), ces derniers ne sont pas tous sur le même plan : ainsi, il est possible de rapporter plusieurs contenus propositionnels à des énonciateurs qui correspondent au sujet de l'énonciation (locuteur) ou à des sujets de l'énoncé (sujets modaux). Cela signifie que les symboles e2, e3 ne correspondent pas à chaque contenu propositionnel, mais à une source énonciative (plus ou moins saturée, sémantiquement). Autrement dit, par rapport à Ducrot, si chaque contenu propositionnel correspond bien à un énonciateur, ce dernier est capable de prendre en charge plusieurs contenus propositionnels qui sont sous sa portée. Ce regroupement de paquets de CP semble répondre à des besoins cognitifs d'économie et d'efficacité dans le traitement des informations.

[3] **LIENS SÉMANTIQUES** : les relations entre L1/E1 et I2/e2 relèvent :

- tantôt de la **responsabilité** ou de la **non responsabilité**, lorsque les relations sont explicites ;
- tantôt de la **consonance** ou de la **dissonance** (Cohn, 1990 ; Rabatel, 1998, chapitre 4), lorsque ces liens sont implicites. Dans les deux cas, ces liens sont graduels.

4. Le jeu des points de vue du locuteur / énonciateur premier et des locuteurs / énonciateurs seconds dans *Le Monde*

Nous allons vérifier les avantages de la déliaison locuteur/énonciateurs en nous intéressant à la manière dont un texte de presse donne la parole à des locuteurs. La mise en scène de leurs points de vue affecte davantage les énonciateurs seconds que les locuteurs seconds, dans la mesure où le locuteur premier se retranche derrière la fonction de rapporteur et où les seconds voient certes leurs propos rapportés fidèlement, mais selon une mise en scène qui leur donne une signification nouvelle, notamment grâce à la réitération (cf. Rabatel, 2003b, c et d) et à une nouvelle contextualisation (Rabatel, 2005b) qui produisent des effets de distanciation ironique/critique en dévoilant ce que les locuteurs s'acharnent... à cacher.

Le corpus s'apparente à un embryon d'hyperstructure (Lugrin, 2000), occupant de façon autonome et homogène un bas de page, composé d'un titre (« qu'est-ce qu'être de droite aujourd'hui ? Huit personnalités de la majorité¹ livrent leur réponse »), de petits textes d'environ mille signes, et, en position médiane, d'une photo de l'interviewé assortie de la responsabilité au titre de laquelle il est interrogé (*Le Monde*, 1^{er} novembre 2002). Le journaliste responsable

¹ J. Barrot, H. Gaymard, P-F. Mourrier, J.-F. Copé, A. Juppé, A. Madelin, F. Fillon et N. Sarkozy : ces personnalités, qui appartiennent toutes à l'UMP, ont été sélectionnées pour leur rôle dans l'actuel dispositif gouvernemental et parlementaire, ainsi que le précisent les légendes des photos, par exemple, pour Hervé Gaymard, « Ministre UMP de l'agriculture. Un des rédacteurs du programme de M. Chirac en 1995 et en 2002 », ou pour Pierre-François Mourrier, « Ex-directeur des études du RPR. Conseiller d'Etat ».

de la mise en page n'est l'auteur que du titre et des légendes des photos, il n'intervient pas sur les textes, sinon par une coupe dans le texte de P.-F. Mourrier et par le montage du texte de N. Sarkozy, d'après un récent ouvrage, *Libre*. Nous donnons ci-après deux textes complets caractéristiques de la démarche :

[09] « Si j'étais américain, je serais plutôt démocrate. En son temps, j'ai apprécié la deuxième gauche de Michel Rocard. Mais, dans le système bipolaire français, je suis de droite. Ce qui caractérise à mes yeux la démarche de la droite actuelle, c'est le pragmatisme. Nous nous distinguons de la gauche sur trois plans.

1. – Nous faisons plus confiance aux acteurs privés que publics.
2. – À la redistribution, nous préférons la promotion sociale individuelle, la justice à l'égalité.
3. – Nous souhaitons une société régulée, respectueuse des règles éthiques, ce qui justifie, par exemple, mon opposition à l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel.

Nous avons fait campagne sur trois mots : liberté, autorité, partage. Les nuances, au sein de la droite, tiennent à l'ordre de ces mots. Moi, je mets partage en premier, puis l'autorité. La liberté ? Elle va de soi. » (Jacques Barrot, Ancien membre de l'UDF, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, *Le Monde*, 1-11-2002).

[10] « Beaucoup de gens de droite ont des difficultés à l'avouer. Dans l'esprit de beaucoup, la droite était à Vichy et de Gaulle a d'une certaine façon, accrédité cette idée en disant qu'il n'était ni de droite ni de gauche. Chirac lui-même n'utilise pas du mot « droite », même s'il reprend une grande partie du fonds idéologique.

Pour moi, les valeurs de la droite moderne résident dans une société de libre choix. Choix de sa retraite, de son temps de travail, de la façon de faire garder ses enfants. C'est aussi une nouvelle réflexion sur l'excellence : on ne peut pas passer son temps à taper sur les élites. Une nouvelle réflexion sur l'intégration en constatant que le multiculturalisme est un échec. Une nouvelle réflexion sur la famille qui ne passe pas par le pacs. Mais ce qui nous caractérise, c'est notre volonté d'être moins dogmatique, moins théologique, moins idéologique. Moins caricaturaux, aussi. » (Jean-François Copé, Ministre UMP des relations avec le Parlement, ancien secrétaire général adjoint chargé du projet au RPR, *Le Monde*, 1-11-2002).

Intéressons-nous d'abord aux discours des responsables de droite (L2/E2, L3/E3, etc.).

4.1. Positionnements externes. Être « de droite », ou ne pas être « de gauche » ?

La première caractéristique qui saute aux yeux (c'est par là que tous commencent, certains l'évoquent durablement), renvoie à la difficulté personnelle de se positionner comme étant de droite, comme on a déjà pu le constater dans les exemples précédents :

[11] « Je ne me dis de 'droite' que si l'on me demande de choisir entre la droite et la gauche. Au fond, je dirais plutôt que je suis de la 'non-gauche'. » (H. Gaymard).

[12] « Sur certains sujets, je ne suis ni de droite, ni de gauche. Par exemple, je suis pour l'adoption par les homosexuels, [...] je pense que pour un enfant, il est toujours mieux d'avoir des parents que de n'en pas avoir. Mais je pense aussi que le travail est une valeur profonde de l'être humain, ce qui est une idée de la droite » (P.-F. Mourrier).

[13] « Les repères clairs, capitalisme contre socialisme qui, durant de longues années, ont délimité les frontières entre la droite et la gauche, ont explosé. L'esprit du gaullisme a toujours été de nier le clivage droite-gauche entre les Français afin de rassembler » (A. Juppé).

[14] « Se dire gaulliste est devenu insuffisant » (N. Sarkozy).

[15] « Pourtant, je me suis rarement présenté comme un responsable de droite. Cette étiquette ne me semble pas recouvrir un contenu théorique clair, ni suffisamment large » (F. Fillon).

Seuls A. Juppé et N. Sarkozy font abstraction de cette difficulté personnelle et appréhendent la difficulté du positionnement dans le cadre d'une redéfinition doctrinale, prélude à une recomposition politique¹ pour laquelle ils se positionnent en chef, du fait qu'ils dépassent l'horizon borné des aléas personnels pour rassembler autour de perspectives collectives : A. Juppé joue sur le créneau de l'héritier du gaullisme (et de leader de l'UMP dont la proximité avec le président de la république est bien connue), N. Sarkozy sur celui de sa rénovation (compte tenu de ses liens distendus avec l'appareil et M. Chirac).

4.2. Positionnements internes à la droite

La deuxième caractéristique est la fréquence des références théoriques et/ou des positionnements politiques internes² au champ qui font dialoguer entre eux des gens de droite. La

¹ Dont l'élection présidentielle est la toile de fond.

² Cela vaut y compris pour [10] : même si la caractérisation de la droite « moderne » renvoie en arrière plan à un débat avec une droite « ancienne », comme les points de définition s'opposent point par point à la gauche, l'antithèse stigmatise davantage la « gauche archaïque » d'aujourd'hui.

gauche n'étant plus au pouvoir, les enjeux se déterminent d'abord entre ceux qui sont ou aspirent à être « aux affaires », entre les partisans de lignes politiques différentes à l'intérieur du camp de vainqueurs, étant entendu que ce camp s'arrête aux frontières de l'UMP, puisque l'enquête n'interroge pas de représentants de l'UDF « maintenue » de F. Bayrou, pas plus que de représentants du Mouvement pour la France de P. de Villiers (on y reviendra, car ce choix n'est pas argumenté par le journaliste) :

[16] « Il y a une droite jacobine et bornée, parfois archaïque et il y a une droite libérale : j'en suis. » (A. Madelin).

[17] « Depuis les Lumières, la pensée politique en France est de gauche. La droite n'a eu que Tardieu et Pinay à opposer à Jaurès. Le maurrassisme a été intellectuellement fécond, mais c'était une impasse politique. Quant au christianisme social de Marc Sangnier, il n'a jamais vraiment réussi à offrir une alternative durable. Ensuite, Vichy a diabolisé le mot droite ». (H. Gaymard).

[18] « Contrairement à certains penseurs hyper-libéraux, je ne crois pas que le marché soit un instrument parfait et infaillible ». (A. Juppé).

[19] « Se dire gaulliste est devenu insuffisant. Le gaullisme appartient aujourd'hui à l'histoire de France et, à ce titre, il est devenu l'apanage de chaque Français. Le libéralisme est en train d'emprunter une voie identique [...] Je ne crois pas qu'il existe [...] ¹ une place suffisamment large pour une formation qui se réclamerait uniquement du libéralisme » (N. Sarkozy, *Libre*, Fixot-Robert Lafont, in : *Le Monde*).

Ces positionnements tiennent au fait que la droite dispose de tous les leviers institutionnels de commande, la gauche ayant été fortement mise hors jeu dès le premier tour de la dernière élection présidentielle puis lors des législatives. Toutefois, les projets de définition de la droite dépassent la simple conjoncture du 21 avril 2001, il s'agit de redéfinir une image et un projet brouillés par les différentes cohabitations et par l'estompage des clivages qui structuraient autrefois les rapports gauche/droite. Ces données structurent les débats politiques et alimentent les positionnements internes au champ.

4.3. Naturalisation des idées de la droite

Troisième caractéristique, la tendance généralisée à présenter les choix de la droite comme des idées « naturelles », des évidences (de bon sens) indiscutables : ainsi, en [10], la « nouvelle » « réflexion » sur l'excellence est justifiée par un argument causal (« on ne peut pas passer son temps à taper sur les élites ») reposant sur un topos démagogique glorifiant les chefs, avec un vocabulaire de connivence (« taper sur »), une dilution commode des responsabilités avec l'indéfini. Cette naturalisation affecte les caractéristiques de la gauche, qui servent de repoussoir d'autant plus efficacement qu'elles sont présentées dans des énoncés désembrayés relevant de l'effacement énonciatif, un vocabulaire abstrait, dont les valeurs axiologiques sont fortes, indépendamment de toute qualification négative, ici superflue, comme c'est le cas pour « dirigisme » ou « étatisme » :

[20] Mais la droite reste plus attachée à la liberté et à l'initiative individuelle, et garde ses distances avec le dirigisme et l'étatisme. L'exemple le plus récent, c'est celui du débat sur la loi Aubry sur les 35 heures (Alain Juppé).

Quant à la naturalisation des valeurs de la droite, elle repose notamment sur l'ambivalence du présent, qui relève du *hic et nunc* du locuteur et renvoie aussi à des valeurs qui échappent à la situation d'énonciation : cette dimension définitionnelle anhistorique des valeurs de la droite les met à l'abri des polémiques du moment, comme on le voit en [9] ou en [10].

4.4. Un réseau d'oppositions de valeurs faisant système

Quatrième caractéristique, la prégnance d'un faisceau d'oppositions faisant système : en ce sens, et en dépit d'un dialogisme qui vise explicitement les concurrents de droite, le dialogisme le plus important, mais aussi le plus implicite, est tout entier dirigé contre la gauche. Ce dialogisme ne correspond pas à l'aptitude du dialogisme dostoïevskien à faire justice aux points de vue adverses, il est au contraire basé sur une certaine mauvaise foi. De façon unilatérale et systématique, il consiste, d'une part à représenter le PDV de l'adversaire de façon à valoriser son propre PDV, d'autre part à naturaliser le PDV adverse de la gauche, ce qui a l'avantage de faire passer les jugements que la droite porte sur la gauche comme des évidences doxiques qui n'ont, de ce fait, qu'à être partagées sans discussion. Ce double processus de

¹ Les deuxièmes crochets renvoient à une coupure effectuée par le journaliste.

dévalorisation/valorisation opère dans le cadre de structures antithétiques réitérées systématiquement : les locuteurs posent sans discussion les valeurs de la gauche, puis, dans le cadre antithétique, assortissent le PDV de la droite d'une qualification valorisante pour donner par contraste une valeur négative au PDV de gauche : ainsi, en [09], « redistribution » ou « égalité » ne sont pas par eux-mêmes orientés négativement ou positivement ; toutefois, il suffit de leur opposer respectivement des termes ou des expressions valorisés, tels la « promotion sociale individuelle » et la « justice », pour leur donner une connotation dévalorisante. Il est également possible de valoriser le PDV de droite pour que par contraste, le PDV de gauche prenne une coloration négative, y compris en l'absence de tout jugement explicite négatif : ainsi, en [09], l'opposition entre « société régulée, respectueuse des règles éthiques », et « l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel » revient à poser sans discussion que les partisans de l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel [sous-entendu : la gauche] seraient les adversaires d'« une société régulée, respectueuse des règles éthiques ».

Cette stratégie discrédite la gauche, sempiternelle idéologue doctrinaire, et drape la droite dans le pragmatisme anti-dogmatique : c'est net en [21], puisque la droite vue par la gauche telle que la droite imagine que la gauche se représente la droite est caractérisée par des qualificatifs outranciers (« esclavagiste, réactionnaire ») qui ont pour fonction de discréditer la gauche (et peut-être aussi celui qui emploie des procédés linguistiques de si basse polémique...) tandis que la droite vue par la droite se pare de substantifs tout beaux tout propres (« primauté à l'individu sur le groupe »). De même à propos de l'opposition autour de la culture : dans un cas, un déontique (la gauche) et une précision pléonastique censée faire frémir son électorat (« partager entre tous »), de l'autre une définition qui a la force de l'évidence avec le constatif (« elle est ») et le choix d'un terme connoté positivement par un électorat qui n'est pas familier de Marx ni de Bourdieu (« capital ») :

[21] Pour la gauche, la droite est catholique, esclavagiste, réactionnaire. Mais pour moi, être de droite, c'est donner la primauté à l'individu sur le groupe. Par exemple, pour la gauche, la culture doit être partagée entre tous. Pour la droite, elle est le capital d'un individu. (P.-F. Mourrier).

4.5. Surabondance des valeurs, rareté des mesures concrètes

Dernière caractéristique, la rareté des mesures concrètes. Il est certes commode de se positionner par rapport à des valeurs, en opposition au camp adverse. D'autant qu'à illustrer le propos par des mesures concrètes, on prend le risque de passer pour un godillot si on se réfère à des décisions déjà prises, ou pour un électron libre (un esprit léger, etc.) si on propose une mesure rejetée par ses amis... On peut expliquer également l'absence de mesure par les termes de la question, si l'on fait l'hypothèse que le titre correspond à la question effectivement posée aux responsables : celle-ci portant sur l'existence, voire l'essence (être de droite), l'on comprend que les réponses fassent appel à l'expérience personnelle, ce qui favorise l'évocation de valeurs en congruence avec cette essence. Mais même en prenant en compte la formulation de la question, on conviendra que rien n'interdit d'incarner une valeur par une mesure ou par un programme politique : la preuve en est que les locuteurs ne se privent pas de le faire, mais, fort significativement, pour dénigrer le camp adverse : ainsi, J.-F. Copé cite le pacs¹, comme si cette mesure résumait toute la politique de la famille du gouvernement Jospin ; A. Juppé cite la loi Aubry sur les 35 heures comme exemple de dirigisme et d'étatisme. Il est au demeurant riche d'enseignement de constater qu'à deux reprises, chez P.-F. Mourrier et J. Barrot, soit évoquée l'adoption d'enfants par un couple homosexuel, alors que cette mesure n'a pas été actée par la loi : c'est là le seul exemple qui indique que la gauche est culturellement hégémonique, au sens gramscien du terme, en manifestant sa capacité à occuper le champ politique sans exercer le pouvoir ; nulle part ailleurs on ne sent la force propulsive de la gauche, dans le domaine social ou politique.

¹ Le PACS, qui est certes une mesure importante de la politique du gouvernement de L. Jospin, est présenté comme « la » mesure caractéristique de la politique familiale de la gauche, ce qui sous-entend, du fait de la prégnance du schéma antithétique, que la gauche est contre la famille traditionnelle : ici, l'interprétation de la relative est ambivalente : rapportée au programme de la droite, il s'agit de promouvoir une politique de la famille aux antipodes du PACS : en ce sens, la relative est déterminative. En revanche, pour la gauche (vue de droite), le PACS serait un élément définitoire de sa politique familiale : la relative serait explicative, ajoutant un élément sémantiquement presque superflu à l'antécédent qu'elle (dis)qualifie, c'est pourquoi elle pourrait être omise sans que cela nuise à la grammaticalité de l'énoncé. Bref, la relative explicative signifie qu'il est bien connu que la gauche est contre la famille, mais qu'il n'est jamais inutile de le rappeler...

Ainsi les locuteurs de droite, dont le discours est traversé par le dialogisme (puisqu'on ne se pose jamais aussi facilement qu'en s'opposant), choisissent de faire écho à des PDV de gauche désembrayés, naturalisés, attribués non pas à des locuteurs identifiés, mais à des énonciateurs, que nous qualifierions volontiers « de convenance », à la condition de ne pas donner à cette formule un tour polémique qui excéderait notre propos : car nous ne voudrions pas laisser croire que ce type d'argumentation caractériserait la vilaine droite et que la gauche en serait exempte¹. Bref, la déliaison locuteur/énonciateur est un instrument utile dans l'affirmation de soi, tout particulièrement en contexte conflictuel, apte à alimenter généreusement les argumentations de mauvaise foi dans le cadre de polémiques très tendues, comme dans les périodes électorales. Mais cette déliaison n'est pas seulement utile pour les locuteurs cités, elle l'est aussi pour le locuteur citant.

4.6. La stratégie du journaliste dans l'embryon d'hyperstructure

Que pense en effet le journaliste ? Ou plutôt, que veut-il donner à penser ? Veut-il renseigner le lecteur, en toute objectivité, par le biais de cette commode hyperstructure ? Veut-il influencer sur sa réflexion ? En tant que locuteur, le journaliste oriente l'interprétation des propos rapportés. Mais, en l'occurrence, le journaliste se borne au choix du titre. Certes, la formulation de la question n'est pas indifférente. La question (« qu'est-ce qu'être de droite aujourd'hui ? ») ne porte pas sur les caractéristiques de la droite *moderne*, ce qui présupposerait que la droite le fût. Le choix d'une interrogation neutre, à travers la particule interrogative, laisse la porte ouverte à des réponses variées pour identifier *la* droite *contemporaine*. Mais, hors de ce titre, force est de constater que le journaliste ne dit rien, il a créé une attente. Si donc PDV du journaliste il y a, il réside dans le contraste suscité entre la question, et les réponses, bref, dans une mise en scène qui relève de E1, et non de L1 : E1 est notamment responsable de la sélection des interviewés, de la réitération des réponses (cf. Rabatel 2003b, c) et de leur mise en page. E1, en multipliant les réponses à sa question, ravale ces dernières au rang d'illustration parmi d'autres de ce qu'est la droite aujourd'hui. Certes, on peut toujours objecter que les personnalités interrogées jouent un rôle éminent, ce qui est vrai ; il n'en reste pas moins que leur parole ne vaut plus pour elle-même et en elle-même. Les citations sont alors considérées en usage et en mention (Rabatel, 2003d) comme des dits et des direx signifiants des valeurs d'une politique de droite en général, et des positionnements qui structurent le débat politique de la droite actuelle.

En ce sens, E1 aligne une suite d'énonciateurs seconds e2, dont la mise bout à bout construit un énonciateur principal qui résume les positions saillantes de la droite d'aujourd'hui : travail, famille, libre choix (le bon vieux « laisser faire » libéral anglo-saxon du XIXe siècle). Cet énonciateur global qui émerge ne correspond pas vraiment à un archi-énonciateur (Maingueneau, 1990, pp. 141-142), dans la mesure où l'archi-énonciateur prendrait en compte toutes les positions énonciatives, y compris celles, fort discrètes, de L1/E1. Ici, cet énonciateur principal correspond à une sorte de « proto-énonciateur », un énonciateur prototypique de la droite d'aujourd'hui, dont le point de vue est la résultante de tous les discours tenus et qui n'est jamais réductible à l'un ou l'autre des locuteurs, fût-ce ceux qui jouent un rôle politique déterminant. Le proto-énonciateur est un artefact ayant une certaine consistance, mais qui correspond surtout à l'image que E1 veut que nous nous fassions de la droite d'aujourd'hui, si semblable à la droite d'avant-hier...

On comprend que ce proto-énonciateur est une construction de l'interprétant, opérée sur la base des instructions du texte. Car la mise en scène ne peut pas ne pas produire des effets : insistons sur ce point. La mise en scène des discours rapportés est lourde d'enjeux interprétatifs : en effaçant au maximum les traces du locuteur citant au profit des locuteurs cités, il se produit un effet d'objectivité, de transparence immédiate de la parole des acteurs politiques : la mise en scène donne l'illusion du vrai par l'effacement de son metteur en scène, dans un processus analogue à ce qui se passe dans les media audiovisuels où le Réel = le Visible = le Vrai (Debray, 2000, p. 163) : le Réel = le Scriptible = le Vrai. Cette mise en scène n'est pas neuve, on sait bien depuis Platon que le mode diégétique du genre théâtral se distingue du mode mimétique du roman par l'absence de narrateur et la présence directe et immédiate de

¹ Les responsables politiques de gauche procéderaient à l'identique. Et si d'aventure on posait à des linguistes une question analogue, même déconnectée d'enjeux de pouvoir (« qu'est-ce qu'être linguiste aujourd'hui ? »), il est vraisemblable qu'ils définiraient leur conception en opposition à des approches concurrentes du champ.

personnages. Ce type de fonctionnement est complexe, sur le plan interprétatif, comme en témoigne le concept d'archi-énonciateur, dans la mesure où la parole du narrateur n'est pas là pour aider à la hiérarchisation des énonciateurs¹. On conviendra qu'un tel type de fonctionnement pose un certain nombre de problèmes, compte tenu du genre informatif, sans qu'on se satisfasse d'une réponse qui alléguerait la visée informative et le souci d'objectivité (Charau-deau (1983, p. 136) évoque un contrat d'authenticité et de sérieux), dans la mesure où ces objectifs ne sont pas indépendants des moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Nous ne développerons pas ce point, dans les limites de cet article, mais nous voulons au moins dire que la question mérite d'être posée, et qu'elle éclaire d'un jour nouveau les débats sur le genre de la presse en général, sur ses évolutions et sur le style du *Monde*, dans la mesure où ce genre de mise en scène, qui n'exonère pas le journaliste de sa responsabilité, renvoie soit à des pratiques d'un autre genre (celle du théâtre), soit à des pratiques caractéristiques de concurrents offensifs du champ médiatique, qui usent sans retenue de ce type de mise en scène, notamment la presse *people* ou la presse satirique (cf. Rabatel, 2004d). La question vise moins ce quotidien en lui-même que le (sous-)genre de la presse d'information de qualité dans son ensemble dont il se veut la référence, et elle interroge tous les journalistes qui allèguent le sérieux de l'information et leur souci de l'éthique du journalisme.

Si notre analyse est juste, alors l'hyperstructure ainsi que la déliaison locuteur/énonciateur sont des moyens dont se sert le locuteur, en dépit de la contrainte d'objectivité et d'informativité, pour « laisser parler les faits » (arrangés par E1) dans un sens qui agrée à E1, lui permettant de dire sans dire. Ainsi, derrière le proto-énonciateur principal enchâssé, s'avance masqué (mais prudent, nous sommes au *Monde*, et non dans un journal d'opinion) un énonciateur principal enchâssant (E1) qui est responsable de cette mise en scène et des effets qu'est censée produire cette accumulation de discours, de stratégies de définitions par naturalisation et par stigmatisation des autres, notamment grâce à la réitération et à cette nouvelle contextualisation qui montre, au-delà de quelques différences secondaires, une large convergence de vues. Il faut ne pas être dupe des évidences, et se demander si la réitération (même pas exhaustive, cf. *supra*) était nécessaire pour satisfaire un légitime besoin d'information, au moment où s'ouvre la première session parlementaire de la nouvelle majorité, où si elle ne vise pas à mettre en garde le lecteur, en produisant un effet de distanciation ironique/critique, laissant ainsi entendre au lecteur qu'avec une *telle* droite, une *telle* majorité et une *telle* idéologie, il va voir ce qu'il va voir... Mise en garde qu'il est loisible d'inférer de la mise en scène énonciative, et qui n'est pourtant nulle part explicitée : pas vu, pas pris ! Telle est la stratégie adoptée par le principal E1, qui se retranche habilement derrière le proto-énonciateur auquel sa mise en scène donne consistance.

Revenons sur la discussion théorique initiale, à la lumière de l'analyse de cas précédente. Si la coupure saussurienne langue/parole est bien fondatrice d'une science du langage, et reste à ce titre toujours pertinente contre toutes les dérives des approches psychologisantes ou sociologisantes de la parole, il n'en reste pas moins vrai que cette coupure doit être pensée, comme y invitait déjà Bally voilà longtemps (Paveau & Sarfati, 2003, pp. 89-94), avec l'objectif d'éviter l'écueil du sujet idéal et désincarné de la langue, doté d'une compétence universelle et absolue, tel qu'on le trouve dans le sujet générique ou autonome du structuralisme, notamment dans le générativisme *stricto sensu*, ou dans certaines analyses énonciatives de la mise en scène des dires. La forclusion (comme ailleurs la survalorisation) du sujet anthropologique revient à donner du sujet une représentation toujours en décalage avec sa construction et sa dynamique, avec toutes les « ruses de la raison » qui en résultent, le sujet idéalement tout puissant s'avérant en pratique, une baudruche réduite à l'impuissance, faute de prise sur le réel (ou s'épuisant sous les avatars du reflet), sans offrir de perspective consistante sur la connaissance de la langue comme système.

Or c'est bien le sujet dans la langue que les linguistes ont à tâche d'analyser. *A priori*, il ne paraît pas nécessaire de prendre en compte le sujet anthropologique (support de pensées, de

¹ Cette absence peut être interprétée en termes de surcroît de marge de liberté laissée au destinataire, ou, au contraire, en termes de manipulation et de perte de repères, alimentant les analyses sur les dangers d'anomie qui guettent nos sociétés modernes (Debray, 1991, pp. 534-535). Je n'entre pas ici dans ce débat, qui fera l'objet d'une analyse plus poussée dans le n° 22 de *Semen*, consacré à « l'énonciation et à la responsabilité dans les médias » (Rabatel & Chauvin-Viléo eds.).

paroles, d'actes) pour analyser les caractéristiques du sujet de l'énoncé qu'on rassemble sous le néologisme de *subjectité*, c'est-à-dire d'une part le *sujet de la prédication* et d'autre part le *sujet de la référence* (Lazard, 2003, p. 17). Mais si l'on souhaite effectuer une saisie « pleine et entière » du sujet de la référence, alors ce dernier ne se limite plus aux règles co-textuelles évoquées par Lazard et l'articulation avec le sujet anthropologique s'avère utile pour penser la dimension pragmatique en langue et en discours : il s'agit ici non plus de *subjectité*, mais de *subjectivité*, c'est-à-dire de caractéristiques affectant l'actualisation déictique et l'actualisation modale (sans survaloriser celle-la au détriment de celle-ci), concernant à la fois le locuteur et les énonciateurs qui entrent en jeu dans la structuration du *dictum* et du *modus*.

Si donc nous nous référons à la conception du sujet polyphonique de Ducrot, c'est avec le souci que la conception intradiscursive des énonciateurs ne maintienne pas intacte la toute puissance de « sa majesté le sujet » derrière l'apparence du multiple et de l'hétérogène. Car la langue ne se limite pas à un vouloir dire préexistant à l'interaction. C'est à ce prix qu'il est possible d'analyser les déterminations de l'interdiscours, des genres, de l'inconscient, des règles de structuration des champs (notamment du champ politique), toutes scènes constituées et constituantes, en ce qu'elles alimentent chez le sujet l'illusion de son unicité, pour mieux laisser jouer les phénomènes d'hétérogénéité énonciative qui le constituent en tant que locuteur, mais aussi en tant qu'acteur sur la scène sociale.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz (J.). 1998. « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet ». in : Vion (R.), (ed.). *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, pp. 63-79.
- Bally (C.). 1944. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- Banfield (A.). 1995 [1982]. *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*. Paris : Seuil.
- Barbériis (J.-M.). 2001. Articles « subjectivité », « subjectivité dans le langage ». in : Détrie (C.), Siblot (P.) & Verine (B.). 2001.
- Benveniste (E.). 1966. *Problèmes de Linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard.
- Benveniste (E.). 1974. *Problèmes de Linguistique générale, 2*. Paris : Gallimard.
- Carel (M.). 2002. *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. Paris : Kimé.
- Charaudeau (P.). 1983. *Langage et discours*. Paris : Hachette.
- Charaudeau (P.). 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Charaudeau (P.) & Maingueneau (D.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Cohn (D.). 1990. *La transparence intérieure*. Paris : Seuil.
- Culioli (A.). 2002. *Variations sur la linguistique*. Paris : Klincksieck.
- Dahlet (P.). 1997 « Une théorie, un songe », in : *Émile Benveniste vingt ans après. Linx*. Numéro spécial, pp. 195-209.
- Détrie (C.), Siblot (P.) & Verine (B.). 2001. *Termes et concepts pour l'analyse de discours. Une approche praxématique*. Paris : Champion.
- Debray (R.). 1991. *Cours de médiologie générale*. Paris : Gallimard.
- Debray (R.). 2000. *Introduction à la médiologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Ducrot (O.). 1980. *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Ducrot (O.). 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Ducrot (O.). 1993. « À quoi sert le concept de modalité ? ». in : Dittmar (N.) & Reich (A.), (eds.). *Modalité et acquisition des Langues*. Berlin : Walter de Gruyter, pp. 11-129.
- Fløttum (K.) & Norén (C.). 2002. « Polyphonie – De l'énoncé au texte ». in : Carel (M.), (ed.). *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. Paris : Kimé, pp. 83-91.
- Gaulmyn (M.-M. de), Bouchard (R.) & Rabatel (A.), (eds.). 2001. *Le processus rédactionnel. Écrire à plusieurs voix*. Paris : L'Harmattan.
- Goffman (E.). 1987 [1981]. *Façons de parler*. Paris : Minuit.
- Haillet (P.-P.). 2004. « Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée ». in : *Langue Française*, 142, pp. 7-16.
- Kerbrat-Orecchioni (C.). 1986. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Koren (R.). 1996. *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*. Paris : L'Harmattan.
- Kronning (H.). 1993. « Modalité et réorganisation énonciative de la phrase ». in : *Actes du XXe congrès international de linguistique et de philologie romanes*. Kleiber & Wilmet (eds.), t. 1, pp. 353-366. Tübingen.
- Larcher (P.). 1998. « Le concept de polyphonie dans la théorie d'Oswald Ducrot ». in : Vion (R.), (ed.). *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*. Aix en Provence : Publications de l'Université de Provence, pp. 203-224.
- Lazard (G.). 2003. « Le sujet en perspective interlinguistique ». in : Merle (J.-M.), (ed.). *Le sujet*. Gap, Paris : Ophrys, pp. 15-28.
- Lugrin (G.). 2000. « Le mélange des genres dans l'hyperstructure ». in : *Semen*, 13, pp. 65-96.
- Maingueneau (D.). 1990. *Pragmatique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas.
- Nølke (H.). 2002. « La polyphonie comme théorie linguistique ». in : Carel (M.), (ed.). *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. Paris : Kimé, pp. 215-224.
- Nølke (H.) & Olsen (M.). 2000. « Polyphonie : théorie et terminologie ». in : *Polyphonie-linguistique et littéraire*, 2, pp. 45-171 [Université de Roskilde : Danemark].
- Norén (C.). 2000. « Remarques sur la notion de point de vue », in : *Polyphonie-linguistique et littéraire*, 2, pp. 33-44 [RUC Working Paper, Université de Roskilde : Danemark].
- Normand (C.). 1997. « Lectures de Benveniste. Quelques variantes sur un itinéraire balisé ». in : Arrivé (M.) & Normand (C.), (eds.). *Émile Benveniste vingt ans après, Linx*, n° spécial, pp. 23-37 [Paris X].

- Paveau (M.-A.) & Sarfati (G.-E.). 2003. *Les grandes théories de la linguistique*. Paris : Armand Colin.
- Philippe (G.). 2002. « L'appareil formel de l'effacement énonciatif et la pragmatique des textes sans locuteur ». in : Amossy (R.), (ed.). *Pragmatique et analyse des textes*. Tel Aviv : Université de Tel-Aviv, pp. 17-34.
- Plantin (C.). 2002. « Analyse et critique du discours argumentatif ». in : Koren (R.) & Amossy (R.), (eds.). *Après Perelman. Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* Paris : L'Harmattan, pp. 229-263.
- Rabatel (A.). 1998. *La construction textuelle du point de vue*. Lausanne, Paris : Delachaux et Niestlé.
- Rabatel (A.). 2001. « Les représentations de la parole intérieure. Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue ». in : *Langue Française*, 132, pp. 72-95.
- Rabatel (A.). 2002. « Le sous-énonciateur dans les montages citationnels : hétérogénéités énonciatives et déficits épistémiques ». in : *Enjeux*, 54, pp. 52-66.
- Rabatel (A.). 2003a. « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés ». in : *Travaux de linguistique*, 46-1, pp. 49-88.
- Rabatel (A.). 2003b. « L'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation ». in : *Formes et stratégies du discours rapporté : approche linguistique et littéraire des genres de discours, Estudios de Lengua y Literatura francesas*, 14, pp. 33-61 [Université de Cadix].
- Rabatel (A.). 2003c. « Un paradoxe énonciatif : la connotation autonymique représentée dans les « phrases sans parole » stéréotypées du récit ». in : Authier-Revuz (J.), Doury (M.), Reboul-Touré (S.), (eds.). *Parler des mots. Le fait autonymie en discours*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 271-280.
- Rabatel (A.). 2003d. « Entre usage et mention : la notion de re-présentation dans les discours représentés ». in : Amossy (R.) & Maingueneau (D.), (eds.). *L'analyse du discours dans les études littéraires*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, pp. 109-119.
- Rabatel (A.). 2003e. « Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception ». in : *Cahiers de Praxématique*, 41, pp. 131-155.
- Rabatel (A.). 2003f. « Les formes d'expression de la pré-réflexivité dans le discours indirect libre et dans les points de vue représentés ou embryonnaires ». in : Mathis (G.), De Mattia (M.) & Pégon (C.), (eds.). *Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre. Bulletin de la Société de Stylistique anglaise*, numéro spécial, pp. 81-106 [Université de Paris X].
- Rabatel (A.). 2004a. « Effacement argumentatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut* de Semprun ». in : *Semen*, 17, pp. 111-132.
- Rabatel (A.). 2004b. « Déséquilibres interactionnels et cognitifs, postures énonciatives et co-construction des savoirs : co-énonciateurs, sur-énonciateurs et archi-énonciateurs ». in : Rabatel (A.), (ed.). *Interactions orales en contexte didactique. Mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 29-66.
- Rabatel (A.). 2004c. « Une contradiction constitutive des plans de cités idéales : de « l'administration des choses » à la forclusion de l'histoire ? Quelques propositions pour une lecture non dogmatique des utopies ». in : *Protée*, 32-1, pp. 68-79.
- Rabatel (A.). 2004d. « La déliaison des énonciateurs dans la presse satirique ». in : *Langage et Société*, 110, pp. 7-23.
- Rabatel (A.). 2004e. *Argumenter en racontant*. Bruxelles : DeBoeck.
- Rabatel (A.). 2005a. « La narrativisation d'un texte argumentatif : mode de résolution des conflits et mode d'argumentation propositionnelle indirecte ». in : Mondada (L.) & Bouchard (R.), (eds.). *La rédaction collaborative*. Paris : L'Harmattan, pp. 227-256.
- Rabatel (A.). 2005b. « Effacement énonciatif et argumentation indirecte. « On-perceptions », « on-représentations » et « on-vérités » dans les points de vue stéréotypés ». in : Raccah (P.-Y.), (ed.). *Signes, langues, cognition*. Paris : L'Harmattan, pp. 89-120.
- Rabatel (A.) & Chauvin-Vileno (A.). 2006. « Énonciation et responsabilité dans les médias ». in : *Semen*, 22 [à paraître].
- Vincent (N.). 2003. « Des sujets en quête de voix : les héroïnes de Jean Rhys en instance(s) de parole ». in : Merle, (J.-M.), (ed.). *Le sujet*. Gap, Paris : Ophrys, pp. 205-212.
- Vion (R.). 1998. « Du sujet en linguistique ». in : Vion (R.), (ed.). *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*. Aix en Provence : Publications de l'Université de Provence, pp. 189-202.

- Vion (R.). 2001. « « Effacement énonciatif » et stratégies discursives ». in : De Mattia (M.) & Joly (A.), (eds.). *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Gap, Paris : Ophrys, pp. 331-354.
- Vion (R.). 2003. « Le concept de modalisation ». in : *Travaux*, 18, pp. 209-229.
- Vogüé (S. de). 1992. « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration ». in : *Linx*, 26, pp. 77-108.
- Vogüé (S. de). 1997. « La croisée des chemins/ Remarques sur la topologie des relations langue/discours chez Benveniste ». in : Arrivé (M.) & Normand (C.), (eds.). *Émile Benveniste vingt ans après*. *Linx*, Numéro spécial, pp. 145-158.



**Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es...
De la pertinence de la notion de dialogisme
pour l'analyse du discours**

Par Jacques Bres et Aleksandra Nowakowska
Praxiling, ICAR UMR 5191 CNRS, Montpellier 3, France

Mai 2005

La dialogisation intérieure du discours trouve son expression dans une suite de particularités de la sémantique, de la syntaxe et de la composition que la linguistique et la stylistique n'ont absolument pas étudiées à ce jour (Bakhtine 1934/1975/1978 : 102).

On a longtemps considéré en France, dans une perspective d'obédience strictement saussurienne, que l'objet premier et fondamental de la linguistique était la langue, et l'extension maximale de son champ, la phrase. Au-delà commencerait la *terra incognita* du discours, qui relèverait d'autres types d'analyse et n'appartiendrait pas en propre à la linguistique, dans la mesure où le discours suscite l'intérêt de différentes sciences humaines : philosophie, psychologie, sociologie, psychanalyse, histoire, etc. Le discours serait donc pour notre discipline un objet non spécifique, voire quelque peu frelaté. Ajoutons à cette suspicion le reproche, souvent fondé, adressé à l'analyse du discours, selon lequel elle travaillerait avec des concepts mous – voire pas de concept du tout –, ou avec des notions importées d'autres disciplines... La substitution du SN *sciences du langage* au terme de *linguistique*, les travaux de l'École française en analyse du discours, les développements plus récents (cf. notamment le N° 117 de *Langages*), les recherches en analyse conversationnelle, ont permis de dénouer cette crispation, comme de légitimer pleinement le discours comme objet d'étude linguistique. L'analyse du discours est actuellement une branche en plein essor qui, consciente des attentes qui sont placées en elle, comme de la demande sociale dont elle fait l'objet, tend aujourd'hui à expliciter sa méthodologie, ce dont témoignent notamment les deux ouvrages de terminologie de la discipline récemment publiés (Détrie, Siblot et Verine (ed.) 2001 ; Charaudeau et Maingueneau (ed.) 2002).

Nous aimerions dans cet article faire travailler une notion issue de la *translinguistique* telle que l'envisageait Bakhtine¹, qui fait encore (trop) peu souvent partie de la trousse à outils de l'analyste du discours : le *dialogisme*. Si elle n'est pas la clé ouvrant toutes les serrures discursives, cette notion permet d'étudier une dimension du discours que le linguiste peut revendiquer comme son objet propre, à savoir la *matérialité discursive*, qui tient à ce que le discours ne saurait être réduit ni à la langue dans laquelle il est dit / écrit, ni à l'idéologie dans laquelle il est pris².

L'entreprise n'a rien de facile, et ce pour deux raisons au moins.

- La notion de dialogisme, comme bien souvent chez Bakhtine, n'est pas vraiment définie, et à force d'extension de son champ explicatif³, devient un outil tellement puissant qu'à la limite il n'a plus grande vertu heuristique. Bakhtine d'autre part, pour ce qui est de cette notion (présente principalement dans les deux articles « Du discours romanesque » (1934/1975/1978) et « Les genres du discours » (1952/1979/1984)), en reste à une appréhension relativement générale, qui n'est pas directement opératoire. Nous sommes donc devant la nécessité de la définir précisément et de cadrer quelque peu, au risque que cette définition et ces cadres s'avèrent à l'usage trop étroits, et doivent donc être déplacés ;
- la notion de dialogisme – que Bakhtine, on va le voir, place au cœur de l'activité langagière, mais qui lui sert surtout à traiter du discours romanesque – a été principalement

¹ Cf. Todorov (1981, pp. 42-48).

²² La notion de *matérialité discursive* repose sur l'idée que les formes sont productrices de sens en contexte et en interaction avec un certain nombre de médiations, au nombre desquelles l'énonciation, l'interdiscours, le type et le genre du discours, le type d'interaction, l'idéologie.

³ « Le terme central [de dialogisme] est, comme on peut s'y attendre, chargé d'une pluralité de sens parfois embarrassante » (Todorov, 1981, p. 95).

travaillée, en sciences du langage, d'un point de vue énonciatif. Que l'on parle de *polyphonie*¹ ou de *dialogisme*, la problématique a surtout permis de remettre en cause « l'unicité du sujet parlant (Ducrot 1984, p. 171), de reconsidérer la description de certains faits linguistiques (entre autres : la modalisation autonymique, Authier, 1995), le conditionnel (Haillet, 2002), le subjonctif (Donaire, 2001), certains faits syntaxiques (Bres, 1998 et 1999 ; Maingueneau, 1994 ; Nølke, 1994 et 2001 ; Nowakowska, 2004), de montrer l'intérêt de la notion pour l'analyse de certains faits de discours (Maingueneau, 1991 ; Moirand, 1999, 2001). Mais la notion même n'a jamais été vraiment questionnée, autrement que latéralement, dans son rapport à l'analyse du discours.

C'est précisément ce type de questionnement que nous entendons développer dans cet article. Après avoir présenté la notion de *dialogisme* telle que nous la faisons travailler principalement à partir des deux articles, « Du discours romanesque » et « Les genres du discours », mentionnés *supra*, nous illustrerons son rendement et sa puissance explicative en analyse du discours en étudiant un texte assez bref, choisi pour sa maniabilité.

1. La notion de *dialogisme*

Nous procéderons à sa présentation à partir des deux couples *dialogal* / *monologal*, et *dialogique* / *monologique*.

1.1. Dialogal et monologal

Pour Bakhtine, la réalité première du langage c'est l'interaction verbale, et sa forme prototypique, le dialogue. Un texte² dialogal peut être défini par l'alternance des locuteurs qui détermine les frontières des différents « énoncés »³, à savoir des *tours de parole*. Le tour de parole est doublement pris dans l'échange verbal : il répond à une réplique antérieure ; il sera lui-même réplique antérieure à laquelle répondra le locuteur suivant. Pour illustrer ce fait, Bakhtine a recours à l'image de la chaîne : « l'énoncé est un maillon dans la chaîne de l'échange verbal » (1978/1979/1984, p. 291)⁴. Cette structure externe détermine une dimension interne importante du tour de parole, sa double orientation *dialogique*, vers le tour antérieur, et vers le tour ultérieur :

Un énoncé est relié non seulement aux maillons qui le précèdent mais aussi à ceux qui lui succèdent dans la chaîne de l'échange verbal (...) L'énoncé, dès son tout début, s'élabore en fonction de la réaction-réponse éventuelle, en vue de laquelle il s'élabore précisément. (...) Tout énoncé s'élabore comme pour aller au-devant de cette réponse (1952/1979/1984, pp. 302-303).

Mais les textes ne se présentent pas tous sous la forme d'un enchaînement de tours de parole : l'article de journal, l'inscription funéraire, la nouvelle ou le roman p. ex. se manifestent non comme dialogue (deux ou plusieurs locuteurs) mais comme monologue (un seul locuteur). Et l'intérêt de l'analyse bakhtinienne est, au lieu d'opposer dialogal et monologal comme deux entités radicalement différentes, d'articuler le second au premier : le texte monologal est à comprendre, quelle que soit sa taille, comme un tour de parole d'un genre particulier. Les répliques antérieure et ultérieure sont absentes de la structure externe – le texte ne se présente

¹ Une recherche conduite par l'un d'entre nous sur les textes russes permet de préciser l'usage que fait Bakhtine des deux notions de *dialogisme* et de *polyphonie* (Nowakowska, 2005) : le terme de *polyphonie* est utilisé pour qualifier l'interaction entre les différentes voix dans un certain type de roman : le roman polyphonique, dans lequel la voix du héros « résonne aux côtés de la parole de l'auteur et se combine d'une façon particulière avec elle ainsi qu'avec les voix moins qualifiées des autres héros » (1963, p. 11). En conformité avec le champ musical auquel il est emprunté par métaphore, le terme de *polyphonie* pose ces différentes voix à égalité. Au contraire de l'énoncé quotidien qui (sauf peut-être dans le discours de l'aliéné), feuilleté par le dialogisme, présente les différentes instances énonciatrices hiérarchiquement. C'est pourtant à partir du concept de *polyphonie* et non de celui de *dialogisme* que Ducrot (1984) construit sa « théorie polyphonique de l'énonciation », en procédant à « une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur le littéraire » (p. 173). C'est également le terme de *polyphonie* que Maingueneau (1991) retient, dans ses analyses du discours, dans une acception identique à celle de *dialogisme*.

² Dans cet article, nous emploierons *texte* et *discours* de façon synonymique, même si nous reconduisons par ailleurs la distinction *linguistique textuelle* / *analyse du discours*.

³ Nous remplaçons le terme d'énoncé, que l'on trouve dans la traduction française de l'article « Les genres du discours », mais qui est propice à toutes les confusions, par celui, plus réglé, de *tour de parole*.

⁴ L'analyse conversationnelle a largement confirmé et approfondi cet aspect.

pas sous la forme d'un enchaînement de tours - mais n'en affectent pas moins la structure interne du texte, qui, comme le tour de parole dans un texte dialogal, mais de façon cependant différente, manifeste une orientation dialogique. On pourrait dire que, dans le dialogal, les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia*, alors que, dans le monologal, ils sont *in absentia*. Ce que nous proposons de représenter ainsi (les parenthèses signalent les tours *in absentia*) :

texte dialogal	texte monologal
- tour de parole 1 - tour de parole 2 qui répond au tour 1 et qui est orienté vers le tour 3 - tour de parole 3	- (tour 1 : texte(s) antérieur(s)) - tour 2 : texte monologal qui fonctionne comme réponse à des textes antérieurs et est orienté vers des textes ultérieurs - (tour 3 : texte(s) ultérieur(s))

Figure 1

Le texte dialogal comme le texte monologal manifestent donc une orientation dialogique. Selon la lecture que nous faisons du texte de Bakhtine, sont à écarter deux interprétations de la notion de dialogisme : (i) celle qui fait de *dialogique* un équivalent de dialogal ; (ii) celle qui réduit le dialogique à un phénomène n'affectant que le texte monologal : le dialogisme serait dans cette optique la part dialogale du texte monologal.

Cette précision posée, comment donner du corps linguistique à la notion d'*orientation dialogique* ? Comment expliciter les belles images de « reflets réciproques » ou d'« harmoniques dialogiques » employées par Bakhtine pour *célébrer* cette notion ?

Les énoncés (= tours de parole) ne sont pas indifférents les uns aux autres, et ils ne se suffisent pas à eux-mêmes ; ils se connaissant les uns les autres, se reflètent les uns les autres. Ce sont précisément ces *reflets réciproques* qui déterminent leur caractère (1952/1979/1984, p. 298), (les italiques sont nôtres).

Les *harmoniques dialogiques* remplissent un énoncé et il faut en tenir compte si l'on veut comprendre jusqu'au bout le style de l'énoncé (*op. cit.*, p. 300), (les italiques sont de Bakhtine).

1.2. Dialogique et monologique

Il semble que, à la lecture des textes de Bakhtine, on puisse définir le dialogique comme l'*orientation* de tout énoncé (au sens précédemment explicité de « tour de parole »), *constitutive et au principe de sa production*, (i) vers des discours réalisés antérieurement sur le même objet de discours, (ii) vers le discours-réponse qu'il sollicite, (iii) vers lui-même en tant que discours. Cette triple orientation se réalise comme *interaction*, elle-même triple :

- le locuteur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ;
- le locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper, tant dans le monologal que dans le dialogal.
- le locuteur est son premier interlocuteur dans le processus de l'auto-réception.

On parle de dialogisme *interdiscursif*, pour le premier type d'interaction ; de dialogisme *interlocutif*, pour le second ; d'*autodialogisme* pour le troisième. Cette triple interaction se manifeste, au niveau du discours produit, comme *dialogisation intérieure* « trouv(ant) son expression dans une suite de particularités de la sémantique, de la syntaxe et de la composition » (1934/1975/1978, p. 102). La dimension dialogique affecte donc (i) le niveau macro de l'énoncé-tour-texte, car c'est à ce niveau global qu'intervient l'orientation vers les autres discours, leur rencontre ; (ii) les différents niveaux inférieurs qui composent cette unité, notamment celui des énoncés-phrases, ou celui, encore inférieur, des mots eux-mêmes.

Les marques dialogiques sont fort variées, de par les niveaux discursifs qu'elles affectent, de par les outils linguistiques qu'elles mettent en œuvre, et également de par la façon dont

elles font entendre la *voix* de l'autre, qui va de l'*explicite* – sa représentation dans la mention du discours direct, son affleurement dans les « îlots textuels », à l'*implicite* : son enfouissement le plus profond, lorsque les signifiants font (presque) défaut, sans que pour autant l'autre *voix* cesse d'être perceptible.

Dans l'étude que nous allons proposer comme exemple, nous travaillerons seulement la façon dont le dialogisme se marque au niveau de la syntaxe phrastique, sous la forme de « microdialogues ». Nous prenons à la lettre cette image bakhtinienne : si dialogue il y a à l'intérieur de l'énoncé-phrastique dialogique, c'est qu'il est analysable en deux énoncés : un premier énoncé, auquel *répond* un second énoncé. Mais précisément du fait que nous sommes dans le dialogique et non dans le dialogal, dans le dialogue interne et non dans le dialogue externe, cette interaction se marque non par une alternance de tours mais par la dualité énonciative, le *deux dans l'un* (Authier-Revuz, 1995) d'un seul et même énoncé syntaxique. Et c'est cette dualité énonciative qui définit l'énoncé-phrastique dialogique. Prenons un exemple dans le texte que nous allons soumettre à analyse :

(1) L'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ? (l. 4)

On dira que cet énoncé interrogatif, que nous appellerons [E], est dialogique (i) en ce qu'il « rapporte » un autre énoncé, affirmatif, sans en mentionner la source, que nous appellerons [e], reconstituable comme :

(2) L'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise.

Et (ii), en ce qu'il le met en débat par l'interrogation. Il nous semble de la sorte donner un contenu précis – peut-être trop – à la notion bakhtinienne de « réaction-réponse » : l'énoncé dialogique tout à la fois « rapporte » un autre énoncé et dans le même temps « dialogue » avec lui.

Cette approche nous a permis de définir précisément l'énoncé dialogique en termes d'actualisation. Nous reprenons à Bally (1934/1965, pp. 36-38) l'analyse de l'actualisation phrastique comme application d'un *modus* à un *dictum* et la distinction entre *sujet modal* et *sujet parlant* (que nous nommerons respectivement *énonciateur* et *locuteur*). L'actualisation phrastique se réalise par un ensemble d'opérations parmi lesquelles on peut distinguer, entre autres, (i) les opérations d'actualisation déictique (temporelle, spatiale et personnelle) des différents éléments du *dictum* (ou contenu propositionnel) en vue de la référenciation ; (ii) les opérations d'actualisation modale, consistant à appliquer un *modus* au *dictum* (Bally 1934/1965, pp. 36-38) ; (iii) les opérations d'actualisation phonétique ou graphique consistant à inscrire l'énoncé dans le mode sémiotique choisi, oral ou écrit. Les deux premiers types d'opération (actualisation déictique et modale) relèvent de la programmation de l'*à-dire* (Détrie & al., 2002) et sont mises au compte d'une instance que nous proposons de nommer *énonciateur*. Les opérations d'actualisation phonétique ou graphique relèvent de la réalisation du dire, et sont mises au compte d'une instance nommée *locuteur*. Dans le présent travail, nous ne nous intéresserons qu'à la dimension d'actualisation déictique et modale, et donc ne parlerons que d'énonciateur(s).

Dans l'énoncé *monologique*, un énonciateur e1 actualise déictiquement et modalement un *dictum*, pour en faire un énoncé [e]. Il en va différemment pour l'énoncé *dialogique* comme celui proposé en (1), dans lequel on distingue, à l'analyse, sous l'unité de surface, deux actes d'énonciation :

- celui, enchâssant, correspondant à l'interaction du scripteur de cet article avec le lecteur, et qui se manifeste par l'énoncé [E], à savoir (1) ;
- celui, enchâssé, correspondant à une autre interaction, antérieure, dont les interactants pas plus que le temps ni le lieu ne sont explicités, à laquelle correspond l'énoncé (reconstituable) [e], à savoir (2).

Dans ce type d'énoncé, l'actualisation déictique et modale de l'énonciateur que nous nommerons E1 s'applique non pas à un *dictum*, mais à un élément présenté comme ayant déjà statut d'énoncé, à savoir [e], qui en tant que tel a déjà fait l'objet d'opérations d'actualisation par un autre énonciateur (que nous appellerons e1).

On distinguera en conséquence :

- pour l'acte d'énonciation enchâssé, un énonciateur e1 (ici non explicité), actualisateur de l'énoncé [e] reconstruit approximativement comme [L'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise.] ;
- pour l'acte d'énonciation enchâssant, un énonciateur E1, actualisateur de l'énoncé [E] [L'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ?] en tant qu'il résulte de l'application du *modus* d'interrogation à l'énoncé [e].

On dira que l'énonciateur E1 attribue l'assertion [L'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise] à un autre énonciateur (e1), et se charge quant à lui de la mettre en débat. Ajoutons que l'instance du scripteur coré-fère avec celle de l'énonciateur E1. Afin d'éviter de fastidieuses répétitions, nous emploierons parfois, dans le cours de l'analyse, le terme de scripteur en lieu et place de celui d'énonciateur E1.

La dualité énonciative, si elle structure tout énoncé dialogique, peut le faire de façons fort variées, qui tiennent notamment, nous l'avons dit, au mode de présence de l'énoncé enchâssé [e] dans l'énoncé enchâssant [E]. Nous désignerons par x la forme que prend l'énoncé [e] reconstruit dans l'énoncé observable [E], (et, complémentirement, par y, la partie de [E] relevant du seul E1).

En appui sur les bases et la méthodologie que nous venons de présenter, nous avons entrepris, dans des travaux antérieurs, de répertorier et de décrire quelques-unes de ces « formes de réactions-réponses » (Bres, 1998, 1999 ; Bres et Nowakowska, 2004 ; Nowakowska, 2004) : discours rapporté, modalisation autonymique, conditionnel, négation, comparaison, renchérissement, confirmation, concession, opposition, certaines subordinations (*puisque x, si x, bien que x*), interrogation, clivage, détachement... ; comme d'explicitier les notions qui, dans les cadres de la théorie praxématique de l'actualisation que nous développons dans notre équipe¹, permettent de les décrire (Bres & Verine, 2002), ainsi que de tenter un premier classement des marqueurs dialogiques à partir des différentes formes que prend, à la surface textuelle, l'orientation dialogique (Bres, 2004). Notre objectif, comme nous l'avons dit, sera ici plus pratique : il s'agira de tester la fécondité de la notion de dialogisme en analyse du discours en la faisant travailler, au seul niveau phrastique, sur un texte particulier.

1.3. Dialogisme et analyse du discours

Revenons au texte de Bakhtine :

Toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est contruite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc. (Bakhtine 1929/1977, p. 105).

Tout texte (tour de parole, « énonciation », discours) répond à des textes qui l'ont précédé et suscité et anticipe sur des textes ultérieurs qu'il suscite. Ce type d'analyse peut certes conduire à fondre le texte dans ledit « courant de communication »², en effacement de sa matérialité discursive. Mais on peut au contraire, se gardant de cette pente qui dissout l'analyse du discours dans l'analyse de la communication, penser que ces liens du discours avec des discours antérieurs et des discours ultérieurs, ce positionnement interdiscursif, est non un épiphénomène, mais un phénomène absolument central : pas plus qu'on ne peut prendre la parole sans le faire dans telle langue, dans tel type et genre du discours, sans construire une scène qui distribue la personne, l'espace et le temps à partir de l'énonciateur, de même on ne saurait « discourir », dans un sens très large, sans rencontrer les discours des autres, l'interlocuteur comme discours, et... son propre discours. Si l'on fait sienne la démarche bakhtinienne, le discours ne peut plus être traité, selon la perspective de certaines analyses structurales, dans ses seules clôtures internes – qui apparaissent pour ce qu'elles sont : une dénégarion de l'hétérogénéité – mais doit être rapporté à de l'extérieur constitutif³.

¹ Cf. notamment Détrie, Siblot & Verine (ed.) 2001.

² De ce point de vue, les critiques formulées par Authier-Revuz (1995) à l'égard de certaines approches communicatives nous paraissent pleinement valides.

³ Le dialogisme rencontre là la notion d'*interdiscours* (Pêcheux, 1975, p. 146).

Le discours apparaît dans son incomplétude qui fait signe vers d'autres discours, et invite à le replacer dans les « dialogues internes » qui présidèrent à sa production, et peuvent seuls rendre compte de sa structure comme de son sens.

2. Le dialogisme appliqué à l'étude d'un texte

2.1. Texte, contexte et cotexte interdiscursif

Le discours sur lequel nous choisissons de tester la pertinence de la notion de dialogisme – au niveau de la syntaxe phrastique – a été publié dans le quotidien *Le Monde* du 20 novembre 1999, dans la page *Horizons-Débats*. Il s'agit d'un texte monologal, argumentatif, relevant :

- du *type* de discours *politique* (notamment de par son thème et son signataire), dans un support journalistique ;
- et du *genre* du discours *Point de vue*, qui implique qu'on a affaire à une réflexion particulière et autorisée sur un objet discursif le plus souvent déjà thématized.

Nous avons choisi ce texte – qui, par ses caractéristiques (monologal, politique, argumentatif), correspond au type d'objet discursif sur lequel s'était prioritairement penchée l'Analyse française du discours des années 70 – principalement pour sa commodité : relativement court, il est facilement manipulable.

L'objet du discours de ce texte est la crise interne que traverse un parti politique, le RPR, en 1999, crise dont la manifestation la plus claire a été la démission de son président, Philippe Séguin, en avril de la même année. Le scripteur du texte étudié, J.-P. Matière, membre de ce parti, a lui-même démissionné de ses responsabilités (président de la Fédération RPR de l'Indre). Cette situation politique de crise a donné lieu à une forte production discursive. En se saisissant de cet élément dont il fait son objet de discours, le scripteur va rencontrer ces différents discours, et interagir dialogiquement avec eux, notamment avec l'argument selon lequel la solution à ladite crise passe prioritairement par l'élection du futur président du mouvement.

Le malaise du RPR

par Jean-Pierre Matière

Le RPR connaît sans doute la crise la plus grave de son histoire tant par son ampleur que par sa nature : une crise structurelle et qui met en cause la crédibilité du mouvement gaulliste. C'est parce qu'il y avait crise que Philippe Séguin est parti, et non l'inverse. Car cette crise repose fondamentalement sur la conception du rôle politique du RPR en période de cohabitation. Dans ces conditions, l'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ? Je suis très sceptique, pour deux raisons au moins.

La première tient précisément au fait que la réponse urgente, et pour l'heure la seule, que l'on semble vouloir donner à cette crise réside dans une élection – interne, qui plus est – en focalisant lourdement sur elle, en la solennisant, voire en la sublimant, au terme d'une campagne terriblement longue. C'est comme si on voulait laisser à penser, conformément à de mauvaises habitudes, que la sortie de la crise passe plus par la personnalité d'un chef que par la réaffirmation forte et claire des idées du mouvement. Or nous sommes un certain nombre à penser que c'est sur ce dernier point qu'il y avait urgence !

Le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement, pendant quelque temps encore, d'une direction collégiale provisoire, ou, s'il y avait exigence statutaire, cette élection aurait pu être organisée plus tôt ou plus tard, mais, en tous les cas, avec une campagne beaucoup plus courte. Le mouvement y aurait gagné en image, sans doute, mais surtout en efficacité : le problème essentiel du RPR est moins d'avoir un président que de retrouver une crédibilité politique.

Or, pour tenter de retrouver rapidement cette crédibilité défunte, j'étais de ceux qui attendaient que l'on se réfère au plus tôt à trois excellents textes ratifiés démocratiquement, de fraîche date, et à une écrasante majorité par les militants sous la présidence de Philippe Séguin : le "manifeste pour nos valeurs", dont on a pu mesurer en juin combien il en coûtait d'abandonner son contenu ; la "charte de l' élu", dont on voit bien les applications qu'elle peut avoir dès aujourd'hui ; et enfin l'excellent "projet pour la France", dont l'urgence commandait d'installer des structures ad hoc pour le traduire en programme électoral aux fins de réécrire un discours politique lisible, de se recréer un espace politique pour exister, et de disposer d'une référence programmatique permettant de critiquer de façon plus crédible les mesures gouvernementales.

Bref, dès la rentrée de septembre, il aurait fallu situer la sortie de la crise sur le terrain des idées. Malheureusement, jusqu'à ce jour, le RPR n'existe dans les médias que par le jeu des pronostics sur l'issue de son élection interne, tandis que la majorité, pourtant plus hétérogène que plurielle, fait tranquillement passer le second texte sur les 35 heures à l'assemblée.

Mais – seconde raison de notre scepticisme –, même si le RPR s'était situé sur le terrain des idées, et même à supposer que l'élection de son président soit une première petite étape vers un début de renaissance formelle (?), comment peut-il redevenir politiquement crédible aux yeux des électeurs ?

Ils se souviennent, par exemple, qu'en octobre 1995 on a fait, notamment en matière fiscale, le contraire de ce qui avait été promis ; ou qu'au printemps 1999, après avoir affirmé et écrit que la nation était la première des valeurs gaullistes, on a donné le sentiment fâcheux de vouloir la dissoudre dans la nébuleuse fédéraliste.

Il nous semble qu'il n'y a qu'une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. Respect des militants RPR quand ils tiennent un langage plus radical que ne le traduisent leurs cadres. Respect des électeurs

40 RPR, qui ont des attentes plus claires et plus cartésiennes que ne l'expriment les discours et les actes de leurs élus. Respect des promesses et des échéances électorales. Respect, enfin, d'une déontologie politique. Certes, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous, peu ou prou, ce langage ; il n'est pas question de mettre en doute leur bonne foi. Il se trouve que celui qui a voulu et su incarner ces différentes formes de respect s'est fait flinguer comme une vulgaire pipe de foire en avril.

45 C'est pourquoi on ne peut s'empêcher de ressentir un certain malaise quant à l'issue de cette élection interne. Soit le nouveau président élu du RPR prête allégeance à l'Élysée. Toutes les bonnes intentions exprimées ne resteront alors que verbiage ; rien n'aura véritablement changé sur le fond par rapport à ce qui existait avant Philippe Séguin. Soit c'est le candidat qui lui est le plus proche qui est élu, celui qui revendique haut et clair la plus large autonomie pour le mouvement, et on voit mal, en ce cas, pourquoi il résisterait mieux et plus longtemps que son prédécesseur aux crocs-en-jambe qui lui seront tendus au mépris du respect d'un principe simple : le président de la République cohabite, c'est-à-dire respecte la Constitution, mais le RPR s'oppose fermement et propose librement et clairement, c'est-à-dire respecte la volonté de ses militants et de ses électeurs.

50 C'est pourtant à cette seule condition que le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, c'est-à-dire un avenir.

Jean-Pierre Matière est ancien président (démissionnaire) de la Fédération RPR de l'Indre.

Une première lecture permet de relever les marqueurs de dialogisme syntaxique suivants : le discours rapporté (l. 9, 33), la citation en modalisation autonymique (l. 19, 20, 21), l'interrogation (l. 4, 31), la confirmation (l. 1), la comparaison (l. 9, l. 15), le clivage (l. 2, 11, 45, 50), le renchérissement (l. 14), la négation prédicative (l. 39), la négation restrictive (l. 26, 35, 43, 50), l'hypothèse (l. 13, 29), la concession (l. 39), l'opposition (l. 50), l'explicitation (l. 48, 49, 51)... À cette simple énumération, il apparaît que ce texte fait un usage intense et varié des énoncés dialogiques : approximativement 50 % de sa surface est traversée par la dualité énonciative, en appui sur plus d'une douzaine de tours. Son orientation dialogique est donc très forte. Cette étape préalable du relevé réalisée, il convient de rentrer dans le détail de l'analyse des marqueurs syntaxiques dialogiques. On peut le faire à partir de trois questions :

- avec quelles voix le scripteur dialogue-t-il ? quels sont les discours auxquels il « répond » ? En indique-t-il la source énonciative explicitement ? Si cette source est laissée dans l'implicite, est-elle identifiable par / pour le lecteur ?
- quel type de relation, en fonction des marqueurs dialogiques utilisés, le scripteur noue-t-il avec ces différentes voix ? Plutôt irénique ou plutôt agonale ? Entre les deux pôles opposés de l'accord et du rejet, toutes les nuances sont possibles.
- les discours convoqués et les relations évoquées par l'orientation dialogique du texte permettent-elles de définir la posture discursive du scripteur, du genre discursif utilisé ?

On choisit de répondre à ces trois questions non pas séparément mais globalement, à partir des trois types de dialogisme dégagés par Bakhtine : interdiscursif, interlocutif et autodialogique.

2. 2. Dialogisme interdiscursif

À quels discours antérieurs le texte répond-il ? Remarquons que l'analyse de l'énoncé dialogique proposée *supra* permet d'identifier et parfois de reconstruire l'énoncé attribué à autrui, mais pas de l'identifier. Pour reprendre l'occurrence (1), l'analyse de l'énoncé interrogatif [E] comme dialogique permet de dégager l'énoncé affirmatif enchâssé mais pas de dire à qui il est imputé, à quel discours il appartient. L'analyse énonciative présuppose un énonciateur enchâssé e1, mais ne dit rien de son identité, qui pourra être implicite comme dans l'occurrence (1) ou explicite comme dans (1') que nous forgeons :

(1') L'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise, *comme l'avance son secrétaire général* ?

La linguistique textuelle n'aurait cure de cet implicite, mais pas l'analyse du discours, qui se soucie de mettre en relation le texte avec sa production et sa réception.

Qu'en est-il dans notre texte ? Ses énoncés dialogiques (i) saisissent parfois l'énonciateur e1 à partir du pronom personnel indéfini *on* ; mais (ii) le plus souvent n'explicitent pas les voix convoquées. (i) e1 est linguistiquement actualisé par le pronom *on* (l. 6, 8, 33). Analysons l'occurrence de l. 33 :

(l. 33) Après avoir affirmé et écrit que *la nation était la première des valeurs gaullistes*, *on* a donné le sentiment fâcheux (...)

L'énoncé [e] [*la nation est la première des valeurs gaullistes*], rapporté indirectement, est, via la transformation infinitive, attribué à l'énonciateur *on*, qui, cotextuellement, réfère à

l'actant « le RPR ». Comme on pouvait s'y attendre, le scripteur dialogue avec le discours du RPR. (ii) l'énonciateur des énoncés enchâssés n'est pas explicité, comme dans (1), mais la compétence discursive du lecteur (comme celle de l'analyste) lui permet – ou ne lui permet pas –, à partir de l'énoncé enchâssé [e], d'identifier le discours convoqué. Nous avons identifié trois discours (autrement nommés *voix*) : le discours de tout un chacun, le discours socialiste, et enfin et surtout, le discours de la direction et de la majorité actuelle du RPR.

2.2.1. La voix de tout un chacun

Le titre de l'article : « Le malaise du RPR », est un SN de structure : [article défini + N de SN]. Le déterminant et la structure [N de SN] se présentent comme la reprise d'un antérieur discursif auquel ils renvoient.

- D'un strict point de vue linguistique, l'article défini pose que la *singularité* du référent visé par le nom commun *malaise* (*du RPR*) est *acquise* (Guillaume, 1944/1964). Il donne donc l'instruction de chercher ce qui justifie ladite singularité. Suivant le co(n)texte, cette singularité pourra s'expliquer anaphoriquement, cataphoriquement, ou déictiquement. On peut faire l'hypothèse, à première lecture, que l'on a affaire ici à un fonctionnement anaphorique ; et du fait que le SN est en titre, il ne peut s'agir que d'établir un lien avec du hors-texte, à savoir des textes qui, antérieurement à l'article en question, ont parlé du « malaise du RPR ». Confirmation : dans la page *Horizons Débat* du *Monde*, les titres qui posent l'objet du discours non pas comme appartenant à ce que connaît le lecteur (qui fait donc partie du déjà-dit), à savoir dans un fonctionnement de rappel thématique, mais comme apportant une information nouvelle (que le corps de l'article se charge de développer), donc dans un fonctionnement rhématique, se présentent le plus souvent sans déterminant : p. ex. le titre *Corporatisme judiciaire* (14 janvier 2004) implique que l'article va catégoriser un fait (la mauvaise réception de la proposition de prime de rendement, par la magistrature) de façon nouvelle, qui ne s'inscrit pas dans la continuité d'un dit précédent.
- Le N complexe *malaise du RPR* fonctionne comme la nominalisation d'un énoncé précédemment asserté : *il y a un malaise au RPR*, qu'il présuppose. Il renvoie donc également à de l'ailleurs-antérieur discursif.

La structure linguistique du titre est donc fortement dialogique : elle présuppose que le SN *Le malaise du RPR*, ou plus précisément son contenu - dans la mesure où le terme de *malaise* se présente sans balise de modalisation autonymique comme les guillemets ou les italiques, il est employé non pas en usage et en mention, mais seulement en usage - est emprunté à un autre discours. D'autre part, ledit SN est modalisé implicitement par un acte de confirmation : à la différence de *Le malaise du RPR ?*, qui mettrait en débat par l'interrogation l'énoncé présupposé *il y a un malaise au RPR*, ou *Le « malaise » du RPR*, qui poserait explicitement par les guillemets de modalisation autonymique l'emprunt à un autre discours, et sous-entendrait probablement une prise de distance par rapport à la valeur de vérité de l'énoncé présupposé, l'absence de ponctuation a valeur dialogique de confirmation implicite de l'énoncé *il y a un malaise au RPR*.

L'*incipit* confirme la dimension dialogique que nous avons lourdement décrite. La première phrase, qui développe la nominalisation du titre :

(l. 1) le RPR connaît *sans doute* la crise la plus grave de son histoire

comporte l'adverbe de modalisation *sans doute* que nous analysons comme un marqueur de confirmation. À savoir que cet énoncé est dialogique, et laisse entendre deux voix :

- celle d'un énonciateur e1 assertant l'énoncé [e] : [le RPR connaît la crise la plus grave de son histoire] ;
- et celle de l'énonciateur E1 (correspondant au scripteur) qui confirme par *sans doute* ledit énoncé.

L'énonciateur e1 n'est pas explicité. À qui est prêté l'énoncé selon lequel [le RPR connaît la crise la plus grave de son histoire] ? La presse ? La majorité parlementaire de gauche ? Le RPR lui-même ? Le lecteur de cet article – on passe du dialogisme interdiscursif au dialogisme interlocutif – que le scripteur présuppose partageant ce discours ? Sans doute tous ceux-là, ce qui contribue à assurer la valeur descriptive de l'énoncé qui se présente comme une vérité, dans la mesure où il reprend un discours qui peut être tenu et partagé par tout le monde.

La confirmation de E1 porte sur un énoncé qui est potentiellement menaçant pour le territoire du militant politique, puisqu'il pointe un problème interne à son parti. Traditionnellement dans le discours politique public, face à un discours réalisant ce type d'acte, la réaction dialogique est de négation¹, ou de concession (accord temporaire et partiel avec l'autre discours, pour lui donner rapidement une autre orientation), et non de confirmation. N'a-t-on pas ici une première marque du positionnement discursif du scripteur, celui du *contestataire*, dans la mesure où, alors que la position de légitimité est de (dé)négation, il adopte une position d'accord avec les jugements négatifs ?

2.2.2. La voix de l'adversaire politique

Le discours de l'adversaire – en l'occurrence, pour un membre du RPR, en 1999, celui de la majorité parlementaire de gauche – qui est traditionnellement convoqué de façon privilégiée dans le discours politique (il faut répondre à l'adversaire, à ses critiques pour les rejeter, comme à ses propositions pour les dévaloriser), est quasiment absent. Tout au plus peut-on relever l'allusion suivante au discours de la gauche, dans le tour comparatif :

(l. 26) le RPR n'existe dans les médias que par les jeux des pronostics sur l'issue de son élection interne, tandis que la majorité, pourtant *plus hétérogène que plurielle*, fait tranquillement passer le second texte sur les 35 heures.

Le SN « majorité plurielle », par lequel la majorité de gauche se définissait à cette époque, qui fait donc partie de façon emblématique de son discours, est désarticulé par le tour comparatif de supériorité *plus y que x*, qui permet (i) de mettre en relation un élément du discours de l'énonciateur E1 (correspondant au scripteur) : « majorité hétérogène », et un élément du discours d'un autre énonciateur e1 (correspondant à la majorité de gauche) : « majorité plurielle » ; (ii) de déclarer la première caractérisation plus pertinente que la seconde. Bien peu de chose donc à l'égard de l'adversaire politique : une simple égratignure au passage (la remarque est incluse dans une subordonnée), au demeurant pas très profonde : le scripteur pouvait prendre une posture de distance ironique par rapport au discours de l'autre (*la majorité soit-disant plurielle*), ou de rejet frontal par la négation (*la majorité, non pas plurielle mais hétérogène*) ; il choisit un tour comparatif qui, s'il pose la supériorité de la qualification qu'il propose, ne disqualifie pas totalement l'énoncé de l'autre.

2.2.3. La voix du RPR

C'est principalement le discours de la direction du RPR que le scripteur convoque pour lui opposer et lui substituer son propre discours, par des marqueurs de dissensus oscillant entre la posture du ménagement et celle de l'affrontement. On verra également qu'il « dialogue » non pas avec *un* mais avec *deux* discours du RPR.

2.2.3.1. Posture du ménagement

Le discours de la direction du RPR est convoqué à travers des tours dialogiques – (i) interrogation totale, (ii) comparaison, – qui, s'ils manifestent une relation non pas de confirmation mais d'opposition, le font d'une manière qui ménage cette autre position discursive.

- (i) *L'interrogation*

Nous avons vu que l'interrogation totale était analysable, dans une perspective dialogique, comme mise en débat par l'énonciateur E1 d'un énoncé attribué à un énonciateur e1. Rappelons l'énoncé précédemment examiné :

(l. 4) Dans ces conditions, l'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ? Je suis très sceptique, pour deux raisons au moins.

L'énonciateur E1 met en débat l'énoncé [e] affirmatif : [l'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise.], imputé à un énonciateur e1. De cette façon, il présente les deux réponses possibles (oui vs non) comme potentiellement argumentables, même si, dans le cas présent, il choisit, dans la suite immédiate, l'option négative (dans un tour bémolisé : « je suis très sceptique »).

¹ P. ex., F. Bayrou répond à un journaliste qui l'interroge sur les difficultés relationnelles entre son parti, le PR, et le RPR, en 1998 : « il n'y a *aucune* ombre entre le PR et le RPR ».

Remarquons que, étant donné cet enchaînement, le scripteur aurait très bien pu user d'un autre tour dialogique, la négation :

Dans ces conditions, l'élection imminente du président du mouvement *n'est pas* de nature à apporter un début de solution à cette crise. Et ce, pour deux raisons au moins.

Mais l'acte dialogique réalisé aurait été d'infirmer l'énoncé d'autrui, et non de mise en débat. On peut bien sûr mettre en relation le choix de l'interrogation plutôt que de la négation avec la place de l'énoncé dans le texte : en début d'unité, en un lieu où il s'agit d'ouvrir la discussion. Il nous semble que, complémentarément, ce marqueur participe de la construction d'une relation qui se veut critique mais point trop conflictuelle.

- (ii) La comparaison

Les tours comparatifs, qui mettent en relation deux éléments argumentatifs – notamment la comparaison d'infériorité : *moins x que y* – sont d'excellents candidats au marquage de la dualité énonciative (Bres, 1999) :

(l. 15) le problème essentiel du RPR est *moins* d'avoir un président *que* de retrouver une crédibilité politique.

Sur le thème [le problème essentiel du RPR], E1 met en relation deux rhèmes *x* et *y* pour déclarer l'infériorité de la pertinence argumentative du premier [avoir un président] qu'il attribue à *e1*, sur le second [retrouver une crédibilité politique] qu'il s'attribue. L'argument *x* d'autrui, si sa pertinence est déclarée inférieure, n'en est pas pour autant rejeté, disqualifié. Ici également, un énoncé négatif (suivi de sa rectification introduite par *mais*) aurait tout aussi bien fait l'affaire :

le problème essentiel du RPR *n'est pas* d'avoir un président *mais* de retrouver une crédibilité politique

Le scripteur a opté pour un tour qui, tout en lui permettant d'avancer son propre argument, ne rejetait pas sans appel l'argument de l'autre. Notons d'ailleurs qu'il semble affectionner ce tour dialogique puisque qu'il l'utilise également pour rapporter, en discours indirect, sous forme imaginaire, le discours de la direction du RPR, inverse du sien, cette inversion se manifestant par l'usage de la comparaison de supériorité *plus y que x* :

(l. 9) C'est comme si on voulait laisser à penser que la sortie de la crise passe *plus* par la personnalité d'un chef *que* par la réaffirmation forte et claire des idées du mouvement.

Nous avons là, non pas un dédoublement, mais un « détriement » énonciatif : le scripteur-énonciateur E1 rapporte indirectement (et fictivement) la pensée d'un énonciateur *e1* (explicité par le pronom *on*, dans lequel E1 ne s'inclut pas), à qui il est prêté, sur le thème [la sortie de la crise passe par], la mise en relation de deux rhèmes *y* et *x* et l'affirmation de la supériorité de l'argument *y* [la personnalité d'un chef], implicitement attribué à *e1*, sur l'argument *x* [la réaffirmation forte et claire des idées du mouvement], implicitement attribué à un autre énonciateur, que nous désignerons comme *ε1*, et qui, textuellement et discursivement, est co-référent avec E1.

2.2.3.2. Posture d'affrontement

Les précédents tours dialogiques, même s'ils relevaient d'une relation dissensuelle, faisaient une place au discours de l'autre, le prenaient en compte, en tout cas ne le disqualifiaient pas frontalement. Ce qui est le cas dans les deux tours relativement récurrents que nous allons maintenant analyser : (i) le clivage (l. 2, 11, 50), (ii) la négation restrictive (l. 26, 35, 43, 50).

Nous avons proposé (Bres et Nowakowska, 2004) de rapprocher, par delà leurs différences syntaxiques, le clivage et la restriction, pour leur gestion commune et spécifique de l'énoncé enchâssé [e]. En effet ces deux tours dialogiques – les marqueurs de restriction *ne... que*¹, et de clivage *c'est... que/qui* sont les traces de ce que l'énoncé [E] est en « dialogue » avec un autre énoncé [e] – se réalisent sur fond de négation de cet énoncé [e]. Mais alors que la plupart des autres tours dialogiques présentent en surface un élément *x* en tant que trace de l'énoncé présupposé [e], dans ces deux tours, l'élément *y*, imputable à E1, s'est totalement substitué à l'élément *x*, qui n'apparaît pas à la surface textuelle (mais qui peut être explicité cotextuellement).

¹ La restriction peut également se réaliser par seul, seulement : *il ne boit que du vin / il boit seulement du vin*.

Le texte présente différentes occurrences de clivage et de restriction, dans lesquelles le scripteur efface, en lui substituant son propre discours, le discours d'autrui, que l'on peut identifier contextuellement comme étant notamment celui de la direction du RPR :

(i) *occurrences de clivage*

(l. 2) *C'est* parce qu'il y avait crise *que* Philippe Seguin est parti, *et non* l'inverse¹.

(l. 11) Or nous sommes un certain nombre à penser que *c'est* sur ce dernier point *qu'il* y avait urgence.

(l. 50) *C'est* pourtant à cette seule condition *que* le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, c'est-à-dire un avenir.

(ii) *occurrences de restriction*

(l. 26) Malheureusement, jusqu'à ce jour, le RPR *n'existe* dans les médias *que* par le jeu des pronostics sur l'issue de son élection interne (...).

(l. 35) Il nous semble qu'il *n'y* a *qu'une* façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect.

(l. 43) Toutes les bonnes intentions exprimées *ne* resteront alors *que* verbiage.

(l. 50) *C'est* pourtant à cette *seule* condition *que* le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, c'est-à-dire un avenir.

Analysons seulement l'occurrence l.50, qui combine clivage (*c'est... que*) et restriction (*seule*)²: l'élément clivé et excepté *cette condition*, qui renvoie anaphoriquement au « principe simple » que le scripteur vient de développer longuement, vient en substitution et gommage de tout autre « solution », envisagée ou envisageable dans le cadre d'un autre discours, que l'on peut identifier comme visant notamment le discours majoritaire du RPR, qui se voit de la sorte à la fois convoqué et effacé.

Le scripteur fait donc alterner, pour dialoguer de manière dissensuelle avec le discours majoritaire du RPR, les tours dialogiques qui lui accordent une place et le prennent en compte, et ceux qui lui refusent toute place, le rejettent en le convoquant afin de mieux l'exclure. Il est tentant de mettre en relation cette ambivalence dialogique avec la position politique du scripteur : la *contestation interne*, faite de rejet du discours majoritaire, mais qui doit en même temps, dans une certaine mesure, composer avec ce discours, pour ne pas encourir un jugement d'anathème, surtout lorsqu'elle porte le différend sur la place publique d'un journal...

2.2.3.3. Les deux discours du RPR convoqués

On pourrait s'étonner de ce que le texte use fort peu (l. 9, 33) de la forme prototypique du dialogisme, à savoir le discours rapporté. Revenons sur l'analyse de la seconde occurrence :

(l. 33) Après avoir affirmé et écrit que *la nation était la première des valeurs gaullistes* on a donné le sentiment fâcheux de vouloir la dissoudre dans la nébuleuse fédéraliste.

Le scripteur rapporte, de manière indirecte, le discours du RPR, et semble ici non pas s'opposer à lui, mais indirectement le partager. C'est que ce discours rapporté lui permet de disqualifier le comportement de la majorité du RPR, qui n'en a pas tenu compte.

Plus précisément, il apparaît que ce texte « dialogue » non pas avec un mais avec deux discours du RPR, qu'il convient de distinguer : le discours de la direction et de la majorité actuelle du RPR auquel le scripteur s'oppose, nous l'avons vu ; et le discours antérieur du parti, qu'il oppose à ce discours et auquel il se rallie, comme le signale indirectement l'occurrence de discours rapporté que nous venons d'analyser, ainsi que la mention, en modalisation autonymique, de textes du RPR : le « manifeste pour nos valeurs », (l. 19), la « charte de l'élu » (l. 20), le « projet pour la France » (l. 21), évalués très positivement (l. 18, « trois excellents textes »). Mettons en rapport cette orientation dialogique avec la position idéologique de la contestation interne : la dissidence consiste à s'opposer non au discours du parti, mais à un discours majoritaire dénoncé comme se fourvoyant, et à se déclarer le vrai défenseur du vrai discours du parti. Querelle de légitimité...

L'étude des marqueurs du dialogisme interdiscursif nous a permis de dégager les discours avec lesquels le texte étudié interagit, ainsi que le mode sur lequel il établit ces interactions :

¹ Nous avons ici une occurrence où le clivage se complète d'un tour négatif (« et non l'inverse »), qui fait apparaître l'élément x (il y a crise parce que Philippe Seguin est parti) auquel s'est substitué l'élément y par le clivage : « c'est parce qu'il y avait crise que Philippe Seguin est parti ».

² « c'est pourtant à cette seule condition que (...) » = « ce n'est qu'à cette condition que (...) »

le texte « dialogue » très latéralement avec le discours ambiant pour confirmer son propos selon lequel le RPR traverse une crise ; ainsi qu'avec le discours de l'adversaire politique, la majorité de gauche, pour lui donner un petit coup de griffe. Il dialogue principalement avec le discours de la direction actuelle du RPR, pour s'opposer à lui, et, secondairement, lui opposer le discours antérieur du RPR, avec lequel il s'accorde.

Si nous reprenons la **figure 1**, nous pouvons la compléter en explicitant les discours antérieurs avec lesquels le texte dialogue interdiscursivement :

Structure dialogique du texte monologal analysé
- (tour 1 : ((i) discours ambiant ; (ii) discours socialiste ; (iii) discours de la direction actuelle du RPR / discours antérieur du RPR)
- tour 2 : texte <i>Le malaise du RPR</i>
- (tour 3 : texte(s) ultérieur(s))

Figure 2

2.3. Dialogisme interlocutif

Le dialogisme interlocutif (« dialogue » avec le discours ultérieur du lecteur) est-il le symétrique du dialogisme interdiscursif (« dialogue » avec les discours antérieurs), comme nous invite à le penser la figure 2 ? Oui, dans sa généralité, mais non dans son détail textuel. Le discours que le scripteur prête à son lecteur n'est pas, à la différence des discours précédemment explicités, posé comme déjà réalisé : au fur et à mesure de l'avancée de son propre discours, le scripteur imagine les réactions discursives de son lecteur, et interagit dialogiquement avec elles. Prenons un exemple :

(L. 12) Le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement, pendant quelque temps encore, d'une direction collégiale provisoire, ou, *si il y avait exigence statutaire*, cette élection aurait pu être organisée plus tôt ou plus tard, mais, en tout cas, avec une campagne beaucoup plus courte. Le mouvement y aurait gagné en image, *sans doute*, mais surtout en efficacité.

Analysons seulement le tour dialogique *si [e]* : E1, en disant *si [e]*, reprend l'énoncé [e] (dans le cas présent : « il y avait exigence statutaire ») qu'il impute à un énonciateur e1 et en suspend la modalisation assertive (recul de la thèse à l'hypothèse). Or la production de l'énoncé [e] ne s'explique que comme réaction, prêtée au lecteur, à l'énoncé précédent du scripteur : « le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement d'une direction collégiale provisoire ». Soit, en donnant un équivalent dialogal de cette séquence :

A1 - Le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement, pendant quelque temps encore, d'une direction collégiale provisoire
 B2 - ah non, il y avait exigence statutaire de procéder à l'élection du président
 A3 - (*si il y avait exigence statutaire,*) cette élection aurait pu être organisée plus tôt ou plus tard, mais, en tout cas, avec une campagne beaucoup plus courte.

Il apparaît clairement, dans ce texte dialogal imaginé, que B2 répond à A1 ; et que donc, dans le texte monologal, l'énoncé [e] « il y avait exigence statutaire » est la reprise, par le scripteur, d'une objection qu'il prête à son lecteur, en « réponse » à son propos précédent. De sorte que, contrairement à ce qu'indique la figure 2, il convient de se représenter le texte monologal non seulement comme un tour de parole, articulé à des discours antérieurs et à des discours ultérieurs, mais également comme structuré de façon interne à la façon d'une interaction dialogale composées de plusieurs tours de paroles, faisant alterner les réactions (*in absentia*) prêtées à l'énonciataire aux propos de l'énonciateur E1, et les réponses (*in praesentia*) de l'énonciateur E1 à ces réactions :

- (tour 1 : ((i) discours ambiant ; (ii) discours socialiste) ; (iii) discours de la direction actuelle du RPR / discours antérieur du RPR)
- tour 2 : texte <i>Le malaise du RPR</i>
◇ tour a
◇ (tour b : réaction de l'énonciataire)
◇ tour c : réponse de l'énonciateur
◇ (tour d : réaction de l'énonciataire)
◇ tour e : réponse de l'énonciataire
- (tour 3 : texte(s) ultérieur(s))

Figure 3

Quelle relation au discours du lecteur, si tant est que l'on puisse distinguer celui-ci des autres discours étudiés (cf. *infra*), le scripteur développe-t-il ? Semble-t-il, la même posture dissensuelle faite de ménagement ((i) concession, (ii) renchérissement) et d'affrontement ((iii) clivage et restriction).

- (i) *La concession*

Soit la structure prototypique [*w*, *certes x mais y*]. Argumentativement, E1 avance *w*, s'accorde temporairement avec l'assertion de *x* imputée à e1 qui pourrait venir en contradiction argumentative de *w*, pour neutraliser par avance la conclusion qui pourrait être tirée de *x* en lui opposant (*mais*) *y*. L'énoncé *x* est dialogique : E1 en le concédant à e1 le lui attribue. Le tour concessif réalisé dans notre texte a une forme peu canonique :

(l.35-40) Il n'y a qu'une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. (...)

Certes, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous peu ou prou ce langage ; il n'est pas question de mettre en doute leur bonne foi. Il se trouve que celui qui a voulu et su incarner ces différentes formes de respect s'est fait flinguer comme une vulgaire pipe de foire

On distingue bien l'argument *w* (« Il n'y a qu'une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. (...) »), suivi de *certes x* (« *Certes*, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous peu ou prou ce langage ») : l'énonciateur E1 concède (*certes*) l'argument *x* que le lecteur pourrait opposer à *w*. C'est le troisième élément, la réorientation argumentative, qui n'apparaît pas avec évidence : point de *mais* pour l'initier, mais un énoncé négatif dont, à première lecture, on a du mal à voir la pertinence dans l'enchaînement argumentatif : « il n'est pas question de mettre en doute leur bonne foi ». Cet énoncé négatif [E] présuppose dialogiquement un énoncé [e] du type [quelqu'un met en doute leur bonne foi], dont la réalisation peut correspondre aussi bien à [je mets en doute leur bonne foi] qu'à l'accusation, formulée à l'égard de E1, par un autre énonciateur : [vous mettez en doute leur bonne foi]. Soit le possible enchaînement, si on adopte l'hypothèse que l'actant énonçant la mise en doute est implicitement *je* :

w : Il n'y a qu'une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. (...)

certes x : *Certes*, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous peu ou prou ce langage

mais y : *mais* je mets en doute leur bonne foi.

Ce n'est pas ce qui est effectivement réalisé. L'opposition introduite par *mais* serait dans ces termes particulièrement agonale. Nous pouvons faire l'hypothèse que l'énoncé négatif est autodialogique (cf. *infra*) : E1 repousse (« il n'est pas question ») une rectification possible mais très lourde de sens (accusation de mensonge adressée aux candidats à la présidence), qu'il aurait pu lui-même actualiser ; et la remplace par le constat d'un fait : « il se trouve que », bien moins polémique. Notre analyse, si elle est juste, saisit dans ce travail de bémolisation à partir de la trace de la négation, la stratégie de ménagement dans ce dialogue interne avec l'autre convoqué.

- (ii) *Le renchérissement*

Ce type de tour est dialogique en ce que, à partir d'un thème, E1 met en relation deux rhèmes *x* et *y* pour déclarer que la pertinence du premier attribué implicitement à e1 doit se compléter de la prise en compte du second qu'il s'attribue. Le texte soumis à étude en actualise la variante [*x sans doute, mais surtout y*], qui croise concession et renchérissement :

(l. 14) Le mouvement *y* aurait gagné en image, sans doute, mais surtout en efficacité

Sans doute pose (i) que l'énoncé [le mouvement *y* aurait gagné en image] est à imputer à un énonciateur e1, qui du point de vue de la cohérence textuelle, peut correspondre au lecteur, et (ii) que l'énonciateur E1 s'y rallie (au moins provisoirement), la seconde partie de la phrase « mais surtout en efficacité » proposant un élément *y*, à imputer à E1, qui vient non en correction substitutive de l'élément *x* (« en image »), - ce qui serait le cas si au lieu du renchérissement on avait une négation : « le mouvement *y* aurait gagné non image, mais en efficacité » - mais en ajout. Façon d'épouser le discours de l'autre pour le dépasser.

- (iii) *Clivage et restriction*

Le scripteur peut s'opposer au discours qu'il prête au lecteur en lui faisant une place, comme avec la concession et le renchérissement ; ou en ne lui accordant pas de place, comme

dans l'énoncé clivé restrictif analysé *supra* dans le cadre du dialogisme interdiscursif :

(l. 50) *C'est pourtant à cette seule condition que le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, c'est-à-dire un avenir.*

Par le clivage restrictif, le scripteur substitue son propre discours au discours du lecteur, tout autant qu'à celui du RPR.

Soulignons ce point : un seul et même énoncé peut parfois être susceptible d'une analyse en termes de dialogisme interdiscursif et de dialogisme interlocutif, à savoir qu'il peut faire entendre la voix d'un discours tiers et celle de l'énonciataire. Ce que Bakhtine nous semble avoir entrevu lorsqu'il remarquait :

La relation dialogique à la parole d'autrui dans l'objet, et à la parole d'autrui dans la réponse anticipée de l'interlocuteur, étant par essence différentes et engendrant des effets stylistiques distincts dans le discours, peuvent néanmoins s'entrelacer très étroitement, devenant difficiles à distinguer l'une de l'autre pour l'analyse stylistique (1934-1935/1975/1978, p. 105).

Rien d'étonnant à cela dans la mesure où ce sont les mêmes tours qui sont employés pour les deux types de dialogisme.

Pour autant, n'y a-t-il vraiment aucune spécificité – au niveau linguistique – du dialogisme interlocutif ? Un récent travail de l'un d'entre nous (Nowakowska, 2004) nous engage à esquisser une réponse positive, à partir de la distinction dialogisme *citatif* / dialogisme *responsif* sur laquelle nous sommes en train de travailler. Plus qu'ailleurs, nos propositions seront donc exploratoires.

Jusqu'à présent, dans cet article, un énoncé [E] nous est apparu comme dialogique parce qu'il était fait de la conjonction de deux éléments : (i) un énoncé [e] (posé, présupposé ou supposé) d'un autre énonciateur enchâssé dans l'énoncé [E] ; (ii) un élément marquant la réaction de E1 à l'énoncé [e]. Nous proposons de parler de dialogisme *citatif* dans la mesure où l'énoncé [E] « rapporte » un énoncé [e].

Mais peut-on envisager qu'il y ait dialogisme sans l'élément (i) ? Sans discuter ici la question théoriquement, on avancera que certains énoncés se présentent avec un marqueur qui ne s'explique que par – ou s'explique mieux si – on suppose un énoncé [e] prêté à l'énonciataire, auquel il répond – nous proposons de parler de dialogisme *responsif* –, sans le reprendre. Ledit marqueur joue le même rôle que l'élément (ii) du dialogisme *citatif*. Au nombre de ces marqueurs, pour l'instant peu étudiés, mentionnons certaines occurrences de clivage (Nowakowska 2004), les parenthèses et les appositions explicatives (notamment celles introduites par *à savoir, en clair, en d'autres termes, id est, c'est-à-dire*). Le texte réalise ce dernier tour à trois reprises :

(l. 48) (...) un principe simple : le président de la République cohabite, *c'est-à-dire* respecte la Constitution, mais le RPR s'oppose fermement et propose librement et clairement, *c'est-à-dire* respecte la volonté de ses militants et de ses électeurs.

C'est pourtant à cette seule condition que le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, *c'est-à-dire* un avenir.

C'est-à-dire, comme les autres locutions conjonctives, « annonce une équivalence de sens ou une définition, une traduction » dit le *Robert*. Certes. On peut analyser, dans une perspective dialogique, que par cet outil, le scripteur « s'oriente vers la compréhension de l'autre », à savoir p. ex., si l'on prend la première occurrence du fragment cité, qu'il trouve que sa formulation « le président de la République cohabite » manque de clarté pour son lecteur, que la compréhension qu'il en fera risque de ne pas être celle qu'il souhaite, qu'il entend comme une question de l'interlocuteur : *Pouvez-vous préciser ?*, à laquelle il répond dialogiquement. Ce que l'on pourrait représenter dialogalement de la sorte :

A1 – (...) un principe simple : le président de la République cohabite

B2 – pouvez-vous préciser ?

A3 – *c'est-à-dire* respecte la Constitution

L'orientation dialogique vers l'énonciataire semble donc se marquer au niveau des énoncés, non seulement, comme pour l'orientation dialogique vers les discours antérieurs, par le dialogisme *citatif*, mais également par un fonctionnement spécifique : le dialogisme *responsif*. Par le premier, l'énonciateur « dialogue » avec les arguments imaginés comme produits par l'énonciataire dans le cours du texte, en réponse aux arguments qu'il avance ; par le second,

l'énonciateur anticipe sur la compréhension responsive de l'énonciataire, « dialogue » avec ses éventuelles difficultés. Façon également de ménager son lecteur, façon surtout de s'assurer de sa compréhension, au-delà de son adhésion.

2.4. Autodialogisme

Le scripteur n'interagit pas seulement avec les discours sur le même objet, et avec le discours-réponse qu'il impute à son lecteur, il le fait également avec son propre discours. Il s'agit là certainement de la dimension la plus délicate et la plus difficile à décrire. Plus qu'ailleurs, notre propos sera une simple introduction. Comment se manifeste le dialogue que l'énonciateur principal E1 noue avec un énonciateur e1, lorsque E1 et e1 sont coréférentiels ? La question recoupe le champ du fonctionnement métadiscursif, mais ne s'y résume cependant pas. Nous pointerons quelques pistes à partir du texte que nous analysons. L'autodialogisme est à mettre en rapport avec la dimension textuelle du discours, notamment avec le rapport titre/corps de l'article, et avec le phénomène de la progression textuelle.

2.4.1. Le rapport dialogique entre titre et *incipit*

Nous avons analysé l'*incipit* :

(l. 1) le RPR connaît sans doute la crise la plus grave de son histoire

comme un énoncé dialogique, dans la mesure où l'énonciateur E1 confirme, par la locution adverbiale *sans doute*, l'énoncé [e], « le RPR connaît la crise la plus grave de son histoire ». Nous avons identifié l'énonciateur e1 de cet énoncé comme pouvant être « tout un chacun ». Il convient d'ajouter que ce « tout un chacun » correspond notamment au scripteur lui-même, dans la mesure où cet énoncé [e] peut être considéré comme la reprise du titre de l'article *Le malaise du RPR*.

2.4.2. La progression textuelle

Plus généralement, le scripteur prend appui sur ce qu'il a dit pour avancer dans son discours. Après avoir posé un énoncé, le scripteur a besoin de le reprendre en tant que présupposé dont il se sert comme d'un socle discursif pour développer son argumentation. Analysons seulement un énoncé où apparaît clairement ce fonctionnement autodialogique :

(l. 19) Mais – seconde raison de notre scepticisme –, *même si le RPR s'était situé sur le terrain des idées*, et même à supposer que l'élection de son président soit une première étape vers un début de renaissance formelle (?), *comment peut-il redevenir crédible aux yeux des électeurs ?*

On relève les deux marqueurs dialogiques de l'hypothèse oppositive (*même si*) et de l'interrogation partielle :

- l'hypothèse *même si x*, présuppose un énoncé[e] correspondant à [le RPR s'est / se serait situé sur le terrain des idées], que l'énonciateur E1 reprend pour, à l'aide de *même si*, renforcer l'expression de la conséquence. Or l'énonciateur e1 de cet énoncé nous semble coréférenter avec E1, dans la mesure où, antérieurement dans le texte, le scripteur a dit : l. 25 : « dès la rentrée de septembre, il aurait fallu situer la sortie de la crise sur le terrain des idées ».
- l'interrogation partielle, *comment peut-il redevenir crédible aux yeux des électeurs ?*, est dialogique en ce qu'elle présuppose l'énoncé e [il (doit) redevenir crédible aux yeux des électeurs] d'un énonciateur e1. Or cet énoncé reprend un dit antérieur du scripteur : l. 15 « retrouver une crédibilité politique », l. 17 « tenter de retrouver rapidement cette crédibilité défunte ».

Le scripteur dialogue avec son propre discours antérieur pour développer son discours actuel¹.

Le texte monologal étudié apparaît bien, dans le détail de son expression, comme structuré autour de « micro-dialogues » que balisent les différents marqueurs dialogiques syntaxiques : sa production en tant que discours passe par l'interaction avec d'autres discours, avec le discours de l'énonciataire et avec soi-même comme discours.

¹ On pourrait analyser de semblable façon le clivage de la l. 45, ou les occurrences de dialogisme responsif (l. 48-51, *c'est-à-dire*) précédemment étudiées dans le cadre du dialogisme interlocutif.

3. Conclusion

Au terme de cette analyse, la notion de dialogisme nous semble être d'un rendement certain en analyse du discours, et ce pour plusieurs raisons :

- elle permet de travailler au ras de la matérialité discursive, sur des unités qui sont à l'interface du linguistique et du discursif ; et plus précisément encore, sur des énoncés – les énoncés dialogiques – qui articulent discursif et interdiscursif ;
- en appui sur les lieux syntaxiques de dialogisation interne repérés en surface textuelle, l'analyse peut expliciter les discours avec lesquels le texte soumis à étude « dialogue », et le type de relation qu'il établit avec eux ; et à partir de là, caractériser précisément le positionnement idéologique de tel ou tel discours. Nous avons parlé p. ex., pour le texte que nous avons passé aux rayons dialogiques, de *contestation interne*. Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es...
- à partir de ces résultats, fort modestes, il serait intéressant de voir, sur un corpus contrastif, si la posture de contestation interne use du même arsenal de tours dialogiques selon le parti politique ; si variation il y a en fonction de la nature du groupe : parti, syndicat, chapelle, groupe de recherche, etc. Il serait intéressant également de comparer le *fonctionnement interdiscursif* du discours de la contestation interne avec celui de la direction du groupe, et de l'opposition audit groupe.
- d'une façon plus large, il est peut-être possible de définir les types de discours et les genres du discours en fonction de l'usage qu'ils font du dialogisme : il y a fort à parier que le bulletin météo ou la notice de montage donnent moins dans l'énoncé dialogique que la réponse à un acte d'accusation ou la thèse de doctorat...
- Plus textuellement, et si l'on ne se limite pas à la dimension interdiscursive, mais que l'on travaille également les dimensions interlocutive et autodialogique, l'étude de la dialogisation interne permet de décrire précisément la matérialité du texte, notamment dans sa progression : comment le texte assure son avancée à la fois en répondant par avance au discours que pourrait lui opposer son énonciataire, et en se consolidant de ce qu'il a déjà dit.

Ajoutons, pour mieux mesurer encore l'importance de cette notion :

- que nous n'avons traité qu'un aspect du dialogisme : sa dimension syntaxique. Bakhtine, dans la citation proposée en *incipit*, envisage également les aspects sémantique¹ et compositionnel. De la sorte, c'est l'ensemble de la matérialité linguistique et textuelle qui entre dans le champ d'action de ladite notion ;
- que nous ne nous sommes penchés que sur les « harmoniques dialogiques » (Bakhtine 1978/1979/1984 : 301) linguistiquement marquées. Au-delà, c'est tout élément qui peut être considéré comme orienté vers un autre discours et résonnant d'une autre voix...

De sorte que ce qui fait la force de la notion de dialogisme, fait peut-être également sa faiblesse. Puissante, trop puissante : à tout pouvoir expliquer, ne court-elle pas le risque de ne plus expliquer grand-chose, de devenir un hochet ou un sésame qui n'ouvre que sur des évidences ? Vaste question, qui va bien au-delà des objectifs limités de ce travail, et à laquelle, pour l'heure, nous ne saurions répondre.

¹ Ce que P. Siblot, dans les cadres de la praxématique, développe sous l'appellation de *dialogisme de la nomination* (Détrie, Siblot & Verine (ed.). 2001, p. 86).

Références bibliographiques

- Authier-Revuz (J.). 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi*. Paris : Larousse.
- Bakhtine (M.). 1929/1977. *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Minuit.
- Bakhtine (M.). 1934/1975/1978. « Du discours romanesque ». in : *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard, Coll. « Tel », pp. 83-233.
- Bakhtine (M.). 1952/1979/1984. « Les genres du discours ». in : *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard, pp. 265-308.
- Bakhtine (M.). 1963/1970. *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*. Lausanne : L'âge d'homme.
- Bally (C.). 1934/1965. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- Bres (J.). 1998. « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français ». in : Bres (J.), Legrand (R.), Madray (F.) & Siblot (P.), (ed.). *L'autre en discours*. Montpellier III, Praxiling, pp. 191-212.
- Bres (J.). 1999. « Vous les entendez ? De quelques marqueurs dialogiques ». in : *Modèles linguistiques*, XX, 2, pp. 71-86.
- Bres (J.). 2004. « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ébauche de description des façons dont se signifie le dialogisme de l'énoncé ». in : Haillet (P.), (ed.). *Actualité de Bakhtine* (à paraître).
- Bres (J.). 2005. « Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique ». in : Bres (J.), Haillet (P.), Mellet (S.), Nølke (H.) & Rosier (L.), (ed.). *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. [Actes du colloque de Cerisy, sept 2004, (à paraître)].
- Bres (J.) & Nowakowska (A.). 2004. « Mémoire de voix sans paroles : restriction, extraction... ». in : Lopez Munoz (J.-M.), Marnette (S.) & Rosier (L.), (ed.). *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan, pp. 75-80.
- Bres (J.) & Verine (B.). 2003. « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté ». in : *Faits de langue*, 19, pp. 159-170.
- Charaudeau (P.) & Maingueneau (D.), (ed.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Détrie (C.), Siblot (P.) & Verine (B.), (ed.). 2001. *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.
- Donaire (M.-L.). 2001. *Subjuntivo y polifonía*. Madrid : Arrecife.
- Guillaume (G.). 1944/1964. « Particularisation et généralisation dans le système des articles français ». in : *Langage et sciences du langage*, pp. 143-156 [Paris : Nizet].
- Haillet (P.). 2002. *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris : Ophrys.
- Langages* n° 117. 1995. *Les analyses de discours en France* [coord. D. Maingueneau].
- Maingueneau (D.) 1991. *L'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau (D.) 1994. *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.
- Moirand (S.). 1999. « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire ». in : *Cahiers de praxématique*, 33, pp. 145-184.
- Moirand (S.) 2001. « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués ». in : *Semen*, 13, pp. 97-117.
- Nowakowska (A.). 2004. « La production de la phrase clivée (c'est y qu-z) en français : de la syntaxe expressive à la syntaxe dialogique ». in : *Modèles linguistiques*, (à paraître).
- Nowakowska (A.). 2005. « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine ». in : Bres (J.), Haillet (P.), Mellet (S.), Nølke (H.) & Rosier (L.), (ed.). *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. [Actes du colloque de Cerisy, sept 2004, (à paraître)].
- Nølke (H.). 1994. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Louvain, Paris : Peeters.
- Nølke (H.). 2001. *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- Pêcheux (M.). 1975. *Les vérités de la Palice*. Paris : Maspéro.
- Todorov (T.). 1981. *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*. Paris : Minuit.



Mai 2005

0. Introduction

Le discours rapporté (DR) est un objet d'étude privilégié dans le cadre de l'analyse du discours (AD) : il suffit d'ouvrir le récent Dictionnaire d'analyse du discours (DAD) à son entrée lexicale pour en être convaincu. À partir de cet objet, on a cependant peu examiné les relations nouées entre corpus étudiés (entendu au sens d'ensemble de données significatives recueillies selon des méthodes spécifiques) et formes identifiées et décrites.

En effet, l'imbrication théorie/pratique met en avant la relation particulière nouée entre modèles théoriques et descriptions des pratiques : choisir un corpus clos, c'est aussi adopter des œillères et prendre le risque de ne pas rencontrer certaines formes pourtant attestées ailleurs. Faire un corpus, refuser les phrases de laboratoire (conçues « *in vitro* » pour reprendre l'expression de Wilmet, 1997) au profit de corpus attestés, c'est inaugurer la recherche, c'est prendre un risque théorique :

La légitime perspective heuristique, qui implique de construire un point de vue sur des données discursives, reçoit sa réalisation première et cruciale dans la construction du corpus, laquelle délimite et construit, d'un même mouvement, données et théorie du discursif dans ses rapports avec un hors-discours. (DAD, article « corpus », pp. 150-151).

Approches quantitatives et/ou qualitatives, exhaustivité ou non, données orales, écrites, audiovisuelles, questionnaires, interviews... : faire un choix de méthode, sélectionner ses données, c'est toujours déjà accorder la place aux interrogations épistémologiques, de rigueur dans les études menées en AD.

Que cherche l'AD dans les corpus ? Comment se constitue un corpus dans un courant dont l'objet est par définition mobile et varié ? Comme le rappellent Paveau et Sarfati (2003), « l'AD s'appuie volontiers sur des disciplines connexes dans le champ des sciences humaines » (p. 195) et ce positionnement particulier reconstruit et déconstruit sans cesse ses objets d'analyse, voire les emprunte à d'autres champs. Qu'a représenté la rencontre entre un courant théorique (AD) et des formes linguistiques particulières (DR) ? C'est à ces quelques questions que notre article tentera d'apporter des réponses.

Lato sensu, tout travail cherchant à creuser l'épaisseur d'un discours, en prenant en compte l'imbrication de ses conditions de productions et de ses manifestations discursives, peut relever de l'analyse du discours.

Stricto sensu, dans la lignée des travaux de Michel Foucault, on cherche à constituer des formations discursives², démarche qui s'apparente à la constitution d'un « macro-corpus », réunissant après coup des entités textuelles de formes et d'horizons divers, de modalités énonciatives différentes mais à la pertinence idéologique commune. Dans cette optique, le corpus clos est une « aberration » en AD (voir sur cette question l'article de Guilhaumou 2003 sur lequel nous revenons plus loin) puisqu'il s'agit de penser le rapport à l'altérité et donc à d'autres corpus.

Plus modestement, c'est aussi à un rapport à l'altérité (le discours autre) que doit faire face l'approche du DR. C'est pourquoi, en filigranes de l'histoire des corpus utilisés dans ce champ particulier, on essaiera d'y lire aussi celle de l'AD. On posera comme hypothèse de

¹ Nous adopterons dans le corps du texte les abréviations suivantes : discours rapporté = DR, analyse du discours = AD, Dictionnaire d'analyse du discours = DAD.

² Selon Guilhaumou (*op. cit.*), cette perspective est en fait déjà une seconde phase de l'AD par rapport à la phase une dominée par le modèle harrissien, qui s'appuie sur un corpus de langue pour une analyse du discours.

lecture de l'histoire le double mouvement paradoxal suivant : alors que l'AD s'éloigne progressivement de la notion de corpus clos, institutionnel, écrit pour appréhender les rives plus instables des corpus oraux et clandestins, le DR, au départ ancré dans des études à caractère stylistique, va d'une part rencontrer le bouleversement épistémologique de l'AD pris dans la réflexivité des discours mais aussi revenir poser la question des conditions matérielles de reproduction d'un discours (son rapport) et des contraintes y afférant à partir de corpus non littéraires et institutionnels. Les travaux menés actuellement sur le DR mêlent approches discursives et sociales, à partir de corpus où il s'agit d'étudier le poids des contraintes extérieures sur la manière de rendre le discours d'autrui.

Commençons donc par dresser de façon très brève et quelque peu schématique les rapports entre l'AD et les corpus successifs sur lesquels elle s'est penchée, avant de nous occuper plus précisément du DR.

1. AD et corpus

Les réflexions de Michel Foucault sur « les choses dites » ou « l'archive » ont profondément marqué les analystes du discours, Michel Pêcheux en tête. Dans un article récent, J. Guilhaumou retrace l'historique des relations nouées, depuis les années 70, entre modèles théoriques de l'AD et corpus analysés du côté de l'histoire. Il voit trois étapes dans le rapport théories/corpus :

- (1) 1970 : démarche inaugurale, ancrée dans la méthode harrissienne où on constitue des corpus clos (exemple : le discours bourgeois à telle époque) afin de trouver des paradigmes phrastiques (méthode des termes pivots).
- (2) 1980 : tournant interprétatif de l'AD qui aboutit, grâce aux propositions théoriques de Foucault et de Pêcheux, à la notion de formation discursive et à la révocation du corpus clos au profit d'une description de la réflexivité du discours.
- (3) 1990 : renouvellement par les nouveaux historiens de l'abord du corpus, en articulant fonctionnement linguistique et réflexivité des énoncés.

Pour Guilhaumou, le travail de l'analyste du discours s'apparente rapidement à celui du sociolinguiste bien que cette discipline ne se donne pas comme herméneutique, ce qu'ambitionne, dans une certaine mesure, l'AD. Cependant, actuellement ces deux approches tendent à se rencontrer sur le terrain et les méthodes, notamment avec l'intérêt de l'AD pour l'oral « spontané ». Dans ce cadre, les propositions de Bourdieu et la notion de « marché linguistique » rencontrent aisément les préoccupations des analystes de discours mais en y remettant le « sujet » (fût-ce sous le nom d'agent) comme acteur social (précédé en cela il est vrai par ses rapports avec la linguistique de l'énonciation qui avait préparé le terrain du retour du sujet).

Selon Guilhaumou, l'AD se trouvait coincée par une méthode qui reproduisait le rapport langue/discours saussurien et les mécanismes idéologiques de sanction des énoncés déviants. Nous insisterons également sur le fait suivant : la fascination du modèle générativiste sur les analystes de discours. En effet, Michel Pêcheux va couler sa théorie sémantique dans le moule générativiste et Jean-Pierre Faye, autre figure charismatique de l'AD, quoique plus extérieure, entretient lui aussi des rapports ambigus avec le même cadre théorique (il est co-directeur de la revue *Change d'obédience* générativiste mais développe une théorie aux antipodes puisqu'il s'agit d'une sorte de sociographie des discours politique) et défend une sorte de transformationnisme qu'il essaie de déplacer de l'analyse syntaxique à l'analyse de l'idéologie. Mais, comme le pointe Ernotte, à propos cette fois de Pêcheux (à paraître) :

(...) il y a incompatibilité entre le postulat de compétence universelle du sujet parlant chomskien et l'institution du sens résumée dans l'effet Münchhausen. Conséquence, le postulat transformationniste chomskien de « structure profonde » va constituer pour l'analyse de discours un danger permanent (le risque, avec les « paraphrases », de retomber dans l'histoire des idées, d'interpréter les formes dans un sens téléologique à la façon de l'hégélianisme) et un obstacle épistémologique indépassable : aspirée par le bas, l'analyse de discours ne peut scruter la simple surface du langage, celle de la production des énoncés, de leur réception et, entre les deux, de leur circulation.

Cependant, on peut relire certaines propositions de l'*Ordre du discours* en adoptant un autre point de vue : la mise en avant de la notion d'*interdit* pouvait déjà s'interpréter comme une ouverture à des corpus que nous avons nommés *clandestins* (par exemple les insultes, Ernotte

et Rosier, 2000) c'est-à-dire à des types d'énoncés formant corpus, en circulation mais non officiels et qui représentent un « impensé » de la langue et du discours. Déjà Boutet, Ebel et Fiala (1982), influencés par le modèle interactionniste et l'analyse des formes « floues », proposaient de s'intéresser à la diversité de productions plus spontanées qui participent à la « rumeur » politique et à leur circulation. Par ailleurs, les notions d'unités discursives ou de genres de discours (spécialisés, ordinaires comme dans le groupe du Cédiscor de Moirand) se trouvent également valorisées.

Le « tournant interprétatif » de l'AD ouvre alors le champ des possibles pour les corpus mais va aussi scinder certaines approches : le foisonnement intellectuel qui brassait allégrement marxisme, psychanalyse, littérature, linguistique dans les années 60-70 va faire l'objet d'une redistribution. L'analyse sociale et idéologique des œuvres littéraires se fera par exemple au sein de la sociocritique ; le modèle marxiste va progressivement se trouver déforcé par les événements politiques et ne se retrouvera plus invoqué de manière systématique, comme dans les premiers travaux des analystes du discours.

L'ouverture à des corpus autres déplace donc les perspectives et les fondements théoriques de l'AD. Elle oblige aussi à s'interroger sur la possibilité de revisiter certains concepts : la notion de *formation discursive* permet-elle de travailler sur des entités recueillies par des méthodes empruntées à la sociolinguistique ? L'emploi de cette notion pour qualifier des pratiques orales est-il ou non légitime ? Pourtant considérer qu'une conversation de café ne puisse être du ressort de l'AD, c'est avoir une conception « bornée » des pratiques sociales aux antipodes des approches interactionnistes ; c'est sans doute jouer une version caricaturale de Pêcheux contre Foucault. C'est sacrifier *a priori* à la cohérence l'investigation et l'élaboration des corpus et postuler une homogénéité totale des formations discursives, comme idéal type discursif, alors qu'il semble qu'elles doivent dépasser le cadre strict des discours « normés ».

Dans son découpage historique, Guilhaumou, tout en pointant l'importance de la dimension réflexive dans le champ de l'AD comme voie nouvelle, n'évoque pas la théorisation proposée par J. Authier¹ sur les « boucles réflexives du dire », de l'autonymie aux diverses formes de représentations du discours autre, étape pourtant capitale correspondant au passage de la phase 1 (les années 70) à la phase 2 (les années 80).

Selon nous, le recueil *Matérialités discursives* en 1981 avait jeté les ponts de ce bouleversement épistémologique et de ce basculement vers la réflexivité de l'AD, avec notamment un article de Jacqueline Authier sur les formes de discours rapporté et l'autonymie intitulé « Paroles tenues à distance ». Le passage en revue du numéro 8 de la revue *MOTS*, paru en 1984, aidera à tisser le fil rouge de notre présentation historique : consacré à *l'Autre, l'étranger : présence et exclusion dans le discours*, le numéro traite des minorités, des exclus, des « clandestins discursifs » en somme (l'expression est la nôtre) de ceux qui n'ont pas la parole mais aussi des discours qui excluent, comme celui « emblématique » de l'extrême-droite sur les immigrés, à travers ses variations nationales. Nous pointerons particulièrement l'article de J. Authier et L. Romeu qui s'attache à l'étude de la falsification de l'histoire dans un texte de Faurisson, à travers ses mécanismes énonciatifs, dont participent des formes de DR. Se trouve parfaitement illustré dans cette analyse le nouveau départ de l'AD, ancré dans l'étude spécifique de formes langagières à la signification idéologique identifiable contextuellement. En filigranes cependant le renvoi à un extra-linguistique est démonté par l'analyse même du texte puisque niant les référents extra-discursifs, le texte ne renvoie plus à rien d'autre qu'à son propre discours, niant le discours adverse, par une stratégie argumentative de destruction de l'autre.

Nous avons ainsi noué les éléments permettant d'articuler AD et DR à un moment crucial de l'histoire de ce courant, quand la réflexivité paraît résoudre le rapport du discours à un extérieur par un retour... sur le discours. La généalogie du discours théorique sur le DR, devenue progressivement objet central dans l'AD, s'est faite au prix d'un changement de paradigme et, partant, d'un bouleversement épistémologique : de l'analyse de l'idéologie des discours vers l'étude de leur réflexivité.

Nous allons maintenant examiner la manière dont le corpus, les théories et les pratiques interagissent, à la lumière spécifique du prisme du DR.

¹ Cette absence s'explique sans doute par le fait qu'explicitement Guilhaumou restreint sa réflexion à l'analyse de discours du côté de l'histoire, perspective dont ne relèvent pas les travaux d'Authier.

2. Corpus, théorie, pratique

Nous postulons que le corpus exerce une triple influence, sur le modèle théorique, la nomenclature et l'analyse pratique. Nous allons illustrer cette affirmation à partir du DR.

- *Le modèle théorique.* Dans le cadre de l'AD, on peut distinguer deux approches des formes de DR : une conception réflexive des formes, dominante dans le discours théorique et qui est le signe d'une mise en scène de soi par le retour sur l'usage de ses propres mots et une conception plus pragmatique ou matérialiste, posant la nécessaire primauté d'un discours à citer, c'est-à-dire qu'il y aurait nécessité, pour avoir du DR, d'un discours antérieur, que l'on cite, que l'on résume, reformule voire trahit, manipulations caractéristiques des médias ou des discours à tendance argumentative et polémique. Moirand et son équipe appréhendent ainsi les énoncés en circulation d'un univers discursif à un autre (le discours de la science dans la presse).

Travailler sur l'oral, dans le cadre interactionniste, montre que les formes de DR utilisées sont souvent liées aux objectifs et enjeux de la situation de parole et qu'elles servent souvent à rapporter des discours fictifs, n'ayant jamais été dits. Hors du champ précis de l'AD, la relation du DR avec le discours d'origine est donc mise au second plan (voir Tannen, 1989). Alors qu'on aurait pu imaginer intuitivement que la description des formes du discours rapporté au « quotidien » (pour reprendre le titre de l'ouvrage de Vincent & Dubois, 1997) apportait plutôt de l'eau au moulin de la répétition d'un discours initial (on pense aux multiples situations de la vie quotidienne où l'on est amené à répéter une conversation précédemment tenue par soi ou par d'autres), on se trouve au contraire dans des cas où l'effet de fiction produit grâce aux formes du DR est le plus fort.

- *La nomenclature.* Les approches linguistiques vont plutôt parler de *discours direct* alors que des approches plus communicationnelles ou sociologiques vont utiliser le terme *citation*, relayant, du point de vue discursif, une acception plus juridique. Pourtant certaines études sur la presse vont insister sur la dimension fictive, encore une fois, des formes de DR. Les propositions néologiques (*discours importé, déplacé, représentation du discours autre, discours évoqué, disjonction citationnelle*) sont utilisées de façon ponctuelle. Pour le moment, *discours représenté* apparaît souvent, lié à la volonté de démonter justement l'idée d'un discours antérieur et de revenir encore sur la fictionnalisation et la mise en scène du discours d'autrui. De notre côté, nous tenons à garder *discours rapporté* justement parce que nous nous intéressons aux mécanismes de circulation des discours et donc à la question d'un discours original rapporté, répété.
- *L'analyse pratique* est étroitement dépendante du corpus. Dans le cadre de la presse, elle porte son intérêt sur les verbes introducteurs de DR (par exemple Monville-Burston, 1993 ; de Gaulmyn, 1983), sur leur modalité (selon l'axe *dire/prétendre*), sur les degrés d'adhésion du journaliste par rapport à ce qu'il rapporte, sur la scénographie discursive de l'acte de rapporter, sur les diverses manières de transposer un discours, sur la nécessité de distinguer verbes de paroles et verbes de pensées (Marnette, 2000) etc. Dans le cadre plus spécifiquement linguistique, les îlots textuels (Authier), les formes mixtes comme *le discours direct avec que* (Rosier) sont étroitement dépendants du corpus de presse où ces formes sont abondamment utilisées. La mise en avant des différents emplois de la typographie pour hiérarchiser l'information dans l'espace graphique du journal et marquer le discours d'autrui (guillemets, italiques, combinaison des deux) entrent aussi en ligne de compte.

Enfin, certaines pratiques de discours obligent à composer avec un discours antérieur qui a matériellement pris corps. Le travail pionnier de Compagnon (1979) sur la « seconde main » avait bien mis en avant, par la métaphore des ciseaux, la composante répétitive et argumentative de la citation. Les analyses récentes des pratiques citationnelles sur l'Internet (par exemple Marcoccia, 2004) poursuivent cette métaphore du copier-coller.

Même si de nombreux travaux contestent à bon droit le principe de fidélité et la littéralité de la reproduction, il n'en reste pas moins que ces principes ont un impact au plan de l'idéologie. La perspective réflexive ne doit pas occulter les transformations successives subies lors du rapportage des discours.

Voyons maintenant quels sont les corpus qui ont servi à façonner progressivement le modèle du DR et les évolutions de modélisation qu'a permis l'ouverture à de nouveaux corpus.

3. DR et corpus littéraire

En ce qui regarde plus particulièrement les travaux sur le discours rapporté, les premières études à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} (Tobler puis Bally ; Lips ; Lerch ; etc. voir Rosier, 1999) se sont centrées sur ses manifestations littéraires, à travers le privilège accordé au discours indirect libre, forme jugée « neuve ». Tout en insistant fortement sur la dimension sociale à l'œuvre dans le rapport au discours d'autrui, Bakhtine/Volochinov (1929) analyse exclusivement des textes littéraires.

Si l'on prend comme point de départ, à la fin du XIX^{ème} siècle, le repérage par le philologue allemand Tobler du *style* ou *discours indirect libre* (désormais DIL) dans Zola, on pose d'emblée le lien privilégié (et jamais démenti) entre formes du DR et corpus littéraire. Cependant, la forme DIL devient l'enjeu d'un débat entre stylisticiens et linguistes (est-ce une forme grammaticale ou non ?) et l'on s'interroge sur son apparition dans l'histoire des formes : quand naît le DIL ? Et de remonter le fil des textes, jusqu'à l'époque médiévale¹. Ce fait mérite d'être souligné car, comme le rappelait Cerquiglini (1984), on « découvre » peu de nouveaux objets en sciences humaines et le DIL fait figure de « découverte ».

Dès son identification, la forme du DIL a une signification idéologique : elle est signe de modernité littéraire. Dès lors, toute une série de travaux vont faire de la question de son repérage un enjeu aux conséquences épistémologiques indéniables - notamment pour les médiévistes qui rejoignent, en le contestant, le projet bakhtinien de lier les formes du rapport à autrui à l'histoire plus générale des mentalités et des modes de relation à l'autre en diverses sociétés. Pour Bakhtine/Volochinov, l'époque féodale ne souffre qu'une représentation empathique dans le rapport au pouvoir et le DIL, forme de la crise de conscience individuelle, ne peut voir le jour à cette époque.

Cette perspective quelque peu téléologique oblige à s'interroger sur le statut du chercheur qui va tenter de trouver un « objet » qui pose justement la question de sa « libre » interprétation.

L'enjeu suivant sera celui de l'existence de cette même forme à l'oral. On ne peut nier que les travaux actuels dans le domaine oral aient tranché : le DIL existe à l'oral. Mais s'agit-il bien de la même forme dont débattaient nos philologues et stylisticiens du début du siècle ? La liste des caractéristiques formelles du DIL atteste de son polymorphisme, de l'importance du co/contexte ainsi que de celle du pôle récepteur pour la co-construction interprétative de cette forme. Des travaux vont aussi mettre en avant le parallèle entre formes du DIL et notion de point de vue ou focalisation narrative (Rabatel, 1997 ; Marnette, 1998) ; on n'a de cesse de montrer l'existence de cette forme dans des discours non littéraires (voir Maingueneau (2002) dans l'analyse du rapport de soutenance de thèse par exemple).

Le discours direct libre (DDL) reproduit, à peu de détails près, les mêmes interrogations épistémologiques que le DIL : forme emblématique de la modernité (à moins que ce soit déjà celle de la post-modernité ?), caractérisée par une émancipation typographique, syntaxique et attributive, au statut grammatical encore mal assuré... Un discours direct non marqué du XVI^{ème} siècle équivaut-il à un discours direct libéré (par rapport à un autre modèle normatif) du XX^{ème} ?

En effet, il faut accepter que cette forme définie comme émancipée de la typographie et des verbes d'attribution doive *de facto* apparaître après la codification et la banalisation de l'usage des marqueurs typographiques classiques du DD. Du point de vue de son apparition, si cette forme est au centre de discussions depuis les années 80, elle est discutée et pratiquée dans les années 20 en France et à l'étranger, et pas que dans la littérature.

Si les discussions ont longtemps questionné la place des formes libres par rapport aux formes canoniques, c'est véritablement l'exploration du champ de l'oral qui va introduire l'idée de « mixité » entre formes des discours direct et indirect. Oralité et analyse du discours n'ont pas toujours fait bon ménage à cause d'abord des posés épistémologiques du second et plus généralement de la désaffectation vis-à-vis des études de l'oral dans le courant structuraliste traditionnellement, désaffectation imputée à Saussure (voir sur cette question les réflexions intéressantes posées par Paveau & Sarfati, *op. cit.*).

¹ Deux études illustrent parfaitement cette généalogie à rebours d'une forme réputée moderne : celle de M. Lips en 1926 et celle de Verschoor en 1959, dans la droite ligne de l'école de Genève.

De façon parallèle, le DR a longtemps été lui aussi cantonné à l'étude de corpus écrits, voire spécifiquement littéraires. Les études du DR à l'oral ne sont pas, au départ, des études effectuées dans le cadre strict de l'AD : de Gaulmyn (perspective didactique) en France ou Vincent (sociolinguistique) au Québec ouvrent sur les pratiques quotidiennes du DR en montrant la mixité des formes orales qui usent de stratégies spécifiques, s'éloignant du modèle normatif classique issu l'écrit (voir par exemple le rôle des ponctuations du discours chez Vincent (1993), des interjections comme marqueurs d'ouverture du DD chez Vérine et Fauré (2004), etc.) : apparaissent alors des constructions complexes superposant marquage syntaxique du DI et marques énonciatives du DD.

Cet intérêt pour la mixité et les formes « bâtardes » (Rosier, 2000), on la retrouve chez certains analystes de discours lorsqu'ils s'aventurent sur les terrains de la sociolinguistique : nous pensons ici au travail de Boutet et Fiala sur le télescopage syntaxique (1986), c'est-à-dire sur une pratique syntaxique non standardisée. Il n'est pas anodin de pointer dans cette histoire de l'analyse du discours l'importance emblématique de la notion de *mixité* : d'origine rhétorique, le terme ne bénéficia pas d'une approche positive. C'est finalement la mise en avant de l'hétérogénéité¹ qui fera revenir, de façon positive cette fois, la notion. Nous nous permettons de renvoyer à un travail antérieur sur ce point :

La mixité désigne, dans ce cadre, la pluralité des origines discursives et de leurs sources sociales et non des formulations linguistiquement composites. Par contre, dans le domaine plus précis mais « cristallisateur », en quelque sorte, de l'hétérogénéité montrée, la problématique du discours rapporté combine, dès le début de la réflexion sur le sujet (...) la rhétorique des genres à la mixité énonciative. (Rosier, 2000, p. 329).

Ces formes mixtes ne sont pas absentes de la littérature (dans ses romans, François Mauriac par exemple utilise toute une déclinaison de formes indirectes, de la plus libre, à la plus encadrée typographiquement). Mais il semble, à part quelques mentions ponctuelles ci et là, qu'elles n'aient pas fait l'objet de traitements particuliers avant leur mise en évidence dans les corpus oraux. La découverte de ces nouveaux corpus oblige à re-lire les corpus antérieurs à la lumière d'un nouveau prisme formel.

4. DR et corpus de presse

À côté du corpus littéraire, le plus représenté pour l'étude des formes de DR, on trouve, tout aussi représenté actuellement, le corpus de presse. On parle couramment de corpus ou textes de presse pour désigner un ensemble hétérogène de discours empruntant des médias aussi variés que la télévision, la radio, les journaux quotidiens, hebdomadaires, mensuels, etc. ; en version papier ou informatique, l'Internet, etc.

Dans le domaine du français, les travaux pionniers de Bally sur le DR (notamment 1912, 1914) mettaient déjà en avant certaines caractéristiques de la pratique journalistique dans le cadre du DR. Le linguiste-stylisticien opposait un rendu objectif et un rendu subjectif de l'énonciation d'autrui en pointant l'usage spécifique, par les journalistes, des formes comme le conditionnel et les attributions en *selon X*, *d'après X*. Mais c'est seulement depuis les années soixante-dix que les études sur le DR vont utiliser la presse comme corpus privilégié (par exemple les travaux menés en analyse du discours de Boutet, Charaudeau, Fiala, Moirand, Maingueneau, etc.).

Actuellement ce champ est labouré en tout sens, notamment de façon innovante par Moirand qui suit les *trajets discursifs* de mots et de dires qui circulent d'une communauté discursive à une autre, d'un événement à un autre, d'un genre discursif à un autre au fil du temps et dans l'espace d'un même support (voir aussi dans le même cadre les travaux de Reboul-Touré sur le discours de vulgarisation scientifique).

On rejoint là une interrogation plus large sur le rapport entre les genres de discours et les pratiques micro et macro-discursives. Sans défendre l'idée d'une exclusivité formelle établissant un lien direct entre corpus et types de DR, il apparaît néanmoins que le discours rapporté dans la presse présente des particularités notamment dans le rapport à la littéralité du discours d'autrui, entre authentification et fiction, entre oral et effet de *conversationnalisation* à l'écrit (Fairclough cité par Tuomarla, 2000)

¹ Même chez les tenants d'une irréductibilité du couple DD/DI, dans la lignée de Authier, la terminologie trahit une certaine ... hybridité : ainsi le discours indirect quasi-textuel de Komur.

Les travaux menés sur ces corpus obligent à revenir à cet « hors-corpus », pas seulement textuel mais matériel, de faits, de gestes, d'opinions et de discours rapportés du monde extralinguistique. Et aussi à chercher une nouvelle théorisation de ce rapport dans d'autres champs : la notion de circulation, qui y devient centrale, et qui n'a pas fait l'objet d'une théorisation spécifique dans l'AD (le terme est absent du DAD), oblige à (re)visiter certaines théories non linguistiques : médiologie de Debray, philosophie de la communication de Serres, conception de l'espace d'un de Certeau, etc. Bien entendu, la circulation dépasse les phénomènes grammaticaux du discours rapporté. En effet des discours qui circulent ne sont pas nécessairement des discours rapportés, c'est-à-dire des discours qui « montrent » (ou tentent de dissimuler, c'est selon) qu'ils sont dans un processus de circulation d'un énonciateur à l'autre, d'un espace énonciatif et discursif à un autre. Pour être un discours en circulation, un discours doit avoir fait l'objet de plusieurs transmissions et progressivement s'imposer comme une évidence, par sa transmission. Cette perspective est sans doute le point nodal où s'articulent DR et AD en vue de constituer ce que nous avons appelé l'*Analyse du Discours Rapporté* ou ADR et c'est le corpus de presse qui l'illustre le mieux.

5. Terrain neuf, formes neuves ? Pour une analyse du discours rapporté

Revenant à l'articulation du discours et de l'extra-discursif par l'étude de corpus où la question d'un discours original est première, le DR étend son champ d'action à de nouveaux terrains, à nouveau plus institutionnalisés, en apparence du moins.

On peut alors relever un paradoxe. Alors que l'AD évolue vers l'analyse de corpus ouverts, « naturels » pour reprendre l'expression de Guilhaumou, moins contraints afin de se frotter à certaines pratiques langagières de la vie quotidienne, les études du DR investissent des champs où les contraintes et la gestion du discours d'autrui sont inscrites dans une pratique sociale : les travaux sur les citations dans les écrits scientifiques en sont un bel exemple (notamment : Tuomarla, 2000 ; Grosmann, 2002 ; Rosier, 2002).

Les articles scientifiques, relevant de ce que Maingueneau appelle les *discours fermés*¹ adoptent des stratégies de discours rapporté qui s'apparentent à ceux trouvés dans le discours de presse, ensemble relevant, toujours selon Maingueneau, des *discours ouverts*², malgré des contraintes différentes.

La pratique de la citation dans le champ scientifique est loin d'être unifiée. D'aucuns citent des auteurs hors de leur champ alors que d'autres se concentrent sur les membres de leur confrérie théorique, géographique ou amicale. Il existe un *non-dit* de la citation, parce que non formalisable, qui reflète en partie une certaine conception de la recherche scientifique. Qui plus est, la pratique citationnelle est conditionnée par les places occupées par les références légitimées, voire les universités d'où émanent les chercheurs, comme le rappelait Bourdieu (2001) dans le champ des sciences « exactes » :

Les jugements sur les œuvres scientifiques sont contaminés par la connaissance de la position occupée dans les hiérarchies sociales (et cela d'autant plus que le champ est plus hétéronome). Ainsi Cole montre que, parmi les physiciens, la fréquence de citation dépend de l'université d'appartenance (p. 114).

Rappelons que les pratiques citationnelles sont aujourd'hui régies, peu ou prou, par la *citation analysis* (c'est-à-dire les études quantitatives sur les personnes et les œuvres citées, afin d'aligner les pratiques citationnelles des sciences « humaines » sur celle des sciences exactes). Les contraintes économiques provoquent ou provoqueront un effet pervers, déjà à l'œuvre dans le champ : citer ceux que nous connaissons, citer ses amis, citer ceux qui nous citeront. Quelles sont les conséquences de ce mode de faire ? La principale n'est-elle pas d'amoindrir la pratique polémique dans les articles scientifiques ? La question reste ouverte.

Pour en revenir à ce qui nous préoccupe directement, l'évolution des corpus passés au crible des formes du DR, de la littérature aux discours scientifiques en passant par la presse et l'oral, montre à la fois l'élargissement des formes décrites, le retour d'une volonté d'articuler pratiques discursives et sociales - que certains tenaient pour une perspective désuète voire obsolète - et le développement d'une réflexion épistémologique sur le rôle fondateur de certaines formes de langue (syntaxique) emblématiques (pour l'AD, la proposition relative d'abord, le DR ensuite).

¹ C'est-à-dire ceux où il y a identité entre scripteur et lecteur donc un lectorat restreint.

² C'est-à-dire où il n'y a pas d'identité entre scripteur et lecteur donc un lectorat beaucoup plus vaste.

6. L'avenir des études de l'ADR : retour aux genres ?

Pour terminer, examinons les corpus sur lesquels les contributeurs au colloque sur le discours rapporté organisé à Bruxelles en 2001 ont travaillé (les actes ont paru en 2004). La répartition est indicatrice, même si tous les participants ne s'inscrivent pas dans le cadre *stricto sensu* de l'analyse du discours. Cependant l'omniprésence du modèle réflexif de J. Authier qui travaille dans le cadre de l'AD et la conception d'une analyse du discours *lato sensu* permettent d'y intégrer plus largement les contributions de ce colloque.

Sur 67 textes, seules quelques communications étudient des formes particulières de DR sans mettre en avant la question d'un corpus particulier ni s'interroger sur le statut des exemples. La majorité s'attelle, au contraire, à un texte ou à un type de texte ou à un genre de discours avec, en regard, l'étude d'une forme spécifique de DR.

Si le corpus de presse n'est pas négligé, le corpus privilégié reste le corpus littéraire (du roman de Renart à Patrick Modiano). La littérature du XIX bénéficie d'une attention particulière pour l'étude des formes de DR. On retrouve encore aujourd'hui inlassablement, sans jachère, le labour des indétrônables du DIL : Flaubert et Zola. Par contre, des zones d'ombre subsistent : le XVIII est peu traité de ce point de vue, à une époque où pourtant l'intérêt pour la typographie produit des réflexions d'ordre esthétique sur la forme même du discours direct, chez Marmontel par exemple (voir Rosier, 1999).

De façon épisodique les nouveaux romanciers sont convoqués sur ce terrain, Sarraute et Pinget en tête. Les écrivains contemporains bénéficient progressivement d'un intérêt en raison des formes de DR qu'ils utilisent ou subvertissent : Annie Ernaux, François Bon, Patrick Modiano sont étudiés. Peu d'intérêt en revanche pour les paralittératures : si certaines perpétuent des modèles classiques, d'autres (dans le polar notamment) mettent à mal les réseaux énonciatifs (on pense aux romans de Thierry Jonquet par exemple) mais ne font pas l'objet d'études systématiques sur ce point précis.

Cependant, la recherche s'ouvre à de nouveaux corpus : des formes plus hybrides comme les rédactions conversationnelles (Apothéloz, 2004), représentatives d'une dynamique de la production collective d'un texte, poursuivent la réflexion sur la mixité en la déplaçant au niveau des genres et des pratiques d'écriture « polyphoniques ».

Des corpus atypiques sont traités, comme celui de la correspondance diplomatique entre la France et l'Allemagne 1871-1914, la consultation de voyance radiophonique, le récit psychanalytique authentique.

Enfin, l'intérêt pour des corpus informatisés, avec leurs propres pratiques du copier-coller, l'apparition de logiciels automatiques de détection ainsi que la mise au point de méthodes d'exploration contextuelle de la citation illustrent à la fois la matérialité de la pratique citationnelle et ses enjeux sociaux.

Les corpus utilisés pour l'étude du DR se sont donc extrêmement diversifiés. En regard et si l'on quitte ce recueil, l'AD traite actuellement de genres minorés comme les notices biographiques des manuels, les discours des critiques journalistiques, les comptes rendus, bref ce qui fait l'entour des textes littéraires, et s'interroge notamment sur la question de leur réception ; sur le terrain des corpus historiques, elle s'ouvre aux récits et aux corpus naturels, ainsi qu'aux corpus réflexifs sur la langue (Guilhaumou, *op.cit.*). Le déplacement vers des corpus oraux la fait se pencher vers des groupes d'énonciateurs identifiés du point de vue sociologique comme des « invisibles » (DAD, p. 153). C'est aussi l'intérêt pour des formes plus larges de circulation des discours que sont les potins, les ragots, les commérages, les rumeurs qui d'objets sociologiques ou anthropologiques viennent s'inscrire dans le champ de l'AD¹ (Rosier & Mailleux, 2002).

Tant du côté de l'AD que de l'ADR, les réflexions sur les genres et sur les diverses origines énonciatives des discours qui les composent – c'est-à-dire les contraintes dans la gestion du rapport au discours d'autrui nécessairement antérieur – sont clairement les pistes actuelles de recherche, qui s'émancipent quelque peu du modèle réflexif dominant et renouent avec la tentative d'articuler extra-linguistique et linguistique.

¹ Le prochain colloque du groupe Ci-dit qui aura lieu à Québec en 2006 traitera plus spécifiquement de ces formes de circulation de discours médians et de leur articulation aux formes classiques du discours rapporté.

7. En guise de conclusion

En retraçant en parallèle une certaine histoire de l'AD et de ses corpus avec celle du DR (rebaptisé ADR), nous avons mis en évidence le point nodal de leur rencontre et le bouleversement épistémologique qui a suivi tant pour le courant théorique que pour la formalisation de l'objet linguistique : la mise en avant de la réflexivité discursive.

Ensuite, nous avons avancé que la progressive diversité des corpus, du plus au moins institutionnel pour l'AD, du littéraire à des sous-genres oraux et écrits pour le DR, a deux conséquences théoriques : la nécessité pour l'AD de retravailler ses concepts, comme celui de formation discursive, à l'aune de pratiques orales quotidiennes ; la nécessité pour l'ADR de mettre sur pied une théorie de la circulation des discours, pour revenir à une articulation entre pratiques langagières, discursives, sociales et idéologiques du rapport à l'autre.

Références bibliographiques

*Bibliographie sélective*¹

- Authier-Revuz, (J.). 1981. « Paroles tenues à distance ». in : *Matérialités discursives*. Lille : Presses Universitaires de Lille, pp. 127-142.
- Authier-Revuz, (J.). 1982. « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'Autre dans le discours ». in : *DRLAV*, 26, pp. 91-151.
- Bourdieu (P.). 2001. *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'Agir.
- Boutet (J.), Ebel (M.) & Fiala (P.). 1982. « Relations paraphrastiques et construction du sens. Analyse d'une formule dans le discours xénophobe ». in : *Modèles linguistiques*, IV, I, pp. 38-79.
- Boutet (J.) & Fiala (P.). 1986. « Les télescopages syntaxiques ». in : *DRLAV*, 34-35, pp. 111-126.
- Compagnon (A.). 1979. *La seconde main*. Paris : Le Seuil.
- Debray (R.). 1991. *Cours de médiologie générale*. Paris : Gallimard.
- Dardy (C.), Ducard (D.) & Maingueneau (D.). 2002. *Un genre universitaire. Le rapport de soutenance de thèse*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Ernotte (P.) à paraître. « Idéologèmes. Éléments pour une théorie matérialiste de la réception linguistique ». in : *Colloque de Castries*.
- Faye (J.-P.). 1972. *Langages totalitaires*. Paris : Hermann.
- Fiala (P.). 1993. « Le discours rapporté dans les fabriques d'opinions ». in : *Langages et société*, 64, pp. 93-100.
- Grosman (F.). 2002. « Les modes de référence à autrui chez les experts : l'exemple de la revue *Langages* ». in : *Faits de Langue*, 19, pp. 257-262.
- Guilhaumou (J.). 2003. « Le corpus en analyse de discours : perspectives historiques ». in : *Corpus*, 1, pp. 21-49.
- Lopez Munoz (J.), Marnette (S.) & Rosier (L.). (eds.). 2004. *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*. Paris : L'Harmattan.
- Maingueneau (D.). 1988. « Langue et discours : la linguistique et son double ». in : *DRLAV*, 39, pp. 21-32.
- Maingueneau (D.) & Charaudeau (P.), (dir.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Le Seuil.
- Marnette (S.). 1998. *Narrateur et point de vue dans la littérature médiévale : une approche linguistique*. Berne : Peter Lang.
- Moirand (S.). 1988. *Une histoire de discours*. Paris : Hachette.
- Moirand (S.). 1997. « Formes discursives de la diffusion du savoir dans les médias ». in : *Hermès*, 21, pp. 33-44.
- Mots n° 8. 1984. *L'Autre, l'étranger : présence et exclusion dans le discours*. Paris, Saint-Cloud : CNRS.
- Paveau (M.-A.) & Sarfati (G.-E.). 2003. *Les grandes théories de la linguistique*. Paris : Armand Colin.
- Pêcheux (M.). 1975. *Les vérités de la Palice*. Paris : Maspero.
- Pêcheux (M.). 1983. « Analyse du discours : trois époques » : in : Maltidier (D.), (ed.). 1990. *L'inquiétude du discours*, pp. 295-302.
- Rabatel (A.). 1997. *Une histoire du point de vue*. Paris : Klincksieck.
- Rosier (L.) & Ernotte (P.). 2001. « Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles ». in : *Français & Société*, 12. Louvain-la-Neuve, Bruxelles : Duculot-MCF.
- Rosier (L.). 1999. *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Rosier (L.). 2000. « Les « bâtarde » du discours. De la nomenclature, des discours grammaticaux et des pratiques de référence en matière de discours rapporté en français ». in : Francard (M.), (ed.). *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, pp. 325-343.
- Rosier (L.) & Mailleux (C.). 2002. « Dire du mal de : étude linguistique d'une énonciation médisante ». in : *Faits de Langues*, 19, pp. 245-253.

¹ Les références non détaillées dans la bibliographie sont reprises sur le site internet du groupe Ci-dit (<http://www.cit-dit.org>) consacré au discours rapporté.

- Tuomarla (U.). 2000. *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Helsinki : Academia scientiarum fennica humanoria.
- Vincent (D.) 1993. *Les ponctuations de la langue et autres mots du discours*. Québec : Nuit Blanche.
- Vincent (D.) & Dubois (S.). 1997. *Le discours rapporté au quotidien*. Québec : Nuit Blanche.
- Volochinov/Bakhtine. 1979. *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Minuit [trad. fr.].
- Wilmet (M.). 1997. *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette-Duculot.



**Analyse conversationnelle, analyse du discours
et interprétation des discours sociaux :
le cas de la *trash radio***

Par Diane Vincent
CIRAL, Université Laval, Québec

Mai 2005

Ce que je vais faire maintenant, c'est prendre des petits morceaux d'une chose et les isoler, parce que les petits morceaux peuvent être identifiés et fonctionner indépendamment du plus grand morceau dont ils font partie. Et ils peuvent fonctionner dans une variété de grands morceaux, et non seulement dans celui dans lequel on les a observés. Je ne fais pas cela uniquement pour simplifier. [...] L'image que j'ai est une machinerie dans laquelle on aurait quelques gadgets de base que l'on pourrait placer ici et là dans différentes machines. [...] Alors, ces plus petits composants doivent être identifiés en premier parce qu'ils sont peut-être des composants de plusieurs autres tâches que celles où on les retrouve¹. (Sacks, [1965] 1992, pp. 159)

Analyse de la conversation, analyse du discours, analyse de contenu, énonciation, rhétorique, linguistique textuelle... Il fut un temps, pas si lointain, où ces domaines ou perspectives d'analyse étaient délimités par des frontières étanches et modelés (théoriquement, empiriquement, voire académiquement) de façon à confiner les analystes dans un champ de compétence étroit. Pourtant, les productions langagières forment un ensemble cohérent, interprétable uniquement par la superposition de multiples strates d'analyse ; un feuilleté² fabriqué selon des modes de production répétitifs et uniques à la fois, chaque interaction étant vue comme une activité sociale structurée et structurante. Les modèles récents d'analyse de type modulaire (et celui de Roulet (1992) plus spécifiquement) ont été conçus de façon à montrer ce feuilleté.

Toute analyse linguistique ne vise pas l'interprétation globale de discours, mais lorsque c'est le cas, l'atomisation des faits de langue, c'est-à-dire leur décomposition en petites unités, puis leur recombinaison, donne une image d'ensemble nettement plus précise que ne le ferait une description impressionniste de texte qui relèverait plus du résumé que de l'analyse. Plus spécifiquement, et sans grande originalité, je prétends que :

1. le développement des connaissances et l'accumulation d'études spécifiques en analyse des interactions et des discours spontanés peuvent contribuer à l'interprétation des discours sociaux ;
2. l'analyse des tours de parole et de la mécanique interactionnelle n'est significative que si elle est couplée à l'analyse de l'enchaînement des actes de langage et du rapport entre le rôle, la place et la face des participants ;
3. l'analyse de contenu acquiert une plus grande pertinence si on prend en compte les relations argumentatives et celles qui sont établies au moyen de figures rhétoriques ;
4. l'analyse des genres de discours est indissociable des conditions socio-historiques de leur production ;
5. les quatre points précédents sont interdépendants.

Cette posture analytique sous-tend deux postulats : 1) la superposition des analyses textuelles, rhétoriques, interactionnelles, sociolinguistiques... donne un accès privilégié à la cohérence (à l'essence) du message ; 2) tout discours puise à un même bassin de composantes langagières, qu'il émerge des sphères privées, publiques ou médiatiques. Autrement dit, une métaphore reste une métaphore, qu'elle émerge d'un poème épique, d'un discours politique ou d'une altercation entre conjoints, et son interprétation n'est significative, si on veut dépasser la dimension « poétique », que par la mise en évidence de la relation qu'elle évoque dans un contexte particulier.

¹ Traduction personnelle.

² Voir le concept de *lamination* dans Goffman (1974, pp. 156-157).

Pour illustrer ce processus interprétatif basé sur la superposition de strates, j'analyserai le fonctionnement d'un format radiophonique particulier appelé radio de confrontation¹. Bien que les objets décrits soient de nature langagière, l'objectif est plus social que linguistique, l'analyse devenant un outil de (dé)construction d'un discours social. Il s'agit en effet de démonter une mécanique efficace pour en montrer les effets pervers. Dans un premier temps, je présenterai les caractéristiques de la radio de confrontation. Dans un second temps, je mettrai à contribution l'analyse conversationnelle pour montrer quelques usages stratégiques de l'impolitesse. En troisième lieu, nous verrons le type d'associations -donc de raisonnements- que les animateurs proposent à leurs auditeurs. La conclusion portera sur l'impact de la violence verbale à la radio en abordant l'épineuse question de la liberté d'expression.

1. La radio de confrontation : un format et des intentions

La radio de confrontation, terme emprunté à Hutchby (1996), désigne un format radiophonique axé sur la parole (*radio talk*) et plus spécifiquement sur l'énonciation de propos choquants, dénigrants et méprisants ayant pour objet l'actualité socio-politique ou l'obscénité. C'est pourquoi on qualifie ce format de *trash radio*, de *insult talk radio* ou, en français, de radio poubelle, radio extrême, radio à scandale². Pour bien fonctionner, trois ingrédients sont requis : un animateur-vedette passé maître dans l'art de l'auto-valorisation et du dénigrement d'autrui, un auditoire qui entretient une relation de complicité avec l'animateur, et des tiers à (faire) haïr. Ce format ne peut donc exister sans la compétence des animateurs et le soutien d'un auditoire et d'un diffuseur.

Dans la région de Québec, deux animateurs-vedettes aux commandes de telles émissions, André Arthur et Jean-François Fillion, suscitent admiration (adulation) et controverse (agressivité) en raison de leurs positions tranchées sur des sujets d'actualité. Les justifications des auditeurs de ces émissions sont contradictoires : les arguments ludiques (« ça fait rire », « c'est du spectacle ») se superposent aux arguments idéologiques (le besoin d'entendre « les vraies affaires »). La confrontation prend alors ancrage dans le discours public où s'affrontent le droit à la liberté d'expression et la réglementation des discours discriminatoires et préjudiciables.

La radio de confrontation s'inscrit de plain-pied dans la tendance journalistique de l'information-spectacle ou info-divertissement (*infotainment*). Selon les amateurs et les animateurs eux-mêmes (qui n'aspirent qu'à donner un *bon show*), la radio de confrontation n'est qu'un divertissement. L'idée véhiculée est que les insultes, les demi-vérités, la provocation qu'on y entend auraient comme seule fonction d'amuser la galerie et d'augmenter les cotes d'écoute. Mais, paradoxalement, si les animateurs se plaisent à se définir comme des *clowns* ou des amuseurs, ils veulent avant tout être compris :

Mon plus grand défi, c'est qu'il faut que je passe un message, que je passe mon opinion ben claire. (Fillion cité par Lavoie, 2002, p. A1).

L'effet pervers de ce « divertissement » réside dans la tension entre *être drôle* et *être compris* (donc *faire agir*) dans un contexte qui garantit l'impunité aux animateurs. Sans qu'il y ait d'appel direct à la mobilisation, les auditeurs réagissent et ce, avec une fougue équivalente à celle qui est perceptible dans les propos (violents et dégradants) qu'ils entendent³. Véhiculés par les auditeurs, les propos des animateurs sortent donc largement de l'espace médiatique immédiat dans lequel ils sont produits.

¹ Pour plus de détails, je renvoie à l'ensemble des études présentées dans Vincent et Turbide (ed.) (2004).

² Ce format a été développé aux États-Unis dans les années 1950 et a été adopté dans plusieurs régions du monde. Voir Villeneuve (2004) pour plus de détails sur son histoire.

³ Par exemple, les propos de Arthur et de Fillion dénonçant l'attitude des autorités dans un dossier de prostitution juvénile ont contribué à la mobilisation en faveur de la réouverture de l'enquête. Cette mobilisation a eu des répercussions sur la scène judiciaire : à la suite de violentes manifestations et d'agressions contre les présumés clients, le procès a été transféré de Québec à Montréal, le « *droit des accusés à un procès juste devant un tribunal impartial [n'étant] pas garanti [...] à Québec* » (R c. Choueiri, 2003). Ainsi, les individus qui sont la cible des animateurs deviennent aussi la cible des auditeurs qui les harcèlent de propos injurieux, voire menaçants ; une victime m'a signalé avoir reçu plus de 600 courriels à la suite de propos que Fillion et Arthur ont tenus contre elle. Cependant, les nombreuses plaintes déposées contre les animateurs au CRTC (Conseil de la radio et télédiffusion du Canada) ainsi que les procès en diffamation ont jusqu'à maintenant peu affecté les animateurs.

Analyser la radio de confrontation, c'est entrer dans un univers discursif fascinant pour l'analyste du discours parce que la parole est abondante, imagée et que les énonciateurs sont habiles. Mais c'est aussi dérangeant parce que les propos sont porteurs d'une charge idéologique et émotive inhabituelle dans l'espace médiatique. En conséquence, si l'on entre dans cet univers, comme dans celui du dénigrement, de la rumeur, de la diffamation, des discours racistes, sexistes, haineux, ce n'est surtout pas pour rester neutres, comme le souligne Souchard *et al.* (1998) dans l'ouvrage *Le Pen, les mots*. Tenter de comprendre le plus objectivement possible la mécanique de l'énonciation de propos agressifs, insultants, haineux, n'empêche en rien de les considérer comme agressifs, insultants, haineux. L'analyse du discours spontané et des interactions permet de participer pleinement à la recherche-action et à la linguistique d'intervention¹.

2. L'analyse de la conversation et la gestion de l'impolitesse

L'analyse conversationnelle² porte sur des activités diversifiées et les règles qui ont été dégagées dans ce cadre s'appliquent dès lors que des individus entrent dans une dynamique d'échange. En observant les activités de la vie quotidienne et en s'interrogeant sur leur caractère récurrent ou atypique, les conversationnalistes ont visé « *la modélisation des activités sociales dont les propriétés sont d'être à la fois observables et ordonnées* » (Sacks, 1984, p. 24 ; tr. fr. : Conein, 1989, p. 199). Puisque la conversation est une activité de représentation mettant en scène des acteurs qui doivent défendre la légitimité de leur rôle, il faut de surcroît expliquer comment chaque individu se redéfinit comme un sujet du monde et s'adapte aux autres sujets.

L'analyse de la conversation repose sur quelques « incontournables » (Vincent, 2001), des composantes qui sont présentes dans tous les types d'interactions verbales, qui sont organisées et qui permettent aux participants de s'inscrire dans le monde.

- L'organisation des tours de parole et leur enchaînement

La conversation est définie par une alternance de ce qu'on peut appeler simplement des tours de parole³. Ces tours sont régis par un certain nombre de règles implicites que respectent (plus ou moins) tour à tour les interlocuteurs. Le principe fondamental relatif à l'organisation des tours est contenu dans la règle de dépendance séquentielle (*conditional relevance* : « *given the first, the second is expectable* » – Schegloff, 1972, p. 364). Toute conversation normale repose sur le respect de cette contrainte de dépendance des tours de parole qui veut que tout acte de langage reçoive en réaction un type d'acte spécifique – par exemple, une question reçoit une réponse, une requête reçoit une exécution⁴, etc. Les participants construisent au fur et à mesure et à tour de rôle des interventions qui respectent cette attente de solidarité, sur les plans sémantique, pragmatique, émotionnel, interactionnel et social. Les maximes de Grice énoncées en 1979 et ramenées à la règle de pertinence de Sperber et Wilson (1986) montrent à la fois l'idée de règle, de solidarité et d'attentes partagées.

- La protection des faces

La conversation est une activité reposant sur des relations fragiles, parce que tendues, entre des individus qui ont momentanément des visées convergentes :

Interagir avec l'autre représente un double risque, celui de donner une image négative de soi et celui d'envoyer à l'autre une image négative de lui-même. Tout discours est construit en tenant compte de cette double contrainte et contient des techniques défensives (*defensive practices*) émises pour protéger ses propres projections et des techniques de protection (*protective practices*) émises pour sauvegarder la définition de la situation projetée par les autres. (Goffman, [1959] 1973, pp 21-22)

¹ Les demandes de service en analyse de discours qui m'ont été adressées par des journalistes, des citoyens et des juristes sont les conséquences directes de ces études sur la radio de confrontation.

² Je ne réserve pas l'expression « analyse conversationnelle » au courant théorique de l'ethnométhodologie, et utilise donc indifféremment analyse conversationnelle, analyse de la conversation et analyse des interactions.

³ Je prends ici un raccourci : Roulet *et al.* (1985) montrent bien la distinction entre le tour de parole et l'intervention, distinction que j'accepte totalement. Je conserve ici le terme « tour de parole », parce que je suis dans une logique conversationnaliste.

⁴ La dépendance séquentielle se situe strictement sur le plan de la solidarité des actes de langage qui assurent la cohérence de l'enchaînement des tours de parole : on répond à une question ou on signale qu'on a saisi une requête, mais on peut ne pas donner la réponse attendue ou refuser d'exécuter la requête.

Ne pas menacer l'autre ou ne pas l'envahir, ne pas se laisser menacer ni envahir, et ne pas se placer en position de faiblesse, bref rester « poli », sont des tâches au moins aussi accaparantes que le décodage ou la production d'énoncés syntaxiquement et sémantiquement corrects. Généralement, on perd ou on fait perdre la face sans le vouloir, dans des moments d'inattention¹ qui peuvent prendre des proportions diverses, mais qui nécessitent réparation dès lors qu'ils deviennent conscients ; il demeure néanmoins qu'on peut menacer sa propre face ou celle de l'autre de façon stratégique.

- Les préalables, les précautions et les réparations

Les marques explicites qui servent à signaler une intention ou à diriger (ou redresser) une interprétation jouent à la fois sur les principes de protection des faces et de co-construction des interventions.

L'anticipation d'un jugement négatif et la réparation d'un acte offensant sont l'expression des tensions subies par tout locuteur pour construire à la fois un discours cohérent avec son univers de référence et une relation acceptable avec son interlocuteur. Stratégies de protection de la face, tous les « pré » révèlent de surcroît des croyances, des valeurs ou des principes que le locuteur reconnaît comme nécessitant une rectification lorsqu'elles sont mises en jeu. Ici aussi, le recours à ces stratégies permet au locuteur de signaler son insertion dans le monde et sa reconnaissance – critique – des valeurs qui sont privilégiées par sa communauté. D'où l'idée que les mécanismes de protection des faces construits à partir de procédés rhétoriques permettent au locuteur de fonder argumentativement la réalité et son identité (Vincent, 2000).

Les interactions gérées par les animateurs de radio de confrontation s'inscrivent dans un double mouvement : celui de l'agressivité envers toute personne qui s'oppose à eux, qui se manifeste par l'impolitesse, et celui de la solidarité avec les supporteurs, qui se manifeste le plus souvent par un simulacre de conciliation. Ces mouvements émergent, dans le premier cas, en diaphonie (principalement lors des tribunes téléphoniques), et dans le second cas, en discours monologal. Les échanges entre Arthur et des interlocuteurs en désaccord avec lui, illustrés par les exemples 1 à 4 extraits d'une tribune téléphonique avec un auditeur, montrent différentes manifestations de l'impolitesse (en gras) : 1) le non-respect des règles d'alternance des tours de parole, principalement par les fréquents chevauchements et interruptions offensantes, 2) l'accumulation d'insultes et d'attaques personnelles (Laforest et Vincent, 2004), et 3) la violation du territoire de l'appelant par des actes directifs (ordres, requêtes et questions récurrentes) et des reproches (Laforest, 2002).

(1)²

AA Pourquoi vous en avez honte ?

AP Pourquoi //

AA Moi je m'appelle André Arthur. Vous vous appelez comment?

AP Avec vous vous êtes tellement traître puis tellement bête que personne va vouloir donner son nom.

AA Moi je m'appelle André Arthur quel est votre nom espèce de vieux caca?

AP Oui bien c'est mon nom c'est vieux caca. (AA, 7 août 2003)

(2)

Monsieur là ça fait deux, trois fois que vous appelez <oui> pis les gens à qui vous parlez hors des ondes me disent « prends pas son appel, **c'est un crise** [putain] **de vieux fou** ». <oui> Là, j'ai dit « bien regarde, il a droit à son opinion **même si c'est un vieux fou** ». Là ce que vous me démontrez c'est qu'à chaque fois que vous appelez, **vous dites des niaiseries** [conneries]. <oui> **OK, vous allez écœurer** [embêter] **un autre animateur à l'avenir**. (AA, 7 août 2003)

(3)

Monsieur **c'est tellement niaiseux** [con] **ce que vous dites là** que je suis à la veille [sur le point] de raccrocher. **Dites-moi quelque chose d'intelligent**. (AA, 7 août 2003)

(4)

AP Moi je pense que pour éclaircir la situation là ce serait d'appeler monsieur Charest lui-même, qu'il donne ses explications //

AA **Donnez-moi votre opinion puis crissez-moi** [foutez-moi] **la paix** avec Charest OK?

AP Pardon?

AA **Donnez-moi votre opinion puis dites-moi pas quoi faire OK?** (AA, 7 août 2003)

¹ Ce que Goffman (1973 : pp. 199) a appelé le risque permanent de la gaffe ; nous avons analysé spécifiquement le coût interactionnel et discursif que représente la réparation de ces impairs (Vincent, Deshaies et Martel, 2003).

² Les conventions de transcription sont en annexe. AA : André Arthur ; AP : appelant ; JF : Jean-François Fillion.

Le mode interactionnel que André Arthur installe avec les appelants est bel et bien fondé sur la transgression de règles de politesse telles que définies par Goffman et par Brown et Levinson. Mais, fait caractéristique, l'animateur ne manifeste aucun signe de malaise lorsqu'il viole ces règles, ce qui laisse croire qu'il le fait à des fins spécifiques, en sachant que son auditoire le supportera.

En alternance avec l'impolitesse, la stratégie des animateurs-vedettes repose sur des productions discursives qui visent la coalition avec les auditeurs : appel à la solidarité (ou appel à témoin, exemple 5), anticipation (exemples 6 et 7), et même (fausse) excuse (exemple 6).

(5)

Je sais pas ce qu'il y a dans le centre du Québec qui nous donne des leaders de cette nature là mais je: je: d'ailleurs **j'en appelle à tous ceux** qui ont vécu ou qui connaissent le: l'époque de Duplessis. Jean Chrétien c'est pareil, le trou-de-cutisme élevé en système. (AA, 20 août 2003)

(6)

[À propos d'un adolescent qui a été ridiculisé en public parce qu'il portait une casquette] C'est un comportement de nègre [porter une casquette]. **Vous me direz que** c'est raciste comme argument **je vais vous dire vous avez bien raison puis je m'en excuse. Mais** maudit ça avait été efficace. (AA, 31 août 2003).

(7)

[À propos de Arnold Swartzenegger] Euh **remarquez** qu'on: **vous me direz** comme ça qu'il y a pas de honte dans un grand pays à avoir comme chef un Autrichien. **Je vous ferai remarquer** que le dernier Autrichien à devenir chef d'un pays autre que l'Autriche il s'appelait Adolph Hitler, mais ça c'est des détails [ton ironique]. (AA, 7 août 2003)

Une stratégie fortement utilisée par Arthur consiste à reproduire, dans ses discours monologiques, le dispositif du dialogue en simulant une alternance de tours de parole. Les auditeurs deviennent non seulement des « écoutants », mais des locuteurs (virtuels) légitimés. Dans ce jeu qui consiste à donner une voix à l'interlocuteur, la prolepse et la concession (exemple 6) occupent une place de choix (Vincent et Heisler, 1999 ; Heisler, Vincent & Bergeron, 2003).

En somme, sur le plan interactionnel, les animateurs jouent (et gagnent) sur un double tableau : ils rejettent toute opposition tout en créant avec les auditeurs une complicité de tous les instants. Même lorsqu'il y a un conflit avec un appelant, l'animateur crée une coalition (virtuelle) avec les auditeurs et on assiste à un affrontement de type « tous contre un ». En fait, le véritable discours « contre » provient du dénigrement du tiers absent et qui s'analyse en termes discursifs.

3. La construction argumentative de la réalité et le discours du dénigrement

Tout discours (ou presque) est porteur d'informations qui permettent à chacun de se situer et de situer l'autre dans le monde. Selon certaines tendances plus ou moins nouvelles en sociologie, en psychologie sociale, en analyse conversationnelle et en linguistique, les propriétés par lesquelles le locuteur construit sa représentation du monde¹ sont défendues argumentativement en fonction des interlocuteurs, de la situation, de l'ambiance, des finalités, etc. (voir Plantin, 1990 ; Shotter, 1993 ; Vincent 2000).

L'argumentation est un moyen discursif privilégié de structurer logiquement le réel, les relations argumentatives agissant comme autant de liens destinés à marquer la position de celui qui les établit par rapport au monde et aux autres membres de la communauté. (Martel, 2000, p. 18)

La construction des discours repose sur des liens de diverses natures établis par le locuteur entre différents objets du monde. Les animateurs-vedettes sont très habiles pour suggérer des liens de façon à ce que leurs propositions semblent vraies, tout en les emballant de formes vulgaires. Or, ce sont ces deux composantes -vérité et vulgarité- qui assurent leur renommée. Avant de dégager ces propositions - considérées comme autant de « vérités » par les auditeurs, examinons le problème de la vulgarité qui leur est tant reprochée.

¹ Chaque discipline tend à définir ses concepts à partir d'une terminologie qui lui est propre. Dans ce texte, le terme « représentation » englobe l'identité (assimilée aux termes « stéréotype social », « sociotype », etc.) et l'image (assimilée aux termes « face », « impression », « figuration », etc.). Pour une définition de la représentation sociale, je renvoie à Trognon et Larrue (1988), pour celle de l'identité, à Pascual (1997), et pour celle du sociotype et de l'ethnotype, à Bres (1993). Pour tout ce qui concerne l'image, je renvoie à Goffman ([1959] 1973).

Ce que l'on dit cru ou vulgaire couvre un ensemble très vaste de formes populaires qui permettent de donner au discours une expressivité révélatrice d'émotions vives. Ces usages sont efficaces, certes, parce que populaires (s'opposant à savants), mais ils n'apportent aucune nuance de sens autre que leurs équivalents légitimes. Par exemple, une grande part des propos « crus » provient de métaphores sexuelles. Les verbes (se faire) *fourrer*, *enculer*, *zigner*... repérés dans le discours de Arthur montrent la même réalité que (se faire) *arnaquer*. Ils ne sont pas plus vrais, plus francs, plus honnêtes que leurs synonymes non métaphoriques ; ils sont juste plus expressifs. Cependant, il est clair, après analyse, que les stratégies utilisées par les animateurs pour faire valoir leur point de vue incluent la vulgarité. En effet, c'est cette dernière qui, sans changer le sens des propos, leur donne un caractère extrême, odieux, outrageant, révoltant. La forme ici ne fait pas ombrage au contenu, elle l'accentue. On ne peut donc pas prétendre qu'il ne s'agit que de propos de mauvais goût, l'imaginaire des auditeurs s'en trouvant certainement imprégné. L'exemple suivant contient bon nombre de ces formes vulgaires qui appuient la position critique de l'animateur.

(8)

[À propos des Journées mondiales de la jeunesse catholique tenues à Toronto] Vous rappelez-vous que ça a été un flop [un bide] que le **freak show** pour aller **zigner** Jean-Paul II à Toronto, que le **freak show** en question a été un flop à tous égards. Une organisation lamentable de jeunes qui n'avaient pas l'air équilibré, des curés qui tournaient autour comme des vautours et Jean-Paul II qui se **faisait zigner** à Toronto dans l'affection populaire de tous ces simples d'esprit. [...] Encore une fois, nos premiers ministres nos **rongeux de balustre** comme Jean Charest [premier ministre du Québec] et Lucien Bouchard [ancien premier ministre du Québec] sont récompensés d'une visite papale **pour avoir fourré** leurs citoyens au profit des évêques puis de monseigneur Turcotte. [...] Je te gratte le dos tu me grattes le dos si: Je te **fais une pipe en dessous de la soutane** puis je te donne: tu me donnes de l'argent. (AA, 7 août 2003)

Dans cet extrait, indépendamment de la forme, on comprend aisément qu'il est question d'argent, de gens (de l'Église) qui n'auraient pas dû en recevoir, de gens (du gouvernement) qui n'auraient pas dû leur en donner et de la manière dont tout cela a été négocié. Mais le contenu est indissociable de la forme puisque c'est surtout par le recours aux métaphores sexuelles que Arthur parvient à convaincre de l'odieux de la situation. Ce sont elles qui accentuent le caractère scandaleux des relations entre l'Église, l'état, l'argent et l'homosexualité¹.

En somme, la vulgarité est utilisée de façon stratégique dans le but d'accentuer le processus de dénigrement qui fait la marque de commerce des animateurs de radio de confrontation. Voyons maintenant comment le message est construit à partir d'associations souvent insidieuses, exagérées, voire carrément fausses.

(9)

[À propos de **Arnold Swartzenegger**] Euh remarquez qu'on: vous me direz comme ça qu'il y a pas de honte dans un grand pays à avoir comme chef un **Autrichien**. Je vous ferai remarquer que le dernier Autrichien à devenir chef d'un pays autre que l'Autriche il s'appelait **Adolph Hitler**, mais ça c'est des détails [ton ironique]. (AA, 7 août 2003)

(10)

On va nous offrir **al-Jazira**: l'organe de presse officiel d'**al-Quaïda** parce que ça c'est important. [ton ironique] (AA, 7 août 2003)

(11)

Jean Charest a visité **le Pape** la semaine dernière. Quand j'ai vu ça je me suis dit « je sais pas combien ça m'a coûté à part de ma dignité de voir **mon premier ministre** aller fréquenter **le chef d'une organisation pédophile**. » (AA, 7 août 2003)

Les relations établies entre Swartzenegger et Hitler, entre al-Jazira et al-Quaïda (entre les Arabes et les terroristes) ou entre le Pape, l'Église et la pédophilie sont extrêmement fortes et maintiennent, au mieux, une part des auditeurs dans une forme d'ignorance, au pire, les confortent dans leurs jugements haineux. Rappelons que parmi les arguments qui justifient les auditeurs d'écouter de telles émissions figure l'argument de la vérité : « ils disent les vraies affaires », « ils posent les vraies questions ». Or, la vérité s'estompe au profit de positions idéologiques personnelles soutenues par une argumentation douteuse. Voici d'autres exemples décortiqués de façon à montrer comment l'argumentation est construite.

¹ Sans parler de la confusion entre l'homosexualité et la pédophilie.

(12)

Une organisation pédophile rate un rendez-vous d'enfants. Le déficit est de 30 millions. Le gouvernement du Québec leur donne 2 millions et Jean Charest rencontre Jean-Paul II. Commencez-vous à être méfiants vous-autres? (AA, 7 août 2003)

Relation implicite	Type de procédé ou de construction
• une organisation pédophile = l'Église catholique	métaphore hyperbolique
• un rendez-vous d'enfants = Journée mondiale de la jeunesse	métaphore hyperbolique ; induction trompeuse : passage de jeunesse à enfants ; contraste organisation pédophile - Journée de la jeunesse
• le déficit est de 30 millions	assertion
• Le gouvernement du Québec leur donne 2 millions	assertion ; exagération : un peu plus tôt, Arthur lit dans le journal qu'il s'agit de 1,5 million
• et Jean Charest rencontre Jean-Paul II = c'est parce que le gouvernement a donné 2 millions que Jean Charest a rencontré Jean-Paul II	relation de causalité implicite marquée par et
• Commencez-vous à être méfiants vous-autres ? = je suis méfiant, vous devriez être méfiants	question rhétorique orientée ; démonstration par l'évidence

Dans cet extrait, c'est encore l'équation *Église, pédophilie, argent, gouvernement* qui est établie. En fait, au cours d'environ 20 minutes de monologues prononcés le 7 août 2003, Arthur prononce 16 fois le terme pédophile et 14 fois homosexuel (sans compter les termes dépréciatifs comme fif, fifi, frotteux, etc.), 29 fois le mot Église et les mots évêque, curé et pape sont utilisés respectivement 18, 20 et 19 fois. L'argent revient 16 fois et les millions 20 fois. Parmi les procédés utilisés par Arthur figurent la répétition et la reformulation dont l'effet est d'augmenter l'espace discursif accordé à un point de vue pour s'imprégner dans l'imaginaire des auditeurs.

Pour changer de registre (!), voici deux exemples de propos tenus par Jean-François Fillion. L'exemple (13) contient deux associations troublantes. La première révèle une confusion entre les Irakiens et les Palestiniens. La seconde révèle des tendances discriminatoires, racistes : il est dit que la majorité des palestiniens sont des malades, des extrémistes, des débiles.

(13)

Donc là maintenant on est rendu qu'on attaque une organisation [l'ONU] qui est là [en Irak] pour leur donner un coup de main à se sortir du marasme. Puis en même temps de l'autre côté bien **la gang des malades palestiniens les extrémistes qui sont: les extrémistes: C'est quasiment la majorité des Palestiniens**, ont fait sauter un autobus où il y avait plein de femmes enceintes des enfants puis des jeunes : Regarde c'est: il y a plus de moralité **ces gens-là sont débiles**. (JF, 14 août 2003)

Dans l'exemple (14), l'accumulation de détails permet à l'animateur de faire voir un viol tel qu'il l'imagine.

(14)

[Franco Nuovo est un journaliste qui a dénoncé la violence des propos de Fillion, et Marie Plourde est la conjointe de Nuovo.] J'étais tellement crinqué contre lui [Nuovo] [...] J'aurais tapé Nuovo avec du duct-tape dans le char, les bras en arrière du siège baquet. Pis t'installas Marie Plourde sur le hood, pis toc-toc-toc [onomatopée qui représente l'acte sexuel] en avant de Franco. C'est-tu de la haine ça envers Franco¹? (Fillion cité par Nuovo, 2004)

De cet extrait, on peut inférer les propositions suivantes :

1. la rage engendre un désir de vengeance
2. la vengeance s'assouvit par la violence
3. le viol d'une femme est un moyen de se venger d'un homme

Ces propos, d'une rare violence dans l'espace médiatique, prend des proportions dramatiques lorsqu'on connaît l'influence que Fillion exerce sur certains de ses auditeurs : le raisonnement qu'il propose peut aisément être interprété comme « si X que je respecte peut faire (dire, penser) Y, je peux aussi faire (dire, penser) Y ». Fillion revendique le droit d'être compris, et c'est le comportement attendu de tout communicateur. Lorsqu'il propose une scène de viol comme un exutoire à sa haine ou lorsqu'il demande si certains peuples sont « assez brillants pour avoir la liberté » (20 août 2003), on peut déplorer qu'il soit compris.

¹ Cet extrait, truffé de formes populaires québécoises, peut être « traduit » ainsi : J'étais tellement monté contre lui [...] J'aurais scotché Nuovo avec du ruban entoilé dans la bagnole, les bras derrière le siège. Pis t'installas Marie Plourde sur le capot, pis toc-toc-toc devant Franco. Ça c'est de la haine ça envers Franco.

En somme, les propos de Arthur et Fillion dérangent une partie de la population et plaisent à une autre pour les mêmes raisons : ils sont vulgaires et ils sont compris. Selon toute vraisemblance, les discours du dénigrement s'inscrivent dans une logique de spectacle d'où l'éthique journalistique est absente.

4. Les effets de la « liberté » d'expression

Les animateurs-vedettes maîtrisent le média, contrôlent l'interaction et peuvent parler pendant longtemps. Beaux parleurs ou grandes gueules, ils accaparent le micro pour proposer leur « analyse » de l'actualité en de longs monologues ; par analyse, il faut entendre expositions de faits douteux, fausses prémisses et opinions personnelles. Ce sont des professionnels qui maîtrisent bien la rhétorique « humoristique » du mépris et de la haine. Leur principal atout est leur forte personnalité qui leur permet de donner l'impression qu'ils « disent les vraies affaires », alors qu'ils ne disent que « des affaires qui ont l'air vrai ». Comment font-ils pour être au micro pendant des heures et captiver l'auditoire ? En alternant les stratégies et les procédés, en se répétant beaucoup, en jouant avec des images fortes.

Sur le plan du contenu, ils manipulent les thèmes chers au discours populiste (la moralité douteuse des dirigeants, le gaspillage de fonds publics -y compris bien sûr le financement de la culture-, l'association Église-État, les mesures sociales qui déresponsabilisent les individus, les professeurs communistes, les syndicats irresponsables, les universitaires inutiles, les étrangers menaçants...). Ils ciblent des personnages publics ou des institutions qu'ils désirent faire haïr de l'auditoire (et que l'auditoire est disposé à haïr) et dénoncent leur insignifiance, leur immoralité, leur incompétence. Cette contestation des institutions est toujours faite au nom du peuple, des payeurs de taxes. Toute forme de contestation qui émane d'autres sources que les leurs est qualifiée de gauchiste, communiste, soviétique..., autant de révélateurs de leur idéologie de droite. Ce sentiment se trouve aussi renforcé par l'anti-intellectualisme manifesté par Arthur et Fillion qui opposent à l'intelligence et aux études universitaires le gros bon sens :

Comme disait Maurice Duplessis « il y en a qui portent pas ça l'instruction. » (rire) S: j'adore cette expression-là. Il y en a qui portent pas ça l'instruction, c'est comme l'alcool l'instruction des fois ça monte à 'tête. (AA, 3 août 2003)

Tu es pas obligé d'avoir un quotient supérieur à la moyenne et tu es pas obligé d'avoir des diplômes pour être un bon politicien je me répète ça prend du gros bon sens. (JF, 14 août 2003).

L'anti-intellectualisme justifie une argumentation qui repose sur des « évidences », lesquelles « inscrivent les discours dans un savoir absolu, accepté par tous, toujours vrai, qui ne peut être contredit sans mettre en cause, du même coup, le plus élémentaire bon sens, le sens commun, le savoir ordinairement partagé » (Soucard *et al.*, 1998, p 22).

Sur le plan de la forme, ils utilisent abondamment l'anecdote personnelle et l'exemple qui permettent de généraliser à partir d'un simple fait. Ils utilisent une rhétorique éclatante et dévastatrice pour imposer une image négative des acteurs sociaux. Ils sont passés maîtres dans l'art de dire peu de choses en beaucoup de mots, c'est-à-dire qu'ils utilisent abondamment la reformulation et qu'ils répètent sans cesse leurs meilleurs « mots d'esprit », leurs phrases chocs, leurs dénominations assassines. Ils présentent chaque opinion comme un fait en évitant les nuances. La vulgarité associée aux lieux communs et aux préjugés (les prêtres sont tous homosexuels et pédophiles, les politiciens sont corrompus, les Arabes sont des terroristes) contribuent à l'instauration de la complicité entre les animateurs et les auditeurs, complicité qui est exacerbée par les innombrables marques énonciatives et interactionnelles de solidarité et d'inclusion des auditeurs. Il ne faut pas non plus négliger la dimension narcissique de cette pratique radiophonique fondée sur la promotion de ses expériences, de ses idées et de ses haines personnelles.

Pour devenir un Arthur et un Fillion, il ne suffit pas d'avoir une grande gueule et du métier, encore faut-il prendre des accommodements particuliers avec la déontologie. Ces animateurs agissent sur la population, sur les dirigeants, sur les médias, surtout parce qu'ils imposent un ton, celui de la violence verbale et de l'agressivité. Malgré la tendance des journalistes à éviter de se critiquer les uns les autres, ils font une exception pour Jean-François Fillion et André Arthur, les qualifiant de « lyncheurs de la radio » (Salvet, 2003, p. D6), de « roi[s] de la fange » (Dubuc, 2003, p. D6).

La multiplication des stratégies interactionnelles, discursives, rhétoriques et argumentatives, ainsi que le traitement des sujets abordés dans les émissions de radio de confrontation polarisent l'opinion publique. Il est difficile de s'opposer à de tels discours : les exemples sont trop nombreux, les arguments trop exagérés ou trop évidents pour qu'un interlocuteur puisse les contrer un à un. C'est peut-être ce qui explique que les répliques sont générales, impressionnistes et souvent aussi agressives que le discours qu'elles dénoncent. S'il est vrai que le respect amène le respect, l'insulte répond à l'insulte ; les métaphores scatologiques fument :

L'immonde Jeff Fillion, l'un des animateurs les plus excrémentiels de l'Histoire des médias [...] On a élu trois fous du roi pour ruer dans les brancards et chier sur le perron du voisin. [...] C'est la fosse septique où la ville enterre ses couches souillées et ses déchets nucléaires. (Martineau, 2002, p. 7).

L'utilisation d'une rhétorique du dénigrement et de la haine influence l'ensemble du discours public. Pourtant, les animateurs n'assument pas l'impact de leurs discours. « *Nous voulons simplement savoir ce qui différencie votre travail du nôtre* », demande Fillion à Franco Nuovo dont voici la réponse : « *Je ne profère pas de menaces de mort ni n'incite au viol de quiconque. C'est déjà pas mal.* » (Nuovo, 2004, p. 6). Les animateurs ne reconnaissent pas la part influente de leurs discours et confondent la critique et l'incitation à la haine.

Au cours des dernières années, Arthur et Fillion ont envahi l'espace médiatique québécois, suscitant un débat sur la liberté d'expression. Ceci rappelle ce qu'a écrit Souchard à propos des discours de Le Pen en France :

Il [Jean-Marie Le Pen] a pu, au fil des ans, changé ce qui est acceptable ou non dans le débat public. [...] La démocratie ne se résume pas à un mode de sélection des gouvernants d'un peuple. Elle porte aussi des valeurs de respect de l'autre, d'éthique, d'égalité, de liberté. Si l'on dévalorise l'idée démocratique, au sens où on lui retire ses valeurs, elle perdra sa légitimité. (Souchard & al., 1998, p. 236)

Par des analyses minutieuses sur une grande diversité de faits de langue interprétables grâce aux apports de la rhétorique, de la pragmatique, de l'analyse des interactions, de la sociolinguistique, on comprend l'imbrication des strates qui constituent le feuilleté de chaque activité discursive. C'est ainsi qu'on ne peut ignorer que l'insulte, forme énonciative qui se construit de figures, est aussi un acte de langage qui agit sur l'autre, un acte menaçant qui agit négativement sur l'autre. En ce sens, les approches holistiques des faits de langue doivent continuer d'imposer un décroisement des spécialités. Mais l'exercice n'est pas que tourné vers lui-même. J'espère avoir montré ici comment linguistes, analystes du discours, conversationnalistes, sociologues, etc. (réunis en une même personne ou convoqués en équipe) peuvent mettre leurs connaissances à contribution pour (dé)construire, au besoin, des discours sociaux. Si cette forme d'analyse peut être utile...

Références bibliographiques

- Bres (J.). 1993. « Le jeu des ethno-sociotypes ». in : Plantin (C.), (ed.). *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*. Paris : Kimé, pp. 151-161.
- Brown (P.) & Levison (S.-C.). 1978) *Politeness : Some universals in language usage*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Conein (B.). 1989. « Pourquoi doit-on dire bonjour ? (Goffman relu par Harvey Sacks) ». in : *Le parler frais*. Paris : Éditions de Minuit, pp. 196-208.
- Goffman (E.). 1959. *The Presentation of Self in Everyday Life*, New York : Doubleday Anchor [tr. fr., 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1 : *La présentation de soi*. Paris : Éditions de Minuit].
- Goffman (E.). 1974. *Frame Analysis*. New York : Harper Colophon Books.
- Goffman (E.). 1981. *Forms of Talk*. Philadelphie : Pennsylvania University Press [tr. fr., 1987. *Façons de parler*. Paris : Éditions de Minuit.
- Grice (P.-H.). 1979. « Logique et conversation ». in : *Communications*, 30, pp. 57-72.
- Heisler (T.), Vincent (D.) & Bergeron (A.). 2003. « Evaluative metadiscursive comments and face-work in conversational discourse ». in : *Journal of Pragmatics*, 35, pp. 1613-1631.
- Hutchby (I.). 1996. *Confrontation talk : arguments, asymmetries, and power on talk radio*. Mahwah (N.-J.) : L. Erlbaum Associates.
- Kerbrat-Orrecchioni (C.). 1994. *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- Laforest (M.). 2002. « Scenes of family life : complaining in everyday conversation ». in : *Journal of Pragmatics*, 34, pp. 1595-1620.
- Laforest (M.) & Vincent (D.). 2004. « La qualification péjorative dans tous ses états ». in : *Langue française*, 144, pp. 59-81.
- Martel (G.). 2000. « La macrostructure des développements argumentatifs ». in : Martel (G.), (ed.). *Autour de l'argumentation*. Québec : Éditions Nota Bene, pp. 23-46.
- Pascual (A.-S.). 1997. « Le sujet comme processus inachevé ». in : Bajoit (G.) & Belin (E.), (ed.). *Contributions à une sociologie du sujet*. Paris : L'Harmattan, pp. 95-112.
- Perelman (C.) & Olbrechts-Tyteca (L.). 1988. *Traité de l'argumentation*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Plantin (C.). 1990. *Essai sur l'argumentation*. Paris : Kimé.
- Plantin (C.). 1999. « Lieux communs dans l'interaction argumentative ». in : Plantin (C.), (ed.). *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*. Paris : Kimé, pp. 480-496.
- Roulet (E.) & al. 1985. *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.
- Roulet (E.) 1992). « Vers une approche modulaire de l'analyse du discours ». in : *Cahiers de linguistique française*, 12, pp. 53-83.
- Sacks (H.). 1984. « Notes on Methodology ». in : Atkinson (J.-M.) & Heritage (J.), (ed.). *Structures of Social Action : Studies in Conversation Analysis*. Cambridge : Cambridge University Press, pp. 21-27.
- Sacks (H.). 1992. « Lectures on Conversation ». in : Jefferson (G.), (ed.). Oxford : Blackwell [2 vol.].
- Schegloff (E.-A.). 1972. « Notes on a conversational practice : Formulating place ». in : Sudnow (D.), (ed.). *Studies in Social Interaction*. New York : Free Press, pp. 75-119.
- Schegloff (E.-A.). 1980. « Preliminaries to preliminaries : « Can I ask you a question ? » ». in : *Sociological Inquiry*, 50, pp. 104-152.
- Souchard (M.), Wahnich (S.), Cuminal (I.) & Wathier (V.). 1998. *Le Pen - Les mots. Analyse d'un discours d'extrême droite*. Paris : La Découverte, Coll. « Poche ».
- Shotter (J.). 1993. *Conversational Realities. Constructing Life through Language*. Londres : Sage Publication.
- Sperber (D.) & Wilson (D.). 1986. *Relevance*. Oxford : Blackwell [r. fr., 1989. *La pertinence*. Paris : Éditions de Minuit].
- Trogon (A.) & Larrue (J.). 1988. « Les représentations sociales dans la conversation ». in : *Connexions*, 51, pp. 51-70.
- Villeneuve (C.). 2004. « Radio talk, talk radio, trash radio : petite histoire d'un format radio-phonique controversé ». in : Vincent (D.) & Turbide (O.), (ed.). *Fréquences limites. La radio de confrontation au Québec*. Québec : Éditions Nota Bene, pp. 15-32.
- Vincent (D.) & Turbide (O.), (ed.). 2004. *Fréquences limites. La radio de confrontation au Québec*. Québec : Éditions Nota Bene.

- Vincent (D.) & Turbide (O.). 2004. « La radio de confrontation : un divertissement coûteux ». in : Vincent (D.) & Turbide (O.), (ed.). 2004. pp. 177-207.
- Vincent (D.), Deshaies (D.) & Martel (G.). 2003. « Gérer la gaffe et le malentendu : des nœuds discursifs dans le discours monologique ». in : Laforest (M.), (ed.). *Le malentendu*. Québec : Éditions Nota Bene, pp. 153-165.
- Vincent (D.). 2002. « Les enjeux de l'analyse conversationnelle et les enjeux de la conversation ». in : *Revue québécoise de linguistique*, 30, 1, pp. 177-198.
- Vincent (D.). 2002. « Les publiereportages sur les produits de santé-beauté : une incitation à une pratique d'autodiagnostic et d'automédication ». in : Smith (J.-F.) & Vincent (D.), (ed.). *La publicité déguisée*. Québec : Éditions Nota Bene, pp. 107-127.
- Vincent (D.). 2000. « L'argumentation et la construction de l'identité et de l'image des locuteurs ». in : Martel (G.), (ed.). *Autour de l'argumentation*. Québec : Éditions Nota Bene, pp. 127-154.
- Vincent (D.) & Heisler (T.). 1999. « L'anticipation d'objections. Prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée ». in : *Revue québécoise de linguistique*, 27, 1, pp. 15-31.

Autres références [articles de presse]

- Cour Supérieure du Québec. 2003. « Reine contre Choueiri, Doyon, Gillet, Guay, Houle, Kharmandeh, Mansour, Radwanli, Tannous Nassri ». in : n° 200-01-077583-031, 7 novembre 2003.
- Dubuc (A.). 2003. « Le chemin de croix de Marc Bellemare ». in : *Le Soleil*, 11 octobre 2003, pp. D6.
- Desjardins (D.). 2001. « Le complot ». in : *Voir*, 20 décembre 2001, <http://www.voir.ca/> [consulté le 27 janvier 2004].
- Lavoie (K.). 2002. « Des ondes de choc. Terreur au micro ». in : *Le Soleil*, 17 février 2002, pp. A1.
- Mathieu (I.). 2002. « Menaces de mort en ondes ». in : *Le Soleil*, 30 avril 2002, pp. A10.
- Nuovo (F.). 2004. « Vous êtes épeurants ». in : *Le Journal de Québec*, 28 janvier 2004, pp. 6.
- Martineau (R.). 2002. « Trash radio ». in : *Voir*, 16/51, 26 décembre 2002, pp. 7.
- Salvet (J.-M.). 2003. « Le gachis ». in : *Le Soleil*, 8 novembre 2003, pp. D6.

Conventions de transcription

Les extraits présentés correspondent à la transcription d'émissions enregistrées en août 2003. Afin de rendre les exemples plus compréhensibles, l'orthographe standard des mots a été respectée, sans égard à leur prononciation, et des signes de ponctuation qui respectent, autant que faire se peut, l'intonation - ont été introduits. L'ordre et la présence ou l'absence des mots sont cependant respectés, ainsi que les hésitations et les bégaiements.

Codes

Symbole	Interprétation
:	hésitation ou pause vocalisée
.	fin de phrase intonative
,	brève pause
(x sec.)	indication de la durée d'une pause plus longue
?	intonation clairement interrogative
!	intonation clairement exclamative
()	mots inaudibles
<x>	signal back-channel
(xxx)	mots dont la transcription est incertaine
[xxx]	commentaire de l'analyste
xxx	mots prononcés par deux locuteurs en même temps
xxx	
//	tour de parole interrompu par un interlocuteur



Mai 2005

1. Introduction

Le modèle d'analyse du discours de l'École de Genève se propose de rendre compte de tout discours :

Il est important pour l'analyste comme pour le pédagogue, de disposer d'un modèle permettant de décrire toutes les formes de discours, dialogique et monologique, écrit et oral, et de saisir d'abord ce qu'elles ont en commun, au-delà de leurs différences, dont il faudra aussi rendre compte. (Roulet, 1999, p. 143).

Ayant comme prémisse ce fait je me propose d'analyser à l'aide du modèle de l'analyse de discours un type¹ particulier de discours, qui a été partiellement délaissé jusqu'à présent par les tenants de l'analyse de discours, le discours scientifique. Il ne faut pas oublier ici la contribution importante du Cediscor².

Parmi les discours scientifiques³, en fonction de la situation de communication ou/et des participants⁴, on distingue le discours scientifique de recherche, le discours scientifique didactique et le discours scientifique de vulgarisation.

¹ Il faut préciser que la typologie que je propose ici prend comme critère principal le contenu du discours pour différencier le discours scientifique du discours littéraire ou administratif, pour ne retenir que deux exemples. Les types de discours ainsi distingués se situent à un niveau différent de celui des types de discours établis par l'organisation séquentielle et l'organisation compositionnelle où les types de discours sont définis à partir d'« entités prélangagières » (Roulet & al., 2001, p. 314).

² Le Cediscor (Centre d'études sur les discours ordinaires et spécialisés) a une équipe de recherches à l'université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III), qui réunit des enseignants-chercheurs appartenant à plusieurs universités françaises ainsi que des doctorants. Tous ont un objet d'étude en commun : les discours de transmission de connaissances (discours de recherche, discours médiatiques et toutes les formes intermédiaires de discours didactiques et de discours de vulgarisation). Tous s'inscrivent délibérément dans une approche linguistique des discours et recherchent des points d'ancrage verbaux pour étudier l'inscription du sens dans la matérialité des textes et décrire ainsi leur fonctionnement. Cela n'interdit pas cependant de recourir à l'ethnologie ou à la sociologie ou à l'histoire ou à la logique naturelle, etc., aussi bien lors de la délimitation des corpus que lors de l'analyse ou de l'interprétation des données. Les travaux du Cediscor se sont concrétisés dans la publication des *Carnets du Cediscor*, la revue qui reflète les préoccupations de cette équipe de recherche à travers le temps. Le premier numéro des carnets *Un lieu d'inscription de la didacticité. Les catastrophes naturelles dans la presse quotidienne* (1992) réunit les travaux des chercheurs du Cediscor autour d'un thème et d'un corpus commun. *Les Carnets du Cediscor 2* (1994) *Discours d'enseignement et discours médiatiques. Pour une recherche de la didacticité*, réunissent les communications présentées par des chercheurs étrangers et des membres du Cediscor lors de deux ateliers du colloque organisé en Sorbonne les 23-24-25 septembre 1992. *Les enjeux des discours spécialisés* (n°3, 1995) rassemblent onze publications de chercheurs du Cediscor proposant, à partir d'entrées diversifiées, des analyses de discours spécialisés - discours scientifiques et techniques, politico-médiatiques, etc. *Les Carnets du Cediscor 4* (1996) rassemblent les onze communications présentées lors du colloque « Discours d'enseignement et interactions » organisé par l'équipe du Cediscor. *Manuelisation d'une théorie linguistique: le cas de l'énonciation* (n° 5, 1998) est aussi le résultat d'un colloque.

³ Manzotti montre que la difficulté et l'obscurité des disciplines formelles proviennent du fait que le lecteur ne sait pas comment les « affronter », comment « lire » leur langage particulier : « In gioco non è tanto la questione per qualche tempo alla moda dei « linguaggi settoriali », in genere ristretta alla problematica delle scelte lessicali, quando piuttosto il genere peculiare di attenzione che deve essere portato al testo, e il genere di proprietà su cui occorre arrestarsi ». (Manzotti & al., 1992, p. 28).

⁴ La ligne directrice du dernier numéro des Carnets (*Rencontres discursives entre les sciences et politique dans les médias*, n° 6, 2000) est l'étude des relations entre les types de savoirs transmis et les formes ou procédés discursifs mis en œuvre dans la transmission de connaissances. Ces recherches ont permis d'interroger la notion de *genre discursif* en relation avec la structuration des communautés discursives. Les

Ce dernier¹, avec son caractère éclectique et ses propriétés de passage du discours scientifique proprement dit vers le discours quotidien représente un premier objet d'étude intéressant pour l'analyse du discours.

Dans l'effleurement du discours de divulgation, Moirand (Cediscor, 2000, pp. 45-62) fait le départ entre *le discours qui explique la science* et *le discours construit des représentations du monde scientifique*. Cette distinction est soutenue par des arguments regroupés à divers niveaux en paires opposées : l'incertitude-plaisir/l'incertitude-malheur ; l'intertextualité explicite/l'intertextualité voilée ; le rôle classique du médiateur/l'insécurité discursive du médiateur. Il s'avère que pour le savant qui présente des résultats incertains des recherches en astrologie, par exemple, ce fait provoque un état positif, de joie et d'incitation à la découverte provoquée

démarches et les méthodes adoptées se situent en analyse du discours (traces linguistiques d'opérations discursives, identification des communautés discursives, modes de transmission des savoirs, figures des actants, construction de l'argumentation), et sollicitent les apports de la lexicologie et de la sémiotique.

On fait la différence entre *le discours de vulgarisation* qui implique le spécialiste, le vulgarisateur et le non-spécialiste, et *le discours ordinaire* sur les événements politico-scientifiques où quatre figures s'imposent : *le médiateur* (gestionnaire discursif entre l'univers de la science et celui du public présumé), *l'expert* (dont la figure est fonctionnellement symétrique à celle d'amateur au regard de la distinction entre spécialiste et non-spécialiste), *le témoin* (figure centrale et emblématique dans les médias généralistes) et *le citoyen* (dont les propos sont susceptibles de devenir des discours sources).

¹Beacco (Cediscor, 2000) souligne la nécessité de comparer le discours médiatique, secondaire, avec le discours scientifique, primaire : « La description des formes d'écriture de la science qui sont adoptées dans les médias peut s'inscrire dans le cadre d'une analyse des relations des discours médiatiques avec les formes premières de la connaissance, telles qu'elles sont élaborées au sein des disciplines scientifiques ». (Beacco, 2000, p. 15). Les actualisations langagières du discours de divulgation sont caractérisées par rapport aux formes canoniques de l'exposé scientifique en mesurant les écarts par rapport à celui-ci. Si pour le discours scientifique la plus importante est *l'exactitude*, le discours de divulgation s'intéresse avant tout à la circulation des connaissances. « Les débats sur l'écriture de divulgation sont souvent centrés sur la nature des formes d'écriture qui seraient censées permettre une meilleure circulation des connaissances ». (Beacco, 2000, p. 15). Leur description linguistique, dans une problématique de l'analyse du discours, doit mettre ces discours en relation avec leur médium de diffusion et leur auditoire, et les confronter entre eux. Son hypothèse est que « c'est la location des discours dans de tels ensembles topographiques, structurés par l'opposition intérieur/ extérieur, qui constitue les conditions de production et de circulation susceptibles de configurer les formes discursives et leurs actualisations langagières ». (Beacco (J.-C.) 2000. in : *Cediscor*, p. 18). Pour le discours scientifique, Beacco fait le départ entre *le discours à l'intérieur* de la communauté scientifique - où les actualisations langagières se caractérisent par des marqueurs admis ou appropriés en nombre limité - et *le discours extérieur* à la communauté des scientifiques-pairs. L'« encadrement » intérieur produit des genres discursifs homogènes, destinés à assurer la circulation des connaissances de manière conforme aux exigences épistémologiques de diverses disciplines et à celles du débat scientifique. En revanche, le discours de divulgation et diffusion est hétérogène, étant commandés par les conditions de production, de circulation et de réception qui imposent de nouveaux genres discursifs. Parmi les formes de diffusion du discours scientifique hors communauté scientifique, Beacco opère une première distinction sur des bases éditoriales :

- la « littérature scientifique » pour des publics jeunes ;
- les ouvrages de nature encyclopédique [...] ;
- les ouvrages signés par des scientifiques réputés ;
- les périodiques de divulgation [...] ;
- la presse quotidienne. (2000, p. 18).

Les productions discursives externes à la communauté scientifique ont des degrés d'éloignement variables de leur origine en relevant de faisceaux de conditionnements et non de finalités fonctionnelles simples, tendant, par exemple, à en assurer la lisibilité maximale pour des lectorats non scientifiques. Selon Beacco, la structure des relations discursives qu'une communauté scientifique entretient avec l'extérieur est variable au moins : a) en fonction de caractéristiques propres au savoir diffusé et en fonction du degré et b) de la forme de socialisation de la science considérée, variations auxquelles on peut rapporter des différences dans les formes de ces discours de diffusion. La socialisation ou la diffusion extérieure d'une science est *forte* (médecine, sociologie, économie, histoire) si elle fait partie du programme d'enseignement, d'une part, et, d'autre part, si elle fait l'objet d'une diversité de genres discursifs (périodiques, ouvrages, encyclopédies, TV, etc.), tandis que la socialisation *faible* fait que la science respective soit diffusée seulement quand un événement important est produit (une découverte, un événement institutionnel, un événement « commun » pour l'explication duquel intervient cette science). À ce point, « la communauté scientifique mathématique pourrait constituer un bon exemple de communauté à faible impact discursif externe, ce qui signifie que son rôle social est mineur mais non nul (voir, par exemple, les débats sur la place des mathématiques dans les processus éducatifs et le rôle qui lui est ordinairement attribué de sciences par excellence) ». (Beacco (J.-C.) 2000. in : *Cediscor*, p. 20).

par l'inconnu, tandis que, pour celui qui présente les suites de la consommation des plantes-OGM sans en être certain, l'état d'âme est de malheur, étant données les répercussions immédiates sur la santé humaine.

Je vais analyser un fragment de discours scientifique de vulgarisation (*qui explique la science*) extrait du livre intitulé *Entretiens avec des mathématiciens. (L'heuristique mathématique)* dont l'auteur est Jacques Nimier. Celui-ci étudie le travail de l'inconscient dans l'heuristique mathématique, cette discipline qui se propose de dégager et de formuler les règles de la recherche et de la découverte. La découverte de l'activité de création mathématique se fait à travers les dialogues avec des spécialistes. Des mathématiciens de renommée internationale ont participé aux entretiens qui ont eu lieu sans préparation, de façon spontanée et dont les transcriptions ont subi des modifications minimales. Voilà le fragment :

- Qu'est-ce que les mathématiques pour vous ?
- ...c'est très compliqué. Les mathématiques... c'est une science hors de la science, c'est une science qui participe à l'art, donc qui peut donner des satisfactions aussi bien esthétiques qu'intellectuelles...
- esthétiques...
- Il y a une esthétique des mathématiques. Je dis parfois que les mathématiques sont l'art le plus abstrait qui soit... on sait bien que les mathématiques emploient des termes, font de belles démonstrations, ont une forme d'élégance et ça correspond à la culture d'une certaine sensibilité intellectuelle qui n'est pas tellement différente de la sensibilité, mettons, musicale. [...]
- Vous, vous étiez musicien aussi ?
- Non, très peu ; [...] J'avais une très mauvaise santé... et ce qui était très agréable à certains points de vue...m'a permis de prendre l'habitude de travailler et de réfléchir seul, [...]
- Et vous voyez une relation entre les mathématiques et cette période de votre enfance, cette façon de travailler seul...
- Peut-être... non ; la vérité c'est que les mathématiques m'ont toujours apporté une joie d'honnêteté intellectuelle. [...] Ce que je trouvais extrêmement agréable en mathématiques, c'était que je me cognais durement ; [...]
- Il y avait un certain plaisir, autrement dit, à se cogner contre quelque chose.
- C'était un très grand plaisir de se cogner.
- Pourquoi ?
- Pourquoi... parce que vous ne vous battez pas avec des fantômes... Vous vous battez avec votre esprit fonctionnant dans les réalités et quand les choses ne vont pas, vous vous en apercevez durement. Ce qui est un motif de sécurité et non pas d'insécurité.
- Se battre avec son esprit, autrement dit.
- Se battre avec son esprit, dans la mesure où votre esprit est l'esprit de tout le monde. Le fait que votre esprit ait vocation universelle est probablement très sécurisant.
- Pourquoi ?
- Pourquoi ? ... (silence)... Parce que vous n'êtes pas victime de mythes ou de fantasmes...que vous savez mal apprécier. Ce sont les mathématiques qui ont d'ailleurs donné à l'humanité la notion même de probité intellectuelle.
- Qu'est-ce que vous mettez sous ces mots de probité intellectuelle ? Ils paraissent importants pour vous.
- Ne jamais être dupe de soi-même ou des autres.
- ...(silence)...
- Les mathématiques, si on les reprend à leur origine sont nées en même temps que la philosophie, s'en sont différenciées, car elles ont cherché à établir... un type de discours cohérent, contraignant pour l'autre et sans bruit de fond, sans quiproquos ni malentendus.
- Vous dites, contraignant pour l'autre, comment ?
- Parce qu'il est capable, par sa forme, d'interdire le refus de son contenu [...].¹

Ce fragment, comme tout discours scientifique de vulgarisation², a comme objectif principal la transmission d'information (cf. 2., ci-dessous). C'est pourquoi l'intérêt de l'analyse vise l'organisation informationnelle et topique et, implicitement, la structure hiérarchique – ce qui

¹Nimier, 1989, pp. 15-17.

² Selon le but communicatif principal ou l'activité dominante, le discours scientifique comprend trois niveaux principaux :

- le discours de vulgarisation (l'activité dominante étant l'information) ;
- le discours didactique (l'activité dominante étant l'explication) ;
- le discours de recherche (l'activité dominante étant la découverte).

Ces niveaux du DM sont plus ou moins homogènes, mais, de toute façon, à l'intérieur de chacun nous pouvons distinguer des genres discursifs distincts par l'intermédiaire des cadres interactionnel et actionnel (cf. Toma, 2004).

relève de la composante textuelle (module hiérarchique), et les concepts – ce qui relève de la composante situationnelle (module référentiel). Le flux informatif, la progression du dialogue dans le processus dynamique de négociation est assuré par une co-construction des deux participants, le locuteur, psychologue et ancien professeur de mathématiques et l'interlocuteur, le mathématicien André Lichnerowicz, professeur au Collège de France (chaire de Physique Mathématique). J. Nimier combine deux types de questions : il ouvre l'échange par une question « décisive », question qui est tirée de l'objectif même de l'entretien, ensuite il reprend les points forts des réponses d'André Lichnerowicz pour déterminer un développement de ceux-ci (des questions « cosmétiques »). D'un autre côté, les réponses d'André Lichnerowicz sont adéquates, progressives et participatives. De plus, il est conscient de la question centrale à laquelle il revient après un silence, à la fin de l'échange. (-- *Ne jamais être dupe de soi-même ou des autres. ... (silence)... Les mathématiques, si on les reprend à leur origine sont nées en même temps que la philosophie [...].* (Nimier, 1989, p. 17). On pourrait dire que le processus de négociation s'inscrit dans un espace tranquille de co-construction active et consciente.

2. Présentation du texte

Comme nous l'avons précisé il s'agit d'un fragment d'un entretien qui porte sur la démarche créatrice du mathématicien. Nimier formule l'hypothèse de l'existence de l'inconscient dans une des étapes¹ de la création mathématique, hypothèse qu'il vise à démontrer et à expliquer à travers les entretiens avec les chercheurs mathématiciens. Ce type de discours réalise un double lien avec les concepts. D'une part, ceux-ci sont l'élément qui déclenche la construction du discours, d'autre part, les concepts acquièrent leur définition par la construction même du discours. Dans notre fragment le concept de *mathématiques*, donné comme hypothèse, est défini par l'activation des concepts comme : *science, esthétique, intellectuel, se cogner, probité intellectuelle*.

La définition d'un concept représente une organisation spéciale de l'information d'où découle l'attention qu'on doit accorder aussi aux formes d'organisation simple (organisation informationnelle) ou complexe (organisation topicale).

Donc on pourrait dire qu'une définition (dans notre fragment la définition des *mathématiques*) est le résultat d'un processus de négociation (module hiérarchique) où l'information activée (organisation informationnelle et topicale) représente des concepts (module référentiel) entre lesquels on établit des relations précises. On doit mettre en relation la structure hiérarchique et la structure informationnelle, d'une part, la structure hiérarchique et la structure conceptuelle, d'autre part.

J'aborderai successivement l'analyse de la dimension hiérarchique, de l'organisation informationnelle et de la dimension référentielle avant de me centrer sur la structure conceptuelle et l'organisation topicale de ce texte.

3. Le découpage en actes

Avant de passer à la description de la structure hiérarchique je fais quelques remarques sur le découpage en actes, étape préliminaire de l'analyse. Voilà le découpage en actes de notre fragment :

Découpage en actes

1. Qu'est-ce que les mathématiques pour vous ?
2. - ... c'est très compliqué.
3. Les mathématiques...
4. c'est une science hors de la science,
5. c'est une science qui participe à l'art,
6. donc qui peut donner des satisfactions aussi bien esthétiques qu'intellectuelles...
7. - esthétiques...
8. - Il y a une esthétique des mathématiques.
9. Je dis parfois que les mathématiques sont l'art la plus abstrait qui soit...
10. on sait bien que les mathématiques emploient des termes,
11. font de belles démonstrations,
12. ont une forme d'élégance

¹Anzieu montre que l'on peut distinguer cinq phases dans toute œuvre créatrice : « Le travail de la création parcourt cinq phases : éprouver un état de saisissement ; prendre conscience d'un représentant psychique inconscient ; l'ériger en code organisateur de l'œuvre et choisir un matériau apte à doter ce code d'un corps ; composer l'œuvre dans ses détails ; la produire en dehors ». (1981, p. 93).

13. et ça correspond à la culture d'une certaine sensibilité intellectuelle qui n'est pas tellement différente de la sensibilité,
14. mettons,
15. musicale. [...]
16. - Vous,
17. vous étiez musicien aussi ?
18. - Non,
19. très peu ;
20. [...] J'avais une très mauvaise santé...
21. et ce qui était très agréable à certains points de vue...
22. m'a permis de prendre l'habitude de travailler et de réfléchir seul, [...]
23. - Et vous voyez une relation entre les mathématiques et cette période de votre enfance,
24. cette façon de travailler seul...
25. - Peut-être...
26. non ;
27. la vérité
28. c'est que les mathématiques m'ont toujours apporté une joie d'honnêteté intellectuelle. [...]
29. Ce que je trouvais extrêmement agréable en mathématiques,
30. c'était que je me cognais durement ; [...]
31. - Il y avait un certain plaisir, autrement dit, à se cogner contre quelque chose.
32. - C'était un très grand plaisir de se cogner.
33. - Pourquoi ?
34. - Pourquoi...
35. parce que vous ne vous battez pas avec des fantômes...
36. Vous vous battez avec votre esprit fonctionnant dans les réalités
37. et quand les choses ne vont pas,
38. vous vous en apercevez durement.
39. Ce qui est un motif de sécurité
40. et non pas d'insécurité.
41. - Se battre avec son esprit, autrement dit.
42. - Se battre avec son esprit,
43. dans la mesure où votre esprit est l'esprit de tout le monde.
44. Le fait que votre esprit ait vocation universelle est probablement très sécurisant.
45. - Pourquoi ?
46. - Pourquoi ? ... (silence)...
47. Parce que vous n'êtes pas victime de mythes ou de fantasmes...
48. que vous savez mal apprécier.
49. Ce sont les mathématiques qui ont d'ailleurs donné à l'humanité la notion même de probité intellectuelle.
50. - Qu'est-ce que vous mettez sous ces mots de probité intellectuelle ?
51. Ils paraissent importants pour vous.
52. - Ne jamais être dupe de soi-même ou des autres.
...(silence)...
53. - Les mathématiques,
54. si on les reprend à leur origine
55. sont nées en même temps que la philosophie,
56. s'en sont différenciées,
57. car elles ont cherché à établir... un type de discours cohérent, contraignant pour l'autre et sans bruit de fond, sans quiproquos ni malentendus.
58. - Vous dites, contraignant pour l'autre,
59. comment ?
60. - Parce qu'il est capable, par sa forme, d'interdire le refus de son contenu. [...]

Pour interpréter les discours, l'École genevoise utilise une démarche méthodologique descendante qu'on retrouve aussi chez Bakhtine¹. On part d'une macro-unité, le discours, à l'intérieur de laquelle on distingue des unités de plus en plus petites : **l'échange**, **l'intervention** et **l'acte**. L'acte constitue l'unité minimale du discours qu'on identifie par un passage en mémoire discursive².

Le critère de la complétude syntaxique des séquences qui constituent un acte facilite, en générale, le découpage. Même si la construction syntaxique est elliptique, on peut assigner le statut

¹ « L'essence véritable du langage, c'est l'événement social qui consiste en une interaction verbale, et se trouve concrétisé en un ou plusieurs énoncés ». (Todorov, 1981).

² « Nous postulons que, pour constituer une étape du processus de négociation sous-jacent à toute interaction, chaque acte doit faire l'objet d'un enregistrement en mémoire discursive ». (Roulet, 2001, p. 64).

d'acte ([24], [40]) aux expressions *cette façon de travailler seul* et *et non pas d'insécurité* parce que, d'une part, elles contiennent une information susceptible d'être stockée dans la mémoire discursive, et, d'autre part, on peut récupérer une structure syntaxique complète : (*et vous voyez une relation entre les mathématiques et*) *cette façon de travailler seul* ; (*ce qui n'est pas un motif*) *d'insécurité*.

À part la structure syntaxique, le test de « lequel » (Roulet (E.), 1999, p. 147)¹ intervient pour distinguer les actes [13] et [44] d'une part et [47] et [48] d'autre part. Ainsi, on peut substituer *lequel* à *que* dans :

46. Parce que vous n'êtes pas victime de mythes ou de fantasmes...

47. **que / lesquels** vous savez mal apprécier,

et, par conséquent, on distingue deux actes différents, tandis que l'on ne peut pas substituer *lequel* dans [13], et, par conséquent, la relative et la principale forment un seul acte :

13. et ça correspond à la culture d'une certaine sensibilité intellectuelle **qui / *laquelle** n'est pas différente de la sensibilité,

Dans ce fragment une catégorie spécifique d'actes est constituée des actes qui contiennent un seul mot (plein) : [3] *les mathématiques* ; [7] *esthétiques* ; [14] *mettons* ; [15] *musicale*, [18] *non* ; [19] *très peu* ; [25] *peut-être*, [26] *non* ; [27] *la vérité* ; [33] *pourquoi* ; [34] *pourquoi* ; [45] *pourquoi* ; [46] *pourquoi* ; [53] *les mathématiques* ; [59] *comment*. Pour motiver le statut d'acte de ceux-ci on fait intervenir soit le module linguistique, soit la dimension référentielle. Du point de vue linguistique, il s'agit des mots pro-phrase (*non*) ou des mots interrogatifs (*pourquoi*, *comment*) dont l'indépendance syntaxique est assurée par leur fonctionnement même. Du point de vue référentiel il s'agit des concepts-clé du fragment (*mathématiques*, *esthétiques*) qui fournissent l'information suffisante pour un passage en mémoire discursive. À la base des actes [13], [14], [15] il y a une incise.

Une autre catégorie d'acte qu'on retrouve dans ce texte est constituée des actes longs : [13], [48], [56], [59]. Dans un texte informatif les actes ont deux fonctions principales : soit celle de fixer les concepts-clé dans des actes unaires (qui contiennent un seul acte), soit de préciser, de détailler l'information principale à l'aide des actes à structure syntaxique riche.

Par la combinaison des actes courts, spécifiques aux conversations quotidiennes, et des actes longs, spécifiques aux textes écrits scientifiques, notre fragment prouve le caractère hybride qu'on a lui attribué au début.

4. La structure hiérarchique

Pour décrire la structure hiérarchique d'un discours il faut comprendre le processus de négociation sous-jacent : « Puisque celle-ci [la structure hiérarchique] est la face émergente du processus de négociation sous-jacent à l'interaction, il faut commencer par décrire le parcours de cette négociation. » (Roulet, 2000, p. 211).

Si l'on applique l'organigramme général de la négociation à ce fragment d'interaction, on obtient la structure reproduite à la page suivante (schéma 1).

La négociation principale de l'échange porte sur *Qu'est-ce que les mathématiques pour vous* [A. L.]. Elle comprend plusieurs négociations enchâssées subordonnées, de différents degrés qu'on peut visualiser à l'aide des emboîtements du schéma 2 (ci-dessous).

¹ « Les relatives appositives (reconnaissables à la possibilité de remplacer la forme pronominale par la forme substantivale : *lequel*, etc.) constituent des actes distincts ». (Roulet, 1999, p. 147).

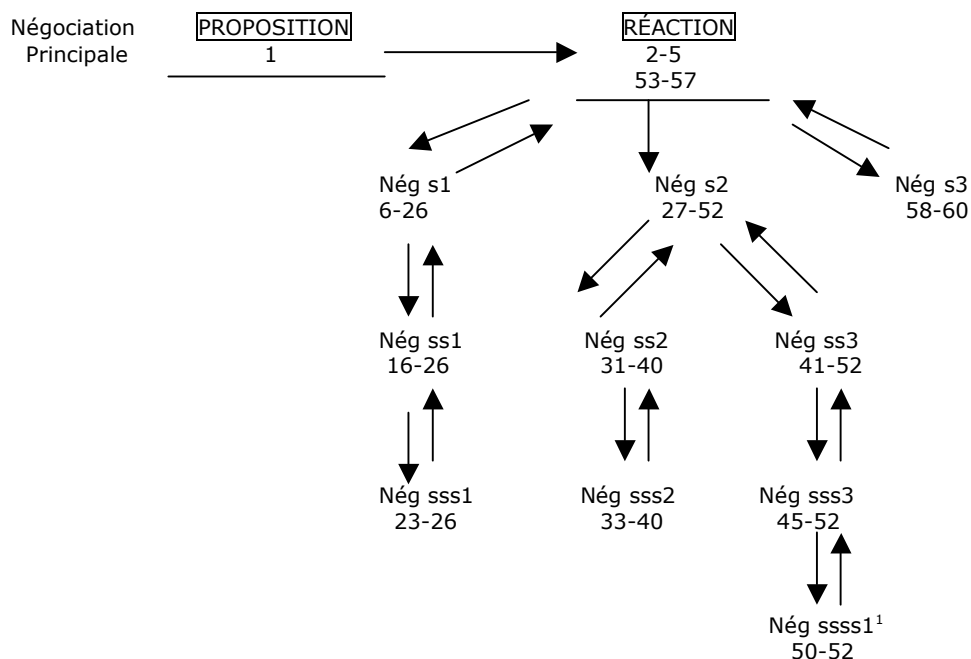


Schéma 1. *Dynamique de la négociation*

1. Qu'est-ce que les mathématiques pour vous ?
2. - ... c'est très compliqué.
3. Les mathématiques...
4. c'est une science hors de la science,
5. c'est une science qui participe à l'art,

6. donc qui peut donner des satisfactions aussi bien esthétiques qu'intellectuelles...
7. - esthétiques...
8. - Il y a une esthétique des mathématiques.
9. Je dis parfois que les mathématiques sont l'art la plus abstrait qui soit...
10. on sait bien que les mathématiques emploient des termes,
11. font de belles démonstrations,
12. ont une forme d'élégance
13. et ça correspond à la culture d'une certaine sensibilité intellectuelle qui n'est pas tellement différente de la sensibilité,
14. mettons,
15. musicale. [...]

16. - Vous,
17. vous étiez musicien aussi ?
18. - Non,
19. très peu ;
20. -] J'avais une très mauvaise santé...
21. et ce qui était très agréable à certains points de vue...
22. m'a permis de prendre l'habitude de travailler et de réfléchir seul, [...]

23. - Et vous voyez une relation entre les mathématiques et cette période de votre enfance,
24. cette façon de travailler seul...
25. - Peut-être...
26. non ;

¹ On a convenu de noter dans chaque négociation les négociations que celle-ci comprend. On a noté : Nég = négociation, s = secondaire ; le nombre de répétitions de s montre le degré de subordination.

- 27. la vérité
- 28. c'est que les mathématiques m'ont toujours apporté une joie d'honnêteté intellectuelle. [...]
- 29. ce que je trouvais extrêmement agréable en mathématiques,
- 30. c'était que je me cognais durement ; [...]

- 31. - Il y avait un certain plaisir, autrement dit, à se cogner contre quelque chose.
- 32. - C'était un très grand plaisir de se cogner.

- 33. Pourquoi ?
- 34. - Pourquoi...
- 35. parce que vous ne vous battez pas avec des fantômes...
- 36. Vous vous battez avec votre esprit fonctionnant dans les réalités
- 37. et quand les choses ne vont pas,
- 38. vous vous en apercevez durement.
- 39. Ce qui est un motif de sécurité
- 40. et non pas d'insécurité.

- 41. Se battre avec son esprit, autrement dit.
- 42. - Se battre avec son esprit,
- 43. dans la mesure où votre esprit est l'esprit de tout le monde.
- 44. Le fait que votre esprit ait vocation universelle est probablement très sécurisant.

- 45. - Pourquoi ?
- 46. - Pourquoi ? ... (silence)...
- 47. Parce que vous n'êtes pas victime de mythes ou de fantasmes...
- 48. que vous savez mal apprécier.
- 49. Ce sont les mathématiques qui ont d'ailleurs donné à l'humanité la notion même de probité intellectuelle.

- 50. - Qu'est-ce que vous mettez sous ces mots de probité intellectuelle ?
- 51. Ils paraissent importants pour vous.
- 52. - Ne jamais être dupe de soi-même ou des autres.

(silence)...

- 53. - Les mathématiques,
- 54. si on les reprend à leur origine
- 55. sont nées en même temps que la philosophie,
- 56. s'en sont différenciées,
- 57. car elles ont cherché à établir... un type de discours cohérent, contraignant pour l'autre et sans bruit de fond, sans quiproquos ni malentendus.

- 58. - Vous dites, contraignant pour l'autre,
- 59. comment ?
- 60. - Parce qu'il est capable, par sa forme, d'interdire le refus de son contenu.[...]

Schéma 2. Emboîtements des négociations

Les négociations de premier degré Nég s1 [6-26] et Nég s2 [27-52] portent sur les deux types de satisfactions que les mathématiques peuvent apporter, les satisfactions esthétiques et, respectivement, les satisfactions intellectuelles. À leur tour ces négociations contiennent des négociations enchâssées de deuxième et de troisième degré qui portent sur les thèmes dérivés. Ainsi, d'une part, la négociation sur les satisfactions esthétiques comprend la Nég ss1 [16-26] sur la sensibilité musicale et la Nég sss [23-26] sur la relation entre les mathématiques et l'enfance. D'autre part, la négociation sur l'honnêteté intellectuelle Nég s2 comporte deux négociations de deuxième degré Nég ss sur *se cogner* et sur *se battre avec son esprit*, deux négociations de troisième degré Nég sss qui portent sur *pourquoi* et une négociation de quatrième degré Nég ssss sur la *probité intellectuelle*. Chaque fois c'est la réaction de l'interlocuteur qui déclenche un nouveau processus de négociation. (voir 8).

À ces processus de négociation correspond la macro-structure suivante :

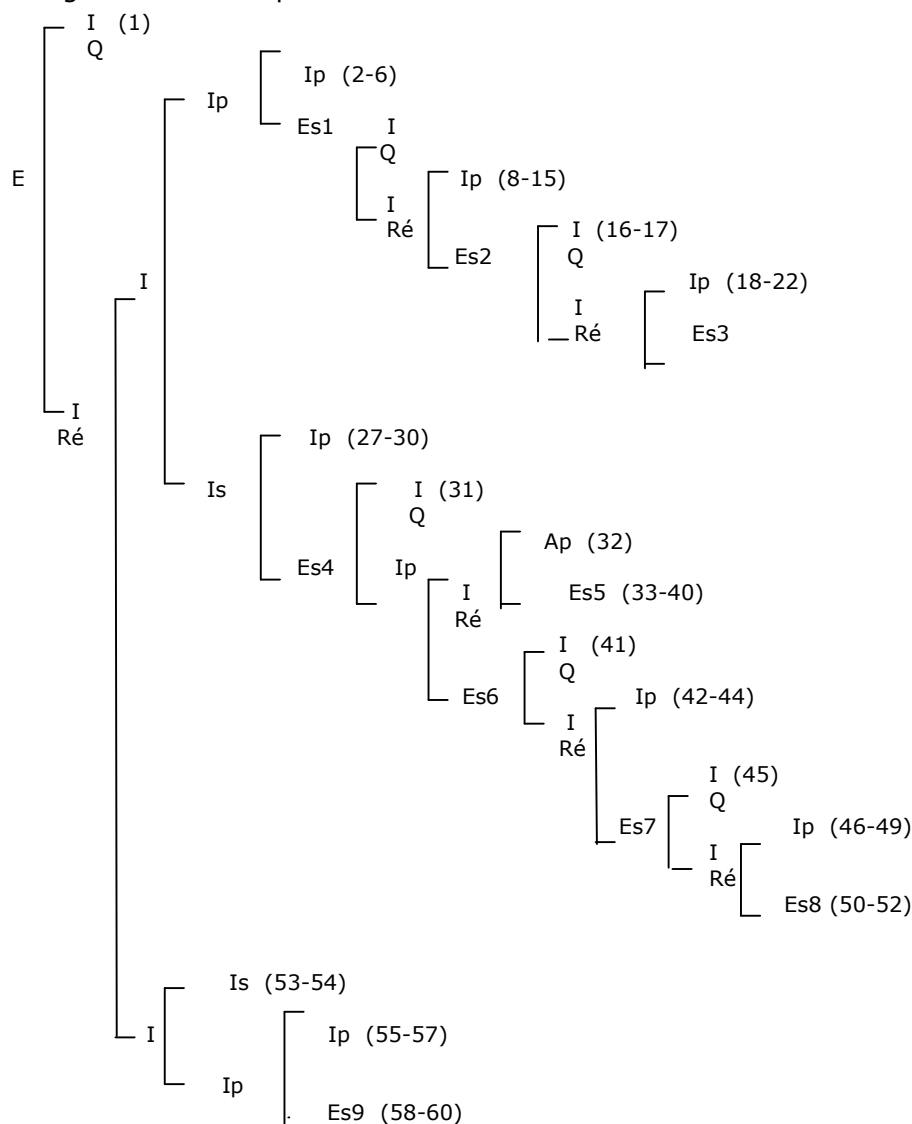


Schéma 3. Macro-structure hiérarchique

Le fragment analysé représente une suite de 9 échanges subordonnés de différents degrés qui forment un grand échange. La structure explicite de chaque échange est binaire, du type question – réponse, mais chaque fois la ratification est implicite. On ne peut pas passer à une autre négociation sans l'accord qui assure la clôture de la négociation précédente.

L'asymétrie des deux interventions du grand échange est frappante. L'intervention de question est formée d'un seul acte, tandis que l'intervention de réponse est formée de 59 actes et elle a une structure monologique¹, structure permise par le principe de récursivité. Cette asymétrie correspond au but du fragment : construire une définition des mathématiques du point de vue du mathématicien A. L. La construction de la définition devient finalement une co-construction, fait qui est la raison pour laquelle à quelques points (l'acte [16] et l'acte[22]) nous avons choisi l'interprétation des échanges Es2 et Es3 comme étant subordonnés et non pas au même niveau que la question principale. Ils constituent des morceaux de ce processus de co-construction qui traverse tout l'échange, tout ce fragment.

La question est clairement et complètement formulée, même si elle ne comprend qu'un seul acte [1], fait qui lui assure la complétude monologique et qui empêche le prolongement

¹ L'intervention est définie dans l'École genevoise, comme l'unité attribuée à un locuteur unique, mais qui peut être composée elle-même d'autres interventions composant un échange. Ce fait est explicité par le principe de récursivité et est à l'origine de la distinction entre discours *dialogal* (plusieurs locuteurs) et le discours *dialogique* (structure d'échange composé de plusieurs interventions) d'une part et entre discours *monologal* (un seul locuteur) et discours *monologique* (structure d'intervention qui peut impliquer plusieurs locuteurs) d'autre part. (cf. Roulet (E.) & al., 1985, p. 72).

vertical de l'échange. La réponse se construit au fur et à mesure à travers un développement horizontal de l'échange. À part la longueur, on pourrait préciser encore deux particularités de la réponse. Premièrement, la construction à distance des deux interventions coordonnées (2-53) – 51 actes séparent la première paraphrase « définitionnelle » *c'est très compliqué... Les mathématiques... c'est une science hors de la science* d'une deuxième paraphrase « définitionnelle » *Les mathématiques, si on les reprend à leur origine sont nées en même temps que la philosophie* – montre l'unité de l'échange autour de la définition des mathématiques. Deuxièmement, l'hésitation dans l'intervention réactive de l'interlocuteur qui, dans un premier temps (acte 2), donne une réponse négative *c'est très compliqué* paraphrasable par « je ne sais pas vous répondre », mais, vu l'engagement conscient pour la co-construction du dialogue, l'interlocuteur continue, dans un deuxième temps, par l'acte 3 et les actes suivants avec une réponse positive.

La macro-structure hiérarchique s'articule de façon symétrique. Les deux membres de la symétrie sont des interventions qui occupent une position de même degré dans la structure hiérarchique. La ressemblance de niveau de la position de profondeur dans la structure hiérarchique des interventions symétriques s'associe au type de composante de l'échange, principale ou secondaire. Par exemple, l'intervention réactive comprend deux interventions coordonnées principales (à partir de l'acte 2, respectivement, 5). D'une manière semblable se relie les interventions qui commencent à l'acte 6 et, respectivement, à l'acte 27.

À partir de ce niveau, la symétrie se manifeste à l'intérieur de deux interventions et en même temps entre les deux interventions. On pourrait dire qu'il s'agit d'une double symétrie. On peut représenter cette symétrie à l'aide du schéma suivant :

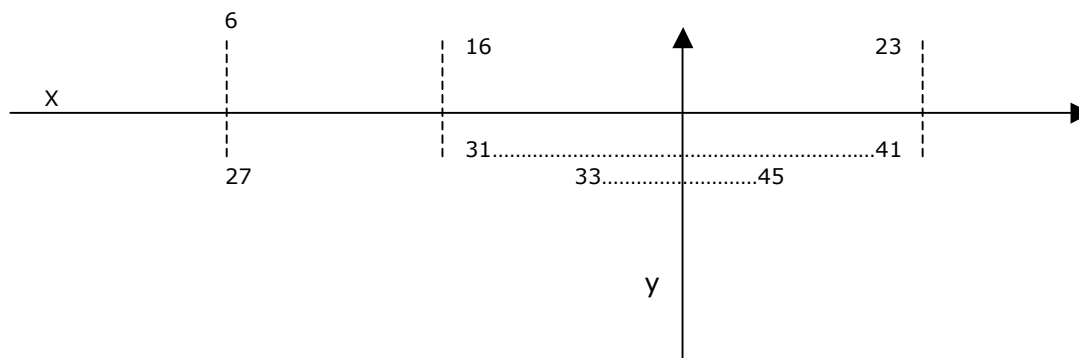


Schéma 4. Double symétrie textuelle

Pour simplifier j'ai gardé dans le schéma seulement l'acte principal :

X = axe de symétrie entre les interventions

Y = axe de symétrie à l'intérieur de l'intervention

Cette structure symétrique vient à l'appui de la co-construction et, en même temps, elle constitue l'émergence de ce type de construction. La symétrie va avec les relations qui s'établissent entre les composantes de l'échange et, en plus, elle assure la possibilité d'une anticipation de la question du locuteur de la part de l'interlocuteur, mais aussi de la part de l'analyste. La possibilité de l'anticipation de la question assure la cohérence et l'enrichissement progressif des informations introduites dans le discours (voir 6 et 8). Elle est facilitée par le fait que la question est extraite de la réaction précédente. Par exemple, la question formulée dans l'acte 31. *Il y avait un certain plaisir, autrement dit, à se cogner contre quelque chose* est tirée de l'acte 30. *C'était que je me connais durement* ; l'information de l'acte 41. *Se battre avec son esprit, autrement dit* est tirée de l'acte 36. *Vous vous battez avec votre esprit fonctionnant dans les réalités*.

5. Organisation relationnelle

La structure hiérarchique est étroitement liée à l'organisation relationnelle qui décrit et explique les relations entre les unités hiérarchiques et les informations stockées en mémoire discursive en faisant intervenir des informations de nature linguistique et référentielle¹.

¹ « L'organisation relationnelle traite des relations illocutoires et interactives entre les constituants de la phrase (à l'intérieur du constituant antérieur). On peut décrire cette organisation en couplant des informations relevant du module hiérarchique (sur les constituants du texte à différents niveaux), avec des informations d'ordre

La présence ou l'absence des connecteurs, leur nature constitue une sorte de complément ad-joint à la structure hiérarchique pour compléter l'interprétation du discours. La structure hiérarchique « hiérarchise » les unités de l'échange, ayant le rôle d'une fonction à double cible (une unité est soit principale, soit secondaire), fonction qui utilise le principe de suppression pour fixer la place d'une unité (une unité principale n'est pas effaçable sans perdre l'information nécessaire pour la compréhension du message, une unité secondaire est effaçable dans les conditions mentionnées ci-dessus). L'organisation relationnelle est une fonction catégorisante qui établit le type de relation entre les constituants du discours (ou les informations véhiculées par ceux-ci) et/ ou les informations en mémoire discursive.¹

L'étude des relations illocutoires ne présente pas d'intérêt ici, on retrouve, en général, le schéma classique question – réponse. Mais l'étude des relations interactives devient intéressante parce que, quoique les relations soient cachées (la quasi-absence de connecteurs), il existe quand même des relations implicites, explicables à l'aide du cotexte ou du contexte. On peut décrire l'organisation relationnelle de ce fragment en notant celle-ci sur la structure hiérarchique, sans pour autant pouvoir préciser les relations qui font intervenir des informations en mémoire discursive qui n'apparaissent pas dans le cotexte.² (voir 4).

Il n'y a que trois connecteurs dans notre fragment : *donc* (6), *parce que* (35,47,60) et *car* (57), tous étant connecteurs argumentatifs.³

Chaque occurrence du connecteur *parce que* relie un segment de discours et une information qu'on doit aller chercher en mémoire discursive.⁴

Si l'on fait un inventaire des relations interactives, on obtient : 9 relations argumentatives, 6 relations de reformulation, 5 relations de préalable, 5 relations de commentaire, une relation de topicalisation et une relation de cadre. Le résultat est étonnant : même si le nombre des connecteurs occursents est tellement restreint, le profil argumentatif du fragment est très fort, voire saillant.⁵ La possibilité d'insérer des connecteurs argumentatifs prouve ce fait. Par exemple, la relation entre les actes [21] et [22] est argumentative ; on peut insérer *parce que* pour soutenir cette hypothèse, même si ce fait entraîne la présence d'une anacoluthie : 21. *C'(e qui) était très agréable à certains points de vue...* 22. ***parce que*** (cela) *m'a permis de prendre l'habitude de travailler et de réfléchir seul.*

Quant à la distribution des relations dans le discours du locuteur et de l'interlocuteur, on peut garder l'hypothèse de l'asymétrie faite sur la structure hiérarchique. Aux questions qui sont formées d'un seul acte au niveau hiérarchique correspond – inéluctablement – l'absence de relations interactives. Aux réponses, formées d'emboîtements successifs au niveau hiérarchique, correspond un fort profil argumentatif.

À part le profil argumentatif, il y a un plan d'« ajouts »⁶ bien développé. Les actes et les interventions préparatoires (préalable 2,3,14,34,46 ; cadre 37 ; topicalisation 29) et les actes et les interventions de commentaire (21-22, 43,48,54) enrichissent l'information principale. Dans la même lignée de précisions supplémentaire s'inscrivent les reformulatifs (9, 14-15, 19, 26, 39-40, 59) et les échanges de clarifications. En fait, tous les échanges subordonnés clarifient la réponse précédente.

lexical (les instructions données par les connecteurs), ou avec des informations d'ordre référentiel (par exemple, sur une relation de conséquence entre deux faits) .» (Roulet (E.), 2000, p. 219).

¹ « Je rappelle que Berrendonner (1983, pp. 230-231) entend par mémoire discursive l'ensemble des savoirs nécessaires à l'interprétation d'un discours ; cet ensemble comprend les savoirs encyclopédiques et culturels utilisés par les interactants comme axiomes dans leurs activités inférentielles et il est alimenté en permanence par la perception des évidences situationnelle, ainsi que par les énonciations successives qui constituent le discours ». (Roulet (E.) 1999, p. 57).

² On utilise les notations : Q = question, R = réponse, arg = argument, c-arg = contre-argument, reform = reformulation, clarif = clarification, com = commentaire, pré = préalable.

³ On n'aborde pas l'analyse du connecteur *et* (13,20,22,36,39).

⁴ On laisse de côté pour l'instant l'explicitation de cette information qui relève de l'organisation inférentielle du discours.

⁵ Il n'existe aucune relation contre-argumentative.

⁶ On convient de qualifier comme « ajout » toute relation qui n'est pas marquée par un connecteur et qui ne peut pas l'être. On fait abstraction de la position de l'ajout par rapport à l'élément principal (avant ou après). Avec cette réduction l'organisation relationnelle du fragment ne comporte que deux types de relations : argumentatives et d'ajouts, un argument de plus pour la cohésion informative.

On revient maintenant sur les paires d'interventions 2-5/ 53-60 et 6-26/ 27-52. Il existe des arguments d'ordre hiérarchique, mais aussi des arguments d'ordre relationnel pour soutenir qu'il s'agit plutôt d'interventions coordonnées que d'interventions subordonnées l'une par rapport à l'autre. Ce sont le critère de suppression et la structure symétrique : on ne peut supprimer ni l'une, ni l'autre, des interventions qui forment une paire sans modifier l'idée centrale du fragment. On ne peut pas introduire des connecteurs de subordination entre les deux interventions.

6. Organisation informationnelle

L'organisation informationnelle¹ rend compte de la continuité informative du discours en couplant des informations d'ordre hiérarchique et linguistique ou référentiel.²

Elle doit identifier les topiques, les objets de discours (propos) et relever les différents types de progression de l'information.³

La notion de *topique* fait l'objet de diverses interprétations, selon les écoles qui s'en occupe. Nous convenons de traiter le topique comme l'information semi-active dans l'acte textuel, qui contient l'information déjà connue par le locuteur. Le topique est le complément de l'objet du discours (propos)⁴.

¹ En étudiant les « formes de didacticité » dans les discours médiatiques¹, Berthoud et Mondada s'intéressent à la « gestion du topic et des marquages énonciatifs (pour *énonciation* v. note¹) dans des textes visant la construction de connaissances », (Cediscor, 1995, pp. 139-152) plus précisément dans un corpus de relations de voyage qui se rattache à la fois au discours médiatique et au discours spécialisé. Leur étude est une première préoccupation pour l'organisation informationnelle du discours scientifique. La visée intégratrice de l'étude de Berthoud et Mondada concerne les dimensions topicale et énonciative, la question étant de savoir comment des variations sur les marques énonciatives sont liées à des modes différents de gestion du topic ; la méthode est empruntée à la thématization dans l'interaction orale, en privilégiant la dimension énonciative des phénomènes thématiques. Les auteurs soulignent que « la problématique du topic permet de traiter un aspect fondamental de la production du savoir, dès lors qu'on ne le considère pas comme un ensemble de connaissances objectives et autonomes, mais comme dépendant d'un processus de fabrication : le savoir se construit linguistiquement, selon sa formulation discursive, sa structuration textuelle, ses « techniques d'inscription » (Latour, 1985) ; sémiotiquement, par la manipulation de médiations verbales, iconiques, numériques (Lynch, 1985 ; Jacobi, 1987), par un ensemble de pratiques contingentes et localement organisées, observable (sic!) par une ethnographie du laboratoire (Latour et Woolgar, 1979) ». (Berthoud (A.) & Mondada (L.). 1995. in : *Cediscor*, p. 140). Selon Berthoud et Mondada, les objets de connaissance émergent progressivement dans et par le mouvement discursif, les modes de formulation des topiques jouant un rôle fondamental. Les objets se caractérisent ainsi « par des marquages énonciatifs contraignant les modes de structuration du texte et les catégorisations qu'il propose et par des marquages thématiques contraignant l'introduction et la gestion des topics discursifs ». (Berthoud (A.) & Mondada (L.). 1995. in : *Cediscor*, p. 140). Le topic n'est pas ponctuel, il est conçu non pas comme étant posé une fois pour toutes, mais comme étant constamment en élaboration, étant donc « plus proche des questions d'organisation globale du texte que de la délimitation locale d'un segment thématique dans l'énoncé ». (Berthoud (A.) & Mondada (L.). 1995. in : *Cediscor*, p. 141). Les résultats de cette étude montrent que : « le traitement d'objets de discours différents rattache le texte à des « genres » différents, du témoignage au récit d'aventures, au traité scientifique. Le passage d'un « genre » à l'autre est marqué – fournissant à la fois des clefs de lecture et des adresses spécifiques (tout lecteur n'étant pas nécessairement le destinataire de tout texte) – par des ancrages énonciatifs spécifiques. Dans le passage d'un ancrage à l'autre, le mode de validité du texte change ». (Berthoud (A.) & Mondada (L.). 1995. in : *Cediscor*, pp. 144). La sélection des objets de discours se rattache au problème du topique : « le topic dépend fondamentalement de l'activité communicative en cours, comportant instructions métatextuelles aussi bien que pratiques, pouvant être explicitées et employées comme ressources pour la production topicale » (Berthoud (A.) & Mondada (L.). 1995. in : *Cediscor*, p. 151).

² « L'organisation informationnelle résulte du couplage entre des informations hiérarchiques et des informations lexicales ou syntaxiques, si l'acte comporte des traces de point d'ancrage du topique (pronoms, expressions définit, etc.), ou, en l'absence de telles traces, du couplage entre des informations hiérarchiques et des informations référentielles ». (Roulet, 1999, p. 58).

³ « Chaque acte introduit une information dite activée, l'objet de discours, et l'introduction de cette information implique au moins un point d'ancrage en mémoire discursive, le topique, sous la forme d'une information semi-active, qui peut être verbaliser ou non ». (Roulet, 2000, p. 225).

⁴ Grobet (2001) fait le point sur la notion de *topique* – concept central de toute étude informationnelle du discours, en présentant une synthèse critique des études antérieures et en proposant un regard discursif sur le topique sous la définition suivante : « Le topique se définit comme une information (un référent ou un prédicat) identifiable et présente à la conscience des interlocuteurs, qui constitue, pour chaque acte, l'information la plus immédiatement pertinente liée par une relation d'à *propos* avec l'information activée

Voilà l'analyse de l'organisation informationnelle de notre fragment :

Organisation informationnelle

1. Qu'est-ce que les mathématiques **pour vous** ?
2. L — ... **c'**[qu'est-ce que les mathématiques pour vous] est très compliqué.
3. L (très compliqué) Les mathématiques...
4. L **c'**[les mathématiques] est une science hors de la science,
5. TC **c'**[les mathématiques] est une science qui participe à l'art,
6. TC donc **qui** [les mathématiques] peut donner des satisfactions aussi bien esthétiques qu'intellectuelles...
7. L (donner des satisfactions)— esthétiques...
8. L (esthétiques) — Il y a une esthétique des mathématiques.
9. L (esthétique des mathématiques) Je dis parfois que les mathématiques sont l'art le plus abstrait qui soit...
10. L (l'art le plus abstrait) on sait bien que les mathématiques emploient des termes,
11. L (les mathématiques) font de belles démonstrations,
12. TC (les mathématiques) ont une forme d'élégance
13. L+D et **ça** [10-12] correspond à la culture d'une certaine sensibilité intellectuelle qui n'est pas tellement différente de la sensibilité,
14. L (sensibilité) mettons,
15. TC (sensibilité) musicale. [...]
16. L (musicien) — Vous,
17. L **vous** étiez musicien aussi ?
18. L (musicien) — Non,
19. TC (musicien) très peu ;
20. D [...] **J'**[ANDRÉ LICHNEROWICZ] avais une très mauvaise santé...
21. L et **ce qui** [une très mauvaise santé] était très agréable à certains points de vue...
22. TC (une très mauvaise santé) m'a permis de prendre l'habitude de travailler et de réfléchir seul, [...]
23. D — Et vous voyez **une relation entre les mathématiques et cette période de votre enfance**, ?
24. L (une relation entre les mathématiques) cette façon de travailler seul...
25. L (22-23) — Peut-être...
26. TC (22-23) non ;
27. D (honnêteté intellectuelle) la vérité
28. L **c'**[la vérité] j'est que les mathématiques m'ont toujours apporté une joie d'honnêteté intellectuelle. [...]
29. L **Ce que**[c'était que je me cognais durement] je trouvais extrêmement agréable en mathématiques,

par cet acte ». Le topique est un point d'ancrage, plus précisément, un point d'ancrage immédiat. Les points d'ancrage immédiat s'opposent aux points d'ancrage d'arrière fond. Si tous les points d'ancrage ont la même nature (information stockée en mémoire discursive, dont la source se trouve dans le cotexte, le contexte ou les inférences de l'un ou de l'autre), les topiques se distinguent des points d'ancrage d'arrière fond par leur statut (obligatoire vs facultatif) et par leur nombre ((au moins) un vs indéterminé). (cf. Grobet, 2001, p. 99)⁴. Les topiques sont classifiés selon plusieurs critères. Un premier critère – la trace topicale – permet le départ entre deux types de topiques: les topiques explicites (qui sont explicités par une trace) et les topiques implicites (dont le repérage n'est pas guidé par une trace). La nature non textuelle des topiques (l'ancrage sur une information présente en mémoire discursive) préconisée dans l'analyse modulaire de l'organisation informationnelle apporte beaucoup d'avantages à l'analyse du flux de l'information dans le DM, comme nous le relèverons par la suite. Selon un autre critère – l'origine – le topique est soit issu du propos activé par l'acte qui précède (un référent ou l'acte de dire), soit de la situation (un bruit, les interlocuteurs désignés par les pronoms *je*, *tu* etc.). On peut encore faire le départ entre le topique qui a sa source dans le contenu du discours (le dit) et le topique qui a sa source dans le discours lui-même (le dire), c'est-à-dire le topique méta discursif (cf. Grobet, 2001, p. 113). L'identification des topiques nécessite un travail de couplage des informations d'ordre hiérarchique et linguistique ou référentiel : « L'organisation informationnelle résulte du couplage entre des informations hiérarchiques et des informations lexicales ou syntaxiques, si l'acte comporte des traces de point d'ancrage du topique (pronoms, expressions définies, etc.), ou, en l'absence de telles traces, du couplage entre des informations hiérarchiques et des informations référentielles ». (Roulet, 1999, p. 58). Les tests utilisés pour l'identification du topique, à part le détachement à gauche et la construction clivée, sont les manipulations formelles (l'interrogation ; la négation; la reformulation à l'aide des constructions segmentées et des marques telles qu'à *propos de*, *au sujet de*, *en ce qui concerne* ou *Je vous dis, au sujet de X, que P*) et l'intonation⁴ (cf. Grobet, 2001, pp. 122-131).

30. LC[je trouvais extrêmement agréable en mathématiques]’était que je me cognais durement ; [...]
31. L — Il y avait un certain plaisir, autrement dit, **à se cogner contre quelque chose**.
32. L — **C’**[de se cogner] était un très grand plaisir **de se cogner**.
33. L — (un très grand plaisir) — Pourquoi ?
34. L — (pourquoi) Pourquoi...
35. D (un très grand plaisir) parce que vous ne vous battez pas avec des fantômes...
36. L **Vous vous battez** avec votre esprit fonctionnant dans les réalités
37. L (Vous vous battez avec votre esprit fonctionnant dans les réalités) et quand les choses ne vont pas,
38. L vous vous **en** [les choses ne vont pas] apercevez durement.
39. L **Ce qui** [37] est un motif de sécurité
40. TC (37)et non pas d’insécurité.
41. L+D (un motif de sécurité et non pas d’insécurité) — Se battre avec son esprit, autrement dit.
42. L (se battre avec son esprit) — Se battre avec son esprit,
43. TC (Se battre avec son esprit) dans la mesure où votre esprit est l’esprit de tout le monde.
44. L **Le fait que votre esprit ait vocation universelle** est probablement très sécurisant.
45. L (très sécurisant) — Pourquoi ?
46. L (pourquoi)— Pourquoi ? ... (silence)...
47. D (très sécurisant) Parce que vous n’êtes pas victime de mythes ou de fantasmes...
48. L **que**[de mythes ou de fantasmes] vous savez mal apprécier.
49. D Ce sont les mathématiques qui **ont d’ailleurs donné à l’humanité la notion même de probité intellectuelle**.
50. TC — Qu’est-ce que vous mettez sous **ces mots de probité intellectuelle** ?
51. TC **Ils** [ces mots de probité intellectuelle] paraissent importants pour vous.
52. D (vous mettez) — Ne jamais être dupe de soi-même ou des autres.
...(silence)...
53. D (1) — Les mathématiques,
54. L si on **les** [les mathématiques] reprend à leur origine
55. TC (les mathématiques) sont nées en même temps que la philosophie,
56. L **s’en** [philosophie] sont différenciées,
57. D car **elles** [les mathématiques] ont cherché à établir... un type de discours cohérent, contraignant pour l’autre et sans bruit de fond, sans quiproquos ni malentendus.
58. L (un type de discours) — Vous dites, contraignant pour l’autre,
59. L (contraignant pour l’autre) comment ?
60. D — Parce qu’il [type de discours] est capable, par sa forme, d’interdire le refus de son contenu.[...].

On commence par l’identification des topiques et des propos¹ (par défaut ou par le reste de la soustraction des topiques) et on continue avec les types de progression d’information.

Les topiques constituent l’information la plus accessible semi-activée², des points d’ancrage immédiat³ qui ont pour source soit l’avant-texte, soit l’environnement cognitif immédiat, soit une inférence tirée de ces deux premières sources. Le topique est verbalisé par une trace topicale (anaphore ou expression définie) ou reste implicite (dans notre analyse on indique le topique implicite en tête d’acte, entre parenthèses). Les tests qu’on peut utiliser pour identifier le topique sont : le détachement à gauche, le clivage ou la paraphrase du type « à propos de... »

Par exemple, le test de détachement à gauche aide à l’identification du topique du premier acte :

1. Qu’est-ce que les mathématiques pour vous ?
1. Pour vous qu’est-ce que les mathématiques ?

En ce qui concerne le topique du deuxième acte, on peut hésiter entre *les mathématiques* et la question *Qu’est-ce que les mathématiques pour vous ?*

¹ La notion de *propos* est équivalente à la notion d’ *objet de discours*. Elle a été introduite dans les dernières recherches de l’École genevoise (2001).

² On part de la distinction établie par Chafe (1994, pp. 53-56) entre information inactive, semi-active et active (ou, mieux, activée) (cf. Roulet, 2000, p. 224)

³ Dans la mesure où le locuteur constitue un point d’ancrage disponible tout au long du dialogue on considère qu’il constitue un point d’ancrage d’arrière-fond, par opposition au topique, qui peut être décrit comme un « point d’ancrage immédiat ». (cf. Roulet (E.) & al., 2001, p. 253).

Cette fois-ci le choix (la deuxième solution) et motivé par les connaissances encyclopédiques : les mathématiques ne sont pas compliquées pour un mathématicien, mais définir ce qu'elle représente pour un mathématicien peut être compliqué. On utilise l'environnement cognitif immédiat pour identifier le topique de l'acte 33 : *un très grand plaisir*. On fait appel à la réponse pour expliquer le topique de la question étant donné qu'il existe toujours un enchaînement informationnel entre une question et sa réponse :

35.* se cogner parce que vous ne vous battez pas avec des fantômes.

35. un très grand plaisir parce que vous ne vous battez pas avec des fantômes.

Un cas particulier de la source d'un topique est celui de l'acte 29. Ce topique prend comme source l'objet de discours de l'acte suivant 30. Il s'agit d'une cataphore : 29. *Ce que (que je me cogner durement) j'ai trouvé extrêmement agréable en mathématiques.*

On constate qu'il y a un nombre important de traces tropicales (presque la moitié des topiques), ce qui prouve le caractère hybride de notre texte, situé entre un dialogue où les traces tropicales manquent et un texte scientifique où les traces tropicales sont nombreuses.

Quant aux topiques implicites, ils constituent une pré-construction de la structure conceptuelle du texte (*satisfactions esthétiques, art, sensibilité, musicien, plaisir, se battre avec son esprit, sécurisant, mathématiques, type de discours*). Une possible explication serait le fait que le thème de l'entretien est si clair que son développement va de soi.

À partir du critère de l'origine du topique, il est possible de déterminer les principaux types de progressions informationnelles : progression linéaire, si le topique est tiré du propos qui précède ; progression à topique constant, si le topique est tiré du topique de l'acte précédent ; l'enchaînement à distance, si le topique est tiré d'un autre acte que l'acte précédent.

Le type dominant de progression est celui de la progression linéaire : 1-2, 2-3, 3-4, 6-7, 7-8, 8-9, 9-10, 10-11, 13-14, 15-16, 20-21, 24-25, 26-27, 31-32, 32-33, 34-35, 35-36, 36-37, 37-38, 38-39, 41-42, 43-44, 44-45, 45-46, 53-54, 55-56, 57-58, 58-59.

On reste dans le domaine de la progression linéaire pour les actes 15-16, 30-31, 43-44. Ce qui est différent de l'objet de discours de l'acte précédent (objet de discours source), ce n'est pas le topique, mais son actualisation linguistique. Par exemple, *musicale – musicien ; je me cogne durement – se cogner contre quelque chose*.

La progression linéaire s'associe à l'enchaînement à distance lorsque le topique a comme source deux ou trois actes qui précèdent (12-13, 40-41).

La progression à topique constant apparaît entre les actes : 4-5, 5-6, 11-12, 14-15, 15-16, 18-19, 21-22, 23-24, 25-26, 30-31, 42-43, 49-50, 50-51, 54-55. On retrouve la progression à topique constant au passage d'une réponse à la question suivante (30-31, 49-50), ce qui vient à l'appui de l'hypothèse de co-construction consciente et active du discours par les deux participants à l'entretien.

L'enchaînement à distance assure le retour en arrière pour reprendre les propos ou les topiques principaux du dialogue qui ne sont plus directement accessibles dans la succession immédiate de l'information (20-21, 26-27, 34-35, 46-47, 51-52, 52-53, 59-60). Si les enchaînements 34-35, 46-47 apparaissent comme un effet d'une reprise de la question par l'interlocuteur, ce qui détermine le saut par-dessus un acte du topique, les enchaînements à distance 51-52 et 59-60 sont le résultat de la formulation de la question en deux temps. Les enchaînements à distance 26-27 et 52-53 reviennent sur les propos *satisfaction intellectuelle* et, respectivement, *les mathématiques*.

On constate un va-et-vient entre les propos et les topiques. Presque tout propos devient à un moment donné le topique d'un autre acte. Le fait s'explique par le besoin de précision que le locuteur et l'interlocuteur cherchent dans la construction de leur discours.

Une remarque supplémentaire s'impose pour l'acte 20. *J'avais une très mauvaise santé* et l'enchaînement à distance que nous y avons signalé. *Je* peut être la trace d'un point d'ancrage d'arrière-fond ou la trace d'un point d'ancrage immédiat. Nous avons opté pour la deuxième solution parce que ce *je* ne désigne seulement le locuteur de discours, mais ici il désigne premièrement le mathématicien qui définit les mathématiques et qui constitue le topique du premier acte.

L'organisation informationnelle part de l'hypothèse qu'il existe une continuité absolue de l'information dans le texte. Mais on constate pourtant qu'il y a à travers le discours des noyaux informationnels indépendants dont l'existence suffit à eux-mêmes. Il s'agit des paires de deux

actes où le topique d'un acte est tiré du propos d'un autre et à l'envers, par phénomènes opposés de cataphore et, respectivement, anaphore. Par exemple :

27. (honnêteté intellectuelle) la vérité
28. c'(la vérité) est que les mathématiques m'ont toujours apporté une joie d' honnêteté intellectuelle¹
29. **ce que** (c'était que je me cogner durement) je trouvais extrêmement agréable en mathématiques
30. **c'** (je trouvais extrêmement agréable en mathématiques) était que je me cogner durement

C'est l'effet circulaire de l'information qui se clôt sur elle-même.

7. Dimension référentielle. Représentation et structure conceptuelle

Le discours se trouve au croisement du monde dans lequel il s'inscrit et du monde dont il parle. L'analyse du discours doit rendre compte du cadre actionnel du discours, des représentations et des structures praxéologiques et conceptuelles des actions et des objets (cf. Roulet (E.), 1999, p. 52).

Dans le discours scientifique, ce qui compte ce sont les concepts. C'est pourquoi nous ne proposons ici que l'analyse des objets dont le discours parle. Les concepts principaux de notre discours sont *mathématiques* et *définition*. *Mathématiques* représente l'objet- patient verbalisé dans le discours. *Définition* représente l'objet- opérateur, non-verbalisé dans le discours, mais implicite par des expressions comme *qu'est-ce que* ou *c'est*.

On peut schématiser les représentations conceptuelles prototypiques des *mathématiques* et de la *définition* ainsi :

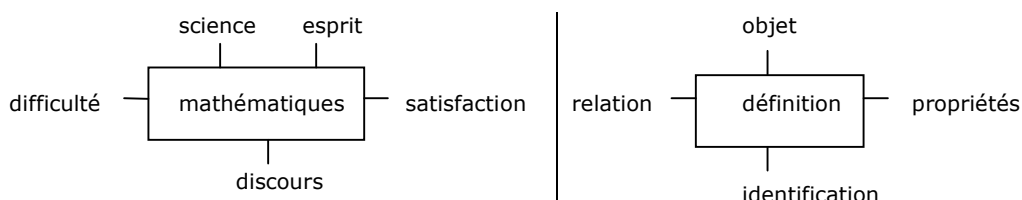


Schéma 5. Représentations conceptuelles prototypiques

Dans l'échange analysé ici ces représentations prototypiques sont combinées et exploitées d'une manière particulière, qu'on peut schématiser dans la structure conceptuelle suivante :

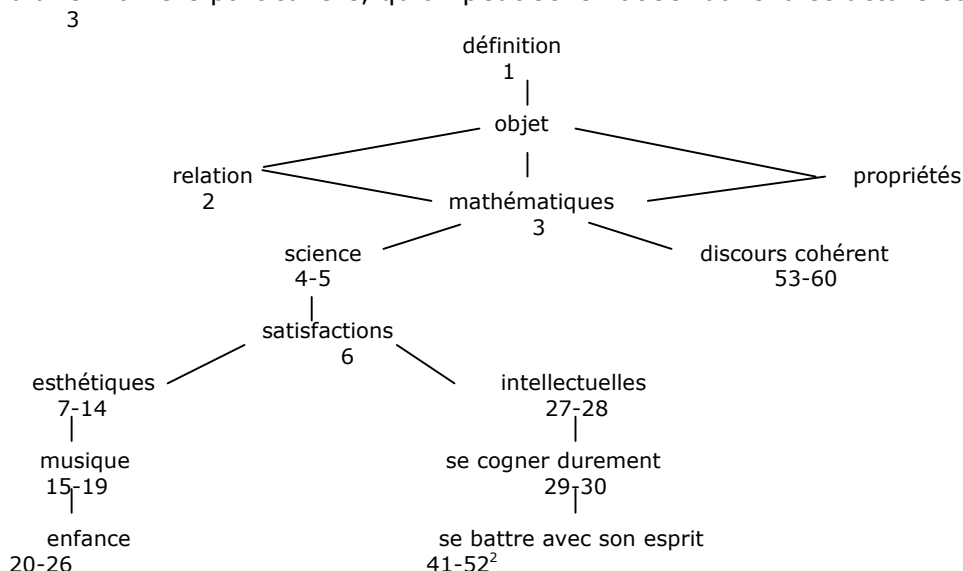


Schéma 6. Structure conceptuelle

¹ Pour ces deux actes on a accepté aussi l'interprétation de continuité informationnelle (enchaînement à distance).

² On indique ici aussi le parcours informationnel en précisant les actes qui activent les concepts mentionnés.

8. L'organisation topicale

L'organisation topicale, forme d'organisation complexe, traite les liens conceptuels entre les objets de discours. Le couplage de la structure hiérarchique et de l'organisation informationnelle rend compte de l'enchaînement à distance et de la hiérarchie des objets de discours en distinguant les objets de discours principaux et les objets de discours secondaires. « Un objet de discours est principal ou subordonné par rapport à un autre en fonction de la place occupée dans la structure hiérarchique par l'acte qui l'active ». (Roulet (E.), 1999, p. 61). Le couplage de la structure conceptuelle et de l'organisation informationnelle rend compte de la continuité de l'information et de la dérivation des objets de discours. « Un objet de discours qui domine un autre objet de discours dans la structure conceptuelle est premier par rapport à celui-ci et celui-ci est dérivé du premier ». (Roulet (E.), 1999, p. 62). Ces couplages assurent une analyse statique des relations entre les objets de discours, analyse qu'on peut compléter par une analyse dynamique en faisant intervenir le processus de négociation qui montre l'enchaînement des objets de discours dans le développement d'une interaction.

Il apparaît immédiatement¹ que, par exemple, l'objet de discours *c'est une science hors de la science* est subordonné par rapport à l'objet de discours *les mathématiques*, mais il est principal par rapport à l'objet de discours activé par l'acte 6. *Peut donner des satisfactions aussi bien esthétiques qu'intellectuelles*. De la même manière, l'objet de discours activé par l'acte 35. *parce que vous ne vous battez pas avec des fantômes...* est subordonné successivement aux objets de discours 30. *Je me cogner durement* et 31. *Il y avait un certain plaisir*, d'une part, il est principal successivement par rapport aux objets de discours activé par les actes 32. *Était un très grand plaisir de se cogner*, 35. *Parce que vous ne vous battez pas avec des fantômes* ou 38. *Vous vous en apercevez durement*.

Le couplage entre la structure hiérarchique et l'organisation informationnelle rend compte aussi des enchaînements à distance. Il est évident que, même s'ils sont séparés par 51 actes, les objets de discours 3. *Les mathématiques* et 53. *Les mathématiques* sont proches au plan hiérarchique.

Si on met ensemble la structure conceptuelle et l'organisation informationnelle on obtient le parcours informatif du fragment. Ainsi, on part de l'intention de définir (3) – pour A.L. – (2) les mathématiques (3) et on obtient le fait que les mathématiques sont une science (4-5) qui offre des satisfactions (6) esthétiques (7-18), comme la musique (19) ou l'habitude de réfléchir seul (20-26), mais aussi des satisfactions intellectuelles (27-28), celles de *se cogner durement* (29-30) ou de *se battre avec son esprit* (41-52).

Le même couplage (structure conceptuelle + structure hiérarchique) rend compte des propos dérivés.² Il suffit de suivre le schéma conceptuel de noyaux mère aux noyaux fils pour trouver l'objet de discours qui est dérivé d'un autre aux différents degrés. Par exemple, « discours cohérent » et « science hors de la science » sont des objets de discours dérivés de « mathématiques ».

L'analyse statique nous permet d'établir l'importance des objets de discours proches ou lointains l'un par rapport à l'autre dans le texte à l'aide de la position que ceux-ci occupent dans la structure hiérarchique, ainsi que la parenté des objets de discours activés par des actes qui correspondent aux concepts voisins dans la structure conceptuelle.

L'analyse dynamique explique l'émergence des objets de discours dans le processus de négociation. L'objet de discours principal *les mathématiques* est introduit par le locuteur qui a comme but la construction d'une définition des mathématiques. La réponse qu'il obtient dans un premier temps n'est pas satisfaisante, fait qui entraîne l'ouverture d'un nouvel échange, un échange de clarification qui correspond à la négociation sur *esthétiques* (7), objet de discours réactivé par le locuteur, mais qui avait déjà été activé par l'interlocuteur (6). Cette négociation n'aboutit pas à l'accord des deux participants au dialogue qu'à travers deux négociations secondaires qui doivent clarifier elles aussi des objets de discours introduits par l'interlocuteur

¹ Règle de couplage : « si OD1 est l'objet de discours activé par un acte A1 et OD2 l'objet de discours activé par l'acte contigu A2, et si l'acte A1 est dans une relation de subordination par rapport à l'acte A2, alors l'objet de discours OD21 est subordonné par rapport à l'objet de discours OD2 ». (Roulet, 2000, p. 243).

² Règle de couplage : « si on a deux objets de discours OD1 et OD2, et si le concept lié à OD1 est directement dominé par le concept lié à OD2 dans la structure conceptuelle, alors OD1 est un objet de discours dérivé par rapport à OD2 ». (Roulet, 2000, p. 244-245).

sensibilité musicale (15) et *réfléchir seul* (21) et réactivés par le locuteur dans les interventions qui ouvrent les négociations sur *la musique* (16) et, respectivement, sur *réfléchir seul* (23).

Le processus de négociation est développé par les deux participants au dialogue ; les objets de discours, introduits toujours par l'interlocuteur, sauf « les mathématiques », sont réactivés par le locuteur ou par l'interlocuteur même. Celui-ci reprend soit l'objet de discours introduit par lui-même : *intellectuel* (introduit dans l'acte (6) et repris dans l'acte (28), soit l'objet de discours introduit par le locuteur : *les mathématiques* (activé dans l'acte (1) et réactivé dans l'acte (53)). A.L. a ainsi la possibilité de faire des commentaires et de revenir sur ses réponses pour ajouter des informations supplémentaires.

La négociation sur *honnêteté intellectuelle*, négociation initiée par A. L. se prolonge avec deux négociations secondaires sur *se cogner durement* et *se battre avec son esprit*. Ces objets de discours sont réactivés par le locuteur pour clarifier les concepts sur lesquels ceux-ci s'appuient, concepts que l'interlocuteur avait introduit dans les réponses précédentes. Chacune de ces deux négociations continue avec des négociations argumentatives qui portent sur *pourquoi* – question essentielle pour le développement des connaissances humaines.

On constate que la dynamique de l'enchaînement et de l'introduction des objets de discours est assurée par une co-participation des deux locuteurs. On pourrait distinguer trois niveaux principaux de la négociation :

- le premier niveau, sur les mathématiques dont l'objet de discours est introduit par J.N. (1) et repris par A. L. (53) ;
- le deuxième niveau où les objets de discours sont introduits par A. L. : *esthétique* et *intellectuelle* et repris par J. N. et, respectivement par A. L. ;
- le troisième niveau où les objets de discours (*musique*, *réfléchir seul*, *se cogner durement*, *se battre avec son esprit*) sont introduits par A. L. et repris par J. N.

9. Conclusion

L'analyse qu'on a faite assure l'interprétation efficiente du discours.

En suivant le processus de négociation on a constaté la dynamique de la co-construction du discours. La structure hiérarchique relève d'une symétrie qui permet l'anticipation de la continuité informative, fait qui va de pair avec la co-construction dynamique.

La cohésion informative est assurée par la combinaison de différents types de progression : linéaire, à topique constant et à distance. Le rôle de chacune est important dans la construction de la définition des mathématiques pour A.L. La progression linéaire prolonge la chaîne informative, la progression à topique constant apporte des précisions et la progression à distance reprend les points principaux du discours.

La définition se construit autour du concept central les **mathématiques** par dérivation minimisante, du général au particulier, par une descendance linéaire en profondeur des propriétés des mathématiques : *science*, *satisfactions esthétiques* et *in intellectuelles*, *musique*, *lien avec l'enfance*, *se cogner*, *se battre avec son esprit*.

Les propos, excepté le premier, sont introduits par l'interlocuteur, le rôle du locuteur étant restreint à l'ouverture des échanges de clarification qui reprennent les objets de discours activés par le mathématicien.

Le modèle de l'analyse modulaire nous permet de préciser ce qui est commun et ce qui distingue le discours scientifique de vulgarisation d'autres discours. Ainsi, il relève d'une hiérarchisation géométrique et d'une co-construction dynamique-participative. Il est argumentatif et vise à bien clarifier tous les concepts sur lesquels sa construction s'appuie. La continuité informative n'empêche pas l'existence d'îlots informationnels relativement indépendants.

L'analyse de ce fragment met bien en évidence le caractère rigoureux et l'effort conscient de la construction d'un discours scientifique, même s'il s'agit d'un discours scientifique de vulgarisation. Elle constitue un point de départ pour un travail d'observation et de réflexion sur l'organisation de différents discours scientifiques.

Dans une perspective didactique, comprendre la structure d'un discours scientifique présente un double intérêt : d'une part, elle assure l'apprentissage des connaissances existantes, d'autre part, elle permet de mieux exprimer nos propres connaissances.

Références bibliographiques

- Anzieu (D.). 1981. *Le corps de l'œuvre*. Paris : Gallimard.
- Beacco (J.-C.) & Moirand (S.), (coord.). 1995. *Les enjeux des discours spécialisés — Les carnets du Cediscor 3*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Grobet (A.). 1999. « La continuité topicale dans des dialogues radiophoniques : quelques relations de discours ». in : *Cahiers de linguistique française*, 21, pp. 101-120.
- Grobet (A.). 1999. « L'organisation topicale de la narration. Les interactions de l'organisation topicale et des organisations séquentielle et compositionnelle ». in : *Cahiers de linguistique française*, 21, pp. 329-368.
- Kerbrat-Oreccioni (C.). 1990-1994. *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- Manzotti (E.). & al. 1992. *Lezioni sul testo: modelli di analisi letteraria per la scuola*. Brescia : Ed. La Scuola.
- Nimier (J.). 1989. *Entretiens avec des mathématiciens. (L'heuristique mathématique)*. Académie de Lyon : IREM, pp. 15-17.
- Rossari (C.). 2000. *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Roulet (E.) & al. 1985. *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.
- Roulet (E.). 1999. *La description de l'organisation du discours. Du dialogue au texte*. Paris : Didier.
- Roulet (E.). 2000. « Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours ». in : Nølke (H.) & Adam (J.-M.), (eds.). *Approches modulaires : de la langue au discours*. Lausanne : Delachaux & Niestlé, p. 187-258.
- Roulet (E.) & al. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Berne : Peter Lang.
- Todorov (T.). 1981. *Mikhail Bakhtine – Le principe dialogique*, suivi de *Écrits de Cercle de Bakhtine*. Paris : Seuil.
- Toma (A.). 2004. *Cohésion informative du discours scientifique. Mémoire de prédoctorat*. Genève : Université de Genève.



Mai 2005

0. Introduction

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée dans le champ de l'analyse du discours depuis plusieurs décennies. Nous cherchons à examiner l'interaction entre le langage et ses conditions de production en analysant les productions langagières émises au sein de réunions de travail en entreprise. Nous cherchons plus particulièrement à étudier l'influence des facteurs situationnels sur les pratiques langagières des participants et à analyser en quoi ces facteurs extralinguistiques pèsent et orientent le discours et les interactions verbales des locuteurs. Une recherche réalisée au sein d'un service départemental d'une entreprise de droit public chargé, notamment, de la construction, de la gestion et de l'entretien des routes de France, nous amène à considérer ici l'apparition du couple *oui non* dans les productions langagières des participants aux réunions de travail comme une pratique linguistique participant à la co-construction du discours par les locuteurs et semblant être corrélée à la présence, dans la situation de communication, de certains facteurs extralinguistiques.

Cet article présentera, d'une part, en quoi travailler avec ce type de données orales requiert une appréhension particulière du discours, de son recueil en situation et de son analyse. D'autre part, il cherchera à analyser le trait linguistique *oui non* en lien avec ses conditions de production. Nous tenterons de déterminer si l'apparition de ce couple peut trouver une explication extralinguistique.

1. Problématique et définitions

1.1. Le Discours : Un objet controversé

Notre étude des spécificités linguistiques et des pratiques discursives² des réunions de travail en entreprise doit inévitablement considérer le discours dans ses conditions de production. Visant à observer les liens entre productions verbales et données extralinguistiques, nous établissons sans cesse une relation entre « texte » et « contexte »³. L'analyse de discours, telle que nous l'envisageons, est au carrefour d'une analyse linguistique et d'autres analyses de type sociologique, ergonomique ou encore psychologique. Nécessairement interdisciplinaire, notre étude prend en compte tout un ensemble de données linguistiques et extralinguistiques, par exemple, la structure hiérarchique de l'entreprise, les rôles et les fonctions de chaque interactant, leur relation mais également les contextes économique, financier et politique dans lesquels se situe l'entreprise.

Ce positionnement théorique et cette problématique ne sont pas neutres du point de vue du champ disciplinaire que représente l'analyse de discours. Ils nous amènent à définir ou re-définir un certain nombre de notions et, en premier lieu, celle de discours. En effet, il semble difficile de pointer les spécificités et d'envisager les perspectives d'une discipline sans définir clairement son objet. Dans les sciences du langage, mais également au sein de nombreux domaines des sciences humaines, le discours, en tant qu'objet d'analyse, a connu et connaît encore de multiples définitions. Défini par rapport à un autre objet, le discours semble alors être synonyme de la parole saussurienne, apparentée à l'individu.

¹ Cette étude est réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat en Sciences du langage à l'Université Nancy II.

² Nous employons l'expression *pratique discursive* plutôt que le terme *discours* afin d'insister sur la dimension dynamique du langage en situation.

³ Nous préférons le terme de *situation* à celui de *contexte* pour désigner les éléments extralinguistiques et nous réserverons le terme *cotexte* pour désigner les éléments linguistiques.

Il s'oppose à la langue, seul objet d'étude de la linguistique pour Saussure, définie par un ensemble de régularités formelles ou par un « *système de signes* » fini et relativement stable (Saussure, 1916). Le discours, objet d'étude exclu de la linguistique par Saussure, est alors le lieu d'actualisation et de contextualisation de la langue. Cette opposition entre langue et discours se caractérise donc par le rejet (langue) ou la prise en compte (discours) des conditions de production.

Le linguiste américain Harris, dans le prolongement de ses travaux en linguistique descriptive (1951), a ouvert le champ disciplinaire avec un article ayant pour titre « *Discourse analysis* » (1952) traduit en français par « *Analyse du discours* » en 1969 dans la revue *Langages*. Harris a comparé et opposé le discours à la phrase, considérant, par extension, le discours comme une unité supérieure à celle de la phrase. Le discours pouvant alors être défini comme un ensemble ou une juxtaposition de plusieurs phrases. Dans cette perspective, l'analyse du discours vise l'étude syntaxique de l'enchaînement de ces phrases et « *donne une foule de renseignements sur la structure d'un texte ou type de texte, ou sur le rôle de chaque élément dans cette structure* » (Harris, 1969, pp. 45). L'auteur cherche à déterminer les caractéristiques syntaxiques *inter* et *supraphrastiques* dans une perspective distributionnaliste, indépendamment du contenu et du sens des phrases et des textes.

De son côté Benveniste crée des liens très étroits entre discours et énonciation, qu'il définit comme la « *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (1970, pp. 12). Il précise que, s'apparentent au discours « *tous les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne* » (1966, pp. 242). Son entreprise ainsi que celle de Jakobson (1960) avec la théorie des fonctions du langage ont contribué à faire du discours et de la parole un objet d'étude dans le champ des sciences humaines en considérant la langue non plus comme un code mais comme un « *instrument de communication* ». Enfin, nous pouvons mentionner une autre opposition traditionnellement établie au sein des sciences du langage et considérant le discours comme une unité supérieure à celle de phrase : l'opposition entre discours et énoncé. L'énoncé est appréhendé comme une suite de phrases et le discours est défini comme un énoncé considéré avec ses conditions de production.

Les quelques définitions de l'objet « discours » que nous venons de présenter sont loin d'être exhaustives. Les spécificités attribuées au discours dépendent plus généralement de la manière dont les linguistes, ou les chercheurs en sciences humaines, appréhendent le langage. Les approches considérant le langage comme un objet d'étude isolé, appréhendé en dehors de toutes conditions de production, s'opposent aux approches faisant du langage un objet d'étude pluridisciplinaire en l'appréhendant dans des situations réelles. Néanmoins, Grawitz, en se référant à Charaudeau (1983) explique que même si les présupposés théoriques sont divergents, il semblerait que les définitions contemporaines du discours s'harmonisent autour d'un principe qui considère « *que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes* » et qui établit la déduction suivante :

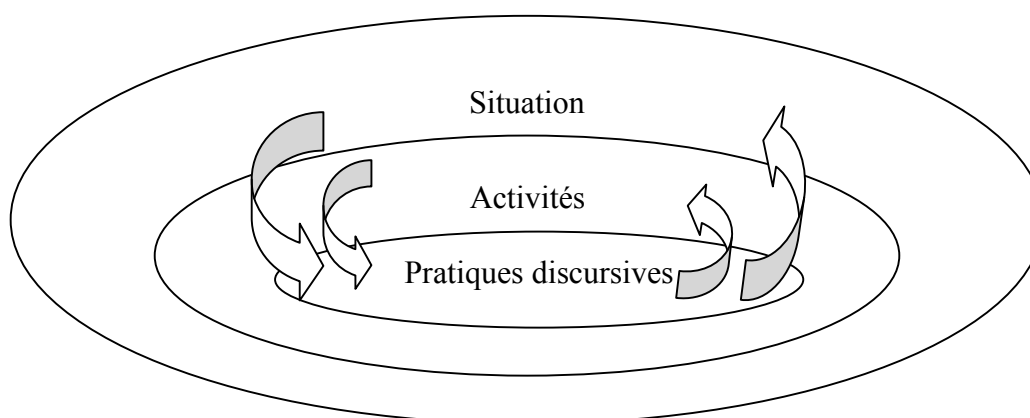
Or un texte et un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours. (Grawitz, 1993, p. 277).

Partant de ce positionnement théorique, notre étude appréhendera les pratiques discursives du point de vue de leur structure et de leur organisation en lien avec les éléments extralinguistiques de la situation de communication. De notre point de vue, ces derniers sont indissociables des productions verbales et de leur sens et seront donc inclus dans l'analyse même comme facteurs d'explication potentiels. En ce sens, notre approche de l'analyse du discours est proche de celle définie par Maingueneau : « *L'analyse du discours (...) n'a pour objet ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication, mais l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminé* » (1995, pp. 7) ou « *le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés* » (Maingueneau, 1996, pp. 8).

C'est sous cet angle que nous cherchons à expliquer la présence de certaines formes linguistiques, telles que le couple *oui non*, en corrélant son apparition avec la présence d'éléments non linguistiques constitutifs de la situation de communication.

1.2. Analyser les pratiques discursives

Les pratiques discursives s'insèrent au sein d'un ensemble d'activités mis en œuvre par les participants dans une situation particulière. Ces activités peuvent être de diverses natures : défendre un point de vue, un argument, révéler un statut, préserver sa « face¹ » ou celle de son interlocuteur, résoudre un problème, consulter ses collègues, négocier une transaction, prendre des décisions, etc. Au sein de cette situation de communication dans laquelle les pratiques discursives sont émises, tous les facteurs linguistiques et extralinguistiques s'influencent. Ainsi, non seulement les activités ou les finalités discursives et la situation influencent les pratiques langagières mais ces dernières, elles-mêmes, orientent également les activités déployées par les locuteurs et la situation de communication. La schématisation suivante tente de résumer ces *interinfluences* entre les pratiques discursives, les activités et la situation :



Ce schéma illustre deux phénomènes : premièrement, l'imbrication des éléments les uns dans les autres et deuxièmement, l'interinfluence entre ces mêmes éléments. Les cercles représentent l'imbrication des pratiques discursives dans les activités, elles-mêmes imbriquées dans la situation de communication. Les flèches symbolisent l'influence des éléments les uns sur les autres se faisant du général vers le spécifique, c'est-à-dire de la situation de communication vers les pratiques discursives et, de manière réflexive, l'influence se fait également du spécifique vers le général.

L'interinfluence, qui lie les trois éléments que nous venons de citer : pratiques discursives, activités (socio)langagières et situation de communication, a des répercussions sur de nombreux détails des échanges langagiers. Nous pouvons affiner notre analyse du discours en prenant en compte minutieusement l'ensemble des éléments spécifiques pesant sur le déroulement langagier. L'analyse des pratiques discursives produites dans les réunions de travail en entreprise nécessite la construction d'un outil d'analyse nous permettant de repérer les principales caractéristiques des situations de communication. En amont de notre analyse, l'ensemble des facteurs intervenant au sein des réunions peut être examiné afin de « *catégoriser les situations de travail* » (Boutet, 1994, pp. 67). Nous avons donc dressé une liste d'éléments à prendre en compte lors de l'analyse des réunions de travail comme, par exemple, le cadre spatio-temporel dans lequel prend place la réunion, les activités discursives visées par les participants, leur identité personnelle et professionnelle, leur rôle, leur fonction au sein de l'entreprise, les stratégies identitaires qu'ils mettent en œuvre, les objectifs extradiscursifs, le climat général dans lequel se déroule la réunion, le passé commun des locuteurs, etc.

2. Réunion de travail : quel genre de discours ?

La situation de communication que représente la réunion de travail en entreprise constitue un genre communicationnel spécifique si nous suivons, par exemple, la définition de Rastier : « *L'origine des genres se trouve dans la différenciation des pratiques sociales* » (1989, pp. 40).

¹ Nous reprenons ici la notion de « face » telle qu'elle est définie par Goffman : « *valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier* » (1974, pp.9).

En effet, le genre « réunion de travail » implique nécessairement la présence d'un groupe qui doit organiser la communication entre ses membres et répondre à ses exigences de fonctionnement. En assistant à une réunion de travail, les participants font d'emblé appel à des connaissances implicites qui vont orienter leurs attitudes ainsi que leurs pratiques discursives. Les réunions de travail, comme la plupart des relations professionnelles, sont régies par un ensemble de règles spécifiques orientant les pratiques des acteurs. La notion de « genre », que nous empruntons à Bakhtine, semble prescrire les usages du langage, « *le locuteur reçoit donc, outre les formes prescriptives de la langue commune (les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours* » (Bakhtine, 1984, pp. 287).

De plus, les individus amenés à participer à ce type de communication le classifient eux-mêmes en le nommant explicitement « réunion de travail ». Cette dénomination, issue de la compétence métalinguistique des participants, peut servir de point de départ pour l'analyste qui va pouvoir orienter ses recherches en fonction de l'appellation des usagers. Il semble tout de même important de préciser que notre étude s'intéresse à des réunions de travail se déroulant dans une entreprise française. Appelées quelques fois de manière ironique « réunion à la française » ou « *french meetings* » par des étrangers, les réunions de travail sont culturellement marquées. Ainsi, le même terme apparaît dans de nombreuses langues pour faire référence au même type d'interactions mais les pratiques déployées au sein de cette situation de communication varient en fonction de la culture du groupe réuni et, notamment, en fonction de sa conception du travail.

Dans un milieu professionnel, nombreuses sont les situations prescrites au sein desquelles normes et règles régissent les attitudes, les échanges ou les interactions entre les salariés. La réunion de travail appartient à un ensemble de discours plus large que Boutet et Gardin (1995) ont nommé « *discours en situation de travail* ». Cette classification du discours est établie en fonction du lieu social dans lequel il est produit. Nous pouvons tenter d'aller plus loin en considérant la réunion de travail comme un genre particulier de discours ou plutôt, nous pouvons esquisser ou faire émerger un certain genre appelé « réunion de travail » qui ne serait pas figé et qui pourrait évoluer en fonction de divers facteurs situationnels.

À l'image de notre précédent schéma concernant l'interinfluence entre les éléments linguistiques et extralinguistiques, nous pouvons proposer l'hypothèse selon laquelle non seulement le genre discursif influence les pratiques langagières mais ces dernières orientent également la construction de ce même genre communicatif dans lequel elles sont émises. Nous pouvons résumer ce processus avec Janneret : « *On imagine qu'il y a à chaque fois intériorisation des dimensions sociales et culturelles du genre et création à chaque fois particulière* » (2001, pp. 90). Chaque réunion de travail réajuste et redéfinit la catégorie communicationnelle ou le genre « réunion de travail ». Clot et Faïta (2000) utilisent la notion de « *style* » pour montrer que le genre est sans cesse en évolution, nous pouvons aisément reprendre leur précision pour définir les genres de discours :

Les styles sont le retravail des genres en situation, et les genres, du coup, le contraire d'états fixes. Mieux, ils sont toujours inachevés. Même si le genre est réitérable dans chaque situation de travail, il ne prend sa forme achevée que dans les traits particuliers, contingents, uniques et non réitérables qui définissent chaque situation vécue. (Clot et Faïta, 2000, pp. 15)

Nous pouvons ajouter que non seulement le genre est redéfini par les individus mais nous pouvons supposer que le collectif constitué par les individus contribue également à l'évolution du genre.

Dans notre étude, nous tentons de définir empiriquement, dans une situation particulière et avec des styles individuels et professionnels particuliers, le genre « réunion de travail ». Il est néanmoins difficile d'associer une forme linguistique à un genre de discours. C'est pourquoi, nous tentons de corrélérer plusieurs facteurs afin d'affiner la définition que nous pourrions donner à la situation « réunion de travail » que nous avons observée. Cette méthodologie nous a permis d'examiner des sous genres de réunion de travail. Par exemple, même si une réunion de travail est une situation de communication généralement formelle, il existe des degrés de formalité. Toutes les réunions de travail ne sont pas aussi formelles les unes que les autres et de nombreux facteurs sont donc à prendre en considération lors de l'analyse du discours.

Ces facteurs extralinguistiques font varier la tonalité¹ de la réunion. Évoquer les travaux futurs de l'entreprise ou attribuer des promotions, se réunir dans une maison de chantier ou à la direction départementale, se réunir à la demande de son chef d'équipe ou à celle du directeur général, etc., sont autant de facteurs à prendre en compte dans l'analyse de la situation de communication, du genre communicatif et dans l'analyse des pratiques discursives.

3. Méthodologie

Notre travail s'intéressant à l'usage du langage dans des situations sociales réelles, et plus précisément aux pratiques discursives au sein de réunions de travail en entreprise, la méthodologie de recueil, de transcription et d'analyse des données mise en œuvre doit refléter les objectifs de la recherche. Étape indispensable et essentielle de l'analyse du discours, l'importance des réflexions menées sur la méthodologie est souvent minimisée au profit des résultats de l'analyse. Aussi diverses que peuvent être les approches en analyse du discours, aucune ne peut faire l'économie d'une méthodologie réfléchie respectant les orientations théoriques choisies par le chercheur. La définition de l'objet « discours » que nous avons adoptée va orienter les choix méthodologiques dans la mesure où elle va engendrer la prise en compte de plusieurs phénomènes tels que la construction du discours en situation ou encore la situation en général.

3.1. Des données multiples à recueillir

La première étape à réaliser en vue de notre analyse de discours est le recueil de données orales en situation (Blanche-Benveniste, 1997) et la constitution d'un corpus, défini par Salazar Orvig par un « *ensemble de données circonscrit en fonction des objectifs et des présupposés théoriques de la recherche* » (2003, pp. 276). Pour constituer ce corpus, nous nous sommes rendue sur le terrain, au sein d'une entreprise ayant accepté de nous accueillir en tant que chercheur². Mondada remarque que

Ce qui a correspondu dans les sciences du langage à l'injonction de Malinowski de quitter la véranda de la maison coloniale où étaient rassemblés les informateurs pour aller planter la tente au milieu du village a été l'enregistrement de données authentiques sur le terrain. (1998, pp. 60)

Notre étude implique nécessairement une « *linguistique de terrain* » (Blanchet, 2000) qui vise un double objectif : d'une part, pour recueillir des enregistrements de réunions de travail effectives au sein de l'entreprise avec laquelle nous avons passé un accord pour toute la durée de nos travaux et, d'autre part, pour apprendre à connaître et pour nous familiariser avec ce terrain d'observation relativement étranger pour nous. L'analyse linguistique d'une situation de travail implique un investissement important de la part du chercheur. Nous avons dû sans cesse mener une réflexion quant à ce terrain d'enquête complexe, en prise avec des enjeux économique, politique ou encore financier et peu exploré par les linguistes. Dans le cadre des travaux effectués par le réseau « Langage et travail », Boutet explique que l'entreprise est un terrain d'enquête spécifique et que « *l'introduction des discours au travail comme objet d'étude des linguistes conduit donc à une réflexion méthodologique sur le statut des matériaux à analyser, sur les méthodes d'enquête, sur la place du chercheur* » (1995, pp. 248). En effet, enquêter et constituer un corpus dans cette situation de travail nous a amenée à réfléchir à notre entrée dans ce nouveau terrain d'enquête, à notre présentation en tant que chercheur face aux informateurs, à la position que nous allions occuper, à nos méthodes d'investigation et de familiarisation avec le terrain, à notre place en tant que chercheur au sein de ce milieu inhabituel, à nos méthodes de collecte de données (observation, enregistrements, prises de notes, discussions informelles avec des salariés pour obtenir des éclaircissements notamment pour tout ce qui relève de l'implicite, de l'interdiscours ou des discours précédemment émis, etc.), etc.

Les réunions de travail qui constituent notre corpus ont toutes été enregistrées dans leur totalité. Un magnétophone est placé au centre des participants, il est déclenché quelques minutes avant le début de la réunion et est arrêté à la fin de celle-ci. L'enregistrement n'est jamais interrompu au cours de la réunion, la suppression des noms propres, des lieux cités ou des interactions confidentielles est effectuée lors de la transcription des données.

¹ Nous employons *tonalité* au sens de « *key* » défini par Hymes (1972) dans son modèle « *speaking* » décrivant une situation de communication.

² Pour plus de détails concernant la méthodologie cf. André (à paraître).

Nous avons mis en place un type particulier d'observation : l'observation directe, dans la mesure où les données que nous cherchions à recueillir étaient disponibles directement au sein des réunions de travail. Aucun intermédiaire entre les informateurs et nous-même était nécessaire étant donné que nous pouvions les recueillir « simplement » en enregistrant les échanges langagiers entre les locuteurs.

Néanmoins, les données que nous avons dû recueillir pour mener à bien notre étude sont nécessairement multiples. L'analyse de discours que nous souhaitions réaliser prend en compte les spécificités linguistiques et cherche à étudier les pratiques discursives mais jamais indépendamment de la situation de communication dans laquelle elles sont produites. Une des particularités fortement marquées des discours produits en situation de travail est leur « *intrication profonde* » (Boutet, 1995) avec des préoccupations techniques, relationnelles, économiques, politiques, etc. Nous pouvons ajouter que les discours en situation de travail, et notamment les réunions, se construisent dans l'interdiscours. À ce propos, Bakhtine souligne qu'un énoncé « *est relié non seulement aux maillons qui le précèdent mais aussi à ceux qui lui succèdent dans la chaîne de l'échange verbal* » (1984, pp. 302). Chaque réunion de travail est liée à une autre, à une précédente, à une suivante et à d'autres types d'interactions (entretiens, discussions informelles, notes de service, correspondances intranet, etc.).

C'est pourquoi, non seulement le recueil de données orales, effectué grâce aux enregistrements, émises au sein des réunions de travail auxquelles nous avons assisté en tant qu'observatrice, est indispensable mais l'est également le recueil d'informations concernant la situation extralinguistique. Ce recueil de données situationnelles a été réalisé principalement avant même de commencer les enregistrements des réunions. Il a été possible grâce au temps que nos informateurs nous ont consacré afin de nous expliquer le fonctionnement de l'entreprise. Toutes les activités nous ont été présentées, du stockage du matériel au sein de l'entreprise au terrassement d'une route sur un chantier en passant par la comptabilité. De plus, en aval de cette enquête et au fur et à mesure des enregistrements, de nombreuses explications, que nous sollicitons, sont venues compléter et alimenter nos connaissances. Elles ont pris la forme de discussions informelles avec nos informateurs-participants, et notamment avec le directeur, avant ou après les réunions, autour de la machine à café, dans les ateliers, sur des chantiers mais aussi de documents officiels tels que l'organigramme du service. Notre travail d'investigation nous a permis de saisir plus aisément les interactions entre les participants aux réunions et, notamment de saisir les liens entre les productions verbales et la situation de communication.

Tout au long de cette phase exploratoire, nous avons emprunté à l'anthropologie une méthode permettant de conserver par écrit l'ensemble des renseignements que nous avons obtenu : le carnet de bord. Dans ce dernier, nous avons inscrit la totalité des données que nos informateurs nous ont fournies : la description des principales activités, les concurrents sévères contre lesquels l'entreprise doit faire face, les relations plus ou moins agréables que certains collègues ont liées, etc. ainsi que les plans de l'entreprise que nous avons dessinés.

3.2. Transcription des données orales

La transcription des données recueillies au sein du terrain d'enquête est indispensable pour repérer les formes linguistiques spécifiques à la situation. Elle apporte un support visuel nécessaire à l'analyse réalisée. Travailler sur des données orales sans représentation graphique est impossible. De plus, comme le souligne Coppieters, la transcription représente « *un travail d'interprétation, de reconstruction de ce que les locuteurs ont pu dire, et non la production mécanique d'un fac-similé écrit d'un texte oral* » (1997, pp. 23). L'élaboration de cette représentation n'est pas seulement une activité technique rigoureuse, elle doit être en adéquation avec les objectifs de la recherche et de l'analyse du discours. Seul le chercheur peut réaliser ses transcriptions dans la mesure où elles incarnent ses présupposés théoriques (Ochs, 1979).

Notre transcription respecte les normes orthographiques du français. Nous n'avons introduit aucun « trucage orthographique » (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987) ni inventé aucune représentation graphique qui semble nuire à la lisibilité de la transcription et préjuger souvent négativement des locuteurs. Par exemple, les [ija] sont tous transcrits *il y a* et non *y a*. En effet, un débit de paroles plutôt rapide semble être la raison de cette prononciation et non l'omission du sujet d'un verbe ou la construction d'une séquence inexistante en français. Lorsque la prononciation est particulière ou déviante, nous le précisons en insérant une note dans la transcription. Ce procédé est principalement utilisé pour les accords non standards

produits par les locuteurs, la présence ou l'absence de liaisons ou encore l'allongement de certaines voyelles. Cette méthode est utilisée avec prudence lorsque l'enregistrement nous permet de faire de nettes distinctions. De plus, la notation de ce type de prononciation ne vise pas la catégorisation des locuteurs, elle n'a pas un caractère de jugement normatif, elle indique seulement une particularité de prononciation.

Les transcriptions de notre corpus ont été réalisées en tentant de les rendre les plus précises et les plus fidèles que possible aux enregistrements. L'ensemble des productions verbales des locuteurs est reproduit par écrit (quand le son le permet). Toutes les brides ou amorces de mots, les hésitations, les chevauchements de paroles, les pauses, les passages inaudibles, etc., sont transcrits dans la mesure où nous sommes convaincue qu'ils représentent les traces de la construction et de la co-construction du discours. En revanche, nous n'introduisons aucun signe de ponctuation principalement pour deux raisons : d'une part, ces signes appartiennent à l'écrit, et, d'autre part, ils présupposent une analyse et un découpage grammatical.

Notre présence lors des enregistrements et notre familiarisation avec l'entreprise et ses acteurs ont rendu possible ce « travail d'interprétation » (Coppieters, 1997, pp. 23) des échanges langagiers et la production de transcriptions écrites les plus proches possibles des données orales. Notre travail avec des données orales nécessite autant de précautions et de précisions dans la réalisation de la transcription. L'observation des pratiques discursives et l'analyse de phénomènes linguistiques fins, tels que le couple *oui non*, nécessitent une transcription précise.

4. L'exemple du couple *oui non* : un trait linguistique influencé par la situation

Une des approches traditionnelles de l'analyse du discours est l'étude de certains traits linguistiques, de leur apparition et de leur absence dans une situation de communication particulière. Cette démarche méthodologique permet de montrer comment un phénomène linguistique précis peut nous donner des indications quant au fonctionnement plus général des pratiques discursives.

Dans un article paru en 2001, Kerbrat-Orecchioni constate que les travaux consacrés à l'étude des morphèmes *oui* et *non* sont peu nombreux. Elle apporte une contribution non négligeable mais avoue elle-même ne pas s'intéresser à l'apparition et au fonctionnement de ce que Garcia appelle des « blocs » ou des « paquets d'éléments » (1982) tels que *oui non*, *non oui* ou encore *ah oui non*, *oui non non*, *oui oui oui non*, etc. que nous avons rencontrés dans notre corpus. Ce trait linguistique particulier que représente le couple *oui non* ou *non oui* a déjà suscité un intérêt particulier de la part de Cohen dans les années 1950. Même si Cohen n'a pu s'appuyer sur des corpus oraux enregistrés comme il est coutume de le faire aujourd'hui, il a tout de même relevé plusieurs exemples de ce qu'il a appelé un « curieux phénomène » (1952, pp. 48). Il a également insisté sur le caractère inconscient de ce phénomène qui lui semblait spécifique au français parlé.

Sur l'ensemble de notre corpus¹, nous avons relevé la totalité des couples *oui non* et *non oui* produits par les participants dans les réunions² et nous avons comptabilisé 117 couples de *oui non* et seulement deux couples de *non oui*. Ces chiffres significatifs nous ont, tout d'abord, interpellés. Néanmoins, nous le verrons, ils ont également conforté nos premières intuitions concernant l'apparition du couple *oui non*. L'analyse fine des couples de morphèmes ainsi que de leur entourage linguistique permet de mettre en évidence plusieurs valeurs sémantiques et pragmatiques. Certains éléments extralinguistiques sont nécessairement à prendre en compte dans une telle analyse dans la mesure où cette pratique discursive peut nous donner des informations sur ces éléments ou encore ces dernières peuvent conditionner l'actualisation de ce phénomène linguistique.

4.1. Une valeur sémantique

La première valeur que nous pouvons attribuer au couple *oui non* est la valeur sémantique que Cohen a relevée en expliquant que certains couples expriment « un aller et retour affirmation-négation » (1952, pp. 50).

¹ Notre corpus de réunions de travail compte environ 45 heures d'enregistrement et 300 000 mots.

² Nous avons interrogé notre corpus grâce au logiciel « Contextes », conçu par Jean Véronis, directeur de l'équipe DELIC (Université de Provence). Nous le remercions à cette occasion d'avoir mis cet outil à notre disposition.

Nous avons rencontré cette valeur au sein de notre corpus.

Exemple 1 :

Cet extrait est issu d'une réunion dont l'un des principaux thèmes abordés est le passage du franc à l'euro et de la date de la conversion.

- L2 à la date qu'on aura déterminée point
- L6 c'est le premier fév- c'est le premier janvier
- L7 tu as dit février tout à l'heure
- L6 **oui non**
- L1 < le basculement
- L6 le basculement > des stocks sera fait au premier février mais toutes les valeurs entrées toutes les factures de 2002 donc à partir du premier janvier sont saisies et calculées en euros dans l'informatique
- L2 donc il faut qu'on le fasse

Dans cet exemple, le locuteur L6, en prononçant *oui non*, accomplit un aller-retour sur un axe imaginaire allant de l'affirmation à la négation. Chacun des termes *oui* et *non* peut être considéré comme un « *prophrase* », c'est-à-dire comme « *un anaphorique reprenant sous forme [positive ou] négative un énoncé antérieur¹* » (Ducrot, 1980, pp. 122). Nous pouvons imaginer que le morphème *oui* peut être paraphrasé par « effectivement j'ai dit février tout à l'heure » et asserter l'intervention du locuteur L7 : *tu as dit février tout à l'heure*. Le morphème *non* serait équivalent à « je me suis trompé ce n'est pas février ». Ensuite, afin de rectifier au plus vite son erreur, le locuteur L6 reprend la parole rapidement (en chevauchant les paroles de son collègue L1) et explique avec précision le calendrier à suivre pour le passage à l'euro. Ainsi, dans cet exemple, avec le couple *oui non*, le locuteur affirme puis nie un fait s'étant déroulé ou ayant été évoqué ultérieurement dans le discours.

Un autre exemple extrait de notre corpus exprime, d'une part, une affirmation avec le morphème *oui* et son cotexte immédiat puis, d'autre part, une négation avec deux morphèmes *non*.

Exemple 2 :

Ce dialogue est extrait d'une réunion dont le thème est l'achat de matériels pour le service. Ce dernier achète du matériel pour réaliser ses propres travaux mais loue également son matériel à des clients (subdivisions du service, communes, collectivités, etc.). L1 (animateur de la réunion) a évoqué un problème avec le client T1 et L2 (représentant du personnel) réagit en affirmant que le problème n'est pas spécifique à T1, il apparaît chez plusieurs clients.

- L1 (...) ² donc vous aviez abordé un problème en ce qui concerne la location de matériel à la subdivision de *T1* euh c'est toujours au point mort compte tenu qu'il y a malgré tout au niveau de la *S1* un groupe de travail qui planche sur la dotation organique des services et subdivisions donc euh au jour d'aujourd'hui en ce qui concerne la location permanente la location temporaire euh je vais préparer bientôt un pèlerinage au niveau de chacune des subdivisions et services et j'aborderai ce point aussi en ce qui concerne le matériel loué par la subdivision au parc
- L2 moi je vous reprends premièrement vous avez dit *T1* mais c'était en général
- L1 oui oui < mais principalement
- L2 les points les points > contrôlés par le parc qui ont des matériels de location c'était par rapport à ça c'était pas spécifique à *T1*
- L1 oui oui oui
- L2 c'est des points d'appui il y a des matériels dont on sait pas s'il sert s'il sert pas
- L1 oui oui absolument oui **oui non non**
- L2 c'était à ce niveau là
- L1 O.K. alors il y avait aussi (...)

L'intervention *oui oui absolument oui oui non non* de L1 semble répondre à plusieurs points évoqués par son interlocuteur L2. La première partie de l'intervention, comprenant les morphèmes *oui*, semble affirmer avec insistance les propos de L2. Les deux précédentes interventions de L1 expriment déjà une affirmation répondant aux propos répétés du même locuteur. Néanmoins, nous pouvons remarquer une évolution dans l'affirmation de la part de L1. À la première objection de L2, L1 répond *oui oui mais principalement* et à la deuxième *oui oui oui*.

¹ Nous reprenons la définition de Ducrot donnée lors de l'interprétation de *non* dans l'analyse d'un exemple.

² Ces symboles signifient que les interventions des locuteurs ont été coupées (pour les besoins de la présentation des exemples).

Entre ces deux expressions affirmatives, il y a déjà une évolution et une augmentation du caractère affirmatif. Ensuite, la troisième affirmation de L1 est encore plus forte que la précédente avec une multiplication du morphème *oui* et l'insertion de l'adverbe *absolument*. Cette intervention répond, en écho avec les deux premières, aux paroles suivantes de L2 :

- c'était en général
- les points les points > contrôlés par le parc qui ont des matériels de location
- c'est des points d'appui il y a des matériels dont on sait pas s'il sert s'il sert pas

Chacune des interventions de L2 est une reformulation de son objection ou apporte un nouvel argument pour la soutenir. C'est pourquoi, le locuteur L1 asserte plusieurs fois et de plus en plus fermement. Il cherche à faire comprendre à son interlocuteur qu'il est d'accord avec lui et qu'il n'a, par conséquent, pas besoin d'insister davantage.

Cette affirmation est renforcée par la présence des deux morphèmes *non* qui semblent renvoyer à *c'était pas spécifique* à *T1* prononcé par L2. De cette manière, L1 confirme qu'il avait tort d'évoquer uniquement la subdivision de *T1* ou fait en sorte que son interlocuteur L2 pense qu'il ait tort.

La valeur sémantique « aller et retour affirmation-négation » définie par Cohen est bien présente dans notre corpus mais nous pouvons nous interroger quant à sa fréquence par rapport à d'autres valeurs exprimées par le couple *oui non*. Les occurrences du couple dont le morphème *oui* est un morphème d'affirmation ou d'assertion semblent être restreintes.

4.2. Des valeurs pragmatiques

De nombreux exemples, rencontrés dans notre corpus, montrent que nous pouvons attribuer d'autres valeurs au couple *oui non* : des valeurs pragmatiques qui réfèrent à une prise en compte des propos ou des intentions de l'autre, à une formule de politesse, à une marque d'adhésion ou de distance par rapport au groupe. Dans ces valeurs, plusieurs cas de figure ont été rencontrés :

- les morphèmes *oui* et *non* ont leur propre valeur pragmatique ;
- seul le morphème *oui* est significatif et le morphème *non* sert simplement de charnière entre deux séquences ;
- le couple entier a une valeur pragmatique particulière.

4.2.1. Prise en compte des propos de l'autre et formule de politesse

Nous pouvons trouver une explication de l'apparition et du fonctionnement du couple *oui non* et de cette remise en question de la valeur « aller et retour affirmation-négation » de Cohen en faisant un parallèle avec l'article qui concerne le morphème *si* dans Grevisse (§1052) : « Comme *si* détruit une opinion exprimée par l'interlocuteur, il y a des cas où la politesse interdit de l'employer » (1993, pp. 1572). Plus loin dans l'article, il est précisé que l'on peut remplacer ce morphème par une « formule déférente ». Nous pouvons expliquer l'emploi de certains couples *oui non* en utilisant cette définition. En effet, comme nous l'avons expliqué précédemment, les réunions de travail sont des situations de communication plutôt formelles au sein desquelles le statut hiérarchique des participants pèse sur le déroulement et les pratiques discursives. Nous pouvons donc supposer qu'il est plus poli de montrer son désaccord à l'aide d'une intervention initiée par *oui non* plutôt que par une formule plus directe telle que *pas du tout* ou *certainement pas*. C'est cette première hypothèse que nous avons formulée lorsque, intuitivement, nous nous sommes intéressée à ce phénomène linguistique. Cette hypothèse s'est vue renforcée lors du relevé quantitatif des couples et par la prédominance de l'association *oui non* (117 occurrences) sur l'association *non oui* (2 occurrences). Ce déséquilibre numérique a conforté notre supposition considérant que le premier couple semble être un « atténuateur¹ » alors que le second commence d'emblé par réfuter les propos du locuteur. Le couple *oui non* commence par admettre les propositions du locuteur avant de les réfuter. L'emploi du couple « atténuateur » se révèle alors comme une pratique discursive stratégique qui permet à un locuteur de montrer son désaccord, de nuancer les propos d'un locuteur ou d'apporter un argument contraire de manière appropriée à la situation, dans le respect des

¹ Nous empruntons cette notion à la théorie de la politesse développée par Brown et Levinson (1987) qui utilisent le terme « *softeners* » et nous reprenons la traduction « atténuateur » proposée par C. Kerbrat-Orecchioni (1992, pp. 196).

individus, de leur statut, de leur position d'expert et dans la déférence. Elle permet aux locuteurs de modaliser leur discours et de préserver la face de leurs interlocuteurs ou de ne pas la menacer lors d'une prise de position contraire ou d'une réfutation.

Exemple 3 :

Les échanges portent sur la construction d'un bâtiment.

- L9 ben ce sera pas fait avant 2004
- L2 ben non pourquoi
- L9 ben en été on a autre chose à faire que des bâtiments
- L2 et ben non mais au(x) mois de novembre décembre
- L9 **oui non** on aura peut-être pas fini non plus en un mois et demi de faire l'aménagement

Dans cet exemple, le locuteur L9 ne passe pas clairement d'une affirmation à une négation avec le couple *oui non* au début de son intervention. Le morphème *oui* n'a pas de portée précise et n'est pas employé pour affirmer quelque chose. Il informe les interlocuteurs de la prise en compte de leurs propos. Notre analyse converge avec celle de Morel et Danon-Boileau :

Curieusement, le « oui » à l'initiale d'une intervention est l'annonce d'un point de vue divergent. En fait, l'énonciateur souligne qu'il a saisi l'opinion de l'autre, et que, après avoir exprimé son propre point de vue, il va tenter de retrouver un terrain d'entente. (1998, pp. 99)

Dans cet exemple, nous pouvons comparer le fonctionnement de ce morphème à celui d'un phatique qui serait dépourvu de contenu sémantique et informationnel au profit d'un seul contenu pragmatique. Il assurerait la « *communion phatique* » (Malinowski, 1923) entre les locuteurs et installerait une « atmosphère de sociabilité » (trad. de Benveniste, 1974, pp. 87).

Ensuite, le morphème *non* annonce une proposition négative. Nous devons préciser que, dans la situation de communication de laquelle est extrait ce passage, L2 est le supérieur hiérarchique de L9. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que l'emploi du couple *oui non* permet à L9 d'exprimer son doute et son pessimisme de manière moins brutale et adoucie. Les enjeux identitaires mis en scène dans une réunion de travail ont une influence sur les pratiques discursives des locuteurs. L'intervention du locuteur L9 semble apporter une nuance, voire une réfutation du fait que le bâtiment soit terminé dans un délai d'un mois et demi, tout en préservant le climat harmonieux des échanges.

Dans quelques autres cas, nous pouvons également considérer comme une formule de politesse, pour exprimer son désaccord ou pour exposer son opinion de manière moins directe ou plus atténuée, les expressions construites à partir du couple *oui non* et se déclinant en *oui non mais attends/attendez*. Ainsi, certaines expressions *oui non* sont suivies de la conjonction *mais* et de l'impératif *attends* ou *attendez* selon la relation entretenue entre les locuteurs. Nous nous apercevons que dans ces cas, cette formulation *oui non mais attends* ou *oui non mais attendez* est également actualisée afin d'exprimer un désaccord de manière plus polie et afin de préserver la face de l'interlocuteur. Ce « micro-système » semble lui aussi fonctionner comme un « atténuateur » qui permet de minimiser les risques de confrontation dans une situation qui l'autorise peu.

Exemple 4 :

Ce passage est extrait d'une réunion d'encadrement qui évoque la vie et le fonctionnement de l'entreprise. Les deux tours de paroles suivants interviennent au cours d'une discussion sur les heures supplémentaires prises en compte dans la retraite des agents. Le problème étant que certains employés accumulent de nombreuses heures supplémentaires six mois avant la fin de leur activité afin d'avoir une masse horaire de travail plus importante dans le calcul de l'indemnité de retraite.

- L3 ça veut dire qu'à travail égal un gars comme *P1* devrait avoir un grade de plus que quelqu'un d'autre qui a commencé à 20 ans dans le parc
- L1 **oui non mais attends** module quand même un petit peu ce que tu viens de dire sur les heures supplémentaires parce que c'est pris en compte dans le calcul de la retraite sur les six derniers mois ou les ou la dernière année pour les O.P.A. {sigle = Ouvriers des Parcs et Ateliers} hein c'est la dernière année je crois

Ce type d'expression (en gras dans l'exemple) semble accentuer les valeurs pragmatiques induites par la présence de l'impératif *attends* ou *attendez*. Très fréquents dans notre corpus¹,

¹ Nous avons rencontré 344 occurrences du verbe *attendre* à l'impératif dans notre corpus avec 269 occurrences de *attends* et 175 de *attendez*. La fréquence respective de ces formes est de 0.9 ‰ et 0.6 ‰ pour une fréquence de totale du verbe à l'impératif de 1.15 ‰.

ces deux impératifs ont déjà une valeur d'atténuation dans l'exposition de propos divergents dans la mesure où ils annoncent que le locuteur va apporter des éléments manquants qu'il juge déterminants dans la construction du discours. « *L'impératif souligne qu'on contraint l'autre à tendre l'oreille vers ce qu'il n'a pas été entendu jusqu'alors* » (Danon-Boileau et Morel, 1998, pp. 95). Les impératifs *attends* et *attendez* sont souvent accompagnés par un des deux morphèmes *oui* ou *non* qui accentue leur valeur d'atténuation. La formule *oui non mais attends* peut être analysée comme la construction progressive d'un point de vue divergent. Le morphème *oui* informe les interlocuteurs que les informations qu'ils viennent de communiquer ont été comprises et sont prises en compte. Le morphème *non* indique que le locuteur n'est pas d'accord avec ces mêmes informations. Enfin, le bloc *mais attends* fréquemment rencontré dans des situations de conversations quotidiennes communique aux participants que le locuteur L1 est en possession d'éléments supplémentaires qu'il va apporter (les heures supplémentaires effectuées par les agents sont comptabilisées dans le calcul de leur retraite) afin de compléter des informations déjà fournies (le calcul de la retraite n'est pas équitable pour tous les agents). L'apport d'informations nouvelles va permettre de conclure. Ainsi, c'est l'accumulation de toutes ces valeurs pragmatiques qui vont préparer l'interlocuteur à l'annonce d'opinions ou de propositions divergentes.

4.2.2. Adhésion et distance

Dans une situation de communication telle qu'une réunion de travail, comme nous l'avons déjà dit, de nombreux enjeux relationnels, économiques, financiers, etc. sont manipulés tout au long des échanges langagiers. L'analyse de discours ne peut pas faire l'économie d'une connaissance approfondie des enjeux présents tout au long de la réunion de travail. Une des principales caractéristiques des réunions de travail est que ces dernières permettent la consultation des employés, la prise de décision et l'élaboration d'un discours collectif. Tous nos informateurs ont insisté sur la dimension collective que prennent leurs réunions de travail¹. La construction conjointe des discours est au centre de leurs préoccupations. Le groupe de travail constitué par les participants aux réunions semble mettre l'accent sur la présence d'un véritable collectif de travail donnant une grande importance à la coopération entre les acteurs de l'entreprise. Par la même occasion, au sein des réunions de travail, se construit l'identité collective du groupe représentative d'une communauté de travail et de pratiques voire d'une communauté linguistique. Le groupe de travail, qui constitue notre objet d'étude, constitue un « *sujet pluriel* » dans le sens, de Gilbert (2003), où les participants sont engagés conjointement dans une intention commune que nous pourrions définir par le désir de maintenir et d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise et de ses activités. Ces intentions ne sont pas sans répercussions sur les pratiques discursives des locuteurs dans la mesure où un certain nombre de précautions vont être prises afin de maintenir ce sujet pluriel et la cohésion du groupe.

Exemple 5 :

Les représentants syndicaux (L3, L2, L5) tentent de négocier le lavage de leurs bleus de travail par une société privée. Si cette proposition est acceptée par le directeur (L1), cela représentera un véritable changement pour les agents et dans le fonctionnement de l'entreprise.

- L3 on a un bleu qui est foutu on repaie pas on leur donne ils en ramènent un neuf
- L2 c'est comme qui dirait un leasing comme les bagnoles quoi
- L3 on paie pas plus
- L5 voilà un peu oui
- L1 oui **oui non** mais ça représente un coût hein quand même tout ça
- L2 oui mais que vous n'aurez plus dans l'investissement de départ

Le locuteur L1 ne semble pas réaliser un aller-retour affirmation-négation en prononçant à la suite les morphèmes *oui* et *non*. Ce procédé linguistique permet à L1 de montrer, dans un premier temps, sa compréhension des propos du groupe, puis dans un second temps, il marque une distance avec ce même groupe et présente son point de vue en tant que directeur.

¹ Cette information a été relevée grâce à un questionnaire, rempli par nos informateurs, concernant leurs perceptions et leurs conceptions des réunions de travail. De plus, notre investigation sur le terrain et les discussions informelles que nous avons eues avec nos informateurs nous ont apporté les preuves de l'existence d'un collectif de travail. Nous avons relevé plusieurs expressions telles que : travailler ensemble, pour le bien du groupe, pour le bien de l'entreprise, notre équipe, notre groupe, etc., utilisées pour référer à l'ensemble des membres de l'entreprise.

Ainsi, la séquence constituée par les deux morphèmes *oui* pourrait être interprétée comme une mise en valeur du collectif dans le sens où le supérieur hiérarchique L1 adhère à l'opinion du groupe. Clot et Faïta précisent que « *on peut aujourd'hui considérer que les transformations ne sont portées durablement que par l'action des collectifs de travail eux-mêmes* » (2000, pp. 8). Le locuteur-directeur L1 confirme (*oui*) qu'il est engagé à leur côté pour effectuer des transformations au sein de l'entreprise et pour veiller à un meilleur fonctionnement. Néanmoins, il rappelle, après avoir pris soin de montrer sa compréhension, que la proposition de changement de ses agents semble trop ambitieuse (*non*) et reprend sa position de leader pour s'opposer au reste du groupe. L'importance donnée à la « parole » collective ou à l'action collective semble être légitime au sein d'un groupe professionnel, elle conditionne l'efficacité des actions engagées par l'entreprise. Il semble alors que cette « parole » collective influence les pratiques discursives des participants et se manifeste linguistiquement dans ces dernières autant que le pouvoir ou l'autorité du directeur.

Un exemple similaire apparaît au début d'une réunion au moment de décider précisément de l'ordre du jour. Cette réunion a été demandée au directeur (L1) par les représentants du personnel (représentés dans l'exemple par L2) qui souhaitent renégocier certaines décisions prises lors d'une réunion précédente.

Exemple 6 :

Cette réunion succède à une autre réunion en reprenant les points qui ont posé des problèmes ou qui ne sont toujours pas résolus. Ce passage est extrait du début de la réunion, lors de la mise au point de l'ordre du jour.

- L1 disons que l'ordre du jour ça serait deux choses l'enveloppe financière supplémentaire et donc le la fonction de chef d'équipe équipement de la route
- L2 et les embauches eh ben oui
- L1 les embauches
- L2 parce que en fin de compte c'est pas résolu les embauches
- L1 et ben on va en parler donc je prends des notes
- L2 la prime de la
- L1 oui attends
- L2 bon les bouteilles d'eau le lavage tout ça
- L1 oui oui oui **oui non** mais d'accord O.K.
- L2 nous n'avons rien oublié

Il y a un malentendu concernant l'objectif de la réunion¹. Pour le directeur L1 l'ordre du jour comporte deux points : l'enveloppe financière et l'attribution de la fonction de chef d'équipe mention « équipement de la route ». Pour lui, seuls les deux points qu'il a prévus pourront faire l'objet de critiques ou de négociations de la part des représentants du personnel. Pour ces derniers, la réunion doit permettre aux participants de revenir sur de nombreux points évoqués lors de la réunion précédente et notamment sur les embauches de personnels, la mise à disposition de bouteilles d'eau pour les agents et le lavage de leurs bleus de travail par une société privée. L'intervention de L1 (contenant l'expression *oui non*) exprime le désaccord du directeur concernant la remise à l'ordre du jour des points demandés par son interlocuteur L2. Néanmoins, les relations avec les représentants du personnel (qui par ailleurs, tous, portent en plus une étiquette syndicale) doivent, pour le bien de l'entreprise et de l'image ou de l'ethos² du directeur, rester courtoises et harmonieuses. Cette préoccupation peut expliquer l'insertion de l'expression du désaccord par *non mais*, qui peut être considéré ici comme une « *expression figée* » (Ducrot, 1980, pp. 122) dans une longue formulation consensuelle : *oui oui oui - d'accord O.K.*. Nous pouvons également émettre l'hypothèse que la dernière intervention de L1 dans cet extrait marque l'adhésion du directeur au collectif formé par les représentants du personnel. Même si le directeur ne semble pas adhérer aux propositions faites par ses agents, il privilégie la ratification à la rupture.

¹ Pour interpréter cet exemple, il a fallu non seulement assister à la réunion précédente mais aussi comprendre les revendications des agents exprimées par les représentants du personnel donc connaître les conditions de travail des agents, s'apercevoir des réticences du directeur face à ces revendications, saisir leur cause, etc.. Cet exemple illustre bien le travail d'investigation que nous avons dû effectuer avant, pendant et après (et encore aujourd'hui) notre enquête. Par ailleurs, nous avons dû faire de gros effort afin que le lecteur puisse lui aussi saisir les exemples, ce qui n'est pas toujours évident en raison des multiples données souvent nécessaires à leur compréhension. Nous espérons tout de même y être parvenu.

² Nous employons le terme d'ethos dans le sens de Amossy : « *l'image de soi que l'orateur construit dans son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire* » (2000, pp. 60).

Nous pouvons examiner un dernier exemple dans lequel un locuteur semble réaliser un aller et retour adhésion et distance. L'extrait suivant est issu de la même réunion que l'exemple 6, les représentants du personnel ont souhaité aborder à nouveau des points évoqués lors d'une réunion précédente.

Exemple 7 :

- L1 mais pour que vous puissiez réagir par rapport à des solutions techniques il faut qu'on vous donne les éléments d'une part techniques mais les éléments financiers d'autre part les éléments financiers qui concernent l'investissement dans le domaine et les éléments financiers qui concernent euh le le prix de revient auquel on arrivera et auquel le département est prêt de donner son agrément d'accord hein donc une fois que l'on en sera à ce stade là vous serez effectivement saisi mais pas du début jusqu'à la fin c'est impossible +
- L2 vous savez des fois on entend parler de matériel et on se pose des questions quoi bon on sait pas tout
- L1 ben oui et alors
- L2 je travaille sur *T1* ils ont récupéré un nouvel *
- L1 oui
- L4 débroussaieuse
- L2 voilà alors l'hiver ils vont le lester des masses à l'arrière au lieu d'avoir mis une saleuse derrière ce qui fait que l'unimob là il fait la *T2* et il faut qu'il y ait un camion derrière qu'il le suive pour que ça aille derrière parce que lui il y a pas de saleuse alors au lieu de lester pourquoi qu'ils ont pas acheté une saleuse qui va dessus je sais pas je connais peut-être pas peut-être qu'il y a des
- L3 des impératifs
- L2 des impératifs je sais pas
- L1 oui **oui non** non le le matériel
- L4 il y a une turbine sur celui là
- L1 il faudrait
- L2 fraise turbine
- L1 autant
- L2 et *
- L1 autant en ce qui concerne le matériel
- L2 après c'est comme ça
- L1 utile et nécessaire pour le parc vous serez associés à la définition autant en ce qui concerne le matériel utile et nécessaire pour les subdivisions où là moi je dis non vous n'y serez pas associés ce sera les responsables du parc et les agents < responsables des subdivisions

Si nous analysons le couple *oui non* produit par le locuteur L1, nous pouvons émettre l'hypothèse que le morphème *oui* (et son double) répond aux derniers propos des locuteurs L2 et L3. Néanmoins, il semblerait que ce morphème ait une, voire plusieurs valeurs pragmatiques plus complexes permettant d'introduire la négation. Tout d'abord, une valeur sémantique d'assertion peut être décelée dans la mesure où l'expression *oui oui* peut répondre au discours co-construit par L2 et L3 : *je ne sais pas je connais peut-être pas peut-être qu'il y a des / des impératifs / des impératifs je sais pas*. Cependant, il semblerait que les morphèmes *oui* soient également actualisés afin d'atténuer la réfutation annoncée par les morphèmes *non*. Les *oui* marquent la prise en compte des propos des autres et leur compréhension puis les morphèmes *non* annoncent une négation qui va être confirmée lors de la dernière intervention de L1 construite progressivement tout au long du dialogue. Si les morphèmes *oui* pouvaient laisser penser que L1 adhérerait aux propos de L2 et L3 les morphèmes *non* font référence, de manière cataphorique, à une marque de distance par rapport au collectif et à ses souhaits dont les principaux propos sont : *en ce qui concerne le matériel utile et nécessaire pour les subdivisions où là moi je dis non vous n'y serez pas associés*.

4.3. Construction de l'argumentation

Quelle que soit la valeur à laquelle ils sont associés, la majorité des couples *oui non* que nous avons relevée situe l'intervention du locuteur dans une visée argumentative. Cette dernière est généralement confirmée par la présence de la conjonction de coordination *mais*, « susceptible de marquer toute opposition, aussi bien personnelle qu'intellectuelle » (Ducrot, 1972, pp. 92), immédiatement après le couple de morphèmes. La conjonction *mais* peut également être considérée comme participative de la co-construction du discours entre les locuteurs et comme un « indice d'une démarche coopérative » (Danon-Boileau et Morel, 1998, pp. 118) en introduisant une démarche argumentative.

Le couple *oui non* semble alors être au service d'une argumentation et préparer l'interlocuteur à recevoir un mouvement argumentatif. Les morphèmes *oui* et *non* qui précèdent *mais* semblent fonctionner comme des phatiques, tout en conservant certaines valeurs pragmatiques que nous venons de mentionner.

Exemple 8 :

Cette réunion a pour objectif d'attribuer des promotions aux agents de l'entreprise, ces derniers sont soutenus par les représentants du personnel (L3) face au directeur général (L1).

- L3 il est quand même il va donner des cours il est examinateur de concours c'est quand même quelqu'un qui a du bagage donc je veux dire quand même à un moment donné il faut savoir reconnaître les compétences des gens
L1 oui **oui non mais** ça peut être un atout pour lui
L3 bien sûr
L1 mais c'est pas l'argument majeur fondé pour adosser la la la proposition de promotion quoi c'est le service rendu hein bon

Dans cet exemple, le directeur de l'entreprise L1 réfute l'argument avancé par le représentant du personnel L3. Néanmoins, il le fait en insérant, dans son intervention, le couple *oui non* lui permettant de préserver la face de son interlocuteur en lui montrant qu'il a conscience de l'argument et de sa qualité pour l'individu (*oui*) et en même temps il exprime son désaccord dans la prise en compte de cet argument pour postuler à une promotion (*non*). Le morphème *non* montre à l'interlocuteur qu'une réfutation va être énoncée, il anticipe un argument qui viendra nier les précédents propos. Une fois encore, notre analyse semble rejoindre celle de Danon-Boileau et Morel qui définissent *non* comme un terme qui « *est souvent l'image anticipée de la polarité négative de la prédication qui suit* » (1998, pp. 99). Une fois que le trait linguistique *oui non* est actualisé, le connecteur *mais* participe à l'élaboration du discours en introduisant l'argumentation du locuteur. Dans cet extrait, la première intervention de L1 vient nuancer habilement les propos de L3 puis L1 apporte son véritable argument venant détruire celui de L3.

Nous pouvons ouvrir une parenthèse et présenter les exemples 9 et 10 qui montrent que le morphème *non* peut quelque fois, et nous le verrons encore par la suite, servir à annoncer une négation en étant « *l'image anticipée de la polarité négative* » (*op. cit.* : pp. 99) et jouer le rôle de charnière entre deux propositions.

Exemple 9 :

Les discussions portent sur l'occupation des agents dans les périodes où l'activité est réduite à cause du manque de commande. Les participants se demandent comment comptabiliser les heures de leurs agents lorsqu'ils font de l'entretien ou du rangement pour palier le manque de commande.

- L9 non mais on a pas de commande aujourd'hui je dis il y a pas de commande derrière pourquoi ils sont inoccupés parce que tu n'as pas de commande c'est bien celles là qu'on met c'est pas les heures d'intempéries c'est pas les heures de panne
L6 non mais tout à fait d'accord mais tu as quand même des heures de des frais de section hein tu as par exemple rangement du local exploitation rangement du matériel rangement du ça c'est en frais de section c'est pas sans travail ça
L2 c'est de toutes façons < ***
L6 de toutes façons
L9 mais c'est > pour différencier c'est pour savoir si tu mets 335 oui ou non voilà
L3 si tu passes en activité ou pas
L9 ben **oui non mais** il y a des périodes ou tu es obligé tu rentres le matériel tout ça tu es obligé de le passer en frais de section ***

Dans cet extrait, le morphème *non* sert de charnière entre le *oui* qui marque la prise en compte des propos qui viennent d'être formulés et le *mais* qui apporte l'argument. Le morphème de négation n'a pas réellement de portée dans cet extrait, il ne nie rien mais articule des valeurs pragmatiques. L'exemple qui suit présente les mêmes propriétés que celui-ci. Le morphème *non* semble perdre sa polarité négative, il ne nie pas mais annonce une réfutation, une négation ou simplement un argument.

Exemple 10 :

Le locuteur L5 souhaiterait que L3 fasse plus de réunions pour informer certains agents.

- L5 non je dis que dès fois peut-être *P3* tu sans inviter tout le monde peut-être à ce moment là si tu as des messages * plus souvent tu peux demander à *P5* de venir < c'est tout
L3 **oui non mais** >
L5 mais bon c'est dit quoi c'est fini
L3 j'ai dit j'ai l'intention de le faire mais je sais pas quelle forme on verra ensemble
L5 une fois par an un petit truc de convivialité ou un *** j'ai rien contre
L3 ça pourrait même être à l'occasion par exemple du repas de fin d'année ou un truc comme ça
L5 tout à fait
L3 ça pourrait être organisé comme ça

Une fois encore, si nous observons le fonctionnement du morphème *non* : il articule la prise en compte des propos de l'autre exprimé par *oui* et l'apport d'informations introduit par *mais*.

Refermons cette parenthèse et revenons à notre hypothèse selon laquelle le couple *oui non* sert à construire une argumentation en examinant d'autres exemples.

Exemple 11 :

Cette réunion réunit la direction et les représentants du personnel qui font part de leurs requêtes. Dans l'extrait suivant, L3 demande l'instauration d'une prime de métier pour lui et ses collègues. Pour appuyer sa réclamation, il a apporté et commente une fiche de salaire d'un agent exerçant ses fonctions dans un autre département.

- L3 /oui, voyez/ j'ai la fiche de paie d'un collègue d'un autre département où lui on lui a mis justement la prime de métier elle a été mise une partie en prime de rendement
L1 alors il y a des départements où les parcs interviennent sur des autoroutes
L3 non c'est pas le cas c'est un magasinier
L1 c'est un
L3 un magasinier ils interviennent pas sur les c'est un magasinier
L1 oui oui **oui non mais** quand vous comparez des montants de prime de métier entre la *T1* et puis les *T2* il peut y avoir des décalages je cite la *T1* je ne le sais même pas d'ailleurs hein parce qu'ils interviennent sur des routes où il y a 60 000 véhicules par jour 70 000 donc il y a une raison hein mais là

Dans cet extrait, le locuteur L1, directeur de L3, construit son argumentation, introduite par *mais*, à l'aide du couple *oui non* qui lui permet de réfuter « en douceur » les preuves apportées par un des représentants du personnel. Le mouvement argumentatif serait :

« Je suis d'accord avec vous, il y a des départements où les agents ont des primes - je n'accepte tout de même pas votre argument - ce dont vous ne tenez pas compte c'est que les primes sont relatives aux conditions de travail dans lesquelles évoluent les agents et notamment au taux de fréquentation des routes voire des autoroutes qui sont encore plus fréquentées ».

Sachant que le taux de fréquentation des routes a des répercussions sur toutes les activités de l'entreprise et de ses agents (que ce soient ceux qui interviennent directement sur les routes ou les autres : magasiniers, mécaniciens, laborantins, administratifs, etc.). Les trois temps du mouvement sont respectivement exprimés par les termes *oui*, *non* et *mais*. Nous pouvons faire un parallèle avec l'analyse de Cadiot *et al.* (1979) qui remarquent que ce qui précède *mais* relève plutôt d'un :

coup de force pour introduire¹, imposer ce qu'on a à dire (ou pour marquer simplement un désir de parole). Et c'est le mais¹ qui sert à installer le dire, de façon privilégiée (pp. 97).

Dans notre exemple, différentes valeurs pragmatiques sont exprimées puis, effectivement, le *mais* introduit explicitement une autre conclusion que celle souhaitée par l'interlocuteur.

Dans d'autres exemples, l'apport argumentatif est également amorcé par une formule du type *oui non mais*. L'argument, qui vient réfuter un autre argument énoncé ultérieurement, est édulcoré par une formule consensuelle.

¹ Mis en relief par l'auteur

Exemple 12 :

Au cours d'une réunion réunissant les responsables de filières de l'entreprise, une discussion est engagée à propos des stations de carburant et de leur disparition sur certains sites. Cette suppression doit être réalisée en suivant des procédures spécifiques respectant des préoccupations écologiques afin de préserver l'environnement.

- L1 dégazer d'abord hein et puis les neutraliser donc par euh hein donc est-ce que là au parc on a un d'abord le recensement de toutes les stations
- L2 oui
- L1 oui ça c'est le premier point et est-ce qu'on a déjà fait ce genre
- L9 non
- L1 non alors on est obligé de le faire ça
- L9 à *T1* quand l'ancienne station a été arrêtée ça a été dégazé ensablé point
- L2 **oui non mais d'accord**
- L7 hein tu es sûr
- L9 si si
- L7 non non elle y est pas sûr que non
- L9 ben dis eh
- L7 ben on met de l'huile de vidange dans certaines cuves
- L9 ah ben il y en a peut-être une qui a été conservée pour ça mais
- L7 ah ben c'est clair qu'il y en a
- L9 attends s'il y en a une qui a été remployée pour autre chose *** mais je sais qu'on a ensablé les anciennes
- L2 est-ce que ensabler est suffisant aujourd'hui parce qu'on parlait d'autre chose qu'ensabler aussi
- L6 oui parce que ensabler c'est pas dégazer

L'expression linguistique *oui non mais d'accord* employée par le locuteur L2 peut être analysée et paraphrasée de la façon suivante :

- *oui... d'accord*, qui signifierait « quand on l'a fait à *T1* on l'a fait de cette manière »
- *non mais*, qui ferait référence de manière cataphorique à la dernière intervention de L2 (marquée par une flèche) dans cet extrait pour exprimer l'argument « aujourd'hui la réglementation a changé ».

L'intervention de L2 (en gras dans l'exemple 12) cumule certaines valeurs pragmatiques que nous avons isolées précédemment : prise en considération des propos de l'interlocuteur, adhésion et distance par rapport au collectif, anticipation d'une proposition divergente ou à polarité négative et visée argumentative. En effet, le morphème *oui* indique aux interlocuteurs que L2 prend en compte leurs propos, qu'il les valide et les comprend. Par la même occasion, le locuteur L2 marque son adhésion au groupe. Avec le morphème *non*, le locuteur L2 exprime qu'il est tout de même en inadéquation avec ces mêmes propos, il va apporter les raisons de sa réfutation. Ce morphème joue ici un rôle de charnière entre la validation des propos des collègues et l'exposition de propos divergents. L'ajout de la conjonction *mais* vient amorcer l'apport d'un nouvel argument et « se présente comme la continuation d'un dialogue » (Ducrot, 1980, pp. 125). Enfin, le terme *d'accord* viendrait conforter l'adhésion et la compréhension des autres locuteurs ainsi que la préservation de leur face. Cette préservation est encore renforcée par l'arrivée tardive de l'argument : *est-ce qu'ensabler est suffisant aujourd'hui parce qu'on parlait d'autre chose qu'ensabler aussi*. Le locuteur L2 semble prendre beaucoup de précautions avant d'apporter son argument afin de ne pas menacer la face de ses collègues qui, pour certains, ignorent ces nouvelles dispositions. Il est également intéressant de remarquer que l'argument de L2 est formulé sous la forme d'une interrogation totale introduite par *est-ce que*. Cette dernière renforce également notre hypothèse qui considère le couple *oui non* comme une construction argumentative si nous reprenons l'analyse de Anscombe et Ducrot concernant les interrogations : « une question Est-ce que p ? a toujours - c'est notre thèse - une valeur argumentative » (1997, pp. 137).

5. Conclusion

L'analyse du couple *oui non* dans les productions verbales des participants, dans les corpus recueillis, montre à quel point les éléments extralinguistiques, et notamment les enjeux identitaires et les enjeux de pouvoir, influencent le déroulement langagier et comment une pratique discursive aussi fine nous donne des renseignements sur la situation de communication.

Nous avons vu que ce couple de morphèmes révèle plusieurs valeurs sémantiques et pragmatiques : aller et retour affirmation et négation, prise en compte des propos de l'interlocuteur, marque d'adhésion ou encore de distance par rapport au groupe dans lequel se trouve le locuteur. Le couple *oui non* est également utilisé pour préparer l'interlocuteur à recevoir des propos divergents et pour construire une argumentation. Nous pouvons enfin remarquer que l'interprétation, voire la simple compréhension des interactions verbales, est difficile pour toute personne extérieure à l'entreprise ou pour le chercheur ne s'investissant pas dans la découverte et la familiarisation du milieu dans lequel il va mener son enquête.

Pour conclure, nous reprendrons notre interrogation quant à la valeur sémantique « aller et retour affirmation-négation » de Cohen. Nous avons vu que le morphème *oui* était rarement une marque d'affirmation ou d'assertion mais était plutôt destiné à faire comprendre à l'interlocuteur que ses propos ont été saisis et pris en compte. Il semblerait alors que, dans les réunions de travail que nous avons enregistrées, pour asserter des propos, les locuteurs utilisent d'autres procédés linguistiques. Si nous suivons les remarques de Banon-Boileau et Morel quant au morphème *ouais* : « *contrairement à « oui » qui a plutôt un statut de ligateur, « ouais » est l'approbation par excellence, dans une attitude de convergence coénonciative encore plus forte qu'exprime le « mm¹ »* » (1998, pp. 99), nous pouvons penser qu'il en est de même dans nos corpus. Cependant, la présence de *ouais* est plutôt rare² dans ceux-ci en raison du caractère formel des réunions de travail en entreprise. Nous pouvons alors nous demander quelles sont les expressions linguistiques qui marquent l'approbation dans cette situation de communication. Un doublement du morphème *oui* ? Le phatique *hum* ? Les propos nécessitent-ils souvent une approbation de la part d'autres locuteurs ? Autant d'interrogations auxquelles il serait intéressant de répondre peut-être en comparant les modes d'approbation dans d'autres situations formelles. Au-delà de ces nouvelles interrogations, cette analyse du couple *oui non* contribue, dans le cadre de l'analyse du discours, à l'étude des échanges langagiers en permettant de saisir plus précisément leur fonctionnement. Par ailleurs, ce travail amène à appréhender les genres de discours dans la perspective d'une typologie plus fine dans laquelle s'insérerait le genre « réunion de travail ».

¹ Transcrit *hum* dans nos transcriptions.

² La fréquence d'apparition de *ouais* est de 0.88 ‰ (263 occurrences) alors que celle de *oui* (2463 occurrences) est environ dix fois plus élevée avec 8.21 ‰. Nous pouvons préciser également que le nombre de *ouais* est réparti inégalement entre les réunions qui composent notre corpus. Si nous prenons le facteur hiérarchique pour déterminer le degré de formalité des réunions, dans les réunions les plus formelles, c'est-à-dire celles qui rassemblent des individus dont le statut est élevé dans l'entreprise, le nombre de *ouais* est proche de zéro. Par contre, les réunions de chantiers ou les réunions d'équipes (entre pairs) comptabilisent un nombre de *ouais* supérieur à la moyenne (16 occurrences).

Références bibliographiques

- Amossy (R.). 2000. *L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris : Nathan.
- André (V.). à paraître, 2005. « Un chercheur en sociolinguistique dans une réunion de travail en entreprise ». in : *Articles tirés des Journées Jeunes Chercheurs « Applications et implications en sciences du langage » organisées par l' AISL*. Paris : L'Harmattan.
- Anscombe (J.-C.) & Ducrot (O.). 1997. *L'argumentation dans la langue*. Liège : Mardaga [3^{ème} édition].
- Bakhtine (M.). 1984. *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard [trad. franç.].
- Benveniste (E.). 1966. *Problèmes de linguistique générale*, 1. Paris : Gallimard.
- Benveniste (E.). 1974. *Problèmes de linguistique générale*, 2. Paris : Gallimard.
- Benveniste (E.). 1970. « L'appareil formel de l'énonciation », in : *Langages*, 17, pp. 12-18.
- Blanche-Benveniste (C.). 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Blanche-Benveniste (C.) & Jeanjean (C.). 1987. *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris : INALF.
- Blanchet (Ph.). 2000. *La linguistique de terrain : méthode et théorie, une approche ethnosociolinguistique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Boutet (J.). 1994. *Construire le sens*. Bern : Peter Lang.
- Boutet (J.). 1995. « Le travail et son dire ». in : Boutet (J.), (ed.). *Paroles au travail*. Paris : L'Harmattan.
- Boutet (J.) & Gardin (B.). 1995. « Discours en situation de travail ». in : *Langages*, 117, pp. 12-32.
- Brown (P.) & Levinson (S.). 1987. *Politeness. Some Universals in Language Use*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cadiot (A.), Chevalier (J.-C.), Delesalle (S.), Garcia (C.), Martinez (C.) & Zedda (P.). 1979. « « Oui mais non mais » ou : il y a dialogue et dialogue ». in : *Langue française*, 42, pp. 94-107.
- Charaudeau (P.). 1983. *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique*. Paris : Hachette.
- Clot (Y.) & Fata (D.). 2000. « Genres et styles en analyse du travail. Concept et méthodes ». in : *Travailler*, 4, pp. 7-42.
- Cohen (M.). 1952. « Emplois nouveaux de oui et non en français ». in : *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, Tome 48, fascicule I, pp. 40-51.
- Coppieters (R.). 1997. « Quelques réflexions sur la question des données : corpus et intuition ». in : *Recherches sur le français parlé*, 14, pp. 21-41.
- Danon-Boileau (L.) & Morel (M.-A.). 1998. *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Bibliothèque de Faits de langue. Paris : Éditions Ophrys.
- Ducrot (O.). 1972. *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.
- Ducrot (O.) & al. 1980. *Les mots du discours*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Garcia (C.). 1982. « Interaction et analyse du discours. Etude comparative de débats entre adolescents ». in : *Études de Linguistique Appliquée*, 46, pp. 98-118.
- Gilbert (M.). 2003. *Marcher ensemble, Essais sur les fondements des phénomènes collectifs*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Goffman (E.). 1974. *Les rites d'interaction*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Grawitz (M.). 1993. *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Daloz.
- Grevisse (M.). 1936/1993. *Le Bon usage*. Paris : Éditions Duculot [13^{ème} édition].
- Harris (Z.-S.). 1951. *Structural Linguistics*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Harris (Z.-S.). 1952. « Discourse analysis ». in : *Language*, 28, pp. 1-30.
- Harris (Z.-S.). 1969. « Analyse du discours ». in : *Langages*, 13, pp. 8-45, [trad. franç.].
- Hymes (D.). 1972. « Models of the interaction of language and social life ». in : Gumperz (J.) & Hymes (D.) (eds). *Directions in Sociolinguistics*. Holt : Rinehart and Winston.
- Jakobson (R.). 1960/1963. *Essais de linguistique générale*. Tome 1. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Janneret (Th.). 2001. « Vers une spécification de la notion de coénonciation : pertinence de la notion de genre », in : *Marges Linguistiques*, 2, pp. 81-94.
- Kerbrat-Orecchioni (C.). 1992. *Les interactions verbales*. Tome II. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni (C.). 2001. « Oui, Non, Si : un trio célèbre et méconnu », in : *Marges Linguistiques*, 2, pp. 95-119.
- Maingueneau (D.). 1995. « Présentation ». in : *Langages*, 117, pp. 5-12.

- Maingueneau (D.). 1996. « L'analyse du discours en France aujourd'hui ». in : *Le français dans le monde*, juillet 1996, pp. 8-15.
- Malinowski (B.). 1923/1947. « The problem of meaning in primitive languages ». in : Ogden (C.-K.) & Richards (I.-A.). *The Meaning of Meaning*. New York : Harcourt : Brace, Jovanovich, pp. 296-336 [8^{ème} édition].
- Mondada (L.). 1998. « Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste ». in : *Cahiers de l'ILSL*, 10, pp. 39-68.
- Ochs (E.). 1979. « Transcription as theory ». in : Ochs (E.) & Schiefflin (B.), (eds). *Developmental Pragmatics*. New York : Academic Press, pp. 81-107.
- Rastier (F.). 1989. *Sens et textualité*, Paris : Hachette.
- Salazar Orvig (A.). 2003. « Éléments de sémiologie discursive ». in : Moscovici (S.) & Buscini (F.). *Les méthodes des sciences humaines*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Saussure (F. de). 1916. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

Conventions de transcription¹

L1, L2, L3,...	les locuteurs sont numérotés en fonction de leur ordre d'intervention dans le déroulement de la réunion
...-	amorce
***	partie inaudible
<... >	chevauchement de parole
P...	anonymisation d'un patronyme
T...	anonymisation d'un toponyme
S...	anonymisation du nom d'une entreprise ou d'une administration

¹ Ces éléments de conventions de transcription ont été repris des conventions mises au point par l'équipe DELIC (Université de Provence).



Modes d'appropriation topiques et structuration d'un genre : la consultation psychologique radiophonique¹

Par Véronique Magaud
Auteure indépendante
Aix en Provence, France

Mai 2005

L'étude du genre oral en analyse de discours rejoint des préoccupations de disciplines connexes qui consistent à dépasser une approche immanente des discours. Cette perspective s'est par exemple abondamment illustrée en ethnographie française où l'approche formelle a cédé le pas à des études situationnelles (le temps et le lieu des récits oraux), rhétoriques (rythmes et accompagnements mimo-gestuels), thématiques (les thèmes principaux, les motifs rattachés à un contexte ethno-historique). Et pourtant, si cette mise en perspective des genres permet de rattacher ces derniers à des contextes plus larges, elle ne montre pas en quoi le genre est un lieu de conflits et de positionnement institutionnels ni comment structuration d'un genre et institution discursive ont partie liée. Les lieux d'articulation en analyse de discours varient cependant en fonction des savoirs extérieurs mobilisés, des situations et des genres étudiés. Malgré cette hétérogénéité des approches, les études rattachent l'interdiscours à des traces discursives et dépassent l'explication sociologique transcendante ou la simple reconnaissance de principes exogènes fondateurs.

Dans l'espace radiophonique, les modes discursifs ne sont pas indexés à un genre particulier et cette hybridation discursive participe au réinvestissement d'autres discours institutionnels (Maingueneau & Cossutta, 1995). Le discours psychologique à support radiophonique² nous semble constituer un type de médiation transdiscursive : il s'institue en fonction d'un système de normes inhérent au format radiophonique et dans une médiation entre discours spécialiste et positionnement doxal. La radio se veut à la fois pourvoyeur de la diffusion de connaissances et le lieu de leur confrontation avec l'opinion générale.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'analyse que nous proposons de faire sur un genre oral, la consultation psychologique radiophonique. La consultation a fait l'objet de nombreuses études (Apotelo & Grossen, 1996 ; Bange, 1987 ; François, 1989 ; Grossen & Perret-Clermont, 1992 ; Labov et Fanshel, 1977 ; McNamee et Gergen, 1992 ; Nathan, 1998 ; Salazar Orvig, 1987) pour tenter d'en dégager le fonctionnement³. Toutefois, se pose le problème de la situation, qui plus est radiophonique, et de son incidence sur ce genre par l'inscription du discours dans un paradigme de valeurs communes et l'exigence d'un savoir lisible et transposable. La consultation psychologique médiatique ne se confond pas avec le discours psychologique des manuels ni avec son genre homologue, la consultation en face-à-face. Nous proposons d'examiner comment le support radiophonique informe ce genre dont l'identité est à racrocher à de l'hétérogène.

Cette étude vise donc à mettre en évidence l'influence du contexte situationnel, thématique et socio-idéologique sur la recontextualisation de savoirs extérieurs et la structuration d'un genre. Pour cerner ce phénomène, plusieurs entrées nous ont paru particulièrement opératoires que l'on peut regrouper grossièrement en trois ensembles : les dispositifs énonciatifs,

¹ Je remercie chaleureusement A. Lovichi-Païta, J.-J. Pinto et M. Santacroce pour leur relecture et l'intérêt qu'ils ont porté à ce texte.

² Nous utilisons par commodité le terme couvrant de discours psychologique entendu comme l'ensemble des discours tenus et produits par les « psy » quelle que soit leur obédience, quels que soient les supports utilisés et l'interdiscours qui innerve ces productions. Notre étude vise à découper dans ce corpus de textes et de discours un genre associé à un type de support et leur conditionnement réciproque, et à mettre au jour les autres discours sur lesquels il s'appuie.

³ Certaines études caractérisent la relation thérapeutique par trois invariants : la question inductive (T. Nathan 1998) ou la contre-demande (A.-N. Perret Clermont, 1992), l'interprétation (Nathan op. cit, Grossen 1992), la prescription (Nathan *ibidem*). Ce script vise à transformer la demande du consultant en l'inscrivant dans d'autres références étiologiques.

argumentatifs et rhétoriques. Ces procédés concourent à instituer le genre de la consultation psychologique comme un type de médiation transdiscursive et à la fonder dans une appropriation topique du sens. Pour cerner ce phénomène, notre investigation s'organise autour de quatre directions :

- D'une part, elle appréhende les procédés de captation qui nous informent sur la façon dont la radio investit le genre de la consultation psychologique et met en scène différentes communautés discursives. Le réinvestissement de formules proverbiales et de discours exemplaires amplifient l'énonciation d'un archi-énonciateur auquel les consultants et les auditeurs peuvent s'identifier. Cette *vox populi* hypertrophiée permet par ailleurs de mettre en présence deux types de positionnement et d'en organiser les affrontements.
- D'autre part, cette étude vise à mettre en évidence le dispositif interprétatif propre à la consultation psychologique radiophonique et son articulation autour de composants topiques. Les procédures argumentatives qui informent le discours et leur visée généraliste inhérente au dispositif institutionnel sont toutefois traversées par d'autres principes régulateurs. L'expert se situe de la sorte dans un double positionnement en faisant émerger au fil du discours une autre norme visant la particularisation des catégorèmes à portée générale. Toutefois, ce conflit de positionnement est invalidé par des formes modalisées qui mettent au second plan la prise en compte de toute subjectivité et qui renforcent l'énonciation institutionnelle. En outre, toute dérive interprétative initiée par les consultants est intégrée à l'expertise mais on peut voir affleurer des formes de dénégation qui viennent annuler cette autre position.
- Par ailleurs, notre analyse envisage les modes d'énonciation réglés de cette institution discursive. Le discours psychologique radiophonique inscrit les fragments narratifs dans des constructions locatives représentatives d'une énonciation partagée. De la même façon, la consultation psychologique radiophonique s'institue dans une rhétorisation de ses modes d'énonciation. Les figures d'énonciation comme la prosopopée et la sermocination¹ confèrent une dimension dialogale aux propos, largement circonscrits à la parole de l'expert. Cependant, le dialogisme qui prévaut à travers la théâtralisation de discours exemplaires mis en opposition révèle des positionnements différents et en annule la tension par le truchement d'un langage commun.
- Enfin, pour rendre compte de la façon dont l'interdiscours traverse et institue ce genre radiophonique, nous examinerons comment les notions psychanalytiques sont rapportées à d'autres discours par des mécanismes tropologiques. Par ailleurs, le discours psychologique incorpore d'autres préconstruits qui se situent en dehors de son champ et qui sont rapprochés des notions endogènes par des amalgames sémantiques. Ces glissements de sens permettent de saisir les nouvelles significations qui se dégagent de ces associations et de voir comment le sens se structure en assimilant des extérieurs remotivés au contact des notions légitimes et inversement en dotant celles-ci de traits empruntés à ces catégories extérieures. Cette sous-langue est symptomatique d'un discours qui tend à occuper une place dominante dans l'ensemble des discours et dont la légitimité institutionnelle ne semble lui advenir que dans un positionnement interdiscursif.

1. Les procédés de captation et médiation

Le discours psychologique à support médiatique s'inscrit dans un espace où prévalent la circulation des savoirs établis ailleurs et leur accommodation pour un public profane, ou imaginé comme tel. Ce positionnement informe l'activité schématisante des animateurs d'émissions radiophoniques qui consiste à donner un tour doxal aux interventions. Ce mode d'appropriation se traduit par un réinvestissement de préconstruits empruntés à la *vox populi* et entérine de façon subreptice une tension entre deux types d'énonciations. La légitimation du discours de l'expert advient de ce que ce dernier est rapporté à d'autres instances discursives. Par ailleurs, cette tension se manifeste de façon explicite en mettant en scène un conflit entre ces deux positions et en tentant le rapprochement.

¹ « La prosopopée est le procédé général qui rend présents les absents, les morts, les dieux, les êtres surnaturels ou les entités abstraites (dans ce cas, il y a personnification). Ces évocations conduisent le plus souvent à leur donner la parole : on parle alors de sermocination » (Robrieux, 1993, p. 70).

1.1. Reformulation et inscription dans des formes doxales¹

Les interventions de l'animatrice qui conduit l'émission consistent à s'inscrire dans un rôle de médiateur. À ce titre, elle donne un tour doxal aux différentes interventions de l'expert. Celles-ci sont en effet reconfigurées sous une forme proverbiale de façon à rendre lisibles les propos tenus. Cette captation révèle un positionnement particulier : l'objet de discours est retravaillé dans du préconstruit, celui de la *vox populi* qui est actualisé en fonction du cotexte. Cette transformation nous informe sur les énonciations que l'espace médiatique autorise, qu'il fait sienne en les contextualisant et comme mode d'articulation de différentes communautés discursives.

Les exemples sur lesquels nous nous appuyons sont extraits de différents moments d'une consultation. Le réinvestissement de proverbes intervient au moment de la reformulation du témoignage des auditeurs intervenants et en clôture pour entériner un argument.

Extrait 1 :

- P c'était oui c'était difficile le bilan n'était pas très positif et pourtant bon c'est un c'est une ville où je m'y sentais bien mais je ne sais pas pourquoi je ne reconnais pas la ville déjà ça je comprends pas pourquoi je ne la reconnais pas et et pour- y' y'a un chemin dev- j'vois un chemin j'ai l'impression que derrière ce chemin c'est caché c'est caché derrière mais même je ne reconnais jamais je sais que j'y suis je sais que je suis dans cette ville mais j'la reconnais pas j'comprends et c'est souvent quand même
- A Pierre elle va dans une ville elle sait bien que c'est cette ville là mais elle reconnaît pas
- PC ouais
- PC et c'est pas ça et de toute façon le chemin y'a deux chemins et n'importe quel chemin euh c'est une impasse ça va pas à la ville et toute façon quand elle va à la ville c'est plus la même
- A **ça mène à Rome qui ne ressemble pas à Rome²**

L'animatrice résume dans un premier temps les propos de l'auditrice tout en donnant le tour de parole à l'expert qui à son tour procède à une reformulation afin d'asseoir les prémisses. L'animatrice reformule et entérine ces prémisses sous une forme proverbiale dont la matrice est subvertie par une instanciation en *ça* et une expansion par une relative qui restreignent et actualisent la portée de l'énoncé doxal et le rendent plus valide. Le récit de la consultante est ainsi synthétisé dans une forme autorisée, reconnaissable par l'ensemble des auditeurs. Cette énonciation permet de mettre en scène un archi-énonciateur représentant de la *vox populi* face à l'expert.

Extrait 2 :

- PC oui et puis et puis effectivement euh l'eau est souvent assi a-associée à l'inconscient vous parlez de de de profondeur etc euh donc quelque part il y a un une idée de l'inconscient je sais pas c'qu'elle veut dire pour vous mais oui effectivement y'a comme une quête de une recherche intérieure d'aller plonger dans la piscine pour voir c'qu'il y a au fond d'la piscine votre votre piscine intérieure bien sûr c'est pas la peine d'aller plonger dehors vous trouverez rien à part de l'eau et de la du soleil peut être mais pas aujourd'hui mais euh c'est X
- A ouais
- d'aller plonger dans votre inconscient pour voir c'qui s'passe et: l'inconscient ici encore une fois quand le rêve est récurrent quand il revient comme ça c'est vraiment un message c'est
- A une invitation
- une invitation et le rêve se fait de plus en plus insistant euh:: et de plus en plus fort parce qu'il se dit mais il comprend pas alors faut faut que j'ui en renvoie encore un autre message
- A **va voir chez toi au tréfonds de toi même comment ça s'passe**

Le procédé de captation qui réinvestit une formule proverbiale se manifeste ici en clôture et vise à entériner les conseils prodigués par l'expert. Il se calque sur le principe socratique *connaîs-toi toi même* auquel il emprunte la structure injonctive et l'idée d'introspection. Cette formule est instanciée sur les propos analogiques précédents par l'isotopie de la profondeur (*tréfonds*) et de l'événementiel (*voir c'qui se passe*). L'idée d'introspection sous-jacente est naturalisée en passant de l'introspection intellectuelle au témoin oculaire d'un événement.

¹ La *doxa* représente l'ensemble des représentations collectives. Celles-ci s'actualisent dans des formes linguistiques différentes : proverbes, stéréotypes, idées dominantes ou maximes topiques, certaines locutions, phraséologie (cf. Angenot (M.). 1982). La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes. Paris : Payot). Nous utilisons ici le terme de forme doxale pour indiquer que matrices et endoxons peuvent être recontextualisés. L'autorité découle de cette association : formule réactualisée et forme bi-propositionnelle.

² Voir les conventions de transcription en annexe.

Cette formule plus éloquente amplifie vers les auditeurs les propos précédents et les inscrit dans la *doxa*. Elle manifeste de façon implicite un clivage entre discours de l'expert et discours usuel et fonde la recevabilité de celui-là dans la sagesse populaire.

Extrait 3 :

- A ah ça c'est drôlement intéressant ça **quand l' bâtiment va:: tout va** quand le sexe ne va pas c'est que le couple quand même ça s'peut ça va pas fort en général il faut qu'on parle même d'autres choses
- PC absolument

Alors que l'expert explique que les problèmes sexuels que rencontrent les couples proviennent d'un manque de communication, l'animatrice conclut en énonçant la structure bi-propositionnelle d'un lieu commun qu'elle réactualise en fonction du thème (*le sexe*). La deuxième partie entérine les conseils de l'expert. Leur légitimation institutionnelle procède de la reformulation dans une formule doxale.

On peut remarquer que l'animatrice construit un auditoire qui se rallie à la cause par une manifestation enthousiaste comme l'attestent la modalisation (*drôlement*) et l'axiologique (*intéressant*). Cette schématisation de l'auditoire concourt à faire participer par contagion le public.

1.2. Mise en scène du public contradicteur et pseudo-débat

Si la consultation radiophonique présente un schéma d'action qui s'apparente à la consultation proprement dite, elle comporte également une dimension dialectique. Cette captation de genre est informée par le support médiatique où la parole des consultants est circonscrite et relayée par les animateurs. Ces derniers amplifient les interventions de ceux-là vers le public afin de les rendre plus lisibles et assignent aux média leur fonction de médiateur entre spécialistes et gens ordinaires.

La schématisation¹ polémique instaure un espace conflictuel entre deux positionnements, celui de l'expert et celui de monsieur tout le monde. Elle se traduit par la remise en cause des propos de l'expert auquel l'animatrice oppose des contre-arguments. Celle-ci schématise les réactions du public qu'elle place en position de victime et ses valeurs de type sécuritaire et morale. Le récit des consultants est ainsi reconfiguré dans des catégories stéréotypées et amplifiées. Cette mise en scène des conflits cristallise des positionnements différents et vise à neutraliser cette divergence.

Extrait 4 :

- A oui mais attendez Pierre on peut pas c'est quand même c'est le domaine sexuel c'est délicat c'est pas comme une liste de courses on lui dit tu rapportes un paquet d'sucre six œufs machin on peut pas lui dire moi j'aime bien qu'on m'gratte le dos qu'on m'parle que c'est **c'est embarrassant quand même quand une quand une câline rencontre un hussard comme ça (rire) XX c'est c'est pas facile à dire XX**

Alors que l'expert prône la communication dans la sexualité, l'animatrice disqualifie les propos de celui-là par le connecteur *quand même* et des axiologiques (*délicat, embarrassant, pas facile*). Elle utilise pour défaire son discours une analogie et du discours direct qui naturalisent son propos et le rendent plus éloquent. Elle se fait également l'avocate de l'auditrice en la victimisant par l'emploi de catégories oppositives et axiologiques (*câline vs hussard*). Mais cette ébauche de débat sert à donner une dynamique à la consultation puisqu'à chaque fois l'animatrice se rallie à la thèse de l'expert sans soutenir sa contre-proposition. Ce mode de confrontation procède d'un discours adversatif stéréotypé de façon à remettre en scène la consultante et les auditeurs dans leur expérience singulière face aux explications de l'expert dénuées de toute émotion et opératoires pour les mêmes cas de figure.

Extrait 5 :

- N mais parler c'est vrai Pierre que vous l'avez dit beaucoup depuis le début du mois parler avant que l'enfant soit là et oh combien vous avez raison mais là par exemple Nadine a dit mon mari était devenu violent alors quand on dit parler avec quelqu'un de violent c'est carrément dangereux

Cet extrait porte sur les problèmes que rencontrent les couples après la naissance d'enfants. L'animatrice prend la place du contradicteur et après avoir corroboré les conseils de l'expert, elle

¹ Grize définit la notion de schématisation comme une « [...] représentation discursive orientée vers un destinataire de son auteur conçoit ou imagine d'une certaine réalité. » (1996, p. 50). Cette notion articule l'activité symbolique des sujets aux contextes situationnel et interactionnel.

développe une argumentation contraire par l'exemple donné par l'auditrice et apporte une conclusion contraire. L'animatrice fait parler l'individu contre l'expert et ses explications généralisantes. La modalisation (*carrément*) et l'axiologique (*violent*) donnent à son propos plus de force et mettent en contraste deux positions, l'une émotionnelle et expérientielle (*parler avec quelqu'un de violent c'est carrément dangereux*), l'autre d'expertise hors de toute contingence.

1.3. Captation et énonciations exemplaires

L'animatrice s'approprie également les récits des consultants en les inscrivant dans une autre scène énonciative. Les témoignages des auditeurs sont légitimés par une mise en scène de discours représentatifs. Il en résulte une duplicité énonciative : l'animatrice reprend et amplifie les propos des consultants par le truchement d'un discours direct libre et confond les voix. Le récit singulier est réinvesti par des énonciations exemplaires qui s'adressent à un double destinataire. Elles fonctionnent en miroir et sur le mode empathique et sont puisées dans des discours généralement tenus dans le type de situations évoquées. Elles sont représentatives d'un discours pseudo-individuel dont chacun peut s'emparer. Ce passage du singulier au collectif s'opère sur le mode d'une pseudo-introspection exhibée et partagée. Ce positionnement théâtralise la narration et la configure dans une forme recevable. Il éclaire en cela le fonctionnement topologique du discours dans son ensemble, comme l'attestent les extraits analysés ci-dessous.

Extrait 6 :

- L eh bien moi j'avais surtout dire que bon il m'arrive de me passer de sexe des mois parfois des années mais je n'en fais pas une maladie si je ne renonce pas pour autant euh je pense que l'amour c'est une part importante de la vie et le sex- le sexe en fait
- A ouais
- A partie quand ça va bien mais euh bon j'ai eu des déceptions après une vie de couple
- A ouais
- A assez longues et d'autres aventures bon y'a des bons moments mais ça finit souvent euh en queue d'poisson (rire) on peut dire c'est-à-dire euh ce que je reproche c'est que
- A ouais
- A euh euh pour beaucoup d'hommes euh ça ça le sexe la réussite du sexe c'est le besoin de se prouver et de prouver à la partenaire qu'i sont supérieurs et ça gâche tout ça ça fait que ça se transforme en besoin de pouvoir mâle ça me déçoit ça réduit la complicité tendre
- A la performance
- A à laquelle j'aspire et qui me suffirait au fond et je le dis franchement en général hein quand le moment de la relation s'approche de l'intimité je préviens mon partenaire que je m'éclate pas bruyamment que je privilégie les caresses le toucher et bon mais sans doute qu'il se dit que j'avais pas trouvé le bon et puis alors après bon beh XX com-beh voilà mais euh généralement ça s'passe pas mal mais ça s'passe euh
- A avec moi ça va se passer autrement
- A euh peut-être pas autant qui aussi fort qu'il faudrait ou bien euh/

L'emploi d'un discours direct libre qui fait parler l'auditrice vise à conforter celle-ci dans son dire et à proposer une citation exemplaire¹ qui reformule de façon concise le récit de la consultante. Ce discours intérieur totalise une expérience à laquelle chacun peut s'identifier. La source agentive *moi* actualise une pluralité de voix, celle de la consultante et celle d'un public plus large par le caractère typé de l'énoncé.

Ce dernier relève également d'une proposition topique : il est indexé sur un lieu, celui de la qualité, de l'unique dont Perelman & Olbrechts-Tyteca (1992) soulignent l'importance dans les prémisses de l'argumentation pour gagner l'adhésion du public. Au-delà de son caractère persuasif, le discours direct libre nous semble être un mode d'énonciation autorisé permettant la conversion du témoignage en réalité vécue et partagée. Il cumule en effet des expériences comparables et cette familiarité avec des discours communs permet de passer d'un témoin singulier à un archi-énonciateur. Il rend compte des énonciations recevables qui assurent un déplacement de la diègèse dans des formes de discours attestés.

Extrait 7 :

- S oui et en fait j'ai cru que c'est l'idée de l'idée que je VAIS rougir qui déclenche ça et euh par exemple ça peut être avec une amie hein euh toute seule et je pense qu'est ce qu'elle va dire si elle voit qu'est ce qu'elle va penser si elle voit que je rougis
- A elle va penser que je mens elle va penser que je suis gênée

¹ J'appelle citations exemplaires les discours généralement tenus. Elles renvoient à un contexte particulier et sont représentatives des énonciations qui s'y réfèrent.

Ce fragment de témoignage est tiré d'un ensemble de consultations consacré au thème de la honte. L'animatrice schématise les propos que se tient l'auditrice et les développe, comme précédemment, sous la forme d'un discours direct libre. L'animatrice s'approprie le récit de l'auditrice, comme l'atteste le locutif *je*, et le rend du même coup plus réel en énonçant les propos que pourrait se tenir l'auditrice. Plus largement, cette mise en scène actualise le type de pensées que pourrait avoir toute personne en pareille occasion. Le récit singulier est reconfiguré dans un discours exemplaire attribué à tout un chacun. Le discours direct libre raccroche le témoignage singulier à un ensemble de discours et à des prémisses valables pour l'ensemble des auditeurs concernés par le sujet. Par ailleurs, son caractère dialogique permet de faire participer les auditeurs, de leur donner un rôle autodiégétique. Ce mode d'énonciation qui convertit le singulier dans des discours doxaux est révélateur d'un positionnement qui s'articule autour de l'interdiscours.

2. Dispositif interprétatif : procédures argumentatives et positionnements

L'inscription du discours psychanalytique dans ce type de consultation radiophonique est informée par des contraintes discursives liées au média. La consultation médiatique n'est pas un lieu d'auto-analyse mais repose sur des topos directeurs qui configurent l'ensemble des interventions. Le discours psychanalytique a subi dans son processus de diffusion de nombreuses médiations qui ont transformé les concepts et les principes doctrinaux en *doxa*¹. Les médias généralistes servent de relai et d'amplification d'autres discours et pratiques institutionnels. Ils sont pourvoyeurs de discours simplifiés et facilement accessibles. Les experts consultés se situent dans ce positionnement institutionnel en donnant un tour généraliste à leur procédure interprétative.

Par ailleurs, les situations particulières sont rapportées à des vérités générales et cette tension entre prise en compte d'événements singuliers et leur inscription dans des formes topiques dérivées de systèmes de pensée heuristiques lisibles pour tous entraîne des formes de dénégation qui révèlent un conflit de positionnements et le neutralisent en même temps.

2.1. Topos² directeur et positionnement institutionnel

Le thème de la consultation oriente l'interprétation de l'expert et il est associé à des propositions théoriques. Si le processus interprétatif s'inspire de techniques et savoirs psychanalytiques, on ne peut pas parler de transfert d'un domaine à un autre. Le mode de donation des objets dans l'espace médiatique fait subir des transformations aux textes fondateurs.

La vulgate qui se dégage des raisonnements mis en oeuvre résulte d'une activation de propriétés et de schèmes d'action pouvant aller jusqu'au stéréotype. Le discours radiophonique constitue un type de médiation transdiscursive et s'institue dans une appropriation topique du sens.

Extrait 8 :

- A vous êtes un peu seule non là
 PC oui un petit peu comme ça j'aime bien les couleurs d'ailleurs ce vert sombre le violet c'est le violet c'est une couleur de la sagesse c'est une des couleurs favorites de l'inconscient donc c'est on on sent effectivement en réaction comme ça votre rêve ça évoque d'abord bah la fonction compensatoire du rêve **si vous n'avez pas le temps d'aller vous baigner dans la journée le: rêve l'inconscient vous envoie un peu en baignade la nuit hein euh**
 A les vacances au bord de la mer
 PC ah beh absolument le le rêve **c'est c'qu'on appelle sa fonction compensatoire c'est-à-dire c'qu'on arrive pas à l'faire de jour beh quelque part on reçoit la gratification de nuit** où on restaure une situation qui n'a pas marché la journée euh vous: j'ai entendu des bruits de de de voix enfantines derrière euh vous avez des des des enfants jeunes (...)
 PC **oui et puis et puis effectivement euh l'eau est souvent assi a-associée à l'inconscient vous parlez de de de profondeur etc euh donc quelque part il y a un une idée de l'inconscient** je sais pas c'qu'elle veut dire pour vous mais oui effectivement y'a comme une quête de une recherche intérieure d'aller plonger dans la piscine pour voir c'qu'il y a au fond d'la piscine votre votre piscine intérieure bien sûr c'est pas la peine

¹ A noter que ce phénomène s'observe au sein même du discours psychanalytique qui est loin d'être homogène. Par ailleurs, certains spécialistes se font les défenseurs d'une vulgarisation de la psychanalyse (cf. Muller (C.), in : Mehl (D.). 2003).

² La notion de *topos* s'entend ici dans le sens que lui donnent Anscombe et Ducrot, à savoir un principe général, qui assure les enchaînements dans un raisonnement.

d'aller plonger dehors vous trouverez rien à part de l'eau et de la du soleil peut être mais pas aujourd'hui mais euh c'est ? d'aller plonger dans votre inconscient pour voir c'qui
A ouais
s'passe

Dans cet extrait, une personne raconte un rêve récurrent à savoir sa présence dans de l'eau, la mer, une piscine ou un lac et évoque des couleurs sombres. Pierre Cauvin¹ adopte dans son travail d'interprétation une technique visant à sélectionner dans le récit de la consultante des éléments qu'il va développer². Cette façon de procéder constitue une argumentation par division où la présence d'éléments permet d'inférer une idée générale.

Cependant, ces fragments ne sont pas décortiqués ni rapportés à d'autres événements biographiques. Ils servent plutôt à justifier un topos directeur (le rêve est une manifestation de l'inconscient) à partir duquel l'expert propose une prescription. Ce topos se déroule sous une forme enthymématique et sert de prémisse au raisonnement. Il s'actualise dans deux variantes. Dans la première partie de l'extrait, la couleur violette évoquée dans le récit de la consultante est posée comme une manifestation de l'inconscient. C'est par ce cadre de référence que l'expert conclut sur un conseil, celui de sonder son inconscient. Il mobilise un savoir (*la fonction compensatoire du rêve*) qu'il définit par un acte narratif.

Cette situation contingente recatégorise le thème par *baignade* et actualise une notion abstraite. On ne cherche pas à connaître les associations de l'auditrice, le rêve s'inscrit dans le présent. Cette simplification d'un discours fondateur³ et sa contextualisation entraînent dans la deuxième intervention de l'expert une généralisation qui inscrit la définition du rêve dans un schème d'action : *la non-satisfaction d'un désir diurne trouve sa réalisation nocturne*. On est donc passé d'un schème d'action particularisant à un schème objectivant relevant d'une norme partagée (cf. l'énoncé préfacé par la glose *ce qu'on appelle*). Les normes inhérentes au genre radiophonique contraignent l'argumentation et conduisent à inscrire des fragments de récit dans des schèmes généralisants et partagés.

Dans la deuxième partie de l'extrait, l'expert part de la prémisse suivante assujettie au topos directeur suivant⁴ : *le motif de l'eau dans le rêve ressortit à l'inconscient*. Le raisonnement qui suit confirme la prémisse posée. Cette pétition de principe⁵ sélectionne une des données du propos de l'auditrice (*quelquefois c'est profond quelquefois elle a pied*) comme mineure.

La conclusion qui en découle confirme sous le mode d'un dispositif existentiel la prémisse (*y'a*). Ce raisonnement est ensuite validé et confirmé par un épichérème⁶ *la recherche intérieure* qui renforce l'inférence, d'autant plus qu'il est repris par une analogie *la piscine intérieure* qui naturalise le thème (cf. *infra* § 4.). Le lien de cause à effet n'est pas démontré mais sert à une prescription générale. La vulgate qui se dégage de ce raisonnement montre que de propositions théoriques on passe dans le discours des communautés médiatiques à des équivalences symboliques qui aboutissent à une appréhension bi-univoque des phénomènes.

2.2. Conflits de positionnements

Les situations individuelles sont rapportées comme on l'a vu précédemment à un topos général, qui naturalise et réduit un système de pensées. L'expérience subjective est d'abord rapportée à une vulgate puis présentée dans sa portée universelle. L'effacement de toute contingence présente un exposé valable pour l'ensemble des auditeurs.

¹ P. Cauvin officie sur France Inter. Sa mention figure dans les conventions de transcription.

² Cette technique diffère de celle pratiquée par Freud qui consiste à découper dans le récit de rêves des fragments ou des éléments rapportés à des événements biographiques selon la technique de la libre association. Par ailleurs, si pour Freud, le rêve permet d'accéder aux complexes refoulés et de fait à l'inconscient, ce principe n'est pas assujéti à des prescriptions, qui du reste relèvent ici d'une psychologie introspective.

³ Pour Freud (1901/1988), cette proposition s'applique à une catégorie de rêves, que l'on trouve beaucoup chez les enfants, et où contenu manifeste et contenu latent se confondent. Elle ne constitue pas un objet d'analyse approfondi dans les écrits de Freud.

⁴ Cette idée relève davantage de l'approche jungienne des rêves.

⁵ Pour Robrieux (1993, p.171) « (...) il s'agit de postuler ce qu'on devrait précisément prouver, autrement dit, d'énoncer dans les prémisses du raisonnement une proposition que l'auditoire est censé avoir admise, mais dont il n'a pas eu la preuve ».

⁶ L'épichérème représente une preuve qui vient étayer un argument. Il peut intervenir au niveau de la majeure et de la mineure du raisonnement mis en oeuvre. (Dupriez (B.). 1984. *Les procédés littéraires*. Paris : 10/18, pp. 374-375).

Cette disposition doxale est toutefois parasitée par des énoncés qui viennent annuler cette position généraliste. Les formes de dénégation révèlent un conflit de positionnements et l'annulent tout à la fois.

L'expert oscille entre une position doctrinale consistant à poser que toute interprétation demande la participation du sujet et est à raccrocher à son histoire et un positionnement institutionnel reposant sur une explication généraliste. Le dispositif interprétatif mis en place par les experts doit en effet reposer sur des connaissances déclaratives déclinées sur le mode topique, sans faire intervenir l'expérience subjective des auditeurs.

Par ailleurs, le dispositif radiophonique repose sur des principes qui régissent le direct : la radio se veut le lieu de la libre expression des opinions et en cela elle tente de ne pas contrarier les auditeurs. Aussi l'expert peut-il être amené à avoir deux positions contradictoires, au cas où le consultant orienterait l'interprétation dans une autre direction que celle initiée par le topos directeur.

L'extrait présenté ci-dessous illustre une duplicité de positionnement que l'expert tente de dépasser en préambule de la consultation proprement dite : il passe d'un topos régulièrement mobilisé qui associe rêve et symbole idiosyncrasique (et dont la transformation suppose une particularisation des deux constituants) à un autre topos qui lie rêve et symbolisme collectif. Ce dernier relève d'une topologie institutionnelle dans la mesure où il repose sur des catégories à portée générale.

Extrait 9 :

- A on continue je précise qu'on prend pas les plus intéressants i sont tous intéressants hein eh bien on choisit ceux qui représentaient le plus les rêves de tout le monde (musique) nous parlons des rêves pierre caivin vous avez dit je ne donne pas la clé des songes mais vous donnez DES clés pour qu'on puisse soi-même tirer quelque chose de nos rêves
- PC effectivement c'est plutôt la manière dont on peut les regarder les: écouter les: les triturer plutôt que de dire tel rêve ça veut dire telle chose parce que la même chose je pense à des rêves de: plusieurs de nos auditeurs nous ont dit par exemple avoir rêvé ça peut être réducteur du pape on a vu j'ai vu arriver des messages sur internet euh parce que effectivement c'est c'qu'on appelle un un un reste diurne en termes techniques c'est-à dire qu'on le il est arrivé dans la la ? voit dans l'actualité donc ça revient dans l'inconscient maintenant **ce que le pape évoque pour chacun j'ai pas d clé ça peut être le symbole de l'église ça peut être l'héroïsme ça peut être la civilité ça peut j'veux dire pour chaque auditeur euh l'image du pape est très différente donc j'ai pas de clé à priori par contre je sais**
- A d'accord **que le pape représente pour chacun de nous quelque chose et ce quelque chose c'est une partie de soi** et c'est ça qu'on peut regarder

L'expert s'inscrit dans un double positionnement : celui qui veut que toute interprétation soit subjective et celui qui lui assigne une dimension objective et opératoire pour l'ensemble des personnes. Ce positionnement institutionnel consiste à vider le récit onirique de toute subjectivité (cf. le passage de *chacun* à *chacun de nous* et celui de l'énumération des symboles spécifiés à une forme vide *quelque chose*) et à fournir un schème interprétatif valable pour tous. Le discours psychologique est ainsi naturalisé en étant institué comme une procédure objective et une identité normalisée.

Extrait 10 :

- C beh justement j'ai les rêves en question j'ai commencé à les faire y'a à peu près un an quand j'attendais la deuxième là que vous entendez
- PC ah beh voilà
- C et euh justement en en vous écrivant le mel c'est là que j'ai ? ma grossesse et je me suis demandé si là y'avait pas quand même un lien quelque part
- PC **beh écoutez vous sa- si vous l'dites je vous crois volontiers euh d'autant que c'est très facile de faire le les les les fameuses associations entre la mer m e r et la mère m e r e l'eau euh le liquide amniotique la naissance etc donc effectivement on on est dans un bain euh de naissance et un bain de qui enveloppe qui soutient qui porte qui est l'eau donc c'est: c'est pas: ça vient ça fait bien la suite de la grossesse(...)**

Dans ce fragment, l'expert se conforme au principe de non-contrariété (cf. *si vous l'dites*) au début de son intervention. Cependant, on peut voir émerger par la suite une distance par rapport à l'analogie ébauchée par l'auditrice (qui fait un lien entre grossesse et rêve d'eau). Ce

lien est remis en cause par une série d'actes de neutralisation (cf. *c'est: c'est pas: ça vient ça fait*). Le prédicatif *ça vient* qui aurait donné un fondement à cette interprétation est annulé au profit du prédicatif *ça fait bien* qui confère à celle-ci une dimension hypothétique et instaure un point de vue tenu sur lequel l'expert ne s'engage pas. Par ailleurs, des actes de dénégation viennent annuler l'interprétation que l'expert donne aux propos de l'auditrice. Celle-ci repose sur la logique du signifiant développé par Lacan et que l'expert reprend sous son mode doxal. Les axiologiques *très facile* et *fameuses* neutralisent les paroles introductives de l'expert (*je vous crois volontiers*) et la vulgate interprétative qui suit. Par la suite l'expert s'en tient au topos directeur mis en place en début de consultation.

Extrait 11 :

PC oui et puis et puis effectivement euh l'eau est souvent assi a-associée à l'inconscient vous parlez de de de profondeur etc euh **donc quelque part il y a un une idée de l'inconscient je sais pas c'qu'elle veut dire pour vous mais oui effectivement y'a comme une quête de une recherche intérieure** d'aller plonger dans la piscine pour voir c'qu'il y a au fond d'la piscine

Dans cet extrait, l'expert tente de réduire la validité universelle de l'interprétation et laisse poindre la dimension subjective sous la forme d'une concession (cf. *je sais pas c'qu'elle veut dire pour vous*). Ce topos qui intervient en préambule évoque en effet une interprétation idiosyncrasique et est exploité de façon récurrente dans l'expertise psychologique radiophonique. Celui-ci fait émerger un conflit de positionnement qui est neutralisé au profit du dispositif institutionnel. Celui-ci instaure une hiérarchie entre l'interprétation déclarative mettant en place deux ensembles distincts (les faits et les procédures topiques pour interpréter ces faits) et la relation triadique (je - elle (réfèrent) - vous) où le sujet est impliqué dans l'activité d'interprétation. La marque oppositive (*mais*) et les deux marqueurs de confirmation (*oui, effectivement*) placés en préambule donnent plus de force à l'énonciation institutionnelle.

3. Modes d'énonciation et institution discursive

La consultation de format radiophonique évite tout glissement vers une psychothérapie ; le principe qui préside au déroulement de ces émissions vise à ne jamais tourner à l'échange personnalisé. Aussi les séquences narratives sont-elles reconfigurées dans des énoncés préfacés par des constructions locatives. On passe d'une prédication embrayée à une description objective et classifiante. Ces processus de reformulation nous semblent obéir à deux principes : celui qui consiste à instituer l'expertise comme le lieu d'une évidence partagée et celui qui procède d'un cadrage participatif du discours radiophonique.

Par ailleurs, le recours à la sermocination représente un autre mode d'énonciation réglé de l'institution discursive. Elle procède de propos exemplaires qui servent d'illustration aux arguments avancés, rendent l'argumentaire plus vivant et confèrent une dimension dialogale aux propos alors que la parole est circonscrite au seul intervenant avec quelquefois quelques incursions verbales de l'animateur. Elle atténue la distance tout en la dessinant entre discours spécialiste et discours ordinaire.

3.1. Décalage énonciatif et catégorie institutionnelle

Les fragments de discours narratifs repris du discours de l'intervenant ou initiés par l'expert sont reconfigurés dans des formules locatives. Ce décalage énonciatif est constitutif du discours médiatique qui règle le mode de présentation des objets, à savoir leur actualisation par un ON collectif. La radio souffre de l'absence d'images, de visualisation et le direct ne suffit pas à donner un ancrage aux propos et à mobiliser les auditeurs. Les structures locatives constituent des lieux d'expertise autorisés dans le discours médiatique par leur caractère d'évidence et d'actualisation de récits, comme l'attestent les extraits suivants.

Extrait 12 :

C beh justement j'ai les rêves en question j'ai commencé à les faire y'a à peu près un an quand j'attendais la deuxième là que vous entendez
 PC ah beh voilà
 C et euh justement en en vous écrivant le mel c'est là que j'ai ? ma grossesse et je me suis demandé si là y'avait pas quand même un lien quelque part
 PC beh écoutez vous sa- si vous l'dites je vous crois volontiers euh d'autant que c'est très facile de faire le les les fameuses associations entre la mer m e r et la mère m e r e l'eau euh le liquide amniotique la naissance etc donc **effectivement on on est dans un bain euh de naissance** et un bain de qui enveloppe qui soutient qui porte qui est l'eau donc c'est: c'est pas: ça vient ça fait bien la suite de la grossesse

Dans cet extrait, la consultante intervient à la faveur d'une question de l'expert sur des bruits entendus. Elle enchaîne sur sa propre interprétation (lien entre ses rêves et sa grossesse, cf. *supra*, § 2.). L'expert introduit alors un autre type de vulgate collectif qui participe à l'expertise. La formule locative et la recatégorisation de l'association précédente par une métaphore (*le bain de naissance*) instituent l'interprétation comme un processus de naturalisation par l'appropriation doxale qu'autorise cette catégorie institutionnelle.

Extrait 13 :

PC beh c'est-à-dire effectivement dans ce domaine là euh la différence de rythme la différence de besoins à de l'un à l'autre se fait extrêmement sentir **c'est on est dans un domaine très intime** donc les les différences de rythme et de besoins prennent très vite une ampleur euh difficile à contrôler **dans ce que dit Lydia il y a effectivement cette histoire d'être sur la même longueur d'ondes** et quand on est pas sur la même longueur d'ondes euh: beh y'a deux solutions en gros y'a celle que prend Lydia qui dit bon on est pas dans la même longueur d'ondes je romps et puis y'a une autre solution mais qui est couteuse en temps en énergie qui est de se dire euh je tiens à la personne donc est ce que je peux parler est ce qu'on peut trouver est ce qu'on peut s'expliquer nos rythmes (...)

La consultation dont est extrait ce fragment porte sur la sexualité. La consultante se plaint que ses attentes divergent de celles de ces compagnons, ce qui conduit à des séparations. L'expert reformule les propos de la consultante et reconfigure son intervention par une formule institutionnelle. La formule locative *on est dans* fonctionne comme lieu d'expertise partagé. Le problème particulier évoqué est amplifié et rapporté à un ensemble plus large de personnes. Ainsi les actants (l'un/l'autre) sont effacés et la valeur particularisante des groupes définis (*la différence de rythme, la différence de besoins*) s'inscrit dans la pluralité (*les différences de rythme et de besoins*). Ce décrochage énonciatif permet de passer d'une relation duelle à une relation triadique. Il sert de cadre aux arguments qui vont suivre et qui consistent à proposer un diagnostic valable pour l'ensemble des auditeurs.

Extrait 14 :

S et beh c'est-à-dire que moi **j'entends une chose c'est qu'effectivement vous n'avez rien compris de cette histoire familiale que votre maman a des difficultés des difficultés/ on est dans une dynamique familiale qui est quand même très très**
 I beh de ma mère I mon père encore plus
très perturbée et vous vous avez 30 ans vous n'êtes toujours pas sortie de là ce qui ne
 I oui
 m'étonne pas vous ne quittez pas on va on va en reparler tout de suite
 I beh je s- oui
 I d'accord merci

Dans ce court fragment, l'expert préface la reformulation du problème évoqué par l'intervenante par l'énoncé *j'entends quelque chose* qui instaure une hiérarchie entre le récit de l'auditrice et son interprétation. Ce changement de niveau introduit une situation d'expertise qui sera reconfigurée ensuite par une construction locative *on est dans*.

Cette position différente d'énonciation permet de passer d'une relation duelle à une relation triadique à laquelle les auditeurs sont invités à participer. Cette reconfiguration procède d'une inscription de l'anecdotique et du dialogue trop personnalisé dans des formes institutionnelles autorisées. La transformation des énoncés *cette histoire familiale, votre maman a des difficultés par une dynamique familiale* assure une appropriation classifiante, normée et partagée des propos précédents¹.

3.2. Sermocination² et discours exemplaires

Le positionnement institutionnel qui consiste à « donner à voir » les faits et les événements, à produire un effet de réel, procède également de figures d'énonciation comme la prosopopée. Ces figures renvoient à des situations stéréotypées et sont représentatives des énonciations qui s'y réfèrent. Elles neutralisent la tension entre discours spécialiste et discours usuel et donnent un tour doxal et dialogal aux interventions de l'expert.

¹ Le passage d'une situation spécifique (cette histoire familiale/votre maman a des difficultés) à l'expression *une dynamique familiale* inscrit les événements conjoncturels dans un ensemble qui réfère aux différents types de relations familiales prises dans leur dimension *psy*.

² La sermocination consiste à donner la parole à des notions abstraites ou à des personnes qui en sont privées (absents, morts...). Cf note 1, page 2, *supra*.

Cette mise en scène participe d'une appropriation doxale du sens et est révélatrice d'un positionnement interdiscursif.

Extrait 15 :

- PC oui et puis et puis effectivement euh l'eau est souvent aussi associée à l'inconscient vous parlez de de de profondeur etc euh donc quelque part il y a une idée de l'inconscient je sais pas c'est qu'elle veut dire pour vous mais oui effectivement y'a comme une quête de une recherche intérieure d'aller plonger dans la piscine pour voir c'est qu'il y a au fond de la piscine votre piscine intérieure bien sûr c'est pas la peine d'aller plonger dehors vous trouverez rien à part de l'eau et de la du soleil peut-être mais pas aujourd'hui mais euh c'est ? d'aller plonger dans votre inconscient pour voir
- A ouais
c'est qui s'y passe et : l'inconscient ici encore une fois quand le rêve est récurrent quand il revient comme ça c'est vraiment un message c'est une invitation et **le rêve se fait de**
- A une invitation
plus en plus insistant euh:: et de plus en plus fort parce qu'il se dit mais il comprend pas alors faut faut que j'ai en renvoi encore un autre message

Après avoir introduit la notion d'inconscient, l'expert s'appuie sur le récit de la consultante, à savoir ses rêves récurrents. Le passage surligné indique une discordance énonciative : on passe d'un acte explicatif à sa mise en situation. L'énoncé *le rêve se fait de plus en plus insistant* rend l'explication précédente plus réelle. Cette mise en scène prend toute son ampleur avec l'introduction d'une prosopopée. Le rêve est personnifié (cf. *il se dit*) et la sermocination qui en découle reprend des discours exemplaires, représentatifs d'énonciations stéréotypées. Cette figure est asservie au même argument avancé précédemment : aller sonder son inconscient. L'expert est amené à mettre en scène ses raisonnements et à les actualiser dans des dialogues fictifs de façon à les rendre plus vivants et plus intelligibles. La valeur persuasive inhérente à ce type de discours direct procède de son caractère d'accroche. Cette inscription dans des formes de dialogues stéréotypés se fonde dans l'interdiscursivité où les formules pré-construites viennent légitimer l'explication de l'expert.

Extrait 16 :

- PC beh oui parce que effectivement la situation a changé elle ne revient plus à sa ville
- A pas l'mur mais elle reconnaît pas
universitaire c'est plus le moment c'est plus le lieu où y'a eu ces difficultés amicale
- A ah oui
sentimentale scolaire etc la la situation a changé bon **quelque part le rêve dit euh euh les chemins du retour sont une impasse et la question c'est qu'est ce que j'ai**
- A ah
appris de cette expérience que je vais utiliser maintenant mais pas sur des chemins de retour sur des chemins qui vont vers l'avant

Comme précédemment, cet extrait montre comment l'expert se situe dans une double énonciation. L'explication apportée au rêve de l'auditrice (deux chemins se présentent à elle qui conduisent à la ville universitaire qu'elle a fréquentée dans sa jeunesse et quel que soit le chemin emprunté elle ne reconnaît pas la ville) est naturalisée par le truchement d'une personnification du rêve (cf. *le rêve dit*) et de la sermocination qui lui est associée. Par ailleurs, ce mode d'énonciation coulé dans des formes dialogales conduit à un autre discours rapporté à portée générale (*qu'est ce que j'ai appris... que je vais utiliser maintenant*) qui reprend un argument précédemment avancé (*y'a pas de retour en arrière c'est-à-dire c'est qui s'est passé là euh on on n'peut pas y revenir*). Le conseil s'applique à un ensemble d'auditeurs, le locutif je coïncidant avec un archi-énonciateur. L'expert, la consultante et les auditeurs ne font qu'un, pris dans un langage commun. Le discours psychologique acquiert sa légitimité par le truchement d'une grille de lecture généraliste et par un mode d'énonciation familier qui procède de la suggestion sociale et d'une rhétorisation des explications.

Extrait 17 :

- N pas facile hein parce que par exemple si la mère disons pour prendre le je sais bien qu'il y a pas c'est pas forcément comme ça mais bon pour prendre un truc facile disons qu'elle soit en congé maternité donc elle est à la maison avec ses enfants un deux trois là là en l'occurrence elle est quand même accaparée toute la journée le mari il rentre l'soir il a envie qu'on lui parle qu'on s'occupe de lui elle elle change COMPLÈTEMENT D'REGISTRE elle a fait que s'occuper des enfants et puis tout d'un coup l'soir il faut qu'elle revienne dans le monde adulte qu'est certainement indispensable mais c'est pas commode

- PC non c'est c'est pas commode euh et je crois que là d'ssus les couples peuvent se donner des règles et se dire euh voilà comment on va procéder parce que c'est vrai que **il est très difficile et pour l'un celui qui a été dehors dans le scénario traditionnel de tout d'un coup passer à caca pipi couche langer et celui celle qui est restée à la**
- N **et oui oui**
- N **maison d'entendre parler du bureau et du patron et du prochain voyage à mexico**
- N **oui oui oui**
- donc y'a euh un ajustement et je crois que il faut vraiment dire que cet ajustement est difficile et qu'on peut prendre des étapes pour ça et **qu'on se dit par exemple on rentre je connais des couples qui le font on se donne 5 minutes où on ne parle ni du bureau ni des enfants on commence pas en arrivant oh écoute François y'a y'a l'eau qui fuit puis faudrait que tu foutes un tarte à machin parce que il savait pas sa table de multiplication et que c'est à toi maintenant de la faire réciter euh** mais 5 minutes les parents se retrouvent et **se disent bonjour bonjour toi bonjour toi** et simplement reprendre contact l'un avec l'autre
- N sans la télé
- PC sans la télé sans les momes sans les hurlements sans tous les soucis quotidiens 5 minutes 3 minutes
- N pas possible ah allez une minute
- PC le jeu en vaut la chandelle

Ce fragment est extrait d'une série de consultations portant sur les problèmes que rencontrent les couples après la naissance des enfants. Le témoignage de la consultante Nadine expose le cas où le père quitte le domicile conjugal après la naissance du deuxième enfant (des jumeaux). L'expert inscrit cette expérience dans un schème interprétatif qui consiste à appréhender ce départ comme la perte d'une place au profit des enfants qui deviennent l'objet de toute l'attention de la mère. L'intervention de l'animatrice en début d'extrait apporte des circonstances atténuantes à la mère. L'expert concède cette contre-argumentation en l'amplifiant par des exemples éloquents (*tout d'un coup passer à caca pipi couche langer/d'entendre parler du bureau et du patron et du prochain voyage à mexico*).

Cette tension est mise en scène dans la suite de l'intervention de l'expert et rejetée au profit de l'argument de l'ordre (se donner des règles). Le discours rapporté préfacé par l'introducteur *on commence pas en arrivant* illustre une situation de conflit exemplaire éloquente pour l'ensemble des auditeurs. Celle-ci est opposée à une autre situation exemplaire valorisée (*on rentre on se donne 5 minutes où on ne parle ni du bureau ni des enfants/ bonjour bonjour toi bonjour toi*). Cette confrontation s'inscrit dans des catégories de sens commun. La mise en scène du précepte et du proscriit se fonde dans des figures de rhétorique qui rendent plus réaliste et plus vivant le discours de l'expert et signent une appropriation doxale du sens.

4. Chaînes de reformulation et préconstruits : dialogisme et institution discursive

Certains concepts subissent dans l'activité discursive des transformations renvoyant à du préconstruit. Celui-ci procède des catégories présentes dans le témoignage des consultants ou relève de discours autres, d'autres domaines. Ces chaînes de reformulations nous informent sur le rôle des média dans la transformation d'une définition associée à un système de pensée en sens commun. Cette appropriation doxale de notions constituées dans un domaine de savoir procède de glissements de sens par le truchement de mécanismes tropologiques ou de rapprochements sémantiques.

4.1. Métaphorisation et intradiscursivité

La métaphorisation de la notion d'insconscient se fonde sur l'intradiscursif. L'expert réutilise certaines données du témoignage et les assimile au thème introduit. Les phores sont donc directement puisés dans le discours de l'auditeur intervenant et tirent leur efficace de leur inscription dans les catégories de celui-ci, bien que leur sens soit reconfiguré. L'usage ordinaire de certains segments sont rapportés aux usages du discours psychologique, dont le but est de recentrer les propos vers une problématique égocentrée. Le format médiatique ne permet pas de passer à une relation plus personnelle, aussi les catégories amplifiées sont-elles redéfinies métaphoriquement par des catégories relevant du discours spécialisé.

L'extrait sur lequel nous nous appuyons intervient après que l'expert a introduit la notion d'insconscient qui sert de topos directeur à son argumentaire.

Extrait 18 :

- A caroline vous pouvez nous expliquez votre rêve en en deux mots
C ah beh oui ça fait un peu plus d'un an je m'rends compte que tous les deux trois jours voire tous les jours à certaines périodes je rêve à un moment donné mais y'a des tas d'autres rêves que chuis dans l'eau alors c'est souvent la nuit dans un décor un p'tit peu inquiétant **et c'est souvent violet ou vert sombre euh quoique çui que j'ai fait y'a deux jours c'était en plein jour (rire)** et je sens la sensation du froid mais c'est pas
A ouais ouais
totallement désagréable c'est pas non plus un bain dans la baignoire hein
A c'est pas ça alors euh c'est juste un climat comme ça
C **alors une fois c'était dans une espèce de piscine très très profonde une fois dans un lac y'a deux jours c'était dans la mer euh un endroit où on a encore pied 'fin voilà (...)**
PC oui et puis et puis effectivement euh **l'eau est souvent assi a-associée à l'inconscient vous parlez de de de profondeur etc euh donc quelque part il y a un une idée de l'inconscient** je sais pas c'qu'elle veut dire pour vous mais oui effectivement y'a comme une quête de **une recherche intérieure d'aller plonger dans la piscine** pour voir c'qu'il y a au fond d'la piscine **votre piscine intérieure** bien sûr c'est pas la peine d'aller plonger dehors vous trouverez rien à part de l'eau et de la du soleil peut être mais pas aujourd'hui mais euh c'est ? **d'aller plonger dans votre inconscient** pour voir c'qui s'passe et: (...)
A ouais

Dans l'extrait suivant, l'expert introduit la notion d'inconscient en mobilisant un élément de la narration de la consultante. Celle-ci indiquait que l'espace aquatique dans lequel elle se trouvait était quelquefois profond. Cet acte narratif est nominalisé (*profondeur*) et saisi dans sa dimension abstraite. Par ailleurs, il prend un sens métaphorique par la contamination du phore (*l'inconscient*).

Dans ce même fragment, l'expert reprend par induction amplifiante des éléments narratifs présents dans le discours de la consultante et leur adjoint un sens conforme au discours psychologique. Le terme de *piscine* est repris par le reformulant *piscine intérieure* par fusion avec le phore précédent *recherche intérieure*. Ce rapprochement des deux termes vise à redéfinir des éléments contingents et à les conformer au sens pertinent dans le cadre radiophonique. L'énoncé *plonger dans votre inconscient* prolonge les métaphores précédentes et leur confère une dimension réaliste.

4.2. Interférences diaphasiques¹ et remotivation

Les mécanismes tropologiques décrits précédemment ont mis en évidence la métaphorisation de phores dans le discours psychologique radiophonique. Des reformulants renvoient également à des catégorisations romantiques, médicales ou géologiques. Dans l'extrait précédent, le segment *recherche intérieure* est un analogue de type romantique et initiatique que l'on retrouve à la croisée de plusieurs discours. D'autres catégories sont introduites et sont remotivées de deux façons : par une expansion syntaxique ou par des co-référents qui imposent une contiguïté isotopique. Les discordances sémantiques sont de fait neutralisées au profit d'un seul sens mais le rapprochement des termes permet de passer du sens commun à la catégorie spécialisée ou inversement.

Les exemples ci-dessous illustrent ces deux aspects et montrent comment le discours psychologique médiatique réinvestit des préconstruits et les redéfinit.

Extrait 19 :

- A caroline vous pouvez nous expliquez votre rêve en en deux mots
C ah beh oui ça fait un peu plus d'un an je m'rends compte que tous les deux trois jours voire tous les jours à certaines périodes je rêve à un moment donné mais y'a des tas d'autres rêves que chuis dans l'eau **alors c'est souvent la nuit dans un décor un p'tit peu inquiétant et c'est souvent violet ou vert sombre euh quoique çui que j'ai fait y'a deux jours c'était en plein jour (rire)** et je sens la sensation du froid mais c'est pas
A ouais ouais
totallement désagréable c'est pas non plus un bain dans la baignoire hein
(...)
PC **oui un petit peu comme ça j'aime bien les couleurs d'ailleurs ce vert sombre le violet c'est le violet c'est une couleur de la sagesse c'est une des couleurs**

¹ Cette notion recouvre la présence de lexèmes appartenant à d'autres types de discours (Maingueneau, 1991, p. 143, repris à Delas & Filliolet. 1973. *Linguistique et poétique*. Paris : Larousse).

favorites de l'inconscient donc c'est on on sent effectivement en réaction comme ça votre rêve ça évoque d'abord beh la fonction compensatoire du rêve si vous n'avez pas le temps d'aller vous baigner dans la journée le: rêve l'inconscient vous envoie un peu en baignade la nuit hein euh

L'expert sélectionne un élément du récit de la consultante (la couleur violette) et préface ce choix par un éclairage modalisé (*j'aime bien les couleurs...*) afin de susciter une empathie et de faire admettre l'induction amplifiante qui va suivre. Cet élément est en effet associé à la sagesse puis à l'inconscient. La relation de co-référence qui est établie entre ces deux termes *via* la couleur violette force l'isotopie et cette assimilation confère au terme spécialisé (*inconscient*) les valeurs axiologiques positives liées à celui de sagesse et inversement donne un contenu à sagesse dépourvu de traits spécifiques. L'amalgame met en évidence un couple notionnel *sagesse/inconscient* qui procède du mode d'énonciation propre à l'institution radiophonique : le discours psychologique radiophonique s'institue en fonction d'un système de normes préalables qui articule discours spécialistes et positionnement doxal.

Extrait 20 :

- S ah ils vivent ils vivent ensemble vous avez 3 frères et soeurs vous avez 4 4 enfants et elle était issue d'une famille très nombreuse elle a coupé les ponts vous n'avez jamais eu de contacts avec vos grands-parents et avec vos oncles et vos tantes et votre papa était fils unique mais vous n'avez pas eu contact non plus et et votre mère comme ça/
I voilà
I c'est ma mère qui a mis la barrière
I elle a mis la barrière de deux familles hein
S de deux familles parce que moi je vais vous dire une chose votre mère a souffert y'a
I oui
une souffrance chez elle qui est évidente mais je vais vous dire vous êtes pas là pour la guérir vous n'êtes pas là et c'est la chose que vous
I oui ça je l'sais que vous devez comprendre non pas que vous deviez l'ignorer ou la rejeter mais **c'est plus dans votre tête que vous devez métaboliser cela c'est-à-dire prendre du recul par rapport à une situation familiale que vous ne pouvez pas être responsable de ce qu'il s'est passé et sa souffrance**
I oui

Dans cet extrait, l'expert utilise le terme biológico-médical *métaboliser* dont le sens n'est pas défini comme dans l'exemple précédent par amalgame avec un co-référent dans la chaîne paradigmatique mais par un procédé d'élucidation. La paraphrase synonymique *prendre du recul* instaure un décalage énonciatif par rapport au terme spécialisé. L'expert se met en scène comme médiateur en se mettant à la portée du public, en endossant le langage commun et le langage spécialisé. Le préconstruit *métaboliser* est du même coup réduit dans sa portée sémantique et ne conserve que le trait de changement. Il prend par assimilation avec le deuxième segment le trait d' « attitude mentale volontaire » alors que le domaine d'usage qui lui est associé concerne le corps et sa dimension biologique. Ce détournement sémantique se conforme de fait au discours psychologique.

Extrait 21 :

- S oui certainement elle a voulu vous savez le drame je vais vous dire une chose c'est de vouloir réparer on a vécu soi-même une histoire délicate difficile et puis on a envie de faire mieux et et on répare jamais parce que ça c'est une constante quand on vit quelque chose dans la douleur et de manière névrotique on reproduit à son insu et ça c'est terrible c'est-à-dire qu'au niveau voilà j'ai vécu quelque chose de dur avec ma famille avec mes parents mes frères et soeurs je vais couper les ponts je vais nier ce qu'il s'est passé et moi je vais reconstruire quelque chose le problème c'est qu'elle a des valises les valises elles sont pleines et les valises elle les déballe inconsciemment et ça c'est ce qui se reproduit
I oui
avec vous alors vous vous êtes devant ce constat là alors évidemment dans une histoire familiale aussi compliquée **parce que c'est répétitif peut-être que c'était déjà le cas dans la famille d'avant avec vos grands-parents peut-être même avec vos arrière-grands-parents peut-être encore avant et ainsi de suite une série de strates successives de de de vécu inconscient qui se reproduit et qui font que les gens sont malheureux** car votre maman est malheureuse mais vous n'êtes pas responsable de son malheur et et bien sûr elle est grande elle a
I non non
quel âge votre maman
I je sais pas elle doit avoir 64 ans

Pour expliquer à la consultante les problèmes que rencontrent sa mère et elle-même, le consulté invoque leur transmission de génération en génération. Cette filiation est rapportée au discours géologique par le lexème *strate*. Cette inclusion s'opère de façon paradigmatique : elle s'établit dans un lien de co-référence avec l'expression qui suit *vécu inconscient*. Le pré-construit géologique est assimilé à l'inconscient et à l'idée de répétition. Cette métaphore permet d'assigner le trait de rémanence malgré le changement à la notion d'inconscient. Elle lui donne aussi une dimension historique, les strates servant de révélateur des différentes configuration des terrains et de leur environnement au cours de l'histoire¹. L'inconscient est donc pourvu par amalgame de caractéristiques structurelles et durables déterminées par un environnement familial et s'imposant aux générations futures. Il reste le même de génération en génération au dépens des personnes individuelles. De fait, l'inconscient et les problématiques qui y sont attachées sont naturalisées et s'inscrivent dans le sens commun. De plus, l'isotopie de la rémanence (problème transgénérationnel sans cause présente apparente) informe la vulgate véhiculée sur l'inconscient et donne une réalité tangible à un concept. L'expression *vécu inconscient* illustre cette idée en conférant à la notion d'inconscient une identité autonome séparée de la personne et de sa propre histoire.

5. Conclusion

Les consultations médiatiques trouvent leur identité dans un dispositif énonciatif et argumentatif qui accommode un ensemble de discours au contexte institutionnel. Elles s'instituent en effet en fonction d'un système de normes qui constitue une médiation entre discours spécialistes et positionnement doxal. L'expert et l'animateur qui conduisent la consultation proposent un texte qui articule des savoirs antérieurs et des éléments du cotexte. De même, les préconstruits mobilisés s'inscrivent dans différents champs et sont retravaillés selon une topique institutionnelle².

La consultation psychologique ainsi transposée dans un autre cadre trouve une toute autre dimension. L'utilisation de formes proverbiales, de figures de rhétoriques mettant en scène des dialogues fictifs et exemplaires, de relais topiques construisant un archiénonciateur à la source de l'expertise procède d'un positionnement propre à l'espace radiophonique³. Cette mise en scène découle d'un positionnement dans l'interdiscours qui annule la distance entre discours ordinaire et explication psychologique.

De plus, la reconfiguration des propos dans des catégories institutionnelles naturalise l'expertise et signe son appropriation collective. Les procédures argumentatives qui raccrochent tout récit singulier à une grille de lecture heuristique naturalise également l'interprétation dérivée d'endoxons. Celle-ci consiste à reconfigurer des fragments de discours autres dans des schèmes généralisants et partagés par une communauté, dans des procédures interprétatives de type topique et dans des procédés de naturalisation. En ce sens, ce positionnement joue à la fois sur un arrière-plan doxal et sur la diffusion de vulgates.

Et si les mises en scène de discours (pseudo-confrontation dialectique, dialogues exemplaires, topos concessif) font émerger des positionnements différents et médiatisent leur confrontation, ceux-ci sont annulés au profit d'un seul discours autorisé. Celui-ci opère sur du sens commun qui tend à réduire toute contingence à une topique institutionnelle singulière d'inspiration psy. Celle-ci se manifeste sous trois modes :

- elle procède par catégorisation. Certaines informations puisées dans les témoignages sont associées à des endoxons. La couleur violette par exemple évoquée par un témoin est rattachée au prédicat suivant : *c'est une couleur de la sagesse*, avant d'introduire l'inconscient. De la même façon, l'évocation de chemins empruntés qui mènent à une destination manifeste mais méconnaissable entraîne la formulation du prédicat endoxal : *les chemins du retour sont une impasse*.

¹ Cette métaphore archéologique est également présente chez Freud en relation avec l'ontogénèse psychique.

² La notion de topique prise comme substantif se distingue de son sens freudien. Il ne s'agit donc pas des instances psychiques mises en évidence par Freud (deuxième topique) mais d'une technique opératoire d'appréhension, de production et de traitement de données.

³ J'ai pu noter au cours d'émissions sur France Culture (émissions en trois volets, été 2004) consacrées à des recettes de cuisine que les propos du cuisinier invité étaient régulièrement reconfigurés par l'animateur dans des formules locatives (on est dans).

- Cette catégorisation topique permet de poser des prémisses qui vont orienter l'interprétation. Celle-ci peut aller dans le sens d'une introspection (du type *qu'est ce que j'ai appris... que je vais utiliser maintenant/aller plonger dans votre inconscient pour voir c'qui s'passe*). La topique relève ici d'une heuristique. Elle peut prendre la forme d'une prescription (*faites ceci et pas cela : les couples peuvent se donner des règles et se dire euh voilà comment on va procéder/ on commence pas en arrivant oh écoute François y'a y'a l'eau qui fuit puis faudrait que tu foutes un tarte à machin*).
- Enfin, la topique à l'oeuvre dans la consultation radiophonique s'appuie sur des figures et des procédés rhétoriques. Les *topoi* exploités dans la sermocination (le lieu de la répétition), les discours exemplaires au style direct (le lieu de l'ordre) et la remotivation de notions au contact de catégories relevant d'autres champs et renvoyant au concret concourent d'une part à naturaliser le discours psychanalytique et de façon dialectique à signer l'incorporation dans celui-ci d'extérieurs dont le discours psychologique radiophonique s'empare et détourne pour mieux asseoir sa légitimité.

Si ces éléments d'analyse contribuent à éclairer un genre adossé à une institution médiatique, ils tentent également de montrer en quoi l'argumentation se révèle un domaine incontournable pour l'analyse du discours.

Références bibliographiques

- Ali Bouacha (A.) & al.. 1992. *Parcours linguistiques de discours spécialisés*. Berne : Peter Lang.
- Apothéloz (D.) & Grossen (M.). 1995. « L'activité de reformulation comme marqueur de la construction du sens : réflexions théoriques et méthodologiques à partir de l'analyse d'entretiens thérapeutiques ». in : *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage*, 7, pp. 177-198 [Université de Lausanne].
- Beacco (J.-C.). 2004. « Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif ». in : *Langages*, 153, pp. 109-119.
- Amossy (R.) & Koren (R.), (dir.). 2002. *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* Paris : L'Harmattan.
- Bange (P.). 1992. *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*. Paris : Hatier/Didier, Coll. « L.A.L. ».
- Boyer (H.) & Lochard (G.). 1998. *La communication médiatique*, Paris : Seuil, Coll. « Mémo ».
- Charaudeau (P.) & Maingueneau (D.), (dir.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Cossuta (F.). 2004. *Neutralisation du point de vue et stratégies argumentatives dans le discours philosophique*. Site consulté en 2004 : <http://www.texto.net/>.
- Freud (S.). 1901/1988. *Sur le rêve*. Paris : Gallimard.
- Grize (J.-B.). 1996. *Logique naturelle et communications*. Paris : P.U.F.
- Grossen (M.) & Perret-Clermont (A.-N.). 1992. *L'espace thérapeutique : cadres et contextes*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- Jacobi (D.). 1999. *La communication scientifique*. Grenoble : P.U.G.
- Jung (G.). 1998. *Sur l'interprétation des rêves*. Paris : Albin Michel, Coll. « Poche ».
- Langage n° 117. 1995. *Les analyses du discours en France*. Paris : Larousse.
- Laplanche (J.) & Pontalis (J.-B.). 1967. *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris : P.U.F.
- Maédel (C.). 1984. « Ethnographie de l'antenne, le travail des gens de la radio ». in : *Réseaux*, fasc. 9., pp. 77-98. Paris : CNET-CNRS.
- Maingueneau (D.). 1998. *Analyser les textes de communication*. Paris : Dunod.
- Maingueneau (D.). 1991. *L'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Magaud (V.). 2001. *L'argumentation dans des consultations de voyance à support radiophonique*. Aix-en-Provence : Université de Provence [Thèse de 3^{ème} cycle].
- Magaud (V.). 2003. *Procédés argumentatifs et interdiscours dans des consultations psychologiques à support radiophonique*. in : Site du CNRS : http://archiveSIC.ccsd.cnrs.fr/documents/archive0/00/00/06/08/index_fr.html/ [Actes du colloque CIFSIC : *Supports, dispositifs et discours médiatiques à l'heure de l'internationalisation*. Bucarest, 28 juin-2 juillet 2003].
- Magaud (V.). 2004. « Discours rapporté et argumentation : l'exemple de la consultation de voyance radiophonique ». in : Lopez Munoz (J.M.) & al. (eds). *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, pp. 275-287.
- Mehl (D.). 2003. *La bonne parole, quand les psys plaident dans les médias*, Paris : Éditions de la Martinière.
- Moirand (S.). 1997. « Formes discursives de la diffusion des savoirs dans les médias ». in : *Hermès*, 21, pp. 33-44.
- Moscovici (S.). 1976. *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : P.U.F.
- Nathan (T.) & al. 1998. *Psychothérapies*. Paris : Odile Jacob.
- Perelman (Ch.) & Olbrechts-Tyteca. 1983. *Traité d'argumentation*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Plantin (C.). 1990. *Essais sur l'argumentation, Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*. Paris : Éditions Kimé.
- Robrieux (J.J.). 1993. *Éléments de rhétorique et d'argumentation*. Paris : Bordas.
- Rosier (L.). 1999. *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Paris, Bruxelles : Duculot.

Conventions de transcription :

/	interruption du tour par l'autre interlocuteur
+, ++	pause à durée variable
tu::	phénomène d'allongement
FAUT	accentuation
()	manifestations paraverbales
X, XX	mot/séquence inaudibles
qu-	raté
<u>devine</u>	chevauchement de paroles
A	animatrice sur France Inter
PC	Pierre Cauvin sur France Inter
S	Spitz sur Radio Monte Carlo

Les autres lettres en début d'intervention représentent l'initiale du prénom des consultants.



Mai 2005

1. Introduction

Cette étude ne présente qu'un aspect d'une analyse plus large, menée au sein de notre équipe de recherche¹ sur deux interviews, l'une espagnole, l'autre française, que nous avons réalisée dans une perspective comparative et à l'intersection de deux domaines discursifs, le politique et le médiatique.

L'une des notions méthodologiques de base pour notre travail est la notion de genre : c'est par la confrontation de textes qui, se produisant dans des situations de communication semblables, présentent des caractéristiques communes que nous pouvons déterminer des spécificités génériques et individuelles dans les stratégies déployées par les locuteurs ; nous nous plaçons ainsi dans le sillon des propositions théoriques de P. Charaudeau (1995, 1997).

Notre objectif est de décrire les effets de sens postulés par les textes pour mieux comprendre comment se construit le sens social à travers la mise en œuvre des signes (P. Charaudeau, 1997, pp. 6). Or, pour s'approcher de cet objectif, il s'avère de plus en plus nécessaire de compléter la recherche linguistique par l'étude de la réception, en vue de confronter les effets postulés et les effets produits. C'est pour cette raison que nous avons commencé à mettre en œuvre, de façon expérimentale, des discussions de *focus group*² autour des interviews analysées, dont deux séances réalisées en France m'ont permis de compléter les conclusions du travail que je présente ici.

Nous avons comparé deux interviews institutionnelles, celles qui ont été réalisées à José Ma Aznar, président du gouvernement espagnol, et à Jacques Chirac, président de la République française, par deux chaînes de télévision, l'une espagnole (TV5), l'autre française (F2), respectivement. Ces interviews ont eu lieu le 10 mars 2003, quelques jours avant l'intervention militaire en Irak, et elles portaient sur le positionnement des deux gouvernements à l'égard du conflit.

Face aux questions qu'on leur posait, les deux interviewés ont construit tout au long de l'émission un discours de justification à l'adresse de leurs opinions publiques respectives. Nous avons pu relever, dans nos travaux, quelques caractéristiques qui distinguent la manière dont les médias réalisent la fonction d'information et de contrôle dans chaque pays, ainsi que retracer les traits propres à chaque homme politique en produisant ces discours de justification.

Dans cet article, je n'aborderai qu'un aspect énonciatif du discours de J. Chirac. Bien qu'il eût beau jeu (par rapport à la mauvaise posture du chef du gouvernement de l'Espagne face aux citoyens), le président français ne fut pas moins harcelé par le rythme pressant des questions des journalistes (Patrick Poivre d'Arvor et David Pujadas) qui n'épargnèrent pas l'interviewé, soulevant les éventuelles difficultés que risquait de créer à la France son opposition à l'intervention armée.

Dans cette interview, J. Chirac, comme nous le montrons dans nos analyses, descend avec bienveillance à l'arène qu'on lui propose et entre en combat de bon gré. Il construit sa justification sur le mode explicatif : il situe le problème dans un contexte large, il présente la crise de l'Irak comme un cas parmi d'autres, et proclame sa conviction qu'il faut laisser travailler les

¹ Il s'agit d'une équipe interdisciplinaire et inter-universitaire qui développe le projet « El discurso de los políticos en géneros televisivos de entrevista y debate » (BSO2001-0771), subventionné par le Ministère espagnol de la Science et la Technologie, et dont l'auteur de cet article est le chercheur responsable.

² Ces séances ont été préparées et dirigées par des chercheurs en Sciences de la Communication qui collaborent avec notre équipe.

inspecteurs, respecter les décisions du Conseil de Sécurité de l'ONU, et faire tous les efforts pour éviter la guerre.

C'est lorsqu'il est questionné à propos de l'utilisation du droit de veto, et des relations de la France avec les USA et les pays européens qui l'appuient, que le président s'emploie à démontrer la légitimité de sa décision et à montrer son expérience et son savoir faire, qui lui permettront de reconduire ces situations.

Pour des raisons d'espace, de l'ensemble des stratégies mises en œuvre dans la modulation des explications, je me limiterai ici à l'étude de la variation des désignations lorsque J. Chirac réfère à l'ensemble des acteurs en jeu, c'est-à-dire, à lui-même, mais aussi à son gouvernement, à la France en général, aux membres du Conseil de Sécurité de l'ONU, à ceux qui appartiennent au camp qui essaie d'éviter la guerre et à ceux qui se situent dans le camp opposé. Je ne prends pas en considération les noms propres, comme les Américains, les Anglais ; en revanche, j'étudie les occurrences de la France, dans la mesure où elles me semblent désigner de façon plus solennelle (et dans une visée argumentative) l'action du président et de son gouvernement. Quatre désignations différentes vont contribuer, par leurs combinaisons, à la modulation du discours en vue de son efficacité : *nous*, *la France*, *on*, *je*.

2. L'explication et la relation d'événements¹ : *nous*

Dans la première partie de l'entretien, les propos de Jacques Chirac sont particulièrement explicatifs. Les passages d'explication incluent des moments descriptifs (le président décrit le monde que *nous* voulons) et des moments de relations d'événements, où est rappelée la succession de faits qui ont abouti à la crise. Le président français se place alors dans sa propre optique, censée être aussi l'optique de la majorité des Français et des pays qui n'appuient pas l'initiative de G.W. Bush ; bien que *nous* (la « personne amplifiée », D. Maingueneau, 1994, pp. 20) ait, dans ce contexte, des limites floues, nous pouvons considérer qu'il englobe une communauté d'opinions partagées par rapport au problème posé par l'Irak. Ainsi, dans notre premier exemple², le monde que décrit le président est sans doute le monde voulu par lui-même, par les Français et par leur gouvernement, mais aussi un monde voulu par de nombreux citoyens, notamment européens :

- (1) d'abord il il faut voir dans quel monde *nous* voulons vivre || *nous* voulons vivre | dans un monde multipolaire c'est-à-dire avec | quelques grands groupes | qui aient entre eux des relations aussi harmonieuses que possible || un monde dans lequel | l'Europe | aura | notamment | toute sa place | un monde où la : | démocratie progresse | d'où l'importance à nos yeux capitale | de : l'Organisation des Nations Unies | pour euh donner | un cadre | et une impulsion | à cette démocratie et à cette harmonie ||

Le même embrayeur de personne, dans une citation dramatisée, désigne le Conseil de Sécurité de l'ONU qui a promu la résolution 1441, c'est-à-dire, l'ensemble de ses membres, avant que ne se produise la division à cause de l'initiative prise par les États-Unis :

- (2) | au Conseil de Sécurité la résolution dite 1442 (sic)³ | a pris une décision cons... | qui qui consistait à dire | nous allons désarmer l'Iraq | de manière pacifique | c'est-à-dire | par les inspections | *nous* allons nommer des inspecteurs qui vont être chargés et eux | *nous* diront si cette voie | est possible | ou si elle ne l'est pas

Une fois le clivage creusé au sein de l'ONU, dans l'extrait (3), si quelques occurrences de *nous* peuvent avoir une portée plus générale, dans l'énoncé « *nous* refusons de nous engager sur une voie qui conduirait automatiquement à la guerre » cet embrayeur de personne désigne de manière précise le gouvernement français et son président, qui exprime la conclusion du raisonnement et, à la fois, la décision prise (à quoi il faut ajouter un « nous » qui renvoie à

¹Pour l'analyse des modes d'organisation du discours, notre équipe intègre la théorie séquentielle de J.-M. Adam (1999) comme outil méthodologique. Quant à la désignation « relation d'événements », elle provient des distinctions réalisées dans le domaine narratif par F. Revaz (1997).

² Je numérote les exemples corrélativement et j'utilise les abréviations suivantes : Patrick Poivre d'Arvor (*D*), David Pujadas (*P*), Jacques Chirac (*CH*). Les interviews ont été transcrites suivant les critères proposés par Calsamiglia (H.) & Tusón (A.). 1999. pp. 357-366). Nous remercions nos assistants, Marta Milián y Fidel Pérez, pour la réalisation de ces transcriptions. Les éléments des exemples mis en évidence sont marqués en italique.

N.B. : Les mots et les expressions soulignés dans les exemples correspondent à des prononciations emphatiques, suivant le code de transcription cité.

³ Il s'agit d'une méprise du président, repris dans la question suivante par D. Pujadas.

une autre voix, celle des inspecteurs, raison pour laquelle je ne l'ai pas marqué en italique) :

- (3) | aujourd'hui rien | rien | ne *nous* dit que cette voie est sans issue | et par conséquent | il faut la poursuivre | dans la mesure où | la guerre | c'est toujours un ultime recours | c'est toujours | un constat d'échec | c'est toujours la pire des solutions | parce qu'elle emmène la mo:rt et la misè:re | e:t | *nous* n'en sommes pas là | dès notre point de vue | et c'est la raison pour laquelle | *nous* | refusons | de *nous* engager sur une voie | qui conduirait automatiquement à la guerre | tant | que les inspecteurs | ne *nous* auront pas dit | nous ne pouvons plus rien faire | or ils *nous* disent le contraire

La même désignation est utilisée lorsque le président réfère à des acteurs concrets (dont lui-même) d'évènements présents et passés. Ainsi, dans l'extrait (4) il est question des gouvernements américain et français, alors que dans l'extrait (5) il s'agit du gouvernement français à l'époque de la crise de la Libye :

- (4) *nous* avons des | euh | contacts téléphoniques presque quotidiens | surtout au niveau | de nos conseillers diplomatiques | au niveau de nos ministres
- (5) ça n'avait pas de: | il n'y avait pas de rapport | ça c'était un || un coup de main | ou un coup de force | sur un pays étranger | parfaitement ciblé pour | une opération | et | à l'époque | euh: | je n'avais pas cru | et le président Mitterrand non plus j'étais premier ministre | mais (())| François Mitterrand était président de la République | *nous* n'avions pas cru | euh: | devoir donner notre autorisation | mais ça c'était un problème très particulier

Le président français, donc, dans ses réponses explicatives et narratives, utilise l'embrayeur de personne *nous* pour référer à des acteurs qui partagent certaines vues avec lui par rapport au développement de la crise de l'Irak.

2. La prise de décisions et les principes : *la France*

Au fil de l'interview, les journalistes multiplient leurs questions pour réussir à faire dire au président ce qu'il va faire par rapport à la nouvelle résolution recherchée par les États-Unis. Ils soulignent à plusieurs reprises la gravité de l'utilisation du droit de veto ; J. Chirac, quant à lui, suivant une stratégie à laquelle il fait appel fréquemment, relativise le problème dans ses réponses. Mais, forcé d'admettre qu'il utilisera ce droit, le cas échéant, dans (6), il change pour deux fois la perspective du journaliste : au vous de la question qui attribue la responsabilité au président, celui-ci met *la France* en avant comme acteur :

- (6) D-et ça vous n'en voulez pas
CH—*la France* ne n'acceptera pas | et donc | refusera | cette: | résolution []
P>en utilisant s'il le faut son droit de veto ?
CH-qu'est-ce que ça veut dire le droit de veto ?
D>ça veut dire que vous empêchez | vous faites capoter la résolution non ?
CH-il faut savoir ce que ça veut dire || je répète | *la France* s'opposera à cette résolution

Dans (7) et (8), toujours sur le même thème, J. Chirac continue de désigner *la France* comme source de la décision :

- (7) à ce... à partir de là | c'est exactement ça | à partir de là | naturellement *la France* aura parti | il y aura | des nations qui voteront non | dont la France | il y en aura qui s'abstiendront | mais en tous les cas | il n'y aura pas | dans cette hypothèse | une majorité | donc | à ce moment-là | il y a pas de problème de veto
- (8) | pour dire les choses simplement || à ce moment-là: | *la France* votera non

Mais *la France*, dans ce discours, est en outre la source des principes qui inspirent l'action. Ainsi, dans l'exemple (9), *la France* légitime le positionnement adopté, fondé non pas sur une idéologie pacifiste mais sur une analyse du problème tel qu'il se présente. Dans cet extrait J. Chirac désamorce la question en recourant au terme « polémiques », qu'il utilise maintes fois dans ses échanges avec des journalistes :

- (9) P-alors | monsieur le Président | ce: | droit de veto | de fait | certains l'appellent | (())| la bombe atomique diplomatique | et y compris dans les grandes majorités | la majorité | certains ont dit | ça serait tirer une balle dans le dos de vos alliés
CH—(()) | ne vous laissez pas influencer par | euh | les polémiques | (())| euh:: | je répète | la guerre est toujours la pire des solutions || e:t | *la France* n'a:: | qui n'est pas un pays pacifiste | qui ne refuse pas la guerre | par principe | e:t | qui le prouve d'ailleurs | en étant | euh | le premier contributeur de forces | de l'OTAN | actuellement | notamment dans les Balkans | *la France* n'est pas un pays pacifiste || mais *la France* considère que la guerre | c'est | la dernière étape | d'un processus | que tous les moyens doivent être utilisés | pour: euh | l'éviter | en raison de ses conséquences dramatiques []

L'exemple suivant combine deux désignations ; *on*, qui, comme nous le verrons dans 3., réfère au camp qui préconise l'attaque, auquel s'opposent les principes (la tradition) de *la France* :

- (10) est-ce que l'*on* va faire la guerre | alors qu'il y a | peut-être un moyen de l'éviter ? || et *la France* | (()) | conformément à sa tradition | euh | dit s'il y a un moyen de l'éviter | il faut l'éviter

Le président choisit aussi de désigner le pays pour l'inclure dans un camp plus étendu, celui de l'ensemble des pays qui n'appuient pas l'initiative des États-Unis :

- (11) une très grande majorité | des pays | et des peuples du monde | sont | hostiles à cette guerre | une très très grande majorité | *la France* n'est pas | isolée | euh: | beaucoup s'en faut

De manière générale, *la France* désigne dans ce discours les principes qui fondent les comportements politiques du gouvernement et du président. Ainsi, lorsqu'il est question du danger potentiel que représentent certaines communautés susceptibles d'être tentées de réaliser des actes terroristes, J. Chirac s'exprime ainsi :

- (12) oui | *la France* c'est un pays qui a toujours eu pour vocation | d'intégrer ses enfants | e:t | qui: n:e veut pas accepter | euh: | je dirais le communautarisme | et donc tout ce qui peut développer | euh: | ce mal | euh: | doit être | combattu | e::t |

La désignation *la France*, par conséquent, permet au président de présenter son positionnement comme découlant des principes de la nation, et c'est au nom de la République, finalement, qu'il refuse d'accepter qu'une nouvelle résolution autorise le déclenchement des hostilités. Cette désignation donne un caractère plus solennel aux paroles de l'interviewé et se constitue, finalement, en argument d'autorité à l'appui des décisions du président.

3. L'acteur incertain et « les autres » : *on*

Comme l'affirme D. Maingueneau, *on* est « un élément autonome qui désigne un sujet humain indéterminé. C'est le contexte qui permet de lui conférer une valeur, qui peut être très variable » (1994, p. 24). Cet embrayeur est caractérisé par sa polyvalence et peut donc référer à différentes personnes. J. Chirac l'utilise dans cette interview dans très peu d'occasions avec une valeur décidément impersonnelle, comme dans l'exemple (13) :

- (13) D-[c'est-à-dire] *on* trouve encore des armes aujourd'hui
CH—ben | il y en a certainement || *on* est en train | de détruire euh | mmmmh | de:s | missiles | à : portée excessive | e:t | il y a probablement d'autres armes | [alors le problème est]

Mais dans d'autres cas, *on* désigne, bien que de façon lâche, l'ensemble des responsables par rapport à l'Irak, tous azimuts, ceux qui se situent dans le même camp que *la France* (*nous*) mais aussi les autres. Ainsi, dans les extraits (14) et (15), *nous* et *je* s'opposent à *on*, qui renvoie à ceux qui prennent des décisions au sein de l'ONU :

- (14) qu'est-ce que *nous* voulons ? | il faut dire ce que l'*on* veut | si l'*on*: | *on* aurait pu dire | *on* veut | euh: | d'abord et avant tout | changer le régime iraquien | ça c'était une autre discussion | un autre problème | qui aurait mérité tout de même [vous le reconnaîtrez | une: | euh... | concertation | notamment au niveau | des Nations Unies | c'est pas ce qu'*on* a dit | *on* a dit on veut désarmer l'Iraq || bien | *on* veut désarmer l'Iraq | *on* a choisi à l'unanimité | une voie | pour le désarmer
- (15) D-et quel que soit le jour | de la discussion | de la résolution | que ce soit demain | après-demain | ou un peu plus tard | vous irez vous-même ?
CH—j | j'irai dans la mesure où: | *on* prendra la décision collectivement de faire

Cependant, *on*, bien que toujours enveloppé d'un flou, peut également référer au camp contraire, celui « des autres » et de leurs initiatives. Ainsi, dans l'exemple (16), « les » reprend de façon précise « certains de nos partenaires ». Il s'agit, bien évidemment, de ceux qui sont en train de promouvoir une nouvelle résolution de l'ONU qui autorise l'utilisation de la force ; ils sont un peu plus tard désignés par *on*, mais la mention des Anglais montre que J. Chirac réfère clairement à ceux qui soutiennent la thèse de l'administration républicaine des USA, les autres, ceux qui sont décidés à faire la guerre, comme dans l'exemple (10), transcrit plus haut.

Dans l'extrait suivant, par ailleurs, on trouve également un *on* décidément impersonnel («comme *on* dit») :

- (16) CH- || les rapports | des inspecteurs | confirment | qu'il n'y a pas lieu de changer | qu'il faut | poursuivre sur cette voie | et que l'objectif peut être atteint en poursuivant cette voie ||| certains de nos partenaires | qui ont leurs raisons | considèrent que: | il faut en réalité en terminer vite | et par une autre approche | celle de la guerre
D>avec un ultimatum ?
CH- alors | cela les conduit à: | proposer une nouvelle résolution | qui fixe un ultimatum | ça peut être | *on* a d'abord parlé du dix-sept mars | ensuite *on* a évoqué une possibilité d'amendement | des Anglais | pour reculer un peu la date de l'ultimatum | peu importe | comme *on* dit *on passe* | d'un système qui était celui de la poursuite des inspections pour désarmer l'Iraq || à un autre système qui consiste à dire | dans tant de jours *on* fait la guerre

On, dans ce discours de justification de Jacques Chirac, c'est aussi dire poliment « vous autres ». C'est bien le cas dans (17) ; les intervieweurs posent différentes questions au président autour des éventuelles conséquences négatives du positionnement de la France. Ici il s'agit de l'utilisation du droit de veto et des effets qui s'en suivraient dans les relations entre la France et les États Unis. Chirac nie indirectement ce danger tout en se servant à nouveau du terme « la polémique », qu'il refuse :

- (17) P-alors | vous parlez de polémique | sur la position que j'ai évoqué mais | (()) Colin Powell lui-même | le secrétaire d'état (()) américain | a indiqué que| que ce veto aurait des conséquences très graves | des effets sérieux sur la relation bilatérale | entre *la France* et les Etats-Unis ? | est-ce que ça ne serait pas ouvrir une crise | donc avec vos alliés ?
CH—vous savez là aussi | *on* est : dans la polémique | ou dans l'instant | [*je* vous ai dit]

Avec *on*, le président désigne des acteurs avec différents degrés d'imprécision. De l'impersonnel qui réfère à un acteur vraiment inconnu (qui, concrètement, s'occupait de la destruction des armes en Irak?), il passe à l'ensemble des responsables du Conseil de Sécurité de l'ONU, toutes orientations confondues ; finalement, *on* désigne de façon plus précise « les autres, ceux qui s'opposent à nous » (le camp de la guerre) et ceux qui s'opposent à *je* (en l'occurrence, les journalistes). L'entretien a progressivement glissé de l'explication du point de vue propre au refus des vues des autres, désignés par *on* dans ce moment de la justification.

4. L'expérience et le savoir faire : *je*

J. Chirac réfère à lui-même lorsque son avis est explicitement demandé, bien qu'il arrive également qu'il réponde en changeant la perspective proposée par les journalistes, comme on l'a vu dans l'exemple (6). De manière générale, *je* apparaît lorsque le président précise son dire ou donne une opinion personnelle. Ces occurrences sont fréquentes dans les moments où il atténue les éventuelles difficultés évoquées par les intervieweurs, comme dans cet exemple, où les conséquences de son opposition à l'initiative des États-Unis sont qualifiées d'épidermiques :

- (18) si les Américains veulent | voulaient prendre des dispositions à l'égard de *la France* | il faudrait qu'ils les prennent à l'égard de toute l'Europe | y compris l'Angleterre | donc tout ça n'est pas | euh: | n'est pas sérieux | alors | *je* ne dis pas qu'il n'y ait pas | naturellement | des conséquences | épidermiques

Le président, en répondant à une question concrète sur sa participation au Conseil de Sécurité, s'exprime à la première personne pour déclarer ses convictions démocratiques, qui exigent de prendre en considération les points de vue des autres :

- (19) P-votre décision elle est pas prise
CH—non | ma décision n'est naturellement pas prise | *je* n'ai pas | à imposer | ma vol... | ma volonté | en matière de procédure | j'ai fait une proposition | qui me paraissait justifiée par | l'importance de l'enjeu | mais *je* comprends très bien que d'autres aient d'autres convictions | *je* vous l'ai dit| *je* suis pour la concertation | e:t | pour le dialogue | pour l'élaboration en commun des solutions les plus conformes à la démocratie | et à la dignité de l'homme | donc *je* ne suis pas pour imposer un point de vue

En même temps, cependant, le président minimise certaines vues « des autres » ; ainsi, lorsque les journalistes évoquent le célèbre axe du mal, J. Chirac dédramatise cette formule tout en la désapprouvant :

- (20) D-[ils disent que] c'est un problème moral | et Tony Blair le dit aussi | il dit simplement il y a l'axe du mal et cet axe du mal doit être détruit
CH—n'est-ce pas | oui faisons (()) | attention | aux excès | (()) | euh:
P-cette formule | vous semble | déplacée
CH—je ne: | je ne l'ai pas approuvée

Je apparaît également pour montrer l'expérience et le savoir faire du président de la République, que ce soit à l'égard des relations avec les États-Unis (21) ou de l'avenir de la construction européenne (22) :

- (21) D-[mais vous ne craignez pas] des mesures de rétorsion | par exemple un embargo économique sur un certain nombre de nos produits | par exemple [???]
CH-[???] | ça n'a pas de sens | d'abord parce que: | je connais trop les Américains pour imaginer | qu'ils puissent utiliser | euh | ce genre | de méthodes |
- (22) P- profondément divisée quand même
CH—non | ne le croyez pas | vous savez j'ai une | longue expérience de l'Europe | je connais bien l'Europe | je sais comme elle fonctionne | je suis peut-être | un de ceux qui sait le mieux comme elle fonctionne || elle ne sera pas du tout divisée | dès que la crise sera terminée

Finalement, les journalistes, après avoir mis en scène leur fonction d'information et de contrôle avec sévérité, vont prendre congé du président de la République en le comparant avec le général de Gaulle, ce à quoi Chirac ne peut répondre que très personnellement :

- (23) CH-je ne peux | je ne peux être que flatté | en tous les cas | de cette: | de cette: | euh | comparaison que vous voulez bien faire | je ne peux qu'être flatté
D—j'ai une toute dernière question à vous poser | à: [quel]
CH- [j'essaie] d'en prendre mon inspiration propre

Je est la désignation qui correspond à l'expression du dire, du faire et de la pensée de l'interviewé, mais c'est aussi la forme qui lui permet de mettre en avant ses qualités d'homme politique démocrate et expérimenté.

Après avoir expliqué la crise de l'Irak en la situant dans un contexte large, se plaçant dans l'optique d'un *Nous* collectif, celui qui est pour la voie des inspections, celui qui voudrait éviter la guerre, J. Chirac attribue à *la France*, à ses principes et à sa tradition, la prise des grandes décisions (utiliser son droit de veto, s'il le faut, et refuser d'entrer en guerre) ; enfin, face à ceux qui se situent dans l'autre camp (nommés directement ou désignés comme des *On*), *Je* se construit une identité capable de reconduire les éventuelles situations non souhaitables et, donc, dans l'immédiat, de rassurer les Français.

5. L'étude de la réception

Comme je l'ai annoncé dans l'introduction, l'analyse de cette interview a été confrontée aux résultats d'une activité visant à l'étude qualitative de la réception. Cette activité a été réalisée dans deux villes du Midi de la France, à Montpellier (Université Paul Valéry) et à Sète¹, le 23 janvier et le 26 mars 2004, respectivement.

Bien qu'il s'agisse d'une première expérience à caractère expérimental, je présenterai brièvement les principes qui ont présidé à sa réalisation ainsi que les conditions dans lesquelles se sont déroulées les séances (5.1.). Cette présentation est suivie d'un rapport de chacune de ces séances (5.2. et 5.3.) qui me permettra de confronter les conclusions de l'analyse linguistique aux résultats de cette activité.

¹ Je voudrais exprimer ma profonde reconnaissance au professeur Henri Boyer, de Montpellier, ainsi qu'à ses étudiants de 3e cycle qui ont accepté gentiment de collaborer avec nous ; je remercie également M. Michel Ramos, de la ville de Sète, et les personnes qu'il a réunies pour la réalisation de la séance. À Montpellier, la séance a été modérée par le Dr. Natàlia Iazard, membre de l'équipe de recherche, et la tâche d'observation a été réalisée par M. Fidel Pérez, assistant de l'équipe. À Sète, c'est l'auteur de cet article qui a conduit la discussion alors que M. Michel Ramos en était l'observateur. Les enregistrements et les notes prises sont conservés dans les archives de notre équipe et mis à la disposition de quiconque voudrait les consulter.

5.1. Le groupe de discussion focalisé

Le groupe de discussion focalisé constitue une technique qualitative qui génère une interaction communicative entre plusieurs personnes dans le même cadre spatio-temporel, pour confronter des expériences et des sentiments sur un thème déterminé à l'avance. Elle doit permettre de capter les discours idéologiques et les représentations symboliques associés à des phénomènes sociaux, notamment médiatiques, comme c'est le cas dans notre recherche.

Nous avons réalisé les séances suivant les indications de Javier Callejo Gallego (2001). Ainsi, il est conseillé de former de petits groupes (entre cinq et dix personnes), de façon à ce que le modérateur puisse percevoir les nuances de l'échange, par exemple le jeu des complicités ou des dissidences qui se manifestent parfois par un simple geste.

Il est souhaitable, par ailleurs, que les groupes soient homogènes mais aussi que les personnes qui les composent ne se connaissent pas beaucoup entre elles. Le lieu où la séance a lieu doit être neutre par rapport aux participants et il convient que la séance dure entre une heure et deux heures.

Préalablement, on propose aux participants une petite enquête sur leur statut socioprofessionnel, leur fréquentation des médias et leurs tendances en politique, ainsi que d'autres questions visant à tester leur degré d'implication dans la vie politique¹.

Les séances sont dirigées par un modérateur et suivies par un observateur qui prend des notes. Les discussions sont, en outre, enregistrées. C'est l'étude comparée de ces trois sources d'information qui permet de capter les représentations sociales (systèmes de normes et de valeurs, images associées à des institutions, discours stéréotypés) ainsi que les opinions et les appréciations des participants par rapport aux fragments de discours qui leur sont proposés.

5.2. La discussion à l'Université Paul Valéry

La première séance a été réalisée à Montpellier. Dans ce cas, le groupe était constitué de sept étudiants de 3^e cycle en Sciences du Langage, ce qui nous a permis de respecter le principe de l'homogénéité ; en revanche, en contradiction avec notre deuxième principe, les participants de ce groupe se connaissaient déjà, bien qu'ils n'eussent pas pu, auparavant, avoir un échange du type de celui que nous étions en train de leur proposer.

La discussion a eu lieu dans une salle de l'Université Paul Valéry qui disposait d'une équipe de téléviseur et magnétoscope. Les étudiants avaient déjà été prévenus, mais le modérateur a expliqué à nouveau l'objectif général de la séance.

Les premières questions portaient autour de leurs opinions sur la politique et, plus précisément, sur les hommes politiques français et le président de la République ; dans un deuxième temps, les participants ont visionné des extraits de l'interview à J. Chirac qui constitue l'objet de cet article ; finalement, le modérateur a dirigé une discussion sur les extraits visionnés.

Bien que, à l'exception d'un participant, ils aient déclaré ne pas s'intéresser à la politique, ils participaient aux échéances électorales. Il est tout de même à noter que leur motivation pour aller voter s'était accrue après le premier tour de la présidentielle de 2002.² En fait, l'impression des animateurs (modérateur et observateur) était qu'ils s'intéressaient davantage à la politique qu'ils ne voulaient le reconnaître ; cette impression s'appuie sur leur expression d'opinions énergiques, ainsi que sur les références faites à des programmes médiatiques autour de la politique.

Je citerai, en guise d'exemple, deux opinions qui ont fait l'objet de négociation et d'accord parmi plusieurs participants. D'une part, ils établissent une distinction nette entre les hommes politiques de référence (les « grands »), issus de familles bourgeoises, qui ont eu la possibilité de fréquenter l'ENA (auxquels appartiendrait, selon les participants, J. Chirac), et les élus plus modestes, notamment les élus locaux, censés être plus près des problèmes réels des citoyens.

¹ Nous avons modifié le modèle qui nous a été proposé par nos collaborateurs spécialisés en Sciences de la Communication (*Enquête Sociale Européenne*). En effet, beaucoup de détails nous ont semblé peu pertinents pour notre recherche et susceptibles, en outre, de lasser nos participants et diminuer le temps nécessaire à l'interaction.

² Comme chacun sait, le résultat de ce scrutin a provoqué la mise à l'écart de Lionel Jospin et le ballottage, au deuxième tour, entre Jacques Chirac et le président du Front National, Jean-Marie Le Pen.

D'autre part, les médias seraient complices des hommes politiques, en se pliant à leurs desseins et en les exhibant selon leurs souhaits, en particulier en période électorale.

Un participant a énergiquement critiqué la dominance de la confrontation dans le discours politique ; les hommes et les femmes politiques, selon ce participant, s'efforceraient davantage de s'opposer à leurs adversaires que de proposer des idées et des solutions.

En ce qui concerne J. Chirac, il est considéré par ce groupe comme un acteur connaissant bien son rôle, utilisant bien la rhétorique, mais peu sincère et, finalement, peu efficace. Les étudiants établissent, à ce propos, un clivage entre la bonne forme incontestable du discours de J. Chirac et un manque de conviction et/ou d'action consistante(s). Néanmoins, ce n'est pas une opinion unanime, puisqu'il y a aussi des voix pour défendre la cohérence du président.

Enfin, l'affrontement de la France et les États Unis provoque la discussion ; la question se pose de savoir s'il fallait vraiment s'opposer aux desseins de G. W. Bush. Mais, en tout état de cause, la conclusion des participants est que le président est convaincant dans ses réponses à l'interview, sans qu'ils arrivent à en préciser la raison.

5.3. La discussion à la ville de Sète

La séance a eu lieu dans une salle mise à notre disposition par la Municipalité, équipée du matériel audiovisuel nécessaire à l'activité. Le groupe était composé de huit personnes aux métiers divers, dont deux seulement étaient des universitaires (l'un d'eux déjà à la retraite).

Au contraire que dans le cas précédent, le groupe de citoyens de Sète était moins homogène, mais ses membres se connaissaient à peine ou pas du tout. À la différence du groupe d'étudiants, ces participants ont affirmé leur intérêt pour les questions politiques, malgré un sentiment général de déception. Cette séance ayant eu lieu peu après les attentats de Madrid et les élections législatives en Espagne (les 11 et 14 mars), ces participants ont déclaré que ces événements les avaient stimulés à participer aux échéances électorales¹.

Cependant, l'opinion exprimée sur les hommes politiques n'est pas très favorable. Le mot « magouille » a surgi et la discussion a montré une conviction très forte que les discours politiques sont, de manière générale, hypocrites ou, à tout le moins, insincères. Ils y a eu tout de même une voix pour proclamer son attachement inconditionnel au président de la République, quel que soit le parti auquel il appartienne, en tant que représentant de tous les Français.

Les participants déclarent ne pas être dupes des interviews et autres discours politico-médiatiques. Concoctés à l'avance, ces discours constituent une mise en scène du contrôle des médias. Les journalistes qui réalisent cette interview (Patrick Poivre d'Arvor et David Pujadas) ont été qualifiés de très « people » et leur comportement comparé métaphoriquement à « la mouche du coche ».

Par rapport au conflit de l'Irak, la principale accusation dirigée à J Chirac est de ne pas tout dire, de ne pas se remonter aux origines du conflit et de ne pas parler clairement des intérêts de la France.

Mais, en définitive, tous les participants ont considéré que les explications du président étaient correctes et que ses réponses étaient adroites.

6. Un discours convaincant

La justification configurée par J. Chirac dans ses réponses aux journalistes me permet de dire, à la lumière des analyses réalisées, qu'il construit habilement son discours. Il explique largement la situation créée, il se situe dans le camp de la légalité de l'ONU, il rallie les décisions prises à la tradition républicaine et se montre lui-même comme un dirigeant pragmatique et expérimenté, capable de gérer les conséquences de son positionnement.

On l'a vu, parmi les stratégies qui contribuent à la configuration d'un tel discours et à son efficacité, on peut inclure la combinaison adroite des désignations pour référer aux acteurs de ce drame international, dont lui-même.

Le travail de recherche réalisé sur la réception de cette interview, dans les limites du public récepteur auquel nous avons pu accéder, m'autorise également à dire que cet effet postulé

¹ De fait, la séance de Sète avait eu lieu la veille du premier tour des élections cantonales et régionales françaises.

a été suivi d'un effet produit. Les opinions générales des participants aux deux groupes de discussion sur le président de la République sont, naturellement, diverses, sans que l'on puisse tout de même établir une ligne de partage claire entre les deux groupes.

L'enquête distribuée préalablement aux participants révèle que la plupart avaient voté, aux dernières élections législatives, des partis de gauche ou n'avaient pas voté ; un seul participant a signalé avoir voté l'UMP. Mais, de manière générale, ces citoyens ont considéré ce discours comme convaincant. Non pas que les participants l'eussent trouvé sincère, loin s'en faut, mais ils l'ont jugé conforme aux normes de la rhétorique, comme il se doit (a-t-on remarqué, d'ailleurs) chez quelqu'un qui est censé avoir reçu une excellente formation dans ce domaine.

Il faut signaler, par ailleurs, que quelques participants ont dit publiquement que, même s'ils votaient des partis de gauche et n'approuvaient pas la politique générale du gouvernement, ils étaient d'accord avec le positionnement du président dans ce cas, et qu'ils approuvaient l'opposition à la guerre (bien qu'une discussion se soit engagée à ce sujet à Montpellier).

L'enjeu, dans cette interview, c'était justement d'expliquer une décision à laquelle la plupart des Français étaient favorables, tout en montrant que cette décision n'aurait pas un coût excessif pour la France sur le plan international. Les participants à nos deux séances considéraient que cet objectif était passablement atteint, comme ils l'ont manifesté par des expressions comme « il s'en sort bien », « il sait ménager la chèvre et le chou », même si quelques-uns ont souri face à certaines assertions du président, comme par exemple, celles qui sont transcrites dans les exemples (21) et (22). Le jeu de désignations que je viens de décrire n'est pas, à mon sens, étranger à ces effets produits.

Références bibliographiques

- Adam (J.-M.). 1999. *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan (Université).
- Maingueneau (D.). 1994. *L'Énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette Supérieur.
- Maingueneau (D.). 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris : Éditions du Seuil, Coll. « Mémo ».
- Calsamiglia (H.) & Tusón (A.). 1999. *Las cosas del decir. Manual de análisis del discurso*. Barcelona : Ariel Lingüística.
- Callejo Gallego (J.). 2001. *Investigar las audiencias. Un análisis cualitativo*. Barcelona : Paidós Ibérica.
- Charaudeau (P.). 1995. « Une analyse sémiolinguistique du discours ». in : *Langages*, 177, pp. 96-111.
- Charaudeau (P.). 1997. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan, Coll. « Médias Recherche ».
- Charaudeau (P.). 2002. « À quoi sert d'analyser le discours politique ? ». in : Lorda (C.-U.) & Ribas (M.). *Anàlisi del discurs polític. Producció, mediació, recepció*. Barcelona : IULA, Acti-vitats, pp. 161-176.
- Kerbrat-Orecchioni (C.). 1980. *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, Coll. « Linguistique ».
- Plantin (C.). 1996. *L'argumentation*, Paris : Seuil, Coll. « Mémo ».
- Revaz (F.). 1997. *Les textes d'action*. Paris : Klincksieck.

Code de transcription¹

Version simplifiée pour l'analyse d'interviews et de débats

L'orthographe est standard mais la ponctuation est remplacée par les codes suivants :

01		Avant chaque intervention, initiale en majuscules identifiant le participant
02		indiquent des pauses de petite, moyenne et longue durée
03	?	marque l'intonation interrogative
04	(???)	indique un segment inintelligible
05	:	signale l'allongement syllabique
06	...	indique un mot tronqué
07	>	au début d'une prise de parole, signale que le locuteur qui a la parole la garde malgré le chevauchement
08	[]	chevauchement
09	<u>soul.</u>	Emphase
10	(())	toux, petit son de gorge, rire léger

¹ Calsamiglia (H.) & Tusón (A.). 1999. *Las cosas del decir. Manual de análisis del discurso*. Barcelona : Ariel, pp. 360-361 [Traduction-adaptation de l'auteur de cet article].



Mai 2005

Dans cet article nous aimerions réfléchir sur un phénomène qui permet de souligner la complexité des relations entre langue et discours : la forme *O*, que l'on trouve par exemple dans ces deux citations célèbres « *O* rage ! ô désespoir ! ô vieillesse ennemie ! » (Corneille) ou « *O* temps, suspends ton vol ! » (Lamartine). Quand on étudie cette forme on se trouve confronté à un certain nombre de difficultés. En particulier,

- L'étiquette sous laquelle on range souvent *O* (quand on l'analyse, ce qui est rare) le réduit à un marqueur de littérarité (Perrin-Naffakh, 1989, p. 242 ; Grevisse, 1993 ; Detrie, 2003). En fait, comme un certain nombre d'autres unités, il pose la question des usages marqués de la langue, question qui va bien au-delà de la problématique des « niveaux de langue » ou du discours littéraire. Il s'agit de considérer les propriétés linguistiques d'énonciations (rhétoriques, littéraires) qui prétendent échapper au cadre interactionnel. Pour la « langue littéraire » on peut par exemple renvoyer aux travaux de J.-C. Milner (1978) sur la classifiante, et en particulier sur les adjectifs impressionnistes, ou encore à ceux de K. Hamburger (1986) ou d'A. Banfield (1982).
- Son identité linguistique même est incertaine, elle est indissociable de la graphie. En principe, il existe deux unités (*O* et *OH*¹), associées à deux graphies. En fait, même aujourd'hui le choix de l'une ou l'autre graphie ne peut pas s'appuyer sur la seule compétence linguistique, qui n'offre pas toujours aux locuteurs les ressources nécessaires pour les distinguer, comme on peut le faire par exemple pour des paires homophones (*sot* et *seau*, ou *lie* et *lit*...).
- Cette incertitude est en partie liée au fait que *O* n'est pas une forme indépendante d'une mémoire intertextuelle : les valeurs qu'il a en français sont dans la continuité de celles qu'il avait en latin (et dans une moindre mesure en grec) et il a été longtemps utilisé par des locuteurs ou des scripteurs qui vivaient dans une osmose constante avec les corpus des textes légués par l'Antiquité gréco-latine, dans une situation de colinguisme (Balibar, 1985). Aujourd'hui encore, des séquences vocatives du type « ô + Nom propre » sont facilement perçues comme des hellénismes antiquisants.

Il n'existe, à notre connaissance, aucun travail d'envergure sur *O*. Plutôt que de procéder directement à l'analyse linguistique (syntaxique, sémantique et pragmatique) de son fonctionnement, nous allons ici regarder comment, depuis le XVII^e siècle, les usagers ont géré la répartition des graphies *O* et *OH*. Nous parlons ici d'« usagers », et non de « locuteurs » ou de « scripteurs », car ce n'est pas ici seulement l'affaire des auteurs, c'est tout autant celle des imprimeurs ou de ceux qui à des titres divers préparent un texte pour la publication. Nous déplaçons donc le problème vers une étude de corpus : nous ne chercherons pas à appréhender l'identité linguistique correspondant au signifiant graphique *O*, identité qui serait confuse à une époque et qui s'éclairerait peu à peu, mais plutôt à dégager les paramètres qui permettent de comprendre comment les usagers ont géré en discours la frontière mouvante entre deux formes dont ils n'avaient pas les moyens de maîtriser la différence. Nous allons devoir nous demander si la graphie ne fait qu'enregistrer une distinction linguistique préétablie, ou si le choix entre *O* et *OH* ne résulte pas aussi de règles imposées par le discours.

Nous ferons ainsi intervenir des considérations relevant à l'évidence de l'analyse du discours, qui ne se borne pas à la seule analyse des textes, mais essaie d'articuler des facteurs d'ordres divers : registre, genres de discours, mémoire intertextuelle, graphie, compétence linguistique... On ne peut en effet se contenter ni d'une approche en termes de système linguistique ni d'une approche stylistique.

¹ Par convention nous noterons *O* aussi bien la majuscule *O* que la minuscule *ô* ; quant à *OH*, il vaut aussi bien de *Oh* que de *oh* !

Le parcours de la diachronie est nécessaire. En français *O* (d'abord sans, puis souvent avec accent circonflexe quand il est minuscule) a précédé la graphie *OH*, qui apparaît au début du XVI^e et dont l'emploi ne se généralise qu'à la fin de ce siècle et dans la première moitié du siècle suivant. La répartition des emplois entre *O* et *OH* va alors se faire sans pour autant être fixée par le bon usage, ni même mentionnée par les ouvrages grammaticaux ou les dictionnaires. On notera qu'aujourd'hui encore, cette distribution entre *O* et *OH* n'est toujours pas stabilisée.

En principe, il existe néanmoins quelques contraintes minimales en la matière : d'un point de vue syntaxique, le marqueur *O* n'est pas employé seul, il précède un GN, le plus souvent à déterminant zéro. Il est en outre susceptible de deux grands types d'interprétation : un emploi prédicatif (« Il est mort ; ô malheur ! ») et un emploi vocatif (« ô femme ! »). Quant à *OH*, il s'emploie le plus souvent seul, parfois avec des compléments introduit par *que* (« Oh qu'il est intelligent ! »). Ce qui est loin de donner aux usagers des critères assurés pour tous les cas qui peuvent se présenter. Par ailleurs, il existe quelques expressions figées, comme *O combien !* Mais même dans ce cas on trouve des emplois « déviants » dans des genres de textes pourtant soumis à un contrôle particulièrement fort ; ainsi chez Michel Leiris : « Belle femme, oh combien ! »¹.

Pour illustrer le flottement entre les deux formes il suffit de considérer des contextes syntaxiques où *O/OH* est suivi d'une catégorie autre qu'un GN. Dans ce cas, les scripteurs hésitent puisqu'ils n'ont affaire ni au *OH* interjectif syntaxiquement autonome, ni au *O* + GN qui fonctionne comme le prototype de l'emploi de *O*. C'est le cas par exemple lorsque *O/OH* est suivi de *que* exclamatif (adverbe de quantité ou non). Voici un échantillon de ces incertitudes entre le XVIII^e et le XX^e siècle.

XVIII^e

O que cela est long ! (Mme de Riccoboni, *Lettres de Fanny Buttler*).
 Ils s'écrient : « O que cela est beau ! » (Diderot, *Lettres à Sophie Volland*).
 Oh que le cœur de l'homme est méchant ! (Diderot, *Lettres à Sophie Volland*).
 Oh que si ! (Diderot, *Jacques le fataliste*)².

XIX^e

O que j'aime bien mieux la poésie pure ! (G. Flaubert, *Correspondance*).
 Oh que Dieu te la donne ! (G. Sand, *Correspondance*).
 Oh que je voudrais te savoir arriver à Paris et bien portant ! (G. Sand, *Correspondance*).
 O que j'aïlle à la mer ! (Rimbaud, « *Le bateau ivre* »).

XX^e

Oh que c'est émouvant ! (A. Gide, *Le Prométhée mal enchaîné*).
 O que cela est dur, Dieu ! (P. Claudel, *L'échange*).
 Oh que c'est beau, mon œil ! (A. Cohen, *Mangeclous*).

On le voit, l'instabilité est grande, et l'on voit que le même auteur peut employer les deux graphies. Un simple coup d'œil sur cette liste montre déjà le rôle crucial que joue dans cette affaire le genre de discours : si la correspondance est un lieu privilégié d'hésitations, les textes poétiques semblent nourrir une prédilection évidente pour *O*. On comprend d'ailleurs que ce soit surtout dans la correspondance privée que l'incertitude soit grande : le scripteur, ne pouvant s'y appuyer sur les normes des imprimeurs, en est réduit à mobiliser une compétence linguistique qui, sur ce point, est défaillante.

L'étude que nous avons effectuée par ailleurs sur les ouvrages de grammaires et les dictionnaires du XVI^e au XIX^e siècle montre qu'il n'existe pas d'information grammaticale précise sur le sujet. *Grosso modo*, les grammaires reprennent presque toute la réflexion de L. Meigret (1550) qui classe *O* parmi les interjections. Quant aux remarqueurs ou à l'Académie française, à la différence de ce qui s'est passé pour bien d'autres points litigieux, ils n'imposèrent à propos de *O* et *OH* aucune norme permettant de stabiliser l'usage.

On peut supposer que ce « vide juridique », l'impossibilité d'énoncer une règle linguistiquement justifiée et applicable, est lié à divers facteurs : le fait que l'interjection ne soit pas perçue comme une catégorie majeure, la difficulté à caractériser syntaxiquement et sémantiquement le phénomène, l'interférence entre l'intuition linguistique et les hiérarchies des genres (*OH* apparaissant nettement moins dans les genres « nobles »).

¹ Leiris (M.). 1976. *Frêle bruit*. Paris : Gallimard.

² Nous citons d'après l'édition des *Œuvres complètes de J. Assézat et M. Tourneux*. Paris : Garnier, 1875-1877).

Il nous faut cependant considérer les choses de manière plus systématique, en observant les graphies à partir du XVII^e siècle. Il est tentant de faire l'hypothèse que la répartition des graphies de *O* et *OH* reflète l'évolution de la conscience linguistique : certains *O* dans les textes du XVII^e deviendraient normalement des *OH*, grâce au « progrès » de l'analyse linguistique. En fait, c'est la notion même de « sentiment linguistique » qui fait ici problème : ici le linguistique est indissociable de paramètres qui relèvent du discursif, non pas seulement comme espace de manifestation des virtualités de la langue, mais comme système hétérogène de pratiques discursives.

Nous allons privilégier les genres littéraires car ils constituent pour notre propos des sites d'observation privilégiés et permettent de faire des comparaisons systématiques. Mais notre perspective n'est pas du tout celle du stylisticien.

1. Un premier sondage

Un premier sondage va consister à comparer des éditions successives d'un même texte du XVII^e siècle. C'est un moyen d'observer s'il y a une évolution des graphies qui serait révélatrice d'une évolution dans la compétence linguistique. On retrouverait là le schéma traditionnel, selon lequel on passe de la confusion à la distinction, selon la ligne univoque d'un progrès. Nous avons pensé judicieux de comparer, outre des éditions de siècles postérieurs, deux éditions du XVII^e siècle, pour voir s'il y avait des variations de l'une à l'autre. C'est un moment en effet où « l'usage orthographique, pour reprendre l'expression de Vaugelas, n'était point « déclaré », il n'avait en tout cas point été reconnu par les mêmes autorités que le reste, c'était un usage d'imprimeurs, non d'auteurs, de gens du monde, ou de grammairiens. » (Brunot, 1966, IV, p. 145). Ainsi, lorsque l'on travaille sur des textes du XVII^e siècle, c'est beaucoup plus des normes des imprimeurs dont il s'agit, que de celle des auteurs. Le *Dictionnaire de l'Académie* n'étant paru qu'en 1694, l'existence de différentes doctrines d'orthographe ne pouvait que favoriser l'existence de versions imprimées différentes.

Dans ce type d'analyse de corpus, il est crucial de prendre en compte des textes relevant de genres différents, puisque, de prime abord, la présence de *O* est étroitement liée à des genres « rhétoriques » comme la tragédie ou la prédication religieuse, et non à des genres fortement interactionnels comme la comédie. Les textes que nous avons choisis sont, d'un côté, des tragédies de Corneille (*Horace*, *Rodogune*) et de Racine (*Athalie*) et une oraison funèbre de Bossuet (celle pour la mort d'Henriette d'Angleterre) ; d'un autre côté, deux comédies de Molière (*Dom Juan*, *le Bourgeois gentilhomme*).

Avant d'avoir effectué ces relevés, nous pensions que certains *O* des éditeurs du XVII^e siècle avaient été par la suite transformés en *OH*, avec les « progrès » de l'orthographe, eux-mêmes liés à ceux de l'analyse grammaticale. Or cette hypothèse de bon sens s'est révélée largement fautive.

La comparaison des différentes éditions ne montre pas de différences significatives dans les graphies de *O*. Pour ce qui est des XVII^e et du XVIII^e siècles, il n'y a presque aucune variation. Pour *Horace*, on notera seulement dans l'édition originale (Courbé, 1641) qu'à la scène IV de l'acte IV un *O* a été rajouté par l'auteur devant le substantif *Dieux* quand il a révisé ses textes pour une nouvelle publication ; c'est certainement une question de métrique.

Au XIX^e siècle, seuls quelques rares changements apparaissent dans les éditions d'auteurs du XVII^e. Alors même qu'à cette époque les scripteurs ont tendance à écrire *OH* quand la forme apparaît seule, et *O* quand elle est suivie d'un groupe nominal, cette évolution est loin de se retrouver dans ces rééditions des classiques. La collection de référence de Hachette (« Les grands écrivains de la France ») de 1880 met systématiquement *O* dans le II^e acte de *Dom Juan* dans le dialogue entre Charlotte et Pierrot, comme au XVII^e siècle. Par contre, l'édition préparée à la même époque par L. Moland utilise *OH* dans cette même scène. Il semble que ces décisions éditoriales ne soient pas dues à une analyse linguistique plus exacte des éditeurs, mais à des stratégies éditoriales. Hachette, qui fait une édition monumentale, reproduit autant que possible l'original, alors que Moland est davantage soucieux de ne pas trop s'écarter des usages de son public cible. Le même éditeur, d'ailleurs, à l'acte I du *Bourgeois gentilhomme* remplace « O ! l'étrange chose que d'avoir affaire à des bêtes ! » du texte de l'édition originale par « Oh ! ».

Si le XIX^e siècle s'est permis quelques très rares libertés dans le traitement des textes classiques, tel n'est pas le cas des éditions du XX^e siècle. La plupart des éditions contemporaines s'appuient sur les éditions originales du XVII^e siècle ou sur la collection Hachette de 1880.

Cela ne va évidemment pas dans le sens de l'hypothèse d'une évolution des graphies accompagnant une évolution linéaire de la conscience linguistique. Il faut faire intervenir ici la dimension herméneutique : la conscience linguistique est ici mise entre parenthèses par l'impératif de respecter le texte d'origine, texte « sacré », monument pour la collectivité, que l'on n'a pas le droit de modifier. En termes pragmatiques, il bénéficie d'un statut « hyperprotégé » (Pratt, 1977).

On doit néanmoins souligner la singularité du phénomène. S'agissant de graphie, les éditions postérieures aux XVII^e siècles sur beaucoup d'autres points n'ont aucun scrupule à procéder à de nombreuses modernisations. Si *O* a été si peu touché, c'est sans doute parce qu'il y a eu convergence de divers facteurs :

1. Le fait que le maintien de *O* ne constitue pas un obstacle à la compréhension.
2. Le fait qu'il soit perçu comme une forme relevant d'un usage marqué et, à ce titre, fonctionne comme une marque de littérarité, ou plutôt de « rhétoricité » quand il s'agit de textes classiques. Phénomène accru par le fait que cette forme s'inscrit dans la continuité du corpus antique.
3. L'absence de conscience linguistique claire permettant de distinguer les deux formes, *O* et *OH*. En absence de critères assurés, le plus sûr pour l'éditeur est de se contenter de garder la forme originale.

2. Des genres différents

Après avoir comparé différentes éditions d'un même texte du XVII^e siècle, nous avons considéré dans des synchronies successives un échantillon significatif des usages en vigueur dans des genres différents. Cette fois, il ne s'agit plus de rééditions d'un même texte, mais des éditions originales. Pour mettre en contraste des ensembles génériques très différents, nous avons choisi la poésie et la comédie en prose. Ce choix s'explique par le fait que l'un exclut l'interaction de type conversationnel, tandis que l'autre n'existe que par elle. Mais entre les genres poétiques et la comédie la divergence n'est pas seulement une affaire d'interaction, elle concerne aussi le statut même du signifiant graphique. La poésie est lue, cela ne fait pas de doute, mais elle est aussi vue ; en revanche, les textes de comédie sont publiés avant tout pour être joués et en relation avec une actualisation phonique : il s'agit de susciter une énonciation orale d'où sera effacée toute relation à de l'écrit.

Pour chaque genre de discours nous avons pris en compte deux auteurs distincts, de manière à ne pas attribuer au genre ce qui ne serait qu'une particularité d'un auteur. Nous choisissons à chaque fois deux auteurs qui présentent des caractéristiques distinctes ; en faisant ainsi intervenir de nouvelles variables, nous pourrions enrichir notre connaissance. En outre, nous avons fait une distinction entre les emplois où la forme est syntaxiquement autonome et ceux où elle introduit une séquence, qui peut être un nom ou une phrase (emploi non autonome) : « *O/OH* désespoir ! », « *O/OH* qu'il est intelligent ! ».

3. Au XVII^e siècle

3.1. Poésie

Nous faisons jouer ici un contraste entre poésie à dominante lyrique et à dominante satirique : Théophile de Viau et Boileau.

Théophile de Viau. 1621. Œuvres poétiques. Édition Streicher [Genève : Droz, 1958].
Corpus : 45038 mots.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	7	41
OH	0	0

Nicolas Boileau-Despréaux. 1701. Satire et Epistres [à Paris, chez D. Thierry].
Corpus : 13608 mots.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	4	2
OH	0	0

On notera dans les deux sous-corpus l'absence totale de *OH*. Si l'on raisonne non en termes de fréquence absolue, mais de fréquence relative, ce qui est beaucoup plus pertinent, le

contraste est éloquent : il y a à peu près 6,2 fois plus de chances de voir apparaître *O* dans la poésie lyrique de Viau que dans les épîtres ou les satires de Boileau.

Auteur	Nombre de mots	Fréquence relative de <i>O</i>
Théophile de Viau,	45038	1/1098
N. Boileau	13608	1/6804

La comparaison entre l'usage que font de *O* et *OH* Théophile de Viau et Boileau montre que divers facteurs entrent en jeu dans l'utilisation de ces deux formes. De manière générale on remarque l'absence de l'interjection *OH* dans la poésie, quel que soit le genre de texte étudié. Quant à *O*, sa fréquence d'emploi est particulièrement élevée dans la poésie lyrique. En témoigne le nombre très réduit des occurrences dans *Les satires et épîtres* de Boileau. On remarquera aussi l'emploi que fait Boileau de *O* : sur 6 occurrences il y en a 4 où il est employé seul. À cette époque, pourtant, la présence de la graphie *OH* est déjà assez répandue dans des textes d'autres genres ; cela nous amène à émettre l'hypothèse que le choix de ne pas recourir à la graphie *OH* même dans les endroits où manifestement il s'agit d'une interjection autonome n'est pas stipulé par la conscience linguistique, mais plutôt pas des contraintes génériques : dès lors qu'il s'agit de vers, *O* s'impose. Le confirme le fait que Boileau emploie régulièrement *O* devant *que*. Par exemple :

O! que pour la punir de cette Comédie,
Ne lui vois-je une vraie et triste maladie
(*Satire X*).

3.2. Comédie

Ici le contraste joue entre comédie en prose (Molière) et comédie en vers (Regnard), et il est révélateur.

Molière. 1670. *Le Bourgeois gentilhomme* [Paris, P. Le Monnier, 1671].

Corpus : 20291 mots.

	Employé seul	Employé en association
<i>O</i>	1	0
<i>OH</i>	10	0

Regnard. 1696. *Le joueur* [Œuvres complètes de J. F. Regnard, Paris, 1707-1708, P. Ribou].

Corpus : 19750 mots.

	Employé seul	Emploi non-autonome
<i>O</i>	0	6
<i>OH</i>	3	0

Auteur	Nombre de mots	Fréquence relative de <i>O</i>	Fréquence relative de <i>OH</i>
Molière	20291	1/20291	1/2029
Regnard	19750	1/3291	1/6583

Pour la comédie en prose de Molière on trouve une seule occurrence de *O*, employé seul, contre dix occurrences de *oh* employé seul. Mais, comme on pouvait s'y attendre, cette unique occurrence (« O ! l'étrange chose que d'avoir affaire à des bêtes ! ») est un emploi non-autonome ; devant un groupe nominal. Toutes les autres formes employées seules sont des interjections.

Le contraste avec la comédie en vers est net, puisqu'il n'y a que 3 occurrences de *oh* dans cette dernière. Dans la comédie de Regnard on trouve en revanche 6 occurrences de *O*, dont 3 figurent dans la même formule interjective *ô ciel !* Les trois occurrences de *Oh* sont syntaxiquement autonomes : *Oh ! Parbleu* (2 fois), *Oh ! Cela n'est pas bien*. Le caractère fortement conversationnel des séquences qui suivent l'interjection semble avoir incité l'imprimeur à préférer *OH*.

Ce contraste entre les deux pièces n'est pas lié à la thématique (*Le joueur* est une comédie de caractère qui décrit les mœurs contemporaines) mais au caractère versifié : tout se passe comme si le seul fait de versifier suffisait à faire obstacle à l'apparition de *OH*.

4. Au XVIII^e siècle

4.1. Poésie

Le contraste introduit entre les deux sous-corpus de poésies tient plutôt cette fois à la présence d'une œuvre néo-hellénique (Chénier) et à l'écart de temps qui sépare les deux œuvres.

Jean-Baptiste Rousseau [Les œuvres choisies du Sr Rousseau, tome 1 : Odes, Odes sacrées, Rotterdam : Fritsch et Bahm, 1719].
Corpus : 32372 mots.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	2	36
OH	0	0

André Chénier. Les bucoliques [Œuvres complètes, éditées par Paul Dimoff d'après les manuscrits, tome I, 1908, Paris, Delagrave].¹
Corpus : 32431 mots.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	7	128
Oh	13	1

Auteur	Nombre de mots	Fréquence relative de O	Fréquence relative de OH
J.-B. Rousseau	32372	1/899	-
A. Chénier	32431	1/253	1/2494

La poésie continue à privilégier massivement *O* aux dépens de *OH*. Dans *Les bucoliques* de Chénier, *O* est employé devant les GN sans déterminant, suivant l'usage le plus courant :

O coteaux d'Erymanthe ! ô vallon ! ô bocage !
O vent sonore et frais qui trouble le feuillage...
O visage divin ! ô fêtes ! ô chanson !

Mais *OH* commence à apparaître en poésie, chose unimaginable au XVII^e siècle. On relève ainsi chez Chénier 13 occurrences de *OH*. Ce nombre est faible si on le compare aux emplois de *O* (la probabilité d'apparition de *Oh* est dix fois moins élevée), mais il est loin d'être négligeable. On notera néanmoins que ces *OH* apparaissent dans des idylles : il s'agit précisément d'un genre qui ne relève pas de la poésie la plus noble et qui est censé plus proche de l'interaction conversationnelle.

L'oarystys
(Imitée de la XXVII^e idylle de Théocrite)
Naïs :
Mon père...
Daphnis :
Oh! s'il n'est plus que lui qui te retienne,
Il approuvera dès qu'il saura mon nom.
[...]
Naïs :
Tu promets maintenant... Tu préviens mon envie ;
Bientôt à mes regrets tu m'abandonneras.
Daphnis :
Oh ! non ! jamais... Pourquoi grands dieux ne puis-je pas
Te donner et mon sang, et mon âme et ma vie ?

Dans la plupart des cas, Chénier place *O* devant des GN, tendance renforcée par le caractère néo-hellénique de sa poésie. Mais là où normalement il s'agit manifestement de l'interjection *OH*, il continue à préférer *O*, conformément à l'usage de la poésie des XVII^e et XVIII^e siècles, par exemple à celui de Jean-Baptiste Rousseau. Nous avons ainsi compté 7 cas dans *Les bucoliques* où Chénier utilise *O* là où dans un texte en prose *OH* serait attendu, en particulier devant les phrases verbales.

Par exemple :

O ! portez, portez-moi sur les bords d'Erymanthe
Que je la vois encore cette vierge dansante !
(*Le malade. L'amour et les amants*)
O ! s'il pouvait savoir quel amoureux ennui
Me rend cher ce bocage où je rêve de lui
(*Mnazile et Chloé*).

¹ Bien qu'André Chénier soit un poète de la fin du XVIII^e siècle, ses œuvres paraissent au début du XIX^e siècle. Nous avons consulté la toute première édition, établie par Latouche. Il n'y a aucun changement dans les éditions ultérieures.

En revanche, chez J.-B. Rousseau, il n'y a aucune occurrence de *OH* dans les *Odes*. Cela se comprend : le genre « Ode » dans la tradition française est plus noble que l'idylle. Ce qui en fait se traduit par une grande distance à l'égard de l'interaction de type conversationnel.

4.2. Comédie

Les deux pièces de notre corpus sont séparées par une quarantaine d'années, mais les résultats sont comparables.

Marivaux. 1737. Les fausses confidences [Paris, Prault père, 1738].

Corpus : 19243 mots.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	0	0
OH	19	0

Beaumarchais. Le Barbier de Séville¹ [1776, Paris, Delalin].

Corpus : 16302 mots.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	0	4
OH	17	0

Auteur	Nombre de mots	Fréquence relative de O	Fréquence relative de OH
Marivaux	19243	-	1/1012
Beaumarchais	16302	1/5434	1/1630

C'est dans la comédie que l'on perçoit le mieux la stabilisation de la répartition entre *O* et *OH*, dans la mesure où y domine l'interactivité de type conversationnel. On voit que *OH* y règne presque sans partage ; il suffit de songer que les 4 occurrences de *O* chez Beaumarchais sont « ô ciel », c'est-à-dire une formule interjective. Chez Marivaux aussi, le genre de la comédie en prose exclut la présence de *O*.

On en a une bonne illustration avec les séquences du type *Oh + le + Nom*. Dans une tragédie ou peut-être une comédie en vers le « même » type de séquences aurait été transcrit *O + GN* :

Monsieur Rémy : *Oh ! le sot cœur*, mon neveu ; vous êtes un imbécile, un insensé.
(Marivaux, II, 2).

Figaro, contrefaisant la voix de Rosine : (...) *Oh! ces femmes !* Voulez-vous donner de l'adresse à la plus ingénue ? Enfermez-la. (Beaumarchais, I,4).

Rosine, à part : *Oh! le méchant vieillard !* (I, 4).

Bartholo, seul : *Oh! les juifs, les chiens de valets !* (I, 5).

Figaro, seul, sortant du cabinet : *Oh! la bonne précaution !* (I, 9).

Bartholo: *Oh! le bon petit naturel de femme !* (III, 4).

Il nous a paru intéressant de vérifier la pertinence de ce paramètre générique pour ce qui concerne la répartition entre *O* et *OH* en considérant des « drames ». On sait que le XVIII^e siècle a voulu introduire ce genre pour échapper à l'alternative entre comédie et tragédie ; on peut s'attendre à y voir utiliser les deux formes. C'est bien ce qui se passe. Dans *le Fils naturel* (1757) de Diderot, on constate qu'il y a 10 occurrences de *O* et 2 de *OH*, toutes deux d'ailleurs dans la bouche d'une domestique. Dans *le Père de famille* (1758)² du même Diderot, il y a 12 occurrences de *O* pour 3 de *OH*. Le net déséquilibre en faveur de *O* semble un indice que le drame, bien qu'en prose, entend davantage rivaliser avec la tragédie que créer un genre intermédiaire entre comédie et tragédie.

5. Au XIX^e siècle

Un fait essentiel quand on étudie l'emploi de *O* est le passage, à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, de la rhétorique et la « littérature », qui suppose une coupure entre un emploi intransitif de la langue (littérature) et le reste des productions verbales. Au XVII^e siècle, l'emploi de *O* s'inscrit dans une stratification des « styles », du trivial au noble ; à partir du XIX^e siècle, son emploi tend à être réservé au discours littéraire. Transformation que M. Grevisse consacre dans *Le bon usage* en voyant dans *O* un « marqueur littéraire » (1993).

¹ Paris : Delalin (1776).

² Pour ces deux œuvres nous avons consulté l'édition de référence : *Œuvres complètes*, tome 7. Paris : Garnier, 1875.

5.1. Poésie

Entre Mallarmé et Hugo il n'y a pas seulement un net décalage chronologique, entre romantisme et symbolisme fin de siècle, il y a aussi un contraste entre une poésie plus dialogique (Hugo) et une poésie très réflexive (Mallarmé). On peut donc s'attendre à une plus forte présence de *OH* chez Hugo. Ce qui se vérifie.

Victor Hugo. Les voix intérieures [Bruxelles, 1835, Louis Hauman et Cie].

Corpus : 62080 mots.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	0	64
OH	33	0

Stéphane Mallarmé. 1887. Œuvres poétiques. Paris : Librairie universelle.

Corpus : 6744 mots.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	1	35
OH	2	0

En termes de fréquence relative :

Auteur	Nombre de mots	Fréquence relative de O	Fréquence relative de OH
V. Hugo,	62080	1/970	1/1881
S. Mallarmé	6744	1/192	1/3372

Dans *Les voix intérieures*, la répartition des formes *O* et *OH* est cohérente du point de vue syntaxique. C'est presque uniquement *OH* qui est utilisé quand il s'agit d'une forme employée seule. Chez Hugo la frontière entre poésie et interaction conversationnelle s'affaiblit. On assiste ainsi à une stricte distribution complémentaire des deux formes qui a le mérite de la simplicité. Par exemple :

D'où vient qu'il s'est fermé sans vos salves funèbres
Ce cercueil qu'on clouait là-bas dans les ténèbres ?
Et que rien n'est sorti de vos mornes affûts,
Pas même, ô canons sourds, ce murmure confus
Qu'au vague battement de ses ailes livides
Le vent des nuits arrache à des armures vides ?
(*Les voix intérieures*, « Sunt lacrimae rerum »).
Oh ! Paris est la cité mère !
Paris est le lieu solennel
Où le tourbillon éphémère
Tourne sur un centre éternel
(« À l'Arc de triomphe », II).

Dans cet équilibre entre les contraintes linguistiques et les contraintes génériques, on a presque un échantillon de « comment il faut utiliser les deux formes ».

Chénier, on l'a vu, recourait encore à *O* pour des emplois syntaxiquement autonomes ; chez lui la contrainte du genre poétique lyrique prenait le dessus sur le facteur linguistique, sauf dans certains dialogues entre bergers. Mais, et c'est bien là le plus intéressant, cette situation d'équilibre qu'on trouve chez Hugo n'est pas stable. Mallarmé revient aux usages de la poésie du siècle précédent et élimine *OH*, dont il n'y a que deux occurrences dans sa poésie. Il y a cependant une différence fondamentale entre les deux attitudes : un Chénier se conforme aux usages de son temps, avec même une ouverture vers l'emploi de *OH* en poésie ; en revanche, Mallarmé, qui écrit presque cent ans plus tard, impose une coupure nette entre les emplois en poésie et en dehors de la poésie, il soumet les contraintes linguistiques aux contraintes génériques.

On le voit, la relation entre conscience linguistique et contraintes génériques est en fait arbitrée par les divers positionnements esthétiques. Le problème n'est pas de savoir si Victor Hugo a une conscience linguistique plus précise que Mallarmé (question qui n'a sans doute aucun sens), mais d'admettre que ce sont les positionnements respectifs de ces deux auteurs qui interviennent dans la répartition de *O* et *OH*. Pour Mallarmé, la quasi-exclusion de *OH* vient attester l'autonomie de la littérature à l'égard du reste des discours qui circulent dans une société. On le voit bien dans cet exemple :

O, désespérément sous l'aile échevelée
Obscure de la nuit future violée
Quand ton morne penser ne monta pas plus haut
Dur front pétrifié dont le captif sursaut
Tout à l'heure n'aura de peur de se dissoudre... (« Les noces d'Hérodiade »).

5.2. Comédie

Comme en général les pièces d'E. Labiche sont nettement plus courtes que celles de G. Feydeau, nous avons mis en correspondance une longue pièce de Feydeau et quatre courtes pièces de Labiche.

E. Labiche. Le major Cravachon. Deux papas très bien, La grammaire de Chicard, Le roi des frontins. Paris : Calman-Levy (1892-1893). Corpus : 30108 mots.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	0	0
OH	19	0

G. Feydeau. 1899. La dame de chez Maxim's [Paris, 1914, Librairie Théâtrale]. Corpus : 73047 mots.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	0	3
OH	201	4

Auteur	Nombre de mots	Fréquence relative de O	Fréquence relative de OH
Labiche	30108	-	1/1584
Feydeau	73047	1/24349	1/363

Dans la comédie, la tendance qui s'est imposée dès le XVII^e siècle se confirme, avec cette différence que le théâtre de boulevard accentue encore le caractère conversationnel du dialogue et multiplie donc les interjections. Face aux 205 emplois de OH chez Feydeau, il n'y a que 3 occurrences de O. Ces quelques occurrences se justifient aisément. Ainsi dans cet exemple :

*Mme Petypon, sursautant et sur un ton rageur. -mais oui, quoi ? Votre citron... !
(à la même, sur un tout autre ton) Je t'écoute, ô mon séraphin !*

La « même » est précisément déguisée en séraphin, déguisement auquel croit Mme Petypon. Or, dans les textes religieux, comme l'on s'adresse à des êtres divins, c'est justement à O qu'on a recours.

De manière générale, dans la comédie de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'emploi de O est ainsi à peu près inexistant. Dans une pièce, sa fréquence absolue dépasse rarement 3. Il ne peut apparaître que dans deux cas :

1. À l'intérieur d'expressions figées de caractère interjectif comme par exemple « O ciel ! ». C'était d'ailleurs ce qui se passait déjà chez Beaumarchais.
2. Pour des énoncés marqués, qui ne participent pas à l'interaction et contribuent à divers effets de sens, parfois parodiques : « tragiques », « solennel », « poétiques »...

6. Dans la correspondance

Nous avons fait une distinction entre « locuteur »/« scripteur » et « usager » de la langue, de manière à faire leur place aux éditeurs et aux imprimeurs, qui jouent un rôle essentiel en matière de graphie. Nous avons également insisté sur le poids des facteurs génériques dans la répartition de nos deux graphies. Une manière de vérifier la pertinence de ces deux affirmations est de jeter un œil sur une autre pratique d'écriture, la correspondance privée, qui présente le double avantage de ne pas passer par les normes des imprimeurs et d'appartenir à une pratique discursive beaucoup moins contrôlée que la poésie ou la comédie.

À cet égard, le cas de Victor Hugo est révélateur. Nous avons pu observer à quel point dans *les Voix intérieures* la sélection entre les deux formes obéissait à un principe de distribution complémentaire fondé sur la syntaxe. Mais lorsque le poète devient épistolier, les choses changent. Voici plusieurs énoncés pris de la même correspondance (*Lettres à la fiancée*) :

- « O combien je t'aime ! » (20 mai 1822).
- « Oh ! combien je t'aime, combien je t'ai toujours aimé ! » (20 juillet 1822).
- « Oh ! combien je t'aime ! » (8 septembre 1822).
- « Oh ! combien tes douces et timides caresses m'ont rendu heureux ! (8 septembre 1822).
- « O quand donc tous mes instants, tous ! se passeront-ils ainsi (5 juillet 1822).
- « Oh ! quand donc pourrais-je avoir le bonheur de donner ma vie pour un de tes sourires ou pour une de tes larmes, afin de démentir cette parole à laquelle tu ne crois pas, dis, mon Adèle adorée ». (18 juin 1822).
- « O répète-moi sans relâche, mon Adèle bien-aimée, ce que tu me disais dans ta douce lettre d'hier que ton Victor est pour toi tout comme tu es pour lui, que toutes les affections s'évanouissent devant notre amour mutuel (13 juillet, 1822).

- « Oh ! écris-moi toujours ainsi, ange, j'ai tant besoin d'amour pour supporter la vie !
(13 juillet 1822).
« Oh ! quel jour heureux que celui où ton Victor n'aura plus à songer qu'au bonheur (27 août, 1822).
« O quel jour pourrais-je donc cesser de t'écrire ? (30 août 1822).
« Oh ! que j'ai été heureux ce soir, mon ange adoré (5 août 1822).

Dans les mêmes constructions syntaxiques Hugo emploie tantôt *O*, tantôt *Oh*, qui plus est à l'intérieur de la même lettre. Par exemple celle du 13 juillet 1822 : dans un cas, le verbe à l'impératif est précédé d'un *O*, dans l'autre il est précédé d'un *Oh*. C'est la même chose pour « ô quand » et « ô combien » qui alternent avec les formes « oh ! quand » « oh ! combien ». L'autre exemple de flottement sera pris dans la correspondance de G. Sand¹ :

À Aurélien de Sèze, le 12 novembre 1825.

« **Oh quel** dédain intérieur, quelle souveraine indifférence m'inspiraient des hommages si peu dignes de moi... » [...].

À Aurélien de Sèze 25 octobre 1825.

« Il faut que vous soyez malade, **oh ciel** qu'avez-vous ? je ne suis pas inquiète de vos sentiments, oh non. Ne croyez pas que j'imagine que vous m'avez oublié, vous ne pouvez plus changer que je ne le puis moi-même ».

À Émile Regnault (1831).

« La sœur d'Alphonse, sa Nancy qu'il aime de passion, et qui le mérite si bien était mourante ce matin. Depuis plusieurs jours elle est au plus mal. Enfin, ce soir elle est mieux mais demain matin elle sera peut-être morte. Une fièvre inflammatoire et cérébrale fait de si effrayants progrès dans quelques heures ! **ô quel** désespoir pour Alphonse ».

On voit l'instabilité des graphies : George Sand hésite entre « *O* quel... » et « *oh* quel... ». Cependant, dans les textes de fiction publiés sous son nom, les formes de « *oh quel* » mais aussi « *oh ciel* » n'apparaissent pas. On notera que l'on trouve également dans les correspondances de Balzac et de Hugo plusieurs occurrences de ce « *oh ciel* ». Manifestement, en l'absence de contraintes génériques fortes et d'intervention des imprimeurs, c'est l'incertitude qui semble de règle. Les scripteurs ne maîtrisent pas une distinction qui oscille entre langue et discours.

De fait, Mallarmé, pour qui *O* est une forme poétique, n'a pas la même pratique dans sa poésie et dans sa correspondance. Ainsi dans les lettres adressées à H. Cazalis :

À Henri Cazalis, 4 décembre 1862.

« Oh mon Henri, quoi, je l'accompagnerai jusqu'au pont de Londres, et la pauvre enfant reprendrait ce bateau qui l'a amenée ici il y a un mois ! ».

À Henri Cazalis 3 juin 1863.

« O mon Henri, abreuve-toi, d'idéal. Le bonheur ici-bas est ignoble, il faut avoir les mains bien calleuses pour le ramasser ».

Ces variations dans la correspondance privée sont liées à la nature hybride du genre, du point de vue de l'interaction : il s'agit en effet d'une activité d'écriture à la fois dialogale et monologale. Ce n'est pas un genre vraiment monologal, puisqu'il s'adresse à un destinataire. Ce n'est pas non plus vraiment un genre dialogal, car le destinataire est absent et la réception différée. Le scripteur peut, selon les cas, privilégier les contraintes syntaxiques (en particulier en réservant à *OH* les emplois autonomes) ou les contraintes génériques, en affectant à *O* diverses valeurs attachées à ses genres de prédilection : « noblesse », « pathétique », etc. On peut penser que V. Hugo en recourant à *O* montre, au sens pragmatique, à sa fiancée que son sentiment à l'égard d'Adèle est noble, s'attribuant ainsi l'ethos correspondant :

« **O** répète-moi sans relâche, mon Adèle bien-aimée, ce que tu me disais dans ta douce lettre d'hier que ton Victor est pour toi tout comme tu es pour lui, que toutes les affections s'évanouissent devant notre amour mutuel ». (13 juillet, 1822).

Mais ce type d'interprétation court le risque d'être circulaire : on va attribuer à une volonté de pathétique toute occurrence de *O* en l'absence de d'arguments indépendants. En fait, il est vraisemblable que cette volonté interfère constamment avec une incapacité à discriminer les deux signes.

¹ Nous citons l'édition « Classiques Garnier » de G. Lubin faite d'après l'original.

7. D'autres genres

Il ne faut pas croire néanmoins que l'instabilité soit réservée aux textes relevant de l'usage privé. Les textes narratifs sont plus flottants que la comédie ou la poésie. Le roman, dont le statut générique est incertain, est naturellement dans une sorte de « vide juridique » en ce qui concerne *O/OH*.

Dans un récit de Balzac, *la Vendetta* (1830) sur environ 25000 mots il y a 13 occurrences de *OH* et 21 de *O*, ces derniers étant tous vocatifs. Nous avons relevé quelques apostrophes dans trois récits distincts :

- (1) « O Ginevra ! s'il ne s'agissait pas que de ma vie ! ». (*La vendetta*, p. 206).
- (2) « O ! ma Ginevra, ce n'est pas aujourd'hui que je sens combien ton âme est délicatement gracieuse ! ». (*La vendetta*, p. 220).
- (3) « Oh ! mon oncle, je ne le juge point, il y a dans le procès un entraînement, une passion qui peuvent parfois abuser le plus honnête homme du monde ». (*Madame Firmiani*, p. 249).
- (4) « Si c'est un horrible crime, n'est-ce pas une preuve d'amour ? O, Albert, ne suis-je pas ta femme ? » (*Albert Savarus*, p. 468).¹

Si l'on se transporte à la fin du siècle ce caractère hybride du roman s'efface. Considérons par exemple les occurrences de *O* et *OH* dans *Là-bas* de Huysmans (1896²).

OH

- « Alors, montez jusqu' à ce que vous aperceviez une porte à claire-voie, **oh !** Que je suis bête, vous le savez aussi bien que moi ! ». (p. 47).
- « Vous regardez les bouquins, dit Carhaix qui avait suivi des yeux Durtal. **Oh !** Monsieur, il faut être indulgent, je n' ai là que des outils de mon métier ! ». (p. 56).
- « Je suis harassé, reprit-il, en jetant son chapeau sur une table. **Oh !** Mon ami, quelles brutes que tous ces gens ! ». (p. 157).
- « **Oh !** J'ai été folle de tout cela ! Fit-elle, subitement exaltée, se parlant à elle-même ». (p. 88).
- « J'espérais aussi avoir des renseignements sur le chanoine. **Oh** mais, à ce propos, je ne la tiens pas quitte, il faudra qu'elle se décide à parler, à ne pas répondre par des monosyllabes ». (p. 93).

O

- « Et puis, poursuivit-il d'une voix plus basse, si vous désirez tout savoir, eh bien, j'ai un enfant avec elle !
- Vous avez un enfant !... **ô** mon pauvre ami.
- Elle se leva. - je n' ai plus qu' à me retirer. Adieu, vous ne me reverrez plus ». (p. 81).
- « Quand ce fut terminé, les forces l'abandonnèrent. Il tomba sur les genoux et, secoué par d'affreux sanglots, il cria : « **ô** Dieu, mon rédempteur, je vous demande miséricorde et pardon ! ». (p. 141).

Ici nous sommes loin de Balzac. *OH* est systématiquement employé pour les conversations, essentiellement dans les interventions réactives ; quant aux deux occurrences de *O*, elles ne sont pas syntaxiquement autonomes et sont liées à des énoncés marqués : l'un s'adresse à Dieu, l'autre est un énoncé qui n'appelle pas de réponse et qui souligne un moment de pathétique intense.

C'est l'état d'équilibre qui s'est mis en place au long du XIX^e siècle et qu'on retrouve aussi bien dans la prose non littéraire. Ainsi dans le *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère* de Proudhon³ (1872).

- « L'homme que la religion a formé, content de savoir, de faire et d'obtenir ce qui suffit à sa destinée terrestre, ne peut jamais devenir un embarras pour le gouvernement : il en serait plutôt le martyr. **ô** religion bien-aimée ! Faut-il qu'une bourgeoisie qui a tant besoin de toi te méconnaisse ! ». (p. 128).
- « Ce dieu que tu adores, **ô** homme ! Ce dieu que tu as fait bon, juste, tout-puissant, tout sage, immortel et saint, c'est toi-même ». (p. 9).
- « Ah ! Disais-je au temps de mon enthousiaste jeunesse, n'entendrai-je point sonner les secondes vêpres de la république, et nos prêtres, vêtus de blanches tuniques, chanter sur le mode dorien l'hymne du retour : *change, ô dieu, notre servitude*, comme le vent du désert en un souffle *rafraîchissant* !... mais j'ai désespéré des républicains, et je ne connais plus ni religion ni prêtres ». (p. 34).

¹ Ces citations sont tirées des *Œuvres complètes de M. Balzac, La Comédie humaine*. Paris : Furne (1842-1848) [Étude des mœurs, 1^{er} livre, Scène de la vie privée].

² Paris, P.-V. Stock ; nous donnons la pagination de la réédition par G. Crès (1930).

³ Paris : Librairie internationale, 1872.

« Pourquoi m'as-tu soumis à la torture du doute universel, par l'illusion amère des idées antagonistes que tu avais mises en mon entendement ? Doute de la vérité, doute de la justice, doute de ma conscience et de ma liberté, doute de toi-même, ô dieu ! Et comme conséquence de ce doute, nécessité de la guerre avec moi-même et avec mon prochain ! ». (p. 360).

Dans ce texte de doctrine politique, l'emploi de *O* est réservé à des énoncés marqués du point de vue de l'interaction conversationnelle : apostrophe de Dieu, d'une entité abstraite (la religion) ou générique (homme). Comme dans *Là-bas*, c'est un changement de plan énonciatif, et non le genre en tant que tel, qui s'avère pertinent. Alors que dans les genres poétiques, la poésie suffit à légitimer le choix de *O*, dans la prose romanesque comme dans le traité politique, pour que les conditions d'emploi de *O* soient réunies il faut que l'énonciation devienne « rhétorique », que la parole engage les valeurs de la collectivité.

Cette parole est mise en scène pour un public ; au lieu d'entrer dans un réseau d'interactions, elle met en relation un locuteur « amplifié » avec des destinataires eux-mêmes amplifiés.

8. Quelques remarques sur le XX^e siècle

Le système qui s'est mis en place à la fin du XIX^e siècle se prolonge au XX^e. Mais la dissolution de tous les genres de la tradition littéraire, la multiplication des enregistrements sonores puis audiovisuels a sapé en profondeur les conditions mêmes de la sélection entre les deux graphies. On pourrait parler d'une présence *sporadique* de *O*. Le seul domaine discursif où la graphie présente de la consistance est encore celui de la poésie, et plus largement de la littérature quand celle-ci entend prendre une tonalité poétique.

Il est très significatif, par exemple, que chez Philippe Jaccottet comme chez René Char on trouve une nette prédominance de *O* sur *OH* : 5 fois plus chez le premier, 10 fois plus chez le second. On notera que Char, comme Mallarmé, se permet même d'utiliser *O* comme forme seule, manifestant par là la relative autonomie de la contrainte poétique à l'égard de la syntaxe et le poids qu'a pris la dimension typographique de la poésie. Au long du XIX^e siècle, *O* a tendu à acquérir un véritable statut de signal de « poéticité », qui renvoie à un changement dans la topographie des discours : c'est l'époque où le champ littéraire s'autonomise et où on oppose systématiquement la littérature aux usages « transitifs » de la langue. Cette distribution se confirme au XX^e siècle, bien que la fréquence de *O* diminue de manière significative. Quel que soit l'usage qu'on en fait, quelle que soit la construction syntaxique dans laquelle il figure (suivi des groupes nominaux ou en tant que forme seule utilisée à la manière de l'interjection), il devient un marqueur de littérarité étroitement lié à des effets de sens locaux.

La poésie de R. Char en est une bonne illustration. La plupart des cas, il met *O* devant des groupes nominaux, mais certains de ses emplois peuvent paraître idiosyncrasiques.

Ph. Jaccottet. 1946-1967. Poésies. Paris : Gallimard, 1974.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	0	5
OH	1	0

René Char. 1984. Les Matinaux, suivi de La Parole en archipel. Paris : Gallimard.

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	2	18
OH	2	0

La marginalisation du régime rhétorique traditionnel au XX^e siècle a pour effet, hors de l'espace poétique au sens strict, de rendre le choix de *O/OH* purement personnel. Voici à titre d'exemple deux extraits de la pièce de Giraudoux *Ondine*¹, l'emploi de *O/OH* n'obéit pas à un code préétabli – ce code fût-il instable –, il infléchit unilatéralement l'interprétation de l'énoncé.

O	Oh
Le chevalier : Où veux-tu en venir, petite Ondine ?	Le chevalier : Tu parles à la fille adoptive du roi, Ondine !...
Ondine : O Hans, écoute-moi. Je connais quelqu'un qui pourrait nous unir pour toujours, quelqu'un de très puissant, qui ferait que nous serions soudés l'un à l'autre comme le sont certains jumeaux, veux-tu que je l'appelle ?	Ondine : A la fille du roi ! Tu veux savoir qui elle est, la fille du roi ! Vous voulez le savoir, vous tous qui tremblez devant elle !
	Le chevalier : Oh Ondine, tu me rappelles quel vice est la rotture.

¹ Paris, Grasset, 1939.

Du point de vue de la syntaxe, les deux formes sont parfaitement identiques : *O* + Nom propre. Il s'agit dans les deux cas de débuts d'interventions. Mais les effets de sens produits ne sont pas les mêmes. Dans son intervention, Ondine utilise *O* pour marquer une attitude fortement affective à l'égard de Hans ; elle produit aussi une rupture avec les énoncés précédents : elle introduit une nouvelle phase dans l'échange, sur le plan thématique en rappelant la rupture entre l'univers humain et l'univers des ondines, et sur le plan conversationnel en instaurant une énonciation qui exclut l'interaction avec Hans. En revanche, dans l'intervention du chevalier, *Oh* est une interjection fortement interactionnelle dont la valeur réactive est plutôt une valeur d'*accablement*. Hans est « accablé » par l'énoncé précédent d'Ondine. Il semble qu'ici le choix ait une valeur sémantique, il oriente l'interprétation.

Mais il est significatif que cela soit le fait d'un théâtre « poétique », qui joue des signifiants graphiques. Il suffit de considérer d'autres formes de théâtre pour voir des situations très diverses. Ainsi l'*Antigone* d'Anouilh fait-elle un usage canonique de la répartition des graphies, sans doute parce qu'il s'agit d'une pièce à résonance tragique et antiquisante. Antigone, au moment de mourir, s'écrie :

« **O** tombeau ! **O** lit nuptial ! **O** ma demeure souterraine. (*Elle est toute petite au milieu de la grande pièce nue*) ». (Anouilh, 1946, p. 37).

Comme le souligne d'ailleurs la didascalie, son énonciation se fait fortement monologale, elle rompt toute interaction. Mais le même Anouilh dans *Ornifle*, élimine *O* des échanges, comme il est de règle dans la comédie depuis le XIX^e siècle :

	Employé seul	Emploi non-autonome
O	0	3
OH	18	0

Les trois occurrences de *O* apparaissent précisément dans des vers cités sur scène.

De manière générale, dans l'usage contemporain *O* tend effectivement à être réservé aux textes qui exhibent des marques de littérarité. Le quotidien gratuit *Métro* a publié (25 mars 2005, p. 18) de courts textes qui lui ont été envoyés à l'occasion de « la Semaine de la langue française et de la francophonie ». La consigne était de rédiger un texte à partir d'une liste de 11 noms ou adjectifs. Sur 8 textes, 3 ont utilisé *O* pour connoter fortement la littérarité la plus stéréotypée. Par exemple :

(...) Il se plaignait de l'impossible désenchevêtrement, de l'élémentaire mais absolue complexité de ses sentiments pour elle. Il lui disait : « ô Marie, je serai ton hélice et toi mon ondelette ! »
Du baratin d'intello... Et Farid se marrait, en se disant seulement : « Vas-y, trop belle la meuf ! ».

La mise en contraste caricaturale des deux parlures prolonge cette séparation entre deux régimes d'énonciation dont témoigne le couple *O/OH*.

9. Conclusion

Nous sommes partie d'une interrogation sur l'identité linguistique de *O*. On a en effet affaire à un signe problématique. Alors que sa graphie devrait être le correspondant d'un fonctionnement linguistique spécifique, on constate que cette correspondance n'est que partielle : il apparaît que des pratiques discursives historiquement situées interviennent massivement dans la sélection de l'une ou l'autre forme. Au fil des siècles, on peut ainsi observer deux tendances entre lesquelles il ne peut y avoir que des compromis instables : la première est celle qui vise à établir la distinction graphique entre *OH* et *O* sur des critères strictement linguistiques ; la seconde consiste à associer l'usage de *O* à certains genres ou registres de discours.

Nous avons voulu montrer sur un exemple précis à quel point sont intriqués ce qui relève de la compétence linguistique et ce qui relève de facteurs pris en compte par l'analyse du discours. En l'absence de principe de répartition fixé par les grammaires ou des dictionnaires, ce sont les genres de discours, ou plutôt la cartographie des genres qui prévaut dans une conjoncture donnée, qui décident de l'emploi des deux formes. Ces genres eux-mêmes sont pris dans une mémoire intertextuelle qui lie un corpus antique et la langue contemporaine, une mémoire inséparable de pratiques d'enseignement et plus largement de manières d'écrire qui excèdent largement le domaine de la linguistique du système. Enfin, il apparaît qu'on ne saurait réduire l'usage de la langue à ses seuls locuteurs : un certain nombre de communautés discursives y jouent un rôle déterminant : non seulement les spécialistes de la langue (académiciens, grammairiens, lexicographes, remarqueurs...) mais aussi les imprimeurs et les typographes.

Il nous semble que ce type de recherche va dans le sens d'une collaboration plus étroite entre la stricte linguistique et l'analyse du discours.

Références bibliographiques :

- Balibar (R.).1985. *L'institution du français*. Paris : P.U.F.
- Banfield (A.). 1982. *Unspeakable sentences*. London : Routledge & Kegan Paul.
- Brunot (F.) 1966-1969. *Histoire de la langue française*. Paris : Armand Colin [Nouvelle édition en 15 tomes et 24 volumes].
- Détrie (C.). 2003. « L'apostrophe dans *Les fleurs du mal* ». in : *L'information grammaticale*, 96, pp.35-39.
- Grevisse (M.). 1993. *Le bon usage. Grammaire française*. Paris et Louvain-la-Neuve : Duculot [13 éd. rev., refondue par André Goosse].
- Hamburger (K.) 1986. *Logique des genres littéraires*. Paris : Seuil [trad.fr.].
- Meigret (L.) 1550. *Le tretté de la grammère françoese*. Genève : Slatkine [reprints 1972].
- Milner (J.-C.). 1978. *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris : Seuil.
- Perrin-Naffakh (A.-M.). 1989. *Stylistique. Pratique du commentaire*. Paris : P.U.F.
- Pratt (M.-L.). 1977. *Towards a speech act theory of literary discourse*. Bloomington : Indiana University Press.

Mai 2005

« La vie d'un homme, unique autant que sa mort,
sera toujours plus qu'un paradigme et autre chose qu'un symbole.
Et c'est cela même que devrait toujours nommer un nom propre »

Jacques Derrida, *Spectres de Marx*

Comment nous souviendrons-nous de Jacques Derrida ? De quelle façon son œuvre aura marqué l'histoire de la philosophie ? Il faudra tenir compte de l'homme et de l'écrivain. Pour l'homme nous évoquerons, d'emblée, sa disponibilité, attitude constante à *donner son temps*, temps d'écouter, de lire, de converser, d'expliquer sa pensée aux étudiants, aux collègues, aux journalistes. Il l'aura fait avec grâce, gentillesse, bienveillance. Il se sera conduit en philosophe gentilhomme. De l'écrivain, on écrira que son immense œuvre a accompli la tâche qu'il s'était peut-être donnée lui-même, celle de montrer la voie pour une révolution philosophique consistant à dénoncer le lieu originaire de l'ethnocentrisme occidental.

Il s'agira aussi d'évoquer l'histoire d'un mot, déconstruction, et de sa liaison avec celui qui le créa, étrange histoire d'un nom et de son créateur, du double mouvement de la création et de sa négation dans son affirmation : Jacques Derrida et la déconstruction. Il faudra se poser la question de savoir pourquoi il est si difficile d'en donner une définition. Concept ? École philosophique ? Méthode ? Démarche ? Autant d'étiquettes à la fois appropriées et inadéquates données à ce nom qui représente, dans son mouvement, l'essence même de ce qu'il aurait voulu faire.

L'histoire de la déconstruction commence en 1966, à Baltimore, avec la participation derridienne au colloque « *The Language of Criticism and the Sciences of Man* », censée introduire le structuralisme aux États-Unis.

La communication derridienne, intitulée « La structure, le signe et le jeu dans le discours des sciences humaines »¹, va à l'encontre des présupposés de l'école structuraliste en révélant une puissance révolutionnaire. Il ne s'agit pas simplement de remettre en cause les présupposés fondateurs du structuralisme mais d'emporter, dans un même mouvement de renversement, les principes organisateurs de la tradition philosophique occidentale, de Platon jusqu'à Hegel, des présocratiques jusqu'à Heidegger. De cette première communication jusqu'à ses derniers ouvrages, Derrida n'aura cessé de montrer de quelle façon les textes philosophiques occidentaux contiennent en eux-même le secret de leur déconstruction, qui gît dans ce qui est communément appelé présence de l'être et qui ne serait, selon Derrida, qu'une métaphore de la métaphore, impossible possibilité de dire la présence pleine, échappatoire et recours infini à un supplément du supplément.

Dans sa communication au colloque de Baltimore, qui se proposait de réunir les plus illustres représentants du structuralisme, Derrida souligne la présence d'un centre dans la structure, objet des études structuralistes. « Ce centre, affirme Derrida, avait pour fonction non seulement d'orienter et d'équilibrer, d'organiser la structure – on ne peut en effet penser une structure inorganisée – mais de faire surtout en sorte que le principe d'organisation de la structure limite ce que nous pourrions appeler le *jeu* de la structure »². Le « jeu » de la structure, dans une étude structuraliste, serait le procédé qui nous permet d'observer le mouve-

¹ Publié, par la suite, dans *L'écriture et la différence*. Paris : Éditions du Seuil, Coll. « Points essais, n°100 », pp. 409-428.

² *Ibid.*, p. 409.

ment de permutation et de transformation des éléments structuraux. Ce que Derrida se propose de mettre en évidence ici c'est que la possibilité de ce « jeu » dépend de la présence d'un centre qui ouvre et organise l'espace même du « jeu ». Le centre de la structure serait donc un principe fondateur qui permettrait, par exemple, le remplacement sur l'axe paradigmatique du langage en ceci que la substitution métaphorique présuppose l'existence d'une présence de la forme, quelque part, pure, propre, identique à elle-même.

Or, l'histoire de la présence du centre ne trouve pas son origine dans le structuralisme. Derrida écrit qu'« il serait facile de montrer que le concept de structure et même le mot de structure ont l'âge de l'*epistémè*, c'est-à-dire à la fois de la science et de la philosophie occidentales, et qu'ils plongent leurs racines dans le sol du langage ordinaire [...] »¹. Autrement dit, l'histoire de la philosophie a toujours connu la présence de la structure et de son centre qui « reçoit, successivement et de manière réglée, des formes ou des noms différents »². Ces différentes façons de nommer le centre seraient autant de possibilités de nommer la présence de l'être dans la tradition philosophique occidentale : « essence, existence, substance, sujet... »³.

Le mérite du structuralisme, souligne Derrida, est celui d'avoir porté l'attention sur la structure et sur la répétition de la structure, le structuralisme aura révélé, de façon accidentelle, l'impossibilité de définir le centre de la structure sinon dans le déplacement :

Dès lors on a dû sans doute commencer à penser qu'il n'y avait pas de centre, que le centre ne pouvait être pensé dans la forme d'un étant-présent, que le centre n'avait pas de lieu naturel, qu'il n'était pas un lieu fixe mais une fonction, une sorte de non-lieu dans lequel se jouaient à l'infini des substitutions de signes⁴.

La communication derridienne au colloque de Baltimore inaugure, aux États-Unis, la période appelée « post-structuraliste » et marque, en même temps, le succès de Derrida outre-atlantique. Paul de Man et Hillis Miller, présents au colloque, se lient d'amitié avec Derrida, ils trouvent dans sa pensée philosophique une source inspiratrice pour leurs œuvres de critique littéraire. À partir de 1966 Derrida devient l'un des plus illustres représentants de la *French-Theory* aux États-Unis.

L'impossibilité de dire la présence de l'être en dehors du supplément métaphorique continue à intéresser Derrida, et c'est autour de ce thème que le philosophe français batit son œuvre philosophique. L'apport derridien à l'histoire de la philosophie aura été la démonstration que la tradition métaphysique contient, en elle-même, les éléments de sa propre déconstruction. Dans le but de comprendre la démarche du philosophe français, il sera nécessaire de définir ce qui caractérise la tradition philosophique logocentrique et constitue l'objet de la déconstruction derridienne. L'histoire de l'écriture derridienne, est une histoire de « destruction » des appuis de la tradition logocentrique qui caractérisent la philosophie occidentale de Platon jusqu'à Heidegger. Un des sens du terme grec *logos* est celui de « discours », dans la forme d'une argumentation convaincante, qui puisse prouver les capacités intellectuelles de celui qui le prononce. Le « discours » et l'argumentation conduisent à un autre sens de *Logos* : la « raison », la capacité de pensée, de compréhension du monde, de raisonnement qui permettent une argumentation rationnelle.

Ce fut Heraclite qui, le premier, se servit du terme *Logos* pour proposer une philosophie qui aurait posé les fondements de la tradition métaphysique. Le philosophe d'Ephèse prône, en fait, la supériorité sur le peuple de celui qui possède la capacité oratoire, l'éloquence rationnelle. Le *Logos* parvient au sage directement de Dieu, Dieu est *Logos*. Le thème de l'existence d'une vérité intelligible qui s'opposerait à une connaissance sensible est développé ensuite par Platon et c'est dans le système philosophique platonicien que trouvent leur origine les oppositions qui caractérisent l'histoire de la philosophie occidentale, vrai/faux, bon/mauvais. Les premiers termes de ces oppositions sont toujours associés à la figure du philosophe qui est aussi détenteur du pouvoir politique en ceci qu'il est habile dans l'art de prononcer des discours et que sa voix et sa présence sont les seules garantes de la vérité de l'être. Très tôt

¹ *Ibidem*.

² *Ibid.*, p. 410.

³ *Ibid.*, p. 411.

⁴ *Ibidem*.

donc, comme le soulignera Derrida dans *La pharmacie de Platon*¹, aux origines de la pensée philosophique occidentale, l'oralité vient s'opposer à l'écriture et à la première s'accompagnent la réalité, la vérité, la connaissance et à la deuxième l'apparence, le mensonge, l'opinion. Ces oppositions constituent l'appui du système du logocentrisme auquel s'oppose l'œuvre de Jacques Derrida. Parmi elles, celle qui inspirera le plus le génie derridien, et qui se superpose toujours aux autres, est l'opposition oralité/écriture. Notre culture gît sur celle-ci et parmi les multiples exemples qu'il serait possible d'en donner, Derrida concentre son attention sur *L'Essai sur l'origine des langues* de Rousseau et sur *Phèdre* de Platon, respectivement analysés dans *De la grammatologie* et *La pharmacie de Platon*.

Paru en 1967, *De la grammatologie* demeure incontournable parmi les ouvrages derridiens, écrit de façon complexe, raffinée, il serait possible de le considérer comme le manifeste d'une révolution philosophique antilogocentrique : « La science de l'écriture – la *grammatologie* – donne les signes de sa libération à travers le monde grâce à des efforts décisifs. Ces efforts sont nécessairement discrets et dispersés, presque imperceptibles : cela appartient à leur sens et à la nature du milieu dans lequel ils produisent leur opération »². L'exergue derridien à *La grammatologie* vise à illustrer le symptôme constitué par la mort du livre et la crise du « signe « langage » », crise qui signifie « l'essoufflement » d'une aventure, celle de la technique et de la métaphysique logomachiques. Dans ce contexte, la parution de *La grammatologie* se veut une réponse à la nécessité grandissante d'une réaction à l'ethnocentrisme « qui, partout et toujours, a dû commander le concept de l'écriture ». Le premier chapitre de *La grammatologie* se termine par une interprétation de la philosophie hegelienne dans son rapport à l'histoire du logocentrisme. Par le titre « La fin du livre et le commencement de l'écriture », Derrida veut signifier la distance entre deux termes qui pourraient paraître indissolublement unis : le livre et l'écriture. En réalité, l'écriture livresque telle qu'elle a été conçue par la tradition logocentrique, ne devrait être interprétée qu'en un sens purement métaphorique, elle n'a rien en commun avec une *grammatologie* qui viendrait ici annoncer la fin du logocentrisme et du phonocentrisme. Hegel, nous dit Derrida, est le « dernier philosophe du livre et le premier penseur de l'écriture », la tradition métaphysique qui établit la dichotomie entre « l'écriture au sens courant » comme « lettre morte », « porteuse de mort » parce qu'à la fois, hypomnésique et porteuse d'oubli, et « l'écriture au sens métaphorique », « naturelle, divine et vivante », « égale, en dignité, à l'origine de la valeur, à la voix de la conscience comme loi divine, au cœur, au sentiment », se termine avec la philosophie hegelienne³. Après lui Nietzsche contribue à mettre en doute ce rapprochement avec l'écriture naturelle, dictée directement par la conscience et le *logos*. Nous lisons dans *La grammatologie* que « Nietzsche a écrit ce qu'il a écrit. Il a écrit que l'écriture – et d'abord la sienne – n'est pas originellement assujettie au logos et à la vérité »⁴. Lorsque Derrida postule que pour Nietzsche l'écriture n'est pas « originaire », il veut dire que ce qui est écrit n'a pas une correspondance quelque part, l'écriture n'est pas une reproduction imparfaite d'une présence comme « structure de nécessité aprioritique ». Nietzsche interrompt ainsi la lignée métaphysique en « libérant le signifiant de sa dépendance ou de sa dérivation par rapport au logos »⁵.

La filiation nietzschéenne est donc claire, elle réside dans l'emprunt de la notion de « jeu sans vérité présente » ; c'est d'ailleurs encore à Nietzsche que Derrida empruntera l'emploi de la figure rhétorique motrice de la machine déconstructrice, l'aporie, coexistence des contraires indépassable. Une simple figure de style qui permettra à Derrida de renverser la structure dialectique de la tradition métaphysique, l'interruption de la succession infinie de thèse, antithèse et synthèse. L'œuvre nietzschéenne nous montre, dit Derrida toute impossibilité de synthèse, d'une *Aufhebung*⁶. Nietzsche s'annonce comme un déconstructeur avant la lettre là où il affirme l'impossibilité de la construction d'un système. Toute ambivalence est indépassable, les contraires s'unissent et cela origine une dialectique interrompue. Derrida propose, par ailleurs,

¹ Dans *La dissémination*. Paris : Éditions du Seuil, Coll. « Points Essais, n° 265 », pp. 77-213. Dans cet essai, Derrida met en évidence les éléments de contradiction présents dans les dialogues de Platon qui permettent de déstructurer le système logocentrique platonicien.

² Derrida (J.). 1967. *De la grammatologie*. Paris : Les Éditions de Minuit, Coll. « Critique », p. 13.

³ Cf. *Ibid.*, p. 29.

⁴ *Ibid.*, pp. 32-33.

⁵ Cf. *Ibid.*, pp. 31-32.

⁶ Cf. Derrida (J.). 1978. *Éperons. Les styles de Nietzsche*. Paris : Flammarion.

une nouvelle traduction du mot allemand *Aufhebung*. L'histoire remonte à l'an 1967. Il nous dit de la difficulté trouvée unanimement en philosophie dans la traduction d'un mot « capital et à double sens de Hegel (*Aufheben*, *Aufhebung*) ». Le philosophe qualifie d'abord sa traduction de « téméraire » mais avoue dans une conférence¹ qu'elle est désormais consacrée dans l'université française et citée dans les universités étrangères comme exemple de traduction bien réussie. Voyons-en les raisons. *Aufhebung* a un double sens: supprimer et élever.

Derrida propose la traduction française par le nom « relève » ou dans le verbe « relever ». Il écrit : « Cela permettrait de garder, les conjoignant en un seul mot, le double motif de l'élévation et du remplacement qui conserve ce qu'il nie ou détruit, gardant ce qu'il fait disparaître, comme précisément, bel exemple, dans ce qu'on appelle dans l'armée, par exemple dans la marine, la relève de la garde ».²

L'héritage nietzschéen s'accompagne, dans l'œuvre derridienne, d'une filiation heideggerienne visible d'emblée dans le mot donné par Derrida à sa pratique philosophique. La déconstruction trouve son origine dans la *Destruktion* heideggerienne, pratique philosophique qui visait une déstructuration du langage de la métaphysique³. Il est nécessaire de préciser que si le mot « déconstruction » semble avoir une connotation négative, Derrida affirme qu'il s'agit d'une pensée qui n'est nullement marquée par la négativité ou par la « critique ». « La déconstruction est avant tout la réaffirmation d'un « oui » originaire », pourtant, qui dit affirmatif ne dit pas positif. La déconstruction n'a pas pour but une re-construction après-démolition, elle est en soi aporétique puisque « il n'y a pas plus démolition que reconstruction positive »⁴.

Pour ceux qui cherchent à en savoir plus, la réponse est désormais très célèbre et non pas parce qu'elle est universellement connue, au contraire, la déconstruction nous semble désormais et, selon le souhait de son fondateur, indéfinissable ou bien difficilement réductible à des règles de pratique et à un domaine d'étude. Déjà dans l'œuvre de Derrida comme dans les réponses données au cours des entretiens, les définitions se multiplient. Elles ne sont jamais en contradiction, mais elles ne sont jamais les mêmes... On peut lire dans *Limited Inc.* : « la déconstruction n'existe pas quelque part, pure, propre, identique à elle-même, en dehors de ses inscriptions, dans des contextes conflictuels et différenciés, elle n'est que ce qu'elle fait et ce qu'on en fait, là où elle a lieu »⁵.

À ceux qui se perdent dans l'impossibilité d'une définition, Derrida objecte que la déconstruction « n'est ni une philosophie, ni une science, ni une méthode, ni une doctrine, mais, [...] l'impossible et l'impossible comme ce qui arrive »⁶. La raison de cette aporie réside dans l'impossibilité de prévenir, de voir arriver la déconstruction, elle est impossible au préalable et possible *a posteriori*.

La difficulté d'une définition trouve peut-être son origine dans l'impossibilité d'identifier un contenu de l'œuvre derridienne ou bien de celle de ses disciples. Si l'un des buts de la déconstruction est celui de démontrer l'absence de différence entre la forme et le contenu, la teneur d'une œuvre déconstructrice sera donc difficile à résumer sans tomber dans la répétition. Les textes de Derrida se prêtent mal à la synthèse ce que lui-même reconnaît en affirmant, au cours de ses nombreux entretiens, l'inexistence d'une méthode derridienne :

[...] J'ai essayé de montrer les chemins par lesquels, par exemple, les questions déconstructives ne peuvent pas, c'est ainsi, originer des méthodes pour des procédés techniques qui puissent être répétés d'un contexte à un autre. Dans ce que j'écris, je crois qu'il y a aussi quelques règles générales, quelques procédés qui puissent être transposés par analogie – cela est ce qu'on appelle un enseignement, une connaissance, des applications – mais ces règles sont recueillies

¹ « Qu'est-ce qu'une traduction « relevante » ? » in : *Actes des Quinzièmes Assises de la traduction littéraire* - Arles 1998. Arles : Actes Sud, 1999.

² *Ibid.*, p.44.

³ Il existait déjà avant Heidegger une tradition luthérienne de la *Destruktion*, Derrida traite ce sujet dans le livre sur J. L. Nancy à propos de la « *déconstruction du christianisme* ». Dans un entretien avec Antoine Spire, Derrida affirme : « Luther parlait déjà de *destructio* pour désigner la nécessité d'une désédimentation des strates théologiques qui dissimulaient la nudité originelle du message évangélique à restaurer ». Jacques Derrida : « *Autrui est secret parce qu'il est autre* », dans « Le Monde de l'éducation », n° 284, septembre 2000.

⁴ *Ibid.*, p. 19.

⁵ Derrida (J.). 1990. *Limited Inc.* Paris : Galilée, p. 261 [trad. E. Weber].

⁶ Jacques Derrida : « *Autrui est secret parce qu'il est autre* », *op. cit.*, p. 14.

dans un texte qui est, à chaque fois, un élément unique et qui ne se laisse pas transformer complètement en une méthode¹.

Toutefois, il nous semble ici important de souligner qu'il est possible de considérer la déconstruction comme un outil philosophique dans la critique littéraire. S'il ne s'agit pas d'une méthode, au sens où il est impossible de systématiser une démarche qui se veut anti-systématique, néanmoins, et cela relève aussi de ce qu'il faudrait appeler une « intuition », la pratique de la déconstruction est à l'origine de nombreuses lectures de critiques littéraires qui se réclament derridiens comme, par exemple, Barbara Johnson, Hillis Miller et Harold Bloom.

Une lecture déconstructrice présuppose au départ un texte, philosophique ou littéraire, autour duquel il faudra « broder ». La lecture déconstructrice sera d'autant plus réussie que le texte est polysémique. Les brèches, ou « pierres d'angle défectueuses » comme les appelle Paul de Man, qui permettent au critique d'en saper les fondements logocentriques, sont cachées. Le travail consiste à les trouver. Il s'agit souvent de mots qui peuvent se transformer en concepts aporétiques. Il n'existe pas une seule voie pour déconstruire un texte. La déconstruction se renouvelle à chaque fois et c'est la raison pour laquelle il est impossible de la prévenir.

Il existe au moins trois procédés derridiens qui permettent de définir et appliquer la pratique de la déconstruction : un procédé étymologique par lequel le philosophe remonte à l'histoire d'un mot et décrit sa polysémie, comme pour le mot « *mimesis* » ou « fichu »² ; une « mise à nu » de la métaphore qui permet de lire littéralement le texte étudié, comme dans *La pharmacie de Platon* ou « envoyer promener les mythes » veut vraiment dire les sortir de la ville en feuillets, « les saluer, les mettre en vacances, leur donner congé »³ et, troisième procédé, le jeu qui laisse ressortir le paradoxe présent dans le texte littéraire ou philosophique. Nous citons ici un exemple tiré de *Donner le temps* :

« Le roi prend tout mon temps ; je donne le
reste à Saint-Cyr, à qui je voudrais le tout donner ».

C'est une femme qui signe.

Car ceci est une lettre, et d'une femme à une femme. Madame de Maintenon écrit à Madame Brinon (*Lettre à Madame Brinon*, t. 11, p. 233). Elle dit, en somme, cette femme, qu'au Roi elle donne tout. Car à donner tout son temps, on donne tout, on donne le tout, si tout ce qu'on donne est dans le temps et qu'on donne tout son temps.

Il est vrai que celle dont on sait qu'elle fut la maîtresse influente, et même l'épouse morganatique du Roi Soleil (le Roi et le Soleil, le Roi-Soleil seront les sujets de ces conférences), Madame de Maintenant donc, n'a pas dit, dans sa lettre, à la lettre, qu'elle *donnait* tout son temps – mais que le roi le lui *prenait*⁴.

En continuant à analyser et à jouer avec les mots, Derrida écrit : « Même si cela, dans son esprit, veut dire la même chose, un mot ne vaut pas l'autre. Ce qu'elle *donne*, elle, ce n'est pas le temps mais le *reste*, le reste du temps : « je donne le reste à Saint-Cyr, à qui je voudrais le tout donner »⁵.

Les trois procédés que nous venons de citer sont toujours utilisés dans le but de renverser le système logocentrique sur lequel se fonde l'histoire de la culture occidentale.

Parmi les enseignements et les connaissances *donnés* par l'œuvre derridienne nous retrouvons la *différance*, un mot, un concept, « qui n'est [...], à la lettre, ni un mot ni un concept »⁶ et qui est, comme écrit Derrida dans le chapitre de *Marges de la philosophie* intitulé « La différence »⁷, une histoire d'interaction entre une lettre de l'alphabet, la lettre *a*, et le mot *différence*. Il nous conviendra, au préalable, de souligner que l'importance philosophique et

¹ Citation tirée de *Presidential Lectures : Jacques Derrida : Interviews*, sur le site <http://prelectur.stanford.edu/lecturers/derrida/interviews.html>. La traduction est la nôtre.

² Nous citons « *Mimeux* : se dit des plantes qui, lorsqu'on les touches, se contractent. Les plantes mi-meuses. Étym. : de *mimus*, parce qu'en se contractant ces plantes semblent représenter les grimaces d'un mime ». *Le mimosa* ». (Derrida (J.). 1988. *Signéponge*. Paris : Seuil, Coll. « Fiction & Cie », p. 12).

³ Derrida (J.). « La pharmacie de Platon ». in : *La Dissémination*. Paris : Seuil, Coll. « Points Essais, n° 265, p. 84.

⁴ Derrida (J.). 1991. *Donner le temps. 1. La Fausse Monnaie*. Paris : Galilée, Coll. « La philosophie en effet », pp. 11-12.

⁵ *Ibidem*.

⁶ Derrida (J.). 1972. *Marges de la philosophie*. Paris : Éditions de Minuit, p. 3.

⁷ *Ibid.*, pp. 3-29.

historique de la différance réside dans le rôle indispensable joué par l'écriture dans son identification. La différance passe par le texte écrit en cela qu'on ne saurait la reconnaître par sa prononciation orale. Toutefois, il serait impossible de réduire la différence à une présence écrite. Elle se situe « *entre* parole et écriture », elle ne peut jamais « *devenir présente* », se manifester en tant que présence. La différence « ne se donne jamais au présent » car « elle n'est pas », elle « n'existe pas » et elle n'est pas quelque chose puisqu'elle est « *tout* »¹.

La fonction de la différance est tout d'abord économique en cela qu'elle récupère deux sens propres au verbe latin *differre* et qui viennent se perdre dans le mot français « différence ». Il s'agit d'un sens temporel, « remettre à plus tard », et d'un deuxième sens plus commun, « ne pas être identique ». Derrida souligne que ce dernier est un sens « polémique » : « il faut bien qu'entre les éléments autres se produise, activement, dynamiquement, et avec une certaine persévérance dans la répétition, intervalle, distance, *espacement* »² ; il s'agit de la différence entre deux termes qui se veulent identiques car fidèlement répétés ou reproduits et qui ne finissent jamais par l'être complètement.

Si la différance, selon Derrida, n'est ni un mot ni un concept, la raison en est que le mot ou le concept présupposent une « unité calme et présente, auto-référente, d'un concept et d'une phonie »³. Cela reviendrait à dire que le mot, le concept, existe, quelque part. Derrida parvient à démontrer cette conviction propre à la tradition philosophique de la métaphysique en s'appuyant sur l'œuvre de Saussure. Il le cite :

Si la partie conceptuelle de la valeur est constituée uniquement par des rapports et des différences avec les autres termes de la langue, on peut en dire autant de la partie matérielle... Tout ce qui précède revient à dire que dans la langue il n'y a que des différences. Bien plus, une différence suppose en général des termes positifs entre lesquels elle s'établit : mais dans la langue il n'y a que des différences sans termes positifs. Qu'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni des sons qui préexistaient au système linguistique, mais seulement des différences conceptuelles ou des différences phoniques issues de ce système. Ce qu'il y a d'idée ou de matière phonique dans un signe importe moins que ce qu'il y a autour de lui dans les autres signes⁴.

Derrida en tire deux conséquences. Premièrement, il n'existe pas une présence du concept « suffisante à elle-même », deuxièmement la présence ne saurait être décrite que dans un système de différences, une « chaîne » de différences qui renvoient l'une à l'autre et ont une fonction active, en cela qu'elles « *jouent* : dans la langue, dans la parole aussi et dans l'échange entre langue et parole », et passive puisqu'elles sont « elles-mêmes des *effets* ». La différance est donc « le mouvement du jeu qui « produit », par ce qui n'est pas simplement une activité, ces différences, ces effets de différence »⁵.

Liés à la différance sont les concepts de « dissémination » et de « trace », le premier étant un mouvement propre au texte qui se décontextualise et voyage sous forme de citation parmi les textes qui le suivent. La dissémination du texte permet à Derrida de reformuler l'idée même de contexte et de ses implications philosophiques. Le philosophe de la déconstruction met en évidence les apories sous-jacentes au système totalisant de l'organisation contextuelle propre à la tradition philosophique métaphysique marquée par la peur du danger « écriture » et par l'incontrôlabilité de son usage. La possibilité d'être disséminé est le caractère propre de l'écriture, son itérativité, sa survie après la mort de l'expéditeur, l'impossible identification d'un destinataire et la « trace » serait ce qui reste, dans l'écriture, du passé dans le futur, ce qui n'est pas présent mais au milieu entre le déjà-écrit et l'à-écrire.

De la trace et du « spectre », Christian Ferrié écrit dans *Pourquoi lire Derrida ? Essai d'interprétation de l'herméneutique de Jacques Derrida* :

D'accord avec le motif selon lequel il émane du texte quelque chose comme de l'esprit mais plus d'un (seul) !, récusant la métaphore glissante du corps mort pour lui préférer celle de la trace, Derrida s'attache à expliquer que la hantise est le maître-mot de la relation qui s'établit entre les générations et, en particulier, entre l'écrivain qui lègue et le lecteur qui hérite. Tout texte est un testament qui témoigne pour l'à venir et fait ainsi appel à l'alliance des générations. Du mort

¹ Cf. *Ibid.*, p. 6.

² *Ibid.*, p. 8.

³ *Ibid.*, p. 11.

⁴ *Ibidem.*

⁵ *Ibid.*, p. 12.

ne reste plus que la mémoire des vivants qui ne peut traverser les générations qu'au travers du texte, trace d'un esprit à l'œuvre d'où émane dorénavant plus d'un spectre. Toute génération nouvelle est ainsi investie d'une responsabilité à l'endroit du passé comme de l'avenir : assumer la dette contractée en transmettant l'héritage et en perpétuant ainsi la mémoire du disparu¹.

La figure du spectre se lie ainsi au thème du deuil, de la dette, du don. L'écrivain ne peut pas se passer de lire et écrire² ce qui a déjà été écrit. Les écrivains du passé, les spectres, sont toujours là et nous lèguent un héritage. L'écrivain se retrouve en situation de deuil et de dette et de cette dette il ne pourra pas s'acquitter. L'héritage est, comme le pardon, une forme parfaite de don car il ne saurait y avoir d'échange. Le don, qui autrement s'annulerait dans le circuit de l'échange³, devient tâche à accomplir par l'emprunt de la figure et du langage des autres.

L'impact de l'intuition derridienne dans le milieu artistique et intellectuel a été considérable, presque sans précédents en ce qui concerne les États-Unis. Nonobstant l'aversion de Derrida même au mouvement postmoderne, ce dernier n'a de cesse de réclamer sa filiation déconstructrice. Sans-doute est-il difficile de nier toute influence derridienne sur le synchronisme et à la juxtaposition propres à la culture postmoderne. Il serait réducteur de se cantonner ici, à la reprise postmoderne de l'œuvre derridienne, car un des héritages les plus significatifs de la déconstruction aura été son influence sur les critiques littéraires américains. La consécration universitaire de l'œuvre de Derrida outre Atlantique est due au quatuor de Yale, Paul de Man, Harold Bloom, Geoffrey Hartman et J. Hillis Miller, quatre grands critiques, enseignants dans le département d'anglais de l'Université de Yale qui ouvrent les portes du campus à la déconstruction et appliquent par analogie l'écriture derridienne à un vaste corpus littéraire. Il suffit de penser à l'œuvre de Paul de Man qui renouvelle la lecture de Pascal, Rilke, Descartes, Hölderlin, Hegel, Keats, Rousseau et Shelley, Nietzsche et Kant, Locke, Diderot, Stendhal, Kierkegaard, Coleridge, Kleist, Wordsworth, Baudelaire, Proust, Mallarmé, Blanchot, Austin, Heidegger, Benjamin, Bakhtine et de nombreux autres. François Cusset, auteur d'un livre intitulé *French Theory*, en cherchant à comprendre les raisons du succès derridien au États-Unis, écrit :

La question centrale, qu'on retrouvera souvent, est celle d'une *utilité* de cette « hypercritique », telle que Derrida appelle parfois la déconstruction. D'une part, au pays où seule compte la « mise en pratique de l'éducation » pour toujours « substituer, autant que possible, le faire à l'apprendre » (comme l'observait Hannah Arendt), il s'agit que la déconstruction soit maniable, utilisable, susceptible d'applications multiples – aussi bien pour la lecture d'un seul poème que pour relire politiquement toute l'histoire des idées⁴.

Certaines pages de *Spectres de Marx*, doivent, depuis, le samedi 9 octobre 2004, résonner dans les esprits de ceux qui lurent et aimèrent Jacques Derrida. Il faudra, maintenant, « apprendre à vivre avec le fantôme » de Derrida, avec sa « compagnie » et son « compagnonnage », avec ses spectres, au pluriel. Au lecteur maintenant, la tâche et le deuil dont il faudra s'acquitter en engageant une « *politique* de la mémoire, de l'héritage et des générations », au nom de la « *justice* » de celui qui n'est pas là, une justice *à-venir* puisqu'« un revenant étant toujours appelé à venir et à revenir, la pensée du spectre, contrairement à ce qu'on croit de bon sens, fait signe vers l'avenir. C'est une pensée du passé, un héritage qui ne peut venir que de ce qui n'est pas encore arrivé »⁵.

¹ Paris, Éditions Kimé, 1998, p. 10.

² Cf. Derrida (J.). 1972. « La pharmacie de Platon ». in : *La Dissémination*. Paris : Éditions du Seuil, pp. 77-213.

³ Cf. Derrida (J.). 1991. *Donner le temps. 1. La fausse monnaie*. Paris : Galilée.

⁴ Cusset (F.). 2003. *French Theory*. Paris : La Découverte, p. 131.

⁵ Derrida (J.). 1993. *Spectres de Marx*. Paris : Galilée, p. 276, note 1.

Références bibliographiques

Ouvrages de Jacques Derrida

- Derrida (J.). 1962. Introduction et traduction de *L'Origine de la géométrie* de Husserl. Paris : P.U.F.
- Derrida (J.). 1967. *De la grammatologie*. Paris : Minuit.
- Derrida (J.). 1967. *L'écriture et la différence*. Paris : Seuil.
- Derrida (J.). 1967. *La Voix et le Phénomène. Introduction au problème du signe dans la phénoménologie de Husserl*. Paris : P.U.F.
- Derrida (J.). 1972. *La Dissémination*. Paris : Seuil.
- Derrida (J.). 1972. *Marges – de la philosophie*. Paris : Minuit.
- Derrida (J.). 1972. *Positions*. Paris : Minuit.
- Derrida (J.). 1973. « L'Archéologie du frivole ». Paris : Galilée [introduction à *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac].
- Derrida (J.). 1974. *Glas*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1975. « Economimesis ». in : *Mimesis des articulations*. Paris : Aubier-Flammarion.
- Derrida (J.). 1976. *L'Archéologie du frivole. Lire Condillac*. Paris : Denoël/Gonthier.
- Derrida (J.). 1976. « Où commence et comment finit un corps enseignant ». in : *Politiques de la philosophie*. Paris : Grasset.
- Derrida (J.). 1976. *Éperons. Sporen. Spurs. Sproni*. Venise : Corbo e Fiore [Quadrilingue].
- Derrida (J.). 1976. « Fors ». Préface à Abraham (N.) & Torok (M.). *Le Verbier de l'Homme aux loups*. Paris : Aubier-Flammarion.
- Derrida (J.). 1978. *Éperons. Les styles de Nietzsche*. Paris : Flammarion.
- Derrida (J.). 1978. *La Vérité en peinture*. Paris : Flammarion.
- Derrida (J.). 1978. « Scribble ». Préface à Warburton. *Essai sur les hiéroglyphes*. Paris : Aubier-Flammarion.
- Derrida (J.). 1978. *Il fattore della verità*. Adelphi.
- Derrida (J.). 1980. *La Carte Postale. De socrate à Freud et au-delà*. Paris : Flammarion.
- Derrida (J.). 1980. « Ocelle comme pas un ». Préface à Jos (J.). *Enfant au chien assis*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1982. *L'Oreille de l'autre*. Montréal : Ed. Lévesque (C.) & McDonald (C.), VLB [textes et débats].
- Derrida (J.). 1982. *Sopra-vivere*. Milan : Feltrinelli.
- Derrida (J.). 1983. *D'un ton apocalyptique adopté naguère en philosophie*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1984. *La Filosofia como institución*. Barcelona : Ediciones Juan Grancia.
- Derrida (J.). 1984. *Otobiographies. L'enseignement de Nietzsche et la politique du nom propre*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1985. *Popularités. Du droit à la philosophie du droit* avant-propos à *Les Sauvages dans la cité*. Paris : Camp Vallon.
- Derrida (J.). 1985. *Mélanges offerts à Maurice de Gandillac*. Paris : P.U.F.
- Derrida (J.). 1985. « Des Tours de Babel ». in : Graham (J.). *Difference in translation*. Cornell Univervity Press [bilingue].
- Derrida (J.). 1985. *Lecture de Droit de regards*, de M.-F. Plissart. Paris : Minuit.
- Derrida (J.). 1985. « Préjugés : devant la loi ». in : *La Faculté de juger*. Paris : Minuit.
- Derrida (J.). 1986. *Forcener le subjectile. Étude pour les Dessins et Portraits d'Antonin Artaud*. Paris : Gallimard.
- Derrida (J.). 1986. *Mémoires – for Paul de Man*. New York : Columbia University Press.
- Derrida (J.). 1986. *Parages*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1986. *Schibboleth – pour Paul Celan*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1986. *Proverb : « He that would pun »*. Préface à *Glossary* [companion volume to *Glas*] par Leavey (J.) & Ulmer (G.). Nebraska University Press.
- Derrida (J.). 1986. *Caryl Chessman. L'écriture contre la mort*. Film, TFI-INA-ministère de la Culture [avec J.-Ch. Rosé].
- Derrida (J.). 1987. « Chora ». in : *Études offertes à Jean-Pierre Vernant*. EHESS.
- Derrida (J.). 1987. *De l'esprit. Heidegger et la question*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1987. *Feu la cendre*. Paris : Des Femmes [accompagné d'une cassette, texte lu par J. D. et Carole Bouquet].
- Derrida (J.). 1987. *Psyché. Invention de l'autre*. Paris : Galilée.

- Derrida (J.). 1987. *Ulysse gramophone. Deux mots pour Joyce*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1988. *Signéponge/Signsponge*. New York, Paris : Columbia University Press, Seuil [bilingue].
- Derrida (J.). 1988. « Mes chances ». in : *Confrontation*, 19. Paris : Aubier.
- Derrida (J.). 1988. *Limited Inc*. Evanston, Illinois : Northwestern University Press [éd. fr. 1990. Paris : Galilée].
- Derrida (J.). 1988. *Mémoires – pour Paul de Man*. Paris : Galilée [version augmentée].
- Derrida (J.). 1989. « *Some Statements and Truisms about Neo-logisms, Newisms, Postisms, Parasitisms, and other small Seismisms* ». in : Carroll (D.). *The States of « Theory »*. Columbia University Press.
- Derrida (J.) 1989. *Una de las virtudes mas recientes...* (...« L'une des plus récentes vertus... »). Préface à Cristina Peretti della Rocca. *Jacques Derrida. Texto y deconstrucción*. Barcelona : Editorial Anthropos.
- Derrida (J.). 1990. *Che cos'è la poesia ?* Berlin : Brinkmann und Bose [quadrilingue].
- Derrida (J.). 1990. Donner le temps (de la traduction). *Die Zeit (der Übersetzung) geben. Protokolliert von Elisabeth Weber*. in : Tholen (G.-C.) & Scholl (M.-O.), (ed.). *Zeichen*. Weinheim : VCH Acta humaniora.
- Derrida (J.). 1990. *Du droit à la philosophie*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1990. « *Interpretations at war. Kant, le Juif, l'Allemand* ». in : *Phénoménologie et politique. Mélanges offerts à Jacques Taminiaux*. Bruxelles : Ousia.
- Derrida (J.). 1990. *Mémoires d'aveugle. L'autoportrait et autres ruines*. Paris : Louvre [Réunion des musées nationaux].
- Derrida (J.). 1990. *Le problème de la genèse dans la philosophie de Husserl*. Paris : P.U.F.
- Derrida (J.). 1990. *Heidegger et la question. De l'esprit et autres essais*. Paris : Flammarion, Coll. « Champs ».
- Derrida (J.) 1990. *De l'Esprit*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1991. *Choral Work*. Londres : Architectural Association [avec Peter Eisenman].
- Derrida (J.). 1991. *L'Autre Cap*. Paris : Minuit.
- Derrida (J.). 1991. « Circonfession ». in : Bennington (G.) & Derrida (J.). *Jacques Derrida*. Paris : Seuil.
- Derrida (J.). 1991. *La Fausse Monnaie*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1992. *Points de suspension – Entretiens*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1993. *Passions*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1993. *Sauf le nom*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1993. *Spectres de Marx*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1993. *Khôra*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1993. *Apories*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1994. *Politique de l'amitié*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1996. *Résistances de la psychanalyse*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1997. *Adieu à Emmanuel Lévinas*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1997. *Cosmopolites de tous les pays encore un effort*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1997. *Le droit à la philosophie*. Paris : Verdier.
- Derrida (J.). 1997. *Marx en jeu*. Paris : Descartes.
- Derrida (J.). 1997. *De l'hospitalité*. Paris : Calmann-Lévy.
- Derrida (J.). 1998. *Demeure, Maurice Blanchot*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1998. *Voiles*. Paris : Galilée [en collaboration avec Hélène Cixous].
- Derrida (J.). 1999. *Donner la mort*. Paris : Galilée.
- Derrida (J.). 1999. *Mémoires d'aveugle*. Paris : Réunion.
- Derrida (J.). 1999. *Feu la cendre*. Paris : Des Femmes.
- Derrida (J.). 1999. « Qu'est-ce qu'une traduction « relevante » ? ». in : *Quizièmes Assises de la traduction littéraire – Arles, 1998*. Arles : Actes Sud.
- Derrida (J.). 2000. « H.C. pour la vie, c'est-à-dire... ». in : Calle-Gruber (M.), (dir.). *Hélène Cixous, croisées d'une œuvre*. Paris : Galilée, Coll. « La philosophie en effet », pp. 13-140.
- Derrida (J.). 2001. « Une certaine possibilité impossible de dire l'événement ». in : *Dire l'événement, est-ce possible ? Séminaire de Montréal, pour Jacques Derrida*. Paris : L'Harmattan, Coll. « Esthétiques », pp. 79-112.
- Derrida (J.). 2002. *Fichus, Discours de Francfort*. Paris : Galilée, Coll. « La philosophie en effet ».

- Derrida (J.). 2002. *Au-delà des apparences*, avec Antoine Spire. Latresne : Le bord de l'eau, Coll. « Nouveaux Classiques ».
- Derrida (J.). 2003. *Genèses, généalogies, genres et le génie. Les secrets de l'archive*. Paris : Galilée, Coll. « Lignes fictives ».

Ouvrages sur Jacques Derrida

- Bennington (G.). 1991. « Derridabase ». in : Bennington (G.) & Derrida (J.). *Jacques Derrida*. Paris : Seuil, Coll. « Les contemporains ».
- Cahier de l'Herne. 2004. *Derrida*. Paris : Éditions de l'Herne.
- Chimerazzi (G.). 1992. *Scrittura e tecnica. Derrida e la metafisica*. Torino : Rosenberg e Sellier.
- Cixous (H.). 2001. *Portrait de Jacques Derrida en Jeune Saint Juif*. Paris : Galilée, Coll. « Lignes fictives ».
- Diodato (R.). 1996. *Decostruzionismo*. Milano : Editrice Bibliografica.
- Dovolich (C.). 1995. *Derrida tra differenza e trascendentale*. Milano : Angeli.
- Ferraris (M.). 1990. *Postille a Derrida*. Torino : Rosenberg e Sellier.
- Ferrié (C.). 1998. *Porquoi lire Derrida ? Essai d'interprétation de l'herméneutique de Jacques Derrida*. Paris : Éditions Kimé.
- Iofrida (M.). 1988. *Forma e materia. Saggio sullo storicismo antimetafisico di Jacques Derrida*. Pisa : ETS.
- Kofman (S.). 1984. *Lectures de Derrida*. Paris : Galilée.
- Malabou (C.). 2005. *La plasticité au soir de l'écriture*. Paris : Éditions Léo Scheer, Coll. « Variations, n° 1 ».
- Petrosino (S.). 1983. *Jacques Derrida e la legge del possibile*. Napoli : Guida.
- Resta (C.). 1990. *Pensare al limite. Tracciati di Derrida*. Milano : Guerini.
- Rorty (R.). 1986. *Consequences of pragmatism. La filosofia come genere di scrittura : saggio su Derrida*. in : *Conseguenze del pragmatismo*. Milano : Feltrinelli [trad. it. Di F. Elefante].
- Steinmetz (R.). 1994. *Les styles de Derrida*. Bruxelles : De Boeck Université, Coll. « Le point philosophique ».
- Zima (P.-V.). 1994. *La déconstruction, une critique*. Paris : P.U.F.
- Zulli (M.-G.). 1989. *Strategie di scrittura : grammatologia, decostruzione, critica letteraria*. Chieti : Vecchio Faggio.

Cette page sera l'occasion de remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du numéro 9 depuis plus d'un an.

Et tout d'abord les auteurs

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Virginie André
Université de Nancy 2, France
Courriel : Virginie.Andre@univ-nancy2.fr ▶ Jacques Brès et Aleksandra Nowakowska
Université de Montpellier 3, France
Courriel : jacques.bres@univ-montp3.fr
Courriel : aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr ▶ Hugues de Chanay
Université Lumière, Lyon 2, France
Courriel : Hugues.Dechanay@univ-lyon2.fr ▶ Norman Fairclough
Lancaster University, United Kingdom
Courriel : n.fairclough@lancaster.ac.uk ▶ Béatrice Fracchiolla
Université de Toulon, France
Courriel : bearfrac@yahoo.com ▶ Méderic Gasquet Cyrus
Université de Provence, France
Courriel : medericgc@hotmail.com ▶ Jacques Guilhaumou
École Normale Supérieure, France
Courriel : j.guilhaumou@free.fr ▶ Yana Grinshpun
Université de Paris 3, France
Courriel : yana_q@hotmail.com ▶ Clara Ubaldina Lorda Mur
Université Pompeu Fabra, Barcelona, Espagne
Courriel : clara.lorda@upf.edu | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Véronique Magaud
Auteure indépendante, France
Courriel : magaudv@wanadoo.fr ▶ Dominique Maingueneau
Université de Paris 12, France
Courriel : maingueneau@univ-paris12.fr ▶ Francesca Manzari
Université de Provence, France
Courriel : fmanzari@voila.fr ▶ Michèle Monte,
Université de Toulon, France
Courriel : monte@univ-tln.fr ▶ Alain Rabatel
IUFM de Lyon, France
Courriel : at.rabatel@wanadoo.fr ▶ Laurence Rosier
Université Libre de Bruxelles, Belgique
Courriel : Laurence.Rosier@ulb.ac.be ▶ Jean Sibille
DGLFLF, Ministère de la Culture, France
Courriel : jean.sibille@culture.gouv.fr ▶ Cristina Alice Toma
Université de Genève, Suisse
Courriel : toma1@etu.unige.ch ▶ Diane Vincent
Université Laval, Canada
Courriel : Diane.Vincent@lli.ulaval.ca |
|--|---|

Tous les membres du comité scientifique de Marges Linguistiques et tout spécialement :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Thierry Bulot
Université de Rouen & Rennes 2, France
Courriel : thierry.bulot@free.fr ▶ Alain Giacomini
Université de Provence, France
Courriel : agiacomini@aixup.univ-aix.fr ▶ Thérèse Jeanneret
Université de Neuchâtel, Suisse
Courriel : therese.jeanneret@unine.ch | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sophie Moirand
Université de Paris 3, France
Courriel : smoirand@paris3.sorbonne.fr ▶ Daniel Véronique
Université de Paris 3, France
Courriel : Daniel.Veronique@paris3.sorbonne.fr |
|---|--|

Tous les **lecteurs extérieurs** qui ont accepté de lire et relire les textes que nous leur soumettions :

- | | |
|--|--|
| ▶ Jean-Claude Beacco
Université de Paris 3, France
Courriel : JCB.MDG@wanadoo.fr | ▶ Inès Oseki-Dépré,
Université de Provence, France
Courriel : ines.oseki-depre@wanadoo.fr |
| ▶ Jean Bessière
École Normale Supérieure, France
Courriel : jbib@noos.fr | ▶ Jean-Jacques Pinto
Psychanalyste, Aix-en-Provence, France
Courriel : jjpaix@free.fr |
| ▶ Philippe Blanchet
Université Rennes 2 : Haute Bretagne, France
Courriel : philippe.blanchet@uhb.fr | ▶ Alain Rabatel
IUFM de Lyon, France
Courriel : at.rabatel@wanadoo.fr |
| ▶ Jean-Louis Chiss
Université de Paris 3, France
Courriel : jlchiss@wanadoo.fr | ▶ André Salem
Université de Paris 3, France
Courriel : salem@msh-paris.fr |
| ▶ Francine Cicurel
Université de Paris 3, France
Courriel : fcicurel@club-internet.fr | ▶ Sandrine Reboul-Touré
Université de Paris 3, France
Courriel : toure@wanadoo.fr |
| ▶ Marianne Doury
CNRS, Paris, France
Courriel : Marianne.Doury@wanadoo.fr | ▶ Chantal Wionet
Université d'Avignon, France
Courriel : chantal.wionet@wanadoo.fr |
| ▶ Dominique Klingler
Université de Paris 3, France
Courriel : dominique.klingler@tiscali.fr | |

Tous les membres du **comité de rédaction** de *Marges Linguistiques* et tout spécialement :

- | | |
|--|---|
| ▶ Véronique Magaud
Auteure indépendante, France
Courriel : magaudv@wanadoo.fr | ▶ Yvonne Touchard
IUFM de Marseille, France
Courriel : ytouchard@wanadoo.fr |
| ▶ Michel Santacrose
Cnrs, Université de Provence, France
Courriel : Michel.Santacrose@wanadoo.fr | |

L'ensemble des **correspondants** et **responsables techniques** de *Marges Linguistiques* et tout spécialement :

- | | |
|--|--|
| ▶ Béat Grossenbacher
La-Chaux-de-Fonds, Suisse
Courriel : bege@vtx.ch | et ▶ Marc Seassau
Auteur indépendant, France
Courriel : marc.seassau@free.fr |
|--|--|

Enfin, et pour conclure, nous remercions tout particulièrement notre collègue :

- ▶ Dominique Maingueneau
Université de Paris 12, France
Courriel : maingueneau@univ-paris12.fr

qui a dirigé le numéro 9 de la Revue *Marges Linguistiques* avec rigueur et talent ; et :

- ▶ Daniel Véronique
Université de Paris 3, France
Courriel : Daniel.Veronique@paris3.sorbonne.fr

qui a su habilement et très efficacement accompagner ce numéro.



Introduction

La rubrique *Forums de discussion* du site **Marges Linguistiques** entend essentiellement fournir à des groupes de recherches déjà existants en sciences du langage ou à des particuliers (linguistes confirmés) souhaitant instaurer un espace de réflexion et de dialogues, l'architecture informatique nécessaire et la vitrine Web du site **Marges Linguistiques** qui permettront aux usagers du site de choisir un ou plusieurs groupes de discussions, de s'y inscrire et d'y participer. En outre chaque groupe peut bénéficier tout d'abord d'une bibliothèque pour entreposer librement ses ressources documentaires de base, ses comptes-rendus d'activité et ses annexes.

La durée minimale d'existence d'un groupe de discussion est fixée à 3 mois, afin d'éviter de trop nombreux remaniements techniques, en revanche nous ne fixons aucune limite maximale, certains groupes pouvant perdurer plusieurs années. La gestion de chaque groupe de discussion se fait librement par chaque groupe de recherche qui prend l'initiative de créer, par notre entremise et grâce aux moyens qui lui sont fournis par **Marges Linguistiques** bénévolement et gratuitement, son propre forum. De même, la responsabilité de chaque modérateur de groupe est ainsi engagée (respect de la thématique choisie, respect des personnes, respect de la « Netiquette »).

Les usagers qui souhaitent soit visualiser des discussions en cours, soit s'inscrire dans l'un des groupes de discussions sont invités à se rendre directement à la page Les groupes de discussion de Marges Linguistiques ou selon leur souhait à celle de Table ronde — questions impertinentes.

Ceux ou celles qui aspirent à créer leur propre groupe de discussion en profitant des moyens techniques mis à leur disposition sont invité(e)s à prendre connaissance attentivement des informations données dans les paragraphes ci-dessous.

Créer un groupe de discussion sur le site de Marges Linguistiques

Dès lors qu'un thème de discussion dans le domaine des sciences du langage est proposé puis admis par le comité de rédaction de ML, la mise en place effective est rapide et le groupe de discussion devient opératoire en quelques jours. La procédure de création d'un groupe de discussion est simple, elle comporte 3 étapes :

- Prise de contact avec le comité de rédaction pour faire part de votre projet de création d'un groupe de discussion. Indiquez l'intitulé de la thématique que vous souhaitez aborder et joignez si possible un bref descriptif. N'oubliez pas de joindre votre email pour que nous puissions vous répondre aussitôt. Écrire à marges.linguistiques@wanadoo.fr
- Pour que nous puissions mettre en ligne sur le site l'accès au groupe et procéder à une première configuration du profil de votre groupe de discussion, nous vous demandons de remplir soigneusement le formulaire électronique réservé à cet effet (http://marges.linguistiques.free.fr/forum_disc/forum_disc_form1/formulaire.htm).
- Ce formulaire, relativement détaillé, est un peu long mais nous permet de mettre à votre disposition plus sûrement, plus rapidement et plus précisément un service de qualité. Si vous souhaitez recevoir une aide écrivez à la revue, sachez cependant que tous les régle-

ges des différents paramètres de votre groupe de discussion pourront être modifiés par vos soins à tout moment et très directement auprès du serveur de listes eGroups.fr (sans passer à nouveau par ML). En effet, dès que votre groupe de discussion est créé, vous en devenez l'animateur et le modérateur.

- La dernière étape, consiste simplement, à nous transmettre (format [.doc] reconverti par nos soins en [.pdf]) les premiers éléments de votre bibliothèque de groupe. Cette étape n'est d'ailleurs pas indispensable et il vous revient de juger de l'opportunité de mettre en ligne ou pas, des textes fondateurs (par exemple : programme de recherche, développement de la thématique que vous souhaitez mettre en discussion, etc.). Un compte rendu hebdomadaire, mensuel ou trimestriel des discussions (fichier attaché .doc) est souhaitable afin que les usagers du site puissent télécharger à tout moment un fragment des discussions ou lire sur la page-écran de votre groupe les textes les plus récents. Ce compte rendu n'est pas obligatoire mais peut vous permettre d'intéresser un plus grand nombre de personnes.

1. Présentation générale

La rubrique *Forum des revues*, animée sur le site Internet de **Marges Linguistiques** par Thierry Bulot (Université de Rouen, Université de Rennes, France), propose deux types de service complémentaires, à l'attention des chercheurs et enseignants en Sciences du Langage :

1. Une liste des revues du domaine (liste non exhaustive et non contractuelle) avec notamment leurs coordonnées et, à chaque fois que cela est possible, une description de la politique éditoriale de chaque revue.

Les revues absentes de la liste et qui souhaitent y figurer sont invitées à contacter le responsable du Forum des revues en écrivant à thierry.bulot@free.fr

2. Une base de données qui permet de remettre dans le circuit de lecture des documents épuisés mais paraissant toujours importants à la connaissance du champ. (voir Fonds Documentaires de Marges Linguistiques).

Les documents téléchargeables (format .pdf) sont de deux types :

a. Des articles publiés dans des numéros de revue épuisés. Les auteurs doivent pour ce faire obtenir et fournir l'autorisation de l'éditeur initial de leur texte pour cette nouvelle mise à disposition de leur écrit. Mention doit être faite des revues-sources de chaque article soumis au Forum des Revues.

b. Des numéros épuisés de revues. Les responsables du numéro doivent obtenir l'accord de la rédaction de la revue ainsi que celui des auteurs pour soumettre au Forum des Revues une partie ou la totalité des articles d'un volume.

Les conditions générales et les quelques contraintes qui s'appliquent aux articles déjà publiés et destinés à l'archivage et à la présentation sur le site Web de Marges Linguistiques, peuvent être appréciées en lisant les pages web de cette rubrique ou encore en téléchargeant le fichier « Cahiers des charges ». Pour ce faire, rendez-vous sur le site de **Marges Linguistiques** : <http://www.marges-linguistiques.com>

2. Historique des présentations de « Forum des Revues »

Pour consulter l'ensemble des présentations de la rubrique « Forum des revues », rendez-vous sur le site de **Marges Linguistiques** : <http://www.marges-linguistiques.com>, vous y trouverez tous les liens utiles et nécessaires.



*Temps et aspect en vietnamien
Étude comparative avec le français*
Par Do-Hurinvillle Danh Thanh (2004)
Université de Paris VII : Jussieu, France

Résumé

Le vietnamien, langue isolante, est dépourvue de temps grammaticaux. Les marqueurs DA, DANG, ROI, SAP, VUA, MOI, expriment essentiellement l'aspect, et non le temps. Il existe deux situations opposées en vietnamien : l'absence de marqueur (ZERO) et la présence de marqueurs (DA, DANG, ROI, etc). En termes de statistiques, la fréquence d'emploi de ZERO dépasse de très loin celle de tous les marqueurs réunis, car ZERO et les circonstanciels de temps localisateurs sont les principaux moyens pour situer les procès dans le temps. Né du sens verbal « mettre un terme à quelque chose », DA indique que le terme du procès est atteint aux points de référence choisis. C'est le seul marqueur capable de se combiner avec les autres marqueurs. Issu du sens verbal « être au milieu de », DANG traduit la valeur de procès en cours aux points de référence choisis.

La dernière partie développe une perspective contrastive aux niveaux phrastique et textuel (emploi des marqueurs vietnamiens et des tiroirs verbaux français, d'une part, dans la construction de la successivité dans la littérature et la presse, d'autre part, dans la construction du discours rapporté : discours direct, discours indirect et discours indirect libre. Cette comparaison au double niveau conduit à des perspectives didactiques concernant l'apprentissage du vietnamien et du français. La comparaison est étendue brièvement à l'anglais et au chinois, langues respectivement flexionnelle et isolante

1 vol. – 380 pages URL : http://marg.lng2.free.fr/documents/the0019_do-hurinvillle_dt/the0019.pdf

*Les enseignants d'anglais « natifs » et « non-natifs ».
Concurrence ou complémentarité de deux légitimités*
Par Derivry-Plard Martine (2003)
Université de Paris III : Sorbonne Nouvelle, France

Résumé

L'opposition linguistique entre « natif » et « non-natif » ne peut plus se concevoir comme une opposition tranchée, mais bien au contraire comme un continuum exprimant des trajectoires et des situations linguistiques variées. Mais que signifient, dans ce cas précis des enseignants de langues, ces deux qualificatifs de « natifs » et « non-natifs » ? Quels en sont les enjeux sociaux ? Comment se sont-ils construits ? En quoi appartiennent-ils à la fois aux catégories du sens commun et aux catégories « indigènes » des linguistes-enseignants de langue(s) étrangère(s) ? En quoi cette catégorisation induit-elle des concurrences entre types de professeur, des jugements de valeur sur le professeur considéré comme le « meilleur » ou le plus « efficace » ? S'agit-il d'une catégorie linguistique ou plus exactement d'une construction sociale spécifique au champ linguistique de l'enseignement ?

Ces questions sont étayées par une enquête comparative de résultats entre enseignants d'anglais « natifs » et « non-natifs » pour la préparation d'un diplôme en milieu institutionnel, le BTS. L'enquête montre à quel point le champ linguistique de l'enseignement est structuré par des schèmes sociaux de perception et de division, assignant aux enseignants deux légitimités d'enseignement : celle d'une meilleure compétence linguistique aux « natifs » et celle d'une meilleure compétence d'enseignement aux « non-natifs ». Ces deux légitimités d'enseignement, qu'elles s'expriment sous le mode de la concurrence ou sous celui de la complémentarité, contribuent à enfermer la catégorisation de « natif /non-natif » dans ses connotations réifiantes et essentialistes.

1 vol. – 579 pages URL : http://marg.lng2.free.fr/documents/the0020_derivry_plard_m/the0020.pdf

**Vous souhaitez archiver et faire diffuser votre thèse en Sciences du Langage ?
Écrire à marges.linguistiques@wanadoo.fr**

Présentation générale

La revue **Marges Linguistiques** (ML) s'adresse prioritairement à l'ensemble des chercheurs et praticiens concernés par les questions s'inscrivant dans le vaste champ des sciences du langage. Publiée sur Internet, **Marges Linguistiques** — revue électronique semestrielle entièrement gratuite — entend rassembler, autour de thèmes spécifiques faisant chacun l'objet d'un numéro particulier, des articles scientifiques sélectionnés selon de stricts critères universitaires : respect des normes des publications scientifiques, soumission des articles à l'expertise de deux relecteurs, appel à des consultants extérieurs en fonction des domaines abordés.

ML souhaite allier, dans un esprit de synthèse et de clarté, d'une part les domaines traditionnels de la linguistique : syntaxe, phonologie, sémantique ; d'autre part les champs plus éclatés de la pragmatique linguistique, de l'analyse conversationnelle, de l'analyse des interactions verbales et plus largement, des modalités de la communication sociale ; enfin les préoccupations les plus actuelles des sociolinguistes, psycholinguistes, ethnolinguistes, sémioticiens, pragmaticiens et philosophes du langage.

Dans cet esprit, ML souhaite donner la parole aux différents acteurs du système universitaire, qui, conscients de l'hétérogénéité des domaines concernés, s'inscrivent dans une démarche résolument transdisciplinaire ou pluridisciplinaire. Lieu d'échange et de dialogue entre universitaires, enseignants et étudiants, la revue Marges Linguistiques publie en priorité des articles en langue française tout en encourageant les chercheurs qui diffusent leurs travaux dans d'autres langues à participer à une dynamique qui vise à renforcer les liens entre des univers scientifiques divers et à mettre en relation des préoccupations linguistiques variées et trop souvent séparées.

Au delà de cette première mission, **Marges Linguistiques** offre sur Internet une information détaillée et actualisée sur les colloques et manifestations en sciences du langage, un ensemble de liens avec les principaux sites universitaires et avec de nombreux laboratoires et centres de recherche, notamment dans la communauté francophone. A noter enfin qu'un espace « thèses en ligne », mis à disposition des chercheurs et des étudiants, permet à la fois d'archiver, de classer mais aussi de consulter et de télécharger, les travaux universitaires les plus récents en sciences du langage que des particuliers souhaitent livrer au domaine public.

Inscription / Abonnement

L'abonnement à **Marges Linguistiques** est entièrement gratuit. Faites le geste simple de vous inscrire sur notre liste de diffusion en envoyant un mail (blanc) à : inscriptions.ML@wanadoo.fr

ou encore plus directement à

abonnements1_ML-subscribe@yahoogroupes.fr

8 listes d'abonnement sont à votre service, de

abonnements1_ML-subscribe@yahoogroupes.fr à abonnements8_ML-subscribe@yahoogroupes.fr

Hébergement de colloques

Les organisateurs de colloques qui souhaitent bénéficier d'un hébergement gratuit sur le réseau (pages html) par le biais de **Marges Linguistiques** et d'une présentation complète d'actes avant, pendant et/ou après publication papier peuvent nous contacter en écrivant à

information.ML@wanadoo.fr, À noter également que la collection **Marges Linguistiques** – L'Harmattan, sous la direction de *M. Thierry Bulot* (université de Rouen) et de *M. Michel Santacroce* (Cnrs, Université de Provence), permet d'envisager simultanément, à des conditions avantageuses, une publication électronique et papier.

Base de données textuelles

Afin de constituer un fond documentaire en sciences du langage, gratuit, facile d'accès et consultable par tous, **Marges Linguistiques** s'engage à archiver tous les textes concernant ses domaines de prédilection, présentant un intérêt scientifique et une présentation générale conforme aux critères usuels des publications scientifiques. Cette base de données ne peut exister que grâce à vos contributions que nous espérons nombreuses et de qualité. Outre les thèses en Sciences du Langage que vous pouvez nous adresser à tous moments, les republications d'articles, il est désormais possible de nous faire parvenir régulièrement (1) des documents de travail, (2) des communications proposées lors de colloques, (3) des articles divers encore non publiés dans la presse écrite (par exemple en version d'évaluation), et ce, en français ou en anglais. Dans tous les cas écrire à contributions.ML@wanadoo.fr sans oublier de mentionner votre email personnel ou professionnel, votre site web personnel éventuellement, sans oublier non plus de prévoir un court résumé de présentation (si possible bilingue) et quelques mots-clés (bilingues également) pour l'indexation des pièces d'archives. Vos documents, aux formats .doc ou .rtf, seront enfin joints à vos messages. Grâce à votre participation, nous pouvons espérer mettre rapidement en ligne une riche base de données, soyez en remerciés par avance.

Marges Linguistiques recherche des correspondants et collaborateurs

L'expansion rapide du site **Marges Linguistiques** et le rôle de « portail en sciences du langage » que le site est peu à peu amené à jouer — du moins sur le web francophone — nous incite à solliciter l'aide de nouveaux collaborateurs afin de mieux assumer les différentes missions que nous souhaiterions mener à bien.

- **Marges Linguistiques** recherche des linguistes-traducteurs bénévoles pouvant, sur réseau, corriger les passages incorrects du logiciel de traduction automatique Systran (Altavista). L'effort pouvant être largement partagé (une ou deux pages web par traducteur) — la charge individuelle de travail restera abordable. Langue souhaitée : anglais.
- **Marges Linguistiques** recherche des correspondants bénévoles, intégrés dans le milieu universitaire international, dans la recherche ou dans l'enseignement des langues. Le rôle d'un correspondant consiste à nous faire part principalement des colloques et conférences en cours d'organisation ou encore des offres d'emplois, des publications intéressantes ou de tout événement susceptible d'intéresser chercheurs, enseignants et étudiants en sciences du langage.
- **Marges Linguistiques** recherche des personnes compétentes en matière d'activités sur réseau Internet — Objectifs : maintenance, développement, indexation, relations internet, contacts, promotion, diffusion et distribution.

Pour tous contacts, écrire à la revue marges.linguistiques@wanadoo.fr

Le groupe de discussion echos_ML : à vous de vous manifester !

Il vous est possible de communiquer et de faire partager vos opinions sur les différents textes publiés par la revue, en vous abonnant (gratuitement) au groupe de discussion echos_ML créé spécialement pour recueillir vos commentaires.

Tous les commentaires, toutes les remarques ou critiques portant sur le fond comme sur la forme, seront acceptés à la condition bien sûr de (1) ne pas être anonymes (2) ne pas avoir un caractère injurieux (3) d'être argumentés. Nous espérons ainsi pouvoir recueillir des avis éclairés qui nous permettront de mieux gérer les orientations éditoriales de la revue et du site web **Marges Linguistiques**.

Nom de groupe :	echos_ML
URL de la page principale :	http://fr.groups.yahoo.com/group/echos_ML
Adresse de diffusion :	echos_ML@yahoogroupes.fr
Envoyer un message :	echos_ML@yahoogroupes.fr
S'abonner :	echos_ML-subscribe@yahoogroupes.fr
Se désabonner :	echos_ML-unsubscribe@yahoogroupes.fr
Propriétaire de la liste :	echos_ML-owner@yahoogroupes.fr

Merci par avance pour vos commentaires et suggestions.



Collection

Édition-Diffusion
5-7, Rue de L'École Polytechnique, 75 005 Paris

Marges Linguistiques

Tél. 01 40 46 79 20 (Comptoir et renseignement librairie)
Tél. 01 40 46 79 14 (Manuscrits et fabrication)
Tél. 01 40 46 79 22 (Service de presse)
Tél. 01 40 46 79 21 (Direction commerciale)
Fax 01 43 29 86 20 (Manuscrits — Fabrication)
Fax 01 43 25 82 03 (Commercial)

Michel Santacroce (dir.)

Faits de langue — Faits de discours
Données, processus et modèles
Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?
Volume 1 : 257 pages — Prix : 22 Euros
Volume 2 : 232 pages — Prix : 20 Euros
ISBN : 2-7475-3183-X

Thierry Bulot (dir.)

Lieux de ville et identité
Perspectives en sociolinguistique urbaine
Volume 1 : 206 pages — Prix : 18 Euros
Volume 1 : 195 pages — Prix : 17,5 Euros
ISBN : 2-7475-5893-2
ISBN : 2-7475-5894-0

À paraître : **Robert Vion** (dir.) 2005. *Approches interactives des faits de langue*
2 Volumes



Appel
à contributions

Novembre 2005

Numéro 10 :

Français

Langues régionales

Numéro dirigé par Moïse (C.) Université d'Avignon (France), Fillol (V.) Université de Noumea (Nouvelle-Calédonie) & Bulot (T.) — Université de Rouen et Université de Rennes (France)

L'orientation générale du volume est sociolinguistique mais les éditeurs acceptent des contributions qui peuvent relever d'autres sciences sociales à la condition qu'elles s'appuient sur une démarche scientifique. Comme cela vient d'être dit, toute l'aire francophone est concernée, et les interventions peuvent tout autant faire la part d'une réflexion conceptuelle, d'un(e) description / compte-rendu d'enquête, voire d'un questionnement plus large sur la question. Les articles peuvent ainsi (la liste demeure ouverte eu égard aux attentes des éditeurs) concerner la politique linguistique, la grammatisation, le rapport entre langue(s) et culture, les discours politiques sur les langues, l'idéologie linguistique, les rôles et statuts, les politiques et les langues, la socio-toponymie...

Les articles scientifiques ayant trait à ce thème devront nous parvenir par email à :

contributions.ML@wanadoo.fr

Anglais

Regional dialects

directed by Moïse (C.) University of Avignon (France), Fillol (V.) University of Noumea (New-Caledonia) & Bulot (T.) — University of Rouen and University of Rennes (France)

The general orientation of the issue is sociolinguistic but the editors accept papers that might be related to other social sciences provided that they use scientific processes. As previously said, the whole French-speaking area is concerned, and the papers may as much allow for conceptual reflection, a survey report or description, even broader questioning on the matter. The articles – whose list is still open considering the editors' expectations – may concern linguistic policy, grammaticalization, the relation between language(s) and culture, political discourses on languages, linguistic ideology, roles and status, politics and languages, sociotoponymy...

if you are interested, send at your earliest convenience proposals

and/or contributions to contributions.ML@wanadoo.fr

Contributions may be submitted in French, English, Spanish or Italian.

Français

L'origine du langage et des langues

Numéro dirigé par le comité de rédaction **Marges Linguistiques**
Coordinatrice : *Beatrice Fracchiolla*, Université de Toulon (France)

Un siècle après la décision de la Société de Linguistique de Paris de bannir de sa constitution de 1866, art. II, toute recherche sur l'origine du langage et sur la création d'une langue universelle, le thème de l'origine du langage et des langues revient au premier plan des préoccupations scientifiques actuelles. Les raisons du retour de ce thème ancien sont nombreuses. Elles peuvent être rattachées à l'état actuel des connaissances en neurosciences, sciences cognitives, anthropologie, créolistique, théories de l'acquisition, etc. Ce numéro qui prend acte du fait que l'ontogenèse et la phylogenèse du langage sont toujours des objets de controverses chez les linguistes et dans les théories linguistiques, entend se dérouler autour des trois axes suivant :

- Les formes primitives de langage, évolution linguistique, grammaticalisation : des protolangues aux langues modernes,
- Les relations entre humanisation, évolutions neurologiques et cognitives, et le développement d'un « instinct » du langage,
- Recherche sur l'origine du langage et des langues d'un point de vue philosophique et épistémologique.

Les articles scientifiques ayant trait à ce thème devront nous parvenir par email à :

contributions.ML@wanadoo.fr

Anglais

The origin of the language faculty and of languages

directed by **Marges Linguistiques**

A century after the decision of the Société de Linguistique de Paris to pronounce in its constitution of 1866, art. II, the ban of research on the origin of language and on the creation of a universal language, the very theme of the origin of language comes again to the fore as a major topic of scientific research. Reasons for this upsurge of an old theme are many. They can be sought in the current state of the art in neurosciences, cognitive sciences, anthropology, creole studies, acquisition theory etc. This issue, taking stock of the fact that the ontogenesis and the phylogenesis of language are still matters of controversy for linguistic theories and linguists, endeavours to discuss the three following themes :

- primitive forms of language, linguistic evolution, grammaticalization : from protolanguages to modern languages,
- the relations between hominization, neural and cognitive evolutions, and the development of the « language instinct »,
- research on the origin of language and languages as a philosophical and epistemological issue.

if you are interested, send at your earliest convenience proposals
and/or contributions to contributions.ML@wanadoo.fr

Contributions may be submitted in French, English, Spanish or Italian.

Français**Combattre les fascismes aujourd'hui — Propos de linguistes...**

Numéro dirigé par Jacques Guilhaumou (ENS Lyon, France)

Et Michel Santacroce (Cnrs, Université de Provence, France)

La montée de l'extrême-droite en France, en Europe et plus généralement dans le monde interpelle d'abord le linguiste sur le terrain de sa compétence d'analyste des discours. L'analyse des ramifications populistes, racistes des discours d'extrême droite en Europe et dans le monde, étendues jusqu'à diverses formes de « langue de bois » entre dans le champ de compétence du chercheur.

Les périls « fascistes » impliquent aussi le chercheur sur le terrain éthique. Cette question éthique procède ici d'une conviction partagée : l'exigence de penser et d'agir avec ceux qui souffrent dans leur exigence quotidienne d'humanité, et agissent en conséquence pour la défense de leurs droits. L'Histoire des Sciences Humaines en général, des Sciences du Langage en particulier, montre cependant que cette exigence éthique n'a pas toujours été respectée et ce, avec des conséquences bien souvent néfastes pour les disciplines incriminées. De plus, et cette fois d'une manière très actuelle, l'extrême territorialisation des savoirs académiques, les guerres claniques dans des institutions de recherches scientifiques qui clament pourtant leur attachement à la démocratie, laisse entrevoir un péril totalitariste plus subtil et plus souterrain, que nous désignerons momentanément par l'expression de « fascismes intérieurs ».

Il est enfin question de la responsabilité du chercheur, c'est-à-dire de sa prise au sérieux des ressources de l'événement qui montrent la capacité humaine à réaliser un projet, à désigner un devenir bien au-delà des frontières de son pays d'origine. Plusieurs analystes ont souligné ainsi que la voix fasciste se fait entendre là où une voix a manqué, la voix d'une pensée sur l'avenir de la démocratie. Le chercheur peut-il faire entendre ici sa voix pour défendre l'existence d'une société plurilingue et imprégnée de l'usage-citoyen à l'horizon d'une mondialisation générée par une nouvelle langue de la paix ?

Les articles scientifiques ayant trait à ce thème devront nous parvenir par email à :

contributions.ML@wanadoo.fr

Anglais**Combatting fascisms today — Contributions from linguists...**

directed by Jacques Guilhaumou (ENS Lyon, France)

and Michel Santacroce (Cnrs, University of Provence, France)

The rise of the far right in France, in Europe and more generally in the world is of great interest to linguists in their field as speech analysts. Besides, the analysis of the populist and racist ramifications of the far right discourse in Europe, extended to various forms of « set language », falls into the searcher's domain.

The « fascist » perils involve the searcher in the ethical field too. This ethical question comes from shared conviction : the necessity to think and act with those who suffer in their daily demand of humanity and act accordingly for the defence of their rights. The history of Humanities in general and of Language Sciences in particular, shows that this demand has not always been shown consideration nevertheless, which often had disastrous consequences for the disciplines in question. Moreover, today's utmost territorialization of academic knowledge, the war between clans within scientific research institutions which, however, proclaim their attachment to democracy, show sign of a more subtle and underhand totalitarian peril that we will momentarily call « inner fascisms ».

The last point is the searcher's responsibility namely his taking seriously the resources of the event which show man's ability to achieve a project and to point to an evolution far beyond the borders of his/her native country. Several analysts have thus underlined that the fascist voice makes itself heard where a voice has been missing, the voice of a thought on the future of democracy. Can the searcher have his voice heard here to defend the existence of a multilingual and citizen-oriented society at the dawn of an internationalisation generated by a new language of peace ?

if you are interested, send at your earliest convenience proposals

and/or contributions to contributions.ML@wanadoo.fr

Contributions may be submitted in French, English, Spanish or Italian.

Remerciements à M. B. Grossenbacher (<http://www.chants-magnetiques.com>),
La Chaux-de-Fonds (Suisse), pour l'aide précieuse en infographie
et développement Multimedia.

La revue électronique gratuite en Sciences du Langage
Marges Linguistiques est éditée et publiée semestriellement
sur le réseau internet par :

M.L.M.S. Éditeur
Le petit Versailles
Quartier du chemin creux
13250 Saint-Chamas (France)
Tel. / Fax : 04 90 50 75 11